



HAL
open science

**Pour une approche discursive de la terminologie
européenne et nationale, en français et en espagnol, des
textes non contraignants sur les politiques sécuritaires
(2001-2018)**

Francesca Bisiani

► **To cite this version:**

Francesca Bisiani. Pour une approche discursive de la terminologie européenne et nationale, en français et en espagnol, des textes non contraignants sur les politiques sécuritaires (2001-2018). Linguistique. Université de Paris; Università di Udine (Italie); Università di Trieste, 2020. Français. NNT: . tel-04584789

HAL Id: tel-04584789

<https://univ-catholille.hal.science/tel-04584789>

Submitted on 23 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI UDINE**
hic sunt futura



**Université
de Paris**



**UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TRIESTE**

Thèse de doctorat en :

Studi linguistici e letterari XXXII ciclo
Sciences du langage ED 622 - Laboratoire CLILLAC - ARP

**Università degli Studi di Udine
en convention avec Università degli Studi di Trieste
en cotutelle avec Université de Paris**

« Pour une approche discursive de la terminologie européenne et nationale, en français et en espagnol, des textes non contraignants sur les politiques sécuritaires (2001-2018) »

Par Francesca Bisiani

Dirigée par
**Helena Lozano Miralles
Nicolas Frøeliger
Rachele Raus**

Année de soutenance 2020

REMERCIEMENTS

Le grand absent de ce travail de recherche est ma langue maternelle. Si j'ai découvert, comme le dit Barbara Cassin, qu'« on peut inventer autrement dans une autre langue » ou dans « l'entre-deux-langues », c'est grâce à mes trois directeurs.trices de thèse qui ont suivi sans cesse la création de ces pages qui suivent. C'est à eux/elles que je dédie cette thèse, si jamais on peut offrir un ouvrage aux personnes qui ont contribué à le façonner :

À ma directrice de thèse, Helena Lozano Miralles pour la confiance qu'elle m'a toujours accordée, pour m'avoir montré que la rigueur et l'imagination peuvent coexister dans une thèse. Elle a su m'offrir son expérience tout en me montrant la possibilité d'explorer de nouveaux espaces de réflexion. Sa profondeur intellectuelle et humaine m'a aussi accompagnée dans les phases les plus difficiles de ce travail si intense.

À mon directeur de thèse, Nicolas Frøeliger pour sa disponibilité infinie, pour ces conseils aigus qui m'ont permis de renouveler constamment le plaisir de la recherche, pour l'intérêt qu'il a montré pour ce travail dès son commencement. Il m'a introduit au monde de la recherche et guidé avec la générosité intellectuelle du professeur qu'en partageant son savoir est en train de montrer la voie.

À ma directrice de thèse, Rachele Raus, dont le nom résonne dans les plis et replis de cette thèse. Ce travail naît de sa connaissance et de la lecture de ses ouvrages. Elle s'est engagée pleinement dans un projet qui, hélas, ne pouvait pas porter le nom de son Université. Et pourtant, il faut bien le dire à haute voix : elle m'a appris à lire, travailler, regarder autrement. Sans vouloir trop anticiper la suite, je vous annonce que ce travail raconte le souvenir de ses pensées, qui ont élargi les miennes, de ces conseils, de ses enseignements.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à Marie Veniard et à Maria Teresa Zanola qui ont accepté d'évaluer ce travail de thèse et que, par leurs remarques aiguisées, m'ont donné la possibilité d'enrichir la réflexion et de mieux préciser certains passages de la thèse.

Je remercie également le professeur José Luis Aja Sánchez pour son précieux travail d'évaluation dans des délais très courts. Sans sa disponibilité, cette thèse aurait été soutenue dans un autre espace-temps.

Je remercie Marina Vinyes, amie et chercheuse, ce doctorat laissera les traces d'un dialogue sans fin avec toi.

Merci à mes amis d'« enfance parisienne », Giulia Spampinato, les échanges avec elle éclatent toujours en joie de vivre, à Silvia Orlandini, à Valeria Monaco. Merci à Katharine Kanter, Benoît Chalifoux, Yannis Vlahopoulos, Chiara Impellizzeri, Jean-Charles Rousseau pour leurs relectures et pour leur amitié. Merci à mes amis proches de Trieste et d'ailleurs, Lele Bassi, Lara Cepak, Emanuele Zanellato, Sol Salama, Giacomo Pompanin, Daria De Boni. Merci à ce doctorat qui m'a permis de trouver l'amitié de Floriana Sciumbata, de Nicoletta Staccioli et de Pamela Puntel.

Merci à Grace pour ses mots, pour sa présence, ses encouragements permanents.

Si je ne remercie pas Jorge Villaverde, c'est parce que je ne saurais pas comment le faire.

J'exprime toute ma gratitude à ma famille : à ma mère, Gabriella Tomasi et à mon frère, Mario Bisiani. Ma joie, mes goûts, ma persévérance trouvent leurs racines dans leur amour. À Alessia Galzignato, pour tous les échanges, les idées, les étonnements qui naissent d'un lien entre sœurs.

Cette thèse porte aussi le souvenir vivant de mon père, Pierpaolo Bisiani qui m'a transmis la curiosité pour les mots inventés, la lecture, les voyages. Ce temps, qui semble perdu, n'existe pas.

Enfin, merci à Francesco, qui a entouré tous les moments de cette thèse, la maison, moi, Strasbourg Saint-Denis, les toits, les fruits, les arbres, les oiseaux urbains et d'ailleurs, le Canal Saint Martin...

SOMMAIRE

<i>Remerciements</i>	3
<i>Avertissement</i>	9
<i>Introduction</i>	11

Chapitre 1

<i>Vers une approche discursive de la terminologie</i>	21
--	----

<i>1. Les notions fondamentales de la terminologie : le terme, le concept, l'objet et la dénomination</i>	23
<i>2. Les approches de la terminologie : une discipline pratique « tournée vers le monde »</i>	27
2.1 L'approche classique et la démarche onomasiologique	27
2.1.1 La normalisation	30
2.2 Les approches descriptives et la démarche sémasiologique	35
2.2.1 La socioterminologie et l'approche sociocognitive	37
2.2.2 L'approche textuelle	40
2.2.3 L'approche communicative	42
2.3 Vers une réconciliation de l'onomasiologie et de la sémasiologie	44
2.3.1 L'ontoterminologie	45
2.3.2 L'approche d'« archive »	47
2.4 Une approche « mixte », quantitative et qualitative à la fois	51
<i>3. L'apport de l'analyse du discours de l'École française</i>	56
3.1 L'interdiscours, le préconstruit et l'hétérogénéité	57
3.2 La mémoire discursive et les mots-événements	59
3.3 Le positionnement et le point de vue	61
3.4 La formule	63
3.5 La langue de coton, le flou notionnel et l'ambiguïté	66
3.6 Les modalités des énoncés : la modalité axiologique	70

Chapitre 2

Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta ‘thèse’ _____ 75

1. Éléments méthodologiques : la poursuite d’une hypothèse	77
1.1 Une démarche déductive et contrastive du corpus	78
1.2 L’exploration d’un terme dans des corpus	80
2. La création du corpus Costence	84
2.1 La typologie des corpus : comparables, « maison » et annotés	85
2.2 La délimitation du corpus : des critères de sélection communs	91
2.3 La phase de compilation du corpus Costence	94
2.3.1 Les corpus européens : Cocefr et Coces	95
2.3.2 Les corpus nationaux en français et en espagnol : Conafr et Conaes	98
2.3.3 Remarques d’ordre méthodologiques à signaler	101
3. Le choix du logiciel Sketch Engine	102
3.1 Word Sketch	102
3.2 Collocations candidates	104
3.3 Concordance	105
3.4 Fréquence	106
4. La typologie textuelle et le genre discursif	107
4.1 Le discours institutionnel	110
4.1.1 Un discours « autorisé » consensuel et dépolitisé	110
4.2 Les documents à valeur non contraignante : un discours mixte	113
4.2.1 Les actes atypiques de la Commission européenne	114
4.2.2 Les plans d’action des pays membres et les exposés de motifs	116
4.3 Dernières clarifications : l’interaction entre langues dans un contexte multilingue	119

Chapitre 3

La terminologie de la « menace » comme observatoire d’étude _____ 125

1. La sécurité : un « concept essentiellement contesté »	126
1.1 Vers une dimension plurielle de la sécurité	127
1.2 La « sécuritisation » : un acte discursif	128
2. Le 11 septembre et son statut de « référence »	130

2.1	La rhétorique de la guerre au terrorisme	133
3.	Le choix des termes d'analyse	137
3.1	Les stratégies sécuritaires	138
3.1.1	La prévention	138
3.1.2	La détection et la répression	142
3.2	La figure de l'ennemi	143
3.2.1	La criminalité transfrontalière et le combattant terroriste étranger	145
4.	L'approche « globale » de la sécurité	146

Chapitre 4

Un parcours d'analyse, entre terminologie et discours 149

1.	Les stratégies sécuritaires : la « prévention »	150
1.1	Le co-occurent « détection »	151
1.1.1	La co-occurrence « prévention + détection » dans Cocefr	152
1.1.2	Les équivalents linguistiques dans les directives 2016/ 680 et 681	158
1.1.3	La « prevención » et la « detección » dans le corpus européen espagnol Coces	161
1.1.4	La « prévention + détection » dans le corpus national français Conafr	163
1.1.5	La « prévention + détection » dans le corpus national espagnol Conaes	167
1.1.6	Résumé et considérations sur la « prévention + détection »	170
1.2	Le co-occurent « répression » : un terme difficile à normaliser	174
1.2.1	La co-occurrence « prévention + répression » dans Cocefr	175
1.2.2	La reformulation de la « répression » dans Cocefr	178
1.2.3	Les actants de la « prévention et de la répression »	182
1.2.4	La « prévention et répression » au nom de la coopération	184
1.2.5	La « prévention » et ses co-occurents dans le corpus européen espagnol Coces	186
1.2.6	La « prévention + répression » dans le corpus national français Conafr	191
1.2.7	L'absence de la « prevención + represión » dans le corpus national espagnol Conaes	197
1.2.8	Les co-occurents de la « prevención » dans le corpus national espagnol Conaes	202
1.2.9	Résumé et considérations sur la « prévention + répression »	206
2.	La figure de l'ennemi : la « criminalité transfrontalière » et le « combattant terroriste étranger »	208
2.1	La « criminalité transfrontalière » dans IATE et dans Costence	209
2.1.1	La « criminalité transfrontalière » dans Cocefr	210
2.1.2	La « delincuencia transfronteriza » dans le corpus Coces	216
2.1.3	La « criminalité transfrontalière » et la « delincuencia transfronteriza » dans Conafr et Conaes	220
2.1.4	Résumé et considérations sur la « criminalité transfrontalière »	224

2.2	Le « combattant terroriste étranger » : une dénomination ambiguë	226
2.2.1	L'émergence de la dénomination « combattant terroriste étranger » dans Cocefr en 2015	229
2.2.2	Une dénomination qui devient plus « menaçante »	231
2.2.3	La crainte du « retour » : un co-occurent préférentiel	234
2.2.4	Le « combattante terrorista extranjero » dans Coces	236
2.2.5	Les « djihadiste » dans le corpus Conafr	243
2.2.6	Le « combattante terrorista extranjero » dans le corpus Conaes	248
2.2.7	Résumé et considérations sur le « combattant terroriste étranger »	251
 <i>Conclusion générale - perspectives d'études</i>		255
<i>Bibliographie</i>		265
1.	Références des ouvrages	265
2.	Documents législatifs consultés (hors corpus)	293
3.	Dictionnaires et bases de données consultés	295
4.	Articles de presse	296
5.	Autres sites consultés	297
6.	Logiciel d'analyse	299
7.	Sources audiovisuelles consultées	299
 <i>Liste des figures</i>		301
<i>Liste des tableaux</i>		305
<i>Résumés</i>		307
1.	<i>Riassunto in italiano</i>	307
2.	Résumé en français	311
3.	<i>Abstract in English</i>	314
 <i>Annexe - Références bibliographiques du corpus Costence</i>		317
1.	Sous-corpus Cocefr	318
2.	Sous-corpus Coces	339
3.	Sous-corpus Conafr	360
4.	Sous-corpus Conaes	364

AVERTISSEMENT

Les 1 559 documents qui composent notre corpus d'étude se trouvent sous format TXT dans le cédérom joint à la présente thèse. Une description bibliographique est également fournie en annexe de cette thèse et sous format électronique en XLS dans le cédérom.

Nous précisons que pour les citations dans le texte des documents issus des sous-corpus européens, nous avons utilisé le numéro d'identification officiel européen CELEX.

Cette thèse est rédigée en français. Toutefois, en raison de l'analyse contrastive sur laquelle elle s'appuie, elle contient des extraits et des citations longues en espagnol. En accord avec les directeurs.trices de thèse, il a été décidé de ne pas traduire ces parties en français.

INTRODUCTION

Les discours institutionnels actuels sur la sécurité sont empreints d'une terminologie juridique dont le caractère idéologique n'est pas immédiatement manifeste. En effet, l'évolution des études sur les discours émis par les institutions montrent que ceux-ci tendent à effacer la polémique en faveur d'une rhétorique consensuelle qui soit à même de désamorcer les tensions sur des sujets complexes et présentés comme urgents. L'atténuation du dissensus passe par plusieurs stratégies discursives qui s'appuient généralement sur des formulations non transparentes et, à première vue, dépolitisées.

Dès lors, un des rôles que l'on peut assigner à la terminologie ne serait-il pas, par l'observation de la circulation des termes dans un contexte institutionnel multilingue comme celui de l'Union européenne, de restituer la diversité de points de vue qui, nous estimons, devraient dominer ouvertement toute question publique relative aux États et aux individus ?

Cette thèse a ainsi pour ambition d'aborder un sujet public actuel, les politiques sécuritaires, par l'étude de certains termes qui les légitiment et les construisent. Plus précisément, nous entendons proposer une approche théorique et méthodologique qui amène à s'interroger sur les modalités de production des politiques communes au sein de l'Union européenne (UE). En l'occurrence, notre analyse contrastive se focalisera sur le discours des textes juridiques non contraignants émis de 2001 à 2018, d'une part par la Commission européenne et, d'autre part, par deux États membres de l'UE : la France et l'Espagne. La question que nous posons au début de ce travail est donc la suivante : comment les différents acteurs institutionnels se positionnent-ils autour de la définition des objectifs sécuritaires communs, dans un espace pluriel comme celui de l'Union européenne ? Notre démarche linguistique tentera de répondre à cette question.

Le travail de cette thèse s'appuie sur une prémisse théorique qui représente le socle, et la limite, du déroulement de notre réflexion : les termes sont des mots engagés dans un discours spécialisé. Autrement dit, nous dédions notre étude à la valeur qu'un mot acquiert lorsqu'il est employé par un expert et notamment par une autorité légitime dans un domaine

donné. Nous nous intéressons donc à ce que Pierre Bourdieu (2001 [1982], p. 161) appelait « la parole officielle, du porte-parole autorisé s'exprimant en situation solennelle. » Nous partons ainsi du fait que les institutions, en raison de la légitimité dont elles sont investies, portent la responsabilité de la diffusion et de la mise en circulation des termes qu'elles utilisent dans leurs discours.

Pour ce faire, notre travail adopte une approche théorique qui fait se rejoindre deux disciplines de la linguistique : la terminologie et l'analyse du discours dite « à la française » (Dufour & Rosier, 2012). La terminologie, on le sait, s'est intéressée dès ses débuts dans les années 1930-1960 aux problèmes de désambiguïsations des termes dans les domaines des sciences de l'industrie. Il s'agissait en effet de répondre au besoin pratique d'assurer une communication efficace sur le plan international par la diminution des variantes dénominatives. Toutefois, les évolutions des études en terminologie ont démontré que le terme est un « signe vivant » qui reste « soumis à une vie en contexte » (Depecker, 2002, p. 78). Autrement dit, il est fortement lié à son contexte d'usage, et la variation d'une dénomination peut être l'indice d'interprétations différentes sur le même concept.

Notre travail s'inscrit donc dans cette lignée de travaux en terminologie qui se tourne vers la dimension contextuelle et discursive du terme. Plus précisément selon notre approche, qui est particulièrement redevable de la démarche d'« archive » proposée par Rachele Raus (2013), nous traitons la variante dénominative comme la possible trace du positionnement politique d'un énonciateur. Et c'est justement la raison pour laquelle nous avons fait appel aux outils de l'analyse du discours « à la française » (ADF). Cette discipline, qui naît dans les années 1960 à partir des théorisations initiales de Michel Pêcheux et Jean Dubois, place au centre de son objet d'étude l'idéologie véhiculée par l'usage d'un mot. L'ADF s'intéresse tout particulièrement à « la façon dont se construit le sens dans le discours étudié » (Sitri & Barats, 2017, p. 13) en tentant de saisir l'interaction de celui-ci avec son contexte linguistique et extralinguistique. Par le biais de l'ADF nous tenterons donc de comprendre les raisons associées à l'usage de telle ou telle variation dénominative.

La méthodologie que nous utilisons pour étudier la circulation des termes s'appuie également sur l'ADF et notamment sur les travaux en lexicométrie politique qui se sont développés autour de Maurice Tournier et d'André Salem à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. Nous avons ainsi créé et exploré un corpus bilingue en français et en espagnol

(nommé COSTENCE¹) composé de quatre sous-corpus d'étude comparables selon une approche à la fois quantitative et qualitative qui vise à articuler les résultats obtenus par l'outil informatique avec une analyse détaillée du contexte d'apparition du terme.

Le corpus COSTENCE se compose de textes législatifs non contraignants sélectionnés sur deux plans : européen et national. Les sous-corpus européens ont été téléchargés à partir du site de la législation *EUR-Lex* par une recherche par mot-clé « terrorisme » de 2001 à mars 2018. Plus précisément, ils sont constitués d'actes du droit européen non contraignant émis par la Commission européenne.

Pour constituer les sous-corpus nationaux, ensuite, nous avons rassemblé des documents hétérogènes qui ont pour trait commun de ne pas avoir de force juridique et d'être préparatoires à une future législation. Pour ce faire, nous avons adopté la même procédure d'extraction que pour les sous-corpus européens : le téléchargement de tous les documents qui contiennent le lemme « terrorisme » depuis les sites des gouvernements respectifs, du site du Sénat français et du site du *Congreso de los diputados* espagnol.

Le choix du discours institutionnel s'explique tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, par la volonté d'étudier une terminologie ressentie, et conçue pour être ressentie, comme légitime. En outre, si nous avons focalisé notre analyse sur ce genre discursif, c'est aussi pour les spécificités qui le caractérisent. Parmi les divers aspects observés, nous pouvons dès maintenant mettre en évidence l'« effacement de la conflictualité » (Krieg-Planque & Oger, 2010, p. 93) accompagnée d'une « dépolitisation » (Krieg-Planque & Oger, 2010) et d'une dissolution de la polémique (Cussó & Gobin, 2008).

Les discours institutionnels tendent donc à utiliser une rhétorique qui, sur le plan lexical, se caractérise par l'usage d'une terminologie souvent floue et ambiguë qui « aseptise en quelque sorte toute velléité polémiste » (Cussó & Gobin, 2008, p. 6). Or, le fait de neutraliser la polémique par le langage dénote justement la présence d'une idéologie et de positionnements de la part des énonciateurs. Notre objectif est donc de retrouver et de faire apparaître, par le biais d'une analyse contrastive, les intentions politiques dissimulées dans un discours apparemment dépolitisé. Dans cette optique, le choix des textes non contraignants ne fait que renforcer notre propos : ce sont des textes qui préparent la future

¹ Corpus sur la sécurité composé de textes non contraignants émis au sein de l'Union européenne.

législation, mais dont la terminologie n'est pas limitée par la valeur jussive « qui déclenche un effet performatif prédéterminé » (Raus, 2017, p. 87). Autrement dit, bien que ces actes n'entraînent aucune obligation, ils sont susceptibles de fixer les objectifs politiques et d'influencer les décisions juridiques nationales. Il s'agit donc de s'intéresser à une terminologie utilisée dans une étape de construction des politiques sécuritaires.

Notons que notre approche théorique et méthodologique, qui tisse un lien entre la terminologie, l'ADF, le discours institutionnel et les analyses outillées multilingues n'a pas encore, à notre connaissance, été exploitée autant qu'elle le mérite. Si les évolutions dans les études terminologiques ont graduellement mis en évidence l'importance de la dimension textuelle du terme, peu nombreuses sont encore les études qui se sont dédiées à la dimension discursive en termes de positionnements des énonciateurs (voir notamment Raus, 2013, 2019b et l'ouvrage collectif récent édité par Altmanova, Centrella et Russo, 2018).

Pour comprendre d'emblée les raisons personnelles qui nous ont conduits à choisir le domaine des politiques sécuritaires, il suffit de penser au contexte temporel et géographique qui limite le déroulement de notre travail. Ce projet de thèse commence dans le X^e arrondissement de Paris un an après les attentats de 2015 et se termine pendant le confinement de 2020. Force est de constater que notre époque est traversée par plusieurs enjeux sécuritaires qui ont déstabilisé les États sur le plan international et notamment les démocraties occidentales. Il en résulte que notre actualité est caractérisée par un renforcement du discours sécuritaire qui, d'une part, vise à protéger la société d'une pluralité de menaces, mais, d'autre part, risque de privilégier une logique fondée sur l'urgence, sur des ennemis non identifiés et sur des concepts opaques.

L'intérêt que nous portons aux bouleversements sécuritaires de ces dernières années nous a invitée à faire débiter nos analyses en 2001, l'année des attentats qui ont frappé les États-Unis. Ce choix se justifie par la volonté de prendre en compte des tensions qui naissent dans une historicité spécifique, mais dont les effets, sécuritaires et discursifs, se déploient dans des contextes qui dépassent la question du terrorisme aux États-Unis. Il est bon de préciser qu'en faisant ce choix, nous sommes loin de vouloir créer des clivages nets entre un avant et un après 11 septembre. En effet, comme l'explique A. Mégie (2010, p. 998), l'hypothèse qu'il existe un « nouveau » ou un « ancien » terrorisme, définis par le tournant des événements de New York, est discutable. Toutefois, toujours selon A. Mégie (2010,

p. 1001), il est opportun de s'interroger sur une « évolution de la scène terroriste à la suite des attentats de 2001 », notamment en termes de relation État-citoyen et de « respect des libertés publiques ». C'est ainsi que nos choix s'expliquent par la volonté de prendre en compte des rhétoriques qui se déploient après le 11 septembre et qui trouvent des échos dans les politiques actuelles de l'Union européenne et de ses États membres. Il est donc important de souligner que notre objectif n'est pas d'étudier les phénomènes sécuritaires en tant que tels, mais plutôt de comprendre les constructions discursives qui s'opèrent sur ceux-ci par le biais des choix terminologiques opérés par les énonciateurs.

Un autre point est à remarquer : les événements de New York aboutissent à renforcer le discours sécuritaire dominant les politiques européennes (Zaiotti, 2007, p. 76). C'est ainsi que l'Union européenne et ses États membres commencent à consolider leurs politiques sécuritaires par des accords qui s'appuient sur la coopération entre les pays et sur des stratégies qui puissent faire face à une menace internationalisée. Les termes que nous analysons s'inscrivent donc dans cette configuration sécuritaire commune qui domine les politiques sécuritaires post 11 septembre au sein de l'Union européenne.

Les termes que nous avons retenus pour nos analyses ont été principalement choisis en amont de l'exploration de notre corpus COSTENCE. Autrement dit, nous avons opté pour une démarche à orientation déductive (*corpus based*) qui « consiste à utiliser les données présentes dans un corpus comme socle pour une théorisation linguistique » (Poudat & Landragin, 2017, p. 31). La procédure d'exploration nous servira donc à confirmer ou à démentir nos hypothèses de recherche. En outre, il faut noter que si, dans certains cas, nous nous sommes laissée guider par les pistes suggérées par le corpus, le choix de nos termes découle surtout de certains axes de réflexion qui concerne la littérature des relations internationales et des analyses politiques.

Néanmoins, nous précisons que notre visée n'est pas de proposer une cartographie ou une classification de la terminologie sur les politiques sécuritaires actuelles. Il s'agit plutôt de focaliser l'analyse sur certains termes qui représentent des enjeux actuels. Cela signifie que la sélection de nos termes doit s'entendre en tant qu'échantillon de la démarche proposée.

C'est ainsi que nous avons structuré nos analyses en deux sections intitulées comme suit : les « stratégies sécuritaires » et la « figure de l'ennemi ». Cette double perspective nous a permis d'aborder l'étude des politiques sécuritaires selon deux facettes, celle de la lutte

contre la menace et celle de la définition de l'ennemi à poursuivre. Dans la première section, nous étudions des termes qui renvoient à des postures stratégiques : « prévention », « détection » et « répression » ; alors que la deuxième partie est dédiée aux termes « criminalité transfrontalière » et « combattant terroriste étranger ». L'ensemble de ces dénominations soulèvent des questions quant à leur conceptualisation parmi lesquelles : quel est l'espace d'action de la « prévention » de la menace par rapport à la « détection » et à la « répression » ? Autrement dit, est-ce ces termes expriment les mêmes mesures sécuritaires de lutte contre la menace lorsqu'ils circulent dans les discours institutionnels communautaires et nationaux ? En même temps, est-ce que la diffusion de la « criminalité transfrontalière » et du « combattant terroriste étranger » sur le plan européen tient compte des ambiguïtés conceptuelles qui découlent des dénominations mal définies ?

L'ensemble de ces questions nous a permis d'entamer une réflexion qui met en exergue la complexité de la construction terminologique et discursive légitimant des politiques communes dans un contexte multilingue. Comme le souligne Dimitris Thrimitiotis (2013, p. 25) « l'intégration européenne se déploie [...] sur différentes arènes », et cela entraîne la nécessité « d'introduire dans sa lecture les ambiguïtés, les conflits d'interprétation des normes européennes, les résistances liées aux spécificités des contextes nationaux [...] ».

Dans ce contexte pluriel, nous considérons que les études sur la terminologie multilingue peuvent fournir des éléments d'analyse, et c'est à partir de ces considérations que nous avançons les hypothèses que voici :

1. Nous estimons que le terme, dès lors qu'il est employé par une institution, véhicule des intentions politiques et idéologiques qui se manifestent dans les versions dénominatives des instances énonciatrices. L'analyse contrastive des dénominations dans un contexte multilingue permet alors de faire ressortir des divergences qui sont souvent aplaties dans le discours institutionnel.
2. L'approche discursive de la terminologie, qui estompe la différence entre le terme et le mot, permet d'observer les termes selon un va-et-vient entre la langue spécialisée et la langue standard. Autrement dit, cela permet d'étudier la terminologie juridique tout en tenant en compte de la valeur politique et historique que le terme a acquise dans un contexte donné.
3. La convergence de la terminologie avec l'ADF permet de répondre au besoin de

réfléchir sur la manière dont les termes et les rhétoriques sécuritaires se déploient dans notre actualité.

En somme, l'attention de cette thèse se concentre sur certains « écarts » : l'écart qui se crée lorsqu'un mot devient un terme, les espaces de signification qui ressortent lorsqu'une dénomination change de langue et de pays, l'ouverture des espaces conflictuels. Ce sont ces intervalles parlants que nous avons essayé de créer et de saisir afin de faire émerger le dissensus qui, à notre sens, devrait caractériser la mise en place des politiques communautaires et nationales. Comme le dit Marie José Moindzan (2017, p. 13) « les discordances dans les conflits apportent [...] leur prodigieuse fécondité aux productions imaginaires sans lesquelles il n'y a pas de vie politique ».

Afin de mettre à l'épreuve ces différentes hypothèses, cette thèse est structurée en quatre chapitres :

- le premier traite l'ensemble de questions théoriques. Dans sa première partie, nous introduisons les principales notions et démarches sur lesquelles se fonde et se développe la discipline de la terminologie. Ce parcours nous permettra ensuite d'introduire et de présenter l'approche discursive sur lequel s'appuie notre travail. La deuxième partie du chapitre, qui s'articule à la première, est consacrée à la description des notions de l'ADF utilisées dans les analyses que nous développerons au chapitre 4 ;
- le deuxième chapitre est dédié à la méthodologie d'analyse et à la constitution du corpus COSTENCE. Sa première partie concerne l'explication de la démarche adoptée, de type déductif et redevable de la lexicométrie politique. Dans la deuxième section, nous décrivons la constitution des quatre sous-corpus bilingues et des outils de recherche quantitative. Enfin, la troisième section explique les spécificités du genre discursif institutionnel et justifie notre choix d'analyser les textes juridiques non contraignants.
- le troisième chapitre fonctionne comme passage intermédiaire entre les chapitres sur la théorie et la méthodologie et les analyses quantitatives et qualitatives. Nous y présenterons tout d'abord des notions qui relèvent des théories politiques et des relations internationales et qui insistent sur la convergence entre la sécurité et le discours politique, ce qui nous permettra par la suite d'introduire et de justifier les termes retenus pour nos analyses ;

- le quatrième chapitre est dédié aux analyses quantitatives et qualitatives des termes dans le corpus d'étude COSTENCE. Pour chaque terme, nous commencerons par une analyse sur les sous-corpus européens pour ensuite observer les circulations dans les sous-corpus nationaux. Nous avons divisé ce chapitre en deux sections : les « stratégies sécuritaires » et la « figure de l'ennemi ». Dans la première section, nous procédons à l'analyse du terme « prévention/*prevención* » en lien avec deux de ses co-occurents « détection/*detección* » et « répression/*represión* ». Dans la seconde, nous observons les termes « criminalité transfrontalière/*delincuencia transfronteriza* » et « combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* ».

Nous souhaitons enfin préciser que notre travail de thèse ne prétend pas rendre compte de manière exhaustive des traces idéologiques qui apparaissent dans la terminologie des politiques sécuritaires au sein de l'UE. Les limites imparties à l'exercice de rédaction d'une thèse de doctorat nous ont d'ailleurs invitée à restreindre la taille de notre corpus, le choix de nombre de termes et de nos langues d'étude. En outre, notre approche théorique et méthodologique, — au carrefour de la terminologie multilingue, de l'ADF et des analyses outillées —, présente des limites qui méritent d'être explicitées : nos observations se focalisent sur la circulation des termes, pas sur la pratique de la terminologie et de la traduction. D'après le principe de co-rédaction (Cosmai, 2014 [2007], p. 42), les textes que nous analysons sur le plan européen ne sont pas des traductions, mais des versions linguistiques qui font foi au même titre que les documents sources. Notre démarche considère donc les traducteurs.ices² comme des instances énonciatrices qui participent, de manière consciente ou inconsciente, à la diffusion des termes. Autrement dit, notre intention n'est pas d'examiner l'activité du traducteur.ice et la raison de ces choix discursifs. Cela demanderait une étude de terrain qui dépasse le cadre de cette thèse et qui devrait prendre en compte plusieurs éléments, comme, entre autres, les processus cognitifs de l'acte traductif, le contexte professionnel de la traduction en interne et externalisée et les dispositifs utilisés tels que les guides et les outils d'aide à la traduction. En d'autres termes, il s'agirait d'axer la recherche sur la complexité de la procédure traductive à l'intérieur de l'Union

² Par « traducteurs.ices », nous entendons ici une instance énonciative, composée de toutes les personnes (ex. traducteur, réviseur, chef de l'Unité de traduction) et les outils qui participent à la procédure traductive.

européenne, sachant en outre que chaque institution dispose d'un service de traduction³ dont les dynamiques de travail devraient être étudiées singulièrement.

Notre visée a plutôt été de proposer de nouveaux éléments qui s'appuient sur une démarche interdisciplinaire et qui peuvent, d'une part, questionner la manière dont un discours sécuritaire se met en place dans le contexte multilingue de l'UE, et de l'autre, inviter les traducteurs.ices à réfléchir sur la responsabilité de leurs choix. Pour autant, nous ne nous interdisons pas, à l'avenir, d'élargir notre étude à ce champ passionnant.

³ Pour un aperçu des institutions européennes qui comptent un service de traduction, voir l'article de Thierry Fontenelle (2016).

CHAPITRE 1

VERS UNE APPROCHE DISCURSIVE DE LA TERMINOLOGIE

Cette étude adopte une démarche qui relie deux disciplines, la terminologie et l'analyse du discours dite de l'École française (dorénavant ADF). Plus précisément, elle est redevable envers les approches descriptives de la terminologie qui nous ont permis d'intégrer la dimension discursive dans l'analyse terminologique d'un corpus bilingue. À partir de ces propos, sur lesquels nous reviendrons plus tard, nous avons pu mobiliser les notions de deux disciplines dont les enracinements historiques s'avèrent fort différents. En effet, les propositions et les revendications sur lesquelles ces deux champs de recherche se sont constitués s'inscrivent dans des contextes culturels et historiques qui apparaissent, à première vue, éloignés. Comme nous le verrons, la terminologie, en tant que discipline, prend son essor des années 1930 aux années 1960, principalement à Vienne à partir des travaux d'Eugen Wüster. Ingénieur électrotechnicien et terminologue, E. Wüster pose les bases de la théorie classique de la terminologie dans une époque caractérisée par les échanges internationaux dans le domaine de l'industrie et de la technique et par la recherche d'une communication sans ambiguïté (Zanola, 2018, p. 27). En revanche, l'École française de l'analyse du discours, à visée militante, s'est conçue en France autour d'une « théorie de la langue, du discours, de l'inconscient et des idéologies » (Bonnafous, 2002, p. 40) d'inspiration psychanalytique, marxiste (Maingueneau, 2002, p. 44) et althussérienne. Cependant, la convergence que nous avons pu établir, en vue de traiter le sujet de cette thèse, s'explique par plusieurs raisons qui résident dans l'intérêt spécifique que les deux disciplines portent au rôle du lexique et des dénominations dans la construction du savoir scientifique et idéologique. Plus précisément, il s'agira d'observer un « sous-ensemble du lexique de la langue » (L'Homme, 2004, p. 33), à savoir les termes d'un domaine spécialisé. Le point d'ancrage de la terminologie est l'étude des « termes », qui, par rapport aux unités lexicales de la langue générale, ont la particularité « d'avoir un *sens spécialisé*¹, c'est-à-dire un *sens*²

¹ En italiques dans le texte original.

² En italiques dans le texte original.

qui peut être mis en rapport avec un domaine de spécialité » (L'Homme, 2004, p. 33). Ainsi, le « sens » des termes dépend, au premier abord, de la délimitation du domaine d'étude qui sera, dans le cas présent, celui de la sécurité et de la défense au sein de l'UE. Deuxièmement, l'usage dans le contexte linguistique et discursif ainsi que les variantes dénominatives mettent au cœur de notre analyse la question de l'énonciation et de l'idéologie que véhicule toute prise de parole. C'est dans ce contexte que nous faisons appel à la discipline de l'analyse du discours de l'École française et que nous l'allions à la terminologie. Au-delà de son arrière-plan théorique, l'analyse du discours place au centre de son questionnement la notion d'*idéologie* qui se manifeste par l'utilisation des mots et des stratégies énonciatives. Parmi les nombreuses approches de l'ADF qui se sont développées à partir des années 60 en France, nous nous intéressons tout particulièrement aux travaux qui se sont précisés à partir des théorisations de Michel Pêcheux et aux méthodes de recherche en lexicométrie politique qui se sont développées autour de Maurice Tournier et André Salem à l'École normale supérieure de Saint Cloud. Pour M. Pêcheux, l'informatique joue un rôle fondamental et permet de légitimer et de revendiquer le travail intellectuel des sciences humaines vis-à-vis des sciences dures (Mazière, 2016, pp. 89-90). Dans le même sens, la lexicométrie politique fonde sa méthode sur l'outil informatique et s'intéresse aux « régularités d'un discours, en les mettant en relation avec des déterminations idéologiques ou des positionnements sociaux » (Sitri & Barats, 2017, p. 10). Cette double approche, qui exploite l'outillage informatique de la lexicométrie afin de mener des enquêtes de type qualitatif, est au centre de notre étude. Il est question en effet d'interroger des corpus en deux langues à travers des outils qui permettent, par la suite, d'observer les données collectées et de formuler des hypothèses liées à la terminologie et à l'analyse du discours. Comme nous le verrons, notre attention se concentre surtout sur les dénominations et sur les relations qu'elles entretiennent avec les termes et le discours dans le contexte. L'outil informatique permet donc de faire ressortir des relations qui seraient difficilement repérables avec une recherche faite « à la main ».

Ce chapitre traitera l'ensemble de ces questions théoriques. La première partie explique les notions fondamentales sur lesquelles repose la terminologie et illustre les principales démarches qui ont caractérisé l'étude de cette discipline de son essor à nos jours. Ce parcours nous permettra de poser les enjeux des approches discursives de la terminologie et tout particulièrement de l'approche d'« archive » proposée par Rachele Raus (2013) dont nous

sommes redevables. Nous expliquerons enfin la démarche que nous avons adoptée, qui entrecroise l'outil informatique avec une analyse qualitative attentive à la dimension textuelle et discursive des termes.

La deuxième partie du chapitre articule à la première la description des notions de l'analyse du discours que nous avons mobilisées dans notre étude. Cela nous permettra de mettre en avant l'intérêt de l'ADF pour la matérialité linguistique et les positionnements des énonciateurs.

1. LES NOTIONS FONDAMENTALES DE LA TERMINOLOGIE : LE TERME, LE CONCEPT, L'OBJET ET LA DÉNOMINATION

La terminologie, en tant que discipline, a posé ses bases sur la différence entre le *terme* et le *mot*³. Bien que cette distinction, comme nous le verrons, tende à s'estomper dans les approches descriptives de la terminologie, il convient de préciser la spécificité de la notion de *terme*. Selon François Rastier (1995, p. 37), « les définitions du terme se font au sein du triangle sémiotique, de tradition aristotélicienne, dont les sommets sont le mot, le concept et la chose ». La terminologie est en effet légataire d'une longue tradition qui poursuit la recherche du lien entre le langage et le réel. Comme le dit Paul Siblot (2001, p. 190), « les protagonistes du *Cratyle* s'interrogeaient déjà sur la nature de ce 'lien' et se demandaient s'il est conventionnel ou s'il révèle la nature profonde de l'être nommé ». Cependant, les fondements doctrinaux de la terminologie, qui feront l'objet du paragraphe 2.1, réaménagent le triangle sémiotique de Ogden et Richards (Slodzian, 2000, p. 63) avec une visée néopositiviste (Rastier, 1995, p. 38). L'ancrage scientifique et descriptif du positivisme logique favorise la recherche de la spécificité du terme qui se distingue du mot par son univocité entre le *concept* (le *thought or reference* pour Ogden et Richards) et sa *dénomination* (le *symbol*) dans un domaine spécifique du savoir. Autrement dit, dans la terminologie classique, le concept du terme, qui est d'ordre cognitif, doit correspondre à sa dénomination, ce qui fait de la terminologie un « rempart contre la polysémie » (Slodzian,

³ Dans les paragraphes qui suivent, nous utilisons l'italique lorsque nous souhaitons souligner une notion de la terminologie ou de l'analyse du discours de l'École française.

2000, p. 64) des langues naturelles. Le terme doit donc désambiguïser la variation qui caractérise les mots de la langue afin d'assurer une communication efficace, notamment dans le domaine de la science et de l'industrie. Comme nous le verrons, les faiblesses de ces bases terminologiques apparaîtront par la suite. En effet, selon cette optique il existe une primauté du concept sur la dénomination, ce qui le rend indépendant par rapport à l'expression linguistique (Humbley, 2018a, p. 49). Cela exclut certains traits lexicaux comme la variation ou la synonymie (Raus, 2013, p. 11) et, en même temps, demande la stabilité du concept. Parmi d'autres, selon Pierre Lerat (1995, cité par Humbley, 2004, p. 37), le concept ne peut maintenir sa stabilité que « moyennant une forme de normalisation qui suppose un consensus à la fois en matière de définition et de dénomination ». Aujourd'hui, cette exigence de monosémie se trouve fortement limitée, notamment à la normalisation de la terminologie internationale (Cabré, 2018, p. 37). Il n'empêche que la réflexion autour du terme reste liée à la volonté de décrire les systèmes représentatifs des langues de spécialité. Les *termes* se distinguent donc des *mots* du moment qu'ils rentrent dans une sphère spécifique du savoir. Selon Marie-Claude L'Homme (2004, p. 22) « les termes sont des unités lexicales dont le sens est envisagé par rapport à un domaine de spécialité, c'est-à-dire un domaine de la connaissance humaine, souvent associé à une activité socio-professionnelle ». L'étude des termes doit donc prendre en compte les contraintes que le domaine exerce sur ce concept. À titre d'exemple, en espagnol le terme *desprendimiento*, que l'on pourrait traduire en français langue générale par *décollement*, peut faire référence à plusieurs objets. Dans le domaine médical, il peut renvoyer à une maladie des yeux, le *desprendimiento de la retina* en espagnol ou *décollement de la rétine* en français. Dans le droit civil espagnol, ce terme réfère, à l'article 30 du Code Civil, au détachement du nouveau-né du corps de la mère, autrement dit à la coupure du cordon ombilical. Le *desprendimiento* indique alors le moment à partir duquel un humain devient une personne physique dotée de personnalité juridique. Pour le droit civil français, le début de la personnalité juridique est tout à fait différent et passe par la notion de *vivant et viable*, qui relève d'une complexe notion médicale liée à l'aptitude à la vie. Cet exemple nous permet de poser deux constats qui sont partagés par les différentes approches terminologiques : c'est le domaine de spécialité qui cerne les contours du terme ainsi que sa conceptualisation dans une culture donnée.

Le concept⁴ devient ainsi la représentation d'un objet. Selon l'Organisation internationale de normalisation⁵ (dorénavant ISO), si l'objet représente « ce qui peut être perçu ou conçu » (ISO, 2009, p. 5), le concept est son abstraction. Dans les normes ISO, ce processus d'abstraction est appelé *conceptualisation* et il se réalise par un travail terminologique selon lequel « les concepts doivent être considérés comme des représentations mentales d'objets dans un contexte ou un domaine spécialisé » (ISO, 2009, p. 2). Une condition essentielle du travail terminologique est d'appréhender les concepts « par une série d'opérations de classement » (L'Homme, 2004, p. 26). Nos représentations mentales sont donc liées à des classements que l'on opère et qui nous aident à organiser le savoir. Selon l'expression de María Teresa Cabré (1998 [1992], p. 168), « les concepts, ou représentations mentales des objets sont le fruit du choix de caractères pertinents qui définissent une classe d'objets et non pas des objets individuels ». Ce postulat est important dans la mesure où il explique que les concepts ne renvoient pas à des unités isolées. Il en résulte que les termes sont toujours en relation avec d'autres termes qui font partie du même domaine spécialisé. Dans cette optique, les termes entretiennent entre eux des relations qui peuvent fournir des informations sur leur conceptualisation. Cet aspect joue un rôle de premier plan dans nos analyses et il sera traité ultérieurement au paragraphe 2.4.

La dernière « face » du terme est la dénomination ou expression du concept. Nous partons de la prémisse que dans le paysage linguistique français, le débat sur la dénomination a commencé à la suite des travaux de Georges Kleiber à partir des années 1980 et de Paul Siblot en 2001 et qu'il reste encore d'actualité (Frath, 2015, p. 33). En fait, il existe des points communs et des différences linguistiques et métalinguistiques entre les notions de *dénomination*, *désignation* et *nomination* qui demeurent controversées dans plusieurs disciplines de la linguistique. Nous ne serons pas en mesure de traiter maintenant cette

⁴ Dans certains textes, surtout de la première époque de la terminologie, nous trouvons le terme *notion* qui est utilisé en tant que synonyme de *concept*. Néanmoins, comme l'explique L. Depecker (2002, p. 87), « en raison de la tradition logique et philosophique en la matière, il est cependant préférable de parler en français de *concept* plutôt que de *notion*, terme moins opératoire qui tend à désigner, dans l'acception courante, une idée relativement vague et générale ».

⁵ L'Organisation internationale de normalisation (ISO) est une organisation non gouvernementale créée en 1947, et dont le siège se trouve à Genève, qui a pour but l'élaboration de normes internationales. Ces normes définissent des lignes directrices relatives à différents domaines, notamment industriels et commerciaux.

question, qui dépasse largement le cadre de la présente étude⁶. Toutefois il convient de préciser que nous adopterons la notion de *dénomination* telle qu'elle a été réaffirmée par John Humbley dans le champ de la réflexion terminologique. En effet, selon J. Humbley (2012, p. 122), les fonctions de la dénomination terminologique « concernent la communication spécialisée et professionnelle dans des situations qui sont plus nombreuses et plus variées que celles envisagées par la linguistique ». Cette notion permet donc de rendre compte de plusieurs enjeux qui relèvent de la langue spécialisée et des « domaines innovants », notamment la néologie primaire et secondaire. Le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* met aussi l'accent, dans la définition de *dénomination*, sur le lien qui noue la dénomination et la terminologie :

La *dénomination*⁷ consiste à traduire par un nom (simple, dérivé ou composé) un objet réel. L'opération est à la base de la terminologie.

[Dubois et *al.*, 2012, p. 134]

Ainsi, nous pouvons considérer la dénomination comme le résultat d'un processus qui vise à exprimer un concept spécialisé. Comme l'exprime Guy Rondeau (1984, p. 21), « les travaux terminologiques portant sur les dénominations en étudient deux aspects : celui de la forme elle-même et celui du rapport qui l'unit à une notion pour une langue donnée ». Cette notion nous permet donc de faire ressortir les deux faces qui caractérisent la dénomination : sa forme et le lien qu'elle instaure avec le concept. L'approche discursive de la terminologie, que nous avons adoptée, porte une attention particulière à la dénomination. En effet, la redénomination d'un objet révèle sa reclassification. Par conséquent, l'observation des variantes dénominatives permet de retracer le point de vue de l'énonciateur, et donc son idéologie, sur le même objet (Raus, 2017, p. 79). Nous reviendrons sur cet aspect théorique qui fait appel à l'analyse du discours et qui concernera le paragraphe 3.3.

Nous avons posé les notions fondamentales sur lesquelles s'érige la terminologie. Bien que les notions décrites représentent des points de repère pour les chercheurs.euses qui s'intéressent à la terminologie, les différentes approches théoriques et méthodologiques qui

⁶ Pour approfondir le débat français autour de la dénomination, nous renvoyons à l'article de Frath (2015) et à l'ouvrage collectif dirigé par Gérard Petit, Patrick Haillet et Xavier-Laurent Salvador (2017).

⁷ En italiques dans le texte original.

se sont enchaînées de l'époque de E. Wüster à nos jours ont fini par enrichir le débat. Dans la section qui suit, nous marquons la différence entre les principaux axes qui ont orienté les approches terminologiques. Ce parcours nous permettra d'attirer l'attention sur l'intérêt que la terminologie a progressivement montré pour la dimension discursive du terme.

2. LES APPROCHES DE LA TERMINOLOGIE : UNE DISCIPLINE PRATIQUE « TOURNÉE VERS LE MONDE »

Le titre de cette section reprend les termes de Loïc Depecker : en effet, cet auteur a décrit la terminologie comme une discipline « éminemment pratique », qui articule notre façon d'aborder le monde par la « perception, imagination, entendement » et qui naît de la volonté d'appréhender « les objets au travers des concepts que nous nous en faisons » (Depecker, 2005, p. 8). C'est effectivement sur cet ancrage dans la pratique que reposent les bases de la terminologie et que se déploient par la suite les différentes théories terminologiques. Dans la partie qui suit, nous présentons un panorama des principales approches terminologiques, de l'approche classique aux plus récentes. Nous précisons qu'il ne s'agit pas d'une description exhaustive des apports théoriques sur la discipline. Notre attention se concentre sur les principaux débats qui ont enrichi au fil du temps la terminologie et qui nous invitent, par la suite, à descendre dans le détail de l'approche discursive adoptée dans la présente étude.

2.1 L'APPROCHE CLASSIQUE ET LA DÉMARCHE ONOMASIOLOGIQUE

Les premières théorisations sur la terminologie, en tant que discipline autonome, se développent autour de plusieurs écoles de pensée. Parmi les principaux axes, G. Rondeau (1980, p. 155) signale les écoles germano-autrichienne, soviétique, tchécoslovaque, canado-québécoise et certains chercheurs en France et en Angleterre. Comme le rappellent Dan Savatovsky et Danielle Candel (2007, p. 3), la terminologie ne pose donc pas ses bases autour d'une « source unique ». Néanmoins, les travaux pionniers d'E. Wüster, principal représentant de l'école germano-autrichienne, revêtent une importance majeure au sein de la terminologie et de notre étude. En effet, cet ingénieur et industriel de profession, est

généralement reconnu comme le fondateur de la discipline (Humbley, 2004, p. 33). De plus, nous pouvons affirmer que notre approche découle de ses théorisations et de certains reproches qui lui seront faits par la suite. C'est donc à partir de ses questionnements que nous décrirons l'évolution de la discipline⁸.

La théorie de E. Wüster, qui se développe entre les années 1930 et 1960⁹ naît d'une priorité : fournir des éléments méthodologiques qui puissent systématiser les connaissances et faciliter la communication dans le domaine technologique et industriel. Son propos initial est donc de répondre au besoin d'éliminer les incompréhensions qui peuvent surgir tout au long de la chaîne de production. Nous remarquons que, à ce stade, les préoccupations de E. Wüster sont d'ordre pratique. À ce propos, M. T. Cabré explique :

Les préoccupations de Wüster à cette époque, comme l'affirme Rondeau (1983), sont surtout d'ordre méthodologique et normatif et non pas théorique, puisqu'il considère la terminologie comme un outil de travail devant servir de moyen efficace pour éliminer les ambiguïtés de la communication scientifique et technique.

[Cabré, 1998 [1992], p. 27]

Il est bon de rappeler que le XX^e siècle est caractérisé par un développement scientifique sans précédent. Ainsi, s'il est vrai que la tradition terminographique de classer les objets remonte au moins au XVIII^e siècle¹⁰, le besoin de nommer et d'ordonner la multiplication de nouvelles dénominations favorise la naissance de la discipline. De plus, d'autres facteurs encouragent son évolution selon G. Rondeau (1984, p. 2) :

⁸ Pour des éclairages historiques sur les autres écoles qui contribuent aux premières théorisations de la discipline, nous renvoyons, parmi d'autres, à G. Rondeau (1980, pp. 155-159).

⁹ Le travail pionnier de E. Wüster, considéré comme fondateur de la discipline, est sa thèse soutenue en 1931, dont le titre en français est « La normalisation linguistique internationale en technologie, en particulier en électrotechnique ».

¹⁰ M. T. Zanola (2018, p. 16) rappelle l'intérêt pour « la relation entre objet et science, système linguistique et terme » (la traduction est la mienne) qui caractérise le XVIII^e siècle en Europe ainsi que l'importance de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert dans l'élaboration des dictionnaires techniques et scientifiques de l'époque.

- a) l'interdisciplinarité, qui a comme conséquence nécessaire la *normalisation terminologique*, car l'univocité des termes est une condition essentielle à la communication entre spécialistes de disciplines différentes ;
- b) la micro-spécialisation, qui a pour effet d'accentuer le besoin de *création néologique* en terminologie.

[Rondeau, 1984, p. 2]

La terminologie tente donc de répondre premièrement au besoin pratique de comprendre une multitude de nouveaux concepts qui surgissent et doivent être nommés et définis en plusieurs langues. Et c'est justement cet intérêt pour la pratique qui facilitera le développement des théories terminologiques. D'ailleurs, selon M. T. Cabré (1998 [1992], p. 30), la terminologie reste encore aujourd'hui un « prolongement d'une pratique qui [...] est liée à la résolution des problèmes de communication de nature linguistique ».

Les recherches de E. Wüster sont traditionnellement connues sous le nom de « théorie classique » ou « théorie générale » de la terminologie et s'appuient sur la démarche qualifiée d'*onomasiologique*. Selon les principes de cette démarche, la primauté doit être accordée au *concept*, autrement dit, il faut partir du *concept* pour arriver à sa *dénomination*. C'est pour cela que, plus récemment, M. C. L'Homme (2004, p. 25) a proposé l'appellation d'« optique conceptuelle », qui marque d'emblée le *concept* comme point de départ du terminologue. Selon cette optique, il est indispensable d'isoler d'abord le *concept* et de décrire les caractères qui le compose afin de pouvoir ensuite chercher une forme langagière (la *dénomination*) qui le représente. Cela reprend, comme nous l'avons précédemment annoncé au paragraphe 1, les sources doctrinales du triangle sémiotique et le besoin néopositiviste de nommer scientifiquement les concepts d'une langue de spécialité. Ce schème mental pose le *concept* comme une entité donnée qui préexiste à la *dénomination* et qui doit être constatée plutôt qu'expliquée. Pour ce faire, le terminologue ne peut pas prendre en compte le niveau discursif (Humbley, 2018b, p. 71) et doit se pencher sur la compréhension et la délimitation du *concept* afin de réduire les désaccords qui entravent la clarté communicative. Avec ce souci de désambiguïser la communication, E. Wüster s'intéresse aux techniques documentaires de la classification décimale universelle¹¹ (CDU)

¹¹ La CDU est une méthode, généralement employée dans les bibliothèques, qui permet de classer l'ensemble des connaissances selon un système d'arborescences.

et les adapte à la terminologie (Gaudin, 1993, p. 81). Ce système offre à E. Wüster des solutions aux « problèmes liés à l'expansion des savoirs et des mots » (Holzem, 2002, p. 55). La description du *concept* découle donc du résultat de son classement dans le système de connaissance. Comme l'explique J. Humbley (2018b, p. 72), « le point d'attache du terme n'est donc pas son emploi dans la langue, mais sa place dans un classement documentaire, supposé représenter une classification universelle des connaissances ».

Enfin, la théorie classique qui repose sur la démarche onomasiologique ne peut pas être dissociée des instances normalisatrices, au point que, selon M. C. L'Homme (2004, p. 27), « la perspective de normalisation est si ancrée dans la démarche classique qu'on a même cherché à la théoriser ».

L'observation des critères de normalisation joue un rôle important dans la présente étude, ce qui nous invite à l'approfondir dans le prochain paragraphe.

2.1.1 LA NORMALISATION¹²

Les projets de normalisation, à l'instar de la démarche onomasiologique, naissent de la volonté de réduire les ambiguïtés dénominatives qui surgissent dans la communication spécialisée. Il n'est donc pas anodin que la normalisation commence à jouer un rôle important à l'époque de l'industrialisation du XIX^e siècle (Cabré, 1998 [1992], p. 240). Le besoin d'harmoniser les systèmes de production favorise l'élaboration d'une réglementation qui puisse faciliter les échanges nationaux et internationaux. Pour ce faire, les instances normalisatrices visent, dès leur essor, à intervenir sur la langue afin de décrire et proposer des termes univoques. Aujourd'hui encore, ce procédé s'avère fondamental dans les langues techniques lorsqu'on cherche, par exemple, à structurer et à décrire la terminologie employée dans la chaîne de production d'un produit. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des opérations que demande la fabrication d'un objet. À ce propos, Maria Teresa Zanola précise :

¹² Il existe un débat sur l'usage du terme *standardisation* en tant que synonyme de *normalisation*. Sur cette problématique, nous renvoyons à M. T. Cabré (1998 [1992], pp. 238-239).

Nell'ambito della standardizzazione terminologica, alla quale si ricorre quando la presenza di unità terminologiche sinonimiche può minare l'univocità dei termini, si tende a ridurre in maniera drastica le forme linguistiche concorrenziali: la tendenza della terminologia a limitare il numero di termini differenti per un unico concetto, contrariamente a quanto si realizza nella pratica lessicografica, trova una giustificazione nell'interesse di garantire una comunicazione univoca tra gli specialisti¹³.

[Zanola, 2018, p. 49]

E. Wüster, dans ses théories, accorde un intérêt particulier au processus de normalisation technique et industrielle. Il ne faut pas d'ailleurs oublier qu'il était ingénieur de formation et que c'est donc à partir de son domaine, l'électrotechnique, qu'il développe sa théorie¹⁴. Ainsi, E. Wüster se voit confier en 1952 le comité 37 de l'ISO, dont il devient secrétaire. Ce comité s'occupe de promouvoir la terminologie sur le plan institutionnel et international et d'élaborer des directives qui puissent « unifier le processus de travail en terminologie » (Cabré, 2005, p. 192). Comme l'explique R. Raus (2013, p. 29), « la tendance de l'approche classique à l'onomasiologie prescriptive a jeté un pont 'naturel' entre la terminologie et la mise en place de politiques censées devoir la normaliser ». Il joue donc un rôle fondamental dans l'institutionnalisation de la discipline et ses fondements trouvent un écho dans les normes ISO 704/2009 et 1087-1 /2000 dans lesquelles sont recueillis les principes, les méthodes et le vocabulaire du travail terminologique actuel.

Aujourd'hui, la normalisation concerne tous les domaines du savoir techniques, culturels et politiques. M. T. Cabré (1998 [1992], p. 252) identifie deux situations pour lesquelles une intervention normalisatrice s'avère nécessaire : « la première, lorsque deux ou plusieurs dénominations désignent une seule notion, et que ce phénomène gêne la communication ; la seconde, lorsqu'une langue de spécialité ne possède pas la dénomination nécessaire pour exprimer un concept ». Il existe donc une volonté explicite d'intervenir sur le plan institutionnel afin de pouvoir désambiguïser un concept ou fixer des *néoterms* (ISO, 2009,

¹³ « Dans le cadre de la normalisation terminologique, qui est utilisée lorsque la présence d'unités terminologiques à valeur synonymique peut nuire à l'univocité des termes, il existe une tendance à réduire radicalement les formes linguistiques concurrentielles : la tendance de la terminologie à limiter le nombre de termes différents pour un même concept, contrairement à la pratique lexicographique, est justifiée dans l'intérêt d'assurer une communication sans ambiguïté entre les spécialistes ». La traduction est la mienne.

¹⁴ Nous rappelons que sa thèse concerne la normalisation de la terminologie de l'électrotechnique (voir note 9).

p. 34), c'est-à-dire des termes qui nomment des concepts n'ayant pas encore d'équivalents dans la langue nationale. Selon le type de normalisation, les orientations et les étapes de planification peuvent varier. Actuellement, la démarche onomasiologique, qui a caractérisé l'époque de E. Wüster, se trouve donc nuancée dans les choix dénominatifs. Par exemple, J. Humbley (2001, p. 102) observe que de nos jours la normalisation industrielle « aboutit rarement à l'élimination d'une dénomination, car dans les deux cas, les mots qui ne sont pas retenus continuent d'être employés, mais dans d'autres contextes ».

En outre, à partir d'E. Wüster, la terminologie et la normalisation rentrent de plus en plus dans les programmes d'aménagement linguistique des pays ou dans les services des organisations internationales, notamment multilingues. L'aménagement linguistique est défini par Louis-Jean Rousseau comme il suit :

Toute intervention d'une instance nationale ou internationale, ou d'un acteur social, qui vise à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues en concurrence, sur un territoire ou dans un espace donné (aménagement du statut), ou à standardiser ou à instrumentaliser une ou plusieurs langues pour les rendre aptes à remplir les fonctions qu'on leur a assignées (aménagement du corpus) dans le cadre d'une politique linguistique préalablement définie¹⁵.

[Rousseau, 2005, pp. 95-96]

Il s'agit donc d'un mode d'intervention des institutions dans les politiques publiques qui se fait particulièrement sentir « dans tous les pays où la langue de communication n'est pas celle de l'État¹⁶ » (Cabré, 1998 [1992], p. 95). Dans ce cas, l'intervention du terminologue implique des décisions d'ordre glottopolitique qui, comme l'explique L. J. Rousseau (2005, p. 95), « englobe[nt] aussi tous les choix relatifs aux domaines et aux modes d'intervention. Ces choix supposent une connaissance approfondie de la situation linguistique et des enjeux sociaux du territoire visé et l'identification de problèmes à

¹⁵ L. J. Rousseau élabore cette définition sur la base des travaux du Conseil international francophone des langues.

¹⁶ Par exemple les politiques du Québec pour la francisation sur son territoire ou les travaux contre les anglicismes en France (Humbley, 2001, p. 101).

résoudre ». Comme nous le verrons, les socioterminologues seront particulièrement intéressés aux pratiques aménagistes.

M.T. Cabré (1998 [1992], p. 43) identifie plusieurs axes autour desquels s'est organisée la normalisation internationale : l'axe centre et nord-européen dont le principal représentant est le Centre international d'information pour la terminologie (Infoterm), fondé à l'Unesco en 1971 avec la collaboration de l'Institut autrichien de normalisation ; l'axe des institutions nationales et internationales multilingues, parmi lesquels M.T. Cabré cite le Canada, les Nations Unies et l'Union européenne ; et l'axe des organismes gouvernementaux qui fait référence surtout aux politiques linguistiques du Québec destinées à promouvoir le français. Parmi cet ensemble, notre étude concerne surtout les institutions nationales et l'Union européenne.

Les institutions, notamment celles de l'Union européenne, sont particulièrement concernées par les processus de normalisation. Le souci d'harmoniser la terminologie, typiquement juridique, dans un cadre multilingue, conduit les acteurs institutionnels à privilégier l'univocité du terme et à réduire la présence d'autres formes linguistiques telles que les synonymes et les variations.

Les normalisations institutionnelles répondent premièrement au besoin concret de devoir traduire et fournir des termes multilingues, notamment néologiques, qui puissent circuler à l'international et qui soient dépourvus d'ambiguïté. En effet, « la nécessité de disposer de répertoires multilingues est devenue incontournable pour des instances aussi différentes que les experts scientifiques, les entreprises travaillant à l'international [...], les décideurs politiques qui travaillent dans les organisations internationales et transnationales » (Raus, 2013, p. 7). Toutefois, les critères de normalisation soulèvent encore plusieurs questions, à partir du moment où les institutions jouent un rôle dans la diffusion des termes. À titre d'exemple, L. Depecker explique dans une interview en 2016 au Parlement européen qu'il s'agit, parfois, de mener une bataille afin d'intégrer, dans les choix terminologiques, la « question de l'humanisme » :

[...] le terme porte avec lui une conception, une manière de voir les choses et le monde. Nous traitions il y a peu de temps, dans le cadre du drame migratoire actuel, du terme *hot spot*. Cela, au sein du collège d'experts de terminologie du ministère des Affaires étrangères. Nous avons retenu, encore provisoirement, *centre d'accueil*, - qui était d'ailleurs le choix de Manuel Valls dans un de ses discours sur le sujet - ; voire, pour plus de précision, *centre d'accueil et*

d'enregistrement ou *centre d'accueil et d'orientation*. On voit bien qu'on ne dit pas tout à fait la même chose à chaque fois. En tout cas, nous nous sommes battus pour qu'on ne dise pas *centre de tri* ou *centre de sélection*, comme l'évoquaient certaines coupures de presse. Nous devons intégrer dans nos choix la question de l'humanisme, idée majeure d'un pays comme le nôtre.

[Depecker, 2016, s.p.]

L'emploi de la dénomination n'est donc pas neutre et doit impliquer un sens de responsabilité. Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet qui concerne notre recherche au premier chef.

Enfin, nous remarquons que l'un des champs particulièrement concernés par la normalisation et par la démarche onomasiologique est la néologie terminologique¹⁷. La néologie est « reconnue depuis longtemps comme composante essentielle de la terminologie » (Humbley, 2011, p. 51)¹⁸. Il suffit de constater que l'institution normalisatrice française, La Commission d'enrichissement de la langue française¹⁹, se pose comme objectif principal la création de termes nouveaux :

Le dispositif d'enrichissement de la langue française a pour mission première de créer des termes et expressions nouveaux afin de combler les lacunes de notre vocabulaire et de désigner en français les concepts et réalités qui apparaissent sous des appellations étrangères.

[Site du Ministère de la Culture français²⁰]

Toutefois, les normes ISO avertissent qu'avant d'implanter un *néoterme*, la normalisation doit rendre compte des dénominations déjà existantes :

¹⁷ Sur la néologie terminologique, nous signalons l'ouvrage récente de J. Humbley (2018a).

¹⁸ On rappelle que la revue « Neologica », dirigée par Jean-François Sablayrolles et John Humbley et publiée aux éditions Classiques Garnier est entièrement dédiée à la néologie terminologique.

¹⁹ Il est d'ailleurs significatif que cette Commission s'appelait Commission générale de terminologie et de néologie jusqu'en 2015.

²⁰ Le site est disponible via le lien suivant : < <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Enrichissement-de-la-langue-francaise/Le-dispositif> >.

Dans le cadre d'une terminologie normalisée, il est souhaitable qu'un terme soit attribué à un seul concept. Avant de créer un néoterme, il est nécessaire de déterminer s'il n'existe pas déjà un terme pour désigner le concept en question. L'usage en vigueur doit être respecté. Il est recommandé de ne remplacer les désignations consacrées et largement employées qu'en cas de raisons impérieuses même si leur mode de formation est critiquable ou leur motivation est faible.

[ISO, 2009, p. 38]

Cette attention à l'« usage en vigueur » a justifié, au fil du temps, plusieurs reproches qui ont été adressés à la théorie classique de la terminologie. En effet, la démarche onomasiologique adoptée par E. Wüster peut être utile à l'expert pour nommer un nouveau concept, mais elle ne décrit pas tout à fait le travail des terminologues et des linguistes qui souvent repèrent les termes dans le texte et alimentent les glossaires et les banques de données (L'Homme, 2004, p. 30 ; Humbley, 2018a, p. 3).

Avant de passer aux arguments des détracteurs de la théorie classique, il est bon de souligner encore une fois qu'à l'époque pionnière de E. Wüster, la dimension textuelle et discursive du terme n'était pas prise en compte. Comme l'explique J. Humbley (2018b, p. 73), son but était différent ; il s'efforçait d'anticiper « les besoins d'utilisateurs bien identifiées » qui s'intéressaient au « choix de dénomination retenue par les différentes autorités, dont les instances de normalisation ». Cela ne veut pas dire que le fondateur de la terminologie n'était pas un connaisseur « des fluctuations enregistrées lors des efforts terminologiques » (Candel, 2004, p. 30) et donc de certains aspects langagiers tels que la variation. E. Wüster est considéré comme le père fondateur de la terminologie et c'est à partir de ses théories que la discipline se développe par la suite.

2.2 LES APPROCHES DESCRIPTIVES ET LA DÉMARCHE SÉMASIOLOGIQUE

Dès les années 1960, nous assistons à un bouleversement de l'approche classique et de la démarche onomasiologique. Cette nouvelle étape de la terminologie est accompagnée d'une infiltration de plus en plus insistante de la linguistique générale et de la linguistique de corpus dans les études terminologiques. Les avancées technologiques, notamment l'extraction automatique ou semi-automatique, de la terminologie ouvrent la voie à un changement de paradigme (Humbley, 2018b, p. 80). Ainsi, l'étude de la variation gagne de l'ampleur et les linguistes ressentent le besoin de devoir décrire le foisonnement

terminologique qui ressort du traitement automatique des textes (Humbley, 2018b, p. 80). Comme l'explique M.T. Cabré (2018, p. 33), « ce qui prévalait au début de la terminologie était d'établir, de fixer la forme qu'il convenait d'utiliser ; ce qui importe à cette étape est de connaître ce qui est utilisé pour pouvoir après estimer sa congruence et sa précision ». La procédure qu'entreprennent les détracteurs de la théorie classique repose sur une démarche contraire à celle adoptée par E. Wüster, qualifiée de *sémasiologique* : il faut passer d'abord par la dénomination avant d'arriver au concept. Si l'approche onomasiologique a pour horizon d'estomper l'existence des variations dénominatives, la démarche en question remet au centre du débat la pluralité de dénominations qui peuvent être conférées à un concept.

En même temps, la création des bases de données terminologiques change la conception de la pratique wüsterienne et encourage à définir le rôle du terminologue, expert de son domaine d'étude, et du linguiste dans le travail terminologique (Zanola, 2018, p. 27). Ce détour par la linguistique engendre toute une série de recherches qui font émerger la dimension discursive de la terminologie. Ces réflexions, comme nous le verrons, tendent à nuancer la distinction entre *terme* et *mot*. Si le *terme* fait partie de la langue, alors il se différencie du *mot* seulement par le fait de rentrer dans un domaine de spécialité. Si, par exemple, le terme se veut dénotatif, il est aussi vrai qu'« un sens connotatif peut fort bien s'attacher à un terme au fur et à mesure des usages en discours, comme à un mot » (Thoiron & Béjoint, 2010, p. 109). Le contexte et la communauté linguistiques exercent donc une force performative sur les mots comme sur les termes. Philippe Thoiron et Henri Béjoint expliquent à ce propos que :

La différence entre le terme et le mot est dans le fait que dans le cas du terme un contrôle identifiable s'exerce sur le sens, de manière plus ou moins rigoureuse selon les langues, les domaines et les époques. Ce contrôle, émanant d'un individu ou d'un groupe, relayé par une communauté plus ou moins large, permet à chaque fois que le terme s'éloigne du sens communément admis de le ramener dans le droit chemin ou de s'entendre sur une évolution.

[Thoiron & Béjoint, 2010, p. 108]

Le type de « contrôle » évoqué par les auteurs dépend du contexte qui est donc le responsable de la « nature dynamique des termes » (Altmanova, Centrella, & Russo, 2018, p. 18).

Concernant l'opposition *mot-terme*, il faut souligner l'apport de la lexicologie et tout

particulièrement de Marie-Françoise Mortureux qui est mentionnée à plusieurs reprises dans des études sur la terminologie (Candel, 2005 ; Raus, 2013 ; Humbley, 2018b). Pour cette chercheuse, il existe une interaction entre la langue de spécialité et le discours. En effet, c'est par l'énonciation, qui impose au locuteur d'orienter son choix, que le mot se transforme en terme (Mortureux, 2008, p. 113). Il est donc indispensable de relier les deux dimensions, celle de la langue²¹ et celle du discours, car c'est justement dans la conversion de l'une à l'autre que s'exprime le sens. Selon M. F. Mortureux :

On observe la variété dans les discours, mais on a besoin d'un code commun à tous les locuteurs (la langue) pour assurer la communication et fonder l'existence d'une communauté linguistique [...]. *A contrario*, la dilution de la langue, et l'effacement des contraintes établies mettrait en péril l'interprétation des discours ; si tout est également possible, plus rien n'est significatif [...]. Et cette remarque concerne la majorité des discours : d'une façon générale, c'est parce qu'il y a des différences nettes entre les mots, entre leurs significations, que l'emploi de tel ou tel mot, de préférence à un autre, fait sens.

[Mortureux, 2008, p. 119]

Les approches qui se développent sur la base de la démarche sémasiologique et de l'idée de continuité entre *terme* et *mot* sont nombreuses et nous ne pourrions toutes les mentionner ici. Nous avons donc décidé de décrire celles qui ont joué un rôle majeur dans le développement des approches discursives, en lien avec l'objectif de cette thèse.

2.2.1 LA SOCIOTERMINOLOGIE ET L'APPROCHE SOCIOCOGNITIVE

Bien que les premiers à esquisser les bases de la socioterminologie soient principalement Louis Guilbert et Alain Rey dans les années 1970, c'est surtout dans les années 1980 que cette approche prend de l'ampleur, sous les théorisations de Jean-Claude Boulanger, Pierre Lerat, Monique Slodzian et Yves Gambier (Gaudin, 2003, pp. 11-12). Par

²¹ Néanmoins, il convient de rapporter l'observation de J. Humbley selon laquelle la langue, au sens de M.F. Mortureux, est de nature lexicologique. En effet, le sens de *langue* en terminologie est plus large et englobe d'autres codes sémiotiques tels que les graphiques et les symboles (Humbley, 2018b, p. 70).

la suite, les études de François Gaudin et de l'École de Rouen, fondée par Louis Guilbert, impulseront le développement de cette branche de la terminologie.

La socioterminologie témoigne de la nécessité de reconsidérer les actions d'intervention normalisatrice par l'étude de la circulation des termes en synchronie et en diachronie. Pour les socioterminologues, il est indispensable d'observer les situations réelles d'usage et de production des termes. Comme l'expliquait J.-C. Boulanger (1995, p. 196), « la reconsidération du processus de prescription a mis en évidence [...] l'obligation de tenir compte de l'existence de l'usage réel [...] qui a entraîné dans son sillage une revue des attitudes à l'égard de la synonymie, et sa remobilisation au service de l'onomasiologie ». Autrement dit, ce propos s'inscrit dans la volonté de dépasser l'époque de la démarche onomasiologique en faveur d'une recherche qui prenne en compte l'observation du terme dans le terrain d'usage. Il est bon de rappeler que la socioterminologie apparaît dans le contexte des politiques d'aménagement linguistique (Rousseau, 2013, p. 52) qui trouve dans cette approche de nouvelles méthodes orientées vers la diversité des pratiques langagières. J.-C. Boulanger, en 1995, écrivait, d'autre part, que la socioterminologie vivait depuis longtemps « en filigrane dans le concept même d'aménagement linguistique » (Boulanger, 1995, p. 195). Ainsi les critères de normalisation sont reconsidérés sous l'angle de ce que les socioterminologues appellent la *normaison*, à savoir un processus « non interventionniste » (Cabré, 1998 [1992], p. 244) selon lequel ce sont les pratiques langagières qui expliquent la formation du terme.

Ce qui nous intéresse tout particulièrement de cette approche, c'est la revendication de la dimension discursive du terme qui permet de relier sa conceptualisation aux conditions de production. Les variations langagières dépendent donc du contexte dans lesquelles elles sont élaborées. François Gaudin explique :

[La socioterminologie] possède une dimension sociocritique, comme toute sémantique du discours, dans la mesure où elle relie la production de sens des termes avec les conditions de leur apparition. La circulation des termes est envisagée sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts.

[Gaudin, 2005, p. 81]

Les termes sont donc des « signes linguistiques » qui ne peuvent plus être envisagés sous l'angle d'un processus de classification. Ces théorisations puisent également dans le modèle glottopolitique proposé dans les années 1980 par Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986) et poursuivi surtout par L. Depecker (Gaudin, 2005, p. 83). Selon ce modèle, il faut neutraliser l'opposition entre langue, parole et discours et considérer la pluralité d'interventions qui surviennent dans l'usage d'un terme. Il s'agit donc d'« englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique » (Guespin & Marcellesi, 1986, p. 5).

L. Depecker continue dans cette direction et affirme que le terme est un « signe vivant » qui reste « soumis à un vie en contexte » (Depecker, 2002, p. 78) et donc aux variations de la langue et du discours. Nous constatons que la différence entre le *mot* et le *terme*, qui avait été introduite lors de premières théories terminologiques, s'estompe. Les termes partagent des caractéristiques avec les mots, par exemple, ils tendent à la polysémie lorsqu'ils émergent dans le discours (Thoiron & Béjoint, 2010, p. 107). Pour F. Gaudin, (2003, p.52) le terme se distingue du mot seulement parce qu'il rentre dans des « réseaux linguistiques relativement figés qui se sédimentent pour des raisons d'économie cognitive », mais il peut aussi se libérer de son domaine de spécialité et donc partager les spécificités des mots de la langue.

L'aspect cognitif du terme est relevé particulièrement par l'approche sociocognitive, qui rejoint les propos des théories de la socioterminologie. La principale représentante de ce courant est Rita Temmerman qui critique la démarche onomasiologique par une réflexion qui puise dans la théorie du prototype des sciences cognitives. Pour R. Temmerman, le point de départ du travail terminologique n'est pas le concept, mais des unités de connaissances (qu'elle appelle *units of understanding*) qui sont appréhendées dans le discours (Célio Conceição, 2005, p. 67). Elle précise :

The terminographer should be trained to start from units of understanding, which can only be discovered by terminographers as soon as they exist in language, i.e. as soon as there is a term or description to communicate the unit of understanding in language.

[Temmerman, 2000, pp. 454-455]

Avec ses théories, R. Temmerman « préconise la prise en compte de la dimension diachronique et sociale du terme » (L'Homme, 2004, p. 24). Ainsi la terminologie

diachronique et l'observation des aspects cognitifs liés à la conceptualisation du terme peuvent expliquer le choix d'une dénomination. En outre, les travaux de R. Temmerman ont été fondamentaux pour les études en terminologie sur la métaphore et la néologie terminologique dans la mesure où ils « permettent de postuler un modèle de créativité terminologique qui dépasse la typologie des résultats langagiers observés » (Humbley, 2018a, p. 194). Ce postulat permet de placer le discours, y compris la typologie et le genre discursif, au centre de la réflexion terminologique, comme l'ont fait récemment, par exemple, Matthieu Bach et Albin Wagener (2019) dans leur étude sur la construction de l'architecture conceptuelle d'une langue-culture dans le domaine socio-économique du vin. Enfin, nous constatons que, dans les approches socioterminologique et sociocognitive, la terminologie va à la rencontre de la linguistique générale et la linguistique de corpus. Comme le dit F. Gaudin (2005, pp. 80-81), la première permet de « repenser le statut du terme comme signe et de questionner le lien entre termes et référents » tandis que la deuxième « impose une réforme des méthodes et des conceptions en raison du développement de la gestion informatisée des écrits et de l'apparition de nouveaux outils langagiers ». Ce double intérêt se confirme dans plusieurs approches qui, à partir des années 1980, ne peuvent plus se passer de la dimension textuelle des termes et des variations qui surgissent des études sur les corpus.

2.2.2 L'APPROCHE TEXTUELLE

La terminologie, appelée « textuelle » pour la première fois par Didier Bourigault et Monique Slodzian (1999), émerge au moment du développement de la linguistique de corpus (Condamines, 2005, p. 36). Les représentants de cette approche prônent pour un renouveau des techniques théoriques et méthodologiques de la terminologie par le moyen des techniques de la linguistique de corpus. D. Bourigault et M. Slodzian (1999) précisent :

L'actualité de la question terminologique au travers des changements intervenus en termes d'échelle et de rythme de production, ainsi que l'ampleur des besoins, appellent un renouveau théorique et méthodologique. En permettant d'aborder systématiquement l'étude des pratiques textuelles réelles, la linguistique de corpus, avec ses techniques et ses outils, donne accès aux expressions linguistiques concrètes d'où il sera possible de faire émerger, puis de normaliser les termes pertinents.

[Bourigault & Slodzian, 1999, p. 32]

Au contraire de la démarche onomasiologique, cette approche place au centre de l'étude les pratiques textuelles. D. Bourigault et M. Slodzian insistent sur la nécessité de séparer les enjeux de l'aménagement linguistique, d'ordre normatif, du travail terminologique qui se veut de nature descriptive. Dans cette approche, il est indispensable de commencer par l'analyse du texte produit, car celui-ci est le lieu où la communauté d'experts partage ses connaissances (Bourigault & Slodzian, 1999, p. 30 et 32). À partir de ces principes, l'étude terminologique passe par le comptage des occurrences des termes dans des corpus qui peuvent être monolingues, bilingues ou multilingues²². Les outils informatiques permettent d'effectuer des analyses variées, telles que l'extraction automatique des candidats termes ou le calcul des co-occurrences, sur une grande quantité de données. Nous constatons que ces analyses de type linguistique, qui partent du texte, font émerger la dimension discursive du terme. C'est ce que précise Anne Condamines (2005, p. 43) : « Il s'agit de passer d'une représentation discursive, syntaxique et linéaire à une représentation spatiale et iconique dans laquelle subsistent des éléments de la représentation discursive ». La linguistique de corpus permet donc d'ancrer la réflexion terminologique dans le texte et dans le discours. Les variations langagières qui surgissent du corpus représentent le départ du travail sémasiologique. Gérard Petit (2001, p. 71) remarque alors que « la distinction entre terme et mot ne se justifie plus », car « hormis l'inscription domaniale rien ne distingue plus le terme du lexème ».

Enfin, le lien entre la terminologie textuelle et l'informatique se manifeste également par la création, en 1994, du groupe de recherche *Terminologie et intelligence artificielle* fondé par D. Bourigault et A. Condamines. Au-delà des techniques informatiques, l'ingénierie des connaissances a introduit dans la terminologie un concept qui a été exploité surtout par Christophe Roche et qui intéresse le travail terminologique actuel : l'ontologie. Nous reviendrons sur cette notion au paragraphe 2.3.1.

La socioterminologie et la terminologie textuelle en tout cas nous montrent que la discipline est désormais « absorbée » par la linguistique. Comme l'explique J. Humbley (2018b, p. 78),

²² Voir, par exemple, parmi les études les plus récentes en terminologie textuelle Paolo Frassi et Marianna Lisi (2018). Dans cet article, les auteurs observent l'aspect lexical du champ sémantique de l'« alimentation » et de la « nutrition » à partir du dépouillement des textes.

c'est la publication du manuel de M.T. Cabré en 1992 qui consacre le tournant linguistique de la terminologie.

2.2.3 L'APPROCHE COMMUNICATIVE

Dans son ouvrage phare²³, M. T. Cabré inscrit la terminologie dans le cadre de la linguistique.

Néanmoins, elle précise que la terminologie ne peut pas être considérée comme une branche de la linguistique, mais plutôt comme un « domaine interdisciplinaire dont les mots spécialisés de la langue naturelle constituent l'objet d'étude premier » (Cabré, 1998 [1992], p. 71). Son approche aborde la genèse du terme sous différentes perspectives : cognitive, linguistique et communicationnelle ou socio-pragmatique. L'aspect cognitif ne relève pas de la dimension linguistique, mais est lié à celle-ci, le plan linguistique concerne sa forme et son sens et, enfin, l'aspect socio-pragmatique atteste les variations langagières (Cabré, 2018, pp. 33-34).

L'importance de l'apport de M. T. Cabré pour notre étude réside dans le fait qu'elle propose, comme les socioterminologues, de nuancer la différence entre le *mot* et le *terme*. L'usage des unités lexicales dans le discours spécialisé « est la condition pragmatique minimale qui confirme son statut de terme » (Cabré, 2012, p. 9). Autrement dit, la condition des termes se concrétise lorsqu'un mot est engagé dans un discours spécialisé. À ce sujet, le concept de *terminologicit * exprime pour M.T. Cabré la « valeur associée aux unités du lexique qui est activée dans le discours ». (Cabré, 2018, p. 34). Il s'ensuit que toutes les unités lexicales peuvent potentiellement rentrer dans un processus, appelé par l'autrice, de *terminologisation* lorsqu'elles sont utilisées dans un discours spécialisé. M.T Cabré pr ne pour une « r insertion des termes dans le cadre des langues » qui doivent  tre « int gr s dans l'ensemble du lexique » (2012, p. 9).

Le travail de M. T. Cabré joue  galement un r le de premier plan dans le d veloppement de l'une des th matiques majeures de la terminologie moderne : la variation terminologique. Le d tour linguistique de la terminologie montre que « la plupart des concepts se manifestent

²³ *La terminologia. La teoria, els m todes, les aplicacions*, publi  pour la premi re fois   Barcelone en 1992 et traduit en fran ais par Monique C. Cormier et John Humbley en 1993 et 1998.

sur le plan linguistique à travers une multiplicité de dénominations » (Freixa Aymerich, Fernández Silva, & Cabré, 2008, p. 737), ce qui nie la biunivocité de la théorie classique de E. Wüster. J. Humbley (2018b, p. 79) rappelle que la variation, dans l'optique classique de Wüster, était un phénomène qui existait, mais « qu'il fallait maîtriser, sinon éliminer » (2018, p. 79) afin de systématiser les connaissances. Or, si le terminologue, au sens de la terminologie classique, cherche à délimiter un terme qui puisse être univoque et qui puisse décrire un produit, ce scénario change dès lors que la terminologie est considérée comme « une manifestation linguistique » (Humbley, 2018b, p. 80).

À ce propos, M.T. Cabré suggère d'aborder les termes par leur dimension multiple. Elle propose un modèle qui prenne en compte ce qu'elle appelle la « polyédricité » des termes. Les termes ont plusieurs facettes qu'il faut analyser sous les perspectives de l'approche communicationnelle (cognitive, linguistique et socio-pragmatique). Par conséquent, bien que le concept se rapporte à un seul objet de la réalité, lorsqu'il se matérialise « dans des unités terminologiques concrètes, [il] pourrait donner lieu à des variantes dénominatives diverses » (Freixa Aymerich, Fernández Silva, & Cabré, 2008, p. 732). Autrement dit, M.T. Cabré ne nie pas la spécificité des termes, mais elle reconnaît leur nature mouvante.

Les réflexions sur la variation terminologique sont aujourd'hui nombreuses²⁴. Ce qui concerne surtout la présente étude découle du fait que la variation peut être inconsciente ou « entrer dans des stratégies discursives » (Humbley, 2018b, p. 80) qui peuvent servir, par exemple, à des fins commerciales²⁵ ou médiatiques²⁶. À ce sujet, nous citons également les travaux de Mojca Pecman (2014, 2018), dans lesquels l'auteure explique que la tendance à la variation, qui généralement est l'indice de l'instabilité d'un terme, « n'est qu'apparente, ou plus exactement qu'elle est intentionnelle » (Pecman, 2018, p. 175). À partir de ces constats, M. Pecman montre que les variations peuvent exercer des fonctions dites

²⁴ Voir sur le sujet l'ouvrage collectif édité par Patrick Drouin, Aline Francœur, John Humbley et Aurélie Picton (2017).

²⁵ Voir par exemple l'article de Maria Francesca Bonadonna (2018) dans lequel l'autrice remarque que certaines dénominations vestimentaires sont utilisées pour solliciter l'achat des vêtements.

²⁶ Voir par exemple l'article de Francesca De Cesare (2018). Dans le contexte de la crise en Grèce, l'autrice montre comment certaines variations terminologiques sont utilisées dans les journaux *El País* et *l'Expansión* afin de mettre l'accent sur certaines informations.

rhétoriques ou cognitives qui visent, dans le premier cas, à appuyer l'argumentation de l'énonciateur, et, dans le deuxième, à expliciter un concept peu transparent. Ces variations peuvent ainsi passer par des « micro-définitions » (Pecman, 2014, pp. 18-19 ; Pecman, 2018, p. 113 et 180), qui visent à clarifier le concept d'un terme complexe par un processus²⁷ d'explicitation des relations syntaxico-sémantiques des constituants du terme. Grâce à des analyses lexicales et discursives, l'auteure parvient à montrer que la variation peut être un outil linguistique qui permet aux énonciateurs d'élargir et d'approfondir les connaissances d'un domaine terminologique. Les positionnements théoriques de M. Pecman non seulement accordent à la variation une place centrale dans la recherche terminologique, mais ils la revalorisent en tant qu'élément de désambiguïsation des termes, ce qui s'oppose aux affirmations des détracteurs de l'approche onomasiologique selon lesquels il faut réduire la présence des variations pour faciliter la compréhension d'un concept. Aux fins de notre étude, il est intéressant de souligner la convergence que M. Pecman opère entre terminologie et discours : en effet, les variations terminologiques sont strictement liées au contexte, aux intentions et aux impératifs des énonciateurs, ces impératifs consistant dans le fait d'« attirer le regard du lecteur sur l'élément novateur de la recherche » (Pecman 2018, p. 175).

Nous allons maintenant aborder une nouvelle section qui concerne des approches qui ont tenté de réévaluer les apports de la démarche onomasiologique.

2.3 VERS UNE RÉCONCILIATION DE L'ONOMASIOLOGIE ET DE LA SÉMASIOLOGIE

Dans les dernières années, l'opposition qui a caractérisé les approches descriptives contraires à la démarche onomasiologique a commencé à s'atténuer. À ce propos, nous pouvons citer les travaux de J. Humbley (2004 ; 2018a) et de D. Candel (2004), qui réévaluent l'approche onomasiologique et les démarches « mixtes » notamment pour les analyses qui concernent la terminologie diachronique ou la néologie. Pareillement, au Québec, Emmanuel Aito et Chidi Igwe se posent l'objectif de théoriser la complémentarité des deux démarches. Cette volonté naît de la conviction que la terminologie est une « activité dynamique, plutôt qu'un état inébranlable », ce qui invite à « l'appréhender par sa nature

²⁷ Appelé de « déballage » par M. Pecman et aussi par Humbley (2016, 2009). Ce terme évoque le concept de « *unpacked* » proposé par Michael A.K. Halliday (1998, cité par Pecman, 2018, p. 115).

multidimensionnelle » (Aito & Igwe, 2011, p. 4). Les auteurs invitent à adopter une approche « mixte » (onomasiologique et sémasiologique à la fois) « pour mieux cerner le processus de la construction de sens en même temps que celui de la construction morphologique » (Aito & Igwe, 2011, p. 21).

D'autres approches invitent plus spécifiquement à ne pas nier la démarche de la théorie classique. P. Thoiron et H. Béjoint (2010, p. 109), par exemple, proposent de distinguer le *terme étiquette* et le *terme de discours* : « Par *terme étiquette*²⁸, nous voulons dire celui qui est utilisé exclusivement à des fins d'identification et de classification. [...] Le terme de discours est au contraire celui qui est utilisé dans les différentes manifestations du discours des spécialistes du domaine ». L'univocité onomasiologique des termes n'est pas rejetée, mais elle reste liée aux exigences de normalisation et au besoin de faciliter une communication sans ambiguïtés. Parmi celles-ci nous citons l'ontoterminologie qui s'appuie sur les découvertes de l'intelligence artificielle et tout particulièrement de l'ingénierie des connaissances.

2.3.1 L'ONTOTERMINOLOGIE

La notion d'ontologie désigne les représentations formelles entre concepts, et leurs relations « décrivant une réalité partagée par une communauté de pratique » (Roche, 2007, p. 9). Les apports de l'ontologie, déjà annoncés par E. Wüster, sont particulièrement exploités par Christophe Roche, qui ressent le besoin de cerner la dimension conceptuelle du terme. À cette fin, il propose la notion d'*ontoterminologie* qui intègre dans les études terminologiques la notion d'*ontologie*.

Par l'emploi de méthodes computationnelles, l'auteur parvient à distinguer la dimension conceptuelle du terme et invoque le besoin de s'accorder sur la nature d'un objet au-delà de sa perception. Ainsi, cet ancrage dans l'ontologie permet de « 'sortir' de la langue naturelle et de garantir certaines propriétés comme la cohérence, le partage et parfois le consensus » (Roche, 2007, p. 8). Cette approche se penche sur un aspect qui retient notre attention. Le fait de cerner la dimension conceptuelle permet de « libérer » la dénomination, qui ne renvoie pas toujours au terme normalisé (Roche, 2007, p. 10). Si l'usage d'une dénomination

²⁸ En italiques dans le texte original.

donnée crée un écart par rapport à sa conceptualisation, l'étude du processus qui le justifie aide à comprendre les raisons qui motivent son emploi. Ces observations révèlent les *positionnements* et les *points de vue* des instances énonciatrices. Nous reviendrons sur ces notions dans la suite de notre travail (voir paragraphe 3.3). Ce besoin de cerner l'aspect conceptuel du terme découle, du moins en partie, de l'impératif de cerner la terminologie en tant que discipline. En effet, si d'une part l'irruption de la linguistique dans la terminologie ouvre la voie aux approches descriptives, d'autre part, elle risque d'ébranler son statut de science autonome. À ce propos, C. Roche se demande :

Mais peut-on réduire la terminologie à une branche de la linguistique et oublier sa dimension conceptuelle ? [...] Cependant, on ne peut comprendre un discours (écrit ou oral) que dans la mesure où l'on partage une même culture. Ainsi, la compréhension de figures de rhétorique, telles que l'ellipse ou la métonymie fréquentes dans les documents scientifiques et techniques, nécessite que les locuteurs s'accordent sur un même extralinguistique qui par définition n'appartient pas à la langue. Cette culture commune, cet extralinguistique, ne constituerait-il pas le cœur même de la terminologie ?

[Roche, 2007, p. 2]

La reconnaissance pleine et entière de la discipline passe par la mise à distance de la dimension discursive. L'« extralinguistique » de C. Roche évoque la nécessité d'un travail conceptuel qui ne peut se produire qu'à partir de l'ontologie. L'ontoterminologie sépare d'une part, le travail terminologique et conceptuel, et de l'autre, la dimension discursive du terme. Pour aller plus loin, en 2007, L. Depecker et C. Roche distinguent les ontologies dites *lexicales* et les ontologies dites *conceptuelles*. Selon ces auteurs, les ontologies lexicales « sont principalement véhiculées par les documents scientifiques ou techniques [...]. C'est là ce que dégage essentiellement l'analyse du discours » (Depecker & Roche, 2007, p. 112), tandis que les ontologies conceptuelles relèvent de la dimension extralinguistique et formelle que nous avons déjà mentionnée. Les auteurs reconnaissent donc l'existence de deux démarches qui pourtant, restent séparées.

C. Roche n'est pas le seul mettre en avant les inconvénients de l'incursion de la linguistique et de la linguistique de corpus dans la terminologie. Plusieurs chercheurs.euses ont constaté que le rapprochement entre la terminologie et, surtout, les outils informatiques ont orienté les réflexions sur les termes vers le traitement automatique et l'analyse quantitative. R. Raus précise :

Le ralliement entre terminologie et linguistique, en effet, semble avoir détourné la première non seulement de la traduction (Humbley 2011b), mais également du discours, au sens de l'AD française, et cela malgré la volonté de certains chercheurs de poser ce dernier comme central (cf. Gaudin, *supra*).

[Raus, 2013, p. 16]

Une autre démarche « mixte » qui propose de dépasser les oppositions *terme-mot*, *langue-discours*, *onomasiologique-sémasiologique* est l'approche discursive d'« archive » de R. Raus (2013). Cette approche nous intéresse particulièrement pour deux raisons : premièrement elle observe les variantes dénotatives dans le cadre d'une terminologie internationale multilingue. Comme nous le verrons, bien que les variantes émergent du texte et du discours, le travail normalisateur des institutions européennes peut dynamiser ou affaiblir la circulation des termes. Le va-et-vient entre l'onomasiologie et la sémasiologie, la langue et le discours, permet donc d'interpréter les stratégies énonciatives et l'idéologie sous-jacente qui favorisent ou estompent la circulation d'une dénomination. Deuxièmement, cette approche s'appuie sur la notion d'« archive » forgée par Michael Foucault et plus généralement sur les apports de l'ADF. L'intérêt que nous portons à l'ancrage de l'approche d'« archive » dans l'ADF, nous invite à la développer davantage dans le prochain paragraphe.

2.3.2 L'APPROCHE D'« ARCHIVE »

L'approche d'« archive » de la terminologie, telle qu'elle est décrite par R. Raus (2013), est redevable des approches textuelles et discursives que nous avons mentionnées. Toutefois, le point d'ancrage de cette démarche est à rechercher dans l'École française de l'analyse du discours (ADF). La dénomination utilisée par R. Raus d'« archive », ou aussi « archéologique », fait référence tout particulièrement aux théorisations formulées par M. Foucault dans son ouvrage *l'Archéologie du savoir* (2008 [1969]), qui joueront un rôle de premier ordre dans l'ADF. L'archive est définie par M. Foucault comme « la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers » (Foucault, 2008 [1969], p. 177). En d'autres termes, le discours, qui se base sur des rapports de pouvoir, possède un ordre qui existe avant la langue ou le travail documentaire et historique :

Entre la *langue* qui définit le système de construction des phrases possibles, et le *corpus* qui recueille passivement les paroles prononcées, l'archive définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation.

[Foucault, 2008 [1969], p. 178]

Le travail « archéologique » vise donc à décrire ce qui a été dit dans une culture donnée. Il ne s'agit pas d'un travail de collecte et d'analyse de traces matérielles, mais plutôt de l'observation de ce qui régit les énoncés dans une société. Selon les termes de M. Foucault en 1969 à *France Culture*, le mot *archéologie* n'évoque pas la « fouille dans la terre ». C'est la « description de cette masse extraordinairement vaste, complexe, de choses qui ont été dites dans une culture » (Foucault, 1969).

La notion d'*archive* a été reprise et partiellement transformée par plusieurs analystes et historiens du discours, notamment Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier et Régine Robin (1994) et Dominique Maingueneau (1991). Pour ces auteurs, il est indispensable de réintroduire la centralité de la langue dans la démarche archéologique. En effet, chez M. Foucault, les énoncés qui caractérisent l'archive relèvent d'une dimension qui n'est pas linguistique. L'analyse archéologique du philosophe, qui vise à décrire l'histoire de la pensée d'une société, exclut l'analyse linguistique (Collinot, 2002, p. 54) et se tourne davantage vers une critique sociale et historique des institutions et des formes du pouvoir. L'énoncé est donc « *perçu dans sa pure évènementialité, hors de ses formes de langue*²⁹ » (Collinot, 2002, p. 59). La thèse de Foucault ouvre le chemin à plusieurs notions qui seront développées ensuite au sein de l'ADF et qui viseront à désigner les entités extralinguistiques qui entourent l'émergence ou la répétition d'un énoncé sur le plan linguistique et historique. Nous pouvons citer, à ce propos, les notions de *mémoire discursive* (Courtine, 1991), de *mémoire interdiscursive* (Moirand, 2004) sur lesquelles nous reviendrons dans la suite de notre travail.

Nous pourrions affirmer que les chercheurs.euses en ADF à la fois reprennent et s'éloignent de la notion d'*archive*. D. Maingueneau, par exemple, reprend cette notion en faveur d'une analyse du discours qui s'intéresse en priorité aux discours idéologiques (Sarfati, 2019, pp. 57-58) et qui place l'énonciation et la subjectivité au centre de la recherche. Selon ses

²⁹ En italiques dans le texte original.

termes, « (l)'étude de l'archive joue ainsi un rôle comparable à celle du mythe pour les sociétés primitives. Pour l'AD comme pour le mythologue il s'agit de considérer des positions énonciatives qui nouent un fonctionnement textuel à la construction de l'identité et à la préservation d'un groupe » (Maingueneau, 1993, s.p.). Le fait qu'une archive soit oubliée ou réitérée ne dépend pas seulement d'un facteur extralinguistique. En d'autres termes, la circulation de l'énoncé dépendra de son statut à l'intérieur des textes et, par-là, de la légitimation qui s'ensuit.

La démarche entamée par R. Raus repose sur les principes que nous avons décrits. Le recours à l'*archive* dans des études terminologiques s'explique par une volonté de déterminer les « conditions qui permettent au discours de se matérialiser sous des formes précises à un moment et dans un contexte spécifiques » (Raus, 2013, p.18). Cette approche insiste sur la nécessité d'étudier de près les raisons qui justifient l'adoption de telle ou telle variante dénomminative, ce qui privilégie une démarche qualitative tout en l'intégrant aux méthodes de la linguistique de corpus. Si les outils informatiques permettent de retracer plusieurs phénomènes, tels que l'émergence d'un terme ou les récurrences, le travail d'archive se profile comme une perspective d'étude « consciente » de la terminologie. Le fait d'analyser un discours *autorisé* (Maingueneau, 1991, p. 22 ; Krieg-Planque & Oger, 2010, p. 92) comporte l'exigence d'observer les mécanismes sur lesquels reposent l'absence ou la répétition de certains termes. Par conséquent, la recherche de l'idéologie politique sous-jacente à l'usage d'une variation dénomminative devient une question centrale. C'est un sujet qui a caractérisé les travaux des analystes du discours politique dès le début³⁰ de l'ADF, mais qui a peu été exploité dans les recherches terminologiques. Pour D. Maingueneau (2010), c'est justement l'exigence de comprendre ce qui se cache à l'« intérieur » du discours politique qui invite les chercheurs.euses à s'intéresser à l'analyse textuelle :

À la différence de nombreux textes, religieux ou littéraires par exemple [...] les textes relevant du discours politique ne sont habituellement lus que pour être mis en relation avec un « extérieur » : conjoncture, situation, circonstances... Il n'est donc pas surprenant que ces textes aient été le corpus emblématique des débuts de l'analyse du discours en France : procéder à une

³⁰ Plus précisément, le premier groupe qui s'est spécialisé dans l'analyse du discours politique est le laboratoire de lexicométrie de l'ENS à Saint-Cloud qui est le fondateur de la revue *Mots. Le Langage du politique* (Maingueneau, 2010, p. 85).

analyse « interne » de textes que l'on était habitué à ne lire que pour leur « extérieur » constituait une sorte de défi et donnait toute sa force à une entreprise qui visait à lire dans les fonctionnements textuels le « travail » de « l'idéologie ».

[Maingueneau, 2010, p. 85]

Bien que, par la suite, cette différence entre un « extérieur » et l'« intérieur » sera nuancée, dans le cadre de l'approche d'« archive », la question de ce qui relève de l'intérieur nous intéresse, puisqu'elle renvoie au souci de comprendre les raisons qui encouragent ou pas à l'utilisation d'un terme.

Pour revenir donc à la terminologie, la démarche d'« archive » peut également fournir des éléments de réponse au foisonnement terminologique qui caractérise plusieurs domaines du savoir à l'époque actuelle. Dans le cas du présent travail, elle fournit des outils d'observation qui permettent d'analyser la production discursive des institutions dans un domaine, comme celui de la sécurité et de la défense qui soulèvent plusieurs questions sociales et politiques. Nous verrons dans le chapitre 2 que la Commission européenne a produit une masse considérable d'actes concernant le terrorisme depuis les attentats à New York en 2001. Ces documents, qui relèvent à la fois des discours institutionnel, juridique et politique, sont rédigés et/ou traduits en plusieurs langues. Le multilinguisme, principe fondateur de l'UE³¹, façonne un contexte linguistique complexe qui nécessite un aménagement terminologique sur les plans européen et national. Pour cette raison, la création de banques terminologiques, notamment la banque *IATE* de l'UE, devient fondamentale pour une communication efficace³². Dans ce contexte, l'analyse « archéologique » invite à réévaluer la normalisation de la terminologie liée aux politiques sécuritaires. Il s'agit, au sens de M. Foucault, de reconfigurer les énoncés par l'étude du sens qu'ils ont acquis dans des discours, différents, et, au sens plus strict de l'ADF, de considérer, par le texte et par la langue, l'idéologie sous-jacente. Nous insistons sur l'aspect multilingue de la démarche d'« archive » et de notre étude, parce que c'est justement l'observation des équivalents et

³¹ Tel qu'il est déclaré aux articles 20 et 24 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à l'article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et au règlement 1/58 portant fixation du régime linguistique de la Communauté Économique Européenne.

³² Néanmoins, nous signalons que David Albert Best et Domenico Cosmai (2018) plaident pour une coordination plus efficace de la terminologie entre les institutions de l'UE.

des variations qui permet de remonter aux positionnements des énonciateurs (Raus, 2013, p. 41).

Nous pouvons en conclure que l'approche terminologique que nous adoptons puise dans les approches descriptives et plus particulièrement dans l'approche d'« archive ». Cet ancrage nous a permis d'appliquer, dans notre étude, plusieurs notions et outils qui relèvent de l'ADF. Avant de nous pencher sur la description de ces notions qui feront l'objet de la deuxième partie du chapitre, nous souhaitons expliquer le type de méthode que nous avons adoptée dans nos analyses : quantitative et qualitative à la fois.

2.4 UNE APPROCHE « MIXTE », QUANTITATIVE ET QUALITATIVE À LA FOIS

L'approche que nous proposons dans notre travail suit une démarche qui repose sur deux étapes complémentaires : quantitative et qualitative. Autrement dit, elle articule l'exploration du corpus par l'outil informatique avec l'étude qualitative des résultats. Bien que le chapitre 2 rentre dans les détails de la construction du corpus et présente les outils de l'analyse quantitative, nous souhaitons fournir dès maintenant quelques éléments concernant l'ancrage de notre démarche. Le travail que nous avons effectué entrecroise l'outil informatique avec une analyse qualitative attentive à la dimension textuelle et discursive des termes. Si le traitement automatique des données est « à la base des développements modernes de la terminologie » (Humbley, 2018b, p. 79), l'analyse du discours « à la française » s'est intéressée dès le début à l'articulation de l'étude qualitative avec la méthode informatique. C'est M. Pêcheux, en premier, qui relie l'analyse du discours au dispositif informatique dans son ouvrage « Analyse automatique du discours » en 1969. Ce linguiste et philosophe, ancré à la fois dans le marxisme d'L. Althusser et dans la psychanalyse de J. Lacan, est considéré, avec J. Dubois, comme le père fondateur de l'ADF. Selon ses premières théorisations, la compréhension du discours offre la possibilité de dévoiler l'idéologie dissimulée par les textes politiques (Maingueneau, 2014, p. 14). Dans cette optique, l'informatique représente « une sorte de garant méthodologique » (Sitri & Barats, 2017, p. 14) qui devient incontournable au moment de défendre les sciences humaines vis-à-vis des sciences dures (Mazière, 2016, p. 89). C'est donc une façon de concrétiser son travail et de protéger le travail intellectuel de la discipline naissante. L'impulsion pour l'informatique imprimée par M. Pêcheux est particulièrement exploitée par le Laboratoire

Lexicométrie et textes politiques de l'ENS de Saint-Cloud (Raus, 2019a, p. 15) qui s'intéresse, dès la fin des années 1960, à l'interaction de l'analyse du discours avec la statistique lexicale. Ce sont justement les principes de la lexicométrie politique que nous avons intégrés à notre étude. Frédérique Sitri et Christine Barats définissent la lexicométrie politique comme suit :

Proche de la statistique lexicale, la lexicométrie s'en différencie par le fait qu'elle s'intéresse non pas aux particularités du style d'un auteur, mais aux régularités d'un discours, en les mettant en relation avec des déterminations idéologiques ou des positionnements sociaux.

[Sitri & Barats, 2017, p. 10]

La lexicométrie s'appuie sur les outils informatiques et s'intéresse à « la 'valeur d'usage' d'un mot dans le discours soit dans la fonction discursive de la répétition d'un mot (ou d'un ensemble de mots), soit dans un sens associatif perceptible à travers les récurrences et les cooccurrences » (Née & Veniard, 2012, p. 19). Le « sens associatif » évoque la prise en compte d'une dimension qui dépasse l'unité lexicale et qui fait donc appel à la syntaxe. C'est J. Dubois, dans les années 1970, qui, le premier, invite à poser le syntagme comme origine de l'analyse (Née & Veniard, 2012, p. 16). Le mot doit être considéré à l'intérieur de l'énoncé qui permet de remonter aux « conditions de production homogènes (le locuteur, l'institution) » (Née & Veniard, 2012, p. 17). Ce sont donc les énoncés, extraits autour d'un mot-pivot, qui précisent le sens d'un discours. Cet aspect prend de l'ampleur dans notre travail dans la mesure où nous utilisons le logiciel lexicométrique *Sketch Engine* qui permet d'effectuer des recherches de type syntaxique (voir chapitre 2, paragraphe 3). En d'autres termes, ce type d'analyse quantitative permet de repérer, par ordre de fréquence, la fonction syntaxique qui caractérise la relation entre la forme recherchée et ses co-occurents privilégiés. Ce procédé, ainsi que les résultats des calculs des co-occurrences, révèlent des relations récurrentes entre les termes que nous pouvons interpréter sous les angles terminologiques et sémantico-discursifs. En ce sens, nous pouvons identifier un point commun à nos deux disciplines d'étude : en terminologie, tout comme dans l'ADF, les liens entre termes/mots représentent un observatoire privilégié. Depuis E. Wüster, les terminologues ont attribué un rôle fondamental aux relations entre termes au point qu'elles sont devenues partie intégrante de l'activité terminologique, dont l'une des visées est justement d'établir la structure d'un système de concepts (ISO, 2009, p. 7). Ainsi, les termes

peuvent entretenir plusieurs types de relations entre eux, relations qui ont été définies, au fil du temps, selon des dénominations diverses, telles que les relations hiérarchiques et associatives, logiques et ontologiques (Wüster, 1976, pp. 54-55, cité par Cabré, 1998 [1992], p. 174). Comme les termes ne sont pas « des unités isolées » (Cabré, 1998 [1992], p. 174), la description des liens qu'ils entretiennent entre eux révèle leur appartenance à un champ conceptuel.

Parallèlement, l'ADF observe les relations lexicales sous l'angle sémantique-discursif et vise donc à reconstruire le sens des mots par le biais de leur interaction. Les relations discursives que les mots établissent entre eux peuvent être, par exemple, de synonymie/antonymie ou d'hyponymie/hyperonymie. Ce qui attire l'attention de l'analyste du discours, c'est que l'observation de celui-ci peut révéler des positionnements des énonciateurs (voir 3.3). Par exemple, Alice Krieg-Planque (2003, pp. 169-184) se penche sur les rapports sémantiques fluctuants qu'entretiennent les dénominations « Musulman » et « Bosniaque » dans le cadre du conflit en Bosnie-Herzégovine (1992-1995). Bien que les deux termes soient porteurs de valeurs spécifiques, ils sont souvent utilisés dans le discours médiatique en tant que synonymes ou dans une relation d'hyponymie, ce qui engendre une confusion entre les concepts et, par conséquent, brouille la compréhension des acteurs du conflit. Nous remarquons que la question de la construction du concept, pour la terminologie, et du sens, pour l'ADF, est au cœur de notre recherche. Et c'est justement la raison pour laquelle nous avons décidé de nous appuyer sur les techniques et les principes théoriques de la lexicométrie. Celle-ci fait partie des courants généralement nommés Analyse de données textuelles (ADT). Les recherches en ADT observent des corpus « considérés comme représentatifs [...] dans une visée herméneutique (en relation avec le sens des textes), et ont recours à l'informatique comme outil et comme méthode » (Sitri & Barats, 2017, p. 11). Ces travaux entretiennent des relations fortes avec de nombreuses disciplines³³, parmi lesquelles la linguistique de corpus. Si nous soulignons le lien avec la linguistique de corpus, c'est parce que celle-ci s'est interrogée dès son essor sur un point qui intéresse notre travail : le rôle du contexte dans la construction du sens. Nous citons à ce sujet les travaux de l'École contextualiste britannique, dont les fondements théoriques ont

³³ Sur les liens qu'entretient l'ADT avec d'autres disciplines, voir Ludovic Lebart, Bénédicte Pincemin et Céline Poudat (2019, pp. 15-28).

été posés par le linguiste John Rupert Firth et par l'anthropologue Bronislaw Malinowski à partir des années 1930. Pour ces deux auteurs, qui s'opposent à la linguistique structurale, il est essentiel d'observer le mot en contexte, ce qui est exprimé par l'énoncé célèbre de J.P Firth (1957, p. 11) « *you shall know a word by the company it keeps !* ». Le sens d'un item lexical réside dans son usage et non dans une « sémantique du mot *a priori*, conceptualiste, logique ou psychologique » (Léon, 2008, p. 15). Ces questions sont prolongées par le principal disciple de J. P. Firth, John Sinclair. Les travaux de J. Sinclair insistent sur la nécessité de travailler sur des grands ensembles de données, tout en exploitant des outils statistiques pour saisir le sens de ce qu'il appelle « *unit of meaning* » (Sinclair 1996). Selon ce linguiste, « *the units of meaning are expected to be largely phrasal* » (Sinclair, 2004, p. 30), autrement dit, le sens ne se construit jamais par un seul mot mais s'élabore sur le plan de la phrase, en tenant compte de l'entourage du mot. Il propose donc d'identifier par l'outil informatique les régularités par lesquelles les mots se combinent et construisent le sens. Nous nous attardons sur ce point car, dans notre étude, nous observons justement par une analyse double et complémentaire, quantitative et qualitative, les termes et leur actualisation dans des contextes lexicaux et syntaxiques différents. Toutefois, si nous soulignons ces analogies, c'est aussi pour nous en distancier. En effet, il faut préciser que la linguistique de corpus britannique n'a pas les mêmes objectifs que l'ADT, l'ADF ou la terminologie. Son objectif premier est de « décrire les usages langagiers » (Lebart, Pincemin, Poudat, 2019, p.18), tandis que le propos de notre approche est d'étayer des hypothèses qui s'intéressent avant tout aux positionnements qui surgissent lors de l'usage contextuel d'un terme. Nous nous intéressons alors au cotexte, à l'instar des chercheurs.euses en linguistique de corpus, mais nous l'entendons, sous une perspective sémantico-discursive, comme l'« environnement lexico-sémantique » de la variante dénomminative, ce qui permet d'articuler le sens du terme « aux pratiques sociales » (Veniard, 2007, p. 205, citée par Née, 2009, p.152). L'accent est donc mis sur l'interprétation des données sous une optique sémantico-discursive et terminologique. Ce qui attire notre attention, c'est l'interaction des termes avec leur entourage linguistique et leur contexte extralinguistique, à savoir les débats politiques et historiques qui évoquent l'usage du terme. Cela nous permettra de mettre à jour les mécanismes de reformulation ou d'opposition qui procèdent de positions idéologiques. Les résultats des analyses nous autoriseront par la suite à poser un regard critique sur l'aménagement terminologique au sein de l'Union européenne.

En ce sens, il faut aussi préciser que nos propos convergent avec des postulats théoriques qui font appel à la sémantique discursive et qui considèrent que « le sens n'est pas localisé dans des unités discrètes, mais il est le résultat d'une intrication et d'une interaction entre différents strates linguistiques » (Lecolle, Veniard, Guérin, 2018, pp. 44-45). En d'autres termes, notre démarche essaie de garder à l'esprit que le sens ne se construit pas de manière abstraite mais il se dégage de l'ensemble de plusieurs facteurs, d'ordre linguistique, interdiscursif, textuel qui concourent à sa construction. Cela permet de rester ouvert à la nature dynamique et instable du sens (Michelle Lecolle, Marie Veniard et Olivia Guérin, 2018, pp. 39-41), tributaire à la fois de la langue et du discours. Dans notre étude contrastive, ces constats nous invitent à être attentive à la valeur changeante du terme et à relier les raisons de ces variations au positionnement de l'énonciateur. Cela dit, il ne faut pas oublier que si notre recherche s'intéresse à la question du sens, c'est surtout pour investir ces observations dans la terminologie. En effet, c'est le sens spécialisé des mots dans un contexte donné qui nous intéresse. Il s'agit donc de reconduire des principes qui découlent des approches discursives des pratiques langagières vers le champ terminologique.

Enfin, il est bon de préciser que notre démarche, qui consiste à compléter l'analyse quantitative par l'analyse qualitative, ou d'effectuer des allers-retours entre les deux, est désormais habituelle en analyse du discours (Guilbert, 2014, p. 5). D'ailleurs, comme nous l'avons vu, elle caractérise l'ADF dès ses débuts. Toutefois, les réflexions méthodologiques et les débats épistémologiques sur les différents aspects qui ressortent de cette double méthode d'analyse, sont plus récents. En 2011, dans un numéro de *Langage et Société* dédié à ce sujet, Josiane Boutet et Didier Demazière (2011, p. 5) attestent l'intérêt croissant de la communauté scientifique pour ces questions d'ordre méthodologiques. La même année, F. Rastier publie son ouvrage *La mesure et le grain*, dans lequel il annonce « un questionnement entre ces deux traditions, celle du traitement quantitatif des corpus (la mesure) et celle de leur traitement qualitatif (le grain) » (Chardenet, 2006, s.p.). Dans le même esprit, en 2014, la revue *Corela* dédie son numéro 15 à la *Complémentarité des approches qualitatives et quantitatives dans l'analyse du discours*. Toutes ces contributions ne visent pas à trancher pour l'une ou l'autre méthode, mais, finissent, tout de même, par soulever plusieurs questions. Parmi d'autres, l'« appétence pour le numéral » (Guilbert, 2014, p. 3) d'aujourd'hui invite à s'interroger sur la disqualification que certains peuvent ressentir pour l'analyse qualitative. Cette remarque nous intéresse, car, dans notre étude, ce

type de réflexion est abordé en filigrane. Bien que nos analyses, au chapitre 4, se basent sur la complémentarité des deux méthodes concernées, notre regard critique sur la terminologie insiste sur la nécessité de s'approcher des raisons idéologiques qui expliquent un choix dénomiatif. Donnons l'exemple des désalignements des dénominations dans les banques terminologiques européennes et nationales. Deux dénominations du même concept peuvent révéler des « parcours discursifs qui justifient la création du PdV³⁴ entraînant la redénomination » (Raus, 2013, p. 124). Autrement dit, l'emploi d'une dénomination spécifique peut indiquer comment un énonciateur « se situe dans un espace conflictuel » (Maingueneau, 2009, p. 284). Ce type de recherche demande une analyse détaillée et qualitative qui s'attarde sur l'étude linguistique et extralinguistique de la production des énoncés dans le discours.

Afin d'explorer ultérieurement ces questions, nous allons maintenant nous concentrer, dans la deuxième partie du chapitre, sur les notions de l'ADF qui seront mobilisées lors de nos analyses au chapitre 4.

3. L'APPORT DE L'ANALYSE DU DISCOURS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Comme nous l'avons annoncé, la démarche d'« archive » que nous adoptons puise dans l'ADF. Par conséquent, les analyses, qui feront l'objet du chapitre 4, emploient certaines notions de l'ADF que nous détaillons ci-après.

Nous précisons qu'il ne s'agit pas de se livrer, ici, à un panorama des apports théoriques et méthodologiques de la discipline³⁵. Dans notre propos, la description des notions vise simplement et modestement à préciser certaines théories de l'ADF qui nous ont permis d'observer et d'interpréter les dénominations analysées.

³⁴ Point de vue. Voir le paragraphe 3.3.

³⁵ Pour un approfondissement de la théorie et des approches sur l'ADF nous renvoyons à : P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002), F. Dufour et L. Rosier (2012), J. Angermuller (2013) D. Maingueneau (2014), F. Mazière (2016), R. Raus (2019c).

3.1 L'INTERDISCOURS, LE PRÉCONSTRUIT ET L'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Selon Marie-Anne Paveau (2006, p. 66), la notion d'*inter-discours* (qui deviendra plus tard interdiscours) est sans doute définie pour la première fois par Michel Pêcheux en 1970, dans un ouvrage qu'il publie en collaboration avec Antoine Culioli et Catherine Fuchs.

M. Pêcheux la décrit comme l'« effet d'un discours sur un autre discours » (Culioli, Fuchs & Pêcheux, 1970 cités par Paveau, 2006, p. 66). En ce sens, l'interdiscours se présente comme un espace dans lequel circule tout ce qui a déjà été dit. Un discours spécifique rentre donc en relation implicite ou explicite avec l'ensemble des unités discursives qui l'ont précédé (Maingueneau, 2009, p. 215). L'ADF affirme la primauté de l'interdiscours sur le discours, autrement dit, ce dernier émerge et se maintient grâce à l'interdiscours (Maingueneau, 2002, p. 325), qui représente le principe constitutif de toute énonciation.

Pour développer la notion d'*interdiscours*, M. Pêcheux s'appuie sur le *préconstruit* que D. Maldié (1993, s.p.) considère comme le « point de saisie de l'interdiscours ». Le *préconstruit* a été élaboré d'abord par Paul Henry (1975) et repris, par la suite, par M. Pêcheux³⁶ sur la base des théorisations de la présupposition d'Oswald Ducrot. Il le définit comme « la séparation, distance ou décalage dans la phrase entre ce qui est pensé avant, ailleurs, ou indépendamment de qui est contenu dans l'affirmation globale de la phrase » (Pêcheux, 1975, cité par Mazière, 2018, p. 48).

La notion de *préconstruit* renvoie à des « observables langagiers et linguistiques » (Paveau, 2006, p. 68) qui montrent, dans l'énonciation, l'assimilation d'unités discursives issues de discours préalablement formulés. Les éléments *préconstruits* sont donc antérieurs et indépendants (Courtine, 1991, p. 28) à tout nouveau discours.

Les notions d'interdiscours et de *préconstruit* traversent toute notre étude non seulement parce qu'elles sont fondamentales pour l'ADF, mais aussi parce qu'elles sont porteuses de contenus idéologiques qui, même inconsciemment, se manifestent par les mots et la syntaxe dans l'énonciation. À ce propos, D. Maingueneau (1997 [1991], p. 26) explique que « [l']énonciation ne se développe pas sur la ligne d'une intention fermée sur son propre vouloir, elle est de part en part traversée par la menace du glissement dans ce qu'il ne faut

³⁶ Pour les développements les plus récents de la notion de *préconstruit*, voir M-A. Paveau (2006).

pas dire, dans ce qu'il ne faut surtout pas dire ». Le « dit » ou le « non-dit » dépend donc des mots qui contiennent l'altérité de ce qui a déjà été exprimé.

Dans ce cadre théorique, Jacqueline Authier-Revuz introduit en 1982 la notion d'*hétérogénéité* qui repose sur le postulat suivant : « Dans le fil du discours que produit, de fait, matériellement, un locuteur unique, un certain nombre de formes linguistiquement appréhendables au niveau de la phrase ou du discours inscrivent, dans la linéarité, de l'autre » (Authier-Revuz, 1982, pp. 91-92). En d'autres termes, la présence de « l'autre » émerge dans tout discours et l'analyste est invité à se tourner vers les marques linguistiques qui en attestent l'existence. C'est en s'appuyant sur des théories extralinguistiques, celle de la psychanalyse et du dialogisme de Bakhtine, que J. Authier-Revuz introduit la distinction entre *hétérogénéité constitutive* et *hétérogénéité montrée*. La première consiste à prendre en compte « l'autre qui traverse constitutivement l'un » (Authier-Revuz, 1982, p. 103). Selon ce principe, chaque énoncé est régi par l'interdiscours et contient l'altérité de ce qui a déjà été dit, même si les traces des discours précédents ne sont pas visibles. L'hétérogénéité montrée, au contraire, est consciente et ancrée à la première : il s'agit de l'intention manifeste du sujet de se référer au discours de l'« autre ». Cette dernière notion nous intéresse particulièrement parce qu'elle précise le rôle de l'analyse linguistique dans l'étude discursive. C'est en effet par des formes linguistiques, qui selon J. Authier-Revuz peuvent être *marquées* ou *non marquées*, que se désigne ce qui est prononcé par l'énonciateur et ce qui est repris d'un autre discours. Ces postulats permettent d'identifier plusieurs modalités que les énonciateurs utilisent dans leurs discours et par lesquelles ils justifient leurs déclarations. Nous reviendrons sur ce sujet au paragraphe 3.6.

Le fait de reconnaître l'existence d'une antériorité permet de considérer le discours comme un espace ouvert et hétérogène. Ce constat nous permet d'intégrer à l'approche terminologique qui est la nôtre, l'étude de la circulation des termes entre plusieurs discours institutionnels. Cela nous invite à repérer les traces de l'idéologie, qui motiverait l'utilisation, l'omission ou la reformulation d'une dénomination donnée. En même temps, nous nous penchons sur la construction de la légitimation politique qui s'abrite dans la circulation de la langue et du discours sur les plans institutionnels.

De l'interdiscours et du préconstruit découlent d'autres notions qui ont intéressé les analystes du discours et que nous intégrons dans notre étude. Nous les décrivons succinctement dans les paragraphes qui suivent.

3.2 LA MÉMOIRE DISCURSIVE ET LES MOTS-ÉVÉNEMENTS

Comme le dit D. Maingueneau (2002, p. 371), le « discours a affaire à la mémoire de manière constitutive ». En effet, si chaque discours est dominé par l'interdiscours, la reprise de ce qui a déjà été dit est forcément liée à la mémoire. D. Maldidier (1990, p. 89) a exprimé l'importance de la mémoire dans l'émergence d'un discours de la manière suivante : « le sujet n'est pas la source du sens, le sens se forme dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà dit ». Le sujet est donc assujéti à la mémoire. Les mots et les expressions se chargent de la valeur historique qu'ils acquièrent lors de leur circulation dans des discours antérieurs et qu'ils continuent à perpétuer ou, au contraire, à modifier au fil des énoncés. Cette articulation entre discours et mémoire amène à l'élaboration de la notion de *mémoire discursive* qui a introduite par J.J. Courtine³⁷ dans sa thèse publiée en 1981 sur l'analyse du discours communiste. Courtine part de la relecture de M. Foucault sur les formations discursives et de Pierre Nora sur les lieux de mémoire (Paveau, 2013, p. 140). Pour J.J. Courtine (1991, p. 83) « [L]a notion de mémoire discursive concerne l'*existence historique de l'énoncé*³⁸ au sein de pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques ». Il faut donc comprendre les énoncés selon le lien que ceux-là entretiennent avec les pratiques politiques et la lutte idéologique qui font partie de la mémoire collective³⁹. Comme l'observe M-A. Paveau (2013, p. 140), cette notion est strictement liée au concept d'interdiscours de M. Pêcheux qui pense au « 'réel de la langue' en rapport avec le 'réel de l'histoire' ». C'est en effet ce va-et-vient entre la langue et l'histoire qui nous permettra, dans nos analyses, de comprendre les désalignements conceptuels entre les langues et les discours des différents acteurs institutionnels.

La notion de J.J. Courtine a connu au fil des années plusieurs reformulations (voir Paveau, 2013). Nous citons en particulier la *mémoire interdiscursive* proposée par Sophie Moirand

³⁷ Il existe une autre notion de *mémoire discursive* développée par Alain Berrendoner à peu près en même temps que celle de J.J. Courtine mais dans une perspective qui se concentre sur la phrase et le texte plutôt que sur les conditions de production du discours. Sur cette question, nous renvoyons à M-A. Paveau (2013).

³⁸ En italiques dans le texte original.

³⁹ La mémoire collective est une notion forgée par Maurice Halbwachs (1997 [1950]), 1994 [1925]) L'auteur démontre que la mémoire de tout groupe social est structurée selon un ensemble de souvenirs collectifs sur un événement.

(2000) pour l'analyse des discours médiatiques : selon cette auteure, la mémoire permet de tisser des liens entre des événements différents. Le rappel d'un référent passe donc par la récurrence de sèmes qui s'inscrivent dans les mots ou dans les constructions syntaxiques analysées. S. Moirand précise :

Ce qui est nouveau peut-être, c'est de repérer systématiquement les lieux d'inscription de cette mémoire comme autant de formes actualisant des harmoniques dialogiques⁴⁰ différents, et donc en premier lieu ce que j'ai appelé la mémoire des mots, celle qui semble inscrite dans certains sons, certains sèmes, certaines formulations et, en particulier, dans les mots eux-mêmes, qu'ils soient ou non accompagnés de désignations qualifiantes.

[Moirand, 2006, p. 48]

Ces mots qui nouent les événements sociohistoriques sont appelés par S. Moirand des *mots-événements*, à savoir « des nominations qui construisent [au fil du temps] un domaine de mémoire spécifique » (Moirand, 2007, pp. 57). L'auteure cite l'exemple de mots tels que « Tchernobyl », « l'amiante », « la vache folle », « le 11 septembre » (Moirand, 2000, p. 48 et 50). L'utilisation de ces mots permet d'évoquer des événements passés qui s'entrelacent au moment présent par le biais de l'histoire et de la mémoire collective. Il ne s'agit pas seulement de rappeler des faits qui ont eu une importance historique et médiatique, mais aussi de retrouver la résonance des images et des discours qui leur sont liés. En effet, la notion de mot-événement est liée à celle de *moment discursif*⁴¹ qui renvoie à l'événement qui déclenche une « abondante production médiatique » et qui crée des « traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements »

⁴⁰ S. Moirand reprend ici la notion de dialogisme bakhtinien. Il faut préciser que cette auteure a souvent adopté une approche dialogique du discours dans ses travaux (voir par exemple Moirand 2006, 2010, 2011). Néanmoins, cette notion a été surtout exploitée dans le champ littéraire, tandis que l'ADF a privilégié la notion d'interdiscours. Pour approfondir le lien entre ces deux notions, voir Françoise Dufour (2004).

⁴¹ Il faut souligner que par le ralliement de la notion de mot-événement à celle de moment discursif, S. Moirand ancre son étude dans une perspective différente de celle d'*événement discursif* qui a largement caractérisé l'ADF depuis les années 1990 à partir des études de Jacques Guilhaumou, Denise Maldidier et Régine Robin (1994). Les théorisations de S. Moirand s'inscrivent dans les études sur la construction du sens social par la nomination des événements dans le discours médiatique. À ce sujet, voir aussi Marie Veniard (2013), Laura Calabrese (2013) et Yeni Serrano (2012).

(Moirand, 2007, p. 4). Ainsi, le fait de nommer (ou de ne pas nommer) un événement nouveau, en faisant appel à une circonstance passée, crée un pont entre les deux. Ce qui est désigné par le mot n'est pas forcément le référent de l'événement passé, mais toutes les questions et tous les débats qu'il a soulevés. Dans nos analyses, nous nous servirons de cette notion pour étudier le « domaine de mémoire spécifique » engendré par la circulation d'un terme dans une culture donnée à l'occasion de l'utilisation de la dénomination « *represión* » en Espagne.

Le fonctionnement et la circulation des mots-événements nous invitent à décrire deux autres notions, chères à l'ADF, que nous adoptons dans notre étude : le *positionnement* et le *point de vue*.

3.3 LE POSITIONNEMENT ET LE POINT DE VUE

Le *positionnement* est l'une des notions fondamentales de l'ADF. Il s'agit d'une catégorie qui « touche à l'instauration et au maintien d'une identité énonciative » (Maingueneau, 2002, p. 453). En d'autres termes, cette notion renvoie à la prise de position du sujet à l'intérieur de l'interdiscours qui, de façon explicite ou pas, révèle sa posture à l'intérieur d'un espace conflictuel (Maingueneau & Cossutta, 1995, pp. 113-114 ; Maingueneau, 2002, p. 453).

Sa définition repose sur l'intérêt que l'ADF a montré, dès les années 1960/1970, pour les théories de l'énonciation, notamment d'Émile Benveniste (1966, 1974) et d'Antoine Culioli (1991). Les théorisations de E. Benveniste sur les temps de l'énonciation (1966), qui distinguent les plans de l'« histoire/récit » et du « discours », permettent de réfléchir à toute une série de « décalages » (Maingueneau, 2016, p. 9) entre le sujet et l'énonciateur⁴². En effet, les analystes du discours refusent de considérer l'énonciateur comme un sujet individuel ou de le rattacher à la personne ou à l'institution qui le portent : « l'individu qui produit l'énoncé n'est pas nécessairement l'instance qui en *prend la responsabilité*⁴³ » (Maingueneau, 2002, p. 229). Par conséquent, l'énonciateur devient un « indice linguistique » (Mazière, 2016, p. 24), qui permet de reconstruire la production du discours

⁴² Pour approfondir le lien entre l'énonciation et l'ADF, nous renvoyons à D. Maingueneau (2016).

⁴³ En italiques dans le texte original.

et de repérer les jugements que les différentes instances énonciatives ont formulés sur celui-ci. Nous soulignons que, dans le cadre de notre étude, la notion de positionnement renvoie à des postures de type politique et idéologique. Toutefois, l'acception de la notion peut varier selon le type de discours, raison pour laquelle, comme le dit D. Maingueneau (2002, p. 454), il est bon de la spécifier en fonction du discours étudié. Pour ce qui nous concerne, cette notion permettra de mettre en avant, au chapitre 4, les rapports d'accord ou de conflit qui existent entre les différentes instances institutionnelles. Cela grâce, entre autres, à la recherche des relations sémantico-discursives et interdiscursives (reformulations, mécanismes de coréférence, de synonymie et d'hyperonymie) qui mettent à jour les différents points de vue et positionnement des acteurs par rapport au même référent.

Un autre concept qui est fondamental pour notre propos, et qui renvoie de manière indirecte à la position de l'énonciateur dans l'interdiscours, est le *point de vue* (PDV). Ce dernier est une notion qui a été étudiée premièrement dans les domaines de la narratologie et dans le cadre de la théorie de la polyphonie⁴⁴. Par la suite, ce sera Alain Rabatel qui prolongera son usage en linguistique. Pour A. Rabatel, qui reprend les théorisations de O. Ducrot⁴⁵, le PDV « correspond à un contenu propositionnel renvoyant à un énonciateur auquel le locuteur 's'assimile' ou au contraire dont il se distancie » (Rabatel, 2005, p. 59). En d'autres termes, le locuteur qui produit un énoncé indique son jugement sur le référent par le biais de la pensée d'autrui⁴⁶. L'intérêt de cette approche énonciative pour notre étude repose sur le fait qu'elle permet de repérer, dans un discours « *autorisé* » (Maingueneau, 1991, p. 22 ; Krieg-

⁴⁴ Le concept de polyphonie, qui vient des travaux de Mikhaïl Bakhtine sur Dostoïevski (1998 [1929]) et qui font écho aux théorisations de Gérard Genette (1972), a été retravaillé dans le domaine linguistique par Oswald Ducrot (1985) qui vante les mérites d'avoir distingué l'« énonciateur » du « locuteur ». Sur l'évolution du concept, voir Henning Nølke (2002, pp. 444-445) ou Laurent Perrin (2004).

⁴⁵ S'appuyant sur l'approche ducrotienne, A. Rabatel considère que « le locuteur (L) est l'instance qui profère un énoncé, selon un repérage déictique ou anaphorique, tandis que l'énonciateur (E), proche du sujet modal de Bally, assume l'énoncé » (Rabatel, 2005, p. 59).

⁴⁶ Nous précisons que pour A. Rabatel (2010, p. 370) ces théorisations s'assoient sur la différence entre locuteur et énonciateur : « [l']énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel PDV pour son compte ou pour le compte des autres ».

Planque & Oger, 2010, p. 92), l'interprétation implicite du locuteur sur les dénominations terminologiques utilisées. Comme le dit A. Rabatel (1998, p. 192) « le PDV participe à la construction des interprétations et, spécifiquement des interprétations *légitimes*, c'est-à-dire des interprétations construites, *légitimées par le texte lui-même*⁴⁷ ». C'est donc la reprise d'un énoncé par « le porte-parole autorisé » (Bourdieu, 2001 [1991]), et l'interprétation qu'il lui donne, qui retiennent notre attention.

Plusieurs autres notions qui nous intéressent se rattachent au positionnement de l'énonciateur ou au point de vue du locuteur et à son alignement ou désalignement par rapport aux mots ou aux expressions qui circulent dans l'interdiscours : c'est, par exemple, le cas de la notion de *formule*.

3.4 LA FORMULE

La notion de *formule* a été introduite par Jean-Pierre Faye⁴⁸ dans le cadre de ses recherches sur les expressions « *Stato totalitario*⁴⁹ » dans le discours du fascisme et de « *totale Staat*⁵⁰ » dans les discours du nazisme. Dans les termes de Pierre Fiala, qui définit l'entrée de cette notion dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* de P. Charaudeau et D. Maniguenau (2002, p. 274), le terme désigne « une expression lexicale [...] qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique ». Selon J-P. Faye, les formules « *Stato totalitario* » et « *totale Staat* » sont au centre des discours italiens et allemands qui ont conduit à l'acceptation d'actions criminelles voulues par le pouvoir. En l'occurrence, ces deux formules « agissante[s] » (Krieg-Planque, 2009, p. 45) ont, d'une part, rendu acceptable l'assassinat de Giacomo Matteotti et, d'autre part, encouragé l'extermination des Juifs d'Europe (Faye, 1964, p. 7).

L'acceptation des politiques totalitaires en Italie et en Allemagne serait donc passée par un récit s'appuyant sur le terme « totalitaire », apparu d'abord dans le discours de Mussolini le

⁴⁷ En italiques dans le texte original.

⁴⁸ Bien que J-P. Faye détaille le fonctionnement de la formule « *totale Staate* » dans le discours politique italien et allemand, il ne définira pas la notion de formule (Krieg-Planque, 2009, p. 38). Ce seront Marianne Ebel et Pierre Fiala (1983) qui en proposeront une définition plus tard, dans le cadre de leurs recherches sur les votations en Suisse dans les années 1970.

⁴⁹ « État totalitaire » en français.

⁵⁰ « État total » en français.

22 juin 1925 et ensuite à Leipzig le 2 octobre 1933 (Faye, 1964, p. 6). La formule de J-P. Faye s'appuie sur deux facteurs qui sont au cœur de ses théories et qui intéressent notre étude : la circulation et le figement. Pour l'auteur, c'est à travers la circulation de la formule et ses transformations, d'une langue à l'autre et d'un univers politique à l'autre, qu'elle parvient à se placer au centre d'un discours du pouvoir (Faye, 1964, p. 6). Ainsi, la circulation « ne résulte pas d'un mécanisme du linguistique, mais de pratiques langagières et de rapports de pouvoir et d'opinion qui s'observent dans le discursif » (Krieg-Planque, 2009, p. 43).

En même temps, J-P. Faye remarque que c'est suite au figement⁵¹ que les formules parviennent à évoquer l'action. Nous rappelons qu'il existe un degré de figement dans les langues qui marque un « continuum entre les séquences libres et celles qui sont entièrement contraintes » (Gross, 1996, p. 17) et qui dépend de leur nature distributionnelle, sémantique et syntaxique. Dans les travaux de J-P. Faye, c'est dans « l'arrêt de l'ouverture combinatoire » que le discours devient action (Krieg-Planque, 2009, p. 45). C'est en effet son caractère soudé et reconnaissable qui lui permet de circuler.

Les études sur la formule seront ensuite prolongées surtout par Marianne Ebel et Pierre Fiala dans les années 1980 et plus récemment par A. Krieg-Planque. M. Ebel et P. Fiala s'intéressent à la formule dans le cadre de leurs études sur la xénophobie en Suisse dans les années 1970.

Les auteurs introduisent la notion de *réfèrent social*, qui est associée à celle de formule, et qui renvoie à un « signe qui signifie quelque chose pour tous à un moment donné » (Ebel & Fiala, 1983 cités par Krieg-Planque, 2009, p. 55). Comme l'explique A. Krieg-Planque, l'intérêt de ce prolongement réside dans le fait que la formule laisse entendre une polémique : « la formule n'est pas un objet consensuel : ce qui caractérise la formule comme réfèrent social, ce n'est pas qu'elle fasse l'unanimité, mais bien plutôt qu'elle constitue, à un moment donné, un passage obligé (Krieg-Planque, 2003, p. 23). Cette idée sera fondamentale dans nos analyses, au chapitre 4, dans lesquelles nous observerons comment la combinaison de certains termes dans un domaine spécialisé (en l'occurrence *prévention*

⁵¹ Cependant, il faut souligner que J-P. Faye n'utilise pas le terme « figement » dans ses travaux. Il se penche plutôt sur la soudure ou la non-soudure du syntagme (Krieg-Planque, 2009, pp. 44-45).

et *répression*) peut conduire les acteurs politiques à se positionner autour d'un sujet de discussion. M. Ebel et P. Fiala expliquent :

Dans un certain état des rapports de forces sociaux, des formules surgissent dans le langage par rapport auxquelles l'ensemble des forces sociales, l'ensemble des locuteurs, sont contraints de prendre position, de les définir, de les combattre ou de les approuver, mais en tout état de cause de les faire circuler (p.174).

[Ebel & Fiala, 1983, cités par Habert, 1984, p. 214]

La formule engendre donc un débat qu'elle contribue à alimenter.

Si J-P. Faye, M. Ebel et P. Fiala introduisent le cadre théorique de la formule, c'est Alice Krieg-Planque (2000) qui développe la notion dans sa thèse sur l'émergence et les emplois de la dénomination « purification ethnique » dans la presse lors de la guerre en Yougoslavie de 1991 à 1995⁵². La formule, telle qu'elle a été retravaillée par cette chercheuse, doit répondre à quatre critères qui sont décrits comme suit :

Nous poserons [...] les contraintes qui pèsent sur l'étude d'une formule, en tant que celle-ci :

- présente un caractère figé ;
- s'inscrit dans une dimension discursive ;
- fonctionne comme un référent social ;
- comporte un aspect polémique.

[Krieg-Planque, 2009, p. 63]

Par la description de ces propriétés, A. Krieg-Planque circonscrit cette notion et durcit certains aspects avancés auparavant par J-P. Faye, M. Ebel et P. Fiala. Elle décrit la formule comme un « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p.7). La formule devient le centre d'un « réseau » ou d'un « parcours » (Maingueneau, 2014, pp. 97-99) qui se dessinent autour d'elle et qui permet à l'analyste de repérer les positionnements des sujets à l'intérieur de l'interdiscours. Comme l'explique D. Maingueneau (2014, p. 99),

⁵² La thèse de A. Krieg-Planque a donné lieu à la publication de l'ouvrage *Purification ethnique. Une formule et son histoire* (2003).

« la formule ne se limite pas nécessairement à un seul signifiant. Bien souvent, elle est au centre d'un réseau ». C'est pourquoi, la notion retravaillée par A. Krieg-Planque nous intéresse particulièrement, car elle est l'indice d'une polémique qui traverse les discours à un moment donné et qui révèle des positionnements idéologiques. Bien que le référent puisse demeurer flou, les acteurs sont obligés de se prononcer sur ce sujet. C'est ainsi que pour A. Krieg-Planque (2009, 117) la formule est un « signe, qui par des procédés de publicité, est entré dans l'espace public⁵³ ». Elle se mesure donc par la faculté d'être amplifiée et de circuler d'un discours à l'autre et d'une langue à l'autre.

Cela dit, les formules, comme les mots, peuvent « changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient » (Pêcheux, 1990 [1971], cité par A. Krieg-Planque, 2010, p. 8). Dans une étude sur la formule « développement durable », A. Krieg-Planque (2010, p. 18) remarque comment, par le biais de propositions concessives utilisées dans le discours politique, institutionnel et médiatique, cette formule arrive à faire « disparaître les motifs de discorde » en faveur de l'élaboration d'un consensus. Ce consensus camouflerait des intérêts qui sont d'abord économiques avant d'être environnementaux. Selon Paola Paissa (2017, s. p.), certaines formules passe-partout, telles que « développement durable » ou « diversité culturelle », ont « voilé leur caractère conflictuel » et ont contribué, avec leur « caractère anesthésiant », à contourner des questions fondamentales environnementales et sociales. Ces observations sur la construction du consensus par l'usage de formules « séduisantes », nous invitent à décrire, dans le prochain paragraphe, la notion de *langue de coton*.

3.5 LA LANGUE DE COTON, LE FLOU NOTIONNEL ET L'AMBIGÜITÉ

La *langue de coton* (Huyghe, 1987) ou *plastic language* (Poerksen, 1995 [1988]) s'oppose à l'obscurité de la *langue de bois* qui a caractérisé les discours idéologiques du XX^e siècle. Si cette dernière se caractérise par son « apesanteur » (Steneir, 2002, s.p.), la langue de coton ou de plastique sert à séduire, à hypnotiser l'auditoire qui est ainsi invité à adhérer aux propositions avancées par des mots consensuels. Cette notion sert donc à décrire la diffusion d'une rhétorique, notamment dans les discours institutionnels et politiques, qui tend à privilégier la recherche du consensus et l'effacement de la polémique.

⁵³ La chercheuse emprunt la notion d'*espace public* à Jürgen Habermas, voir A. Krieg-Planque (2009, pp. 117-121).

Selon F-B. Huyghe (1987, p. 11), la langue de coton « sert à mille choses et évoque des images de confort. Le coton est doux, chaud, souple. [...]. On l'utilise pour anesthésier comme pour boucher les oreilles ». La notion évoque donc des mots, tel que *développement*, *croissance*, *progrès* qui visent à convaincre l'opinion publique par leur simplicité, rapidité et par leur force absorbante. Néanmoins, il s'agit de mots « à faible définition⁵⁴ » (Huyghe, 1987, p. 27) qui sont volontairement « flou[s] pour être réutilisé[s] à n'importe quelle fin » (Steneir, 2002, s.p.). La langue de coton et la recherche du consensus caractérisent particulièrement le type de discours que nous analysons, à savoir le discours institutionnel. Alice Krieg-Planque et Claire Oger observent que, dans la production des discours institutionnels, il existe des « régularités qui réduisent la diversité des énoncés possibles » (Krieg-Planque & Oger, 2010, p. 92). Cette homogénéité traverse le lexique et se manifeste par exemple dans des sloganisations, des figements, des collocations qui « combinent figement formel et indétermination du référent » (Krieg-Planque & Oger, 2010, pp. 92-93). Dans cette même lignée, les auteurs du numéro 117 de la revue *Mots, les langages du politique* de 2015, publié sous la direction de Michèle Monte et Claire Oger, s'attèlent à analyser les discours dits « d'autorité » qui renvoient à des discours « ternes et ennuyeux » qui « dissuadent la contradiction » (Mounga Ndounkeu, 2015). Le discours institutionnel actuel est donc caractérisé par ce que Jacques Rancière (1998, p. 26) appelle « la nouvelle configuration de l'espace politique, le libre déploiement d'une force consensuelle adéquate au libre déploiement apolitique de la production et de la circulation ». Dans la terminologie que nous analysons, le flou conceptuel de termes mal définis se manifeste, tant sur le plan discursif que dans les bases de données terminologiques. Comme nous le verrons au chapitre 2, le type de discours que nous examinons présente des caractéristiques qui relèvent de plusieurs genres discursifs : juridique, institutionnel et diplomatique. Dans ce contexte, l'ambiguïté, qui entoure certains termes peut être considérée comme une ressource. Edmond Pascual (2004, p. 28) reprend la formulation d'un diplomate américain et propose le terme d'« ambiguïté constructive ». Il précise :

⁵⁴ Entre guillemets dans le texte original.

L'ambiguïté s'inscrit en effet souvent, au cours d'une négociation, dans une tactique qui rend immédiatement possible un accord que tout le monde souhaite dans l'urgence en laissant dans la pénombre les questions qui auraient pu le compromettre, mais qu'on se réserve de reprendre plus tard.

[Pascual, 2004, p. 118]

Le « flou » qui entoure un concept peut donc offrir aux intervenants institutionnels et politiques la possibilité de poursuivre leurs actions dans l'urgence et de reporter à plus tard l'analyse du problème ainsi que sa définition. L'« ambiguïté » n'est donc pas, comme l'explique Constanze Villar (2006, p. 250), une « figure de style », mais une vraie « condition de la négociation internationale, faite de transaction et de compromis ». Il s'agit d'une notion centrale qui fait partie du fonctionnement du discours international, notamment diplomatique. Selon l'auteure, qui reprend une distinction proposée par Robert Jervis, le discours diplomatique est investi de deux types d'ambiguïtés : « sémantique » et « pragmatique » (Villar, 2005, pp. 48-53 ; Villar, 2006, 186-187). Le premier cas évoque la spécificité du « locuteur de s'exprimer de manière suffisamment codée pour faire passer un message à bon port sans que surgissent des effets secondaires non désirés pour l'émetteur lui-même [...] ou au regard du destinataire [...] ainsi que par rapport à des tiers » (Villar, 2006, p. 186). C'est alors une façon de s'exprimer qui, combinant un sens clair des énoncés pour les professionnels du domaine à une prudence dans la négociation, permet au locuteur de prendre des positions tout en préservant ses intérêts. Le deuxième cas, l'ambiguïté « pragmatique », se réfère à l'évolution et l'actualisation des énoncés dans le discours. C. Villar explique à ce sujet que « l'ambiguïté peut être créée en jouant non pas sur le contenu de l'énoncé, mais sur son statut existentiel. Certains documents pourraient produire des effets négatifs, alors ils sont déclarés 'non-existants' » (Villar, 2005, p. 52). Le récepteur d'un message est dans ce cas obligé d'interpréter des énoncés qui pourraient avoir des sens différents et dont le contenu dépend du contexte de leur production. S'agit-il d'une information officieuse ou officielle ? Cette information pourrait-elle changer de statut ? C'est au destinataire de décrypter les signaux qu'il reçoit. Le diplomate joue donc sur l'ambiguïté du contexte de production pour exercer un pouvoir et des pressions, qui peuvent être politiques, juridiques ou psychologiques, tout en ayant la possibilité de ne pas déclencher officiellement une action et de protéger son image. Ce deuxième type d'ambiguïté investit tout particulièrement la typologie textuelle de notre corpus, à savoir les

textes juridiques non contraignants. Comme nous le verrons dans le détail plus tard (chapitre 2, paragraphe 4), il s'agit de documents qui sont préparatoires à la législation, mais qui n'assujettissent pas les destinataires à l'application de la loi. Nous sommes en présence de documents qui permettent d'ouvrir des espaces de négociation où les émetteurs⁵⁵ sont invités à élaborer la future législation tout en sachant que leurs énoncés n'entraîneront pas, à ce stade, d'obligations ou d'actions juridiques contraignantes.

Ces constats se dégagent donc aussi dans le droit⁵⁶, ou plus largement dans la langue et dans le discours qui sont naturellement des générateurs d'équivoques (Krieg-Planque, 2012, p. 159). Cela dit, si la capacité de produire ce flou est une ressource pour le communicant, l'interprétation de l'ambiguïté qui en résulte relève de la compétence de l'analyste (Krieg-Planque, 2012, p. 160) et posera donc forcément un problème de positionnement au traducteur. Dans le cadre de notre étude, l'analyse contrastive des dénominations sur le plan européen et sur le plan national nous permet d'identifier des ambiguïtés, des « non-dits » qui favorisent la mésinterprétation de certains sujets dans la législation nationale, tels que l'identification de la menace et les stratégies sécuritaires à adopter. R. Raus (2018a, p. 126) observe par exemple comme l'eurojargon⁵⁷ ait tendance à l'« hyperonymie juridique » : ce qui signifie qu'il « reste volontairement flou et suffisamment vague pour permettre ensuite l'adaptation aux langues politiques et juridiques nationales ». Toutefois, elle poursuit, ce jargon « encadre forcément les réalisations discursives obtenues par traduction dans les langues empiriques qui sont utilisées dans l'hyperlangue communautaire ». Il est bon d'observer que, dans la logique de la normalisation consécutive à des politiques linguistiques⁵⁸, l'intervention sur la dénomination peut servir à remplacer un terme qui circule, mais qui « prête à confusion ou qui est jugé mal formé » (Humbley, 2001, p. 11). Or,

⁵⁵ Nous précisons que, dans ces paragraphes, nous avons repris intentionnellement le binôme utilisé par C. Villar émetteur – récepteur/destinataire.

⁵⁶ Voir par exemple l'idée de *droit flexible* de Jean Carbonnier (2013 [2001]).

⁵⁷ L'eurojargon est défini par R. Raus (2014, p. 384) comme un sociolecte qui « naît comme langue transnationale *superpartes*, permettant aux institutions européennes de s'exprimer et de normaliser l'espace européen de communication institutionnelle, autant politique que juridique ». Nous reviendrons sur les caractéristiques de l'eurojargon au chapitre 2, paragraphes 4.3.

⁵⁸ Contrairement à la normalisation de type industrielle qui « intervient d'abord au niveau de la définition des réalités à normaliser, et de façon secondaire sur les dénominations » (Humbley, 2001, p. 8).

dans la terminologie que nous analysons, l'équivoque qui engendre certaines dénominations lors de l'aménagement linguistique nous invite à nous poser des questions que l'on emprunte à A. Krieg-Planque (2012, p. 161) : « Qu'est ce qui n'est pas dit qui aurait pu être dit ? Qu'est-ce qui est dit qui aurait pu ne pas l'être ? ». Ces questions nous inviteront, lors des analyses, à dissiper l'ambiguïté des dénominations afin de révéler les positionnements et points de vue qui s'imposent par l'aménagement d'un discours dominant.

Enfin, nous passons à une dernière notion qui nous a été utile au cours de notre étude, la modalité axiologique, et qui croise des théories déjà mentionnées, notamment l'hétérogénéité et le positionnement de l'énonciateur.

3.6 LES MODALITÉS DES ÉNONCÉS : LA MODALITÉ AXIOLOGIQUE

Le terme *modalité* renvoie à des notions qui ont été étudiées dans plusieurs disciplines parmi lesquelles la logique, la philosophie et la sémiotique (Maingueneau, 2002, p. 383-384). Dans la linguistique, elle a été problématisée à partir des années 1970, notamment dans le cadre de la pragmatique et de l'énonciation (Büyükgüzel, 2011, p. 132) et elle peut renvoyer à des réalités linguistiques hétérogènes. Il s'ensuit que, comme l'explique André Meunier (1974, p. 8), « parler de modalités, sans plus de précision, c'est s'exposer à de graves malentendus ». Nous ne serons pas en mesure de cerner la définition de modalité, qui dépasse le cadre de la présente étude⁵⁹. Toutefois, aux fins des analyses, nous pouvons considérer l'une des facettes de cette notion qui se présente comme « la composante sémantique ou la marque linguistique de [l'] acte par lequel se manifeste l'attitude du sujet énonciateur » (Büyükgüzel, 2011, p. 134). Autrement dit, il s'agit d'un jugement du sujet sur l'énoncé qu'il prononce. Cette définition repose sur la distinction qui propose A. Meunier entre les *modalités d'énonciation* et les *modalités d'énoncés*. Le premier cas évoque l'interlocution du sujet avec l'auditoire (par le biais de phrases déclaratives, interrogatives et impératives). En revanche, le deuxième cas, celui qui nous intéresse, concerne le rapport entre le sujet et l'énoncé. A. Meunier (1974, p. 14) explique qu'il existe plusieurs modalités de l'énoncé selon lesquelles le sujet exprime son attitude à l'égard de

⁵⁹ Pour approfondir, nous renvoyons à l'article de A. Meunier (1974) qui s'efforce de problématiser la définition de la notion à partir des travaux de Charles Bally (1932) sur le *modus* et le *dictus*.

l'énoncé : « le sujet de l'énoncé situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.) par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatif (utile, agréable, idiot, regrettable...) ». Les typologies des modalités de l'énoncé peuvent donc être multiples (par exemple, logiques, affectives, appréciatives⁶⁰). Dans nos analyses, nous explorerons tout particulièrement la *modalité axiologique*. Laurent Gosselin la définit comme il suit :

Les modalités axiologiques sont propres aux jugements de valeur de nature morale, idéologique et/ou légale, qui, quoique orientés vers l'action, conservent un aspect descriptif : ils évaluent le caractère louable ou blâmable de comportements, d'actions, et/ou de situations contrôlées par des agents.

[Gosselin, 2010, p. 343]

Il s'agit donc de marques linguistiques qui retracent le jugement moral du sujet sur l'énoncé. Selon Safinaz Büyükgüzel (2011, p. 139), « en appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations ». Ce sont justement ces « traces » linguistiques dans le contexte d'apparition des termes qui nous permettront de repérer le positionnement et point de vue de l'énonciateur sur la dénomination. Nous soulignons que dans le type de discours que nous analyserons (institutionnel et donc dominant) les jugements moraux et idéologiques des instances énonciatrices pourraient, d'une part, afficher le vouloir des citoyens qu'elles représentent, de l'autre part, servir à imposer un point de vue ressenti comme légitime.

⁶⁰ Pour une classification des modalités, voir par exemple Safinaz Büyükgüzel (2011) ou Laurent Gosselin (2010).

CONCLUSION DU CHAPITRE

L'enrichissement de l'approche terminologique par l'analyse du discours à la française est le point de départ de notre étude. C'est en effet dans ce double ancrage qui repose notre travail. Plus précisément, nous adoptons une approche mixte de la terminologie, quantitative et qualitative, qui intègre des notions clés de l'analyse du discours de l'École française (ADF).

Ce chapitre nous a permis tout d'abord de retracer l'évolution des approches terminologiques selon un axe qui fait ressortir l'ouverture progressive de cette discipline vers la dimension linguistique, puis discursive du terme. En effet, la démarche onomasiologique (du concept à la dénomination) de l'approche classique se trouve graduellement enrichie par les apports de la linguistique et de la linguistique de corpus, ce qui entraîne un changement de perspective. Les variations langagières qui émergent des analyses quantitatives invitent les terminologues à adopter une démarche, dite sémasiologique (de la dénomination au concept), qui puisse prendre en compte la diversité des dénominations qui surgissent des contextes d'usage. C'est ainsi que la dichotomie classique entre la notion de *mot* et de *terme* se trouve ébranlée. Les mots et les termes partagent des caractéristiques communes et leur statut varie selon le degré de spécialité du discours.

Parmi les approches qui plaident pour le rôle du discours dans la terminologie, nous nous sentons particulièrement redevables de la démarche d'« archive », proposée par Rachele Raus (2013). Par le biais de l'« archive » de M. Foucault et des notions de l'ADF, R. Raus propose de s'attarder sur les raisons éthiques et idéologiques qui expliquent l'utilisation des variantes dénominatives dans un contexte donné. Dans cette continuité, nous proposons une approche discursive de la terminologie qui vise à explorer un corpus bilingue par la recherche quantitative et qualitative. Les notions de l'analyse du discours nous permettront de poser un regard critique sur la circulation des dénominations entre discours institutionnel européen et national.

Nous tenons à préciser que c'est la spécificité de la terminologie et du discours que nous analysons qui nous a invitées à adopter cette démarche. Comme le disait P. Bourdieu (2001 [1982], p. 163), « l'usage du langage, c'est-à-dire aussi bien la manière que la matière du

discours, dépend de la position sociale du locuteur qui commande l'accès qu'il peut avoir à la langue de l'institution, à la parole officielle, orthodoxe, légitime ». Le fait d'analyser un discours institutionnel, et donc autorisé, nous invite à proposer une méthode de recherche qui puisse déconstruire une terminologie ressentie comme légitime. Pour ce faire, nous avons compilé des données censées constituer un échantillon représentatif du discours sur la « menace » et la sécurité. Nous poursuivons donc avec le chapitre 2 qui abordera l'ensemble des questions concernant la construction et l'exploration du corpus d'étude.

CHAPITRE 2

DIS-MOI QUEL EST TON CORPUS, JE TE DIRAI QUELLE EST TA ‘THÈSE’

L’intitulé de ce chapitre reprend le titre évocateur de l’article de Patrick Charaudeau (2009) « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». Si nous effectuons ce rapprochement, c’est parce que nous voulons préciser d’emblée l’interdépendance qui existe entre la construction de notre corpus (nommé COSTENCE¹) et notre questionnement théorique. En effet, comme nous le verrons dans la première partie du présent chapitre, la structure de notre corpus d’étude et les modalités de son exploration découlent de notre problématique et de nos objectifs de recherche.

Pour cette phase de l’étude, nous nous sommes largement appuyée sur les choix méthodologiques, ainsi que sur le métalangage, qui ont accompagné l’évolution de l’analyse du discours de l’École française (ADF). Nous rappelons que l’ADF, et en particulier la lexicométrie du laboratoire de Saint Cloud, s’est penchée dès ses débuts, pendant les années 1960, sur les fonctionnalités de l’informatique et de la statistique lexicale (voir chapitre 1, paragraphe 2.4). Bien que cet intérêt s’explique par l’essor croissant de l’« automatisation des sciences du langage » dès la fin de la Seconde Guerre mondiale (Léon, 2015, p. 5), ce qui nous pousse à focaliser notre attention sur les méthodes de l’ADF, c’est la spécificité du positionnement de celui-ci face au développement du numérique. Pour les analystes du discours, le corpus est un « dispositif d’observation propre à révéler, à faire appréhender l’objet discours qu’elle se donne pour tâche d’interpréter » (Mazière, 2005). Autrement dit, la constitution d’un corpus et son exploration outillée sont des « formes objectivables de la validation des analyses » (Beacco, 2002, p. 150). L’analyse quantitative est donc subordonnée à un questionnement préalable qui, dans l’ADF, a traditionnellement une portée politique. Il est bon de rappeler que, comme le précisent F. Sitri et C. Barats (2017, p. 12), l’ADF met l’accent sur « l’ancrage social et politique du mot et sur le retour, dans un discours, de séquences posées comme équivalentes ». Sur ce modèle, l’orientation de notre étude, qui s’intéresse à la terminologie d’un discours « autorisé » (Maingueneau, 1991,

¹ Corpus sur la sécurité composé de textes non contraignants émis au sein de l’Union européenne.

p. 22 ; Krieg-Planque & Oger, 2010, p. 92), nous invite à mettre en relation les résultats de l'analyse quantitative avec une recherche qualitative focalisée sur les positionnements idéologiques des énonciateurs. Cela passe par une recherche de l'information contextuelle du terme, ce qui, rappelons-le, intéresse les terminologues qui se penchent sur la nature « dynamique et multidimensionnelle » d'un terme dans un discours spécialisé (Altmanova, Centrella, & Russo, 2018, p. 18).

Dans cette optique, nous avons construit et dépouillé notre corpus COSTENCE au moyen d'éléments méthodologiques qui ont été exploités par l'ADF et, plus particulièrement par la lexicométrie.

Comme nous le verrons, cette dernière nous a permis de créer des sous-corpus homogènes et d'effectuer des recherches à partir de mots-clés, destinées à repérer les récurrences des termes dans les textes. Pour ce faire, nous avons utilisé plusieurs outils fournis par le logiciel d'analyse textuelle *Sketch Engine* et que nous détaillerons dans le présent chapitre.

Enfin, l'ADF accorde une importance majeure aux contraintes qui caractérisent les typologies textuelles et les genres discursifs. Les textes que nous analysons présentent des caractéristiques spécifiques qui relèvent à la fois du discours, politique, juridique et diplomatique. Comme l'expliquent notamment Céline Poudat et Frédéric Landragin (2017, p. 151), dans l'exploration d'un corpus, il est indispensable de spécifier la nature du texte analysé, car « suivant le genre du discours considéré, les textes manifestent des niveaux de variation disparates ». Pour ces raisons, ce chapitre sera également consacré à la définition du type de texte et du genre du discours qui font l'objet de notre étude.

Pour résumer, le présent chapitre traitera l'ensemble des questions qui concernent la méthodologie de constitution et d'exploration de notre corpus. Dans la première partie, nous expliquerons le type de démarche adoptée, de type déductif et qui est ancrée dans la lexicométrie. La deuxième partie sera consacrée à la description du corpus bilingue COSTENCE et aux outils de recherche quantitative. Enfin, la troisième abordera la question des genres discursifs.

1. ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES : LA POURSUITE D'UNE HYPOTHÈSE

La recherche par l'outillage informatique semble désormais représenter une étape clé des travaux en terminologie qui peuvent difficilement se passer des variations dénominales surgissant des analyses sur une grande quantité de textes (voir chapitre 1, paragraphe 2.2). Si pour cette phase du travail nous proposons une démarche méthodologique ancrée dans l'analyse du discours et plus particulièrement dans la lexicométrie politique, c'est parce que, tout d'abord, nous voulons mettre l'accent sur les raisons idéologiques qui favorisent ou défavorisent la circulation d'un terme². En effet, la lexicométrie se différencie d'autres méthodes, telles que la statistique lexicale ou la textométrie, par l'intérêt qu'elle accorde à l'interaction entre le lexique et les « déterminations idéologiques et les positionnements sociaux » (Sitri & Barats, 2017, p. 10). C'est d'ailleurs pour cela que C. Poudat et F. Landragin (2017, p. 25) définissent la lexicométrie comme « l'étude statistique de l'usage des mots ». La lexicométrie invite non seulement à aborder le texte par les mots (ou les termes dans notre cas) mais aussi à évaluer leurs contextes d'apparition. Un retour au texte devient donc indispensable afin de valider ou d'annuler une hypothèse. À ce sujet, Jean-Marc Leblanc (2017, p. 369) définit cette méthode comme une « école de prudence » qui ne peut pas fournir des résultats définitifs. Par conséquent, la recherche quantitative sert à « affiner les diverses compréhensions qualitatives » (2017, p. 369). Si nous insistons sur ce point, c'est, premièrement, parce que nos analyses sont menées dans le souci de sonder une hypothèse préalable. Deuxièmement, bien que notre approche soit mixte, quantitative et qualitative à la fois (voir chapitre 1, paragraphe 2.4), nous accordons une importance majeure à l'approfondissement du contexte de parution des termes analysés. L'analyse lexicométrique est donc pour nous un outil quantitatif qui sert à repérer des indices « susceptibles de jouer le rôle de *symptôme*³ » (Charaudeau, 2009, p. 63), et sur lesquels nous effectuerons des analyses qualitatives à partir de nos intuitions. Pour ce faire, nous avons adopté une approche de type déductif et contrastif. Dans le prochain paragraphe, nous souhaitons approfondir cette option d'exploration du corpus.

² Nous rappelons que la lexicométrie a vu son essor autour de M. Tournier et d'A. Salem à l'École normale supérieure de Saint Cloud à la fin des années 1960.

³ En italiques dans le texte original.

1.1 UNE DÉMARCHE DÉDUCTIVE ET CONTRASTIVE DU CORPUS

Dans la linguistique quantitative⁴, il existe une distinction, désormais devenue classique, entre deux types de méthodes d'exploration du corpus : l'approche à orientation inductive (*corpus driven*) et l'approche à orientation déductive (*corpus based*) (Tognini-Bonelli, 2001). La première consiste à « faire partir du corpus tout le processus de problématisation et d'expérimentation » (Poudat & Landragin, 2017, p. 30). Il s'agit d'une démarche de type inductif selon laquelle l'analyse est guidée par ce que le chercheur découvre du corpus. Autrement dit, c'est l'interrogation du corpus en amont par l'outillage informatique qui permet de formuler l'hypothèse, sans a priori.

La seconde méthode « consiste à utiliser les données présentes dans un corpus comme socle pour une théorisation linguistique » (Poudat & Landragin, 2017, p. 31). Dans ce cas, la procédure d'exploration sert à confirmer ou à démentir des postulats que l'on a posés auparavant.

Dans la présente étude, nous avons opté pour une démarche déductive *corpus based*. Il s'agit donc d'une démarche déductive qui vise à éclairer notre analyse. Il est bon de rappeler que notre but est précis : nous souhaitons décrire ce que C. Poudat et F. Landragin (2017, p. 143) appellent « des faits linguistiques au plus près de l'usage » dans un domaine défini. Autrement dit, ce qui nous intéresse est la mise en circulation des certaines dénominations, qui expriment la menace, dans un cadre institutionnel européen et national. La constitution de notre corpus COSTENCE et de son exploration est donc à la fois guidée et limitée par nos objectifs d'analyse. Afin de poursuivre notre visée, nous mettons au centre de notre parcours l'analyse contrastive. Bien que nous ne puissions pas nous attarder sur les évolutions et les avantages de cette méthode dans les sciences du langage⁵, nous souhaitons pourtant expliciter les raisons qui motivent le choix de son utilisation dans notre étude.

Karin Aijmer et Bengt Altenberg identifient plusieurs possibilités d'exploitation de l'analyse contrastive entre corpus multilingues, qu'ils décrivent comme suit :

⁴ Selon C. Poudat et F. Landragin (2017, p. 27), « la linguistique quantitative renvoie à l'utilisation de méthodes statistiques pour décrire un objet ».

⁵ Sur ce sujet, nous renvoyons en particulier à R. Loock (2016, pp. 85-86).

- They give new insights into the languages compared – insights that are likely to be unnoticed in studies of monolingual corpora;
- They can be used for a range of comparative purposes and increase our knowledge of language-specific, typological and cultural differences, as well as of universal features;
- They illuminate differences between source texts and translations, and between native and non-native texts;
- They can be used for a number of practical applications, e.g. in lexicography, language teaching and translation.

[Aijmer & Altenberg, 1996, p. 12]

Parmi ces points, ce sont les deux premiers qui attirent notre attention. En effet, l'intérêt pour la perspective contrastive dans notre corpus ne réside pas seulement dans la confrontation de plusieurs langues, mais surtout dans la possibilité de « révéler certains détails d'une langue qui n'auraient pas été découverts autrement » (Rawoens, 2008, p. 972).

En effet, la comparaison des termes entre deux ou plusieurs langues ne permet pas uniquement de faire ressortir les équivalents terminologiques, mais aussi de découvrir des « désalignements conceptuels » (Raus, 2013, p. 18), c'est-à-dire des dénominations qui manifestent des conceptualisations discordantes sur le même objet. Cela dit, l'analyse contrastive dans notre étude ne concerne pas seulement les sous-corpus bilingues, mais aussi les sous-corpus monolingues. Le fait d'observer la circulation de dénominations sur deux plans, européen et national, dans la même langue ouvre la voie à toute une série de réflexions sur les raisons qui expliquent l'adoption d'une certaine variation dénomminative. Les facteurs qui justifient la présence de désalignements et de variations peuvent être multiples et passent, tout d'abord, par l'adaptation terminologique d'un concept dans une langue-culture donnée. Nous reviendrons sur ce point au paragraphe 4.3. Néanmoins, à ce stade, nous tenons à spécifier que notre attention se focalise sur le désalignement en tant qu'indice du positionnement de l'énonciateur. Ainsi, l'analyse contrastive entre les sous-corpus nous fournit des pistes fondamentales d'observation qui nous aident à attester ou à nier l'existence de critères idéologiques dans le choix de la dénomination.

Enfin, il est bon de préciser que l'analyse contrastive ne se limite pas à l'étape d'exploration des sous-corpus. Dans une optique terminologique et discursive, nos recherches qualitatives nous amènent constamment à prendre en compte tous les éléments qui puissent expliquer l'écart entre deux ou plusieurs dénominations. Pour ce faire, une analyse « manuelle » des fiches multilingues dans la banque terminologique de l'UE – *IATE* – et, le cas échéant, dans

les bases de données nationales s'avère fondamentale. L'examen des informations caractéristiques d'un terme en plusieurs langues et sur plusieurs niveaux (international, européen et national) permet de mettre au jour les orientations politiques des institutions et d'identifier d'éventuelles discordances ou ambiguïtés dans la conceptualisation des termes. Nous abordons maintenant une question centrale qui concerne la méthode d'exploration d'un terme dans les corpus d'études.

1.2 L'EXPLORATION D'UN TERME DANS DES CORPUS

Avant de présenter la constitution de notre corpus COSTENCE, nous souhaitons fournir encore quelques éléments méthodologiques qui concernent la démarche d'exploration.

Il existe plusieurs manières d'aborder un corpus selon les objectifs de l'étude. Nous pouvons par exemple privilégier l'étude des mots les plus fréquents d'un corpus ou essayer de dégager la structure du genre textuel étudié. Notre approche se focalise sur la recherche de certains termes, préalablement choisis, qui nous permettent de tester nos hypothèses de départ. Cette méthode d'exploration est répandue dans les recherches quantitatives. C. Poudat et F. Landragin expliquent ainsi :

L'exploration d'une unité en corpus est certainement le type d'exploration le plus répandu, qu'elle concerne la lecture assistée, la recherche de collocation ou de séquence figée, ou encore l'aide à l'interprétation.

L'approche est focalisée et plus déductive, puisque l'analyste s'intéresse à une unité linguistique en particulier, qui peut être au cœur de sa recherche, ou qui peut avoir émergé au fil de l'exploration du corpus.

[Poudat & Landragin, 2017, p. 181]

Plus particulièrement, notre choix méthodologique tient compte de certains éléments qui relèvent de nos disciplines de référence : l'analyse du discours et la terminologie (voir chapitre 1).

L'entrée dans le texte par un mot est une technique qui a joué un rôle important dans l'analyse du discours « à la française » dès les premiers travaux sur le vocabulaire sociopolitique et la constitution des corpus (Mazière, 2005, pp. 43-44). Dans l'ADF, la recherche par mot appelé

« pivot » fonctionne comme la marque du positionnement de l'énonciateur. D. Maingueneau précise :

Le segment textuel auquel on s'attache le plus spontanément quand on veut pénétrer une archive, c'est bien évidemment l'unité lexicale, qui joue un rôle privilégié dans la conscience que les sujets ont des positionnements discursifs : on reconnaît une archive aux mots qu'elle emploie, on la résume à l'aide de quelques mots clés.

[Maingueneau, 1991, p. 29]

L'intérêt que l'ADF prête aux positionnements décelés par le lexique dans le discours politique explique l'attention que nous portons à cette démarche.

Parmi les recherches les plus récentes qui privilégient l'exploration d'un corpus par un mot-pivot, nous citons les travaux en analyse du discours à l'entrée lexicale (Née & Veniard, 2012, Née, 2012) et ceux de Marie Veniard (2013) sur la notion de profil lexico-discursif. Ces travaux ont la particularité d'accorder une importance majeure à l'interaction entre le mot, le corpus et le discours. Selon ces chercheuses, le mot « interagit avec toutes les unités du discours et s'articule aux autres dimensions de la discursivité : le syntagme, le texte, l'énonciation, le discours » (Née & Veniard, 2012, pp. 25-26). Notre enjeu est justement de rentrer dans les textes afin d'observer le discours qui entoure le mot. Autrement dit, c'est l'interaction entre le mot et son environnement qui nous permet d'éclairer les raisons de l'usage des variantes dénominatives.

Il est bon d'avouer que la démarche que nous adoptons a connu des critiques qui tiennent au fait que, comme le dit Valérie Delavigne (2002, p. 98), « la méthode repose sur un a priori quant aux pivots sélectionnés ». Selon cette perspective, les critères de choix des mots doivent tenir compte de la représentativité de ces derniers. Il devient alors indispensable d'effectuer des analyses par l'outil informatique pour mesurer la spécificité des mots et leur capacité à représenter une hypothèse. À titre d'exemple, dans le cas qui nous concerne, nous aurions pu dégager les termes les plus spécifiques de notre corpus COSTENCE par rapport à un corpus de référence. De cette manière, nous aurions obtenu une liste de termes représentatifs du type et du genre de discours étudié. Plus globalement, la comparaison d'un

corpus de travail à un corpus de référence⁶ est une démarche utile qui peut éviter la « sacralisation » des résultats et de « phénomènes observés ponctuellement » (Loock, 2016, p. 33). Nous pouvons ainsi citer l'exemple de J-M. Leblanc qui se demande, si les suremplois des mots *jeunes* et *solidarité* dans un corpus des vœux présidentiels de Jacques Chirac tiennent à la personnalité de l'énonciateur ou aux « mots témoins » (Boyer, 2007, cité par Leblanc, 2017, p. 31) de son époque. Une comparaison avec un corpus de référence plus vaste des discours présidentiels permettrait alors de « neutraliser la variable locuteur » (Leblanc, 2017, p. 31).

Or, dans notre étude, les mots-pivots tirent leur spécificité du fait que ce sont des termes techniques (Delavigne, 2002, p. 97). Nous saisissons ici l'occasion pour réitérer nos propos qui reposent sur un cadre théorique terminologique. L'intérêt de notre thèse n'est pas de reconstruire de manière exhaustive la terminologie qui exprime la menace et les préoccupations sécuritaires de deux dernières décennies. Nous souhaitons en revanche proposer une procédure d'analyse qui puisse fournir des éléments de réflexion sur un discours spécifique, celui des stratégies sécuritaires dans l'Union européenne. Selon notre approche discursive de la terminologie, nous le rappelons, tous les mots de la langue peuvent potentiellement rentrer dans un processus de *terminologisation* (Cabré, 2018, p. 34) qui leur attribuera le statut de termes. Cela signifie que c'est le domaine et le contexte qui caractérisent leur spécificité. Pour revenir donc aux critiques adressées à l'approche déductive, la représentativité d'un terme par rapport à un corpus de référence nous intéresse seulement dans une certaine mesure. Au contraire, nous insistons sur la nécessité d'observer comment les énonciateurs institutionnels participent à la *terminologisation* (Cabré, 2018, p. 34) d'un mot et comment ils se l'approprient dans le discours sécuritaire sur le plan national et supranational. Prenons un exemple avec l'un de nos mots/termes-pivot : *combattant terroriste étranger*. C'est un mot qui s'est largement répandu dans plusieurs discours, notamment le discours médiatique, mais notre souci est d'attester la valeur qu'il

⁶ John Sinclair (1996a, s.p.) définit le corpus de référence comme suit : « [a] reference corpus is one that is designed to provide comprehensive information about a language. It aims to be large enough to represent all the relevant varieties of the language, and the characteristic vocabulary, so that it can be used as a basis for reliable grammars, dictionaries, thesauri and other language reference materials ».

acquiert au moment où il est institutionnalisé, c'est-à-dire lorsqu'il rentre dans le discours institutionnel et qu'il est donc légitimé par une autorité.

Enfin, il est bon de préciser encore quelques considérations sur lesquelles s'appuie notre démarche par mot pivot. Premièrement, les termes que nous analysons sont enregistrés dans la banque terminologique européenne *IATE*, ce qui officialise leur statut de terme au sein de l'UE. Si nous les avons choisis, c'est donc aussi parce qu'ils sont susceptibles de rentrer dans une procédure de normalisation qui concerne les politiques sécuritaires des pays membres.

Deuxièmement, bien que notre démarche démarre par le choix de ces termes, nous nous sommes laissée guider par les résultats de la recherche quantitative. En effet, l'observation de l'environnement lexical sur le plan quantitatif et du contexte autour du mot-pivot ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives interprétatives.

Troisièmement, il s'agit de termes qui évoquent des enjeux spécifiques, à savoir la gestion d'une menace qui ne se limite pas à un territoire national. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 3. Toutefois, nous préférons anticiper l'une des raisons de ce choix. Les termes que nous avons sélectionnés évoquent un type de gestion qui se veut « globale » contre une menace déterritorialisée. Cela permet aux énonciateurs européens et nationaux de se positionner autour de ces termes qui permettent de défendre à la fois des intérêts internationaux et nationaux. Nous nous proposons donc de repérer, par le biais de l'analyse contrastive et de la circulation des termes, l'interaction entre terme et discours et de déceler les écarts qui se créent entre discours supranational et national.

Finalement, une dernière explication d'ordre métalinguistique s'impose. Nous avons utilisé le terme « mot-pivot » pour évoquer la démarche méthodologique qui s'appuie sur l'entrée dans le corpus par le lexique. Cependant, il faut préciser que lors de l'analyse quantitative, nous utiliseront le terme *lemme* ou *forme graphique* selon les cas. Le premier renvoie à la forme canonique d'un mot variable tandis que le deuxième, traditionnellement utilisée en lexicométrie, est défini par Émilie Née, Jean-Marc Leblanc et Serge Fleury (2017, p. 104) comme « toute suite de caractères non-délimiteurs bornée à ses deux extrémités par deux caractères délimiteurs ». Ce dernier terme permet d'axer le travail lexicométrique sur l'exploration outillée d'une unité dans le corpus et, en même temps, évite d'évoquer le terme *mot*, qui est plus difficile à désigner du point de vue linguistique. C'est pourquoi J-M. Leblanc (2017, p. 30) définit la forme graphique comme une « unité informatique correspondant en première approximation à la notion intuitive de mot ». Il faut savoir que

l'opposition lemme/forme graphique a alimenté un vif débat dans les années 1980-1990, qui s'est désormais estompé (Née & Fleury, 2017, pp. 82-83). Dans le cas qui nous concerne, nous utiliserons *lemme* pour les recherches outillées qui visent à regrouper les variables d'un mot et *forme graphique* pour insister sur un item fléchi. Nous précisons néanmoins que l'utilisation de ce dernier dans notre étude se limite à la recherche quantitative. En effet, nous gardons à l'esprit que notre posture théorique s'inscrit avant tout dans le cadre de la terminologie. C'est donc essentiellement au métalangage de cette discipline que nous ferons appel afin de recentrer notre réflexion sur la conceptualisation du terme pendant les recherches qualitatives.

L'ensemble des observations que nous avons formulées nous ont permis, dans cette première section, de poser le cadre méthodologique d'exploration des corpus. Nous allons maintenant présenter l'une des étapes fondamentales de notre recherche : la construction de notre corpus COSTENCE et les outils informatiques utilisés pour les interroger.

2. LA CRÉATION DU CORPUS COSTENCE

Cette section est principalement dédiée aux modalités de construction de notre corpus, à savoir l'ensemble de textes sur lequel s'appuient nos recherches. Pour des raisons pratiques, nous avons nommé notre corpus COSTENCE⁷ et les sous-corpus qui le composent COCEFR⁸, COCES⁹, CONAFR¹⁰, CONAES¹¹.

Comme l'expliquent Lynne Bowker et Jennifer Pearson, la définition de *corpus* acquiert un sens spécialisé dès qu'elle est envisagée dans le champ de la linguistique :

⁷ Corpus sur la sécurité composé de textes non contraignants émis au sein de l'Union européenne.

⁸ Sous-corpus de textes émis par la Commission européenne en français.

⁹ Sous-corpus de textes émis par la Commission européenne en espagnol.

¹⁰ Sous-corpus de textes émis par le Gouvernement et les groupes parlementaires français.

¹¹ Sous-corpus de textes émis par le Gouvernement et les groupes parlementaires espagnols.

Strictly speaking, a corpus is simply a body of text; however, in the context of corpus linguistics, the definition of a corpus has taken on a more specialized meaning. A corpus can be described as a large collection of authentic texts that has been gathered in electronic form according to a specific set of criteria. There are four important characteristics to note here: 'authentic', 'electronic', 'large' and 'specific criteria'.

[Bowker & Pearson, 2002, p. 9]

Il est donc indispensable de ne pas aborder la constitution d'un corpus comme un recueil aléatoire de documents sur lesquels nous prétendrions obtenir des résultats. Il faut en revanche délimiter la compilation selon des critères de sélection qui répondent aux propos de l'analyse. Nous rappelons que, dans notre approche et selon une tradition perpétuée dans l'ADF dès son émergence, « c'est le point de vue qui construit un corpus, qui n'est pas un ensemble prêt à être enregistré » (Beacco, 2002, p. 149). Nous commencerons donc par définir le type de corpus et les critères de sélection avant de passer à la description des sous-corpus.

En outre, cette partie nous servira également à présenter le logiciel d'analyse textuelle *Sketch Engine* et les outils informatiques que nous avons utilisés pour l'interroger les corpus.

2.1 LA TYPOLOGIE DES CORPUS : COMPARABLES, « MAISON » ET ANNOTÉS

Dans l'analyse des données textuelles, il existe plusieurs typologies de corpus. Ils peuvent être par exemple monolingues, bilingues, annotés, bruts, parallèles, comparables. Les différences sont nombreuses et nous ne serons pas en mesure de les traiter tous dans le cadre de notre étude¹². En outre, la difficulté de les énumérer tient également au fait que, comme le dénonce Rudy Loock (2016, p. 67), il existe une « instabilité terminologique dans la littérature sur le sujet ».

Il conviendra pourtant d'opérer certaines distinctions qui touchent de près la constitution de notre corpus COSTENCE. En premier lieu, il faut garder à l'esprit que notre recherche place au cœur de l'analyse la confrontation de documents spécialisés. Par conséquent, nous avons constitué des sous-corpus spécialisés et comparables en deux langues, le français et

¹² Nous renvoyons pour cela par exemple à R. Loock (2016, pp. 67-94) et à E. Tognini Bonelli (2010).

l'espagnol et sur deux niveaux, européen et national. Selon les termes de Natalie Kübler (2011a, s.p.), le « corpus comparable se définit comme incluant des textes originaux dans différentes langues et répondant aux mêmes critères de genre, de temporalité, de registre, etc. ». Il se distingue des corpus dits parallèles par le fait que ces derniers sont constitués de « textes originaux en langue A et de leur traduction en langue B » (Loock, 2016, p. 86). Nos sous-corpus ne sont donc pas de traductions. Ils répondent par contre, comme nous le verrons, aux mêmes critères de sélection. Comme l'explique Marie-Madeleine Kenning (2010, p. 492), les corpus comparables sont utilisés dans plusieurs domaines d'étude de la linguistique « *from contrastive linguistics and translation studies, to computational linguistics and its various applications, translator training and language teaching* ». Il est par exemple possible de les exploiter pour aider les traducteurs.ices et les terminologues, mais aussi les enseignants ou les apprenants à extraire les termes récurrents d'un texte spécialisé ou à constituer des glossaires techniques en plusieurs langues¹³. Ils sont également très utilisés depuis les années 1990 en tant que ressources pour la traduction automatique (Kenning, 2010, p. 496). Nous pouvons par exemple citer à ce sujet l'étude de Tao Tao et ChengXiang Zhai (2005), qui vise à exploiter automatiquement des corpus comparables afin de dessiner des correspondances fréquentes entre plusieurs langues.

Sans trop rentrer dans le détail de ces différents champs d'application, nous souhaitons mettre en avant l'intérêt spécifique de la constitution de notre corpus comparable. Notre approche vise à obtenir des résultats interprétables dans une optique terminologique et discursive qui puissent nous permettre de poser un regard critique sur le discours institutionnel analysé. Précisons notre propos : notre corpus COSTENCE est doublement comparable, autrement dit il confronte des textes sur le plan européen et dans deux espaces nationaux en deux langues. Nous pouvons ainsi comparer les choix terminologiques opérés par le même énonciateur en français et en espagnol dans le même type de discours et observer ensuite la circulation ou non-circulation de ces termes sur le plan national. Ce faisant, notre intention est de faire ressortir certains débats qui se construisent dans le discours et que l'analyse contrastive permet de révéler. En ce sens, les sous-corpus comparables et les moyens lexicométriques permettent d'identifier des différences qui nous invitent à réfléchir sur les

¹³ Voir par exemple Ian A. Williams (1996), Federico Zanettin (1998), Guy Aston (1999), N. Kübler et G. Aston (2010), N. Kübler (2011b).

argumentations et les stratégies discursives qui peuvent expliquer la variabilité et l'actualisation des termes dans le discours¹⁴. Cela dit, notre propos dépasse ce cadre d'analyse et mérite d'être ultérieurement explicité. Les recherches qui se fondent sur les corpus comparables et qui étudient le discours politique tendent à explorer, par les biais des unités lexicales analysées en contexte, les pratiques et les techniques des énonciateurs. À ce propos, Annelie Ädel explique :

Even though the point of departure in corpus analysis is typically a word form, the ultimate interest is in broader topics such as discourse patterns, argumentation patterns, schemas or cultural beliefs. For example, many linguists who study political discourse are interested in 'how X is talked about'.

[Ädel, 2010, p. 596]

Si notre étude, dans la même lignée, entend identifier des positionnements politiques sur les débats sécuritaires en cours, il est vrai aussi que notre but ultime est de poser un regard sur un sous-genre juridique spécifique : le discours institutionnel non contraignant ; et c'est justement l'étude contrastive des corpus qui nous permet de retracer des débats qui, comme nous le verrons aux paragraphes 4.1 et 4.2, tendraient à ne pas émerger dans ce genre discursif.

En deuxième lieu, le nôtre est un corpus *do-it-yourself* (Maia, 1997), expression normalement abrégée en *DIY*, ou *maison* (Loock, 2016, p. 77). Autrement dit, nous avons sélectionné manuellement les documents qui font partie du corpus et les avons préparés afin de pouvoir les exploiter par le biais du traitement automatique. Nous fournirons un peu plus loin les détails de cette compilation. Ces corpus se distinguent des corpus *officiels* que R. Loock définit comme suit :

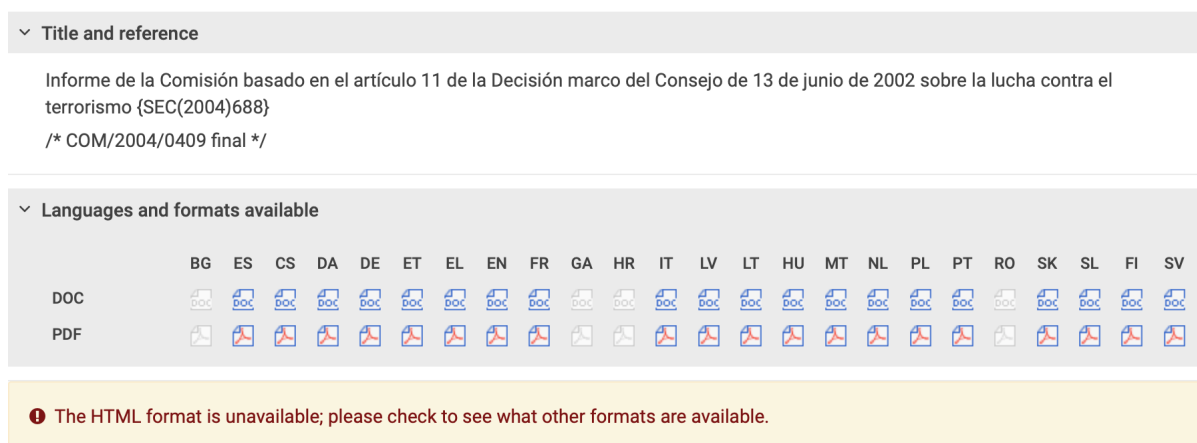
¹⁴ Sur l'exploitation des moyens lexicométriques pour l'étude de la variabilité du sens lexical dans le discours, nous signalons l'article de Matthias Tauveron (2012).

[D]éveloppés la plupart du temps dans le cadre de projets de recherche, ils ont fait l'objet de communications et de publications scientifiques. Ils sont parfois mis à disposition du grand public, comme les différents corpus [...] (BNC, COCA, GloWbe, COHA, Wikipedia Corpus) [...].

[Loock, 2016, p. 77]

Nous tenons à préciser que le logiciel d'exploitation utilisé pour nos analyses, *Sketch Engine*, dispose d'une liste fournie de corpus de référence et de corpus spécialisés en libre accès. Parmi ceux-ci, nous citons les corpus *EUR-Lex 2/2016*, qui sont disponibles dans toutes les 24 langues officielles de l'Union européenne. Il s'agit d'un recueil de textes législatifs extrait à partir des textes HTML de la base de données de la législation européenne *EUR-Lex*¹⁵. Nous avons étudié la possibilité d'utiliser ces corpus officiels en français et en espagnol pour nos recherches. En effet, comme nous le verrons, les documents de nos sous-corpus européens proviennent de cette même source. Les corpus *EUR-Lex 2/2016* de *Sketch Engine* permettent d'effectuer des analyses avancées par exemple par sous-corpus et par métadonnées (auteur de la publication, date, type de document, etc.). Si nous avons décidé d'abandonner cette idée, c'est pour deux raisons : du fait des dates du corpus et par un souci de précision. Premièrement, les corpus *EUR-Lex 2/2016* contiennent des publications qui datent de septembre 1949 au septembre 2015. L'intérêt que nous portons pour les changements les plus récents dans les politiques de sécurité publique (voir chapitre 3) justifie notre choix de compiler des documents jusqu'au dernier moment disponible, à savoir la date de clôture de notre corpus COSTENCE, le 15 mars 2018. Deuxièmement, il faut remarquer que les corpus *EUR-Lex 2/2016* fournis par *Sketch Engine* sont construits sur la base des seuls fichiers HTML, ce qui exclut les autres formats disponibles pour la législation européenne (PDF et DOC). La figure 1 illustre ainsi le cas d'un document de notre sous-corpus européen espagnol qui n'est pas accessible sous le format HTML :

¹⁵ Disponible via le lien suivant : <<https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>>.



▼ Title and reference

Informe de la Comisión basado en el artículo 11 de la Decisión marco del Consejo de 13 de junio de 2002 sobre la lucha contra el terrorismo {SEC(2004)688}
/* COM/2004/0409 final */

▼ Languages and formats available

	BG	ES	CS	DA	DE	ET	EL	EN	FR	GA	HR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	RO	SK	SL	FI	SV
DOC																								
PDF																								

The HTML format is unavailable; please check to see what other formats are available.

Fig. 1 : absence du format HTML pour le document 52004DC0409 du sous-corpus européen espagnol (COCES)

Source : *EUR-Lex*

Il s'avère donc que les corpus *EUR-Lex 2/2016* fournis par *Sketch Engine* présentent une limite considérable à l'heure de travailler sur des documents issus du site de la législation européenne : ils excluent automatiquement les documents qui n'ont pas été enregistrés sous le format HTML. Ainsi, le choix d'un corpus manuel nous a permis d'affiner les résultats et de ne pas omettre des éléments d'étude.

Dans un seul cas, nous avons utilisé, lors des analyses (voir chapitre 4, paragraphe 2.1.2), un corpus de référence accessible via *Sketch Engine*, appelé *Spanish Web 2018 (esTenTen18)* qui contient 17 553 075 259 mots et 59 415 971 documents. Il s'agit d'un corpus composé de textes variés tirés d'internet, plus précisément de l'ensemble des entrées de Wikipedia en espagnol, de la toile ibérique et du web ibéro-américain¹⁶. Il a été créé au moyen du robot d'indexation *SpindierLing* qui permet de garantir à la fois la qualité et la variété des textes sélectionnés¹⁷.

Ce corpus nous a été utile au moment de comparer la spécificité d'un terme de notre sous-corpus national en espagnol par rapport à la langue générale. Il faut toutefois signaler que les corpus préinstallés de *Sketch Engine* ne sont pas téléchargeables ; par conséquent, il n'est pas possible d'obtenir une bibliographie spécifique des textes qui le composent afin de vérifier la représentativité de la langue générale contemporaine. En outre, les textes ne sont pas

¹⁶ Plus d'information sur la composition du corpus sur le site de *Sketch Engine* via le lien suivant : <https://www.sketchengine.eu/estenten-spanish-corpus/>.

¹⁷ Pour connaître le fonctionnement de *SpindierLing*, voir l'article de Vít Suchomel et de Jan Pomikálek (2012).

catalogués par année, ce qui empêche de repérer automatiquement les dates de publication des documents et de limiter ainsi la comparaison à la fourchette temporelle 2001-2018 qui correspond à notre corpus COSTENCE. Pour réduire la marge d'erreur, nous avons donc décidé de vérifier les résultats obtenus par ces premières analyses sur les corpus de référence de la langue espagnole nommés *Corpus del Español del Siglo XXI* (CORPES)¹⁸ et *Corpus de Referencia del Español Actual* (CREA), fournis par la Real Academia Española, qui permettent de paramétrer la recherche par date et par type de publication¹⁹.

Enfin, nous précisons que notre corpus COSTENCE est automatiquement annoté par *Sketch Engine*. Cela signifie qu'il a été traité par un outil (*TreeTagger*²⁰), intégré au logiciel, qui a procédé à l'étiquetage grammatical (POS-tagging en anglais) et à la lemmatisation (*lemmatization*) des données. La première opération offre la possibilité d'identifier la catégorie grammaticale de chaque mot (Loock, 2016, p. 68) tandis que la deuxième permet de « transformer les observables en neutralisant [...] les variations morphosyntaxiques » (Née & Fleury, 2017, p. 82). Bien que ces annotations automatiques ne puissent pas atteindre la précision de celles effectuées manuellement, d'après R. Loock le taux de réussite dépasse le 90 % dans la plupart des cas. Selon *Sketch Engine* il peut même être supérieur à 98 %²¹. En règle générale, l'annotation d'un corpus permet d'effectuer une multitude d'analyses linguistiques, surtout morphosyntaxiques et syntaxiques, qui ne seraient pas envisageables sur un texte brut. Dans notre cas, l'exploitation de ces fonctions est relativement simple, dans le sens où nous les avons utilisées avec deux seuls objectifs précis : repérer les relations syntaxiques avec l'outil *Word Sketch* et afficher toutes les occurrences des variables d'un

¹⁸ Accessible en ligne sur le site de la Real Academia Española via le lien suivant :

< <https://www.rae.es/recursos/banco-de-datos/corpes-xxi> >.

¹⁹ Nous signalons toutefois que le corpus CREA proposé par la Real Academia recouvre une période temporelle qui s'étend seulement jusqu'en 2004. Plus d'informations sur ce corpus via le lien suivant :

< <https://www.rae.es/recursos/banco-de-datos/crea> >.

²⁰ *TreeTagger* a été développé par Helmut Schmid dans le cadre du TC project au *Institute for Computational Linguistics* de l'Université de Stuttgart.

²¹ Ce pourcentage est affiché sur le site de *Sketch Engine* via le lien suivant : <<https://www.sketchengine.eu/pos-tags/>>.

mot sous sa forme canonique. Nous reviendrons sur *Word Sketch* et sur son fonctionnement au paragraphe 3.1.

Outre l'annotation grammaticale et syntaxique, nous avons également procédé à l'insertion dans le corpus de métadonnées, à savoir des informations qui rattachent le document à sa production²², comme par exemple l'auteur ou la date de parution. Cette procédure s'est avérée fondamentale pour notre recherche, car ce sont justement les métadonnées qui nous ont permis de contextualiser l'usage des termes et d'effectuer des recherches diachroniques ou par auteur. Nous expliquerons dans le détail les modalités de leur insertion au moment de la description de chaque sous-corpus (paragraphe 2.3 et suivants).

Avant de passer justement à cette étape, nous parlerons d'un dernier élément méthodologique qui concerne l'ensemble du corpus, à savoir la délimitation du corpus par mot-clé et par période historique.

2.2 LA DÉLIMITATION DU CORPUS : DES CRITÈRES DE SÉLECTION COMMUNS

Comme nous l'avons annoncé au paragraphe précédent, si deux ou plusieurs corpus sont comparables, cela implique que leur construction repose sur des critères de sélection communs.

Nous avons donc adopté la même procédure d'extraction pour tous les documents de notre corpus COSTENCE : la requête par mot-clé *terrorisme* en français et *terrorismo* en espagnol, la délimitation temporelle, de 2001 à mars 2018, et le même type et genre discursif. Dans ce paragraphe, nous traitons les deux premiers points, tandis que le troisième sera approfondi dans la troisième section de ce chapitre.

La définition d'un corpus par mot-clé est une procédure habituelle dans l'analyse du discours et en particulier dans la lexicométrie. Cette procédure aide le chercheur à « constituer un corpus en lien avec ses questions/objectifs de recherche et sa problématique » (Née & Fleury, 2017, p. 95). Il s'agit donc de fixer la problématique et de délimiter le corpus à partir de ce que nous entendons analyser. Dans notre cas, nous avons choisi le mot *terrorisme/terrorismo*

²² Nous proposons également la définition de métadonnée avancée par la Bibliothèque nationale française (BnF, s.d.) : « Une métadonnée est un ensemble structuré d'informations décrivant une ressource quelconque ». Repéré au lien suivant : <<https://www.bnf.fr/fr/document-numerique-et-metadonnees>>.

parce que notre intention était d'étudier le discours autour d'une menace ressentie comme « globale » sur une durée déterminée et récente. S'il est vrai que le terrorisme n'est pas la seule menace qui ait bouleversé les politiques sécuritaires internationales et nationales de l'histoire récente, elle a joué un rôle de premier rang (voir chapitre 3). Ce point de départ nous a donc permis de focaliser notre travail sur un discours sécuritaire récent qui s'est posé pour objectif de faire face à un ennemi déterritorialisé, national et international à la fois. Toutes ses questions seront explicitées au chapitre 3. Nous pouvons néanmoins avancer quelques éléments qui peuvent nous servir d'exemple. Les stratégies de sécurité nationales sont des documents qui ont été émis dans les dernières deux décennies avec des objectifs similaires. Comme l'explique Félix Arteaga du Real Instituto Elcano²³, c'est à partir des attentats terroristes en 2001 qu'elles ont été adoptées par plusieurs pays pour faire face à de nouveaux risques :

Los documentos de estrategias de seguridad nacional son un producto reciente dentro de las políticas públicas de Estado. La seguridad es la primera responsabilidad de los gobiernos y, tradicionalmente, se había conducido desde el sector de la defensa porque el principal riesgo para la supervivencia de los Estados tenía naturaleza militar. Sin embargo, su ámbito se ha ido ampliando y complicando como resultado de la aparición de nuevos riesgos y de nuevos actores que obligan a revisar la forma en la que los Estados proporcionan seguridad bajo los efectos de la globalización. A partir de los atentados del 11 de septiembre de 2001, se comenzaron a introducir estrategias de seguridad, o a revisar las de defensa para tratar los nuevos riesgos y las respuestas militares y no militares. A la National Security Strategy de EEUU de 2002, le siguieron las de Canadá y Estonia en 2004; la de Finlandia en 2006; las de Hungría, Polonia, los Países Bajos y Rumanía en 2007; y las del Reino Unido y Francia en 2008; actualizándose en 2010 las de EEUU y el Reino Unido.

[Arteaga, 2011, p. 3]

En résumé, la délimitation par mot-clé de notre corpus COSTENCE vise à répondre à la question suivante : comment les différents acteurs traitent-ils les nouveaux risques sécuritaires qui relèvent à la fois d'une dimension internationale et nationale ? Quels sont les problèmes qui surgissent au moment où l'on vise à normaliser, au sein de l'Union

²³ Think-tank espagnol d'études internationales et stratégiques. Plus d'informations via le lien suivant : <http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_es/sobre-elcano/presentacion>.

européenne, des problématiques communes, mais qui se heurtent avec l'histoire sociopolitique de chaque pays ?

Le choix du mot-clé s'articule au deuxième critère de sélection du corpus : la délimitation temporelle de 2001 au 15 mars 2018. Pour nombre d'observateurs, les événements du 11 septembre 2001 ont représenté un tournant historique qui a fait basculer le monde dans l'époque de l'« hyperterrorisme » transnational » (Bigo & Walker, 2008). C'est donc sur ce nouveau discours sécuritaire que nous concentrons notre étude. Cela dit, la délimitation répond également à une nécessité méthodologique de fixer un point de départ de l'étude. Autrement dit, nous sommes loin de vouloir créer des clivages nets entre un avant et un après le 11 septembre. Comme l'explique Antoine Mégie (2010), l'hypothèse qu'il existe un « nouveau » ou un « ancien » terrorisme, définis par le tournant des événements de New York, est discutable. Toutefois, poursuit-il, il est opportun de s'interroger sur une « évolution de la scène terroriste à la suite des attentats de 2001 » (Mégie, 2010, p. 1001), notamment dans une perspective de transformation de la relation pouvoir/citoyen.

Enfin, une dernière raison motive le choix de notre délimitation temporelle. Bien que, comme nous venons de le voir et selon le principe de la notion d'interdiscours, le discours soit toujours lié à ce qui a déjà été dit, le 11 septembre représente ce que Sophie Moirand (2007, p. 4) appelle un *moment discursif*. Il s'agit d'un événement qui « donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements ». Nous partons en effet du présupposé que le 11 septembre a généré une prolifération de discours et un foisonnement terminologique qui débordent du champ du terrorisme et qui vise à décrire un type de menace criminelle « multiforme, déterritorialisé et potentiellement illimité » (Tsoukala, 2008, p. 281).

En ce qui concerne la date de fin de notre corpus COSTENCE, comme nous l'avons déjà annoncé, elle correspond au moment historique de clôture du recueil de documents. Tout simplement, nous avons dû marquer une date limite de compilation afin de passer à l'étape d'analyse.

En conclusion, c'est sur cette délimitation que reposent tous nos sous-corpus et, par extension, le travail de cette thèse.

2.3 LA PHASE DE COMPILATION DU CORPUS COSTENCE²⁴

La présente section est dédiée à la description du corpus COSTENCE. Elle est organisée en deux étapes, les corpus européens et les corpus nationaux, qui correspondent aux phases de recueil et d'analyse des résultats. Autrement dit, ce sont les résultats sur les documents européens qui nous ont poussée à vérifier la circulation des termes sur les corpus nationaux. Il ne faut pas oublier que nous posons au centre de la recherche une terminologie qui est utilisée par l'énonciateur européen et est susceptible d'être normalisée au sein des États membres par la législation européenne. Afin de faciliter la lecture, nous affichons une figure (fig. 2) qui résume l'architecture des corpus et les noms qu'on leur a assignés. Nous invitons donc le lecteur ou la lectrice à revenir sur cette image au besoin.

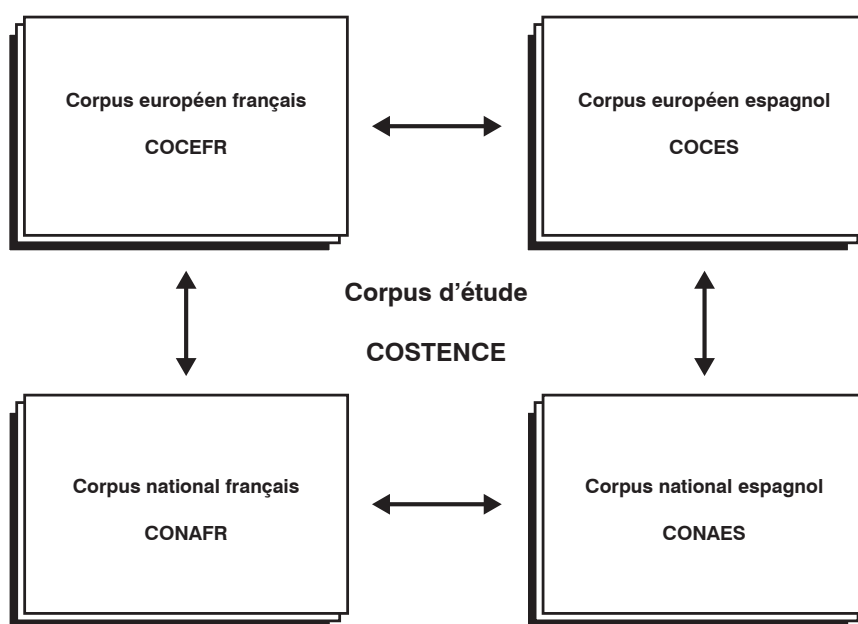


Fig. 2 : architecture du corpus d'étude COSTENCE

²⁴ Pour faciliter la lecture, à partir de ce moment et jusqu'à la fin de notre travail, nous utiliserons le terme « corpus » pour nous référer aux sous-corpus d'étude.

2.3.1 LES CORPUS EUROPÉENS : COCEFR ET COCES

Les corpus européens représentent le socle de notre travail. C'est donc à partir de ceux-ci que nous avons démarré nos analyses. Comme déjà mentionné, pour des raisons pratiques, nous les avons nommés COCEFR et COCES. Ces noms évoquent l'auteur des documents recueillis, la Commission européenne et la version linguistique, française ou espagnole. Les deux corpus sont composés d'actes préparatoires non contraignants émis par la Commission européenne. Nous verrons cette typologie textuelle en détail au paragraphe 4.2.1. Il est néanmoins convenable d'expliquer à ce stade qu'il s'agit d'instruments rédigés en amont de la procédure législative et qui ont la particularité d'être dépourvus d'effets juridiques. L'extraction de ces actes a été effectuée manuellement, et selon la même démarche pour les deux corpus, sur le site de la législation européenne *EUR-Lex* qui permet de réaliser des recherches avancées sur toute la documentation officielle de l'Union européenne. Nous avons donc téléchargé depuis *EUR-Lex*, tous les livres blancs, les livres verts, les communications et les rapports contenant le lemme « terrorisme » et émis de la Commission européenne de 2001 à mars 2018. La figure 3 affiche les détails des recherches sauvegardées sur le site *EUR-LEX* :

Mes recherches sauvegardées

N°	Nom	Langue	Domaine de recherche	Résultats
1	COCEFR Masquer la recherche Recherche avancée Domaine: Tout, Sous-domaine: Tous les documents, Forme: Livre vert, Rapport, Communication, Communication, Livre blanc, Livre vert conjoint, Livre blanc conjoint, Auteur: Commission européenne, Date: Toutes les dates, Du: 01/01/2001, au: 15/03/2018, Résultats contenant: terrorisme Dans le titre et le texte, Langue de recherche: Français	fr	Contenu juridique	720
2	COCES Masquer la recherche Recherche avancée Domaine: Tout, Sous-domaine: Tous les documents, Forme: Livre vert, Communication, Rapport, Communication, Livre blanc, Livre vert conjoint, Livre blanc conjoint, Auteur: Commission européenne, Date: Toutes les dates, Du: 01/01/2001, au: 15/03/2018, Résultats contenant: terrorismo Dans le titre et le texte, Langue de recherche: Espagnol	es	Contenu juridique	688

Fig. 3 : détails de la compilation des corpus européens COCEFR et COCES
Source : *EUR-Lex*

Nous attestons un total de 720 documents pour COCEFR et de 688 pour COCES. Or, il faut préciser que ces chiffres ne correspondent pas exactement au nombre de documents qui ont ensuite été chargés sur le logiciel *Sketch Engine* pour la manipulation informatique. En effet,

il a été nécessaire de procéder à un tri supplémentaire afin d'écartier tous les documents qui ne correspondaient pas à nos exigences. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'actes de typologie différente à celle qu'on recherchait ou à des fichiers portant sur des questions budgétaires et qui se composaient principalement de chiffres. La correction par annotation manuelle s'avère indispensable dans certains cas pour réduire le taux d'erreur (Poudat & Landragin, 2017, p. 43). En définitive, nous avons pu retenir un total de 645 documents pour COCEFR et de 632 pour COCES. La figure 4 illustre les comptages de *Sketch Engine* sur les deux corpus :

COMPTAGES ⓘ		COMPTAGES ⓘ	
Tokens	9 163 655	Tokens	8 043 852
mots	7 763 491	mots	6 877 711
Phrases	255 725	Phrases	234 497
Documents	645	Documents	632

Fig. 4 : comptages de documents de COCEFR à gauche et de COCES à droite
Source : *Sketch Engine*

Tous les documents ont été enregistrés en format PDF et se trouvent sous forme électronique dans le cédérom joint à la présente thèse. Ils ont également été sauvegardés sous format TXT et encodés en Unicode. Cette démarche s'avère indispensable dès lors que l'on veut exploiter les documents par l'outil informatique. En outre, en phase d'enregistrement depuis le site de *EUR-Lex*, nous avons pu extraire pour chaque document plusieurs métadonnées qui ont été sauvegardées dans les deux versions en PDF et TXT. La figure 5 sert d'exemple et illustre les métadonnées en-tête de chaque fichier :

```
Información
Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la preparación de la
Conferencia Euromediterránea de Asuntos Exteriores de Lisboa (5 y 6 de noviembre de 2007) - La
Asociación Euromediterránea: Avanzar en la cooperación regional para apoyar la paz, el progreso y el
diálogo intercultural [SEC(2007) 1309]
/* COM/2007/0598 final */
  • Acceso directo al texto: pdf html doc
  • Código CELEX: 52007DC0598
  ◦ Vigente
  • Forma: Comunicación
  • Tratado: Tratado constitutivo de la Comunidad Europea
  • Departamento responsable: RELEX
  • Autor: Comisión Europea
  • Sector del documento: 5
  • Año del documento: <doc pub="2007">
  • Tipo de documento: DC
  • Fecha del documento: 17/10/2007
Texto del documento
52007DC0598
```

Fig. 5 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document des corpus européens

Source : COCES

Cependant, nous remarquons que seule la métadonnée « année du document » est retenue pour l'exploitation informatique. Autrement dit, nous avons inséré seulement le balisage `<doc pub="année">`, entouré en vert à la figure, qui correspond à l'attribut spécifique de *Sketch Engine* pour pouvoir repérer les documents par année et effectuer des analyses diachroniques. Lors de la construction du corpus, l'intention était d'exploiter davantage les métadonnées, mettant par exemple en évidence, pour chaque document, le « département responsable » ou « le secteur du document ». Toutefois, cette tentative a échoué en raison du manque d'informations. En effet, comme nous pouvons le voir à la figure 6, certains documents ne fournissent pas l'ensemble des métadonnées :

```
Information
Communication de la Commission - Politique européenne de voisinage - Document d'orientation
{SEC(2004) 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570}
/* COM/2004/0373 final */
  • Accès direct au texte: pdf html doc
  • Numéro CELEX: 52004DC0373
  ◦ En vigueur
  • Forme: Communication
  • Traité: Traité instituant la Communauté européenne
  • Auteur: Commission européenne
  • Secteur du document: 5
  • Année du document: <doc pub="2004">
  • Type de document: DC
  • Date du document: 12/05/2004
Texte du document
Avis juridique important |
```

Fig. 6 : exemple qui affiche l'absence de la métadonnée sur le « département responsable » de la publication

Source : COCEFR

Les raisons qui expliquent ces lacunes peuvent être multiples : nouveau système d'archivage, changement de la structure des services de la Commission, nouvelles normes relatives au changement du collège ou de la présidence, etc. Si nous insistons sur l'intérêt des métadonnées, c'est parce qu'elles pourraient fournir des informations supplémentaires sur les conditions de production des actes du corpus. Cela demanderait sans doute d'intégrer à la recherche des informations relatives à la Commission européenne qui ne sont pas du domaine public. Nous n'avons pas pu entreprendre ce parcours dans le cadre de cette thèse, mais il pourrait être envisageable dans l'avenir.

Enfin, nous fournissons un dernier détail technique qui concerne l'archivage du document et son exploitation sur le logiciel. Le fait d'avoir enregistré chaque document avec son titre nous a permis, par la suite, de repérer facilement le fichier en phase d'analyse quantitative et qualitative. En d'autres termes, cette démarche nous a permis de contextualiser rapidement les résultats affichés par *Sketch Engine*.

2.3.2 LES CORPUS NATIONAUX EN FRANÇAIS ET EN ESPAGNOL : CONAFR ET CONAES

À l'instar des corpus européens, nos corpus nationaux sont comparables et donc indépendants l'un de l'autre. À partir de leur constitution, nous avons pu vérifier sur le plan national les occurrences de termes repérés auparavant dans les corpus COCEFR et COCES. Leur compilation et les calculs effectués sur les documents qui les composent représentent la base de l'analyse qualitative qui, nous le rappelons, invite à étudier de près les raisons expliquant la présence ou l'absence des termes envisagés sur le plan national.

S'agissant de corpus de documents qui relèvent d'un contexte national, nous les avons nommées CONAFR et CONAES. Ils sont composés de documents à valeur non contraignante émis par les institutions auxquelles appartient l'initiative législative, à savoir les parlements et les gouvernements des deux pays. Pour ce faire, nous avons extrait les documents des sites des gouvernements respectifs²⁵, du site du Sénat français²⁶ et du site du

²⁵ Pour CONAFR, voir notamment le site du Ministère de l'intérieur : <<https://www.interieur.gouv.fr>>. Pour CONAES, le site du département de sécurité nationale : <<https://www.dsn.gob.es>>.

²⁶ Disponible via le lien suivant : <<http://www.senat.fr>>.

*Congreso de los diputados*²⁷ espagnol. L'objectif a été de constituer un corpus homogène de documents préparatoires à la nouvelle législation nationale. Il s'agit donc de propositions et de projets de loi, de propositions de textes non contraignants et des documents stratégiques d'orientation. Nous reviendrons sur ce point au paragraphe 4.2.2.

Il est bon en tous les cas de souligner que la constitution de ces corpus est passée par certaines phases qui ne se sont pas relevées nécessaires pour COCEFR et COCES. Premièrement, la typologie textuelle des documents nationaux présente une spécificité qui ne peut pas être négligée. Les projets ou propositions de loi, en France comme en Espagne, contiennent deux parties : l'exposé de motif et le texte de la proposition. Cette dernière s'inscrit dans le genre discursif juridique et présente des caractéristiques qui entrent en conflit avec les autres documents de tous nos corpus. En effet, le discours que nous analysons relève d'un discours mixte, politique, juridique et diplomatique à la fois. Les documents de tous nos corpus présentent une terminologie qui est avant tout argumentative et qui vise à convaincre l'auditoire de la nécessité de légiférer sur un sujet déterminé. En revanche, la terminologie du discours juridique normatif possède une valeur jussive qui déclenche « non seulement un positionnement, mais également un effet performatif prédéterminé » (Raus, 2017, p. 87). Les termes juridiques sont donc susceptibles d'engendrer la fonction perlocutoire selon laquelle « dire c'est faire » (Austin, 1991). Pour ces raisons nous avons décidé de partitionner les textes des documents concernés et de maintenir seulement la partie à valeur argumentative qui ne présente pas les contraintes du discours juridique normatif.

Comme nous pouvons l'observer à la figure 7, le corpus français CONAFR contient 142 documents tandis que CONAES en affiche un total de 140 :

²⁷ Disponible via le lien suivant : <<http://www.congreso.es/portal/page/portal/Congreso/Congreso>>.

COMPTAGES ⓘ		COMPTAGES ⓘ	
Tokens	720 105	Tokens	241 723
mots	630 048	mots	214 080
Phrases	17 013	Phrases	7 206
Documents	142	Documents	140

Fig. 7 : comptages de documents de CONAFR à gauche et de CONAES à droite
 Source : *Sketch Engine*

Comme dans le cas des corpus européens, nous avons dû filtrer les résultats. Principalement, dans le cas de la base de données du Sénat français, nous avons remarqué que certains documents ne contenaient le lemme *terrorisme* ni dans le titre ni dans le document.

La démarche d'enregistrement en PDF et de préparation des documents en TXT et Unicode est la même que nous avons suivi pour les corpus européens. Les seuls changements concernent les métadonnées. Dès lors que nous n'avons pas pu les extraire au moment de l'enregistrement, nous les avons saisis manuellement selon les informations que nous avons trouvées dans les dossiers législatifs de chaque document. En outre, les balises que nous avons insérées dans les documents nous ont permis, par la suite, d'affiner les observations de nos analyses. Compte tenu des énonciateurs différents de ces documents, nous voulions avoir la possibilité d'effectuer des recherches non seulement par année, mais aussi par auteur, par type de document, par législature ou par promulgation. Nous pouvons donc savoir si le texte de loi a été transformé en loi ou si le projet a été abandonné ou refusé. Les figures 8 et 9 montrent les métadonnées de deux documents tirés respectivement de CONAFR et de CONAES :

```
<doc type="projet de loi" auteur="gouvernement" pub="2015" promulgation="en attente"
legislature="14">
-----
ASSEMBLÉE NATIONALE
CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
QUATORZIÈME LÉGISLATURE
```

Fig. 8 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document de CONAFR
 Source : CONAFR

```
<doc tipo="proposición no de ley" autor="grupo parlamentario socialista" pub="2014"
promulgacion="caducado" legislatura="10">
161/003216
Proposición no de Ley en relación con la correcta aplicación de la Ley de Reconocimiento
Protección Integral a las Víctimas del Terrorismo, para su debate en la Comisión de
Interior.
```

Fig. 9 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document de CONAES

Source : CONAES

Pour conclure cette partie, nous souhaitons faire part le lecteur ou la lectrice de quelques remarques d'ordre méthodologiques qui nous sont venues à l'esprit lors de la constitution des corpus.

2.3.3 REMARQUES D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUES À SIGNALER

Tout d'abord, nous tenons à souligner encore une fois que les annotations sur le corpus ont été opérées à la fois de manière automatique et manuelle. Comme l'expliquent C. Poudat et F. Landragin (2017, p. 42) « il n'y pas forcément une dichotomie stricte entre annotation manuelle et automatique ». Les deux méthodes sont envisageables et elles peuvent s'alterner au sein du même projet. Cependant, l'annotation manuelle peut se révéler « chronophage » (Poudat & Landragin, 2017, p. 43) dans le cas de corpus d'une certaine taille. *Sketch Engine*, dans le cas de corpus « maison », requiert que la structuration des métadonnées soit préalable au chargement des corpus. En effet, le balisage que nous pouvons extraire d'un document HTML pour les métadonnées ne correspond pas au langage descriptif utilisé par le logiciel. En outre, il est bon de constater que le partitionnement des documents nationaux (ex. projets des loi) a également été effectué manuellement. Dans ce cas, le traitement automatique n'a pas pu être opéré par un algorithme en raison du manque d'homogénéité des annotations dans les documents originaux en format HTML. Bien que ces observations ne parviennent pas à altérer les résultats de nos analyses, nous estimons que ce sont des éléments à signaler dans le cadre d'une thèse. D'une part ils spécifient les démarches adoptées, de l'autre, ils témoignent de certains obstacles qui peuvent se dresser pendant la phase de compilation d'un corpus.

Enfin, il faut signaler une différence entre les corpus européens et nationaux qui, en tous les cas, saute aux yeux : l'écart au niveau de leur taille (voir fig. 4 et fig. 7). Cette variation, qui

doit être prise en compte lors de l'interprétation des données, est pourtant justifiée par les sources concernées. Dans le cadre de la préparation législative, la Commission européenne produit une quantité beaucoup plus vaste d'actes non contraignants par rapport aux États nationaux. Cette différence est constitutive et donc inévitable lorsque nous analysons la circulation des termes entre le plan européen et le plan national dans ce type de documents. En outre, nous remarquons une différence au niveau de la quantité de mots entre le corpus national français CONAFR et le corpus national espagnol CONAES (fig. 7). Cela s'explique surtout par la longueur supérieure des documents émis par le Gouvernement français (voir paragraphe 4.2.2).

3. LE CHOIX DU LOGICIEL *SKETCH ENGINE*

Sketch Engine est un logiciel d'analyse textuelle créé par la société *Lexical Computing* en 2003²⁸. Si nous l'avons choisi, parmi les nombreux logiciels à disposition, c'est surtout pour certains outils qu'il met à la disposition des usagers. Nous tenons aussi à signaler que le logiciel est financé, dans le cadre du projet ELEXIS, du 1^{er} avril 2018 au 1^{er} avril 2022 par l'Union européenne. L'accès est de ce fait gratuit pour les institutions, pourvu qu'on se limite à l'analyse d'un milliard de mots. Ainsi, notre compte *Sketch Engine* est lié à l'Université de Paris qui a mis à notre disposition 25 millions de mots pour nos recherches. Dans ce paragraphe, nous décrivons les fonctions que nous avons exploitées pour nos analyses, à savoir *Word Sketch*, *Concordance*, *Collocation* et *Fréquence*. Ce sont tous des outils qui nous ont permis de mettre en évidence des régularités à l'intérieur du discours et de nous approcher au contexte d'utilisation des termes.

3.1 *WORD SKETCH*

Il s'agit d'un outil de *Sketch Engine* introduit en 2002 (Kilgarriff & Tugwell, 2002) qui permet de relever les co-occurents réguliers d'un lemme selon les relations syntaxiques

²⁸ Pour plus d'informations, voir le site de *Sketch Engine* via le lien suivant : <https://www.sketchengine.eu/sketch-engine-team/>.

qu'ils entretiennent avec celui-ci. Selon Henri Béjoint (Béjoint, 2009, p. 142), cet outil offre la possibilité de « tirer des 'portraits' de mots avec les cooccurrents typiques, sujets, objets, modificateurs divers en exploitant les notions de fréquence et de 'saillance' ». La particularité de sa fonctionnalité est donc de pouvoir afficher les configurations combinatoires du lemme étudié. La figure 10 illustre un aperçu des résultats que nous pouvons obtenir sur *Word Sketch* :

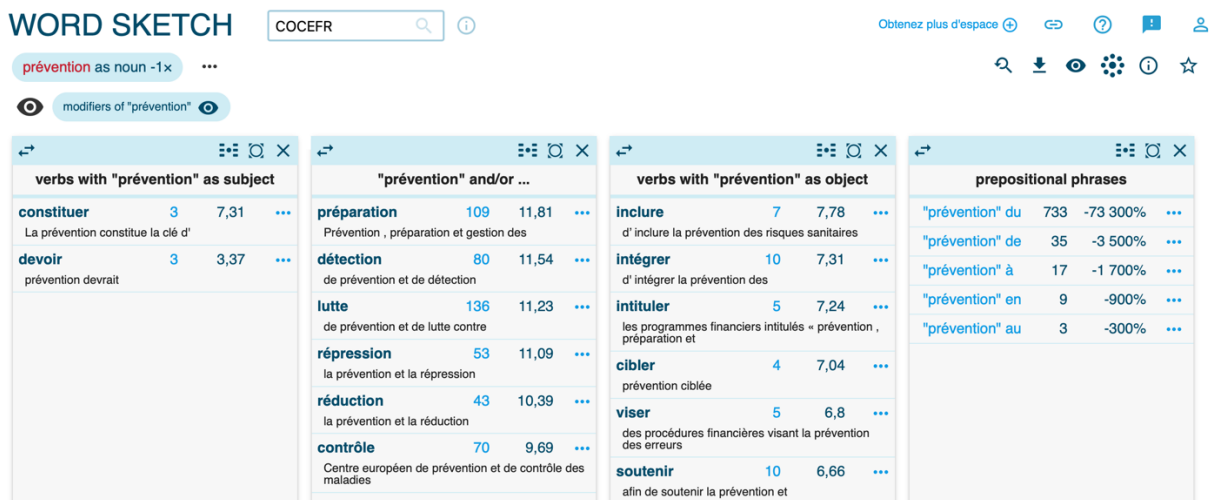


Fig. 10 : aperçu des résultats sur *Word Sketch* avec une recherche par lemme « prévention » dans COCEFR
Source : *Sketch Engine*

Dans le cadre de nos analyses, nous utilisons *Word Sketch* afin de repérer les relations syntaxiques que le terme « prévention » entretient avec ses co-occurents. Cet outil suggère, parmi d'autres résultats, l'existence d'une construction récurrente composée du terme *prévention* + et/ou + plusieurs co-occurents qui retiendra toute notre attention et ouvrira des perspectives interprétatives. Ces recherches nous permettront en effet d'articuler les constats quantitatifs à des considérations de type terminologique et discursif.

Du point de vue méthodologique, nous signalons que *Word Sketch* ne requiert pas l'étiquetage syntaxique des données (*parsing* en anglais). Néanmoins, il faut procéder à l'étiquetage et à la lemmatisation automatiques via *TreeTagger*, intégré à *Sketch Engine*.

3.2 COLLOCATIONS CANDIDATES

Cette fonction offre la possibilité de repérer les co-occurents d'un lemme par ordre de fréquence. La co-occurrence est définie par C. Poudat et F. Landragin (2017, p. 201) comme « la coprésence régulière de deux unités linguistiques dans une fenêtre contextuelle choisie ». Lorsque l'on souhaite obtenir la cooccurrence, il est indispensable d'établir la fenêtre autour du mot. Dans notre cas, il s'agit d'un calcul sur -5 ou $+5$ mots autour du pivot, ce qui permet de s'intéresser aux associations dans le cotexte, à savoir dans le voisinage contigu du mot étudié.

La détermination des co-occurrences génère une liste qui permet d'observer les mots récurrents autour du pivot selon plusieurs calculs statistiques. Nous observons tout particulièrement des co-occurents qui s'affichent à l'utilisateur selon des ordres statistiques, notamment le calcul des occurrences. La figure 11 montre la liste des co-occurents du mot-pivot « combattant » :

The screenshot shows the COCEFR interface with the search term 'COCEFR' in the top bar. Below the search bar, there are navigation icons and a 'Collocations' section with two buttons: 'MODIFIER LES CRITÈRES' and 'RETOUR AU CONCORDANCIER'. The main content is a table of collocates for the word 'combattant'.

	Mot	↓ Cooccurrences ?	Candidats ?	T-score	MI	LogDice	
1	étrangers	104	930	10,20	12,84	11,64	...
2	les	72	187 202	8,15	4,66	3,65	...
3	terroristes	62	1 349	7,87	11,56	10,42	...
4	de	55	480 399	6,43	2,91	1,91	...
5	des	53	220 239	6,82	3,98	2,98	...

Fig. 11 : co-occurents du lemme *combattant* dans COCEFR

Source : *Sketch Engine*

Nous utilisons ce type d'outil tout au long des analyses avec plusieurs visées : valider la présence ou l'absence d'un terme complexe²⁹ dans les corpus (ex. « combattant terroriste

²⁹ Le terme complexe est un terme formé de « plusieurs entités graphiques séparées par des blancs ou par des diacritiques comme le trait d'union ou l'apostrophe » (L'Homme, 2004, p. 59).

étranger » ou « criminalité transfrontalière »), découvrir plus largement l'environnement lexical des termes ou tester l'attraction lexicale. Ce dernier point renvoie à la capacité de deux entités de s'attirer mutuellement. Selon M. Veniard et F. Sitri (2017, p. 185) « il est important de vérifier si l'attraction entre les différentes formes est réciproque, autrement dit, il convient de se demander, dans le cas où A attire B, si B attire lui aussi A ou si B a un environnement plus diversifié dans lequel A n'est pas un passage obligatoire, ce qui limite la portée du résultat ».

En définitive le calcul des co-occurrences est un outil qui constitue la première étape de l'étude du contexte. Damon Mayaffre (2008, p. 813) la considère comme la « forme minimale du contexte ». Par l'utilisation de la co-occurrence « on passe en effet d'une approche formelle [...] du corpus à une approche contextualisante c'est-à-dire déjà sémantique » (Mayaffre, 2008, p. 812). Il en résulte que le voisinage entre deux mots apporte le premier éclairage sur la construction discursive et terminologique du terme.

3.3 *CONCORDANCE*

La concordance vient compléter le calcul de co-occurrences. Il s'agit d'un outil qui met en évidence le contexte d'usage de nos termes d'étude. C. Poudat et F. Landragin la définissent comme suit :

Une concordance est un mode de présentation d'extraits textuels dans lequel est mise en évidence l'unité linguistique recherchée, qu'on appelle le pivot de la concordance. Ce dernier est le plus souvent centré et ses différentes occurrences sont alignées verticalement.

[Poudat & Landragin, 2017, p. 184]

Les termes sont donc présentés à l'intérieur d'une partie du texte qui est modulable selon des paramètres prédéterminés. Il est possible de trier les contextes à droite ou à gauche afin de localiser des régularités discursives. Nous pouvons voir l'exemple d'une concordance avec un tri du contexte à droite à la figure 12 :

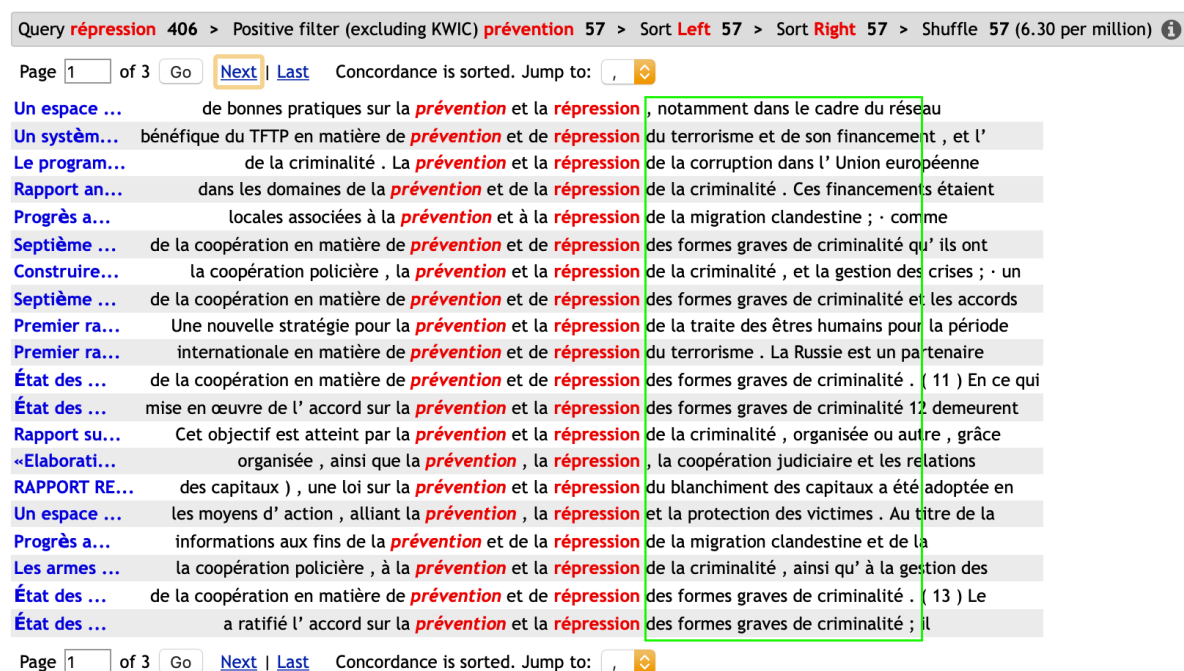


Fig. 12 : concordance, cotexte à droite, de la co-occurrence « prévention et répression » dans COCEFR
Source : *Sketch Engine*

La concordance est donc un outil essentiel qui permet d’obtenir un aperçu des contextes d’utilisation sur le plan quantitatif.

3.4 FRÉQUENCE

Le dernier outil que nous présentons, le calcul des fréquences, a permis de repérer la répétition des termes dans les corpus selon différents paramètres, notamment par année, par auteur ou par type de document. Le calcul des fréquences s’appuie sur les métadonnées qui ont été insérées avant le chargement des corpus sur le logiciel. Il est donc possible, par exemple, d’effectuer des analyses diachroniques afin de témoigner de l’émergence d’un terme ou de constater la présence d’un *moment discursif* (Moirand, 2007). La figure 13 montre ainsi les résultats par fréquence du terme « combattant terroriste étranger » dans COCEFR.

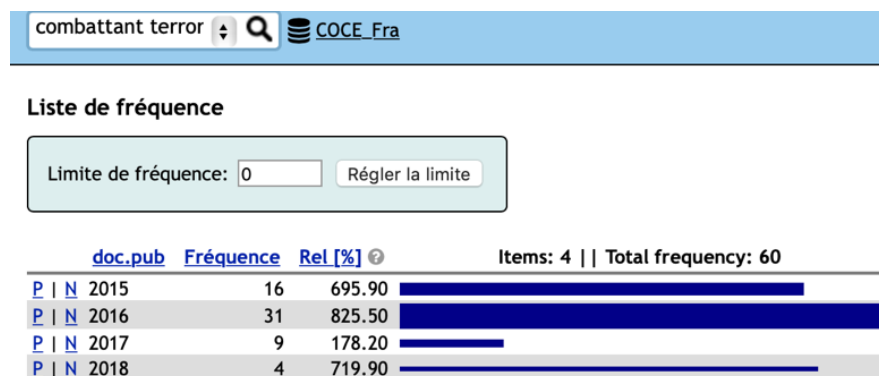


Fig. 13 : occurrences par années du terme *combattants terroristes étrangers* dans COCEFR
Source : *Sketch Engine*

Nous observons que les résultats sont affichés par fréquence absolue et par fréquence relative. La première renvoie au nombre total des occurrences par années de la co-occurrence recherchée, tandis que la deuxième ajuste « la fréquence à la taille de l'unité textuelle » (Poudat & Landragin, 2017, p. 182). La fréquence relative permet de « considérer la distribution d'une forme dans les différentes parties d'un corpus » (Leblanc, Fleury, & Née, 2017, p. 139).

Dans cette deuxième section du chapitre, nous avons pu suivre les étapes de compilation du corpus ainsi que les outils de son exploration. Nous souhaitons revenir, dans la prochaine partie, sur l'un des critères essentiels de construction de corpus comparés, à savoir la typologie et le genre textuodiscursif. Chaque document possède en effet des caractéristiques constitutives qui témoignent de ses conditions de production et de réception.

4. LA TYPOLOGIE TEXTUELLE ET LE GENRE DISCURSIF

Tout document est rattaché à une « pratique sociale déterminé » (Poudat & Landragin, 2017, p. 151). Autrement dit, chaque création d'un document dépend de ses contraintes textuelles et discursives. Il sera donc possible d'identifier des régularités entre deux documents qui appartiennent au même genre discursif et à la même typologie textuelle.

Les travaux sur les genres et sur la typologie textuelle constituent des objets d'étude d'une certaine complexité qui ont alimenté de vifs débats dans plusieurs champs du savoir³⁰, et notamment dans l'analyse du discours. Il s'ensuit qu'il existe de multiples définitions de la notion de *genre* qui dépendent des théorisations auxquelles elles se rattachent. La diversité de ces points de vue se manifeste également dans la nomenclature de la notion. À ce propos, P. Charaudeau (2002, p. 280) observe que « certains parlent de 'genres de discours', d'autres de 'genre de textes', d'autres encore de 'type de texte' ». Bien qu'il soit difficile de dresser une liste exhaustive des orientations majeures, nous pouvons citer, entre autres, les travaux de théorisation et de systématisation de Douglas Biber (1988), François Rastier (1989) Jean-Michel Adam (1992), Jean-Claude Beacco et Sophie Moirand (1995), Dominique Maingueneau et Frédéric Cossutta (1995), Sonia Branca-Rosoff (1999) ou Patrick Charaudeau (2001). Si les conclusions de ces auteurs peuvent diverger, il peut être utile, aux fins de notre étude, de retenir certains axes de réflexion communs. Tout d'abord, plusieurs recherches opèrent une distinction entre le texte et le genre. Pour F. Rastier (1989, p. 40) par exemple, « le *genre* est ce qui rattache un *texte* à un *discours*³¹ ». Le genre est donc lié à « l'incidence des pratiques sociales sur les codifications linguistiques ». L'auteur tisse un lien de subordination entre le genre et le texte que J-M. Adam (1997, p. 671) reprend et exprime comme suit : « les genres règlent globalement, et de façon plus ou moins contraignante, les différents plans de la structure des textes ». Ainsi, le genre détermine la composition du type de texte qui se distingue principalement par sa finalité énonciative (argumentative, narrative, etc.) et par sa structure³². Ces définitions nous intéressent, car elles mettent en lumière le rapport qui lie la notion de genre aux pratiques sociohistoriques d'un énonciateur, autrement dit aux conditions de production d'un discours. Dans ce sillage, D. Maingueneau et F. Cossutta (1995) proposent de classer les genres discursifs selon le statut que ceux-ci assument au sein de la société. Il existe pour les auteurs des discours dits *constituants* qui régissent toute la production énonciative d'une collectivité. Ce sont, selon

³⁰ La notion de *genres de discours* remonte à la rhétorique classique issue de la tradition aristotélicienne (Branca-Rosoff, 1999, p. 7) et a largement été mobilisée dans le champ littéraire.

³¹ En italiques dans le texte original.

³² Sur la problématique des typologies textuelles, nous suggérons l'article de Maria Zimina (2007).

les auteurs, le discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire et juridique³³. L'hypothèse sous-jacente à la notion de *constituant* est que ces discours, en dépit de leur différence, partagent certaines caractéristiques communes. Leurs conditions de fonctionnement et d'émergence reposent en effet sur la notion commune de *archéion* qui renvoie au « siège de l'autorité » (Maingueneau & Cossutta, 1995, p. 112). L'*archéion*, expliquent les auteurs « associe [...] intimement le travail de fondation dans et par le discours, la détermination d'un lieu associé à un corps d'énonciateurs consacrés et une élaboration de la mémoire » (Maingueneau & Cossutta, 1995, p. 113). Autrement dit, les discours constituants ne s'appuient pas sur d'autres discours qui les précèdent ; les conditions de leur émergence dépendent de la légitimation qu'ils ont construite à travers leur même énonciation et qui se maintient par le biais de l'interdiscours³⁴. On peut en déduire que les discours non-constituants tendent à s'appuyer sur ces derniers. En effet, la validité de leur contenu ne peut être justifiée que si elle est garantie par un ou plusieurs discours « autofondé[s] » (Maingueneau, 2002, p. 133). En définitive, dans le cadre de notre étude, nous entendons par *genre* tout « dispositif de communication à la fois social et verbal, historiquement défini » (Maingueneau, 2002, p. 119, cité par Raus, 2017, p. 44) et par typologie textuelle la structure du document et sa nature énonciative.

Ces postulats nous permettent d'introduire certains éléments qui caractérisent le genre discursif faisant l'objet de notre étude, à savoir le discours institutionnel des organisations internationales et des institutions nationales. Nous verrons qu'il s'agit d'un discours non-constituant selon les termes de D. Maingueneau et F. Cossutta. Autrement dit, il ne se fonde pas lui-même et se compose par plusieurs types discours à la fois : politique, juridique et diplomatique.

³³ Il faut toutefois préciser que D. Maingueneau a partiellement modifié cette position, notamment à l'égard du discours juridique. Il précise : [m]a position actuelle à ce sujet est que le discours juridique n'est pas un discours constituant, même si comme le discours politique il est pris dans une sorte de tropisme à l'égard des discours constituants. Le discours juridique se légitime selon les pays par un dosage très variable de discours philosophique et de discours religieux, il ne se fonde pas lui-même » » (Maingueneau, 2012, p. 209).

³⁴ Pour un approfondissement de la notion d'interdiscours, voir chapitre 1 paragraphe 3.1.

Dans la section qui suit, nous nous efforçons d'abord de définir le discours institutionnel en sens large pour ensuite nous intéresser au genre plus spécifique analysé dans notre étude : les documents juridiques à valeur non contraignante.

4.1 LE DISCOURS INSTITUTIONNEL

Claire Oger et Caroline Ollivier Yaniv (2003, pp. 127-128) entendent par discours institutionnel « le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique ». Dans cette perspective, l'institution, qui est placée au centre de l'énonciation, n'est pas seulement la structure responsable de l'énoncé, mais aussi « l'ensemble des contraintes qui pèse sur l'exercice de la fonction énonciative ». Toute analyse du discours institutionnel doit donc prendre en compte l'ensemble des caractéristiques qui découlent de l'intrication entre l'énonciateur et la structure qu'il représente. Plusieurs travaux se sont penchés sur les spécificités de ce discours ; outre les apports de C. Oger et C. Ollivier Yaniv (2003, 2006), nous citerons, entre autres, Alice Krieg-Planque (2012) Alice Krieg-Planque et Claire Oger (2010), Roser Cussó et Corinne Gobin (2008). Les observations sont nombreuses et nous ne pourrions pas les traiter dans le cadre restreint de cette thèse. Nous souhaitons toutefois mettre en évidence certains principes qui guident la formation des discours institutionnels et qui intéressent notre étude.

4.1.1 UN DISCOURS « AUTORISÉ » CONSENSUEL ET DÉPOLITISÉ

Le discours institutionnel est pour C. Oger et C. Ollivier Yaniv (2003, p. 128) un discours dit *autorisé*, c'est-à-dire, produit « dans un milieu donné, sans référence nécessaire à l'État ». Une telle conception renvoie premièrement au « pouvoir délégué » (Bourdieu, 2001 [1982], p. 161) de l'institution qui détient l'autorité. L'instance énonciative autorisée, comme l'explique Pierre Bourdieu qui reprend Émile Benveniste, est celle qui détient le *skeptron* qui, chez Homère, invoque « l'attribut du roi, des hérauts, des messagers, de tous personnages qui, par nature ou occasion, sont revêtus d'autorité » (Benveniste, 1969, p. 30). C'est donc par la légitimation conférée par la collectivité que la parole d'une institution devient licite et motivée. Deuxièmement, les discours *autorisés* renvoient aux caractéristiques qui découlent de la position occupée par l'institution. À ce sujet, P. Bourdieu écrit :

Les caractéristiques stylistiques du langage des prêtres et des professeurs et, plus généralement, de toutes les institutions, comme la routinisation, la stéréotypisation et la neutralisation, découlent de la position qu'occupent dans un champ de concurrence ces dépositaires d'une autorité déléguée.

[Bourdieu, 2001 [1982], p. 161]

Le discours institutionnel se caractérise en effet par plusieurs spécificités qui résultent de l'institution qui le produit. Entre autres, A. Krieg-Planque et C. Oger (2010, p. 93) observent que ce type de genre discursif tend à réduire la « dissonance » en réduisant la variété des énoncés. Cela aiderait les institutions à proposer un discours routinier apte à désamorcer les tensions autour d'un sujet complexe. Sur le plan lexical, cette homogénéisation se manifeste par exemple par des formulations qui combinent « figement formel et indétermination du référent » (Krieg-Planque & Oger, 2010, pp. 92-93). Dans ce mouvement, A. Krieg-Planque et C. Oger signalent un autre aspect qui distingue le discours institutionnel : l'effacement de la conflictualité. Par cette stratégie, les acteurs institutionnels « peuvent opérer la neutralisation de l'opposition entre posture d'expert et positionnement politique, la conciliation des intérêts entre partenaires publics et privés, la dénégation d'opinion » (Krieg-Planque & Oger, 2010, p. 93). Ils parviennent ainsi à créer un consensus, bien que, comme l'observe R. Raus, il s'agisse plutôt d'un « 'simulacre' d'un consensus » (Raus, 2017, p. 211) qui avant tout sert à légitimer les actions de l'institution.

Plusieurs auteurs observent que cette dénégation de la conflictualité s'accompagne d'une dépolitisation (Krieg-Planque & Oger, 2010) et d'une dissolution de la polémique (Cussó & Gobin, 2008)³⁵. Roser Cussó et Corinne Gobin (2008, p. 6) expliquent notamment que cette « apparente neutralité politique » s'opère par plusieurs techniques qui se rattachent à l'expertise attribuée aux instances institutionnelles. En effet, la légitimation de ces acteurs découle aussi des connaissances techniques qui leur sont reconnues. C'est ainsi qu'ils parviennent à convaincre l'auditoire par l'association de connaissances techniques (par exemple des chiffres et des statistiques) à un « vocabulaire flou, abstrait, naturalisant qui

³⁵ Voir aussi le numéro récent de *Le discours et la langue* coordonné par C. Gobin et J-C. Deroubaix (2018) sur la polémique et la construction européenne.

aseptise en quelque sorte toute velléité polémiste³⁶ ». Quant à la polémique, il est bon de souligner qu'elle devrait jouer un rôle fondamental dans un espace public. À ce sujet, Ruth Amossy (2018, p. 20) explique que c'est justement celle-ci qui « permet la coexistence dans le dissensus. Elle donne la possibilité à des individus et des groupes qui campent sur des positions antagonistes et appellent à des mesures contradictoires, de partager le même espace sans recourir à la violence armée ». La dissuasion de la polarisation et de la polémique favorise donc l'action du pouvoir, mais au prix d'un aplatissement du débat public.

L'ensemble de ces procédés de dissuasion sont regroupés par C. Oger et C. Ollivier-Yaniv (2006, p. 64) sous l'expression de « lissage », c'est-à-dire « le gommage des formes de diversité et d'hétérogénéité en général ». Ces chercheuses remarquent toutefois que, si le discours tend au lissage énonciatif, il est possible de retracer des tensions présentes dans le discours. Elles expliquent :

Le discours institutionnel porte la trace – souvent en partie gommée – de débats divers, qu'il s'agisse de polémiques internes, c'est-à-dire de dissensions plus ou moins clairement exprimées au sein de l'institution, ou de ce qui est perçu comme des attaques externes, c'est-à-dire de mises en cause réelles ou supposées de l'institution.

[Oger & Ollivier-Yaniv, 2006, p. 65]

Ces constats attirent notre attention, car c'est justement ces traces que nous essayerons de retrouver lors de nos analyses quantitatives et qualitatives. Il s'agit en fait de repérer les indices que puissent expliquer les positionnements des énonciateurs. Il faut préciser que même si les discours institutionnels tendent à masquer l'idéologie, celle-ci existe de manière implicite.

L'ensemble de ces observations sur le discours institutionnel nous invitent à spécifier d'autres éléments qui caractérisent le genre discursif et la typologie textuelle de nos documents d'étude.

³⁶ Sur ce point, nous renvoyons également au chapitre 1 paragraphe 3.5 dédié à la notion de langue de coton et de flou notionnel.

4.2 LES DOCUMENTS À VALEUR NON CONTRAIGNANTE : UN DISCOURS MIXTE

Les raisons pour lesquelles nous avons choisi d'analyser des documents à valeur juridique non contraignante découlent des caractéristiques que nous avons expliquées dans le paragraphe antérieur. Notre objectif était de retracer les positionnements des énonciateurs sur les termes dans un discours sécuritaire qui concerne différents acteurs sur le plan européen et national. Le choix d'un genre non contraignant s'explique par la volonté d'étudier un discours qui tout étant juridique n'est pas limité par la valeur perlocutoire du dire. En d'autres termes, dans un discours juridique contraignant, la parole juridique est susceptible de déclencher un traitement juridique ou judiciaire. Au contraire, le discours qui nous occupe n'est que partiellement soumis à ce type de contraintes.

Il sert en effet à lancer un nouveau débat et à préparer la législation future, mais sa parole ne déclenche pas d'actions juridiques. C'est pour cela que, comme l'explique D. Maingueneau, le discours des organisations internationales serait un « simulacre » des discours constituants. Il précise :

Le fait que les textes des organisations internationales soient produits par une institution qui se pose en surplomb de toute institution politique et possède un monopole énonciatif permet de produire un simulacre d'universalité fondée sur un Absolu. De par la position singulière que les organisations internationales occupent dans l'espace des productions verbales, leur discours ne peut pas fonctionner comme un discours politique au sens habituel du terme, mais il n'accède pas pour cela au statut de discours constituant.

[Maingueneau, 2002, s.p.]

En effet, le discours institutionnel qui nous occupe se trouve à la jonction de plusieurs genres. Il puise en même temps dans les discours juridique, politique, diplomatique qui, à leur tour, se légitiment par des discours constituants³⁷.

En définitive, les documents de nos corpus sont traversés par des spécificités qui dépendent de plusieurs genres discursifs. La composante politique dénote forcément la présence de

³⁷À ce propos, D. Maingueneau (2012, p. 209) explique que bien que les discours juridique et politique ne soient pas fondateurs ils sont « pris dans une sorte de tropisme à l'égard des discours constituants ». Le discours juridique notamment « se légitime selon les pays par un dosage très variable de discours philosophique et de discours religieux ».

positionnements, même c'est manière indirecte. Le discours institutionnel non contraignant devient donc un observatoire privilégié pour notre étude qui souhaite retracer l'idéologie des acteurs sur des questions sécuritaires. En même temps, il faut garder à l'esprit que la terminologie utilisée dans certains types de textes peut à la fois influencer la future législation et évoluer, c'est-à-dire subir de changements, notamment au niveau de la dénomination. En effet, les textes de nos corpus, à l'instar de certains documents qui relèvent du discours diplomatique³⁸, sont des « objets ambigus par leur mode d'existence ». Autrement dit, ils sont « en attente d'être actualisés » (Villar, 2005, p. 52). Dans notre cas spécifique, ils traitent des questions sécuritaires urgentes par des propositions législatives qui pourront à l'avenir être adoptées de manière officielle ou qui pourront être modifiées, voire refusées.

Nous passons maintenant à une analyse détaillée des documents des corpus. Bien qu'ils appartiennent tous au discours institutionnel non contraignant, nous souhaitons décrire avec précision les régularités qui caractérisent les actes européens puis les textes nationaux.

4.2.1 LES ACTES ATYPIQUES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les documents qui composent notre corpus européen sont des actes atypiques, appelés aussi hors nomenclature ou innomés. Cette dénomination découle du fait que ces actes ne sont pas inscrits dans les traités de l'Union européenne, notamment dans l'article 288 TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) et qu'ils ont la particularité de ne pas avoir de force juridique contraignante. Ils sont définis dans le site de l'Union européenne *EUR-Lex* comme suit :

Il s'agit des communications qui présentent généralement de nouveaux programmes politiques. Par ailleurs, la Commission adopte des livres verts qui ont pour but de lancer des consultations publiques sur certaines problématiques européennes. Elle recueille ainsi les informations nécessaires avant de pouvoir élaborer une proposition législative. Suite aux résultats des livres verts, la Commission adopte parfois des livres blancs qui présentent des propositions d'actions européennes détaillées.

[UE, site *EUR-Lex*³⁹]

³⁸ Sur l'ambiguïté du discours diplomatique, voir aussi chapitre 1, paragraphe 3.5.

³⁹ Au lien suivant : <<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Aai0037>>.

En raison de leur hétérogénéité, D. Cosmai (2014 [2007], p. 115) propose de les distinguer en deux sous-catégories : ceux qui visent au fonctionnement interne des institutions (ex. les accords interinstitutionnels) et ceux qui marquent les phases préparatoires de la procédure législative.

C'est sur ces derniers que se focalise notre étude, c'est-à-dire sur les instruments par lesquels la Commission européenne propose une discussion préliminaire sur un projet législatif possible, notamment les livres blancs, les livres verts, les communications et les rapports de la Commission européenne.

Face à la multiplication de ces actes de droit dérivé, certains experts tendent à les classer parmi les sources du *soft law*⁴⁰ (« droit mou » en français) du droit européen. Observons que le foisonnement de ces actes a suscité les critiques de la doctrine juridique en raison de leur faute de clarté et de précisions. Les recherches ont relevé en effet un certain « désordre normatif » (Oberdorff, 2006, cité par Guilloud, 2010, s.p.) concernant leur nomenclature et leurs effets sur la législation. À ce propos Laetitia Guilloud explique :

Ces actes revêtent des formes variées : lignes directrices, communications, codes de conduites... Or, s'ils ne sont pas censés produire des effets de droit à l'égard des tiers, la Cour de justice leur a parfois reconnu un effet contraignant. Plus précisément, elle estime que les actes atypiques lient leurs auteurs, voire les États membres si ces derniers les ont acceptés. La multiplication de ces actes était donc préoccupante dès lors qu'elle révèle la possibilité pour les institutions, dans l'exercice de leur pouvoir normatif, de s'affranchir des règles prévues par les traités.

[Guilloud, 2010, s.p.]

Bien que le Traité de Lisbonne ait essayé d'encadrer en 2007 les actes hors nomenclature avec l'article 296, l'ambiguïté semble ne pas être levée (Guilloud, 2010, s.p.). En effet, comme l'explique E. Mazuyer (2013, p. 420), leur mode opératoire conduit « à changer la conception des politiques nationales, en conduisant les acteurs nationaux à prendre en compte les orientations européennes dans l'élaboration de leurs propres politiques ». Autrement dit, bien que ces actes n'entraînent aucune obligation, ils sont

⁴⁰ Selon Emmanuelle Mazuyer (Mazuyer, 2013, p. 419) « la – ou le – « soft law » est généralement considérée comme regroupant des normes de conduite qui, en principe, n'ont pas d'effets juridiques contraignants [...] mais qui peuvent cependant avoir une portée normative ».

susceptibles de fixer les objectifs communs au sein de l'UE et d'exercer une influence sur les décisions juridiques nationales.

Si nous avons choisi ces actes, rappelons-le, c'est parce qu'ils sont susceptibles de contenir des termes, des séquences textuelles et des stratégies discursives qui ne se voient pas contraintes par la rigidité du discours contraignant. Il s'agit en effet selon Lucia Cinato (2010, p. 110) d'un genre, en italien, « *ibrido* » qui les rapproche à la fois des textes juridiques et des textes « *liberi* ». C'est d'ailleurs pour cela que D. Cosmai (2014 [2007], p. 115) les classe sous le titre de documents politiques. Comme le dénotent R. Cussó et C. Gobin (2008, pp. 7-8), ce type de discours émis par les organisations internationales tend à déceler une structure argumentative marquée. Toutefois c'est une argumentation qui fuit le conflit pour créer un discours où « souvent les objectifs et solutions se confondent au sein d'une rhétorique auto-réalisante et circulaire ». Ce type d'argumentation, qui caractérise plus largement la communication internationale, rentre dans une démarche discursive de l'émetteur qui invite le récepteur à accepter son point de vue (Pascual, 2004, pp. 47-48). C'est sur la base de l'ensemble de ces éléments que nous avons sélectionnés les documents des corpus nationaux.

4.2.2 LES PLANS D'ACTION DES PAYS MEMBRES ET LES EXPOSÉS DE MOTIFS

Afin de repérer la circulation des termes et les positionnements des énonciateurs, nous avons décidé de réunir des documents hétérogènes, sur le plan national, susceptibles de présenter des caractéristiques similaires aux actes atypiques de nos corpus européens. Ainsi, pour les deux corpus, français et espagnol, nous avons recueilli les plans d'action et les exposés des propositions législatives selon la recherche par mot-clé décrite au paragraphe 2.3. Le tableau 1 fournit les détails de ces typologies textuelles pour les deux corpus :

Corpus national français CONAFR	Corpus national espagnol CONAES
<ul style="list-style-type: none">- Exposé des projets de loi- Exposés des propositions de loi- Exposé des propositions de résolutions- Livres blancs sur la défense et la sécurité- Stratégies nationales de sécurité- Plans d'action- Revues stratégiques de défense	<ul style="list-style-type: none">- Exposición de proyectos de ley- Exposición de proposiciones de ley- Exposición de proposiciones no de ley- Directivas de defensa nacional- Estrategias de seguridad nacional- Planes nacionales

Tab. 1 : typologie d'actes dans les corpus nationaux CONAFR et CONAES

Il s'agit de documents émis par les gouvernements et par les parlements français et espagnol qui, à l'instar des actes atypiques, ne sont pas contraignants. Les stratégies nationales, les plans d'action, les revues stratégiques et les directives nationales que nous avons recueillis sont tous des documents émis par les gouvernements respectifs qui servent à fixer et à orienter les politiques dans le domaine de la sécurité nationale contre les menaces criminelles⁴¹.

Quant aux exposés des motifs, soulignons encore une fois qu'ils correspondent à la partie argumentative d'une proposition législative (voir aussi le paragraphe 2.3.2). Si nous n'avons pas maintenu la partie sur le texte de loi, c'est parce que celle-ci est susceptible de contenir une approche rédactionnelle qui correspond au discours juridique contraignant. Un extrait du « Guide de rédaction des propositions de loi et des amendements » du Sénat français en 2007 nous aidera à préciser ce propos :

Les propositions de loi comportent, dans le droit parlementaire français, deux parties : un « exposé des motifs » rédigé en langage courant⁴² pour expliciter l'intention de l'auteur et présenter de manière sommaire les moyens juridiques qu'il envisage pour la réaliser (autrement dit, un argumentaire aussi convaincant que possible) et un « dispositif » rédigé en termes juridiques, qui constitue la partie à vocation normative de la proposition.

Les deux parties, pour être complémentaires, ont néanmoins chacune une fonction spécifique, justifiant une approche rédactionnelle différente. Ce schéma dual préfigure, en

⁴¹ Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre 3.

⁴² Le gras fait partie du texte original.

quelque sorte, la dynamique de la discussion du texte en commission puis en séance publique, avec d'abord une « discussion générale » assez ouverte et libre quant à la forme (reflet de l'exposé des motifs) puis une « discussion des articles » à la procédure plus encadrée (le dispositif présenté en articles).

[Sénat français, *Guide de rédaction des propositions de loi et des amendements*, 2007]

Nous remarquons que la partie des articles suit une « procédure plus encadrée par rapport à l'exposé de motifs ». Dans ce dernier, les rapporteur.e.s sont invités à présenter un « argumentaire aussi convaincant que possible » qui puisse justifier les raisons de leur initiative. En effet, comme l'explique toujours le guide rédactionnel (p. 10), les questions relatives à l'initiative d'une proposition législative ne sont pas seulement « d'ordre technique ou juridique, mais revêtent une dimension proprement politique ». La dimension politique semble jouer un rôle crucial, à tel point qu'un parlementaire ou un groupe politique peuvent déposer une proposition seulement pour des raisons d'« affichage » politique, ce qui présentera un intérêt dans les débats à court terme. En même temps, les exposés de motifs soulèvent des débats qui rappellent ceux qui concernent les actes atypiques de l'Union européenne. Émilie Devriendt et Michèle Monte (2015), par exemple, considèrent que ce genre textuel relève d'un discours d'autorité « hybride ». Leur analyse des exposés de lois sur les retraites dans les années 2000 en France montre qu'ils se caractérisent par une composante explicative et argumentative qui tend à présenter le projet comme la seule réponse possible à un problème soulevé. Autrement dit, l'argumentation déployée ne consiste pas à « présenter des choix à faire, mais à justifier le bien-fondé d'un travail gouvernemental » (Devriendt & Monte, 2015, p. 72). Quant à la valeur non contraignante des exposés, Fernando Santaolalla López soulignait déjà en 1991 les risques d'accompagner un texte de loi espagnole par une partie à valeur argumentative⁴³ :

Se aspira a demostrar que estos documentos tienen pleno sentido y utilidad a la hora de elaborar las leyes, pero que estas notas se pierden, transformándose más bien en graves inconvenientes cuando se les hace aparecer como parte integrante de su texto definitivo, formando parte de la misma ley, oficialmente publicada, que es lo que ocurre actualmente en España.

[Santaolalla López, 1991, p. 47]

⁴³ Il faut souligner qu'en Espagne, contrairement à la France, les exposés de motif accompagnent également la version finale de la loi.

Le risque serait de permettre l'interprétation normative de l'exposé de motif en tant que partie intégrante d'une disposition contraignante.

En définitive, nous avons tenté de recueillir des textes sur les plans nationaux de type institutionnel et non contraignant qui pouvaient présenter, du point de vue discursif, des caractéristiques similaires aux actes atypiques de l'UE afin d'arriver à la plus grande comparabilité possible.

Cela dit, nous tenons à mettre en évidence certaines différences qui peuvent surgir de la comparaison entre les corpus européens et les corpus nationaux. En effet, nous sommes consciente de la divergence qui peut ressortir des argumentaires politiques d'un énonciateur européen ou national. Les discours sécuritaires que nous étudions font état des préoccupations qui concernent, en même temps, le contexte européen et le contexte sociopolitique des États membres de l'Union européenne. Ainsi, l'observation de la terminologie sur deux plans incite à la recherche des positionnements différents. Et c'est justement sur cet écart que se construit notre hypothèse. En d'autres termes, notre visée n'est pas de cartographier les différences terminologiques et discursives qui ressortent de la comparaison de l'« eurojargon » avec les langues nationales, mais d'arriver à connaître les raisons idéologiques qui peuvent être décelées à partir de l'utilisation d'une variante dénomminative. Nous précisons ultérieurement ce point dans le paragraphe suivant.

4.3 DERNIÈRES CLARIFICATIONS : L'INTERACTION ENTRE LANGUES DANS UN CONTEXTE MULTILINGUE

Dans cette dernière partie, nous souhaitons soulever encore quelques points qui concernent la comparaison de documents émis par l'Union européenne avec des textes des États membres.

Il faut en effet considérer que le discours européen et sa terminologie présentent des caractéristiques spécifiques liées à la dimension multilingue de leur contexte de production matérielle et de réception.

L'Union européenne fait du multilinguisme l'un de ses principes fondateurs⁴⁴. Ce postulat garantit plusieurs droits aux ressortissants et aux institutions européennes. Entre autres, tous les citoyens communautaires ont le droit de communiquer avec les institutions dans l'une des langues officielles. Cela vaut également pour les membres du Parlement européen qui ont la liberté de s'exprimer lors des sessions dans leur langue. En même temps, la législation et tous les actes juridiques doivent être publiés dans toutes les langues officielles de l'UE⁴⁵. Toutefois, si la diversité linguistique représente une richesse pour les pays, elle peut se révéler également une « *arma a doppio taglio* »⁴⁶ (Cinato, 2010, p. 86). Les complications concernent d'abord l'impact du multilinguisme sur les procédures traductives. Comme l'explique D. Cosmai (2014 [2007], p. 42), le dispositif législatif de l'Union européenne ne reconnaît pas les procédures de traduction. En d'autres termes, les documents traduits ne sont pas officiellement des « traductions » et il n'existe donc pas de lien de subordination entre le texte source et le texte cible. Ainsi, chaque texte correspond à une « version officielle » du même document. C'est pourquoi D. Cosmai (2014 [2007], p. 42) préfère parler de texte co-rédigé plutôt que de textes traduits dans les 24 langues officielles de l'Union européenne. Néanmoins, ce principe peut poser des problèmes lors de l'interprétation des documents juridiques. En effet l'existence d'un texte source pourrait se révéler utile lorsqu'une clarification d'un concept juridique s'avère nécessaire. Ainsi, comme l'explique L. Cinato (2010, p. 87), « *[n]el caso di dubbi interpretativi o disallineamenti sul piano giuridico, si può ricorrere al confronto linguistico* »⁴⁷, ce qui nous fournira des élucidations sur le concept, mais qui ne permettra pas de retrouver le texte source. Donnons-en un exemple tiré dans le domaine de la sécurité. Filippo La Spiezia (2012, p. 179), vice-président d'Eurojust, montre la manière dont, dans le domaine répressif, le multilinguisme peut constituer un obstacle pour la coopération policière. Il peut même

⁴⁴ Tel qu'il est déclaré aux articles 20 et 24 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, à l'article 22 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et au règlement 1/58 portant fixation du régime linguistique de la Communauté Économique européenne.

⁴⁵ Voir aussi la section « Langues de l'UE » sur le site officiel de l'UE au lien suivant : <https://europa.eu/european-union/about-eu/eu-languages_fr>.

⁴⁶ « Arme à double tranchant ». La traduction est la mienne.

⁴⁷ « En cas de doutes interprétatifs ou de désalignements sur le plan juridique, on peut recourir à la comparaison linguistique ». La traduction est la mienne.

devenir l'un des « éléments dont profite la criminalité organisée dans ses opérations internationales ». Il représente, en effet, un facteur de complexité de la coopération entre autorités nationales et transnationales. F. La Spiezia explique :

L'interprétation des textes relatifs à la coopération judiciaire soulève des questions complexes bien que de nombreux systèmes juridiques connaissent des principes directeurs permettant l'interprétation des normes « nées ailleurs ». En effet, pour les sources internationales et bien qu'elles soient introduites dans le système interne par la loi nationale et qu'elles fassent parfois l'objet d'adaptation, il est nécessaire pour l'interprète de rechercher le texte d'origine d'où découle la norme et de prendre en considération un cadre juridique multiple qui permette de lire la norme dans son double contexte national et international.

[La Spiezia, 2012, pp. 179-180]

Si nous insistons sur les problèmes qui soulèvent le multilinguisme et la « co-rédaction », c'est parce que notre analyse contrastive se heurte à ce principe constitutif des documents européens. Autrement dit, la compréhension d'un concept ne pourra pas passer par l'identification de sa première utilisation dans un texte d'origine. Toutefois, cet obstacle, nous invitera, lors des analyses, à recourir à la source terminographique principale de l'Union européenne : la banque de données multilingue *IATE*. Il faut savoir que *IATE* contient plus de 8 millions de termes en 24 langues et couvre plus de 100 domaines de la législation européenne⁴⁸. Il s'agit d'une ressource en libre accès qui permet aux traducteurs.ices, aux professionnels, aux institutions de l'Union européenne et à tout utilisateur de repérer les équivalents d'un concept, par exemple juridique, en plusieurs langues. Les fiches terminologiques de *IATE* nous permettront donc d'identifier les dénominations et définitions qui sont proposées sur le plan européen.

Nous soulignons également un autre aspect qui concerne le multilinguisme : la présence d'un « eurolecte » communautaire, c'est-à-dire un « (techno)lecte spécifique que s'est forgé et se forge encore l'UE pour décrire l'ordre juridique autonome auquel elle a donné naissance » (Goffin, 2005, p. 1). Ce terme renvoie aux caractéristiques d'un « langage *superpartes* qui est créé à l'intérieur d'une communauté de personnes dans un milieu transnational » (Raus,

⁴⁸ Ces données sont fournies par l'Unité Coordination de la Terminologie du Parlement européen au lien suivant : <<https://termcoord.eu/2018/11/the-new-iate-is-online/>>.

2014, p. 386). Plusieurs études se sont penchées sur les spécificités de l'eurolecte. D. Cosmai par exemple souligne la présence d'hyperonymes ou l'utilisation de termes opaques. L'auteur précise :

EU documentation relies on a lexicon which is, as far as possible, generic for two reasons : first, to avoid referring too specifically to the system in place in any individual Member State and, second, to facilitate seamless translation into all the official languages.

[Cosmai, 2014 [2007], p. 151]

L'opacité des termes s'expliquerait donc par le besoin d'adapter, dans plusieurs pays, des concepts qui expriment des politiques transnationales. Toutefois, il faut noter que plusieurs critiques ont été formulées à l'encontre de ces pratiques, au point que l'eurolecte a été appelé par certains, avec une connotation négative, « eurojargon », « *eurocratese* », « *eurospeak* » ou encore, allusion à George Orwell, « *newspeak* » (Cosmai, 2014 [2007], p. 55). Ces épithètes mettraient en évidence le « caractère cryptique » et pseudo-technique du langage européen (Goffin, 2005, p. 1).

Par ces constatations, nous voulons préciser encore une fois que notre approche contrastive n'a pas pour objet de se pencher sur la description de ces spécificités, qui ont d'ailleurs déjà été étudiées dans plusieurs ouvrages⁴⁹. Il se propose plutôt d'analyser le terme dans sa dimension discursive afin de témoigner des différences qui sont susceptibles d'entraver ou de compliquer la construction des politiques sécuritaires au sein de l'UE. Notre recherche entend donc poser un regard critique sur la terminologie et la rhétorique de l'eurojargon et mesurer l'impact que celles-ci peuvent avoir dans un ou plusieurs espaces nationaux.

⁴⁹ Nous signalons par exemple l'ouvrage de D. Cosmai (2014 [2007]), l'ouvrage coordonné par R. Raus (2010), l'article de R. Raus (2014) ainsi que la publication récente coordonnée par Laura Mori (2018).

CONCLUSION DU CHAPITRE

La création de nos corpus ainsi que la méthode de leur exploration reposent sur une approche de type déductif qui s'appuie sur notre questionnement théorique. En d'autres termes, c'est la recherche de la validation ou invalidation de notre hypothèse qui a guidé la sélection de nos documents et de nos outils d'analyse. Pour cette étape de la recherche, nous avons adopté des choix méthodologiques qui ont caractérisé l'analyse du discours à la française (ADF) dès ses débuts. L'ADF s'est traditionnellement intéressée à l'outillage informatique et à l'ancrage idéologique du mot dans le discours. L'attention que notre approche terminologique porte aux positionnements idéologiques d'une variation dénomminative nous a donc orientée vers l'ADF, notamment vers la lexicométrie qui se penche sur la valeur qu'un mot acquiert dans un contexte.

Pour ce faire, nous avons constitué un corpus « maison », constitué de deux sous-corpus européens (appelés COCEFR et COCES) et deux sous-corpus nationaux (CONAFR et CONAES) qui recueillent des documents à valeur non contraignante émis, d'une part, par la Commission européenne et d'autre part, par les gouvernements et les parlements français et espagnol. Tous les documents ont été sélectionnés selon une recherche par le lemme *terrorisme* dans les sites officiels de la législation européenne et nationale de 2001 à 2018, ce qui nous a permis de constituer des sous-corpus bilingues et comparables dans le domaine spécialisé des politiques sécuritaires. Le dépouillement a été réalisé à l'aide du logiciel *Sketch Engine* qui permet, entre autres, de repérer des régularités lexicales et de se rapprocher au contexte d'usage du terme, grâce aussi aux métadonnées insérées en amont de l'exploration informatique.

Enfin, notre analyse dépend des contraintes du genre discursif des documents analysés. Le discours institutionnel, notamment celui des documents non contraignants, se distingue sur le plan européen ainsi que sur le plan national, par son caractère « hybride ». Tout en étant juridiques, les documents de nos corpus présentent des composantes institutionnelles, politiques et diplomatiques. Et c'est justement dans cette espace « hybride » qui s'inscrit notre recherche qui cherche à repérer les traces idéologiques des acteurs institutionnels avant la promulgation de la législation.

CHAPITRE 3

LA TERMINOLOGIE DE LA « MENACE » COMME OBSERVATOIRE D'ÉTUDE

La terminologie du discours sécuritaire constitue le point de départ empirique de notre étude.

Si nous avons choisi ce domaine de spécialité, c'est pour contribuer aux débats juridico-politiques actuels par l'ajout de la perspective linguistique et discursive. Nous allons nous intéresser à l'espace discursif conflictuel qui caractérise la lutte contre les menaces internationales après le 11 septembre 2001 et les termes qui aspirent à la légitimer.

Aborder des enjeux qui impliquent un sujet aussi vaste que les politiques sécuritaires des vingt dernières années entraîne la nécessité de cerner au préalable l'objet de notre étude. Ce chapitre vise donc à clarifier de manière synthétique les débats et les notions qui relèvent essentiellement du champ des sciences des relations internationales et qui nous aideront à introduire les termes retenus pour nos analyses au chapitre 4.

La terminologie concernée renvoie à un contexte géopolitique et temporel précis. Les attentats qui ont frappé les États-Unis le 11 septembre 2001, date du début de nos corpus, ont ouvert « une nouvelle ère dans la réaction internationale au terrorisme » (Deschaux-Dutard, 2018, p. 191). Ce bouleversement n'est que partiellement lié à l'événement historique et à la spécificité de l'organisation terroriste qui a attaqué en particulier le *World Trade Center*. Comme nous le verrons, c'est aussi et surtout la coproduction des discours concernant les attentats qui a amené à un changement de paradigme. En d'autres termes, le rôle central joué par le 11 septembre dans la sécurité internationale s'explique surtout par la convergence de plusieurs récits (politiques, médiatiques, etc.) qui ont relayé l'événement. Le choix de faire débiter notre corpus à cette date se justifie justement par la volonté de prendre en compte des tensions qui naissent d'une historicité spécifique, mais dont les effets se déploient au fil du temps dans des contextes qui dépassent les États-Unis ou la simple question du terrorisme, islamique ou pas. Nous considérons donc le terrorisme et les attentats à New York comme le point de départ qui nous permettra de mettre en avant la portée politique que certains termes acquièrent dans le discours institutionnel actuel en Europe, notamment dans les pays que nous analyserons plus en détail (France et Espagne).

Nous insistons sur la valeur politique des termes pour deux raisons étroitement liées : tout d'abord, parce que nous voulons mettre en avant la dimension idéologique et conflictuelle des termes qui expriment la sécurité (voir paragraphe 1) ; puis, parce qu'il existe un caractère « contre-productif » (Bigo, Bonelli, & Deltombe, 2008, p. 6) des politiques induites par le sentiment d'une menace imminente. Comme l'expliquent Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe à propos des luttes antiterroristes après 2001, « les dynamiques de passage à la violence ne sont en effet pas séparables de la relation qui s'établit inévitablement entre les actions des organisations clandestines et les formes de luttes engagées contre elles » (Bigo, Bonelli, & Deltombe, 2008, pp. 6-7). À titre d'exemple, nous pouvons penser aux mesures de surveillance et de renseignement qui se sont multipliées après 2001 aux États-Unis, mais aussi en France après les attentats en 2015. Au nom d'une logique fondée sur la prévention et l'urgence, plusieurs sont les restrictions susceptibles d'affecter les libertés individuelles et l'État de droit (interdictions de manifester, perquisitions, remises en cause de la présomption d'innocence). C'est donc pourquoi nous avons choisi d'analyser une terminologie qui, tout étant de nature juridique, possède une dimension conflictuelle. Et c'est justement par notre approche discursive et contrastive que nous voulons faire ressortir les contradictions et les polémiques qui entourent l'usage de certains termes.

Dans la première partie du présent chapitre, nous préciserons des notions qui relèvent des théories politiques et des relations internationales et qui insistent sur la convergence entre la sécurité et le discours politique. Dans la deuxième partie, il s'agira de présenter quelques-uns des débats qui se sont déclenchés à la suite des attentats en 2001, ce qui nous permettra d'introduire les termes que nous avons fini par retenir pour nos analyses. Enfin, nous dédierons le dernier paragraphe à présenter l'approche « globale » de la sécurité, c'est-à-dire le cadre de référence de la politique étrangère et de défense européenne.

1. LA SÉCURITÉ : UN « CONCEPT ESSENTIELLEMENT CONTESTÉ »

Comme le dit Thierry Balzacq (2003), « définir la 'sécurité' n'est pas sans péril ». En effet, outre le fait qu'il s'agit d'un terme qui peut être mobilisé dans plusieurs domaines du savoir, cette notion possède une portée idéologique qui est susceptible de ne pas faire l'unanimité. La formulation « *essentially contested concept* », qui a été proposée par les

théories sociologiques de W. B. Gallie dans les années 1950 et a été reprise dans plusieurs études sur la sécurité (Buzan, 1991, Balzacq, 2003, Smith, 2005), vise justement la description du caractère polémique de la « sécurité ». À ce propos, Steve Smith (2005, p. 27) explique : « *by this phrase Gallie does not simply mean that it is difficult to agree on a definition of a concept, but that there are some concepts whose meaning is inherently a matter of dispute because no neutral definition is possible* ».

Le fait donc de traiter la terminologie de la sécurité implique nécessairement de considérer l'existence éventuelle de plusieurs positionnements différents.

Les choses se compliquent davantage dès qu'on parle de sécurité internationale, européenne ou nationale. Or, bien que nous ne voulions pas offrir un panorama exhaustif des approches qui caractérisent les analyses des relations internationales¹, il nous a semblé nécessaire d'appréhender certains concepts et axes de réflexion qui viennent de ce domaine d'études et concernent de près notre travail.

1.1 VERS UNE DIMENSION PLURIELLE DE LA SÉCURITÉ

Selon une définition « quasi consensuelle » qui est assez répandue dans les relations internationales et qui a été fournie par Arnold Wolfers en 1952 (cité par Battistella, 2012, pp. 523-524), « la sécurité, dans un sens objectif, mesure l'absence de menaces sur les valeurs centrales (*acquired*) ou, dans un sens subjectif, l'absence de peur que ces valeurs centrales ne fassent l'objet d'une attaque ». Néanmoins, comme l'explique Battistella (2012, p. 524), cette définition semble soulever plusieurs questions : il s'agit de savoir qui sont les acteurs responsables de la protection des valeurs communes : l'État, une entité supranationale ou encore les citoyens. En même temps, la nature de la menace est multiple et difficilement identifiable. Pendant longtemps, les études traditionnelles² des relations internationales ont centré leurs réflexions sur le rôle prépondérant de l'État et sur le risque d'une menace d'origine militaire (Battistella, 2012, p. 525). D'ailleurs, il faut savoir que les débats sur la sécurité de l'après-guerre ont été fortement caractérisés par la bipolarité qui a régné pendant la guerre froide et par le risque d'un conflit militaire. Or, ces présupposés ont

¹ Pour un panorama des approches sécuritaires, nous renvoyons à Delphine Deschaux-Dutard (2018).

² Notamment les approches dites « réalistes ». Voir Delphine Deschaux-Dutard (2018).

progressivement été contestés par des approches qui ont favori l'élargissement du concept et se sont distancées de la théorie classique, qui plaçait la sécurité en relation à la centralité d'un État souverain. Ces approches « critiques » tendent à considérer la sécurité dans sa dimension plurielle. Autrement dit, elles partagent « la croyance en la nature changeante et évolutive de la sécurité, le rejet des discours rationnels et positivistes sur la sécurité, et l'importance de dépasser le seul cadre de la sécurité de l'État » (Deschaux-Dutard, 2018, p. 73). La sécurité doit donc prendre un compte la diversification des éléments qui surgissent dès lors que nous mobilisons ce concept, comme par exemple la pluralité d'acteurs étatiques et non étatiques, les stratégies militaires et diplomatiques, la collectivité ou les individus concernés. En ce sens, la définition de la notion devient, selon S. Smith (2005, p. 38), « *a battleground in and of itself* ». La difficulté de définir la sécurité dérive justement de sa pluralité, ce qui explique, selon Battistella (2012, p. 526), le foisonnement de termes reliés tels que « dilemme de la sécurité, communauté de sécurité, complexe de sécurité, sécurité nationale, sécurité sociétale, sécurité humaine, sécurité ontologique, sécuritisation, désécuritisation, etc. »

Parmi les nombreuses théories qui ressortent des approches critiques, nous allons détailler celle qui nous a semblé contribuer le plus à notre propos par la mise en place d'un concept qui relève d'un véritable acte discursif : la sécuritisation.

1.2 LA « SÉCURITISATION » : UN ACTE DISCURSIF

Le concept de « sécuritisation³ » nous a intéressé dans la mesure où il jette un pont permettant de relier de manière directe la sécurité et la langue. Non seulement, mais ce concept nous permettra par la suite d'entamer des réflexions autour du discours sécuritaire de l'après 11 septembre, en mettant en place une logique de surveillance stricte.

La *sécuritisation* est un concept forgé par l'École de Copenhague qui a été considérée par de nombreux.euses chercheurs.euses comme l'une des plus influentes pour ce qui est des théories des relations internationales. Ce concept « marque une nouvelle lecture de la

³ Rien à voir avec son homonyme en anglais des finances, qui renvoie à la préférence de certaines entreprises pour le financement par l'émission d'obligation plutôt que par l'emprunt, et qui se traduit en français par *titrisation*.

sécurité » (2016, p. 48). Selon l'École de Copenhague, « les phénomènes de sécurité n'ont pas d'existence indépendante du discours des acteurs, mais tirent leur 'réalité' d'une construction discursive » (Balzacq, 2016, p. 50). Autrement dit, la sécuritisation consiste dans un acte linguistique qui transforme, par le biais du discours politique, un événement donné en enjeu sécuritaire. Les théoriciens de cette notion, notamment Ole Wæver, Barry Buzan et Jaap de Wilde, qui s'appuient largement sur les théories de John L. Austin, considèrent la sécurité comme un acte de langage (*speech act*). Ils précisent à ce sujet que :

A succesful speech act is a combination of language and society, of both intrinsic features of speech and the group that authorizes and recognizes that speech (Bourdieu 1991 [1982] ; Butler 1996a, b). Among the internal conditions of a speech act, the most important is to follow the security form, the grammar of security, and construct a plot that includes existential threat, point of no return, and a possible way out [...].

[Buzan, Wæver, & de Wilde, 1998, pp. 32-33]

Selon ce principe, la construction discursive qui concerne un enjeu sécuritaire permet à l'instance énonciatrice de réclamer l'exercice d'un pouvoir par le biais de mesures justifiées par l'urgence de l'événement. À ce propos, Weaver (1995, p. 52) explique que dès qu'un représentant de l'État mobilise le concept de « sécurité », il déplace le débat dans un domaine spécifique, ce qui lui attribue le droit exclusif d'utiliser n'importe quel moyen pour faire face à l'enjeu. Par conséquent, comment ne pas penser, se demande à ce propos D. Deschaux-Dutard (2018, p. 81), « aux cas du Patriot Act adopté en 2001 dans la foulée des attentats terroristes contre le World Trade Center ou à l'état d'urgence décrété en France suite aux attentats de janvier 2015 ? »

La sécuritisation ne prend pas seulement en compte l'événement, mais aussi la mise en discours de celui-ci de la part de l'énonciateur. C'est donc dans cette optique que nous entendons aborder la terminologie sécuritaire. Il ne s'agit pas seulement de la description d'un fait, mais de la mobilisation politique de ce fait dans le discours institutionnel observé. Prenons le cas du terme *combattant terroriste étranger* qui sera analysé dans le chapitre 4. Notre visée n'est pas d'analyser les combattants étrangers en tant que phénomène criminel, mais plutôt de déchiffrer l'usage du terme par le lien de la dénomination avec son contexte discursif.

L'élargissement du concept de sécurité, ainsi que le concept de sécuritisation montrent que la terminologie de la sécurité concerne une pluralité de sujets et qu'elle n'est pas « neutre » du point de vue des enjeux et des positionnements. Au contraire, la sécurité représente un terrain fertile pour toute réflexion qui veut mettre en avant la dimension politique et éthique de la terminologie, d'autant plus que nous nous intéressons à un contexte, celui de l'Union européenne, qui est varié et multilingue. À ce propos, il faut souligner que dans l'espace-temps⁴ de l'Union européenne actuelle, où il existe une nécessité de transposer des textes supranationaux dans les différents droits nationaux, les sujets pourraient élaborer des discours différents sur le même événement car ils seront appelés à ancrer des problématiques communes dans des contextes historiques et culturels spécifiques. La notion de sécuritisation nous permet alors de relever la complexité de l'élaboration d'un événement par des discours qui se produisent dans un espace institutionnel caractérisé par plusieurs niveaux, supranationaux et nationaux, plusieurs langues-cultures et par plusieurs tensions et intérêts politiques.

Toujours dans la volonté de lier la sécurité au langage, précisons que si nous avons choisi le 11 septembre comme date de début de l'analyse, c'est justement pour l'impact que celui-ci a eu sur le discours et les stratégies d'action sécuritaires, comme nous allons expliciter dans le prochain paragraphe.

2. LE 11 SEPTEMBRE ET SON STATUT DE « RÉFÉRENCE »

Les attentats du 11 septembre (dorénavant 11/9) marquent la naissance d'une nouvelle ère, celle de l'« 'hypeterrorisme' transnational, à la fois local et articulé globalement » (Bigo & Walker, 2008, p. 13). La menace d'un ennemi insaisissable et omniprésent bouleverse les politiques internationales et les études sur le terrorisme. À ce propos, Gilles Bertrand (2015, pp. 13-14, cité par Deschaux-Dutard, 2018, pp. 191-192) rapporte des chiffres significatifs : 14 000 articles de revues scientifiques ont été écrits sur le terrorisme entre 1971 et 2002,

⁴ Nous empruntons ici la perspective de Sylvain Auroux (1997, p. 112) selon lequel « la langue en soi n'existe pas ». Il s'agit d'un élément qui fait partie de l'intercommunication humaine et qui se déploie dans un espace-temps déterminé et délimité par les sujets qui l'occupent.

dont 54 % ont été publiés entre 2001 et 2002. Cela dit, l'impact du 11/9 se mesure dans plusieurs domaines publics et privés. Gérard Chaliand (2017, p. 45) souligne la place accordée au terrorisme dans les médias et explique à ce sujet que si la tendance de parler de terrorisme commence à devenir considérable depuis 1968, elle se trouve redoublée après 2001. C'est sans doute aussi pour cela que, lorsqu'il demande à des étudiants de l'Université de Nanyang à Singapour en 2011 quel est leur avis sur l'événement historique le plus important des vingt dernières années, la grande majorité répond le 11 septembre (Chaliand, 2017, p. 45). De manière similaire, dans le domaine économique, les enjeux qui se sont posés après le 11/9 sont considérables. Il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, mais nous pouvons citer ce qu'Anthony Amicelle (2008, p. 131) constate, à savoir que « les textes supranationaux et les instruments juridiques, de nature et de portée diverses, consacrés aux 'finances terroristes' n'ont cessé depuis de se multiplier ».

Ce que nous voulons mettre en évidence par ces citations, c'est le bouleversement que l'événement déclenche dans le paysage international, notamment dans les démocraties occidentales. Colombe Camus l'exprime comme suit :

[L]es événements de 2001 auraient ainsi entériné un retournement dans l'univers des évidences occidentales post-1990 et seraient venus consacrer un nouveau paradigme de la violence suscitant l'idée d'un nécessaire renouvellement des pratiques et des dispositifs de sécurité. Dès lors, la lutte contre le terrorisme est devenue le credo sécuritaire des démocraties occidentales

[Camus, 2007, p. 9]

Ce « credo sécuritaire » induit des changements qui, comme le dit Jacques de Maillard (de Maillard, 2010, p. 63) au sujet des politiques de sécurité en France, « vont déborder du champ seul du terrorisme ».

Si nous avons décidé de choisir l'année 2001 comme date de début de notre corpus, c'est donc pour les déchainements que les attentats à New York ont provoqués, notamment sur les plans discursif et politique. C'est à ce propos que Saïd Ouaked et Christèle Le Bihan (2016, s.p.) parlent de « statut de 'référence' » du 11/9. Ils se demandent à ce titre si l'on peut considérer les attentats à Paris de 2015 comme le « 11 septembre français⁵ ». Selon ces

⁵ Ces auteurs précisent que l'expression « 11 septembre français » a été utilisée par plusieurs journaux au lendemain des attentats 2015 à Paris (Ouaked & Le Bihan, 2016, s.p.).

auteurs, les ressemblances des discours médiatiques des attentats terroristes à Madrid, Londres ou Bombay s'expliquent par le rôle symbolique que revêt le 11/9 dans « l'histoire des conflits et dans la mémoire collective ». En effet, le sens d'un événement ne s'explique pas seulement par les faits qui le caractérisent, mais aussi par l'élaboration de celui-ci dans le discours. C'est justement ce qu'explique M. Veniard lorsqu'elle suggère de considérer le « sens social » de l'événement. La signification d'un événement dépend de la « configuration sémantique qui rend l'événement notable pour une communauté » (Veniard, 2013, p. 22). L'ensemble des discours qui se multiplient après le 11/9 participent donc à un travail de signification de l'événement qui contribue en même temps à le figer dans la mémoire collective. Le fait donc d'évoquer le 11/9 à l'occasion d'un autre événement suffit à remémorer l'émotion, la violence et la peur que l'événement suscite chez l'auditoire. Cette réflexion évoque tout particulièrement la notion de « moment discursif » forgée par S. Moirand (voir aussi chapitre 1, paragraphe 3.2) qui, rappelons-le, se réfère à un fait ou à un événement qui « donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements » (Moirand, 2007, p. 4). À titre d'exemple, citons quelques cas récents liés à la crise provoquée par la maladie à coronavirus, le Covid-19. Dans le journal italien *La Repubblica* du 19/3/2020, le journaliste Paolo Berizzi intitule son article « *Brescia, un morto su 7 è qui. L'11 settembre della nostra città* »⁶. L'expression reprend les mots du maire de Brescia, Emilio Del Bono qui exprime son désarroi face à la propagation de la pandémie. Dans l'hebdomadaire *Courrier International*, nous trouvons le titre « États-Unis. Covid-19 : un traumatisme pire que le 11-Septembre »⁷ ; dans *Le Figaro*, Wladimir Garcin-Berson intitule son article « Transport aérien : le coronavirus sera pire que le '11 septembre 2001 ou que la crise de 2008' »⁸. Nous voyons ainsi que la mémoire liée aux attentats de New York et sa charge émotionnelle se réactive à propos d'autres événements.

⁶ « Brescia, un mort sur 7 est ici. Le 11 septembre de notre ville ». La traduction est la mienne.

⁷ *Courrier International* reprend le titre de l'article original paru sur le *New York Times* « Why the Coronavirus Is So Much Worse Than Sept. 11 » de Franck Bruni.

⁸ Il peut être intéressant de remarquer que, dans les exemples tirés de la presse française, le 11/9 est évoqué en tant que point de comparaison. Cela permet d'éclairer l'événement présent par le rappel des caractéristiques de l'événement passé. Sur ce sujet, voir M. Veniard (2013, pp. 138-40).

Cela dit, il est également intéressant de remarquer que ces types de rapprochement, comme le disent S. Ouaked et C. Le Bihan, ne tiennent pas seulement à la nature des attentats ou aux émotions que ceux-ci ont soulevées, mais aussi aux mesures d'urgence adoptées au lendemain des attentats :

Les comparaisons ne tiennent pas uniquement à la nature de ces attaques, à l'émotion qu'elles ont provoquée et aux déchaînements médiatiques qui ont suivi. Les conséquences des attentats ont aussi fait l'objet de rapprochements dans les mesures drastiques prises pour lutter contre le terrorisme : c'est le cas récemment en France avec le vote et la prolongation de l'état d'urgence et de dispositions juridiques qui font craindre à certains « un *Patriot Act* » à la française.

[Ouaked & Le Bihan, 2016, s.p.]

Il s'agit d'un point qui nous intéresse tout particulièrement. Nous serions même tentées d'affirmer que c'est sur ce risque de rapprochement que s'est construit notre corpus et le choix des termes que nous avons analysés.

Autrement dit, il existe une hypothèse qui traverse la création de notre observatoire : il existerait un risque de perpétuation du modèle discursif et politique annoncé après les attentats 2001. Et la question qui en découle est la suivante : comment les instances énonciatrices européennes et nationales manient-elles la terminologie sur la menace dans des discours qui portent le poids du 11 septembre ?

Notre réflexion rejoint plusieurs observations qui ont déjà été soulevées auparavant. Nous pensons notamment aux études sur la rhétorique de la guerre au terrorisme qui découlent des discours post-attentats de George W. Bush. Dans la section suivante, nous approfondissons ces points qui nous permettront d'introduire les termes choisis pour l'analyse.

2.1 LA RHÉTORIQUE DE LA GUERRE AU TERRORISME

Comme l'explique D. Battistella (2011, p. 10) définir la guerre au XXI^e siècle n'est pas une tâche facile. Traditionnellement, il s'agit d'un terme qui a été défini par rapport à

son antonyme : la paix⁹. D'après cette perspective, les guerres sont des événements que nous pouvons délimiter dans le temps « alors que les périodes de paix sont des non-événements dont on ne se rend compte que 'négativement' lorsqu'elles sont interrompues par l'irruption des guerres » (Battistella, 2011, p. 10). De ce fait, jusqu'aux temps récents, la notion de guerre renvoyait surtout aux conflits conventionnels interétatiques ou civils qui dictaient l'alternance entre les temps de crise et les temps de paix. Toutefois, ces définitions se trouvent aujourd'hui ébranlées par les transformations qui ont caractérisé la géopolitique internationale d'après la fin de la guerre froide (Ciccarelli, 2009, p. 183). Sans rentrer dans les tensions de l'époque post-guerre froide, il faut savoir que ces changements s'opèrent dans un contexte de redistribution de la puissance qui voit les États-Unis assumer progressivement et à nouveau, mais cette fois sans contreponds, qui a été défini « proto-impérial » par Dario Battistella, Jérémie Cornut et Élie Baranets (2019, p. 21). La fin d'un monde « bipolaire » marquerait donc la fin des guerres « majeures¹⁰ » entre les grandes puissances, mais favoriserait en même temps la prolifération d'autres formes de conflits. Le foisonnement d'une nouvelle terminologie témoigne de ces évolutions. Comme l'explique Nadine Celotti (2013, p. 107) « des qualificatifs ont été appelés pour ajouter les sèmes de transformation des guerres d'aujourd'hui – irrégulières, non conventionnelles, asymétriques – par rapport à la guerre du passé – grande, totale, majeure ».

Pour D. Battistella (Battistella, 2011, p. 21) la nature de ces guerres contemporaines est principalement « hiérarchique » et cela de deux manières : elles opposent matériellement des protagonistes inégaux : « – grandes puissances d'un côté, petites entités de l'autre – et différenciés normativement – démocraties libérales d'un côté, acteurs voyous de l'autre » (Battistella, 2011, p. 21). L'ennemi n'est donc plus seulement une faction étatique ou idéologique bien identifiable, mais il est dispersé et multiforme.

C'est sur cette toile de fond que la superpuissance américaine a déclaré la « guerre contre le terrorisme » ou « guerre contre la terreur » (*war on terrorism* ou *war on terror*) le

⁹ C'est ce que démontre également l'étude de Nicole Werly sur les définitions de la « paix » dans la lexicographie française. Dans les dictionnaires des XIX^e et XX^e siècles, la plupart des entrées contiennent des paraphrases antonymiques qui désignent la « paix » comme absence de la « guerre ». Il existe en effet, selon l'auteure, « une très forte solidarité syntaxique, lexicale et sémantique » dans le discours entre la paix et la guerre, qui en quelque sorte légitime le recours au terme b pour définir le terme a » (Werly, 2002, p. 489).

¹⁰ Sur la fin des guerres « majeures » voir l'ouvrage de Frédéric Ramel et Jean-Vincent Holeindre (2010).

16/11/2001, en la qualifiant également de « croisade ». Cette déclaration, qui évoque désormais la rhétorique réitérée par George W. Bush et son administration, devient le fondement d'un « discours révélateur d'une époque », époque à laquelle ce Président américain avait déclaré : « notre responsabilité devant l'histoire est déjà claire : répondre à ces attentats et débarrasser le monde du mal » (Barber, 2003, p. 45).

Nous n'expliquerons pas ici les effets néfastes de ce type de rhétorique, qui par ailleurs ont été largement démontrés¹¹. Rappelons néanmoins, comme le dit D. Bigo que la « guerre au terrorisme » révèle plutôt du symbolique que du stratégique :

La guerre contre le terrorisme est une formule incantatoire, rituelle, plus qu'une stratégie. On ne gagnera pas cette « guerre », et en tout cas, certainement pas rapidement. Dès lors, il risque de se produire à chaque crise, une augmentation des mesures restrictives de liberté au nom de la sécurité, avec ce que les économistes appellent « un effet de cliquet » où l'on ne revient jamais à la situation antérieure.

[Bigo, 2001, s.p.]

Le risque de déclarer des guerres unilatérales contre des ennemis non identifiés¹² accroît la possibilité d'adopter des mesures d'urgence qui s'appuient sur des concepts confus. Ce que nous voulons mettre en évidence, c'est que l'expression « guerre au terrorisme » s'est tellement répandue qu'elle s'est enracinée dans la mémoire collective mondiale. Comme le rappelle N. Celotti (2013, p. 110), lors d'une intervention officielle en 2009, le Président américain Barack Obama avait recommandé d'éviter le terme *Global War on Terror* en faveur de la dénomination *Overseas contingency operation*. Cependant, « cette proposition de transformation de nom ne va pas devenir une nouvelle dénomination active, car elle ne se fixera pas dans la mémoire collective et restera dans les archives », à la différence de la guerre à la terreur. C'est ainsi que la « rhétorique de la guerre » se réitère, à l'instar d'un *moment discursif*, à l'occasion d'autres événements. Nous pensons par exemple à la « guerre au terrorisme » déclarée dans plusieurs discours par le Premier ministre français

¹¹ Voir par exemple Benjamin Barber (2003) et Didier Bigo (2001).

¹² Nous rappelons en outre que lorsque la « guerre au terrorisme » est déclarée « [n]ous ne savons rien, ou à peine, sur les auteurs des attentats du 11 septembre 2001 » (Bigo, 2001, s.p.).

Manuel Valls après les attentats de 2015¹³ ou au « nous sommes en guerre » face à la diffusion de la maladie à coronavirus du Président Macron répété six fois pendant son discours à la nation le 16 mars 2020¹⁴.

Il est bon de préciser que, comme le démontre M. Veniard, la nomination participe de la compréhension d'un événement et, en même temps, oriente son intelligibilité : « [l]a nomination ne se limite pas à la sémiotisation de l'événement, mais oriente son futur (les actions attendues) tout aussi bien que son passé (en pointant certaines explications causales plutôt que d'autres) » (Veniard, 2013, p. 27). L'utilisation d'une nomination dans un discours illustre donc l'opération de signification qu'un énonciateur est en train d'élaborer sur un événement donné.

Cela dit, bien que les stratégies discursives, comme la rhétorique de la guerre, servent à créer le consensus, cela ne signifie pourtant pas qu'elles réussissent à effacer la divergence des points de vue. Comme l'expliquent Gérôme Truc, Christian Le Bart et Émilie Née (2018, p. 15) dans l'introduction du numéro 118 de *Mots* dédié au discours post-attentats de 2015, « [s]i la parole étatique peut [...] s'imposer aux autres plus que d'ordinaire, les désaccords et divergences de points de vue, constitutifs d'une société démocratique, demeurent ».

Le choix des termes que nous analysons découle donc d'une volonté double :

- celle d'aborder des enjeux sécuritaires contemporains qui sont susceptibles de perpétuer des modèles déclenchés ou consolidés après le 11 septembre ;
- celle de révéler les discordances possibles entre l'énonciateur européen et l'énonciateur national à propos des enjeux sécuritaires.

¹³ Voir ces vidéos publiées sur le site du quotidien *Libération* par Sylvain Moreau :

<https://www.liberation.fr/video/2016/03/23/manuel-valls-et-la-rhetorique-de-la-guerre-contre-le-terrorisme_1441509>.

¹⁴À propos des attentats 2015, voir notamment la publication de Marie Veniard (2018) sur l'usage journalistique du mot « guerre » dans la presse française (*LeMonde* et *LeFigaro*). L'auteure explique justement que « la désignation guerre entre en circulation dans l'espace médiatique chargée d'une mémoire collective (Moirand, 2014), c'est-à-dire une mémoire constituée des faits et des discours tenus dans l'espace public et les médias après le 11 septembre 2001 par les hommes et femmes politiques, ainsi que par les experts » (Veniard, 2018, p. 93).

Précisons enfin que, comme nous l'avons déjà annoncé au chapitre 2, nous ne voulons pas créer des clivages entre un avant et un après 11 septembre. À ce propos, rappelons encore une fois, ce que A. Mégie explique :

[L]'hypothèse dominante dans le secteur académique, politique et médiatique faisant du terrorisme post-11 septembre un « nouveau terrorisme » est largement discutable. Pour autant, il ne s'agit pas de rejeter totalement l'idée d'une évolution post-11 septembre [...].

On observe alors une transformation du rapport du pouvoir au terrorisme avec le passage d'un moment où le pouvoir envisageait chaque atteinte à la sécurité avant tout comme attaque contre sa personne et son autorité, à un stade où le pouvoir instrumentalise, notamment grâce à la médiatisation, le terrorisme pour justifier différentes stratégies d'action.

[Mégie, 2010, pp. 19-20]

Pour nous, il s'agit justement de s'intéresser à un type de terminologie susceptible d'être utilisée dans des stratégies d'actions sur les plans européen et national.

C'est à partir de l'ensemble des observations menées jusqu'ici que nous présentons maintenant les termes que nous avons sélectionnés pour l'analyse entamée dans le chapitre 4.

3. LE CHOIX DES TERMES D'ANALYSE

Notre travail se focalise sur l'analyse de certains termes choisis en amont de l'exploration des corpus (voir aussi chapitre 2, paragraphe 1.2). À la source de cette sélection se trouve l'intention d'aborder des enjeux contemporains qui concernent le domaine des politiques sécuritaires au sein de l'Union européenne. Pour ce faire, nous avons puisé dans la littérature des relations internationales et des analyses politiques. La présentation des termes qui suit résulte donc d'un questionnement qui embrasse des axes de réflexion extralinguistiques. C'est justement pour cela que nous avons décidé d'imbriquer, lors de la présentation des termes analysés, des considérations qui puissent élucider les enjeux dont ces termes sont porteurs. Les paragraphes qui suivent nous permettront de continuer la réflexion sur les discours post 2001 de manière à démontrer la pertinence de leur choix.

Notre étude, rappelons-le, vise à proposer une méthode qui puisse observer et déconstruire une terminologie non innocente émise par des institutions supra-étatiques et étatiques dans un type de discours précis (voir chapitre 2, paragraphe 4.1). Il ne s'agit pas d'un projet qui

aspire à cartographier la terminologie qui domine les enjeux sécuritaires : les termes choisis doivent plutôt s'entendre en tant qu'échantillons de la démarche proposée.

Comme nous avons privilégié une approche discursive de la terminologie, et que nous avons donc voulu analyser la valeur que les mots acquièrent au moment où ils rentrent, circulent et se figent dans un discours spécialisé, nous avons privilégiés des termes qui sont également susceptibles de rentrer dans une procédure d'officialisation nationale et de normalisation sur le plan international.

L'ensemble de ces réflexions nous ont menés à sélectionner un ensemble de termes que nous allons ranger dans deux sections que nous détaillons de suite : les stratégies sécuritaires et la figure de l'ennemi.

3.1 LES STRATÉGIES SÉCURITAIRES

Dans cette première section, nous allons nous pencher sur des termes qui expriment des actions stratégiques de lutte contre les menaces internationales : la *prévention*¹⁵, la *détection* et la *répression*. Plus particulièrement, nous verrons que ces termes renvoient, dans les corpus européens, à des dispositifs sécuritaires qui impliquent la nécessité d'aborder la menace à plusieurs stades, c'est-à-dire avant, pendant et après la commission de l'acte criminel. Nous détaillons nos propos dans les paragraphes qui suivent.

3.1.1 LA PRÉVENTION

L'ampleur des événements du 11/9 fait prendre conscience de la nécessité d'adopter une approche qui puisse non seulement punir les actes terroristes, mais aussi les anticiper. Il s'agit, comme l'explique Sven Biscop (2008, p. 30), d'aborder des affaires à un stade initial avant « qu'elles ne deviennent des menaces sécuritaires ». C'est ainsi que l'action préventive commence à assumer un rôle prépondérant au sein des politiques contre la menace terroriste. Les premières mesures préventives adoptées aux États-Unis, notamment dans la Stratégie nationale de sécurité de 2002, ainsi que dans les résolutions des Nations

¹⁵ Pour faciliter la lecture, nous avons souligné les termes étudiés en italique.

Unies¹⁶ servent de modèle à législation européenne. À partir de 2003, par l'adoption de la « Stratégie européenne de sécurité », l'Union européenne place au centre de sa doctrine extérieure le recours au renseignement et à la *prévention*. En 2005, la « Stratégie de l'UE visant à lutter contre le terrorisme » (révisée en 2014) propose une structure à quatre piliers stratégiques (la prévention, la protection, la poursuite et la réaction) dans laquelle l'action préventive devient une priorité ; il en va de même pour la « Stratégie de l'UE visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes » de 2008 (révisée en 2014)¹⁷.

Sur le plan national, les États membres de l'UE commencent à introduire dans leurs législations des documents appelés généralement, sous le modèle américain, « Stratégies nationales » ou « Plans d'action », qui visent à fixer la doctrine contre les organisations terroristes et à fournir des réponses militaires ou non militaires aux nouveaux défis globaux. Dans ces documents qui, rappelons-le, font partie de nos corpus (voir chapitre 2, paragraphe 4.2.2), les États concernés affirment essentiellement la nécessité de dépasser le cadre stratégique de la défense nationale et de passer d'une culture sécuritaire de la réaction à une culture de type préventif (Arteaga, 2001, p. 3). Nous ne nous attarderons pas à cet endroit sur les nombreuses initiatives législatives qui se multiplient après 2001¹⁸. Ce que nous voulons surtout mettre en évidence à ce stade, c'est l'importance que l'action préventive, à l'échelle internationale et européenne, acquiert dès 2001. Nous avons donc décidé d'aborder nos analyses par l'observation du terme « prévention », terme qui s'est prêté à une certaine confusion conceptuelle et dont des glissements sémantiques éventuels deviennent fondamentaux pour observer l'évolution des enjeux concernés.

Des experts des sciences des relations internationales et juridiques ont mis en lumière les incertitudes qui entourent le concept de prévention dans la législation sécuritaire. Pour Julie Alix (2017 citée par Callon *et al.* 2018, pp. 19-20) : « la prévention du terrorisme qui repose sur une répartition très incertaine entre les aspects pénaux et les aspects administratifs de la question illustre parfaitement la confusion entre les finalités répressives et finalités préventives, mais aussi entre les outils de prévention et outils de répression ».

¹⁶ À partir de la résolution 1373/2001 du Conseil de sécurité.

¹⁷ Pour une synthèse de l'action de l'Union européenne face au terrorisme voir le site du Consilium via le lien suivant : <<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/fight-against-terrorism/>>.

¹⁸ Nous aurons l'occasion de revenir sur certaines initiatives au chapitre 4.

Le concept de prévention risque en effet d'être confondu avec d'autres concepts qui évoquent des actions stratégiques, comme la dissuasion, la détection ou la répression. Les raisons de cette confusion peuvent être multiples, mais elles ne nous semblent pas innocentes. Il peut être utile de mentionner, à ce propos, les débats sur la guerre préemptive/préventive du président Bush en 2002. Si l'administration Bush a utilisé le terme d'« action préemptive » pour contourner l'illégalité de la « guerre préventive », plusieurs sont ceux et celles qui ont décidé de désigner la guerre en Irak ou, plus récemment, l'exécution de Ghassem Soleimani, en janvier 2020, comme relevant de la guerre préventive¹⁹. C'est par exemple le cas de Stephen M. Walt (2005, p. 139) qui écrit à propos de l'Administration Bush : « bien que l'administration utilise le terme d'« action préemptive », il est clair qu'en réalité elle développe une politique de « guerre préventive ». S'il est vrai que la « guerre préventive » et la « prévention » sont deux termes différents, il est intéressant de remarquer que la revendication de l'un ou de l'autre peut dépendre d'un positionnement précis portant sur l'action militaire américaine.

Un autre point à souligner, et qui nous concerne de près, est la « temporalité » qui caractérise la prévention : cette dernière dépend de la temporalité de la menace et de la temporalité de la réponse à la menace. Pour D. Battistella, la différence entre « préemption » et « prévention » se joue sur la « source » et sur la « temporalité » de la menace :

[U]ne guerre préemptive est entreprise comme réponse à une menace perçue comme imminente, alors qu'une guerre préventive est entreprise comme réponse à une menace perçue comme potentielle, qui va prendre un certain laps de temps avant de se révéler réelle ; la préemption est donc une riposte tactique à une menace à court terme, alors que la prévention est une réponse stratégique à une menace à plus ou moins long terme.

[Battistella, 2006, p. 134]

Lors des analyses de ses co-occurrents dans les corpus européens (voir chapitre 4), nous verrons que le terme *prévention* est souvent associé à d'autres concepts qui expriment des temporalités distinctes, telles que le concept de *détection* ou de *répression*. Ses résultats ne surprennent pas à première vue, car l'action préventive, dans notre domaine d'étude, fait

¹⁹ Voir aussi la réflexion de N. Celotti (2013, pp. 112-113) sur les prises de position sur la prévention/préemption par le biais de la traduction.

généralement partie d'une approche sécuritaire plus large, dite parfois « intégrée » ou « holistique », qui comporte plusieurs phases de lutte contre la menace criminelle. Autrement dit, il s'agit de réussir à faire face au danger selon une stratégie articulée sur plusieurs stades visant à anticiper et à réprimer la perpétration du crime. La prévention est donc une action qui suppose des limites temporelles à l'intérieur d'une procédure plus complexe composée de différentes phases. Il est ainsi légitime de se demander : quelle est la temporalité de la prévention et quelle est l'interaction que celle-ci entretient avec d'autres concepts qui lui sont associés ?

C'est dans cette perspective que nous abordons l'étude du terme et c'est pour cette raison que nous nous intéressons également à deux de ses co-occurents : la *détection* et la *répression*. Ce choix découle de deux constats qui s'entrelacent. Premièrement, à notre connaissance, les travaux qui se penchent, au moins d'un point de vue linguistique, sur l'interaction et les positionnements des concepts exprimant la temporalité dans le domaine des politiques sécuritaires²⁰ sont rares ; deuxièmement, nous croyons que le double ancrage dans la terminologie et dans l'ADF²¹ peut fournir des éléments de réponse. Rappelons, à ce propos, que le concept terminologique n'est pas une unité isolée (voir chap. 1, paragraphe 1). Les termes sont toujours en relation avec d'autres termes qui font partie d'un même domaine de spécialité. Dans cette optique, les termes entretiennent entre eux des relations qui peuvent fournir des informations sur leur conceptualisation. Plus précisément, nous mobiliserons la notion de « relations ontologiques d'enchaînement » que M.T. Cabré (1998, p. 179) définit comme des relations qui « reposent sur une succession d'évènements dans le temps (relations de cause à effet), et qui sont, par conséquent, séquentielles ». Nous articulerons également nos observations à des recherches contextuelles et intertextuelles qui

²⁰ C'est ce que démontre également l'organisation récente d'une journée d'étude à Sciences Po Paris sur « Les temporalités du danger ». Selon les organisateurs « rares sont les travaux qui se penchent sur les interactions entre ces différentes temporalités, sur la façon dont elles configurent à leur tour des rapports de force, des hiérarchies et des positionnements au sein et entre chacun de ces monde ». Le programme de cette journée d'études est disponible via le lien suivant :

<https://latts.fr/V2Gr7jaVrW4X497w/wp-content/uploads/2019/01/Rey-Thibault_19_01_2019_Programme-JdE-Temporalités-du-danger.pdf>.

²¹ Analyse du discours de l'École française. Voir chapitre 2, paragraphe 3 et suivants.

nous permettront, selon des notions de l'ADF, de faire émerger les positionnements des acteurs par rapport les différents termes envisagés.

Nous souhaitons maintenant préciser les raisons qui nous ont amenées à retenir, parmi les co-occurents du terme *prévention*, les termes *détection* et *répression*.

3.1.2 LA DÉTECTION ET LA RÉPRESSION

Premièrement il faut préciser que les termes *détection* et *répression* figurent parmi les premiers co-occurents par ordre de fréquence dans le corpus européen français (COCEFR)²². Dans ce cas, c'est donc l'exploration du corpus par l'outil informatique qui nous a indiqué des pistes interprétatives à suivre. Deuxièmement, ces deux termes ont attiré notre attention en raison de certains enjeux qu'ils sont susceptibles de soulever. Comme nous le verrons, le terme *détection* est souvent mobilisé dans COCEFR dans le contexte du renseignement, et notamment dans le traitement de données personnelles pour l'action face au terrorisme et à la criminalité organisée. Or, si comme le disent Olivier Chopin et Benjamin Oudet (2019 [2016], p. 9), le renseignement est « désormais un outil légitime et reconnu dans la politique de sécurité des États », sa définition reste encore à préciser sous plusieurs aspects. Selon les auteurs, pour ce faire, il faut tout d'abord se poser la question du glissement sémantique qui s'est produit historiquement entre l'*espionnage* et le *renseignement*. Ils expliquent :

Le glissement sémantique de l'espionnage au renseignement provient avant tout de l'imposition d'un vocable professionnel dans le langage courant. Il est un effet de la professionnalisation de l'espionnage. [...] [Le] point d'articulation est le point de visibilité d'une stratégie de présentation dans l'espace public du renseignement par les professionnels, stratégie qui commence par l'imposition d'une définition de renseignement comme pratique différenciée de l'espionnage.

[Chopin & Oudet, 2019 [2016], pp. 29-30]

²² Nous rappelons que le point de départ des nos analyses pour chaque terme est le corpus européen français COCEFR.

Selon les auteurs concernés, nous sommes donc face à l'imposition d'une terminologie experte dans l'espace public qui entraîne un changement de connotation. Cela touche de près nos intérêts de recherches. Le discours expert, qui caractérise le discours institutionnel, produit une terminologie qui se présente souvent comme dépolitisée, mais qui n'est pas neutre²³. En outre, nous pouvons observer dès maintenant que le mot *détection* dans les dictionnaires de langue générale semble renvoyer surtout aux domaines professionnels. Selon le dictionnaire *Larousse* en ligne, par exemple, le terme renvoie à l'action de déceler l'existence « d'un avion, d'un sous-marin, d'une mine métallique » ou la modification d'oscillations ou d'ondes en vue d'extraire les informations qu'elles peuvent transporter » ; pour le *Trésor de la langue française en ligne*, il s'agit d'une « action de mettre en évidence un phénomène peu perceptible à l'aide d'un appareil généralement perfectionné ». Par l'étude du terme « détection » et de sa temporalité, nous voulons donc, d'une part, contribuer au débat qui concerne la définition des pratiques de renseignement dans les études sur la sécurité internationale, d'autre part, mener une réflexion sur la circulation et l'imposition du discours expert dans les contextes européen et national.

Quant au terme *répression*, la raison du choix s'explique par la valeur politique que ce terme peut acquérir dans l'histoire spécifique d'un pays. Sans vouloir trop anticiper sur ce que nous dirons au chapitre 4, on peut fournir déjà un détail significatif : le corpus national espagnol (CONAES) n'affiche presque pas de résultats pour le terme *répression* en tant que co-occurent de *prévention*. Nous verrons que les raisons de cette presque absence sont à rechercher dans le mémoire historique que ce terme évoque dans la société espagnole.

Passons maintenant à la présentation de la deuxième section de nos analyses : la figure de l'ennemi.

3.2 LA FIGURE DE L'ENNEMI

Selon l'ex-Premier ministre Jean-Pierre Raffarin (2017, p. 7), on doit à l'amiral Alain Coldefy la déclaration suivante formulée après la chute du mur de Berlin : « il n'y a plus des menaces aux frontières, il n'y a plus de frontières aux menaces ».

²³ Voir R. Cussò et C. Gobin (2008).

Les transformations qui bouleversent la fin du monde bipolaire de la deuxième moitié du XXe siècle s'emparent également de la figure de l'ennemi, qui commence à être désignée comme entité globale, transnationale et multiforme. Anastassia Tsoukala explique ainsi :

Depuis la fin de la bipolarité, les discours publics sur les menaces pesant sur la sécurité des pays occidentaux ont connu de profonds changements. La menace criminelle s'est progressivement substituée à la menace politique et a été présentée comme un phénomène multiforme, déterritorialisé et potentiellement illimité, car évoluant à travers des passerelles établies entre de multiples réseaux transnationaux qui opéreraient en deçà et au-delà des frontières.

[Tsoukala, 2008, p. 283]

Remarquons que l'auteure souligne le passage de la « menace criminelle » à la « menace politique ». En effet, ce n'est pas seulement la menace qui change, mais le discours politique sur celle-ci et la manière de la désigner²⁴.

Cette situation, qui devient encore plus évidente après le 11/9 et rebondit après les attentats en Europe, instille dans le débat public la nécessité de nommer un ennemi. Plusieurs qualificatifs visent à décrire un adversaire « commun et transversal » (Rigouste, 2007, s.p.) auquel il faut faire face selon des stratégies internationales de coopération (voir paragraphe 4). Dans notre réflexion, nous n'entendons pas rentrer dans les causes qui peuvent retracer les transformations de l'ennemi dans les démocraties occidentales. C'est sur la dénomination de l'ennemi que nous focaliserons nos analyses. Autrement dit, il s'agit d'observer la mise en circulation de termes qui soulèvent des questions quant à leur conceptualisation, notamment *criminalité transfrontalière* et *combattant terroriste étranger*. Remarquons que si, pour la section concernant les stratégies sécuritaires, nous nous sommes penchée sur la « temporalité » des actions stratégiques, dans cette section, c'est la dimension spatiale, géographique et symbolique, qui traverse en filigrane notre travail. Il s'agit en effet de s'intéresser à des dénominations qui désignent des ennemis susceptibles de dépasser les frontières de l'Union européenne et des territoires nationaux.

²⁴ Nous renouvelons ici notre intérêt pour la notion de sécuritisation (voir paragraphe 1.2) qui nous permet d'aborder la « sécurité » en tant que construction discursive opérée par une autorité.

3.2.1 LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE ET LE COMBATTANT TERRORISTE ÉTRANGER

Le premier terme que nous abordons dans cette section est *criminalité transfrontalière*. Comme nous le verrons, sur le plan européen, ce terme fait référence à la criminalité qui s'exerce au-deçà et au-delà des frontières extérieures de l'UE, mais son usage s'accompagne d'une certaine confusion, tant dans notre corpus européen que dans la banque terminologique de l'Union européenne (*IATE*). En effet, la dénomination se trouve parfois en relation de synonymie avec le terme *criminalité transnationale*, concept défini officiellement en 2000 par les Nations Unies. En outre, la presque totale absence de ce terme dans les corpus nationaux nous permettra d'ouvrir une réflexion sur la perception de la frontière et de la dimension transfrontalière au sein des États membres.

Le deuxième terme est *combattant terroriste étranger*. Il évoque les milliers de ressortissants de pays occidentaux, qui ont quitté leurs pays pour rejoindre au nom de l'État islamique, les conflits armés en Syrie, en Irak et en Libye, en particulier. Comme l'explique Rafaëlle Maison (2016, p. 25), la dénomination fait partie d'une troublante « grammaire de la 'guerre contre le terrorisme' » qui « fusionne des champs lexicaux relevant, d'une part, du droit de la guerre et d'autre part, du droit du temps de paix ». Nos analyses mettront en exergue que le terme, en dépit des perplexités qu'il soulève, circule dans les corpus européens, ce qui s'expliquerait par la force symbolique que cette dénomination acquiert dans le discours de la Commission européenne après les attentats de 2015. Notre perspective contrastive nous amènera également à observer la fonction représentative que d'autres dénominations (ex. *djihadiste*) acquièrent pour le même référent dans les corpus nationaux. Nous témoignerons ainsi, comme le fait R. Maison (2016, p. 33) dans le droit international, de la production d'un discours institutionnel altérée par la « logique de la guerre » qui se réitère depuis 2001.

En définitive l'ensemble de nos analyses visent à réfléchir sur la terminologie de la « menace » par le biais de cinq termes (*prévention, détection, répression, criminalité transfrontalière, combattant terroriste étranger*) qui touchent les politiques à la fois européennes et nationales. En effet, tous les termes concernés expriment des enjeux qui demandent la coopération de l'Union européenne et de ses États membres et qui se fondent sur des postures stratégiques collaboratives. C'est pourquoi nous avons décidé d'observer

les dénominations en question sur deux volets, européen et national. Notre volonté est d'observer une terminologie qui est utilisée dans un contexte européen et qui est susceptible de circuler ou d'être transposée dans les législations nationales. Le prochain paragraphe nous permettra d'approfondir la doctrine sur laquelle se fondent les collaborations entre institutions européennes et nationales en matière de défense et sécurité : l'approche « globale ».

4. L'APPROCHE « GLOBALE » DE LA SÉCURITÉ

Après les attentats du 11/9, la menace d'une attaque terroriste porte l'Union européenne et ses États membres à durcir leurs politiques sécuritaires et à adopter de nouvelles stratégies d'action. Dans ce contexte, l'Union européenne décide d'introduire, dans la Stratégie européenne de sécurité de 2003, l'approche dite « globale²⁵ ». Selon Chantal Lavallée et Florent Pouponneau (2016, p. 9), il s'agit d'un principe d'action qui « traduit le passage d'une conception de la sécurité focalisée sur la défense militaire du territoire national à une définition en termes de menaces diffuses, comme le terrorisme, le crime organisé ou les « États faillis », qui érode la frontière interne/externe ». Le terme fait donc référence à un ensemble de pratiques qui désignent des processus collaboratifs entre plusieurs acteurs nationaux et supranationaux. Depuis 2003, l'approche globale se trouve au cœur de l'action sécuritaire européenne ; elle sert d'ailleurs aussi de guide à la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne de 2016 (SGUE) établie par la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne Federica Mogherini (Lavallée & Pouponneau, 2016, p. 9).

Les termes que nous analysons s'inscrivent donc dans cette configuration sécuritaire qui vise à créer une politique commune contre les menaces transnationales. Cependant, comme l'explique de Maillard (2010, p. 62), si les grandes orientations fixées sur le plan européen essaient de promouvoir une gestion transfrontalière des crises, cela ne signifie pas « véritablement un débordement des États par les instances supranationales ». Au contraire,

²⁵ Cette approche reçoit parfois d'autres appellations, notamment « holistique ».

« faute d'une conception adéquate de l'UE comme acteur politique, ce sont les États-nations qui servent de mesure, ce qui empêche de saisir une fonction essentielle que remplissent la conception et la mise en place de l'action extérieure de l'UE : renforcer et approfondir le processus d'intégration européenne » » (Bickerton, 201, cité par Lachmann, 2012, pp. 523-524). Le processus d'intégration se heurte en effet aux singularités des États et leurs systèmes politiques et juridiques nationaux. Il en résulte que les termes employés dans les textes européens peuvent ne pas faire l'unanimité, notamment au moment de leur normalisation, dans la législation des États membres. Notre perspective contrastive entend donc mettre en évidence les alignements ou les discordances qui peuvent surgir lorsqu'on parle de sécurité, qui reste un concept « essentiellement contesté » (Gallie, 2014 [1956]).

CONCLUSION DU CHAPITRE

Si nous avons choisi le champ de la « sécurité » comme observatoire d'étude, c'est pour entamer une réflexion de type linguistique et discursive sur des enjeux contemporains qui interpellent normalement les théories des relations internationales. En même temps, notre intérêt pour les positionnements qui caractérisent l'usage d'une terminologie non innocente trouve dans ce domaine d'étude un terrain fertile. En effet, la notion même de *sécurité* est considérée par plusieurs experts comme un concept « essentiellement contesté » : elle est susceptible de déclencher des polémiques et des positionnements divergents de la part des experts et des acteurs qui la manient. Il en résulte que, selon les évolutions des études sur ce sujet, la sécurité est un concept ouvert qui peut être abordé à tous points de vue.

Dans le cadre de notre travail, la notion de *sécuritisation* forgée par l'École de Copenhague, précise notre angle d'approche des théories sécuritaires. Selon cette théorie, la définition des événements sécuritaires dépend de la construction discursive effectuée sur ceux-ci par une instance énonciatrice. Notre réflexion se tourne donc vers la représentation des concepts par

les énonciateurs plutôt que vers les raisons historiques qui expliqueraient l'origine des phénomènes sécuritaires.

C'est dans ce sillage que nous avons choisi d'observer, par le biais de certains termes précis, les discours internationaux (Union européenne) et politiques nationaux (France, Espagne) qui se reproduisent après 2001.

Nous avons vu que les attentats de New York bouleversent le panorama international et acquièrent un « statut de référence » qui dépasse le seul champ du terrorisme. Cet événement contribue à engendrer et à renforcer des pratiques rhétoriques qui s'installeront au lendemain des attentats et qui se réitéreront au fil des années à l'occasion de différents autres événements. C'est à partir de cet arrière-plan que nous avons sélectionné nos termes d'études. Il s'agit de cinq dénominations – *prévention, détection, répression, criminalité transfrontalière, combattant terroriste étranger*²⁶ – qui évoquent des enjeux sécuritaires actuels et qui, en même temps, soulèvent des questions quant à leurs conceptualisations. Autrement dit, ils sont susceptibles d'entraîner des glissements sémantiques ou des confusions conceptuelles qui peuvent engendrer des positionnements divergents entre les énonciateurs. L'observation de la circulation des dénominations entre le plan européen et national et entre deux langues-cultures, au chapitre 4, nous permettra de mettre en évidence ces divergences qui concernent des objectifs politiques communs, européens et nationaux, contre les menaces internationales.

²⁶ Et ses équivalents en espagnol : *prevención, detección, represión, delincuencia transfronteriza, combatiente terrorista extranjero*.

CHAPITRE 4

UN PARCOURS D'ANALYSE, ENTRE TERMINOLOGIE ET DISCOURS

Ce chapitre est dédié aux analyses des termes d'étude. En vertu de notre approche théorique et méthodologique, nous appliquerons ici la double démarche, quantitative et qualitative à la fois, qui nous permettra de rallier les résultats obtenus par l'outillage informatique avec des analyses attentives à l'usage du terme dans le contexte.

La première partie du chapitre est dédiée aux stratégies sécuritaires et notamment au terme *prévention/prevenición*¹. La configuration concurrentielle du terme nous permettra de mettre à jour une relation syntaxique récurrente dans les corpus européens avec les formes *détection/detección* et *répression/represión*. En effet les co-occurrences « prévention + détection » et « prévention + répression », et ses équivalents en espagnol, renvoient à des postures stratégiques, de type préventif et réactif, visant à faire face à la menace. C'est par le biais de l'interaction entre ces termes et de l'analyse contrastive que nous pourrons faire ressortir d'éventuels désalignements conceptuels.

La deuxième partie du chapitre est consacrée à la figure de l'ennemi. Nous aborderons cette fois la terminologie de la « menace » par l'observation de deux termes : *criminalité transfrontalière/delincuencia transfronteriza* et *combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero*. Ces termes renvoient à des menaces qui dépassent les frontières intérieures et extérieures de l'Union européenne. Nous mettrons d'abord en évidence la confusion conceptuelle qui entoure ces termes pour ensuite passer à l'observation de leur usage dans les textes du corpus.

La procédure d'observation suit un parcours d'analyse qui se répète pour chaque terme : nous commençons les analyses par les sous-corpus européens (COCEFR et COCES) pour ensuite passer aux sous-corpus nationaux (CONAFR et CONAES). Ce trajet nous permettra d'attester la circulation, voire non-circulation, des termes entre les discours de différentes instances énonciatrices.

¹ Dans ce chapitre, pour faciliter la lecture, nous avons décidé d'utiliser l'italique pour mettre en évidence les termes d'étude.

1. LES STRATÉGIES SÉCURITAIRES : LA « PRÉVENTION »

Nous commençons nos analyses par l'observation des co-occurents du terme *prévention/prevenición*. Plus précisément, nous nous intéressons aux types de relations syntaxiques du terme dans le corpus français COCEFR. Deux remarques s'imposent avant d'entrer dans les analyses détaillées : premièrement nous limitons nos observations à la conceptualisation du terme *prévention* à l'intérieur des co-occurrences étudiées. Autrement dit, il faut restreindre la portée de nos analyses à la valeur qu'acquiert la *prévention* dans les structures « prévention + détection » et « prévention + répression » et au domaine des stratégies sécuritaires ; deuxièmement, il est bon de préciser que ce terme est le fil conducteur de nos analyses dans toute cette première section du chapitre. Pour dire les choses autrement, c'est l'analyse des co-occurents qui nous permettra de saisir la construction terminologique du terme *prévention*.

Notre exploration du corpus COCEFR commence donc par l'analyse lexicométrique à l'aide du logiciel *Sketch Engine*². L'outil *Word Sketch*³ de *Sketch Engine* met en évidence plusieurs types de relations que la forme analysée⁴ entretient avec d'autres unités. Les structures « Nom+ DU » et « Nom + ET/OU » affichent les indices de saillance⁵ les plus élevés, respectivement 28,26 et 27,56 comme nous pouvons le voir à la figure 14 :

² Pour plus d'informations sur *Sketch Engine*, nous renvoyons au chapitre 2, paragraphe 3.

³ Pour connaître les fonctionnalités de *Word Sketch*, voir chapitre 2, paragraphe 3.1.

⁴ Dans ce premier travail d'exploration du corpus, nous utiliserons le terme « forme graphique » ou plus simplement « forme » pour désigner l'unité recherchée dans les corpus (voir chapitre 2, paragraphe 1.2.).

⁵ Il est possible de trier les résultats par fréquence ou par indice de saillance. Landragin (2012, p. 68) définit la saillance comme « la mise en avant d'une entité [...] qui se trouve ainsi favorisée par rapport au fond [...] ». Comme expliqué sur le site du logiciel *Sketch Engine*, il s'agit de mettre en avant des combinaisons linguistiques qui sont moins prévisibles par rapports à d'autres plus attendues. Pour plus d'information, voir le site web du logiciel *Sketch Engine* via l'adresse suivante : <<https://www.sketchengine.eu/most-frequent-or-most-typical-collocations/>>.

verbs with "prévention" as object		7.44	modifiers of "prévention"		2	"prévention" and/or ...		27.56
inclure	7	7.78	interdépartemental	3	10.33	préparation +	109	11.81
d' inclure la prévention des risques sanitaires			efficace	15	7.78	Prévention , préparation et gestion des		
intégrer	10	7.31	de prévention efficaces			détection	80	11.54
d' intégrer la prévention des			meilleur	7	6.18	de prévention et de détection		
intituler	5	7.24	ainsi qu' une meilleure prévention des conflits seront			lutte +	136	11.23
les programmes financiers intitulés « prévention , préparation et			existant	3	5.61	de prévention et de lutte contre		
cibler	4	7.04				répression	53	11.09
prévention ciblée						la prévention et la répression		
viser	5	6.80				réduction	43	10.39
des procédures financières visant la prévention des erreurs						la prévention et la réduction		
soutenir	10	6.66				contrôle	70	9.69
afin de soutenir la prévention et						Centre européen de prévention et de contrôle des maladies		
concerner	56	6.60				recyclage	16	9.45
en ce qui concerne la prévention						thématique pour la prévention et le recyclage des déchets		
fonder	3	6.60				résolution	15	9.21
améliorer	16	6.35				la prévention et la résolution des conflits		
améliorer la prévention et						endiguement	11	8.96
renforcer	17	6.18				Prévention et endiguement Interventions de santé		

Fig. 14 : relations syntaxiques de la forme « prévention » dans le corpus COCEFR

Source : Sketch Engine

Le corpus affiche deux types de relations saillantes de la forme *prévention* : dans le premier cas, celle-ci est associée au risque encouru (par ordre de saillance : *conflit, catastrophe, blanchiment, terrorisme, crime, crise*) ; dans le deuxième cas, la *prévention* est mise en relation avec d'autres formes qui, comme nous le verrons, désignent des stratégies d'actions visant à neutraliser la menace. Les quatre premiers co-occurents par ordre de saillance de la forme *prévention* dans la structure « Nom + ET/OU » sont : *préparation, détection, lutte et répression*. Les formes *lutte* et *préparation* sont les plus fréquentes (136 et 109), suivis des formes *détection*, avec 80, et *répression* (53).

Comme expliqué au chapitre 3 (paragraphe 3.1.2), nous avons entrepris d'observer l'interaction de la forme *prévention* avec ces deux derniers co-occurents : *détection* et *répression*.

1.1 LE CO-OCCURRENT « DÉTECTION »

Dans les paragraphes qui suivent, nous nous penchons sur la co-occurrence « prévention + détection » dans les corpus d'étude. Nous commençons par le corpus COCEFR pour passer ensuite au corpus COCES et enfin aux corpus nationaux.

1.1.1 LA CO-OCCURENCE « PRÉVENTION + DÉTECTION » DANS COCEFR

Un calcul des co-occurents des deux formes nous confirme que *prévention* et *détection* s'« attirent⁶ » réciproquement sur le plan statistique. Nous rappelons que ce calcul génère une liste d'« unités linguistiques ordonnées suivant un score qui permet d'éclairer les préférences et les usages de l'unité explorée, ou unité pôle, dans le corpus » (Poudat & Landragin, 2017, p. 201).

Les résultats montrent que la *prévention* est le premier co-occurent pour la forme *détection* et que la *détection* se trouve à la septième position en tant que co-occurent de *prévention*⁷ ». La différence de position est prévisible, car la forme *prévention* est presque 2,5 fois plus présente dans le corpus par rapport à la forme *détection*.

Si nous générons la concordance des deux formes, nous remarquons également que leur position dans le cotexte est stable. Autrement dit, si l'on prend en tant que mot pivot la *prévention*, nous verrons qu'elle précède dans la presque totalité des cas la forme *détection*. Nous pouvons voir un extrait de la concordance à la figure 15 :

⁶ Nous faisons référence ici à l'expression « attirer statistiquement » de M. Tournier (2002, p. 145). Les auteurs l'utilisent dans l'entrée de « co-occurrence » dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*.

⁷ On exclue pour ce calcul les mots outils, c'est à dire les mots qui « n'évoquent aucune réalité distincte dans l'esprit des locuteurs » (Mortureux, 2008, p. 8) comme par exemple les articles, les propositions, les conjonctions.

Query **prévention** 2,611 > Positive filter (excluding KWIC) **détection** 97 > Shuffle 97 (10.72 per million) ⓘ

Page 1 of 5 Go [Next](#) | [Last](#)

Rapport su... l'ensemble du « cycle anti-fraude », de la **prévention** et de la **détection** de la fraude à un stade précoce

Livre vert... vision nocturne , d'assistance au freinage , de **prévention** des collisions et de **détection** de la somnolence

Fonctionne... d'experts qui débattent des mécanismes de **prévention** et de **détection** et des procédures de

Les platef... par les autorités compétentes aux fins de la **prévention** et de la **détection** des infractions pénales , d'

Quatrième... défense , la sécurité publique , et à des fins de **prévention** et de **détection** des infractions pénales , d'

Rapport su... européen de police (Europol) aux fins de la **prévention** et de la **détection** des infractions terroristes

Rapport an... de cette stratégie consistant à améliorer la **prévention** et la **détection** des fraudes , ainsi que les

Rapport su... des États membres , dans le domaine de la **prévention** et de la **détection** des infractions pénales et

Le dévelo... de favoriser l'assistance de la police pour la **prévention** et la **détection** des infractions pénales . D'

Plan d'act... définis : comment renforcer la **détection** et la **prévention** des mouvements de fonds et d'autres actifs

Rapport co... obtenues grâce au TFTP avaient servi à la **prévention** et à la **détection** du terrorisme ou de son

Rapport d'... prévention ou la recherche d'infractions , la **prévention** et la **détection** de délits fiscaux , pour les

Programme ... par les autorités compétentes à des fins de **prévention** et de **détection** des infractions pénales , d'

Rapport 20... par les autorités compétentes à des fins de **prévention** et de **détection** des infractions pénales , d'

Mise en oe... entre l'UE et les États-Unis aux fins de **prévention** et de **détection** des infractions pénales , y

Rapport an... l'ensemble du cycle de lutte contre la fraude : **prévention** , **détection** , enquêtes , sanctions et

Développe... des États membres et par Europol aux fins de la **prévention** et de la **détection** des infractions terroristes

Rapport an... des actifs et de l'information ; la **prévention** , la **détection** , la correction et le suivi de la

Présentat... Europol peuvent consulter le VIS aux fins de la **prévention** et de la **détection** des formes graves de

Programme ... par les autorités compétentes à des fins de **prévention** et de **détection** des infractions pénales , d'

Page 1 of 5 Go [Next](#) | [Last](#)

Fig. 15 : extrait de la concordance de prévention en tant que mot pivot avec son co-occurent détection dans le corpus COCEFR
Source : *Sketch Engine*

Si nous observons maintenant, à la figure 16, la répartition par année de la co-occurrence « prévention + détection » dans le corpus, nous voyons qu'elle est présente dans tout le corpus avec des pics pendant les années 2016 et 2017 :

Doc.pub	↓ Fréquence	Rel [%]
1 2016	17	339,5
2 2017	11	163,4
3 2015	8	261
4 2010	8	278,6
5 2005	8	124,4
6 2004	4	82,2
7 2003	4	26,3
8 2013	3	83,6
9 2012	3	101,4
10 2009	3	115,8
11 2007	3	119,2
12 2011	2	54,4
13 2002	2	27,4
14 2001	2	68,5
15 2014	1	46,9
16 2008	1	46,2

Fig. 16 : fréquence par année de la co-occurrence « prévention + détection » dans le corpus COCEFR
Source : *Sketch Engine*

Un retour au contexte nous permet de rechercher les raisons de cette fréquence accrue en 2016 et 2017. Il s'avère que la co-occurrence se trouve principalement dans des paragraphes faisant référence à deux directives concernant le traitement des données⁸ : la directive 2016/680 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la décision-cadre 2008/977/JAI du Conseil (dorénavant la directive 2016/680) et la directive 2016/681 relative à l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalités, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en matière (dorénavant la directive 2016/681). Nous avons ainsi décidé de focaliser notre attention sur la valeur que la co-occurrence analysée acquiert dans ces deux directives⁹.

Tout d'abord, nous remarquons que, dans les deux documents, les deux formes s'insèrent dans des structures plus complexes qui sont explicitées d'emblée dans le titre : pour la directive 2016/680 « prévention et détection des infractions pénales, les enquêtes et les poursuites en la matière ou l'exécution de sanctions pénales » et pour la directive 2016/681 « prévention et détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que des enquêtes et des poursuites en la matière ». Dans les deux cas, la *prévention* et la *détection* introduisent une série de termes qui désignent des actions stratégiques. Ces directives diffèrent seulement quant à la matière traitée (infractions pénales pour la première et infractions terroristes pour la deuxième).

Ensuite, il faut savoir que les termes désignant ces actions stratégiques (*prévention, détection, enquête, poursuite*) ne sont pas définis explicitement dans le corpus des directives mentionnées. Nous pouvons néanmoins formuler deux remarques. Premièrement, ils désignent la finalité des directives et leur champ d'application. En effet, au niveau

⁸ Sur les autres années, la co-occurrence se trouve dans des documents et des contextes qui font principalement référence à des systèmes informatiques (ou à la nécessité d'utiliser ces systèmes) permettant d'enregistrer des données à des fins d'identification de personnes ou de véhicules.

⁹ Toutes les références des documents législatifs, qui ne rentrent pas dans le corpus, sont repérables dans la bibliographie à la section intitulée « Documents législatifs consultés (hors corpus) ».

phraséologique, ces actions stratégiques (présentées en séquence dans le même contexte) sont précédées par la locution *aux fins de* (ou, avec moins d'occurrences, *dans le but, aux objectifs de*), qui introduit l'objet de la démarche juridique, à savoir le traitement des données. Les mots isolés *fin* ou *finalité* sont utilisés à plusieurs reprises pour évoquer les quatre actions annoncées par la directive et pour restreindre le champ d'application de celle-ci. La recherche quantitative des co-occurents de « prévention + détection » atteste que la forme *fins* se situe à la première place. Le rapport parlementaire n°350 du Sénat français relatif à la transposition de la directive 2016/680 confirme la centralité de cette locution :

Extr.1

Les dispositions de la directive sont applicables lorsque sont remplies deux conditions cumulatives tenant¹⁰ :

- à la nature de l'autorité chargée de traiter les données à caractère personnel ; est une autorité compétente l'autorité judiciaire, la « police », toute autorité répressive, tout organisme ou entité à qui le droit national confie l'exercice de l'autorité publique ou des prérogatives de puissance publique ;

- et aux finalités du traitement.

[Sénat français, *Rapport n°350*, 14.03.2018]

Deuxièmement les quatre termes, dans l'ordre *prévention, détection, enquête* et *poursuite*, entament une relation ontologique d'enchaînement à l'intérieur du même champ conceptuel, celui du traitement des données à des fins sécuritaires. Cette relation repose donc sur une « succession d'événements dans le temps » (Cabré, 1998 [1992], p. 179) qui est, par conséquent, séquentielle. Chaque terme désignant une action marque l'étape d'un processus qui prévoit trois types d'approches : proactive, en temps réel et réactive. Dans la proposition de directive 2016/281, nous trouvons l'explication détaillée des modes d'usage des données. Cette explication, reportée dans l'extrait 2, fait partie de la section « Motivation et objectifs de la proposition » et est absente des textes des directives :

Extr.2

Mode réactif : dans le cadre d'enquêtes, de poursuites, du démantèlement de réseaux après qu'une infraction a été commise [...] ;

¹⁰ Dans tout ce chapitre, le gras est ajouté par nos soins pour faciliter la lecture.

En temps réel : avant l'arrivée ou le départ de passagers dans le but de prévenir une infraction ou de surveiller ou d'arrêter des personnes avant qu'une infraction soit commise ou parce qu'une infraction a été commise ou est en train de l'être. Dans de tels cas, les données PNR sont particulièrement utiles pour établir des comparaisons, d'une part, avec des critères d'évaluation préétablis afin d'identifier des personnes jusqu'alors « inconnues » des services répressifs et, d'autre part, avec diverses bases de données de personnes et objets recherchés ;

En mode proactif : pour l'analyse et la définition de critères d'évaluation qui peuvent ensuite être appliqués afin d'évaluer le risque que représentent les passagers avant leur arrivée et avant leur départ [...].

[UE, *Proposition de directive 2016/681*, 02.02.2011]

Les directives annoncent donc des approches qui prévoient des mesures à prendre visant à anticiper le fait criminel ou à réagir à celui-ci. Nous nous demandons, alors, quelle est la définition terminologique de la *détection*. Par définition terminologique, nous entendons la description de la notion par référence exclusive à un domaine de spécialité (Cabré, 1998 [1992], p. 182). En l'occurrence, nous voulons savoir quelle est la définition donnée à la *détection* dans la séquence « prévention, détection, enquête et poursuite » : ce terme est-il perçu comme faisant partie de l'approche réactive, en temps réel ou proactive ? Enfin, nous souhaitons réfléchir sur la valeur qu'acquiert le terme *prévention* dans ce domaine sécuritaire selon la relation qu'il entretient avec les autres termes.

Le souci d'identifier en amont des personnes susceptibles de commettre un acte criminel est au cœur des deux directives, comme nous pouvons le voir dans les extraits 3 et 4 :

Extr.3

Les activités menées par la police ou d'autres autorités répressives sont axées principalement sur la prévention et la détection des infractions pénales et les enquêtes et les poursuites en la matière, y compris les activités de police effectuées sans savoir au préalable si un incident constitue une infraction pénale ou non.

[UE, *Directive 680/2016*, 04.05.2016]

Extr.4

L'évaluation des données PNR permet d'identifier des personnes qui n'étaient pas soupçonnées de participation à des infractions terroristes ou à des formes graves de criminalité avant cette évaluation et qui devraient être soumises à un examen plus approfondi par les autorités compétentes.

[UE, *Directive 681/2016*, 04.05.2016]

Quelques éléments nous amènent à la supposition que la *détection* est considérée comme une action qui s'inscrit dans une approche proactive :

a) La proposition de directive 2016/281 mentionnée à l'extrait 2 explique l'importance du travail fait en amont de l'action pénale et utilise l'expression « prévention et détection » pour faire mention des approches proactives et en temps réel :

Extr.5

Premièrement, les données PNR permettent aux services répressifs **d'identifier des personnes auparavant « inconnues »** d'eux, c'est-à-dire jusque-là soupçonnées de participation à une infraction grave ou à un acte de terrorisme, mais dont **l'analyse des données indique qu'elles peuvent être impliquées dans une infraction** de cette nature et qu'elles devraient donc être soumises à un examen approfondi par les autorités compétentes. **L'identification de ces personnes aide les services répressifs à prévenir et à détecter les infractions graves**, y compris les actes de terrorisme. À cet effet, **les dits services doivent utiliser les données PNR, d'une part, en temps réel**, pour les analyser au regard de critères d'évaluation préétablis, qui indiquent les personnes jusque-là « inconnues » devant faire l'objet d'un examen approfondi et, d'autre part, **d'une manière proactive aux fins de l'analyse et de la définition de critères d'évaluation.**

[UE, Proposition de directive 2016/681, 02.02.2011]

b) D'un point de vue terminologique, la relation ontologique d'enchaînement et la position des termes à l'intérieur de la séquence indiquant les actions stratégiques montrent que la *détection* est une action à mener après la prévention et avant l'enquête, ce qui placerait le terme dans un cadre proactif ou en temps réel.

c) La définition en langue générale du dictionnaire *Larousse* en ligne désigne la *détection* comme une action qui n'est pas visible avant qu'elle ait eu lieu.

Détection : Action de détecter la présence de quelque chose de caché, de quelque chose qui n'est pas visible à l'œil nu.

[Larousse en ligne, *Détection*, s.d.]

Or, si nous comparons la séquence des termes analysée dans d'autres versions linguistiques des deux directives, il s'avère que la *détection* n'entame pas toujours la même relation ontologique avec les autres termes indiquant les stratégies d'action.

1.1.2 LES ÉQUIVALENTS LINGUISTIQUES DANS LES DIRECTIVES 2016/ 680 ET 681

Si nous comparons les titres des directives avec ceux d'autres versions officielles de l'UE, en l'occurrence en espagnol et en italien¹¹, nous remarquons en effet des différences dans la structure et dans la séquence des termes désignant la finalité du traitement :

Pour la directive 2016/680 :

FR prévention, détection, enquête et poursuites

ES *prevención, investigación, detección y enjuiciamiento*

IT *prevenzione, indagine, accertamento e perseguimento*

Pour la directive 2016/681 :

FR prévention, détection, enquête et poursuites

ES *prevención, detección, investigación y enjuiciamiento*

IT *prevenzione, accertamento, indagine e azione*

Dans la directive 2016/680 en espagnol et en italien, les termes équivalents de *détection* ne suivent pas le terme *prévention* mais ils sont placés après celui qui correspond à *enquêtes*. Cela pourrait s'interpréter de plusieurs manières :

- a) Une compréhension différente de l'action de *détecter* dans les documents espagnol et italien par rapport au document français qui placerait la démarche dans un espace de réaction plutôt que de prévention.
- b) Il s'agit du résultat d'un acte traductif imputable aux conditions de production des traductions et au colinguisme, à savoir le rapport et les interférences entre langues instituées (Branca-Rosoff, 2001, p. 5, citée par Raus, 2013, p. 24). Il est possible que les documents des directives en espagnol et en italien aient été traduits à partir de l'anglais qui affiche la même séquence¹². Nous remarquons en tout cas que le français n'adopte pas le même ordre.

¹¹ Dans cette partie, nous proposons également les équivalents des titres des directives en italien. En effet, nous pensons qu'ici la comparaison des titres avec d'autres langues (autre l'espagnol) apporte des éléments qui permettent de clarifier la réflexion entamée.

¹² *Prevention, investigation, detection or prosecution.*

c) Il existe des points de vue et des positionnements¹³ qui révèlent une volonté d'encadrer l'action de « détecter » dans des approches différentes. Dans le document français, le terme désignerait une démarche de type proactif tandis que dans les autres documents, il s'agirait plutôt d'une action à entreprendre après l'enquête.

Dans la directive 2016/681, la séquence ne subit pas de variations. Cela pourrait dépendre, à nouveau, des conditions de production lors de l'acte traductif¹⁴ ou d'un positionnement différent quant à l'objet de la démarche qui, dans ce cas, est l'infraction terroriste.

Outre la position de la *détection* à l'intérieur de la séquence des termes, un élément qui attire l'attention dans les deux directives est le choix du terme *accertamento* en italien. Dans la banque terminologique de l'Union européenne *IATE*, dans le domaine du droit, ce terme italien est traduit en français par *vérification* ou *constatation*, en anglais par *investigation* et en espagnol par *verificación* ou *constatación*.

Il est clair que le terme *accertamento* intervient lorsqu'une identification a déjà été faite et qu'il est nécessaire de vérifier la véracité d'un acte. Ainsi le choix de *accertamento* ne semble pas prendre en considération la possibilité d'identifier une infraction ou un infracteur au préalable. Cela pourrait révéler une certaine prudence ou résistance du traducteur du document italien quant aux termes désignant des actions en amont de l'infraction.

Cette hypothèse semble plausible si nous observons les choix traductifs que nous repérons dans les versions en espagnol, en italien et en anglais de la proposition de directive 2016/681 mentionnée auparavant (extrait 2). Dans le mode « En temps réel », la Commission européenne explique que l'usage des données est nécessaire « avant l'arrivée ou le départ de passagers dans le but de prévenir une infraction ou de surveiller ou d'arrêter des personnes avant qu'une infraction soit commise ou parce qu'une infraction a été commise ou est en train de l'être ». Les verbes *surveiller* et *arrêter* sont traduits dans les documents équivalents par *watch* et *arrest* en anglais, *vigilar* et *detener* en espagnol et enfin *svolgere indagini* et *arrestare* en italien. En italien, le verbe qui renvoie à la surveillance est remplacé par un

¹³ Pour les concepts de « point de vue » et de « positionnement », voir chapitre 1, paragraphe 3.3.

¹⁴ Dans la version en anglais de la directive 2016/681, la séquence est la suivante : *prevention, detection, investigation and prosecution*.

verbe que l'on pourrait traduire par *mener des enquêtes* et qui exprime une démarche investigatrice plutôt que de contrôle préalable.

De plus, si nous étudions les équivalents de la co-occurrence « prévention + détection » dans d'autres textes du corpus, d'autres résultats s'affichent en italien et en espagnol pour *détection* avant 2016, tels que *localización* pour l'espagnol et *individuazione* pour l'italien. Dans le tableau 2, nous pouvons comparer un extrait d'un texte tiré de COCEFR en français avec ses autres versions linguistiques :

FR	ES	IT
« - la coopération opérationnelle entre les autorités compétentes, y compris les services de police, les services des douanes et autres services répressifs spécialisés des États membres, dans le domaine de la prévention et de la détection des infractions pénales et des enquêtes en la matière »	« - la cooperación operativa entre las autoridades competentes, incluidos los servicios de policía, de aduanas y otros servicios especializados de los Estados miembros con funciones coercitivas, en relación con la prevención, localización e investigación de hechos delictivos »	«- la cooperazione operativa tra le autorità competenti degli Stati membri, compresi la polizia, le dogane e altri servizi specializzati incaricati dell'applicazione della legge, in relazione alla prevenzione e all' individuazione dei reati e alle relative indagini »

Tab. 2 : Exemple d'autres équivalents linguistiques du terme *détection* à l'intérieur de la co-occurrence « prévention + détection ».

Source : CE, *Communication 52004DC0376*, tiré du corpus COCEFR pour la version en français et du site de la législation européenne *EUR-Lex* pour les versions linguistiques.

Cela montre que d'autres équivalents linguistiques ont été proposés avant 2016. Les termes *localización* et *individuazione* ont été également enregistrés dans la banque terminologique *IATE* (pour *détection*) mais ils n'ont pas été proposés dans le cadre des directives étudiées.

1.1.3 LA « PREVENCIÓN » ET LA « DETECCIÓN » DANS LE CORPUS EUROPÉEN ESPAGNOL COCES

Les résultats de l'analyse quantitative menée sur COCES affichent, comme dans COCEFR, un pic de fréquence de *detección* en tant que co-occurent de *prevención* dans les années 2016 (23 fois) et 2017 (15 fois), contre une moyenne de 6,5 occurrences par année¹⁵. Pourtant, nous constatons, contrairement à COCEFR, que la position de la *detección* à l'intérieur de la séquence d'actions annoncées dans les directives n'est pas figée. Autrement dit, si, dans le corpus français, la *détection* est presque exclusivement précédée par la *prévention*, dans le corpus espagnol, une autre forme s'insère plusieurs fois entre la *prevención* et la *detección*, à savoir la *investigación*, comme nous pouvons le voir à la figure 17 :

¹⁵ Nous excluons dans le calcul de la moyenne, les années 2006 et 2018 qui n'affichent pas de résultats. Au total, le logiciel affiche 105 occurrences de la forme *detección* en tant que co-occurent de la forme *prevención*. Il existe également une fréquence majeure sur l'année 2005 (14 fois) due surtout au document *Programa marco de solidaridad y gestión de los flujos migratorios para el período 2007-2013*. Dans cet acte, les deux termes s'insèrent dans la séquence suivante « *la prevención, la detección y la corrección de irregularidades* » et font référence à la gestion des fonds financiers du programme.

Query **prevención** 2,494 > Positive filter (excluding KWIC) **detección** 105 > Sort **Right** 105 (13.05 per million) ⓘ

First | Previous Page 3 of 6 Go Next | Last Concordance is sorted. Jump to:

2013 para establecer un mecanismo fuerte y eficaz de **prevención** , **detección** y sanción de los casos de conflictos
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 de información no policiales con fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 estos se transfieran y traten a efectos de la **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2015 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2013 de alta calidad y de especial valor para la **prevención** , investigación , **detección** o persecución del
 2013 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 estos se transfieran y traten a efectos de la **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2017 la protección de datos personales relativa a la **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento
 2005 determinados intereses públicos como la **prevención** , investigación , **detección** y procesamiento de
 2016 de las autoridades competentes para fines de **prevención** , investigación , **detección** o enjuiciamiento

First | Previous Page 3 of 6 Go Next | Last Concordance is sorted. Jump to:

Fig. 17 : extrait de la concordance de *prevención* avec le concurrent *detección* avec un tri à droite dans le corpus COCES

Source : *Sketch Engine*

Ces résultats confirment ce que nous avons déjà perçu dans la version en espagnol du titre de la directive 2016/680 : il existe une compréhension ou conceptualisation différente de la *detección* dans les actes de la Commission européenne en espagnol. La *detección* en tant que stratégie se voit inscrite dans des espaces d'actions différentes selon de différentes relations ontologiques. Si nous générons la concordance de la seule forme *detección*, nous voyons que son deuxième co-occurent (après *prevención*) est *investigación*. Il en résulte que la structure « *prevención + detección* » semble ne pas être figée : parfois le terme *detección* attire la *investigación* sur sa droite et parfois sur sa gauche, comme nous pouvons le voir à la figure 18 :

Query **detección** 907 > Sort **Node** 907 > Positive filter (excluding KWIC) **investigación** 82 > Random sample 20

2017	con fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de actos de terrorismo y otros
2003	de las cuestiones de investigación ligadas a la detección y la identificación de agentes biológicos y
2017	para fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de infracciones penales o de
2014	de las acciones de la UE . La prevención , la detección y la investigación exigen un intercambio de
2016	para fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de infracciones penales o de
2007	y por Europol , con fines de prevención , detección e investigación de los delitos de terrorismo y
2015	de nombres de los pasajeros para la prevención , detección , investigación y enjuiciamiento de delitos
2013	valor para la prevención , investigación , detección o persecución del terrorismo o su financiación
2012	de guardia de fronteras participar en la detección e investigación de la delincuencia
2017	para fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de infracciones penales o de
2015	de Interpol y Europol en la prevención , la detección y la investigación de delitos . El criterio de
2016	ciclo de lucha contra el fraude : prevención , detección , investigación , sanción y recuperación de los
2013	funciones coercitivas en lo que respecta a la detección y la investigación eficiente de los casos de
2005	públicos como la prevención , investigación , detección y procesamiento de los delitos penales ,
2010	la prevención , la investigación , la detección o la persecución de infracciones penales , o la
2011	meses y dos años con fines de investigación , detección y enjuiciamiento de delitos graves . El
2011	[47] Fuerzas de policía responsables de la detección , investigación y enjuiciamiento de los
2012	para fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de infracciones penales [32]
2013	para fines de prevención , investigación , detección o enjuiciamiento de infracciones penales o de
2005	competentes en el ámbito de la prevención , detección e investigación de las actuaciones delictivas

Fig. 18 : extrait de la concordance de *detección* avec le concurrent *investigación* dans le corpus COCES
Source : *Sketch Engine*

Dans les paragraphes qui suivent, nous procédons à l'analyse des termes *prevención* et *detección* (et de leurs équivalents) dans les corpus nationaux CONAFR et CONAES afin de comprendre si ces différences sont perçues de la même manière dans les actes émis par ces États membres.

1.1.4 LA « PRÉVENTION + DÉTECTION » DANS LE CORPUS NATIONAL FRANÇAIS CONAFR

Selon l'outil *Word Sketch*, la *detección* est le premier co-occurent (par ordre de saillance et de fréquence) de la forme *prevención* dans la structure « Prévention et/ou + NOM » (indice 11,87 et fréquence 19), suivi de répression (indice 11,10 et fréquence 10).

La fréquence de la co-occurrence se concentre, comme pour les corpus européens, sur les années 2016 et 2017. Nous retrouvons les deux termes notamment dans l'exposé des motifs de deux projets de loi faisant référence aux directives mentionnées : la loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme (dorénavant loi n° 2017-1510) et la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données

personnelles¹⁶ (dorénavant loi n° 2018-493). En effet, la présence des occurrences dans le corpus s'explique principalement par le fait que ces lois reprennent le titre des directives européennes 2016/680 et 2016/681.

Néanmoins, si nous observons les versions définitives des deux textes de loi, nous constatons que la loi n°2017-1510 ne transpose pas le terme *détection* en tant que finalité prévue par la directive 2016/681, tandis que la loi n° 2018-493 l'insère dans ses articles.

Dans la loi n° 2017-1510, nous trouvons le terme *détection* seulement lorsque le titre de la directive 2016/681 est mentionné. Autrement dit, il n'est pas employé pour indiquer les finalités de la loi en question. Le rapport du Sénat français proposé par Michel Mercier dans le dossier législatif de la loi montre que les termes choisis pour désigner les missions de cette loi ne coïncident pas. Voyons le tableau comparatif reporté par Michel Mercier :

Comparatif des finalités prévues pour les fichiers PNR

Finalités prévues par la directive 2016/681 du 27 avril 2016	Finalités prévues actuellement par l'article L. 232-7 du code de la sécurité intérieure	Finalités prévues par le projet de loi	Finalités prévues par le projet de loi tel que modifié par votre commission
<i>Prévention, détection, enquêtes et poursuites des :</i>	<i>Prévention, constatation, rassemblement des preuves et recherches des auteurs pour :</i>	<i>Prévention, constatation, rassemblement des preuves et recherches des auteurs pour :</i>	<i>Prévention, constatation, rassemblement des preuves et recherches des auteurs pour :</i>
Infractions terroristes	Actes de terrorisme	Actes de terrorisme	Actes de terrorisme

Tab. 3 : comparatif des finalités prévues pour les fichiers PNR

Source : Sénat français, *Rapport n°269*, 12.7.2017

Le tableau 3 illustre que les termes utilisés dans le projet de loi reprennent ceux qui étaient prévus par l'article 232-7 du Code de la sécurité intérieure. Nous rappelons que les finalités

¹⁶ Ces deux lois ont été promulguées.

désignent les buts de la loi et ses conditions d'application. Nous retrouvons ainsi les termes désignant les finalités dans l'article 13, ainsi rédigé :

Extr.6

Article 13

Le chapitre II du titre III du livre II du code de la sécurité intérieure est ainsi modifié :

1° Au 3° de l'article L. 232-1, les mots : « de réservation et » sont supprimés ;

2° L'article L. 232-7 est ainsi modifié :

a) Le premier alinéa du I est remplacé par deux alinéas ainsi rédigés :

« **Pour les besoins de la prévention et de la constatation de certaines infractions, du rassemblement des preuves de ces infractions ainsi que de la recherche de leurs auteurs**, le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense, le ministre chargé des transports et le ministre chargé des douanes sont autorisés à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel.

[Loi n° 2017-1510, 30.10.2017]

Dans le texte de loi, le terme *constatation* s'inscrit dans un espace qui semble faire référence à une approche de type réactif plutôt que préventif. Le dictionnaire *Larousse* en ligne définit la constatation comme l'action d'un verbe qui indique un fait certain :

Constatation : Action de constater ; fait constaté, observation.

[Larousse en ligne, *Constatation*, s.d.]

Constater : Remarquer objectivement quelque chose, l'enregistrer comme vrai, réel, observer.

[Larousse en ligne, *Constater*, s.d.]

Quant à la loi n° 2018-493, nous retrouvons les mêmes termes proposés par la directive. Nous lisons à l'article 30 :

Extr.7

Art. 70-1.-Le présent chapitre s'applique, le cas échéant par dérogation aux autres dispositions de la présente loi, aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre, **à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales**, y compris la protection contre les menaces pour la sécurité publique et la prévention de telles menaces, par toute autorité publique compétente ou tout autre organisme ou entité à qui a été confié, à ces mêmes fins, l'exercice de l'autorité publique et des prérogatives de puissance publique, ci-après dénommée autorité compétente.

[Loi n° 2018-493, 20.06. 2018]

Ces résultats conduisent à s'interroger sur les raisons qui portent à transposer de manière différente les finalités dans les deux lois. Une première hypothèse se fonde sur les buts mêmes des deux lois, qui diffèrent entre eux. La loi n° 2018-493 a pour objet d'adapter au droit de l'UE la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elle transpose, à cet effet, le nouveau cadre juridique européen (le règlement 2016/679 et la directive 2016/680)¹⁷. En revanche, la loi n° 2017-1510, ne se présente pas comme étant la transposition directe de la directive 2016/681, mais plutôt comme une loi qui vise à « doter l'État de nouveaux instruments permanents de prévention et de lutte contre le terrorisme, en réservant les outils de l'état d'urgence à une situation exceptionnelle » et qui vise « satisfaire à l'obligation de transposition de la directive » (Gouvernement français, *Projet de loi n°587*, 22.6.2017). Pour les deux lois, une procédure accélérée est engagée par le Gouvernement¹⁸.

Il est possible donc que l'objet même de la loi n° 2018-493, à savoir la transposition, ait porté à une reprise intertextuelle des termes de la directive, ce qui ne se produit pas pour la loi n° 2017-1510. Pourtant, cette hypothèse ne semble pas plausible, car la transposition de la directive 2016/680 passe aussi par l'adaptation d'une loi existante et non par sa transcription directe. À ce propos, dans le dossier législatif de la loi n° 2018-493, nous pouvons lire que « pour se mettre en conformité avec le droit européen, le Gouvernement a en effet choisi de ne pas abroger la loi de 78 mais de l'adapter¹⁹ ».

Une deuxième hypothèse s'appuie sur la confusion conceptuelle entre le terme *détection* et les autres termes désignant les finalités de ces lois. Dans les directives, les termes ne sont pas clairement situés dans des espaces d'action précis. Ainsi, nous ne pouvons pas savoir si

¹⁷ Voir le dossier législatif de la loi sur le site du Sénat français disponible à l'adresse suivante : <<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl17-296.html>>.

¹⁸ Selon le site du Sénat français « si le gouvernement estime que le texte doit être voté rapidement, il engage la 'procédure accélérée', ce qui lui permet de demander la réunion de la commission paritaire après une seule lecture dans chaque assemblée. La commission mixte paritaire se réunit et cherche à établir, à partir des points de convergence, un texte commun. Quand elle y arrive, et c'est le cas le plus fréquent, le nouveau texte est soumis aux deux assemblées successivement. Si elles le votent, ce texte devient loi ». L'explication complète de l'initiative législative est disponible à l'adresse suivante : <<https://www.senat.fr/role/senatloi.html>>.

¹⁹ Voir le dossier législatif de la loi sur le site du Sénat français disponible à l'adresse suivante : <<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl17-296.html>>.

la *detección* s'inscrit dans un espace proactif, en temps réel ou réactif. Cela crée une perméabilité entre les différents termes, qui engendre une confusion lors de la normalisation des concepts et qui porte à des choix terminologiques divergents.

Dans les deux cas, le choix de la variante dénomminative dépend de l'énonciateur, dans notre cas d'étude, du législateur ou du traducteur, qui se situe et se positionne par rapport au terme concerné.

1.1.5 LA « PRÉVENTION + DÉTECTION » DANS LE CORPUS NATIONAL ESPAGNOL CONAES

Nous retrouvons cette « confusion » lors des analyses du corpus espagnol CONAES. La *detección*, en tant que co-ccurrent de *prevención*, connaît un pic sur l'année 2013 avec 20 occurrences. Nous retrouvons ensuite 6 occurrences pendant l'année 2017, 1 en 2011 et aucune pendant l'année 2016, comme nous le voyons à la figure 19 :

Frequency list

Frequency limit:

	doc.pub	Frequency	Rel [%]
P N 2011		1	24.90
P N 2013		20	375.40
P N 2017		6	141.30

Fig. 19 : fréquence par année de *prevención* avec son co-occurent *detección* de 2001 à 2018 dans le corpus CONAES

Source : *Sketch Engine*

Un retour au contexte nous permet tout d'abord d'attester qu'aucun document du corpus CONAES fait référence aux directives 2016/680 et 2016/681. Ces résultats ne surprennent pas. En effet, ces directives européennes n'ont pas encore été transposées dans la législation nationale. Il existe néanmoins un *Proyecto de Ley Orgánica sobre la utilización de los datos del Registro de Nombres de Pasajeros para la prevención, detección, investigación y enjuiciamiento de delitos de terrorismo y delitos graves*. Il s'agit d'un projet de loi organique qui a pour but de transposer le cadre juridique imposé par la directive 2016/681 en droit espagnol. La date de transposition prévue était initialement le 25 mai 2018. Or, la procédure

n'a pas abouti en 2018, sans doute en raison de la chute du deuxième Gouvernement Rajoy en juin 2018. Le projet a finalement été approuvé le 6 mars 2020. Bien que la directive n'ait pas encore été transposée dans le système juridique national, un document adjoint au premier projet de loi nous fournit des informations qui méritent une attention particulière. Il s'agit du document pour la *Consulta pública previa*²⁰. Nous trouvons dans ce texte la présentation du projet de loi qui explique quels sont les buts de la norme et les problèmes auxquels la loi se propose de donner une solution. Dans la partie sur les objectifs de la loi, nous lisons :

Extr.8

Objetivos de la norma

La nueva normativa PNR europea tiene por objetivos los mismos que perseguirá la normativa nacional, que son los siguientes:

• **Prevenir, reducir y luchar** eficazmente contra la delincuencia grave y el terrorismo, evitando lagunas de seguridad. A este respecto hay que tener en cuenta que los datos PNR pueden ser utilizados de varias formas: **de manera reactiva**, una vez que se ha cometido el delito, para servir a su investigación y para la detención y puesta a disposición de la Justicia de los que hayan participado en él; **de manera preventiva**, para identificar a personas que figuran en las bases de datos de seguridad y poder actuar antes de que el delito llegue a cometerse; e incluso **de manera proactiva**, pues el análisis de los datos PNR hace posible la creación de criterios de valoración que permiten identificar personas, previamente desconocidas para los servicios de seguridad, que pueden suponer una amenaza en términos de seguridad.

[Ministerio del Interior, *Consulta pública previa del proyecto de Ley Orgánica n°121/000006*,
04.05.2017]

L'énonciateur déclare que les objectifs de la directive européenne et de la loi nationale sont les mêmes. Pourtant, les termes désignant les finalités ne sont pas ceux qui sont utilisés dans le titre de la directive en espagnol. Ils sont remplacés par les termes *prevenir, reducir y luchar*.

Un autre phénomène qui attire davantage l'attention est la division des approches stratégiques adoptées. Dans le *résumé de l'analyse d'impact*, qui accompagne le document préparatoire de la directive 2016/281, nous avons trouvé l'explication détaillée des raisons

²⁰ La *Consulta pública previa* est un service du ministère de l'Intérieur espagnol destiné aux citoyens, aux associations et aux organisations qui donne la possibilité au public pendant une période donnée de formuler des remarques sur une loi avant sa promulgation.

des modes d'usage des données (voir extrait 2). Cette analyse divisait les approches en mode réactif, en temps réel et proactif. Or, nous pouvons voir que dans le document espagnol de la *Consulta pública previa*, le mode en temps réel est remplacé par le mode préventif. Remarquons que les modes préventif ou proactif devraient coïncider du moment que le terme *prevención* exprime, selon la directive, les procédures en amont de la vérification d'une irrégularité.

En définitive, nous vérifions dans le corpus espagnol CONAES l'hypothèse que nous avons émise lors des analyses menées dans le corpus français CONAFR. Il existe une confusion conceptuelle sur les dénominations de la directive et sur l'espace qu'elles désignent en termes d'approche stratégique. La dénomination *detección* et le mode en temps réel dans les objectifs déclaré par la *Consulta pública previa* destiné aux citoyens sont supprimés.

Nous pouvons formuler d'autres considérations à partir des résultats quantitatifs. La fréquence de la co-occurrence affichée à la figure 19 nous montre que la *prevención* et la *detección* s'attirent statistiquement seulement après 2011 (un seul résultat) et que la plupart des résultats se concentrent sur l'année 2013. En outre, si nous triions les résultats par type de document, il s'avère que 24 occurrences sur 27 proviennent des documents stratégiques nationaux émis par le gouvernement (*los planes nacionales*²¹). C'est ce qui nous montre la figure 20 :

Doc.tipo	↓ Fréquence	Rel [%]
1 plan nacional	24	226,7
2 proposición no de ley	3	26,9

Fig. 20 : fréquence par type de document de *prevención* avec son co-occurent *detección* de 2001 à 2018 dans le corpus COCES

Source : *Sketch Engine*

Le terme *detección* en relation avec le terme *prevención* est employé surtout dans les documents appelés *Estrategias nacionales* et il devient plus fréquent à la suite de la publication de la *Estrategia de ciberseguridad nacional* de 2013 (17 occurrences sur 24

²¹ Ce sont des documents qui ne suivent pas la procédure législative réservée aux projets ou aux propositions de loi et qui sont émis par le gouvernement. Ils fixent les grandes orientations politiques des années à venir en matière de sécurité et de défense. Voir aussi voir chapitre 2, paragraphe 4.2.2.

proviennent de ce document). Remarquons que, dans la *Estrategia de ciberseguridad nacional*, la relation séquentielle que les termes entretiennent n'est pas stable. Dans la concordance, la *detección* se trouve parfois après la *prevención* et d'autres fois, après le terme *defensa* ou *respuesta*.

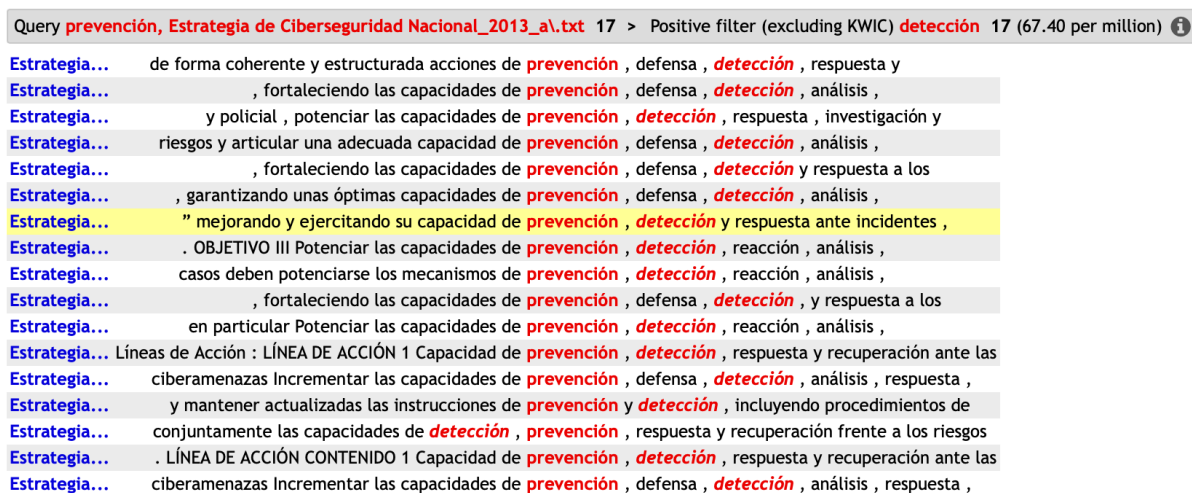


Fig. 21 : concordance de *prevención* avec son co-occurent *detección* de 2001 à 2018 dans la *Estrategia de Ciberseguridad nacional* de 2013

Source : *Sketch Engine*

Il est possible que l'emploi du terme *detección* dans le document espagnol soit imputable à une reprise intertextuelle ou à un calque d'une terminologie utilisée dans les documents européens et internationaux. Les *Estrategias nacionales* sont des documents relativement récents dans les politiques nationales européennes. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, c'est à partir des attentats du 11 septembre que l'on commence à les introduire en Europe. Plus particulièrement, la *Estrategia de Ciberseguridad Nacional* est publiée quelques mois après la Stratégie de Cybersécurité de l'UE approuvée par la Commission européenne en 2013, dans laquelle nous trouvons l'association de *prevención* avec *detección*.

1.1.6 RÉSUMÉ ET CONSIDÉRATIONS SUR LA « PRÉVENTION + DÉTECTION »

L'analyse quantitative met en évidence la présence d'une structure fréquente dans nos corpus, qui est formée de plusieurs termes désignant des stratégies d'action. Dans la presque totalité des résultats, cette structure est formée d'un moule qui se compose à partir du terme

« prévention + X + Y + Z » (dans lequel le nombre des termes X, Y, Z associés peut varier). Il semble exister une relation ontologique d'enchaînement entre ces termes, qui désignent des stratégies promouvant une approche qui va d'une action de type préventif à une réponse de type réactif.

L'un des concurrents de *prévention* les plus fréquents dans tous les corpus (européens et nationaux) est la *détection*. Dans le corpus européen français COCEFR, la fréquence accrue de cette co-occurrence pendant les années 2016 et 2017 montre que ces termes s'associent surtout dans deux directives de 2016 : la 680 et la 681. C'est donc à partir de ces deux actes, et de leurs dossiers législatifs, que nous avons cherché à comprendre la relation conceptuelle entre ces termes. En l'occurrence, les questions que nous nous sommes posées sont les suivantes : en quoi consiste la *détection* ? Ce terme renvoie alors à une approche de type préventif, en temps réel ou réactif ? Quelle relation entretient le terme *prévention* avec son co-occurent ?

Les documents adjoints au dossier législatif des directives 2016 680 et 681 nous permettent de voir que, si le terme *prévention* s'inscrit dans un espace proactif, la *détection* n'est pas clairement définie ni située dans l'une des étapes de la stratégie sécuritaire. Cela prête à une confusion conceptuelle qui émerge en particulier dans les équivalents linguistiques des titres des directives sur le plan européen et dans les documents de nos corpus nationaux. Dans la relation ontologique d'enchaînement, le terme est présenté, dans certains cas, comme la phase qui suit la *prévention*, d'autres fois, comme l'action consécutive à l'*enquête* ou à la *défense*. Il existe donc des glissements conceptuels du terme entre les approches proactives et réactives des stratégies sécuritaires qui déclenchent des reclassifications argumentatives dans les discours des États membres de l'UE. En effet, la transposition des directives dans les systèmes juridiques nationaux ouvre des espaces d'interprétation qui laissent l'énonciateur redéfinir les frontières conceptuelles du terme ou reformuler par d'autres termes les actions à entreprendre. Si le but des directives est de donner un cadre commun, ces interprétations variées risquent de construire des connaissances fondées sur l'ambiguïté. Une réflexion qui a eu lieu en France peut faire ressortir l'importance de cette question. La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) s'est en effet prononcée, en droit français, par un Avis sur la prévention de la radicalisation le 18 mai 2017 :

Extr.9

La politique de détection s'accompagne de mécanismes dits de « contre-radicalisation » qui risquent d'atteindre aux droits et libertés fondamentaux (...). Les grilles de détection mises en place par les ministères de l'Intérieur et de la Justice pour objectiver la radicalisation d'un individu révèlent d'une logique prédictive très incertaine et potentiellement discriminatoire. Plus généralement, la prévention de la radicalisation menée par les pouvoirs publics repose sur une logique de surveillance susceptible de parasiter les missions traditionnelles exercées par un certain nombre de professions tournées vers l'éducation et le travail social [...]. Il est d'abord surprenant qu'un concept défini en des termes vagues puisse donner lieu à une série d'items relativement précis et objectifs. Ensuite, les indices de basculement sont nombreux et la plupart n'ont pas de lien avec la violence : ils concernent des attitudes familiales, amicales, des comportements vestimentaires ou bien encore certains types de propos. En définitive, le programme de détection, tel qu'il est conçu, a vocation à intervenir très en amont de l'expression violente de la radicalisation, dès les premiers signes avant-coureurs.

[CNDH, *Avis sur la prévention de la radicalisation*, 18.05.2017]

Pour le CNDH, le terme *détection* est utilisé dans le domaine de la prévention de la radicalisation et il fait partie d'un type de politique qui risque de porter atteinte aux droits fondamentaux de l'homme.

Enfin, le terme *prévention* ne varie pas et s'inscrit dans une approche proactive. Néanmoins, en fonction du premier co-occurent qui s'associe à ce terme (*détection*, *enquête*, *défense*, etc.), celui-ci partage ou pas avec les autres termes l'espace proactif ou en temps réel. Dans certains cas donc, la *prévention* devient le seul terme utilisé pour expliquer des mesures et des actions qui se produisent en amont d'un fait criminel. La relation qu'il entretient avec les autres termes n'est pas claire. Si l'on inscrit la *détection* dans un espace proactif, il est possible qu'elle soit un méronyme de la *prévention* et qu'il existe une relation verticale entre les deux selon laquelle la *détection* devient une partie de la *prévention*. En revanche, si la *détection* s'inscrit dans une approche réactive, celle-là deviendrait une action stratégique de réponse et de poursuite. Dans ce dernier cas, la *prévention* entretiendrait une relation horizontale séquentielle avec les autres termes.

Cela conduit à s'interroger sur un terme pivot des stratégies européennes et nationales. Un débat sur le plan national avait déjà fait la une en France en 2006. Dans l'exposé général du projet de loi relatif à la prévention de la délinquance en 2006, une distinction avait été faite entre *prévention situationnelle* et *prévention sociale* :

Extr.10

La seconde particularité concerne le moment où se situe la prévention. Par définition, la répression n'est possible que si une infraction a été commise. Elle peut ensuite s'étaler dans le temps et confiner, par certains aspects déjà évoqués ci-dessus, à la prévention, notamment en matière de récidive. Elle reste néanmoins une réaction directe à un fait constaté. À l'inverse, la prévention intervient avant la commission d'une infraction. Cette assertion quasiment tautologique laisse entrevoir toute la difficulté d'un exercice qui consiste à agir sur ce qui n'est pas.

Deux stratégies doivent être adoptées :

- anticiper des événements, ce qui nécessite une capacité à rassembler des informations diverses et à les analyser ;
- agir en amont sur les facteurs identifiés ou supposés de la délinquance.

La prévention peut revêtir des formes très diverses et intervenir à différents niveaux. Tout d'abord, rappelons que la police administrative est sans doute la première forme juridique et historique de la prévention de la délinquance. Elle doit assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics », selon l'expression consacrée. Plus récemment a été développé le concept de prévention situationnelle. Ce vocable recouvre une série de politiques et d'actions qui, en jouant sur la rationalité du délinquant potentiel, vise à rendre difficile, risquée ou inintéressante la commission d'une infraction. La **prévention situationnelle** agit sur l'ordre matériel en intégrant la prise en considération des motifs et des intentions des auteurs d'infractions et de leur perception des circonstances propices.

Enfin, une autre dimension d'une politique de prévention de la délinquance est la **prévention sociale**. Cette approche est distincte des précédentes. Elle vise à prévenir, à détecter ou à endiguer l'apparition de comportements délinquants en agissant cette fois sur les rapports sociaux et les individus. Cette politique recouvre là encore une extrême variété d'actions qu'elles soient éducatives, sociales ou économiques. L'action sociale, bien que ce ne soit pas son objet, peut participer indirectement à la prévention de la délinquance.

[Sénat français, *Rapport n°476*, 06.09.2006]

On constate donc, en matière pénale nationale, la volonté de clarifier les types de prévention possibles. Dans les directives européennes analysées, le concept de *prévention* est uniquement de type judiciaire et policier. Néanmoins, cela n'est pas explicité. Nous pouvons le déduire grâce aux définitions des autorités compétentes en la matière qui sont judiciaires ou pénales (voir extrait 1). Nous constatons donc qu'il n'existe pas dans les documents de notre corpus des énoncés qui annoncent des mesures de *prévention sociale*.

Dans les paragraphes qui suivent, nous procédons à l'analyse de la relation conceptuelle entre la *prévention* et la *répression*. Comme il arrive pour « prévention + détection », la forme *répression* associée à *prévention* fait référence à des stratégies de gestion du risque d'une menace. Ainsi, nous tentons de comprendre si le terme *répression* s'inscrit dans un espace de type proactif et/ou réactif. Il s'avère que sa conceptualisation et son emploi varie d'un contexte et d'une langue à l'autre. Bien que sur le plan européen et national le terme *répression* puisse revêtir une connotation négative, son emploi est normalisé dans tous nos corpus, exception faite pour le corpus national espagnol CONAES.

1.2 LE CO-OCCURRENT « RÉPRESSION » : UN TERME DIFFICILE À NORMALISER

L'emploi du terme *répression* ou de son équivalent espagnol *represión* dans un contexte juridique et politique peut susciter des polémiques en raison de sa connotation négative. En effet, il renvoie à des notions qui peuvent ne pas être consensuelles à cause de leur analogie avec la notion de violence politique et de contrôle social (González Calleja, 2012, pp. 317-318). Les entrées du mot dans le dictionnaire français *Larousse* et dans le *Diccionario de la Lengua española*²² (DLE) mettent en avant cet aspect :

Répression : Action d'exercer des contraintes graves, des violences sur quelqu'un ou un groupe afin d'empêcher le développement d'un désordre.

[Larousse en ligne, *Répression*, s.d.]

Represión : Acto, o conjunto de actos, ordinariamente desde el poder, para contener, detener o castigar con violencia actuaciones políticas o sociales.

[DLE en ligne, *Represión*, s.d.]

En même temps, selon l'entrée de la banque terminologique européenne *IATE*, dans le domaine du droit pénal, l'emploi de ce terme en français, ainsi que de son équivalent linguistique en espagnol, est déconseillé. Dans la note d'usage de l'entrée en français, nous lisons que : « au lieu d'utiliser un substantif, on préférera souvent une formule comme « à

²² Dictionnaire espagnol de la Real Academia Española et de la Asociación de Academias de la lengua española.

des fins répressives » ou « en matière répressive », comme c'est le cas dans l'intitulé du Règlement n° 603/2013 » (IATE en ligne, *Répression*, s.d.). Il est donc déconseillé d'utiliser le nom abstrait, bien que la raison n'en soit pas spécifiée. En espagnol, plusieurs termes sont utilisés (*aplicación de las leyes, policía, coerción*). L'équivalent *represión* est déconseillé, tout comme l'adjectif *represivo*. En effet, on peut lire dans la note d'usage de l'entrée en espagnol que « *El término «represión» (o el adjetivo «represivo»), que se utilizan en algunos textos para traducir el inglés law enforcement, tienen una connotación de violencia de la que carece el término inglés. Se desaconseja, por tanto, su uso* » (IATE en ligne, *Represión*, s.d.). Comme le terme est déconseillé en français et en espagnol, nous nous demandons pourquoi son usage est fréquent dans les corpus européen COCEFR et COCES et quelle est la valeur qu'il acquiert à l'intérieur de l'expression « prévention et répression ».

1.2.1 LA CO-OCCURRENCE « PRÉVENTION + RÉPRESSION » DANS COCEFR

L'analyse lexicométrique menée sur le corpus COCEFR, au paragraphe 1, montre que l'une des formes les plus fréquentes de *prévention* au sein de la relation syntaxique « NOM + ET/OU » est *répression*. Nous pouvons également affirmer que les deux formes s'attirent réciproquement. En effet, une recherche parmi les co-occurents du pôle *répression* atteste que *prévention* est la deuxième forme la plus fréquente, comme nous pouvons le voir à la figure 22 :

Collocation candidates					
Page 1	Go Next >				
	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N de	335	480,399	17.127	3.960	4.512
P N la	249	289,439	14.958	4.263	4.815
P N et	168	232,872	12.156	4.009	4.560
P N des	122	220,239	10.152	3.628	4.179
P N ,	117	315,705	9.509	3.048	3.600
P N .	95	255,180	8.574	3.055	3.606
P N les	78	187,202	7.882	3.217	3.768
P N en	78	137,849	8.132	3.659	4.208
P N le	74	132,123	7.914	3.644	4.193
P N matière	65	15,291	7.977	6.568	7.084
P N pour	63	67,977	7.553	4.371	4.915
P N à	63	153,664	7.070	3.194	3.744
P N prévention	57	2,428	7.535	9.034	9.364
P N du	54	98,303	6.749	3.616	4.164
P N dans	47	78,734	6.341	3.736	4.282
P N services	46	10,657	6.711	6.590	7.090
P N criminalité	30	3,316	5.450	7.658	8.045
P N sur	30	58,694	4.997	3.512	4.056

Fig. 22 : fréquence des co-occurents de la forme *répression*Source : *Sketch Engine*

L'attraction mutuelle des deux formes confirme davantage leur forte tendance à s'associer²³. La forme *prévention* précède l'autre dans presque la totalité des cas, ce qui montre la formation d'une séquence sous une structure séquentielle précise.

Si nous regardons, à la figure 23, l'environnement dans lequel les deux formes sont utilisés ensemble, nous voyons qu'elles sont suivies d'une série de mots ou de segments répétés qui s'imposent sur le plan quantitatif et qui ont le point commun d'être des noms abstraits désignant des entités criminelles telles que *formes graves de criminalité*, *terrorisme*, *corruption*, *blanchiment*, etc. :

²³ Si nous procédons à vérifier l'attraction mutuelle, c'est parce que ce procédé renforce la portée du résultat. C'est justement ce qu'affirment M. Veniard et F. Sitri (2017, p. 185) : « il est important de vérifier si l'attraction entre les différentes formes est réciproque, autrement dit, il convient de se demander, dans le cas où A attire B, si B attire lui aussi A ou si B a un environnement plus diversifié dans lequel A n'est pas un passage obligatoire, ce qui limite la portée du résultat ».

Query **répression** 406 > Positive filter (excluding KWIC) **prévention** 57 > Sort **Left** 57 > Sort **Right** 57 > Shuffle 57 (6.30 per million) ⓘ

Page 1 of 3 Go [Next](#) | [Last](#) Concordance is sorted. Jump to: , ⌵

Un espace ...	de bonnes pratiques sur la prévention et la répression	, notamment dans le cadre du réseau
Un systèm...	bénéfique du TFTP en matière de prévention et de répression	du terrorisme et de son financement , et l'
Le program...	de la criminalité . La prévention et la répression	de la corruption dans l' Union européenne
Rapport an...	dans les domaines de la prévention et de la répression	de la criminalité . Ces financements étaient
Progrès a ...	locales associées à la prévention et à la répression	de la migration clandestine ; · comme
Septième ...	de la coopération en matière de prévention et de répression	des formes graves de criminalité qu' ils ont
Construire...	la coopération policière , la prévention et la répression	de la criminalité , et la gestion des crises ; · un
Septième ...	de la coopération en matière de prévention et de répression	des formes graves de criminalité et les accords
Premier ra...	Une nouvelle stratégie pour la prévention et la répression	de la traite des êtres humains pour la période
Premier ra...	internationale en matière de prévention et de répression	du terrorisme . La Russie est un partenaire
État des ...	de la coopération en matière de prévention et de répression	des formes graves de criminalité . (11) En ce qui
État des ...	mise en œuvre de l' accord sur la prévention et la répression	des formes graves de criminalité 12 demeurent
Rapport su...	Cet objectif est atteint par la prévention et la répression	de la criminalité , organisée ou autre , grâce
«Elaborati...	organisée , ainsi que la prévention , la répression	, la coopération judiciaire et les relations
RAPPORT RE...	des capitaux) , une loi sur la prévention et la répression	du blanchiment des capitaux a été adoptée en
Un espace ...	les moyens d' action , alliant la prévention , la répression	et la protection des victimes . Au titre de la
Progrès a ...	informations aux fins de la prévention et de la répression	de la migration clandestine et de la
Les armes ...	la coopération policière , à la prévention et la répression	de la criminalité , ainsi qu' à la gestion des
État des ...	de la coopération en matière de prévention et de répression	des formes graves de criminalité . (13) Le
État des ...	a ratifié l' accord sur la prévention et la répression	des formes graves de criminalité ; il

Page 1 of 3 Go [Next](#) | [Last](#) Concordance is sorted. Jump to: , ⌵

Fig. 23 : recherche aléatoire avec la fonction « échantillon » du cotexte à droite de la co-occurrence « prévention + répression »

Source : *Sketch Engine*

Il est alors possible de trouver une structure plus complexe qui semble être relativement figée :

Prévention + répression + NOM abstrait (renvoyant à un crime ou à la criminalité en générale)

Comme expliqué par É. Née dans le cadre de son étude sur la forme *insécurité* dans un discours de presse pendant le débat électoral en 2001-2002 en France, les noms abstraits comme *insécurité* et dans notre cas, *prévention* et *répression* se caractérisent par une « incomplétude logico-sémantique » (Née, 2012, p. 76). Ils ont donc besoin d'être accompagnés par d'autres éléments qui les définissent. Dans notre cas d'étude, la co-occurrence « prévention + répression » serait référentiellement dépendante d'un acte criminel ou d'une sous-catégorie d'activité criminelle. Le mot « criminalité » et le segment répété « formes graves de criminalité » sont les plus récurrents. Selon la structure repérée, nous pouvons donc croire que, dans le corpus COCEFR, l'expression « prévention et répression » s'inscrit dans le domaine juridique et en particulier dans celui du droit pénal.

1.2.2 LA REFORMULATION DE LA « RÉPRESSION » DANS COCEFR

Selon l'analyse diachronique des résultats, la co-occurrence se trouve dans tout le corpus, avec une présence plus accentuée pendant les années 2012 et 2013, comme le montre la figure 24 :

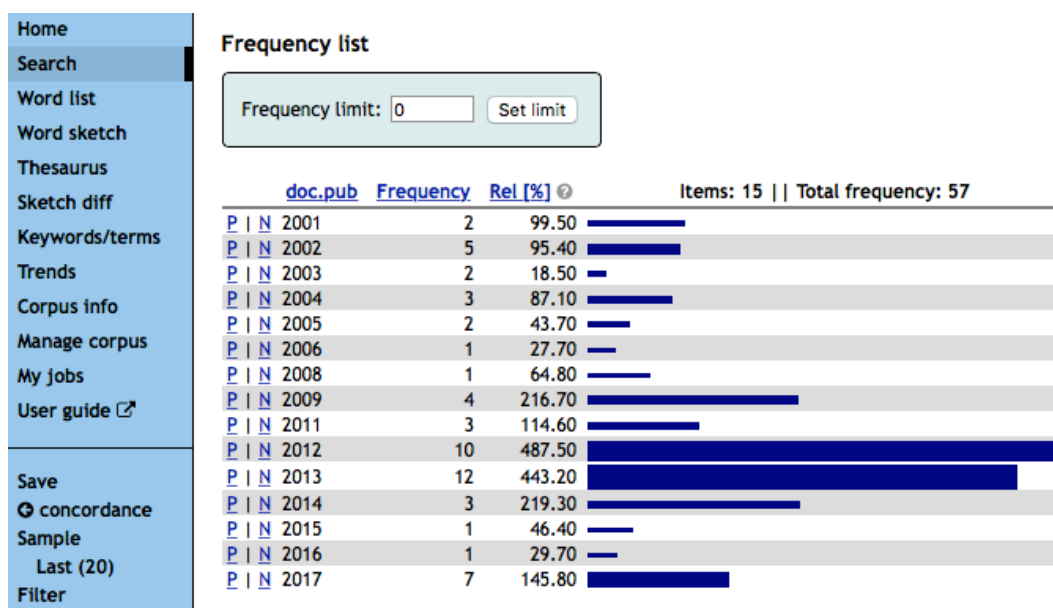


Fig. 24 : fréquence de la co-occurrence « prévention et répression » dans le corpus COCEFR
 Source : *Sketch Engine*

Dès qu'on passe de l'analyse quantitative à l'analyse qualitative, on remarque l'existence, dans tout le corpus COCEFR, d'une relation de mise en équivalence et de reformulation du terme *répression* à l'intérieur de la co-occurrence « prévention + répression ». Des exemples tirés du corpus illustrent cette interrelation. En 2004, nous trouvons un document dont le titre est « Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen sur la prévention et la lutte contre la criminalité organisée dans le secteur financier ». Dans le corps du document, l'expression du titre « prévention et lutte contre la criminalité organisée dans le secteur financier » est reformulée par « de la prévention et de la répression de la criminalité financière » :

Extr.11

Le fait que les autorités de régulation et de surveillance compétentes coopèrent pleinement les unes avec les autres sur le plan administratif et pour l'échange d'informations peut être un élément essentiel de **la prévention et de la répression de la criminalité financière**.

[CE²⁴, *Communication* 52004DC0262, 16.04.2004]

Il existe donc une relation de coréférence entre les deux expressions renforcées par le fait d'être suivie par les deux segments similaires « criminalité organisée dans le secteur financier » et « criminalité financière ».

D'autres exemples tirés de COCEFR suivent la même logique. En 2005, la co-occurrence étudiée est mise en relation avec l'expression « prévenir et combattre la criminalité » dans le texte qui suit :

Extr.12

Premièrement, le programme spécifique est complété par un deuxième instrument relevant du programme général sur la sécurité et la protection des libertés, à savoir le programme spécifique intitulé « **Prévenir et combattre la criminalité** », **qui est axé sur la prévention et la répression de la criminalité**, au sens du titre VI du traité sur l'Union européenne.

[CE, *Communication* 52005DC0124, 06.04.2005]

Ce type de mise en relation ou de reformulation se présente également sur le plan intertextuel. À partir de 2009, à plusieurs reprises, l'expression « prévention et répression » se trouve dans des textes qui évoquent des accords entre États-Unis et l'Union européenne ou entre les États-Unis et les pays membres de l'Union européenne. Cela explique également sa fréquence pendant les années 2012 et 2013. Plus précisément, ces accords sont : l'accord Prüm de 2005²⁵ (l'accord sur le renforcement de la coopération en matière de prévention et de répression des formes graves de criminalité), le protocole d'accord VWP (relatif au programme d'exemption de visa des États-Unis et aux mesures de sécurité renforcées y

²⁴ Abréviation utilisée dorénavant pour désigner la Commission européenne dans les documents issus des corpus européens.

²⁵ Accessible sur le site de la législation française *Légifrance* :

<<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017865342&categorieLien=cid>>.

afférentes)²⁶ et l'accord TFTP de 2010 (l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme)²⁷.

À titre d'exemple, dans l'extrait 13 tiré de COCEFR, nous observons que l'unité « prévention et répression » évoque l'accord TFTP :

Extr.13

Les informations figurant dans le présent rapport témoignent clairement de la valeur considérable des données fournies dans le cadre du TFTP **pour la prévention et la répression du terrorisme et de son financement.**

[CE, *Communication* 52013DC0843, 27.11.2013]

Or, si nous lisons la version en français de l'accord signé entre l'UE et les États-Unis, le terme *répression* n'apparaît pas. Le seul mot qui est associé à *prévention* est *détection* suivi de l'expression « du terrorisme et de son financement » (UE, *Accord TFTP*, 27.7.2010). Il est donc possible que, dans l'extrait 13 tiré du corpus, l'expression « la prévention et la répression » reformule la co-occurrence « prévention + détection », qui se trouve plusieurs fois dans le texte. Cette mise en équivalence est renforcée par l'emploi de l'association commune « du terrorisme et de son financement ». L'opération de reformulation de l'énonciateur européen semble donc révéler un positionnement de celui-ci sur les mesures stratégiques visant à lutter contre le terrorisme. La Commission européenne semble ainsi durcir son discours par une dénomination, *répression*, qui insiste sur la nécessité de punir les actes terroristes.

Une autre reformulation similaire est présente dans l'extrait 14 du corpus, qui fait référence à l'accord Prüm entre les États membres et les États-Unis mentionné auparavant. Voici ce que nous lisons dans ce document :

²⁶ Plus d'information sur le programme d'exemption de Visa via le lien suivant : <https://www.esta-formulaire.fr/caracteristiques-cles-du-programme-dexemption-de-visa-et-de-lautorisation-esta/>.

²⁷ Accessible sur le site *EUR-Lex* :

<[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:22010A0727\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:22010A0727(01))>.

Extr.14

D'après les résultats de l'examen effectué par la Commission, les accords conclus bilatéralement sur le renforcement de la coopération en matière **de prévention et de répression des formes graves de criminalité**²⁸ et les accords relatifs à l'échange d'informations concernant les terroristes connus ou présumés sont compatibles avec l'acquis de l'UE [...].

[CE, *Rapport* 52012DC0681, 26.11.2012]

Bien que l'expression « de prévention et de répression » soit employée pour faire référence à l'accord Prüm, elle ne se trouve pas pour autant dans le texte de l'accord en français, ni dans le décret portant sa publication dans la législation française, ni dans la version française de la décision du Conseil qui vise à intégrer le traité au cadre juridique européen. Dans le titre du décret français et de la décision européenne, nous trouvons seulement le verbe *lutter* suivi de l'expression « contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière » et, dans le corps des documents, les expressions « prévention et enquêtes des infractions pénales » ou « prévention des infractions pénales » (UE, *Décision* 2008/615/JAI, 6.8.2008 ; France, *Décret* 2008-33, 10.1.2008).

Pour résumer, les exemples analysés montrent que le terme *répression* est en relation de coréférence avec d'autres unités terminologiques telles que *détection*, *enquête*, ou des verbes comme *combattre* ou *lutter*. En revanche, l'emploi du terme *prévention* est constant dans les textes analysés et ne semble pas rentrer dans une relation de coréférence avec d'autres termes. Il existe donc une tendance à reformuler seulement la *répression* avec d'autres termes avec lesquels celle-ci semble partager des traits sémantiques. Cela porterait à interpréter de la même manière des concepts, qui pourtant ne sont pas vraiment interchangeables. Au début de l'analyse, nous avons constaté que la *répression* s'inscrit dans les domaines juridique et pénal en raison des termes juxtaposés qui dénomment des actes criminels. Cependant, si la *répression* renvoie aussi à la *lutte*, au *combat* ou à la *détection*, cela signifie que la dénomination *répression* n'est pas univoque ni monoréférentielle et que le domaine d'application pourrait être plus large.

²⁸ Nous savons que l'on fait mention à l'accord Prüm car dans le texte de la Communication citée, dans une note de bas de page, l'accord est ainsi explicité : « Accord Prüm (Accord sur le renforcement de la coopération en matière de prévention et de répression des formes graves de criminalité) ».

Bien que le corpus ne nous permette pas de remonter à l'origine de la co-occurrence « prévention + répression », nous pouvons supposer que l'emploi de cette séquence dans tout le corpus est dû à la stabilisation de la structure « prévention + NOM abstrait ». Comme nous l'avons vu dans les conclusions des analyses sur la co-occurrence « prévention + détection », il s'agirait d'un moule phrastique dans lequel le mot *prévention* est stable tandis que le nom abstrait peut changer.

Afin de restreindre le concept de *répression* et les raisons de ses utilisations discursives, nous essayons de comprendre, dans les paragraphes qui suivent, quels sont les actants en co-occurrence avec ce terme, à savoir les services ou personnes en charge de la « prévention et de la répression ».

1.2.3 LES ACTANTS DE LA « PRÉVENTION ET DE LA RÉPRESSION »

Les deux termes *prévention* et *répression* appartiennent à la catégorie des noms abstraits d'action. Plus précisément, il s'agit de deux noms d'action que Flaux et Van Velde appellent « de procès » issu de verbes transitifs :

Dans l'interprétation de type « procès », à l'argument objet direct du verbe correspond un complément adnominal en *de* obligatoire, et au sujet un complément en *par* facultatif. Cette répartition est de type verbal : l'argument « agent » des verbes d'action transitifs peut être omis s'ils sont au passif. Même lorsque ce complément agentif n'est pas exprimé, il est présent implicitement [...].

[Flaux & Van De Velde, 2000, p. 107]

Ils prévoient donc la présence d'un actant qui n'est pourtant pas identifiable au niveau du cotexte. Dans le corpus analysé, nous ne trouvons pas de structures qui permettraient d'identifier rapidement les actants, comme « prévention + répression + DE + ACTANT » ou la construction passive « prévention + répression + VERBE + PAR + ACTANT ». Par conséquent, il est nécessaire d'analyser l'utilisation discursive du terme dans le contexte du document pour essayer de déceler les actants.

Nous avons lancé une recherche « échantillon » sur *Sketch Engine* afin d'obtenir une sélection aléatoire et représentative de l'ensemble de la concordance de « prévention + répression ». Parmi les documents sélectionnés, nous avons pu identifier

plusieurs actants en charge des mesures annoncées dans les documents, notamment les *autorités répressives*, les *services de douanes* ou de *l'administration fiscale*, les *autorités judiciaires* ou l'hyponyme *autorités compétentes* des États membres de l'Union européenne. Le segment répété *services répressifs* est le plus fréquent dans tout le corpus. La forme *service* figure parmi les 25 mots les plus fréquents dans le corpus et son premier co-occurent est *répressif* (800 occurrences).

Le terme *services répressifs* se réfèrent à des unités policières et judiciaires de l'UE ou désignés par les États membres. Le souci principal des stratégies sécuritaires semble être le besoin de coopération au niveau policier et judiciaire. La difficulté d'identifier ces services avec précision est due au fait que chaque État désigne les autorités compétentes selon le type d'activité criminelle. En revanche, sur le plan européen, le principal instrument de coopération policière est l'Office européen de police (EUROPOL). Dans la fiche de l'UE dédiée à la coopération policière²⁹, nous lisons que les services répressifs sont les « services de police, services de douanes et autres services répressifs qui visent à prévenir et à repérer les infractions pénales commises dans l'Union européenne et à mener des enquêtes en la matière ». En outre, Europol « n'a pas de pouvoir d'action coercitive (il ne peut pas procéder à des arrestations ou à des perquisitions) ». Comme il est expliqué dans la fiche, ce sont ces services qui s'occupent de la « prévention et la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogue et les autres formes graves de criminalité internationale ».

De ces résultats, nous pouvons tirer les deux conclusions suivantes :

1. La *répression* dans notre corpus est de type judiciaire et pénal mais aussi policière, ce qui renvoie à une stratégie sécuritaire « englobante » qui va d'une approche proactive à une approche réactive. Ce sont en effet les services répressifs qui sont chargés de prévenir, repérer et enquêter en matière pénale. En ce sens, la *répression* ne ferait pas seulement référence à l'action de punir après un délit mais elle renverrait plutôt à un concept plus large exprimant l'opposition aux infractions pénales. Pour cette raison, la *répression* devient facilement un synonyme discursif de *lutte* ou de *combat*, termes plus généraux. Néanmoins, la

²⁹ Disponible sur le site officiel de l'UE à l'adresse suivante :

<<http://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/156/cooperation-policieere>>.

répression ne serait possible que quand une infraction a été commise. À ce sujet, la réticence de l'espagnol à utiliser le terme équivalent *represión* pourrait trouver une justification qui n'est pas seulement fondée sur la connotation négative du terme. Il y aurait donc une tendance à limiter l'emploi de ce terme qui s'expliquerait par la difficulté d'encadrer la définition du concept.

2. La prévention est de type policier et elle est donc situationnelle non sociale. Cette distinction, soulignée dans le Rapport n°476 du Sénat français³⁰, nous permet d'affirmer que, dans notre cas d'étude, le terme *prevención* agit et insiste sur l'ordre matériel et sur les intentions des auteurs des infractions plutôt que sur les individus et les rapports sociaux.

Sur ce point, il est utile de remarquer que, dans notre corpus, le terme *prevención* est de beaucoup le plus fréquent, notamment par rapport au mot « répression » (2594 contre 406 occurrences). Néanmoins, il existe, comme nous l'avons vu, de nombreuses occurrences du segment répété *servicios repressivos* et seulement 3 occurrences d'*autoridades preventivas*. L'adjectif *preventivo* ou *preventiva* n'évoque presque jamais un organe du pouvoir, un corps ou une institution.

1.2.4 LA « PRÉVENTION ET RÉPRESSION » AU NOM DE LA COOPÉRATION

Dans la plupart des énoncés dans lesquels les deux termes étudiés s'insèrent, nous remarquons que l'expression « prévention et répression » est employée dans un discours qui invoque l'importance d'une coopération entre les autorités compétentes sur les plans européen et national. En effet, l'approche dite « globale » (voir chapitre 3, paragraphe 4) vise à renforcer la collaboration entre les services de police et judiciaires de différents pays afin de faire face aux menaces (criminalité, terrorisme etc.). Voyons-en quelques exemples :

Extr.15

Le fait que **les autorités de régulation et de surveillance compétentes coopèrent** pleinement les unes avec les autres sur le plan administratif et pour l'échange d'informations peut être un élément essentiel de la **prévention et de la répression** de la criminalité financière. Pour assurer

³⁰ Voir extrait 10.

l'efficacité de la lutte contre la criminalité financière organisée, il convient de définir, au niveau de l'UE, des politiques globales [...].

[CE, *Communication* 52004DC0262, 16.4.2004]

Extr.16

Les autorités russes sont tout à fait conscientes de **l'importance de la coopération internationale** en matière de **prévention et de répression** du terrorisme.

[CE, *Rapport* 52013DC0923, 18.12.2013]

Extr.17

Les États membres ont dépensé 35 millions d'EUR dans le cadre de programmes nationaux financés par le Fonds pour la sécurité intérieure pour mener des projets dans les domaines de la **prévention et de la répression** de la criminalité. **Ces financements étaient indispensables pour renforcer la capacité, dans les États membres, à traiter les questions transfrontières** [...].

[CE, *Rapport* 52017DC0351, 13.06.2017]

Pourtant, cela ne semble pas être une prérogative de l'expression concernée, d'autant plus que, comme constaté précédemment au paragraphe 1.2.2, la forme *répression* est parfois utilisée en tant que reformulation d'autres noms ou verbes (entre autres, *lutte* ou *lutter*).

Le figement de la construction « prévention + NOM » pourrait être dû à un discours qui s'appuie sur la nécessité de coopérer face à des menaces internationales et sur le besoin d'adopter des approches dites « intégrés ou holistiques », qui ont la spécificité de faire face à la menace avant et après l'acte criminel. La construction « prévention + NOM » permet alors d'enchaîner des noms abstraits qui visent la description de ces approches intégrées. Dans l'analyse précédente sur l'expression « prévention + détection », nous avons vu que les structures peuvent être plus longues et formés de « prévention + X + Y + Z ». La reprise « préfabriquée » dans la construction permettrait donc de rappeler rapidement en quoi consiste l'approche intégrée. Le terme *prévention* est figé à l'intérieur de cette structure tandis que les autres actions restent plutôt vagues et donc interchangeables.

1.2.5 LA « PRÉVENTION » ET SES CO-OCCURRENTS DANS LE CORPUS EUROPÉEN ESPAGNOL COCES

Les résultats des calculs de co-occurrences du corpus COCES ressemblent d'emblée à ceux du corpus COCEFR. La forme *represión* apparaît, en tant que co-occurent de *prevención*, presque exclusivement dans l'expression « *prevención y represión* », comme nous le voyons à la figure 25 :

Query **prevención** 2,494 > Positive filter (excluding KWIC) **represión** 31 > Random sample 31 > Shuffle 31 (3.85)

Page 1 of 2 Go [Next](#) | [Last](#)

2004 de una Decisión marco del Consejo sobre la **prevención y represión** del tráfico de órganos y tejidos
 2013 político . Deben reforzarse la capacidad de **prevención y represión** y la independencia de los cuerpos y
 2003 al transporte marítimo internacional . La **prevención y represión** de actos terroristas obligan a
 2002 agentes de la Guardia di Finanza a efectos de la **prevención** , investigación y **represión** de las
 2006 que pueden contribuir eficazmente a la **prevención y represión** de la delincuencia ordinaria (
 2002 de pago y de inspección (OPEKEPE) en materia de **prevención y represión** de las irregularidades ; -
 2012 adoptó diversos programas nacionales para la **prevención y la represión** de la corrupción , así como para la
 2014 la instauración de mecanismos eficaces de **prevención y represión** . Es preciso que el papel de la
 2013 y potenciar la cooperación de las Partes para la **prevención** , detección , **represión** y resolución de los
 2009 el intercambio de buenas prácticas de **prevención y represión** , en particular en el marco de la red
 2004 Proyecto de Decisión marco del Consejo sobre la **prevención y represión** del tráfico de órganos y tejidos
 2011 de las reglas para las PYME . 4.5 . **Prevención y represión** de la corrupción política Como han
 2013 político . Deben reforzarse la capacidad de **prevención y represión** y la independencia de los cuerpos y
 2013 y potenciar la cooperación de las Partes para la **prevención** , detección , **represión** y resolución de los
 2017 mejor contra el tráfico de armas , mejorando la **prevención y represión** ; ·mejorar el intercambio de
 2015 cuestiones . · Intensificar las acciones de **prevención y represión** de los conflictos de intereses , el
 2013 la situación . Proseguir las medidas de **prevención y represión** del fraude de documentos y su
 2010 de la UE , incluida la **represión** policial y la **prevención** de la delincuencia , así como en nuestras
 2001 representa un instrumento importante para la **prevención y represión** del tráfico de emigrantes y de la
 2009 todos los medios de acción , combinando la **prevención** , la **represión** y la protección de las víctimas .

Fig. 25 : recherche aléatoire avec la fonction « échantillon » de la forme *represión* en tant que co-occurent de *prevención*

Source : *Sketch Engine*

En outre, la forme *prevención* est le premier co-occurent de *represión*, ce qui montre davantage leur tendance à s'associer. En revanche, nous remarquons que les syntagmes avec lesquels l'expression entre en association à droite du mot *represión*, sont plus hétérogènes par rapport à ceux que l'on trouve pour la même expression en français. Si dans COCEFR, la forme *criminalité* et le syntagme répété *formas graves de criminalité* sont les plus récurrents, dans COCES, les associations sont plus diversifiées, comme par exemple *tráfico de órganos*, *corrupción*, *fraude*, *conflicto de intereses*. Il semble donc qu'il existe en espagnol une tendance à mettre en relation l'expression étudiée avec des hyponymes de la

criminalité, tandis qu'en français les hyperonymes, dont les dénominations renvoient à des ensembles de délits, sont plus fréquents.

Il s'ensuit que, si l'on compare des extraits tirés de COCEFR contenant l'expression étudiée avec les autres versions linguistiques, les équivalents espagnols des expressions « prévention et répression de la criminalité » ou « prévention et répression des formes graves de criminalité » peuvent varier, comme l'illustrent quelques exemples dans le tableau 4 :

<p>Ces autorités ont un accès direct à la base de données du Centre pour la prévention et la répression de la criminalité transfrontière organisée, et les enquêtes en la matière. [CE, 52012DC0348, 22/6/2012]</p>	<p>Estas autoridades tienen acceso directo a la base de datos del Centro de investigación, prevención y lucha contra la delincuencia organizada transfronteriza. [CE, 52012DC0348, 22/6/2012]</p>
<p>La Commission a demandé aux États membres de lui fournir les textes des accords sur le renforcement de la coopération en matière de prévention et de répression des formes graves de criminalité et des accords relatifs à l'échange d'informations concernant les terroristes connus ou présumés, conclus avec les États-Unis [...]. [CE, 52012DC0681, 26/11/2012]</p>	<p>La Comisión ha pedido a los Estados miembros que le presenten los textos de los acuerdos para mejorar la cooperación en materia de prevención y lucha contra los delitos graves y los acuerdos de intercambio de información sobre la detección de terroristas conocidos y sospechosos de terrorismo celebrados con EE.UU [...]. [CE, 52012DC0681, 26/11/2012]</p>
<p>Premièrement, le programme spécifique est complété par un deuxième instrument relevant du programme général sur la sécurité et la protection des libertés, à savoir le programme spécifique intitulé «Prévenir et combattre la criminalité», qui est axé sur la prévention et la répression de la criminalité, au sens du titre VI du traité sur l'Union européenne. [CE, 52005DC0124, 6/4/2005]</p>	<p>En primer lugar, el Programa específico estará completado por un segundo instrumento incluido en el Programa general de seguridad y defensa de las libertades, a saber, el Programa específico de prevención y lucha contra la delincuencia, cuyo objetivo es prevenir y combatir la delincuencia en el sentido definido en el título VI del Tratado de la Unión Europea. [CE, 52005DC0124, 6/4/2005]</p>

Tab. 4 : équivalents en espagnol des expressions « prévention et répression de la criminalité » et « prévention et répression des formes graves de criminalité »

Source : COCEFR

Dans les versions en espagnol, nous trouvons surtout l'expression « *prevención + lucha* » et parfois « *prevenir + combatir* ». Or, le terme *lucha*, semble moins connoté par rapport au terme *represión* et pourrait renvoyer à un concept plus général. De cela on pourrait déduire que, ou bien le terme *lucha* est employé comme synonyme de *represión*, ou bien il existerait une réticence, de la part de l'énonciateur en espagnol, à utiliser l'expression « *prevención y represión* » avec des hyperonymes juxtaposés qui renvoient au concept plus général de *criminalité*. Cette deuxième hypothèse est confirmée par les fiches terminologiques du terme *represión* dans *IATE* : comme terme simple, le terme n'est proposé que dans le domaine des sciences médicales et de l'environnement. Dans le domaine juridique, il précède plusieurs autres syntagmes qui déterminent la nature de la répression ou l'acte criminel à punir comme : *interna, de disturbios, del trafico de drogas, del terrorismo*.

L'usage du terme serait donc toléré en association avec des actes criminels, pas avec la criminalité en général. Le concept de *represión* en espagnol semble faire davantage référence à l'action ponctuelle de punir de manière réactive un acte spécifique plutôt que de mener une action de lutte générique. En ce sens, les deux termes qui composent l'expression « *prevención y represión* » maintiendraient une relation horizontale séquentielle dans laquelle chaque concept exprimerait une étape de la stratégie sécuritaire qui vise à contraster un fait criminel. Il n'empêche que, comme nous l'avons vu au paragraphe 1.2, le terme *represión* est déconseillé en espagnol pour sa connotation négative, ce qui entre en contradiction avec son emploi attesté dans le corpus.

Si, pour l'expression « *prevención y represión* », nous avons pu déceler la relation terminologique qui s'établit entre les deux termes que la composent, l'expression « *prevención y lucha* » associée à la criminalité est plus difficile à saisir dans les extraits du tableau 4 et demeure moins claire. Le concept de *lucha* semble entrer, lui aussi, en relation horizontale avec celui de *prevención*. Or, le concept de *lucha* pourrait aussi englober plusieurs types d'action, dont la *prevención*. En ce sens, le lien entre les deux serait vertical d'inclusion et le terme *lucha* suffirait à décrire les mesures à entreprendre.

Un détour par la banque terminologique *IATE*, nous permet de constater qu'il existe effectivement une confusion sur le type de relation que les deux termes entretiennent entre eux. La définition en espagnol de *lucha contra la delincuencia* est la suivante :

Medidas en el ámbito de la cooperación policial y judicial en materia penal destinadas a garantizar un alto grado de seguridad mediante **la prevención y la lucha contra la delincuencia** dentro de la Unión, de conformidad con lo dispuesto en el Tratado de la Unión Europea.

[IATE, *Lucha contra la delincuencia*, s.d.]

Outre le fait que la définition est circulaire³¹, la *lucha* semble être à la fois un concept « intégrant » la *prevención* et un concept « coordonné³² » de celui-ci. Nous n'avons pas le moyen de savoir quelles sont précisément les mesures adoptées, notamment celles de type réactif. L'expression « *prevención y la lucha* » sert plutôt à rappeler les objectifs du Traité de l'Union européenne³³, plutôt qu'à définir les parties distinctives de la dénomination. Enfin, nous remarquons que, si dans COCEFR, l'expression « prévention et répression » s'insérait dans un discours qui évoquait le besoin de coopérer, cela ne se produit pas de façon si nette avec « *prevención y represión* » dans COCES. En effet, le besoin de coopération est évoqué au moment où l'expression se trouve en position finale de phrase ou avant un signe de ponctuation comme dans les énoncés suivants :

Extr.18

[...] con el fin de mejorar la información de las autoridades nacionales para que puedan luchar mejor contra el tráfico de armas, mejorando la **prevención y represión** ;

[CE, *Rapport* 52017DC0737, 12.12.2017]

Extr.19

Sobre la base de una evaluación periódica del trabajo desarrollado en este sentido por la Unión y por los Estados miembros, será necesario favorecer el intercambio de buenas prácticas de **prevención y represión**, en particular en el marco de la red anticorrupción.

[CE, *Communication* 52009DC0262, 10.06.2009]

³¹ Selon la norme ISO 704-2009 (p. 31) « [u]ne définition est dite circulaire lorsqu'elle commence par la désignation ou lorsqu'un élément de la désignation est utilisé comme caractère ». Dans le cas présent, la dénomination coïncide avec l'un des traits de la dénomination, à savoir le moyen par lequel la *lucha* s'accomplit, exprimé en espagnol par l'expression « *mediante la prevención y la lucha contra la delincuencia* ».

³² Pour la définition de concept « intégrant » et « coordonné », voir la norme ISO 704-2009.

³³ Objectifs qui sont inscrits notamment dans l'article 61 du Traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997, accessible en espagnol à l'adresse suivante :

<https://europa.eu/europeanunion/sites/europaeu/files/docs/body/treaty_of_amsterdam_es.pdf>.

L'appel à la coopération n'est pas présent, à quelques exceptions près, lorsque l'expression est déterminée au niveau syntaxique par la construction DE + terme renvoyant à un acte criminel.

Ces résultats portent à croire que, quand le terme *represión* s'insère dans un discours qui réitère le besoin de coopération, il sert à évoquer une démarche à adopter qui reste à définir et sa conceptualisation s'approche à celle de *lucha*. C'est en effet l'expression « *prevención y lucha* » qui est davantage employée dans le corpus pour évoquer le besoin de coopérer, comme nous pouvons le voir dans les extraits 20 et 21 :

Extr.20

[...] las preocupaciones que afectan a la ciudadanía, ya sea en relación con **la prevención y la lucha** contra la corrupción y la delincuencia organizada o en cuanto a la generación de crecimiento y empleo. **Las instituciones de la UE y los Estados miembros deben colaborar estrechamente** para aumentar la comprensión del proceso de ampliación y el apoyo concedido al mismo, y para explicar cómo nos puede ayudar a alcanzar los objetivos que compartimos.

[CE, *Communication* 52010DC0660, 09.11.2010]

Extr.21

El Programa de La Haya hace hincapié en que **la prevención eficaz y la lucha** contra el terrorismo dentro del pleno respeto de los derechos fundamentales exige que los Estados miembros no sólo se centren en su propia seguridad sino más bien en la **seguridad del conjunto de la Unión**.

[CE, *Communication* 52007DC0373, 03.07.2007]

Pour résumer, dans COCES le terme *répresion* est employé en dépit de sa connotation négative. À l'intérieur de l'expression « *prevención y represión* », il renvoie, dans la presque totalité des cas, à une mesure réactive liée à un acte criminel, ce qui montre une volonté d'inscrire l'action dans un cas pénal spécifique. Lorsque l'expression n'est pas suivie d'un déterminant ou qu'elle est associée à un hyperonyme, notamment la *delincuencia*, elle exprime le besoin de poursuivre l'objectif commun de s'opposer à un ensemble d'actes qui menacent la sécurité.

Dans ce dernier cas, il semble que le terme *represión* se confond avec celui de *lucha*, qui est d'ailleurs le premier co-occurent de *prevención* dans COCES et fréquemment utilisé dans un discours qui insiste sur le besoin d'adopter l'approche coopérative.

Bien que l'énonciateur espagnol, par rapport à l'énonciateur français, montre sa volonté de spécifier davantage l'emploi du terme *repression*, nous trouvons dans COCES, comme dans COCEFR, des associations entre le terme *repression* et *lucha*. Il s'avère donc qu'en français, plus qu'en espagnol, la contiguïté sémantique entre « prévention et répression » et « prévention et lutte » peut faire basculer le concept de répression vers une connotation positive d'action générale commune qu'on peut entreprendre face à l'ennemi.

Nous procédons, dans le prochain paragraphe, à analyser la co-occurrence « prévention + répression » et « *prevención + represión* » respectivement dans les corpus nationaux CONAFR et CONAES. Nous comparons les résultats issus des corpus européens avec les emplois discursifs sur le plan national.

1.2.6 LA « PRÉVENTION + RÉPRESSION » DANS LE CORPUS NATIONAL FRANÇAIS CONAFR

Dans le corpus national CONAFR, la forme *répression* s'affiche 18 fois en tant que co-occurent de *prévention*, après *terrorisme* (41 occurrences), *délinquance* (39 occurrences) et *détection* (21 occurrences). La *répression* est donc la deuxième forme, en termes de fréquence, qui s'associe à la *prévention* dans la construction « prévention ET+OU » et qui exprime un nom abstrait d'action.

Selon une recherche par année, nous constatons que la forme *répression* attire statistiquement la forme *prévention* seulement à partir de 2006, comme nous pouvons le voir à la figure 26 :

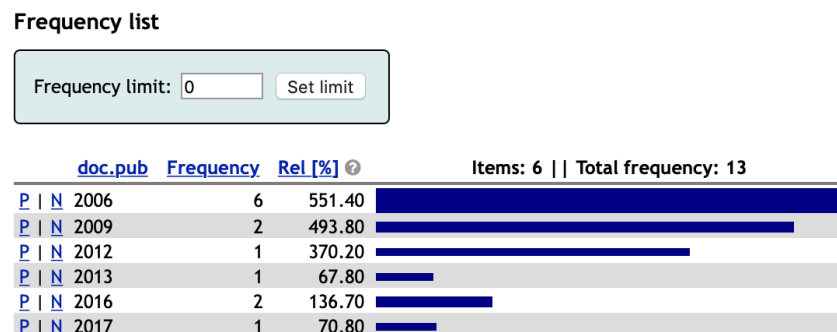


Fig. 26 : fréquence de la co-occurrence « prévention + répression » dans CONAFR
Source : Sketch Engine

Le premier document dans lequel la co-occurrence apparaît est le Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme du 2006. Comme il est expliqué dans l'avant-propos, la mission de ce document est de doter l'État français d'une « véritable stratégie de sécurité » face à une nouvelle forme de terrorisme dite « mondiale » (GF, *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, 07.03.2006). Au chapitre 1, intitulé « Prévenir le risque : surveiller, détecter, neutraliser », nous lisons :

Extr.22

La mission de prévention est essentielle dans la lutte contre le terrorisme. Les moyens de détection des individus les plus dangereux, de neutralisation de ceux qui envisagent de passer à l'acte et de surveillance des milieux à risque existent dans notre pays. Cela est d'autant plus efficace que **le système pénal français – et c'est sa force – n'établit pas de frontière étanche entre prévention et répression.**

Cette mission de prévention mobilise chaque jour nos services de renseignement, nos forces de sécurité intérieure chargées de contrôler les personnes et les biens qui entrent, sortent et transitent sur notre territoire, nos magistrats antiterroristes, nos forces armées et notre diplomatie.

[GF³⁴, *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, 07.03.2006]

Les concepts de *prévention* et *répression* sont présentés ici de manière explicite comme perméables. La « mission de prévention » inclut des mesures qui sont aussi de type répressif. Pour cela, sa reprise anaphorique, dans le deuxième paragraphe, suffit à expliquer une stratégie qui prévoit à la fois des actions de type préventif et répressif. Notons que l'énonciateur décide de ne pas recourir à un troisième terme superordonné qui puisse inclure les deux concepts, mais qu'il préfère employer le terme *prévention* pour se référer aussi au concept de la *répression*.

L'opposition entre la prévention et la répression a fait l'objet d'un débat récurrent et polarisé en France (Bailleau, 2000, Trémintin, 2006). Selon Bailleau (2000, p. 19), dans les années 2000, cette querelle a été relancée lors de la restructuration des politiques publiques liées à une logique de gestion des risques sociaux et accompagnée d'une « problématisation nouvelle de la question de la délinquance des mineurs ». Un exemple nous est donné par le

³⁴ Abréviation utilisée dorénavant pour désigner le Gouvernement français dans les documents issus de CONAFR.

débat parlementaire de 2 août 2002 sur le projet de loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure. Dans les extraits 23 et 24, nous constatons que les députés se positionnent par rapport à l'emploi des deux termes :

Extr.23

M. Gérard Léonard. Dès lors, les reproches qui lui sont adressés apparaissent bien injustes, en particulier celui de violer l'esprit de l'ordonnance de 1945, tant il est évident que la préoccupation éducative inspire l'ensemble du dispositif. Et que **l'on cesse d'opposer la prévention à la répression : nous savons qu'elles sont indissociables.** Un mot enfin avant de conclure sur l'impérieuse nécessité d'assurer un véritable suivi éducatif, social, médical et personnalisé des jeunes délinquants, et surtout des primo et prédélinquants.

Extr.24

Mme Elisabeth Guigou. [...] Un dernier mot sur la délinquance des mineurs : une action efficace ne peut se réduire à la chaîne police-justice. Même si la chaîne pénale fonctionne de façon optimale - et c'est loin d'être le cas - elle ne peut suffire ; il est indispensable, si l'on veut des résultats, qu'en amont de la chaîne pénale une prévention efficace agisse sur les facteurs qui favorisent la délinquance, notamment la misère sociale, et qu'en aval, après la sanction, la réinsertion soit rendue possible. Or, **dans votre projet, le mot de prévention n'est prononcé que deux fois** et celui de réinsertion, pas du tout.

[Assemblée Nationale, *Compte rendu*, 02.08.2002]

Les deux termes semblent constituer une formule³⁵ (Krieg-Planque, 2009, p. 7). Ils sont mobilisés dans des discours qui cherchent d'une part à opposer les deux concepts, d'autre part à les combiner. L. Mucchielli (2010, pp. 35-38) explique que ces fausses représentations des deux termes « appauvrissent fortement le débat public ». Tout en s'appuyant sur la déclaration de Nicolas Sarkozy « la sanction est la première des préventions », L. Mucchielli critique la construction d'un discours qui, au fil des années, a fini par considérer les deux concepts comme deux « attitudes » ou deux « sensibilités » plutôt que comme deux politiques publiques qui se « conçoivent et se déploient » dans des temporalités différentes (Mucchielli, 2010, p. 37).

Cet amalgame de temporalités et de champs sémantiques différents est effectivement visible dans la déclaration mentionnée de M. Sarkozy, ainsi comme dans d'autres énoncés du

³⁵ Voir chapitre 1, paragraphe 3.4.

corpus. Nous trouvons dans le Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme du 2006, par exemple, l'énoncé suivant :

Extr.25

La France mène une politique extérieure équilibrée, qui prône le respect du droit et le multilatéralisme et qui est à l'écoute des pays les plus défavorisés. En aucun cas cette politique n'est dirigée contre un État. En dépit de cela, notre pays fait l'objet d'attaques de la part des inspireurs du terrorisme mondial.

Le réquisitoire est toujours construit autour des mêmes griefs :

[...] détermination des juges et des services français à **neutraliser préventivement les terroristes et leurs complices.**

[GF, *Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme*, 07.03.2006]

Dans la phrase soulignée en gras, l'adverbe « préventivement » est associé aux termes, *terroristes et complices*, qui supposent une culpabilité déjà démontrée.

Nous remarquons également que l'expression « prévention et répression » est fréquemment mobilisée dans des documents du corpus CONAFR, qui évoquent une menace internationalisée, notamment le terrorisme. Cela peut s'expliquer par deux raisons : la reconstruction de la représentation de l'ennemi et le type de genre textuel qui en favorise l'emploi.

Quant à la première hypothèse, il faut savoir que la construction de la figure de l'ennemi en France passe par des étapes fluctuantes qui sont liées à la territorialisation du danger. Selon Guibet Lafaye (2017, p. 7), on passe d'un ennemi « intérieur » à un ennemi « extérieur », ce qui provoque l'effacement « des frontières entre intérieur et extérieur » et « une intériorisation de l'extérieur ». Caroline Guibet Lafaye explique :

On assiste ainsi à un déplacement de l'image de l'ennemi du « dehors » vers le « dedans », reposant sur un « processus discursif d'énonciation, de désignation, de dénonciation et de dramatisation » (voir Ceyhan, 2001) dont les origines remontent à 2008 et 2012.

[Guibet Lafaye, 2017, p. 7]

Que l'expression soit donc utilisée en relation avec une menace omniprésente, cela est sans doute dû au changement de la figure même de l'ennemi. Il est en tout cas utile de constater que, en dépit des débats en France, l'association des termes *prévention* et *répression* est renouvelée et réitérée dans des discours qui ne font pas ressortir la composante polémique et

qui ne laissent pas entendre la présence d'un débat. La seule exception dans CONAFR se trouve dans l'exposé de motifs de la proposition de loi visant à réhabiliter la police de proximité de 2017, qui a été proposée par Eliane Assassi et d'autres collègues du groupe Communiste, républicain, citoyen et écologiste, où nous lisons :

Extr.26

Certains partis ont notamment régulièrement fait des problèmes de sécurité leur « pré-carré », en choisissant de s'attaquer uniquement aux conséquences et jamais aux causes, d'où la priorité donnée à la répression plutôt qu'à la prévention et à la dissuasion.

[CRCE³⁶, Proposition de loi 715, 11.09.2017]

Outre ce document, l'expression « prévention et répression » n'est pas contestée. Il est possible que le consensus autour d'un ennemi omniprésent et dangereux, qui n'est donc plus un *jeune délinquant*, mais plutôt un *terroriste* imprévisible, ait facilité la normalisation de l'expression.

Quant à la deuxième hypothèse, qui considère que le genre textuel favorise l'emploi de l'expression, nous remarquons que « prévention et répression » est utilisée surtout dans des documents émis par le Gouvernement français, comme nous pouvons le voir à la figure 27 :

Frequency list

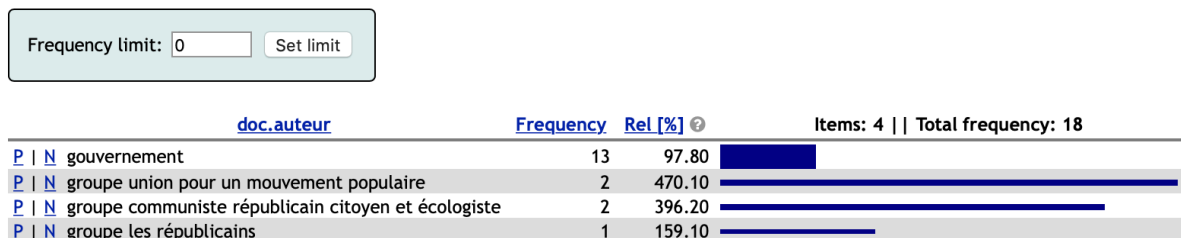


Fig. 27 : fréquence de l'expression « prévention et répression » dans CONAFR selon une recherche par type de document

Source : Sketch Engine

Ce sont des documents qui visent à orienter et à développer les politiques gouvernementales de la législature en cours et qui s'alignent sur les pratiques adoptées sur les plans international

³⁶ Groupe Communiste, républicain, citoyen et écologiste.

et européen. À titre d'exemple, dans l'exposé de motif du projet de loi 587 du 22 juin 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme, nous lisons l'énoncé suivant :

Extr.27

En troisième lieu, la directive 2016/681 prévoit que les données « PNR » peuvent en particulier être traitées à des fins de prévention et de détection des formes graves de criminalité en renvoyant à une liste d'infractions énumérées à son annexe II, qui sont passibles d'une peine privative de liberté ou d'une mesure de sûreté d'une durée maximale d'au moins trois ans au titre du droit national d'un Etat membre. Le 1° du II de l'article 6 renvoie donc directement à cette annexe pour définir les infractions pour la **prévention et la répression** desquelles les données « PNR » peuvent être utilisées.

[GF, *Projet de loi 587*, 22.06.2017]

Dans cet extrait, le gouvernement annonce sa volonté d'adapter la directive européenne 2016/681 et reprend l'expression utilisée dans le corps de cette dernière. Il est donc possible que l'expression ne soit pas insérée dans un discours polémique, étant donné que l'objectif est de convaincre l'auditoire du besoin de légiférer plutôt que d'ouvrir un débat.

Pour résumer, les deux termes *prévention* et *répression* ont longtemps été l'objet d'un débat récurrent et polarisé sur le plan national notamment depuis les années 2000. Les forces politiques de gauche et de droite se sont approprié les termes afin de prôner des politiques policière et judiciaire de type plus ou moins punitives. Toutefois, dans notre corpus CONAFR, nous ne trouvons pas de traces de cette querelle sauf l'exception de la proposition de loi 715 visant à réhabiliter la police de proximité de 2017. Il semble que la transformation de la figure de l'ennemi et la tendance du discours institutionnel, notamment gouvernementale, de lisser l'élément polémique (Oger & Ollivier-Yaniv, 2006) aient gommé la dimension conflictuelle des deux termes.

Dans les paragraphes qui suivent, nous étudions les raisons pour lesquelles l'expression espagnole « *prevención y represión* » n'apparaît pas dans le corpus national espagnol CONAES. Dans un premier temps, nous analysons la valeur discursive que le terme *represión* a acquis dans l'espace public espagnol. Dans un deuxième temps, nous observons les co-occurents de la forme « prévention » dans CONAES afin de comparer les résultats avec ceux issus du corpus européen COCES. Enfin, nous proposons quelques perspectives d'étude autour du terme *represión* dans l'actualité espagnole.

1.2.7 L'ABSENCE DE LA « PREVENCIÓN + REPRESIÓN » DANS LE CORPUS NATIONAL ESPAGNOL CONAES

Les résultats de l'analyse quantitative témoignent de l'absence presque totale de la co-occurrence « *prevención + represión* » dans le corpus CONAES. Les deux termes qui la composent, s'attirent mutuellement dans un seul document de 2008³⁷. Plus précisément, on observe que la co-occurrence apparaît au moment où l'énonciateur invoque le titre officiel espagnol d'une convention onusienne, à savoir la *Convención para la prevención y la represión del terrorismo*. Il paraît donc évident que, sur le plan national, l'énonciateur espagnol n'utilise pas l'expression « *prevención y represión* » pour se référer à l'approche sécuritaire contre un acte criminel. Nous avons déjà vu au paragraphe 1.2 que le terme *répression* peut être le lieu de polémiques, en raison de son analogie avec la notion de violence politique et de contrôle social (González Calleja, 2012, pp. 317-318). Nous rappelons également que cette acception est mise en évidence par le dictionnaire DLE en ligne, selon lequel la *represión* peut être l'action de « *reprimir* » ou « *represar* » ou l'« *acto, o conjunto de actos, ordinariamente desde el poder, para contener, detener o castigar con violencia actuaciones políticas o sociales* » (DLE en ligne, *Represión*, s.d.).

Il existe donc deux acceptions du terme : la première juridique, qui évoque le fait de punir une infraction, et la deuxième politique et sociale liée à l'exercice du pouvoir. Or, le lien entre la répression et l'exercice du pouvoir peut engendrer un sentiment de méfiance auprès de l'auditoire. À ce titre, nous citons les cours de M. Foucault au Collège de France en 1976 et publiés sous le titre d'*Il faut défendre la société*. Foucault se penche sur le rapport entre les mécanismes répressifs et le pouvoir et considère qu'« être organe de répression c'est dans le vocabulaire d'aujourd'hui, le qualificatif homérique du pouvoir » (Foucault, 2012 [1975/76], p. 16). Selon lui, il faudrait analyser le concept de répression en termes de rapports de force engendrés par la politique de la guerre :

On aurait donc, face à la première hypothèse – qui est : le mécanisme du pouvoir, c'est fondamentalement et essentiellement la répression –, une seconde hypothèse, qui serait : le pouvoir, c'est la guerre, c'est la guerre continuée par d'autres moyens. [...] les rapports de

³⁷ Il s'agit de l'exposé de motif de la *Proposición de Ley Orgánica de reforma del Código Penal para declarar imprescriptibles los delitos graves de terrorismo*, 30.5.2008.

pouvoir, tels qu'ils fonctionnent dans une société comme la nôtre, ont essentiellement pour point d'ancrage un certain rapport de force établi à un moment donné, historiquement précisable, dans la guerre et par la guerre.

[Foucault, 1975/76, p. 16]

La répression serait donc un rapport de domination perpétuelle qui doit être déchiffré selon la logique de la guerre. Autrement dit, même en période de paix, le pouvoir politique réinscrit, selon des mécanismes répressifs, le rapport de force dans « les institutions, les inégalités économiques, dans le langage, jusque dans les corps des uns et des autres » (Foucault, 2012 [1975/76], p. 14). La réflexion de Foucault nous intéresse ici dans la mesure où le concept de répression ne peut pas être déchiffré seulement dans le cadre d'un schéma juridique selon lequel on entend par ce terme la punition d'un fait délictuel. La dimension politique de la *répression* révèle un jeu de pouvoir qui peut être interprété en termes historiques de domination du haut vers le bas. En Espagne, notamment, le terme *represión* est susceptible d'évoquer la *represión franquista*, à savoir les actions violentes exercées par l'« *ejército sublevado* »³⁸ pendant la guerre civile de 1936 à 1939 et par la dictature franquiste de l'après-guerre. François Godicheau (2001, p. 104) explique que le terme est ancré dans la mémoire des Espagnols encore plus que dans l'historiographie. Pour cet historien, le concept de *represión* s'est construit à partir de la guerre, de la dictature et de l'exil et est devenu un sujet douloureux dans la mémoire collective. Ainsi, le terme serait clair pour tout le monde en raison de sa subordination au concept de guerre civile et, par conséquent, de violence subie par les victimes. Il écrit :

La *represión* funciona como un subgénero, no solo porque se sabe de inmediato de qué se trata cuando uno emplea el término, sino también porque esta historia se ha elaborado en medio de una tensión memoria-olvido bien particular [...].

[Godicheau, 2001, p. 116]

Il faut préciser qu'en Espagne, le processus de récupération de la mémoire de la guerre civile et de la dictature se heurte avec la nécessité d'oublier ou d'« *echar al olvido* » (Gálvez

³⁸ Ce terme se réfère aux franquistes. Nous laissons volontairement cette dénomination en espagnol qui s'oppose, dans l'historiographie, à celle de *nacionales* utilisée par les franquistes et qui, en même temps, évoque le coup d'État de 1936 contre la Seconde République espagnole.

Biesca, 2018, pp. 159-161). Le besoin de répondre à l'impératif de construire un État démocratique après le décès de Francisco Franco oblige les divers acteurs politiques à endosser la « responsabilité » partagée des crimes commis pendant la guerre civile. D'une part, la réconciliation et l'amnistie deviennent le point de départ d'un processus de reconstruction (Gálvez Biesca, 2018, p. 160) ; d'autre part, l'acceptation des faits passés contourne l'explication des causes et de conséquences de la guerre.

Bien que la nécessité de reconnaître les crimes de guerre soit présente dès l'époque de la transition démocratique espagnole³⁹ dans l'espace public, c'est seulement dans les années 2000 que les exhumations des fosses communes des victimes de la répression franquiste ont lieu et cela grâce à des initiatives qui émanent plus de la société civile que des institutions juridiques ou politiques (De Kerangat, 2018, pp. 39-40). Los « *subterrados* », à savoir les personnes, souvent des civils, exécutées pendant la guerre civile et les premières années du franquisme, deviennent au XXI^e siècle les « *protagonistas del debate público y académico sobre la Guerra civil y la represión franquista* » (Ferrándiz, 2018, p. 454). Il est possible donc que la connotation négative et, par conséquent, la perception autour du terme *represión* aient gagné encore plus d'ampleur dans les dix dernières années.

De ces observations, nous pouvons déduire que le sens discursif de la *represión* dans l'espace public restreint son sens linguistique. Autrement dit, le récit, lié à l'image de la guerre civile et à la dictature, qui s'est construite autour du terme, relègue son sens purement juridique à l'arrière-plan. Au sein de la société espagnole, le terme *represión* peut donc renvoyer, par extension, à la *represión franquista*. Celle-ci fonctionne comme un « mot-événement⁴⁰ » qui déclenche la remémoration d'épisodes de violence pendant la guerre civile et la dictature franquiste. En effet, ce type de mots « ne désignent pas forcément le référent de ces différents signes, mais plutôt les problèmes qu'ils posent et les crises qu'ils ont déclenchées » (Moirand, 2007, p. 57). D'ailleurs, certains historiens (Godicheau, 2001, Cenarro Lagunas, 1997, p. 11) se sont interrogés de manière critique sur le manque de

³⁹ Le terme « transition démocratique espagnole » fait référence au « changement politique entraîné par le passage de la dictature du général Franco, décédé en 1975, à l'État démocratique défini par la Constitution de 1978 » (Avilés de Torres, 1997, p. 93).

⁴⁰ Forgé par Sophie Moirand (2007, pp. 56-57), ce concept se caractérise par des « nominations qui construisent [...] au fil du temps un domaine de mémoire spécifique ».

réflexion autour du concept de répression, dont la construction semble se fonder sur un récit victimaire plutôt que sur une analyse objective du problème.

Nous constatons que, dans le cas présent, la construction du concept passe par un discours collectif qui se façonne autour de la mémoire et de l'oubli et qui éclate avec l'exhumation des victimes dans les années 2000. La *repressión*, en tant que concept subordonné de la guerre civile et de la dictature, assume une dimension symbolique et historique qui véhicule l'image de la guerre et des perceptions partagées dans l'espace public. Comme l'expliqué Enzo Traverso :

El recuerdo de las guerras se condensa en ciertos lugares de memoria modelados por las culturas nacionales y por las relaciones de cada país con su propio pasado, aunque su dimensión sigue siendo a veces simbólica, no siempre oficial o sacralizada en el espacio público.

[Traverso, 2018, p. 289]

La *repressión* devient donc un « lieu de mémoire⁴¹ » symbolique de la guerre et de la dictature et son emploi fait appel à des souvenirs collectifs construits au sein de la société au fil du temps.

Il faut ici mettre en perspective le constat de la presque totale absence de la co-occurrence « *prevención + repressión* » dans le corpus CONAES. Comme nous l'avons constaté dans les corpus européens COCES et COCEFR, ainsi que dans le corpus national CONAFR, la co-occurrence est employée dans des contextes qui renvoient à la nécessité des prendre des mesures contre une menace commune. D'après l'analyse de ces corpus, le concept de *répression* en français ou de *repressión* en espagnol fait basculer le concept global de l'expression « prévention et répression ». Autrement dit, la co-occurrence concernée fait parfois référence à des actions sécuritaires à entreprendre et d'autres fois, exprime plus généralement la lutte contre l'ennemi. Dans les deux cas, il s'agit d'un type de combat qu'il faut mener ensemble, les institutions en collaboration avec les citoyens et les autres acteurs nationaux et internationaux. Or, dans le cas espagnol, le terme *repressión* renvoie principalement, dans la mémoire des citoyens, à un rapport de domination et à un exercice du pouvoir du haut vers le bas. Il serait donc impropre d'utiliser ce terme, qui rappelle le contrôle de certains individus sur d'autres, dans des énoncés qui visent à placer les sujets de

⁴¹ La notion de lieu de mémoire est forgée par Pierre Nora (1997).

l'action sur le même plan et à encourager la coopération en matière de défense et de sécurité. En outre, comme nous avons pu le constater, l'expression « prévention et répression » dans tous nos corpus est déterminée, de façon plus ou moins explicite, par la figure d'un ennemi commun auquel il faut faire face, notamment le terroriste. Il faut considérer que la guerre civile en Espagne a été une guerre fratricide et que la dictature franquiste a fondé sa légitimité sur la victoire contre les « *enemigos de la patria* » (Hristova & Santamaría, 2018, p. 202) qui étaient des citoyens espagnols. Ces mêmes « ennemis » ont donc été des victimes de l'État aux yeux de beaucoup. L'emploi du terme *represión*, associé à la figure de l'ennemi dans des textes institutionnels, risquerait donc de créer un lien conceptuel entre l'*ennemi* et la *victime* et de rappeler des discours non démocratiques qui ont structuré l'identité nationale pendant la dictature.

Enfin, pour mieux comprendre l'absence de la co-occurrence étudiée dans le corpus, il est bon de rappeler que la typologie textuelle des documents qui composent le corpus contribue à lisser l'élément polémique⁴². En particulier les documents du corpus, qui servent à fixer les orientations du gouvernement en matière de sécurité et de défense, et qui visent à instituer un type de politique, tendent à atténuer les clivages idéologiques et à « imprimer au discours une temporalité sur le long terme » (Oger & Ollivier-Yaniv, 2006, p. 72). Si l'objectif de ces documents est de créer un consensus autour d'une nouvelle politique durable, l'emploi du terme *represión*, qui rappelle un rapport de domination, n'est pas approprié. De plus, le terme pourrait évoquer l'inaction du gouvernement espagnol sur la question des exhumations des victimes. Comme nous l'avons dit, l'initiative d'exhumer les victimes de la guerre civile au début des années 2000 est émanée de la société civile plutôt que de l'État. Outre la loi sur la mémoire historique adoptée en 2007, qui, entre autres, instaure un certificat de victime de la répression, il n'existe pas encore d'encadrement étatique officiel qui puisse faire face aux enjeux mémoriels relatifs aux crimes commis pendant la guerre et la dictature⁴³.

En définitive, l'absence de la co-occurrence « *prevención + represión* », s'expliquerait par une convergence de deux éléments : d'une part, le terme *represión* a acquis une valeur

⁴² Voir chapitre 2, paragraphe 4.1.

⁴³ La loi d'amnistie de 1977, qui empêche la poursuite des auteurs de crimes politiques perpétrés par les deux factions et des violences commis de la part des institutions avant 1976, est encore en vigueur.

politique, plutôt que juridique, qui évoque les souffrances des victimes de la guerre civile et de la dictature dans l'espace public espagnol ; d'autre part, la typologie textuelle de certains documents du corpus et la recherche d'un consensus qui puisse appuyer la mise en place des nouvelles politiques sécuritaires, ne favorisent pas la diffusion de ce terme, qui évoque un rapport de domination. Néanmoins, il est intéressant de constater que l'enquête conduite sur le corpus européen en espagnol COCES nous a fourni des résultats différents. Nous rappelons que l'expression « *prevención y represión* » est récurrente dans COCES et qu'elle renvoie soit aux actions à entreprendre face à un acte criminel, soit au besoin de lutter ensemble contre ce qui menace la sécurité de l'Union européenne. On remarque donc que, sur le plan européen, la valeur discursive du terme acquise sur le plan national est estompée. On peut maintenant se demander si, dans CONAES, il existe d'autres termes qui expriment les actions de la politique sécuritaire dans la même structure présente dans le corpus COCES pour « *prevención + represión* », à savoir « *prevención + ET + NOM* ».

1.2.8 LES CO-OCCURRENTS DE LA « PREVENCIÓN » DANS LE CORPUS NATIONAL ESPAGNOL CONAES

L'outil *Word Sketch* permet de repérer les co-occurents les plus fréquents de la forme *prevención* dans la structure syntaxique « *prevención + ET/OU + represión* », comme nous pouvons le voir à la figure 28 : co-occurents de la forme *prevención* dans CONAES selon la relation syntaxique « *prévention + ET/OU* ».

"prevención" and/or ...		
	30.56	
bloqueo	<u>11</u>	12.37
Ley de Prevención y Bloqueo de la Financiación		
anticipación	<u>8</u>	11.99
anticipación y la prevención		
respuesta	<u>8</u>	11.31
capacidades de prevención y respuesta		
lucha	<u>5</u>	11.21
la prevención y lucha contra el		
control	<u>5</u>	10.78
Europeo para la Prevención y el Control de las Enfermedades		
persecución	<u>2</u>	9.89

Fig. 28 : co-occurents de la forme *prevención* dans CONAES selon la relation syntaxique « prevención +ET/OU »
Source : *Sketch Engine*

Le premier co-occurent est *bloqueo*. Sa présence est due presque exclusivement à la reprise intertextuelle de la loi relative au financement du terrorisme qui a été adoptée en 2003, plus précisément la *Ley 12/2003 de bloqueo de la financiación del terrorismo*. En revanche, les co-occurents *anticipación* et *respuesta*, qui se situent à la deuxième place par ordre de fréquence, dans le contexte, renvoient à des stratégies d'action et, par conséquent, attirent notre attention. Tout d'abord, nous constatons qu'il existe deux expressions *anticipación y prevención* et *prevención y respuesta* et qu'elles apparaissent seulement dans des documents émis par le Gouvernement espagnol, notamment dans des stratégies nationales ou des plans d'actions. Autrement dit, la structure « *prevención* + ET + NOM » n'est pas utilisée dans les exposés de motifs des projets et des propositions de loi dans CONAES. Le seul terme qui renvoie à une stratégie recommandée en réaction à un éventuel acte criminel est *respuesta*. L'expression est employée dans des énoncés qui prônent des politiques collaboratives, comme nous pouvons le voir dans les extraits 28 et 29 :

Extr.28

La protección de dichos entornos se orienta a garantizar su libre uso, sin interferencias de circunstancias o agentes que intenten impedir o condicionar su utilización. Para ello es necesario consolidar e impulsar nuevas iniciativas y políticas de **prevención y respuesta** en cada uno de ellos, tanto a escala nacional como internacional.

[GE⁴⁴, *Estrategia Nacional de Seguridad*, 2011]

Extr.29

El Estado dispone de capacidades de **prevención y respuesta** ante las ciberamenazas, distribuidos en varios organismos.

[GE, *Estrategia Nacional de Seguridad*, 2011]

En d'autres termes, la seule dénomination qui situe l'action dans un espace de type réactif, à l'instar de la *represión* et dans la structure syntaxique étudiée, est la *respuesta*. Il s'avère que les expressions « *prevención y represión* » sur le plan européen et « *prevención y respuesta* » sur le plan national, apparaissent dans des contextes et des situations d'énonciations similaires. Bien qu'il soit difficile d'établir avec certitude une relation d'équivalence entre les deux expressions, cette comparaison nous permet de tirer deux conclusions. D'abord, l'emploi du terme *respuesta* et l'absence du terme *represión* dans CONAES laissent les traces d'un non-dit ou, selon les termes de Eni Pulcinelli-Orlandi (1996, p. 62), d'un « silencement ». Selon S. Branca-Rosoff, qui reprend E. Pulcinelli-Orlandi :

L'observation du silence suppose une position qui est de l'ordre de la « compréhension » et qui met en jeu l'interdiscours. Parallèlement, l'observation des processus de signification met en jeu le silence, le rapport nécessaire de ce qui est dit à ce qui n'est pas dit.

[Branca-Rosoff, 1996, p. 3]

C'est justement le rapport entre ce qui est dit sur le plan européen et ce qui n'est pas dit sur le plan national qui nous a permis de nous interroger sur la valeur discursive du concept de *represión*.

⁴⁴ Abréviation utilisée dorénavant pour désigner le Gouvernement espagnol dans les documents issus de CONAES.

Ensuite, l'emploi du terme *represión* dans COCES montre que l'énonciateur européen ne prend pas en compte la valeur que le terme acquiert dans le discours sur le plan national et le débat que l'emploi de la dénomination est susceptible de déclencher.

Pour conclure, nous souhaitons ouvrir des perspectives d'étude sur l'évolution et la circulation actuelle du terme *represión* et plus généralement sur la terminologie liée à la guerre civile espagnole. Dans le cadre du débat autour des mouvements indépendantistes catalans et surtout après le referendum pour l'indépendance jugé illégal du 1^{er} octobre 2017, des concepts qui ont acquis une valeur historique en Espagne, tels que *répression*, *golpe* et *preso político*, sembleraient circuler dans le discours politique et médiatique espagnols, européens et internationaux. En Espagne, la presse et certains politiciens se sont appropriés les termes pour se référer aux violences survenues lors du referendum du 1^{er} octobre. À titre d'exemple, nous pouvons voir, dans les extraits suivants tirés d'un article du journal *El Mundo* en ligne du 1^{er} octobre 2017, que plusieurs politiciens ont employé le mot *répression* dans leurs déclarations le jour du referendum :

Extr.30

Arrufat ha explicado que se trata de hacer vinculante el resultado del referéndum, y ha advertido de que **"la represión y el aplastamiento del Estado será peor"** si no se ejerce la autodeterminación, ha dicho en una rueda de prensa en la sede de la CUP.

El secretario general de Podemos, Pablo Iglesias, ha comparecido antes los medios de comunicación para denunciar la **"represión"** contra los ciudadanos de Cataluña y para denunciar una "gravísima crisis de estado que el PP no está preparado para afrontar".

El presidente de Venezuela, Nicolás Maduro, pidió hoy al presidente del Gobierno español, Mariano Rajoy, responder ante lo que tachó de **"represión brutal"** por parte de las fuerzas de seguridad en Cataluña.

El portavoz del Govern, Jordi Turull, sin embargo, ha eludido explicar cómo se realizará el recuento para "evitar nuevas acciones de **represión**" del Gobierno.

[El Mundo, 01.01.2017]

Au sujet du procès des indépendantistes catalans, le terme *répression* a fait l'objet d'un débat animé non seulement en Espagne mais également en France. Le 24 mars 2019, une quarantaine de sénateurs français ont dénoncé sur le journal en ligne *Mediapart* « les

répressions dont sont victimes des élus légitimes, représentants politiques de la Generalitat de Catalogne emprisonnés ou forcés à l'exil pour leurs opinions dans l'exercice des mandats que leur ont confiés les électeurs ». Dans le même journal, le 27 mars 2019, une dizaine d'académiciens ont critiqué le fait « que des sénateurs puissent nommer 'répression' l'application de la loi espagnole et 'victimes' des élus qui n'appliquent pas la loi du pays pour l'application de laquelle ils sont élus ». Dans cet extrait, le terme semble devenir une formule⁴⁵(Krieg-Planque, 2009, p. 7) autour de laquelle les acteurs se positionnent et sur laquelle un discours se construit.

Par ces observations, nous ne souhaitons pas trancher sur la conceptualisation actuelle du terme *repressión* dans le discours politique et médiatique lié à l'indépendantisme catalan, mais nous cherchons à fournir quelques éléments d'étude sur un débat qui est ouvert et qui mobilise un terme faisant partie de l'histoire espagnole.

1.2.9 RÉSUMÉ ET CONSIDÉRATIONS SUR LA « PRÉVENTION + RÉPRESSION »

Cette étude quantitative et qualitative sur la co-occurrence « prévention + répression » atteste que ces deux termes s'attirent dans les corpus européens COCEFR et COCES, notamment dans les expressions relativement figées « prévention et répression » en français et « *prevención y represión* » en espagnol. Cela s'opère en dépit du fait que le terme *répression* soit déconseillé dans la banque terminologique *IATE* en raison de sa connotation négative dans les deux langues. Si dans un premier temps, les résultats quantitatifs suggèrent que l'expression s'inscrit dans le domaine du droit pénal, l'analyse qualitative par la suite nous permet de mettre en évidence les phénomènes de reformulation du terme *répression* qui posent des interrogations quant à sa conceptualisation. Il s'avère qu'à l'intérieur de l'expression étudiée ce terme peut être mis en relation avec d'autres concepts, notamment celui qui concerne la *lutte*. En ce sens, la *répression* semble partager des traits avec des concepts plus généraux qui englobent plusieurs actions et qui expriment la nécessité de mettre en place de politiques sécuritaires collaboratives. Quel bilan pouvons-nous tirer de ces observations ? Tout d'abord, la mise en avant d'une contradiction entre la conceptualisation du terme dans la base européenne *IATE* et son utilisation dans les

⁴⁵ Voir chapitre 1, paragraphe 3.4.

textes. Bien que les institutions déclarent sur *IATE* que le terme a une connotation négative, ce dernier acquiert une connotation discursive positive qui se rapproche de celle de *lutte*. Ensuite, nous pouvons constater que la structure « prévention + ET + NOM » favorise la neutralisation de la connotation négative du terme. L'expression « prévention et répression » permet de rappeler dans l'immédiat le besoin de collaborer en matière de sécurité et défense sans pour autant indiquer les actants concernés ou définir quelles sont les mesures spécifiques à entreprendre. C'est donc par la structure linguistique et par le discours que le terme *répression* perd sa composante polémique. Le terme répression sur le plan européen ne semble donc pas véhiculer la même prosodie sémantique⁴⁶. Autrement dit, dans les textes des corpus européens il évoque, par le biais aussi de l'association avec le terme prévention, un champ sémantique positif, ce qui contraste avec l'« aura négative » (Kübler & Volanschi, 2012, p. 110) explicitée dans *IATE*. Enfin, nous pouvons affirmer que les termes *prévention* et *répression* sur le plan européen ne s'inscrivent pas systématiquement dans des espaces d'action séparés. Autrement dit, la *répression* ne renvoie pas toujours à l'action pénale à entamer après la commission d'un acte criminel. Elle peut se référer, comme nous l'avons vu, à une *lutte* ou à un *combat* contre l'ennemi. Ainsi, le terme *prévention*, qui pourrait être un hyponyme de *lutte*, devient redondant dans l'expression étudiée et sert sans doute à atténuer le discours sécuritaire. Pour cette raison, le terme *prévention* est figé dans les structures « prévention + X + Y + Z » ou « prévention + ET + X » tandis que les termes qui suivent peuvent changer.

Quant aux corpus nationaux, l'étude extralinguistique que nous avons conduite fait émerger des débats politiques et historiques autour des concepts de *prévention* et de *répression* en France et en Espagne. En France, les deux termes ont fait l'objet d'un débat récurrent et polarisé qui est lié aux politiques sécuritaires face à la délinquance, notamment juvénile. Néanmoins, dans CONAFR, à l'instar de COCEFR, il ne reste presque plus de traces de ce débat et l'expression est récurrente dans le corpus. Il est possible que la nouvelle figure de l'ennemi, le terroriste, qui est perçu par tous comme un sujet dangereux et

⁴⁶ La prosodie sémantique peut se définir comme « *a consistent aura of meaning with which a form is imbued by its collocates* » (Louw 1993, p. 17, cité par Loock, 2016, p. 121).

imprévisible, ait contribué à apaiser la dimension polémique des deux termes et à renforcer le consensus autour des politiques à entreprendre.

En revanche, dans CONAES, l'absence du terme *repressión* dans la structure « *prevención* + ET + NOM », révèle d'emblée la valeur politique et mémorielle que le concept a assumée dans l'espace public espagnol. En Espagne, le terme *repressión* est susceptible de renvoyer, par extension, à la *repressión franquista* et aux crimes commis pendant la guerre civile. La question de la mémoire des victimes et plus largement des conjonctures qui ont mené à la dictature, est encore ouverte. Par conséquent, l'emploi de ce terme, qui rappelle un rapport de violence et de domination, ne serait pas approprié dans un type de discours qui vise le consensus.

Dans cette première partie du chapitre, nous avons étudié la construction terminologique et l'utilisation discursive du terme *prevención* et de deux de ses co-occurents : *detección* et *repression*. Ces termes expriment la volonté d'adopter des postures stratégiques de type préventif et réactif, qui puissent faire face aux transformations de la menace et à son internationalisation. Ces objectifs s'inscrivent dans l'approche dite « globale » qui, depuis les années 2000, est « devenue un cadre de référence de la politique étrangère et de défense européenne » (Lavallée & Pouponneau, 2016). Nous continuons maintenant à examiner la terminologie selon une autre perspective, celle de la redéfinition du danger et de l'ennemi à combattre.

2. LA FIGURE DE L'ENNEMI : LA « CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE » ET LE « COMBATTANT TERRORISTE ÉTRANGER »

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous étudions deux termes : la *criminalité transfrontalière/delinuencia transfronteriza* et le *combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero*. Ces deux termes partagent un trait commun : ils renvoient à des activités criminelles qui concernent à la fois plusieurs États. En même temps, nous verrons qu'ils soulèvent des interrogations quant à leur conceptualisation, ce qui nous amènera à nous poser les questions suivantes : est-ce que les institutions européennes et les États membres déclinent l'aspect « transfrontalier » de la même manière ? Pourquoi la

dénomination combattant terroriste étranger se normalise-t-elle dans le discours de l'Union européenne en dépit de son ambiguïté ? Les prochains paragraphes abordent l'ensemble de ces questions.

2.1 LA « CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE » DANS *IATE*⁴⁷ ET DANS COSTENCE

Le point de départ de notre étude est la recherche du terme dans la base terminologique de l'Union européenne *IATE*. Les résultats présentés à la figure 29 mettent tout de suite en évidence que le terme *criminalité frontalière* partage la même fiche terminologique avec d'autres dénominations :

fr	criminalité transnationale	★★★
	criminalité internationale	★★★
	criminalité transfrontalière	★★★
	criminalité transfrontière	★★★

Fig. 29 : entrée n°147891 en français. Fiche du terme *criminalité transfrontalière*

Source : *IATE*

Les quatre dénominations qui figurent dans cette fiche renvoient au même objet. En effet, une seule définition est proposée dans la fiche : « formes de criminalité dont l'origine, la prévention ou les effets directs impliquent plus d'une nation ». Une note d'usage rédigée par le Conseil de l'UE spécifie néanmoins qu'« en français, il convient de faire la distinction entre : transfrontière = entre plusieurs États voisins ; et transfrontalier = dans une région située de part et d'autre d'une frontière ».

Il existe donc une tentative définitoire qui vise à distinguer la *criminalité transfrontalière* de la *criminalité transfrontière* et qui passe par la détermination de l'espace géographique auquel le terme s'applique. Remarquons pourtant que cette distinction devrait s'interpréter avec prudence en dehors du cadre européen. Un détour par la banque terminologique canadienne *Termium plus* nous permet de constater que l'adjectif *transfrontier* y est déconseillé, car, bien qu'il soit attesté dans les documents de l'Organisation mondiale du

⁴⁷ Les paragraphes du 2.1, 2.1.1 et 2.1.3 font partiellement objet d'une publication en cours pour le numéro 17 de la revue *Communication & Organisation* intitulé « La question européenne dans les organisations ».

commerce et les accords de libre-échange du Canada, il ne figure pas dans les dictionnaires⁴⁸.

Nous remarquons également que les dénominations *criminalité transfrontalière*, *criminalité transfrontière* et *criminalité transnationale* ont un élément morphologique commun qui paraît évident : les adjectifs qui les composent sont formés sur la base du même préfixe *trans-*. Selon l'Office de la langue française au Québec « l'élément formant *trans-* vient du latin et signifie 'au-delà', 'de part en part' ou 'à travers'. Il exprime l'idée de passer, de changer ou d'être situé par-delà de quelque chose ». Le Dictionnaire étymologique *Larousse* confirme ce double sens d'« au-delà » et d'« à travers ». Plusieurs adjectifs, qui marquent un mouvement dans l'espace, y sont répertoriés avec la date de leur première parution dans les dictionnaires, parmi lesquels : transalpin en 1546, transdanubien en 1775, transatlantique en 1823, transocéanique et transcontinental en 1872, transafricain en 1907. On peut alors comprendre que, dans notre contexte d'étude, le préfixe *trans-* sert à désigner un type de criminalité qui traverse l'espace, qui implique plusieurs pays et qui dépasse les domaines d'application des juridictions nationales. Ces observations nous amènent aux questions suivantes : quelle est la relation qui s'instaure entre ces dénominations dans notre domaine d'étude et dans les corpus analysés ? Est-ce qu'elles renvoient à des concepts différents ou entretiennent-elles une relation de synonymie ? Nous nous penchons d'abord sur le corpus COCEFR.

2.1.1 LA « CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE » DANS COCEFR

La première étape de l'analyse, de type quantitatif, nous permet de constater qu'il existe, dans notre corpus européen, plusieurs termes exprimant le caractère international de la criminalité. Lorsque nous avons vérifié la présence et la fréquence de l'expression *criminalité transfrontalière* dans le corpus européen, nous avons pu remarquer que les adjectifs *transfrontalière*, *transfrontière* et *transnationale* figuraient parmi les co-occurents les plus fréquents de la forme *criminalité*. Les résultats sont présentés à la figure 30 :

⁴⁸ Nous confirmons que le terme n'apparaît pas dans les dictionnaires *Larousse* en ligne ou papier 2010, ni dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, version papier 2019.

Candidats de collocation

Page Aller [Suivant >](#)

	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N organisée	1,820	2,000	42.644	11.264	13.445
P N contre	1,376	11,423	36.980	8.347	11.576
P N formes	349	963	18.662	9.936	11.374
P N lutte	788	7,091	27.977	8.231	11.272
P N terrorisme	358	2,958	18.863	8.354	10.861
P N graves	223	932	14.910	9.337	10.738
P N corruption	310	2,822	17.547	8.214	10.685
P N transnationale	134	232	11.568	10.608	10.261
P N prévention	206	2,428	14.290	7.841	10.191
P N lutter	166	1,539	12.839	8.188	10.121
P N grande	173	2,623	13.079	7.478	9.891
P N combattre	107	532	10.325	9.086	9.820
P N financière	156	2,665	12.411	7.306	9.732
P N transfrontière	86	511	9.253	8.829	9.513
P N transfrontalière	85	480	9.200	8.903	9.508

Fig. 30 : fréquence des co-occurents de la forme *criminalité* par ordre de calcul *logDice*Source : *Sketch Engine*

Les résultats de la figure 30 confirment ce que nous avons annoncé précédemment. Il semble que l'énonciateur, ici la Commission européenne, ressent une sorte d'inquiétude autour de certains actes criminels qui échappent aux contrôles des États nationaux et qui demandent une gestion coopérative du problème. Ce constat nous amène à regarder de près les définitions des termes et leurs utilisations contextuelles.

Outre la fiche terminologique *IATE*, nous trouvons d'autres définitions des termes *criminalité transnationale* et *criminalité transfrontalière* sur les plans européen et international. La criminalité transnationale organisée a été définie pour la première fois de manière officielle dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, dite aussi Convention de Palerme, en décembre 2000. Dans le texte du document, nous lisons qu'une infraction a une dimension transnationale si :

Extr.31

- a) Elle est commise dans plus d'un État ;
- b) Elle est commise dans un État, mais qu'une partie substantielle de sa préparation, de sa planification, de sa conduite ou de son contrôle a lieu dans un autre État ;
- c) Elle est commise dans un État, mais implique un groupe criminel organisé qui se livre à des activités criminelles dans plus d'un État ; ou
- d) Elle est commise dans un État, mais a des effets substantiels dans un autre État.

[ONU, *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, 15.11.2000]

L'adoption de cette convention conduit à la mise en place d'un nouveau cadre législatif européen et à la modification de l'action commune contre la criminalité transnationale organisée (Mégie, Mitsilegas, & Scherrer, 2009, p. 94). L'Union européenne adhère officiellement à la Convention de Palerme avec la décision du Conseil 2004/579/CE et adopte la décision-cadre 2008/841/JAI qui analyse le problème de la prolifération de la criminalité dans plusieurs pays⁴⁹. La France et l'Espagne ont ratifié la Convention respectivement en 2002 et en 2003. Il est donc probable que la dénomination *criminalité transnationale* renvoie, sur les plans européen et national, au concept défini par les Nations Unies.

Quant à la *criminalité transfrontalière*, la dénomination est présente dans tout le corpus. C'est surtout avec la décision-cadre 2008/615/JAI que l'Union européenne approfondit la question de la criminalité transfrontalière. Toutefois, le terme est défini pour la première fois dans le règlement 2013/1052 portant création du système européen de surveillance des frontières (Eurosur) :

Extr.32

« criminalité transfrontalière », toute forme de criminalité grave ayant une dimension transfrontalière, commise aux frontières extérieures ou le long de celles-ci ;

[UE, Règlement 2016/1052, 06.11.2013]

Ce règlement a été remplacé une première fois par le règlement 2016/1624 et ensuite par le règlement 2019/1896 qui entend par criminalité transfrontalière « toute forme de criminalité grave ayant une dimension transfrontalière que l'on a commise ou que l'on a tenté de commettre aux frontières extérieures, ou le long ou à proximité de celles-ci ».

Selon les règlements de 2013, de 2016 et de 2019, la criminalité transfrontalière est strictement liée aux frontières extérieures de l'Union européenne, c'est-à-dire à un lieu géographique déterminé. En ce sens, la *criminalité transfrontalière* ne pourrait pas fonctionner en tant que synonyme de *criminalité transnationale*, comme l'indique la fiche terminologique *IATE*, mais seulement comme hyponyme de celle-ci. Dans le concept de

⁴⁹ Pour une synthèse des documents principaux relatifs à la criminalité transnationale organisée sur le plan européen, voir le lien suivant :

<<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Ajl0011>>.

criminalité transnationale s'inscrivent plusieurs activités criminelles, telles que le trafic de drogue, le blanchiment d'argent, le piratage informatique ou le trafic d'espèces protégées. Ces activités rendent compte du caractère fluctuant et mouvant de la criminalité, mais elles ne sont pas toujours liées au franchissement physique de la frontière. Ainsi, le concept forgé par les Nations Unies semble centrer sa définition sur l'indétermination physique de la criminalité et sur les réseaux illégaux dans plusieurs États, tandis que le concept de *criminalité transfrontalière* replace au centre de la définition la frontière géographique, notamment la frontière extérieure. D'ailleurs, Ioannis Rodopoulos, dans sa thèse de doctorat de 2010 sur la notion de crime organisé en Europe, avait déjà observé que la criminalité transnationale inclue la criminalité transfrontalière :

[L]a criminalité transfrontalière [...] consiste en des infractions dont le caractère transfrontalier est un élément constitutif. Ainsi, des infractions telles que l'immigration clandestine ou la délinquance douanière, qui sont inconcevables en dehors de leur contexte transfrontière, appartiennent à ce type de criminalité. Au contraire, la criminalité transnationale [...], se composant de toutes les infractions dont la commission et la répression touchent plusieurs ordres juridiques, a un sens plus large et inclue la criminalité transfrontalière ».

[Rodopoulos, 2010, p. 35]

Ce constat nous invite à observer les dénominations des termes dans les contextes d'usage. Dans le corpus, la Convention onusienne de Palerme est souvent évoquée dans le cotexte du terme *crime transnationale*, comme nous pouvons le voir à la figure 31 :

Requête **criminalité** 3,345 > Filtre positif (KWIC exclu) **transnationale** 134 (14.82 par million) ⓘ

Page 1 de 7 Aller [Suivant](#) | [Dernier](#)

Programme ... des États membres dans la lutte contre la **criminalité** organisée **transnationale** . Actuellement ,

Programme Afin d' améliorer la lutte contre la **criminalité** organisée **transnationale** , les pouvoirs d'

Programme ... manière plus substantielle à la lutte contre la **criminalité** organisée **transnationale** . | Communication «

Mise à jou... extradition . La convention de l' ONU contre la **criminalité transnationale** organisée est entrée en

Mise à jou... européenne , de la convention de l' ONU contre la **criminalité transnationale** organisée et de ses protocoles

Mise à jou... de criminalité , y compris les formes graves de **criminalité** organisée et **transnationale** , tout en

Mise à jou... communes concernant les formes graves de **criminalité** organisée et **transnationale** , afin de protéger

Consolidat... sur la sécurité , comme le terrorisme et la **criminalité transnationale** organisée , dont notamment les

Approche a... à la Convention des Nations unies contre la **criminalité transnationale** organisée (Convention CTO) ,

Rôle de l... de remonter certaines filières liées à la **criminalité transnationale** , parfois en étroite

Développe... du commerce mondial , la persistance de la **criminalité transnationale** et des menaces pour la sécurité

Développe... , tels que la détection et la prévention de la **criminalité transnationale** et le risque terroriste . 2.2 .

Rapport gl... , la convention des Nations Unies contre la **criminalité transnationale** organisée (Convention de

Préventio... 2000 à la convention des Nations unies contre la **criminalité transnationale** organisée , visant à prévenir ,

Un cadre s... de l' environnement , du fléau du sida ou de la **criminalité transnationale** . Pourtant , elle a aussi

Un cadre s... mondiaux , en particulier la lutte contre la **criminalité transnationale** , le terrorisme , la corruption

Rapport re... Convention de 2000 des Nations unies contre la **criminalité transnationale** organisée (Convention de

Rapport gl... de l' organisation des Nations unies contre la **criminalité transnationale** , mais les trois protocoles de

Mise à jo... de criminalité , y compris les formes graves de **criminalité** organisée et **transnationale** , tout en

Mise à jo... communes concernant les formes graves de **criminalité** organisée et **transnationale** , afin de protéger

Fig. 31 : récurrence de la Convention de Palerme dans le cotexte du terme *criminalité transnationale* dans COCEFR

Source : *Sketch Engine*

En revanche, la *criminalité transfrontalière* est évoquée avec deux acceptions différentes : dans certains énoncés, elle est entendue au sens de la définition du règlement de 2013/1052, comme nous pouvons le voir dans les extraits suivants :

Extr.33

La présente communication est axée sur le renforcement de la surveillance des frontières. Elle a pour objet principal d'empêcher le franchissement non autorisé de la frontière, de lutter contre la **criminalité transfrontalière** et de soutenir les mesures prises à l'encontre des personnes ayant franchi illégalement la frontière.

[CE, *Communication* 52008DC0068, 13.02.2008]

Extr.34

Ainsi qu'il a été expliqué au point 2.1.1, des centres de coopération communs aux douanes, à la gendarmerie et à la police ont été créés, conformément à l'article 39 de la convention de Schengen. Ils visent à favoriser un travail plus étroit et l'échange d'informations à la frontière entre les services s'occupant de la **criminalité transfrontalière**, de la contrebande et de l'immigration clandestine.

[CE, *Communication* 52004DC0376, 18.05.2004]

Dans ces extraits, le terme analysé est mobilisé dans des contextes qui mettent en évidence la nécessité de renforcer le contrôle aux frontières. Le lexique lié au terme comme *franchissement, douanes, police* ou des expressions comme *personnes ayant franchi illégalement la frontière* ou *empêcher le franchissement non autorisé* évoquent l'acception géographique de la frontière.

En revanche, dans d'autres énoncés, la *criminalité transfrontalière* reformule le concept superordonné de *criminalité transnationale* :

Extr.35

Il est par ailleurs dans notre intérêt commun de prendre des mesures pour atténuer le versant négatif de la mondialisation, de lutter contre la **criminalité transfrontalière** (notamment le trafic de femmes et d'enfants, de migrants clandestins et de stupéfiants, ainsi que le blanchiment d'argent) et le terrorisme, et de combattre les fléaux mondiaux de la pauvreté.

[CE, *Communication* 52001DC0469, 04.09.2001]

Extr.36

Sur le plan multilatéral, une étape importante a été accomplie avec la signature par les États membres et la Communauté, de la Convention des Nations Unies⁵⁰ contre la **criminalité organisée transfrontalière** et ses protocoles additionnels.

[CE, *Communication* 52001DC0628, 30.10.2001]

Ainsi, le sens discursif du terme *criminalité transfrontalière* montre que l'objet de la dénomination est double : d'une part, le terme évoque un type de criminalité spécifique liée aux frontières extérieures de l'UE, d'autre part il semble reformuler le concept de criminalité transnationale.

En définitive, dans les énoncés du corpus, la *dénomination criminalité transnationale* fait clairement référence à la définition forgée dans la Convention de Palerme tandis que, sur le plan discursif, le concept de *criminalité transfrontalière* ne se limite pas à une situation donnée. Ce « flou » notionnel (Krieg-Planque, 2012, pp. 155-163) se manifeste, comme nous l'avons vu, dans l'*IATE* qui enregistre « criminalité transfrontalière » et « criminalité transnationale » en tant que synonymes. En effet, il semblerait que l'énonciateur européen ne parvient pas toujours à distinguer deux concepts qui devraient pourtant rester séparés. À l'instar d'autres discours institutionnels, le discours de la CE tend à homogénéiser les

⁵⁰ On évoque ici la Convention de Palerme sur la criminalité transnationale organisée.

énoncés (Cussó & Gobin, 2008, p. 5) et à effacer la dissonance par le biais d'un terme qui combine « figement formel et indétermination du réfèrent » (Krieg-Planque & Oger, 2010, pp. 92-93).

Ces observations nous invitent à étudier comment les États nationaux utilisent l'adjectif *transfrontalier* dans les corpus nationaux. En effet, cet adjectif mobilise le concept de *frontière* qui soulève plusieurs enjeux publics actuels. Les questions qui lui sont annexes telles que l'espace, la sécurité, les flux migratoires ou la coopération entre États font de la *frontière* un objet de controverse et de renégociation en perpétuelle évolution. Comme l'indiquent Michelle Auzanneau et Luca Greco :

Sur un plan géopolitique et économique, l'attention portée aux frontières participe d'un double mouvement assez paradoxal : d'une part, les frontières sont mobilisées comme une ressource pour justifier le renforcement des contrôles et des contraintes à la mobilité des personnes, d'autre part, elles sont reconfigurées dans le cadre des accords de libre-échange entre différents pays ainsi que de nouvelles formes de contacts transfrontaliers, de mobilités, de réseaux et de sociabilité.

[Auzanneau & Greco, 2018, p. 8]

À la lumière des controverses qu'elle déclenche, la frontière devient « un outil fécond pour étudier la façon dont les acteurs sociaux pensent et catégorisent le réel » pour reprendre les termes de M. Auzanneau et L. Greco (2018, p. 8). Ainsi, l'adjectif *transfrontalier*, qui indique le fait de passer « à travers » la frontière, pourrait être redéfini selon le contexte, l'époque et le type d'énonciateur.

Avant d'entamer l'analyse des corpus nationaux, nous allons étudier le corpus européen espagnol COCES, ce qui nous permettra de repérer des éléments qui concernent l'utilisation discursive du terme *delincuencia transfronteriza* dans l'UE.

2.1.2 LA « DELINCUENCIA TRANSFRONTERIZA » DANS LE CORPUS COCES

Les équivalents espagnols de *criminalité transnationale*, *criminalité transfrontalière* et *transfrontière* selon la banque IATE, sont *delincuencia transnacional* et *delincuencia transfronteriza*, comme nous pouvons le voir à la figure 32 :

es	delincuencia transnacional	★★★
	delincuencia transfronteriza	★★★

Fig. 32 : entrée n°147891 en espagnol
Source : LATE.

La fiche terminologique laisse supposer que l'adjectif *transfronteriza* englobe à la fois les adjectifs français *transfrontalière* et *transfrontier*. Les deux termes sont enregistrés sous la même entrée et, dans la fiche terminologique, la définition reprend celle de la criminalité transnationale forgée par les Nations Unies à l'occasion de la Convention de Palerme en 2000. Ces résultats ressemblent à ceux qu'on a pu repérer pour le français. Néanmoins, la question de la différence conceptuelle entre *delincuencia transnacional* et *transfronteriza* se pose ici avec plus d'acuité. En effet, ces deux termes sont enregistrés également dans le *Diccionario del español jurídico*⁵¹ (DEJ), comme le montrent la figure 33 :

Diccionario del español jurídico	RAE
delincuencia transfronteriza	
<p><i>Eur. y Pen.</i> Cualquier delito grave con una dimensión transfronteriza cometido en las fronteras exteriores, a lo largo de ellas o relacionado con las mismas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reglamento (UE) 2016/1624 del Parlamento Europeo y del Consejo, de 14 de septiembre de 2016, sobre la guardia europea de fronteras y costas, art. 2.16. 	
delincuencia organizada transnacional	
<p><i>Int. púb.</i> Actividad delictiva llevada a cabo por un grupo estructurado de tres o más personas que exista durante cierto tiempo y que actúe concertadamente con el propósito de cometer uno o más delitos graves, con miras a obtener, directa o indirectamente, un beneficio económico u otro beneficio de orden material, y que presenta carácter transnacional.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convención de las Naciones Unidas contra la Delincuencia Organizada Transnacional, de 2000, arts. 2.a y 3.2. 	

Fig. 33 : définitions de *delincuencia transfronteriza* et de *delincuencia organizada transnacional*
Source : DEJ en ligne (s.d)

Nous pouvons ici constater que les deux termes évoquent deux concepts différents. Le dictionnaire juridique de la Real Academia Española précise que les termes s'inscrivent dans les domaines du droit européen, pénal et international public. Les sources des définitions sont deux documents que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner : le règlement 2016/1624 et la Convention de Palerme. Ces éléments soulèvent une question que nous

⁵¹ Dictionnaire espagnol de la Real Academia Española et de la Asociación de Academias de la lengua española

n'avions pas abordée jusqu'à maintenant : est-il possible que la *criminalité transfrontalière* ou *delincuencia transfronteriza* soit un néologisme dont l'usage se limite aux textes supranationaux ? Une recherche de type quantitative peut fournir quelques premiers éléments de réponse.

L'adjectif *transfronterizo* apparaît dans COCES comme un mot-clé⁵² des corpus analysés, comme nous pouvons le voir à la figure 34 :

Single-word	Score	F	Reff
<input type="checkbox"/> europol	W 189.87	2,083	7,495
<input type="checkbox"/> ue	W 120.90	31,115	629,583
<input type="checkbox"/> schengen	W 119.37	1,811	18,164
<input type="checkbox"/> sis	W 92.95	1,143	10,956
<input type="checkbox"/> kosovo	W 83.79	1,818	34,711
<input type="checkbox"/> celex	W 78.89	636	302
<input type="checkbox"/> eur	W 78.66	3,557	94,115
<input checked="" type="checkbox"/> transfronterizo	W 77.89	2,223	52,004

Fig. 34 : présence de l'adjectif *transfronterizo* dans la liste des mots-clés du corpus

Source : *Sketch Engine*

Il s'avère que l'adjectif étudié est un mot spécifique du corpus, autrement dit, il est plus fréquent par rapport à son usage dans la langue générale. Pour ce type de comparaison, nous avons utilisé un corpus de référence fourni par *Sketch Engine*, nommé *Spanish Web 2018 (esTenTen18)*, qui contient 17 553 075 259 mots et 59 415 971 documents issus du web en espagnol⁵³. Il est utile de compléter ces résultats avec l'analyse des co-occurents de

⁵² Selon le logiciel *Sketch Engine*, « les mots-clés sont des mots simples (*tokens*) qui apparaissent plus fréquemment dans le corpus principal que dans le discours général. Le discours général est représenté par le corpus de référence ». Pour plus d'informations sur l'extraction des mots-clés, voir le lien suivant dans le site de *Sketch Engine* : <<https://www.sketchengine.eu/lecon-sur-les-mots-clés-et-les-expressions/>>.

⁵³ Pour plus d'informations sur la composition du corpus et sur les limites de son usage, voir le chapitre 2, paragraphe 2.1 ou accéder au lien suivant sur le site de *Sketch Engine* :

<<https://www.sketchengine.eu/estenten-spanish-corpus/>>. Nous précisons également que la recherche affichée dans la fig. 34 s'appuie sur une comparaison entre COCES et la totalité de *Spanish Web 2018 (esTenTen18)*, qui comprend toutes les variétés de l'espagnol péninsulaire et de l'Amérique centrale et du Sud. Si nous limitons la recherche au sous-corpus de l'espagnol péninsulaire, les résultats restent similaires (l'adjectif *transfronterizo* apparaît en 14^e position avec le sous-corpus *European Spanish*).

transfronterizo afin de comprendre quels sont les termes que cet adjectif qualifie dans COCES. Les deux premiers co-occurents sont *cooperación* (330 occurrences) et *delincuencia*⁵⁴ (169 occurrences). Nous pouvons donc avancer l'hypothèse que le terme *delincuencia transfronteriza* est peu utilisé dans le discours général en espagnol et qu'il émerge dans un type de discours émis par les institutions européennes. Ces résultats sont également confirmés par une deuxième recherche menée sur un autre corpus de référence : le *Corpus del Español del Siglo XXI* (CORPES), créé par la Real Academia Española⁵⁵. Nous trouvons dans ce dernier corpus seulement deux résultats du terme *delincuencia transfronteriza*⁵⁶ de 2001 à 2018 dans des documents de presse qui évoquent d'ailleurs des discours supranationaux autour de la Convention de Palerme ou de l'action de l'Union européenne en matière de défense⁵⁷. Cette première perspective nous invite à poursuivre la recherche dans les corpus nationaux. Des résultats étendus au corpus CONAFR et CONAES, nous permettront de comprendre si le terme se normalise dans les discours institutionnels nationaux.

⁵⁴ Nous précisons que nous avons également lancé une requête dans CONAES ainsi que dans COCES pour vérifier l'éventuelle présence de la variante *criminalidad transfronteriza* dans les corpus. Toutefois, cette dénomination n'est presque pas utilisée (aucun résultat pour CONAES et 1 seul pour COCES). Il peut être utile de souligner que, contrairement au terme *delincuencia*, la *criminalidad* ne décrit pas un ensemble d'infractions en espagnol. Selon le DLE en ligne, le terme évoque la « cualidad o circunstancia que hace que una acción sea criminal », le « hecho de cometerse crímenes » ou le « número proporcional de crímenes en un tiempo y en un lugar concretos » (DLE en ligne, Criminalidad, s.d.). Nous émettons également une hypothèse à ce sujet, qu'il faudrait pourtant vérifier : alors qu'en français le *crime* est une catégorie reconnue par le Code pénal, en Espagne le terme *crimen* ne rentre pas dans la classification des infractions pénales (son équivalent serait le terme *delito grave*). Il serait donc inopportun d'évoquer la *criminalidad* pour décrire des conduites criminelles alors que ce terme dérive d'un mot n'ayant pas de force juridique dans le droit pénal national espagnol.

⁵⁵ Voir aussi chapitre 2, paragraphe 2.1. Pour plus d'information sur la composition du corpus, voir le site de la Real Academia Española au lien suivant : <<https://www.rae.es/recursos/banco-de-datos/corpes-xxi>>.

⁵⁶ Nous avons également lancé une recherche pour la dénomination *criminalidad transfronteriza* dans CORPES et nous avons trouvé un seul résultat en 2001.

⁵⁷ Dans l'autre corpus de référence de la Real Academia, CREA, nous trouvons 1 résultat de *delincuencia transfronteriza* et 1 résultat de *criminalidad transfronteriza*. Il faut par contre rappeler que le corpus CREA recouvre une période temporelle qui s'étend seulement jusqu'en 2004.

2.1.3 LA « CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE » ET LA « DELINCUENCIA TRANSFRONTERIZA » DANS CONAFR ET CONAES

Ce qui ressort des analyses quantitatives sur les deux corpus européens CONAFR et CONAES paraît confirmer l'hypothèse que la *criminalité transfrontalière* est un terme qui circule principalement dans les discours supranationaux. En effet, nous trouvons seulement deux résultats de la forme *criminalité transfrontalière* dans CONAFR et aucun de *delincuencia transfronteriza* dans CONAES. Ces résultats nous amènent à identifier le contexte politique de la période où nous constatons une absence presque totale du terme. Pour y parvenir, il faut se pencher sur la dimension politique revêtue par l'adjectif « transfrontalier » au fil du temps dans l'espace européen. Comme l'explique A. Maguer (2007, p. 94), les accords de Schengen, qui abolissent les frontières internes et instaurent le principe de libre circulation des personnes et des biens, ont transformé les notions de sécurité et d'espace transfrontalier. Tout d'abord, il faut préciser qu'après la création de l'espace Schengen (1985), contrairement aux prévisions, la criminalité sur les frontières internes ne semble pas augmenter. À titre d'exemple, une enquête de terrain menée entre 1999 et 2002 (Maguer, 2004) montre que pour « l'ensemble des parquets frontaliers, cette criminalité ne représentait pas plus de 5 % de l'ensemble des affaires traitées au pénal » (Maguer, 2007, p. 103). La criminalité qui occupe les zones frontières entre États-membres ne semble donc pas, au moins au début des années 2000, représenter un défi majeur pour les institutions régionales et européennes. En outre, l'ouverture des frontières internes fait émerger de nouvelles relations entre les États-membres et contribue à dessiner de nouveaux espaces de coopération. Ces espaces transforment les dynamiques d'échange entre les zones frontières des États-membres.

Les « dynamiques transfrontalières » sont définies par Anne-Laure Amilhat-Szary et Marie-Christine Fourny (2006, p. 9) comme « ce qui se passe à la frontière quand la ligne séparatrice ne prétend plus bloquer les pratiques et le sentiment d'appartenance ». Cette définition repose sur l'évolution du statut de la frontière dans la construction européenne. En effet, la création de l'espace Schengen, qui permet la libre circulation des citoyens et des marchandises à l'intérieur de ses frontières, fait émerger de nouvelles relations entre les États membres et contribue à dessiner de nouveaux espaces de coopération. Selon Debarbieux (2017, p. 145), « dans ce type de contexte, les frontières étatiques ne sont pas niées [...], mais elles sont fluidifiées et deviennent aussi lignes d'arrangements institutionnels, et, à l'occasion, lieux de

rencontre [...] ou encore lieux de mémoire [...] voire site de performances artistiques ». Dans cette perspective, la frontière étatique rentre dans un processus d'émancipation, autrement dit, elle perd son statut périphérique et marginal et acquiert un rôle central qui favorise les accords entre États voisins. Selon Anne-Laure Amilhat-Szary (2015, pp. 74-75), l'intégration transfrontalière repose sur l'institutionnalisation de certains facteurs fonctionnels. Par fonctionnels elle entend « tous les mouvements qui traversent la frontière sans que leur initiative soit régulée » comme par exemple les « investissements des entreprises à l'étranger, mais aussi le flux de travailleurs frontaliers attirés par les différentiels salariaux » (Amilhat-Szary, 2015, pp. 74-75). L'institutionnalisation de ces éléments fonctionnels, par le biais d'accords collectifs et d'outils législatifs, permet de valoriser et de redéfinir le territoire transfrontalier. Ces observations nous intéressent dans la mesure où la dimension transfrontalière semble représenter, à l'intérieur de l'espace Schengen, une ressource de type économique, politique et culturelle plutôt qu'une zone de danger. Dans l'analyse que nous avons menée précédemment sur les co-occurrences de l'adjectif *transfronterizo* dans le corpus COCES, nous avons constaté que la forme *cooperación* se situait à la première place de la liste des co-occurrences par ordre de fréquence. C'est en effet en Europe qui s'est élaborée l'une des politiques de coopération transfrontalière les plus poussées (Amilhat-Szary, 2015, p. 81). À partir des années 1990, l'Union européenne a mis en place le programme INTERREG qui vise la promotion des politiques régionales et transfrontalières. Ce programme, qui a été renouvelé pour la période 2014-2020, comporte trois types de coopération : transfrontalière (INTERREG A) transnationale (INTERREG B) et interrégionale (INTERREG C)⁵⁸.

L'adjectif étudié semble donc lié à des politiques de développement et d'investissement. Les dictionnaires de langue et les dictionnaires spécialisés confirment la pertinence de ces affirmations. Les définitions ou les exemples présents dans les entrées lexicales concernées mettent en évidence la dimension économique et commerciale du terme *transfrontalier*, comme nous pouvons le voir dans les exemples suivants en espagnol et en français :

⁵⁸ Pour plus d'informations sur le programme européen INTERREG, voir le site dédié via le lien suivant : <http://www.interreg-gr.eu/fr/homepage_fr>.

Transfronterizo : adj. que opera por encima de las fronteras. Comercio transfronterizo.

[DLE en ligne, *Transfronterizo*, s.d.]

Trabajador transfronterizo : Gral. Trabajador extranjero que, residiendo en la zona limítrofe, desarrolle su actividad en España y regrese a su lugar de residencia diariamente.

Ley de Extranjería, art. 43. 1. ; Eur. Trabajador que desempeña su cometido en el territorio de un Estado miembro y reside en el territorio de otro Estado miembro, al que regresa en principio cada día o al menos una vez por semana.

[DEJ en ligne, *Trabajador transfronterizo*, s.d.]

Transfrontalier : transfrontalier, -ière. Qui se produit au travers de la frontière. La coopération transfrontalière est aujourd'hui une telle évidence et une telle nécessité qu'elle est devenue un élément clef de la politique du conseil régional [en Alsace] (Le Monde, 6-7 oct. 1991, p. 11, col. 2).

[TLFi, *Transfrontalier*, s.d.]

Transfrontalier : Adjectif qui désigne toutes les relations entre deux pays limitrophes.

Exemples : un projet transfrontalier (projet qui concerne deux pays limitrophes) ; un travailleur transfrontalier (personne qui habite dans un pays et qui franchit une frontière pour aller travailler) ; une agglomération transfrontalière est une unité urbaine transfrontalière, autrement dit un ensemble de communes formant un tissu urbain pratiquement continu de part et d'autre d'une (ou plusieurs) frontière(s) entre pays.

[DICO du commerce international en ligne, *Transfrontalier*, s.d.]

Les définitions montrent que les dynamiques transfrontalières ne concernent pas seulement les institutions, mais aussi la sphère privée, autrement dit la communauté. En définitive, l'emploi du terme transfrontalier est susceptible d'évoquer l'image sous-jacente de la frontière qui est « recyclée et, d'obstacle, devient ressource » (Leloup & Moyart, 2006, p. 38). Pour aller plus loin, nous pourrions affirmer que, dans le contexte des politiques territoriales, le préfixe *trans-* peut rappeler pour certains l'idée de la réciprocité. À titre d'exemple, l'urbaniste Pier Luigi Crosta, dans son livre *Pratiche. Il territorio "è l'uso che se ne fa"*, écrit :

Ho preferito, al prefisso “inter”, il prefisso “trans” [...] perché il prefisso “trans” rinvia all’azione che attraversando unisce ciò che è separato: il che è esattamente ciò che facciamo in quanto soggetti di pratiche d’uso translocali, e quindi come costruttori di “reti translocali”⁵⁹.

[Crosta, 2010, p. 94]

De telles observations nous amènent à affirmer que l’adjectif *transfrontalier* peut difficilement être associé à un substantif comme *criminalité*, qui évoque un danger et qui risquerait de remettre en cause les relations de réciprocité entre les États membres.

Cela ne signifie pas que les discours nationaux contournent le concept de *frontière* quand il s’agit de parler de sécurité et de criminalité, bien au contraire. Le concept de *frontière* est évoqué plusieurs fois dans CONAFR et CONAES lorsque l’énonciateur se réfère au type de criminalité qui dépasse le cadre juridictionnel national. Toutefois, si sur le plan européen la criminalité transfrontalière, rappelons-le, est définie depuis 2013 comme la criminalité qui franchit les frontières extérieures, sur le plan national, le discours est souvent recentré sur la frontière intérieure et donc nationale. Nous pouvons en voir des exemples tirés de CONAFR et CONAES :

Extr.37

L’objectif est de neutraliser les activités terroristes, directement sur notre territoire, mais aussi au-delà de **nos frontières** afin de protéger nos concitoyens où qu’ils se trouvent, en étroite coopération avec nos alliés confrontés aux mêmes enjeux.

[GF, *Plan d’action contre la radicalisation et le terrorisme*, 09.05.2016]

Extr.38

Concrètement, il s’agit de mettre en œuvre un dispositif pérenne, respectueux des exigences résultant du règlement européen portant code frontières Schengen, dans un contexte où les impératifs de sécurité publique ne sauraient être garantis par le seul recours temporaire au rétablissement des contrôles aux **frontières intérieures**.

[GF, *Projet de loi 587*, 22.06.2017]

⁵⁹ « J’ai préféré, au préfixe « inter- », le préfixe « trans- »[...] car le préfixe « trans- » évoque l’action de croiser et, en même temps, d’unifier ce qui est séparé: c’est exactement ce que nous faisons en tant que sujets de pratiques trans-locales, et donc en tant que constructeurs de « réseaux trans-locaux ». La traduction est la mienne.

Extr.39

En el espacio, porque la globalización hace que los efectos de un conflicto, incluso local, tengan una repercusión mucho más amplia, haciendo que **las fronteras** ya no constituyan necesariamente el marco de referencia para garantizar la seguridad nacional.

[GE, *Directiva de defensa nacional*, 30.12.2008]

Extr.40

La seguridad y el bienestar de España y de sus ciudadanos se determinan y gestan dentro y fuera de **nuestras fronteras**, dado el carácter transnacional de los desafíos a la seguridad.

[GE, *Estrategia de seguridad nacional*, 31.05.2013]

Bien que, dans presque tous les extraits, le propos soit celui de mettre en place des mesures sécuritaires qui dépassent le cadre national, le concept de frontière intérieure (« nos frontières », « frontières intérieures », « *nuestras fronteras* ») est placé au centre de l'énonciation. Comme l'explique Claude Raffestin (1986, p. 16), « la délimitation territoriale informe d'une part sur le pouvoir qui l'a mise en place et informe d'autre part sur les intentions ce même pouvoir ». Le rappel donc à l'espace national fait ressortir l'essence politique et juridique du concept de *frontière* qui repose sur le droit (Debarbieux, 2017). Autrement dit, dans ces extraits, la frontière n'est pas considérée comme une ressource économique, mais comme l'expression du pouvoir qui, selon C. Raffestin (Raffestin, 1986, p. 17) a besoin de limites pour « contrôler, pour organiser, pour élargir, pour faciliter, mais aussi pour surveiller, pour enfermer et à la limite pour réprimer ».

2.1.4 RÉSUMÉ ET CONSIDÉRATIONS SUR LA « CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE »

L'analyse que nous avons entamée pose la question de la perception du dépassement de la frontière dans une époque où les enjeux sécuritaires s'accompagnent de politiques de consolidation territoriale. Sur le plan européen, les termes *criminalité transfrontalière* et *delincuencia transfronteriza* font référence à la criminalité qui s'exerce au-deçà et au-delà des frontières extérieures de l'UE mais leurs usages s'accompagnent d'une certaine confusion, tant dans les corpus européens que dans la banque terminologique *IATE*. En effet, ces dénominations se trouvent parfois en relation de synonymie avec les termes *criminalité transnationale* et *delincuencia transnacional*, concept forgé en 2000 par les Nations Unies.

Sur le plan national, le corpus français atteste seulement deux occurrences de la dénomination analysée, ce qui ouvre une réflexion sur la perception de la dimension transfrontalière au sein des États-membres. Le concept de *transfrontalier* semble fortement lié à l'évolution du statut de la frontière depuis la création de l'espace Schengen et aux dynamiques commerciales entre les États-membres, ce qui évoque des politiques de réciprocité plutôt que de sécurisation. Dans cette optique, la frontière devient objet « dialectique » qui « marque un partage, mais qui laisse passer » (Cassin, 2014, p. 16). Il n'est donc pas anodin que dans les discours nationaux, le recours à l'adjectif entre en résonance avec le thème de la coopération entre États. Nous remarquons toutefois qu'il existe dans les corpus nationaux un rappel aux frontières internes et à leur défense lorsqu'on invoque des activités criminelles. Plusieurs États, et notamment la France après les événements de novembre 2015, ont d'ailleurs rétabli le contrôle aux frontières nationales en raison des récents attentats en Europe⁶⁰.

En définitive, l'énonciateur européen favorise la circulation d'un terme qui semble négliger la valeur politique et économique que revêt la dimension transfrontalière dans les pays membres. Relié au danger et à la menace dans le corpus européen, le terme « criminalité transfrontalière » ne convient pas aux énonciateurs nationaux qui le mobilisent très peu : en effet, pour eux, le « transfrontalier » semble évoquer plutôt des dynamiques économiques et de partage.

Dans les paragraphes qui suivent, nous procédons à l'analyse d'un autre terme qui évoque une autre menace internationale : le *combattant terroriste étranger*. Dans un premier temps, nous nous interrogeons sur l'ambiguïté de cette dénomination et sur les effets d'équivoque que celle-ci peut engendrer. Dans un deuxième temps, nous traitons de l'émergence du terme dans les corpus COCEFR et COCES et de sa construction conceptuelle dans le discours. Enfin, nous comparons les résultats avec les dénominations employées dans les corpus nationaux.

⁶⁰ Selon l'article 25 du Code frontières Schengen de 2016, en cas de menace grave pour la sécurité intérieure d'un État membre, un pays peut décider de réintroduire le contrôle aux frontières pour une période déterminée. Le Code frontières Schengen est disponible via le lien suivant : <<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0399>>.

2.2 LE « COMBATTANT TERRORISTE ÉTRANGER » : UNE DÉNOMINATION AMBIGÜE⁶¹

La dénomination *combattant terroriste étranger* fait référence aux milliers de ressortissants des pays occidentaux qui ont quitté leur pays pour rejoindre, au nom de l'organisation de l'État islamique, les conflits armés en Syrie, en Irak et en Libye. Plusieurs études se sont penchées sur la nature historique de ce phénomène à partir des premières définitions proposées par David Malet (2013) et Thomas Hegghammer (2011). Toutefois, ces spécialistes n'utilisent pas la dénomination *combattant terroriste étranger* dans leurs analyses. Ils emploient, en anglais, celle qui correspond en français à *combattant étranger*, qu'ils définissent comme suit :

Non-citizens of conflict states who join insurgencies during civil conflict.

[Malet, 2013, p. 9]

Agent who (1) has joined, and operates within the confines of, an insurgency, (2) lacks citizenship of the conflict state or kinship links to its warring factions, (3) lacks affiliation to an official military organization, and (4) is unpaid.

[Hegghammer, 2011, pp. 57-58]

En droit international, ce phénomène est défini pour la première fois en 2014 dans la résolution 2178/2014 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui impose aux États d'incriminer le fait de se rendre sur une zone de conflit à des fins terroristes. C'est dans le texte de cette résolution que nous trouvons pour la première fois la dénomination *combattant terroriste étranger*. Le Conseil de sécurité le définit comme renvoyant à des individus qui se rend « dans un État autre que leur État de résidence ou de nationalité dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, notamment à l'occasion d'un conflit armé » (ONU, *Résolution 2178/2014*, 24.9.2014). À partir de cette définition, comme nous

⁶¹ Les paragraphes du 2.2 au 2.3.1 ont partiellement fait l'objet de la publication suivante : Bisiani, F. (2018), La dénomination 'combattant terroriste étranger' dans les actes non contraignants de la Commission européenne (2001-2018) : une normalisation fondée sur la menace ? *Rivista Internazionale di Tecnica della Traduzione*, 20, 13-26. URL : <<https://www.openstarts.units.it/dspace/handle/10077/2503>>.

le verrons, l'Union européenne et ses États membres essaient de codifier dans leurs systèmes juridiques ce type de menace. Toutefois, ils se heurtent à la difficulté de cerner une activité criminelle qui implique les régimes juridiques de plusieurs pays. Outre la définition, ce qui attire l'attention est l'usage de la dénomination proposée par l'ONU, qui désigne le double statut du référent : il est « combattant » et « terroriste » à la fois. Nous remarquons le durcissement qu'opère le Conseil de Sécurité sur la dénomination et, surtout, le flou conceptuel qu'elle déclenche. Elle ouvre en effet la voie à des interprétations variées quant à l'origine des référents et à leur statut juridique. C'est Raphaëlle Maison (2016, pp. 23-25) qui explique quels sont les enjeux lorsqu'on associe le mot *combattant* au mot *terroriste* : le terme *combattant* s'emploie dans le droit de la guerre et renvoie à la « distinction fondamentale entre objectifs civils et militaires ». Le combattant est une personne qui agit sur un territoire en conflit et qui est reconnue comme un sujet de négociation. En revanche, le terroriste est soit « considéré comme un combattant dans une situation de conflit armé », soit il n'est pas un sujet politique et relève alors des « catégories des droits pénaux nationaux » ou des « coopérations judiciaires organisées dans certaines conventions internationales ». Quant à l'adjectif *étranger*, il est entouré d'une ambiguïté considérable. Bien qu'il s'agisse de l'un des traits distinctifs du référent, nous n'avons pas le moyen de savoir si la notion d'étrangéité renvoie à l'origine géographique ou si elle sert plutôt à modaliser la dénomination pour mettre à distance le référent. Sur plan de la désignation, les personnes concernées sont, dans la plupart des cas, d'origine européenne, ce qui contribue à l'opacité du syntagme. Il est possible que « l'étrangéité » du référent soit fondée sur une construction symbolique de l'ennemi, qui situe le responsable de la menace en dehors des frontières nationales, ce qui, en même temps, renforce l'idée de nation et d'État. À propos des attentats en France des années 1990, Isabelle Garcin-Marrou et Isabelle Hare (2018, p. 32) ont remarqué que la figure du terroriste se façonne autour de son appartenance à un pays étranger : « les discours tiennent à distance la figure des auteurs et la construisent comme une figure extérieure, sur les plans territorial ou symbolique, et agressant une nation dont le modèle social n'est pas remis en cause ». Le fait de situer l'ennemi à l'extérieur active un sentiment d'appartenance à la nation sur lequel les discours institutionnels peuvent s'appuyer pour converger vers une approche consensuelle des événements. Dans ce cas, il s'agirait de politiques symboliques qui, selon Laurie Boussaguet

et Florence Faucher (2016, p. 1), « jouent sur les émotions ou les représentations des individus [...] et contribuent à faire passer des messages et à stimuler des réactions ».

À partir de ces constats, nous proposons d'analyser les raisons susceptibles d'expliquer l'emploi de la dénomination d'origine onusienne *combattant terroriste étranger* dans nos corpus européens et nationaux. En effet, le flou conceptuel de la dénomination onusienne ne semble pas se dissoudre lors de l'aménagement terminologique du terme sur le plan européen. La dénomination et la définition onusiennes sont enregistrées dans la banque terminologique *IATE* de l'UE, comme nous pouvons le voir à la figure 35 :

Definition:	individu qui se rend dans un État autre que son État de résidence ou de nationalité, dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, notamment à l'occasion d'un conflit armé
Definition reference:	Conseil-FR, sur la base de la résolution 2178/14 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 24.09.2014: http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2178(2014) [20.01.2015]
Note:	Le terme plus large <i>combattant étranger</i> IATE:3550004 est souvent utilisé dans le contexte des insurrections islamistes comme synonyme de <i>combattant terroriste étranger</i> .
Owner:	Council
Term	combattant terroriste étranger
Term reference:	Résolution 2178/14 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 24.09.2014: http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2178(2014) [20.01.2015]
Reliability:	★★★
Context:	Le Conseil de sécurité, Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, 1. Condamne l'extrémisme violent, qui peut conduire au terrorisme, la violence confessionnelle et la perpétration d'actes de terrorisme par des combattants terroristes étrangers , et exige que tous les combattants terroristes étrangers désarment, qu'ils mettent fin à toutes leurs activités terroristes et qu'ils cessent de participer à des conflits armés;
Context reference:	Résolution 2178/14 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 24.09.2014: http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2178(2014) [20.01.2015]
Language usage:	Terme utilisé le plus souvent au pluriel.
Owner:	Council

Fig. 35 : entrée *IATE* n° 3563749. Fiche du terme *combattant terroriste étranger*
Source : *IATE*

Edmond Pascual (2004, p. 118) explique que « l'ambiguïté s'inscrit [...] souvent, au cours d'une négociation, dans une tactique qui rend immédiatement possible un accord que tout le monde souhaite dans l'urgence en laissant dans la pénombre les questions qui auraient pu le compromettre, mais qu'on se réserve de reprendre plus tard ». En ce sens, il est possible que la nécessité urgente de légiférer sur le phénomène des combattants étrangers ait favorisé la normalisation de cette dénomination dans la banque terminologique européenne, en dépit de son ambiguïté⁶².

⁶² Sur les enjeux en traduction des documents juridiques et notamment diplomatiques, voir aussi Nicolas Frœliger (2007). Comme l'explique l'auteur, le bon déroulement d'une mission juridique et diplomatique joue un rôle fondamental dans la procédure traductive. Ainsi, le choix de ne pas traduire ou de ne pas proposer une dénomination moins ambiguë peut s'expliquer par une volonté qui ne dépend pas du traducteur : « en

L'ensemble de ces observations, nous invitent à observer l'usage du terme dans les corpus d'étude.

2.2.1 L'ÉMERGENCE DE LA DÉNOMINATION « COMBATTANT TERRORISTE ÉTRANGER » DANS COCEFR EN 2015

Tout d'abord, la recherche quantitative permet d'attester que les co-occurents les plus fréquents du lemme *combattant* sont *étranger* et *terroriste*. Nous précisons que ces derniers apparaissent dans la totalité des cas en tant qu'adjectifs du lemme *combattant* et que le co-occurent *terroriste* se trouve toujours à l'intérieur du syntagme *combattant terroriste étranger*. Nous trouvons, en effet, deux types de dénominations préférentielles : *combattant étranger* et *combattant terroriste étranger*. Dans les deux cas, les syntagmes ne se trouvent qu'au pluriel. La figure 36 présente les occurrences les plus fréquemment associées à *combattant* :

Candidats de collocation

Page Aller [Suivant >](#)

	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N étrangers	104	930	10.196	12.839	11.639
P N les	72	187,202	8.148	4.655	3.654
P N terroristes	62	1,349	7.871	11.556	10.416
P N de	55	480,399	6.427	2.907	1.907
P N des	53	220,239	6.818	3.979	2.978
P N .	45	255,180	6.127	3.530	2.529
P N ,	45	315,705	5.990	3.223	2.223
P N et	45	232,872	6.178	3.662	2.661
P N la	34	289,439	5.073	2.944	1.943
P N en	32	137,849	5.285	3.927	2.925
P N retour	27	1,914	5.190	9.852	8.752

Fig. 36 : co-occurents de la forme *combattant* dans COCEFR par ordre de fréquence
Source : *Sketch Engine*

D'après les résultats, les syntagmes *combattant étranger* et *combattant terroriste étranger* figurent 104 fois au total (42 fois pour le premier et 62 fois pour le deuxième). Une analyse de la fréquence des deux termes par an montre que *combattant étranger* apparaît pour la première fois en 2013 et que *combattant terroriste étranger* n'apparaît qu'à partir de 2015, comme on peut le voir dans les figures 37 et 38 :

traduction, on choisit, alors qu'en diplomatie, il peut être essentiel de ne pas trop choisir » (Frøeliger, 2007, p. 15).

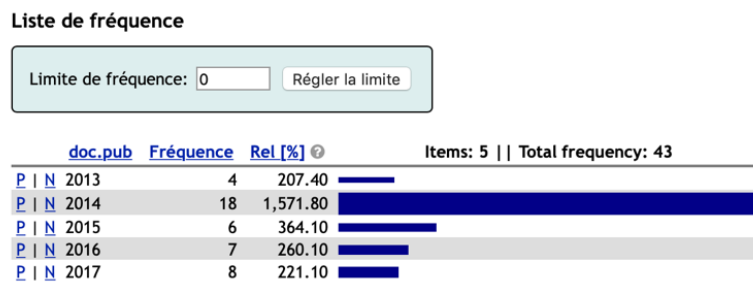


Fig. 37 : fréquence par année de la forme *combattant étranger* de 2001 à 2018 dans le corpus COCEFR
Source : *Sketch Engine*

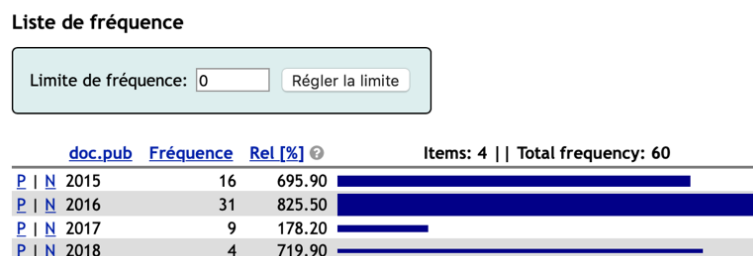


Fig. 38 : fréquence par année de la forme *combattant terroriste étranger* de 2001 à 2018 dans le corpus COCEFR
Source : *Sketch Engine*

Les figures 37 et 38 montrent que, après son apparition en 2015, *combattant terroriste étranger* devient plus fréquent par rapport à *combattant étranger*, ce qui permet de repérer un moment de changement discursif et sémantique. Nous reviendrons sur ce point lors de l'analyse qualitative.

L'analyse des co-occurrences dans la fig. 36 fournit également d'autres informations utiles : le co-occurent le plus fréquent des deux dénominations est *retour* (6 occurrences jusqu'à 2015 et 21 en 2016 et 2017). Il s'avère donc que le *retour* est un co-occurent privilégié, qui attribue un trait distinctif aux deux syntagmes, notamment après 2016.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons donc chercher les raisons pour lesquelles l'énonciateur, la Commission européenne, a préféré la dénomination *combattant terroriste étranger* après 2015. Nous observons que les stratégies énonciatives passent par une dénomination qui s'appuie sur le caractère menaçant de l'acteur concerné et par un type de

discours qui s'endurcit. Nous observerons ensuite le cotexte, notamment par rapport au co-occurrent privilégié *retour*.

2.2.2 UNE DÉNOMINATION QUI DEVIENT PLUS « MENAÇANTE »

Selon l'analyse quantitative, la dénomination *combattant terroriste étranger* apparaît dans le corpus deux ans après la dénomination *combattant étranger* et devient, dès lors, la dénomination la plus utilisée.

Le premier document où la dénomination est la plus fréquente est également celui où elle apparaît le plus souvent : il s'agit du Programme européen en matière de sécurité du 28/4/2015 (dorénavant le Programme). C'est un document clé de la Commission européenne sur la question des combattants étrangers et, plus généralement, sur la politique sécuritaire que l'Union mènera de 2015 à 2020. Le Programme définit un cadre juridique commun face au phénomène des combattants étrangers. À cet effet, ce programme se fonde sur les dispositions de la résolution 2178/2014 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui, comme nous l'avons vu, impose aux États d'incriminer le fait de se rendre sur une zone de conflit à des fins terroristes.

L'usage de la dénomination *combattant terroriste étranger*, qui dénote la volonté de la Commission européenne de s'aligner sur l'ONU, pourrait être lié à la volonté d'insister sur le caractère menaçant du référent par la modalité axiologique⁶³, ce que le simple *combattant étranger* ne permettrait pas de faire. Cette modalité est « déclenchée par l'utilisation de mots appréciatifs ou dépréciatifs, qui ont donc une connotation spécifique » (Raus 2017, p. 124) et révèle par conséquent le point de vue de l'énonciateur, ou l'effet que celui-ci entend susciter chez le destinataire. La Commission européenne opèrerait, par conséquent, une reclassification du référent par la dénomination en évoquant l'image dangereuse du terrorisme. Ce positionnement devient évident en réaction aux attentats perpétrés en Europe en 2015 quand l'utilisation d'un terme à valeur argumentative légitime l'intervention d'urgence.

En effet, Le Programme souligne la nécessité d'agir :

⁶³ Voir chapitre 1, paragraphe 3.6.

Extr. 41

Les attentats terroristes perpétrés en Europe (récemment encore à Paris, Copenhague et Bruxelles) appellent une réaction ferme de l'UE face au terrorisme et au phénomène des combattants terroristes étrangers. Des citoyens européens continuent de grossir les rangs des groupes terroristes dans les zones de conflit. Ils y reçoivent un entraînement et, à leur retour, constituent une menace potentielle pour la sécurité intérieure européenne.

[CE, *Communication* 52015DC0185, 28.04.2015]

D'autres documents du corpus publiés après 2015 montrent que l'utilisation de la dénomination est accompagnée d'une demande de législation, qui est présentée comme essentielle. Observons-en des exemples :

Extr. 42

Toutefois, de nouvelles tendances sont apparues, comme en témoignent en particulier les organisations criminelles telles que Daech et le rôle joué par les combattants terroristes étrangers retournant dans leur pays d'origine. Les défis sécuritaires qui se posent aujourd'hui **requièrent une action résolue, rapide** et collective pour moderniser la législation applicable.

[CE, *Communication* 52016DC0050, 02.02.2016]

Extr. 43

Pour détecter des combattants terroristes de retour et d'autres terroristes potentiels, **il est crucial** de disposer de frontières plus solides fondées sur des systèmes d'information connectés.

[CE, *Communication* 52016DC0732, 16.11.2016]

Extr. 44

La nouvelle directive fournira aux services répressifs et aux procureurs des **outils essentiels** pour lutter contre la menace terroriste en constante évolution, y compris l'incrimination des comportements ayant un lien avec les combattants terroristes étrangers.

[CE, *Rapport* 52017DC0203, 02.03.2017]

La dénomination est utilisée dans un discours qui insiste sur la nécessité, voire l'obligation (« requièrent » « il est crucial », « outils essentiels »), d'adopter des mesures face à la menace posée par ces combattants. De même, la loi est censée évoluer rapidement pour parier les menaces et les risques qui se présenteraient de manière récurrente et qui seraient « croissants », « majeurs » ou « accrus » :

Extr. 45

La période de référence a été marquée par un flux migratoire continu en Méditerranée à destination de l'Europe, par un nombre considérable de tragédies humaines et par la **menace croissante** que font peser des individus radicalisés, y compris les combattants terroristes

étrangers de retour en Europe, menace qui a culminé avec les attentats terroristes perpétrés en France et au Danemark et avec l'attaque déjouée en Belgique.

[CE, *Rapport* 52015DC0236, 29.05.2015]

Extr. 46

L'émergence des combattants terroristes étrangers en tant que **risque majeur** pour la sécurité a fait ressortir la menace transfrontière et l'importance particulière de procéder à des vérifications complètes et efficaces aux frontières, y compris sur les citoyens de l'UE.

[CE, *Communication* 52016DC0602, 14.09.2016]

Extr. 47

Eurojust joue également un rôle important dans la lutte contre le terrorisme, y compris en ce qui concerne la situation actuelle en Iraq et en Syrie et le **risque accru** de retour des combattants terroristes étrangers.

[CE, *Communication* 52016DC0732, 16.11.2016]

L'usage d'un discours qui insiste sur l'obligation d'intervenir dans l'urgence n'est pas présent avant le tournant de 2015. Dès 2013, le référent est présenté comme un sujet menaçant et inquiétant, mais le discours qui accompagne la dénomination *combattant étranger* (la seule existante jusqu'à 2015) est atténué par l'usage du conditionnel (« certains d'entre eux pourraient représenter une menace ») et par des expressions qui expriment la possibilité (« ils sont susceptibles à leur retour de constituer une grave menace », le « dialogue actif qu'entretiennent l'UE et la Turquie est le bienvenu et devrait être renforcé »).

Le fait d'adopter et d'utiliser le terme *combattant terroriste étranger* participe donc de la construction d'un discours qui se durcit. Boussaguet et Faucher (2016) observent ainsi que l'on assiste à un *crescendo* des réponses politiques après les attentats de 2015. Selon ces professeures, les mesures proposées par l'État français après l'attentat de janvier se concrétisent et trois impératifs s'imposent : « il faut faire plus », « il faut faire mieux » et « il faut faire différemment » (Boussaguet & Faucher, 2016, pp. 5-6). Sur le plan européen, un mécanisme similaire semble se produire. Après 2015, le référent reste le même, alors que le point de vue de la Commission européenne se durcit. La nouvelle dénomination renforce la connotation négative et la perception du danger. Cette reclassification est accompagnée progressivement d'une description de plus en plus atténuée du référent. Si de 2013 à 2015, des reformulations explicatives de l'objet sont constamment présentes, souvent introduites par des subordonnées relatives (« Combattants étrangers, qui se rendent dans des zones de conflit et y jouent un rôle, et qui reviennent en Europe », « Combattants étrangers qui partent

mener le djihad à l'étranger »), ces propositions s'épuisent en 2016. Il est possible que la dénomination *combattant terroriste étranger* se charge alors d'un sens permettant d'évoquer dans l'immédiat le terrorisme, et en particulier les attaques terroristes de 2015 et 2016, ce qui suffirait à identifier le référent.

Selon Louis Quéré (2006, p. 189) « [q]uand un événement s'est produit, quelle qu'en soit l'importance, le monde n'est plus tout à fait le même : les choses ont changé ». Le changement discursif et dénominatif de 2015 serait donc compréhensible à la suite des attentats en Europe. Toutefois, l'énonciateur participe au processus de signification et de normalisation du terme en choisissant une dénomination qui se rattache à un champ sémantique « flou », qui oriente la perception des faits. Il n'existe donc pas, de la part de l'énonciateur, un aménagement de la dénomination proposée par la résolution onusienne, ce qui suivrait une logique normalisatrice industrielle plutôt qu'une exigence liée à la politique linguistique. En effet, comme l'explique J. Humbley (2012, p. 114), dans l'optique industrielle « la normalisation des dénominations est tout à fait secondaire. Dans le cas de l'aménagement linguistique, les priorités sont inversées : on cherche surtout à privilégier ou à traduire une dénomination existante ». Le besoin de faire face au phénomène des combattants semble être prioritaire par rapport à la recherche d'une dénomination moins ambiguë du point de vue juridique et politique.

2.2.3 LA CRAINTE DU « RETOUR » : UN CO-OCCURRENT PRÉFÉRENTIEL

La recherche qualitative montre que, de 2013 à 2017, les dénominations *combattant étranger* et *combattant terroriste étranger* sont associées de manière privilégiée au mot *retour*. En particulier, la fréquence de ce dernier mot augmente après 2016, quand la dénomination *combattant terroriste étranger* prévaut sur l'autre.

Dans les premiers 25 co-occurents du mot *combattant*, il n'existe pas d'autres mots indiquant le déplacement ou le voyage du référent. Nous notons également qu'après 2015 la construction DE + « retour » apparaît de façon récurrente et qu'elle est normalement juxtaposée à la dénomination *combattant terroriste étranger*. La construction du sens semble donc se tourner vers le *retour* plutôt que vers le déplacement. Le recours au cotexte nous permet de voir effectivement que la menace, sur laquelle l'énonciateur insiste et par

laquelle il légitime l'intervention d'urgence, est liée au retour dans le pays d'origine, ce qui évoque la possibilité d'un attentat terroriste :

Extr. 48

[...] ce programme était axé sur la **menace constituée par les combattants terroristes étrangers de retour** dans leur pays, sur la prévention de la radicalisation et sur les sanctions à infliger aux terroristes et à ceux qui les soutiennent.

[CE, *Communication* 52016DC0230, 20.04.2016]

Extr. 49

Eurojust joue également un rôle important dans la lutte contre le terrorisme, y compris en ce qui concerne la situation actuelle en Iraq et en Syrie et **le risque accru de retour des combattants terroristes étrangers**.

[CE, *Communication* 52016DC0732, 16.11.2016]

Extr. 50

Répondre aux menaces posées par le retour des combattants terroristes étrangers et la radicalisation en ligne nécessite un effort soutenu pour repérer, aider et suivre les personnes vulnérables à la radicalisation tout en œuvrant à réduire la propagande terroriste en ligne et à proposer des contre-discours crédibles.

[CE, *Rapport* 52017DC0203, 02.03.2017]

Extr. 51

En appelant à donner suite à la **menace en évolution que représentent les combattants terroristes étrangers qui sont de retour** d'une zone de conflit.

[CE, *Communication* 52017DC0407, 26.07.2017]

Le type de terrorisme qui suscite la crainte ne semble pas être lié aux événements survenus dans la zone de conflit, mais seulement à ce qui pourrait arriver dans le pays d'origine. L'hypothèse du *retour* inattendu (beaucoup plus que le départ), associé à l'image du terrorisme, déclenche donc un sentiment de peur, susceptible de convaincre l'auditoire de la nécessité de légiférer. Par ailleurs, cela soulève des interrogations par rapport aux stratégies politiques et institutionnelles face à ces combattants, des stratégies focalisées sur l'encadrement sécuritaire du combattant à leur retour plutôt que sur leur statut avant leur départ ou en pleine zone de conflit. La question est controversée depuis plusieurs années. En France, dès 2016, plusieurs journalistes ont stigmatisé des exécutions extrajudiciaires des citoyens (français et étrangers) combattants en zone de conflits, et l'alors Président François

Hollande avait été accusé d'avoir commandité des assassinats dans des zones de guerre⁶⁴. En octobre 2017, la ministre des Armées Florence Parly a publiquement déclaré que « [s]i des djihadistes périssent dans ces combats, je dirais que c'est tant mieux, et s'ils tombent entre les mains des forces syriennes, ils dépendront de la juridiction syrienne⁶⁵ ». À ce sujet, le débat reste ouvert.

Après les dernières défaites subies par l'organisation terroriste de l'État islamique en février et mars 2019, la question du retour des personnes accusées d'avoir participé à des actes terroristes et de leurs familles s'est posée avec plus d'acuité dans les États membres. À cet égard, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne Federica Mogherini a déclaré le 18 février 2019 que la question du retour des ressortissants européens relève de la souveraineté des États membres de l'Union européenne⁶⁶. Bien que, dans le discours qui émerge de COCEFR, il existe une volonté croissante d'encadrer et de punir le phénomène des combattants étrangers, la responsabilité de la gestion des retours revient aux États qui, pourtant, ne sont pas unanimement prêts à accepter les demandes de rapatriement. Nous aborderons ultérieurement cette question aux paragraphes 2.2.5 et 2.2.6, dans lequel nous observerons l'emploi de la dénomination dans les corpus nationaux.

Nous allons maintenant étudier la dénomination dans le corpus européen espagnol COCES.

2.2.4 LE « COMBATIENTE TERRORISTA EXTRANJERO » DANS COCES

Les résultats des calculs de co-occurrences dans le corpus COCES ressemblent à ceux du corpus COCEFR. Les co-occurrences les plus fréquentes de la forme *combatiente* sont *extranjero* et *terrorista*, comme nous pouvons le voir à la figure 39 :

⁶⁴ Voir les ouvrages de Vincent Nouzille *Les tueurs de la République* (2016) et de Gérard Davet et Fabrice Lhomme *Un président ne devrait pas dire ça...* (2016).

⁶⁵ Lors de l'émission Grand Rendez-Vous Europe 1, les Echos et CNEWS le 15/10/2017.

⁶⁶ La déclaration est disponible sur plusieurs journaux tels que *Le Monde* en ligne via le lien suivant <https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/19/l-union-europeenne-indecise-face-au-retour-des-djihadistes_5425218_3210.html> ; ou sur le site de Radio France Internationale : <<http://www.rfi.fr/europe/20190218-rapatriement-jihadistes-syrie-europeens-temporisent>>.

Candidats de collocation

Page Aller [Suivant >](#)

	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N extranjeros	94	458	9.694	13.834	12.397
P N los	83	171,667	8.845	5.105	3.984
P N de	72	652,670	7.404	2.973	1.853
P N terroristas	69	1,284	8.304	11.901	10.660
P N .	44	236,706	6.131	3.725	2.606
P N ,	38	300,775	5.478	3.168	2.049
P N y	35	212,379	5.411	3.552	2.432
P N el	31	162,797	5.157	3.760	2.640
P N que	30	108,294	5.199	4.301	3.180
P N a	27	144,052	4.806	3.737	2.617
P N la	27	358,976	4.225	2.420	1.300
P N en	24	193,508	4.344	3.142	2.022
P N sobre	11	36,123	3.163	4.438	3.314
P N El	10	22,603	3.061	4.976	3.850
P N fenómeno	9	271	2.998	11.207	9.584
P N con	9	53,361	2.750	3.585	2.463
P N como	8	22,210	2.718	4.680	3.553
P N regreso	8	87	2.828	12.676	10.356
P N regresan	7	21	2.645	14.534	10.741

Fig. 39 : co-occurents de la forme *combatiente* dans COCES par ordre de fréquence.Source : *Sketch Engine*

Il existe donc dans COCES, comme dans COCEFR, deux types de syntagmes préférentiels : *combatiente extranjero* et *combatiente terrorista extranjero*. Ce dernier apparaît dans le corpus à partir de 2015.

L'entrée dans la banque terminologique *IATE* en espagnol confirme que la dénomination *combatiente terrorista extranjero* et sa définition renvoient au terme forgé par la résolution onusienne 2178/2014. Une version abrégée est également enregistrée en espagnol (« CTE »), ce qui montre la présence d'une forme raccourcie, qui se prête à un usage plus fréquent (Martinet, 1980, pp. 176-188, cité par Philippe, 1994, p. 92). La figure 40 montre l'entrée *IATE* en espagnol :

Personas que viajan a un país distinto de aquel en el que residen o del que son nacionales bien para cometer, planificar o preparar actos terroristas IATE:817667 o participar en ellos, bien para proporcionar o recibir adiestramiento con ese fin.
 Consejo-ES a partir de la RCSNU 2178 (2014) [http://www.un.org/es/comun/docs/?symbol=S/RES/2178\(2014\)](http://www.un.org/es/comun/docs/?symbol=S/RES/2178(2014)) [10.2.2015].
 Council

combatientes terroristas extranjeros
 Conclusiones del Consejo de 9 de febrero de 2015 sobre lucha antiterrorista, doc. 6048/15.
 Resolución 2178 (2014) del Consejo de Seguridad de las Naciones Unidas sobre amenazas a la paz y la seguridad internacionales causadas por actos terroristas (24.9.2014) [http://www.un.org/es/comun/docs/?symbol=S/RES/2178\(2014\)](http://www.un.org/es/comun/docs/?symbol=S/RES/2178(2014)) [10.2.2015].
 ★★★
 Council

CTE
 Declaración del Consejo Ministerial de la OSCE sobre la función de la OSCE en la lucha contra el fenómeno de los combatientes terroristas extranjeros en el contexto de la aplicación de las Resoluciones 2170 (2014) y 2178 (2014) del Consejo de Seguridad de las Naciones Unidas, Basilea, 5.12.2014 <http://www.osce.org/es/cio/132731?download=true> [10.2.2015].
 ★★★
 Council

Fig. 40 : entrée IATE n° 3563749. Fiche du terme *combatiente terrorista extranjero*
 Source : IATE

L'analyse qualitative confirme la tendance que nous avons déjà pu mettre en évidence dans COCEFR au paragraphe 2.2.1 : la dénomination *combatiente terrorista extranjero* est employée dans un discours qui se durcit à partir de 2015 et qui insiste sur la nécessité, voire l'urgence, de collaborer et de légiférer sur ce sujet. Nous pouvons en voir des exemples dans les extraits qui suivent :

Extr. 52

Muchos Estados miembros ya disponen o han planeado introducir legislación para penalizar estos actos. Una **legislación más coherente** contra los **combatientes terroristas extranjeros** en la UE abordaría los problemas prácticos y jurídicos **transfronterizos** en la **recogida y la admisibilidad de pruebas** en los casos de terrorismo, y para impedir las partidas a zonas conflictivas.

[CE, *Communication* 52015DC0185, 28.04.2015]

Extr. 53

Unas fronteras más sólidas respaldadas por **sistemas de información conectados** constituyen **un instrumento crucial para detectar a los combatientes terroristas** que regresen y a otros terroristas potenciales. Los atentados de París pusieron de relieve las deficiencias que entraña tener múltiples sistemas de información autónomos, que impiden a los agentes que trabajan sobre el terreno garantizar el control exhaustivo de un individuo en todas las bases de datos.

[CE, *Communication* 52016DC0732, 16.11.2016]

Extr. 54

Debe reforzarse la capacidad para luchar contra la delincuencia y el **terrorismo transfronterizo** en las **fronteras exteriores**, de modo que las autoridades competentes puedan detectar y prevenir la **delincuencia transfronteriza** y detectar a **los combatientes terroristas extranjeros** en las **fronteras exteriores**.

[CE, *Communication* 52018DC0250, 14.03.2018]

Dans ces exemples, nous ne remarquons pas de différences significatives entre le discours de COCEFR et celui de COCES. Néanmoins, les extraits attirent l'attention sur l'emploi des termes *frontera* et *frontera exterior* et de l'adjectif *transfronterizo* dans les énoncés qui concernent les combattants étrangers. Comme nous l'avons déjà annoncé, il s'agit d'un type de criminalité qui met en jeu les frontières extérieures et qui demande un renforcement de celles-ci. Pourtant, les énoncés laissent place à une certaine ambiguïté ; il n'est pas clair si c'est la dimension immatérielle ou matérielle de la frontière qui est mobilisée dans les extraits. Dans les extraits 52, 53, 54, certaines formulations mettent en avant l'importance de recueillir des informations afin de prévenir la menace terroriste : « *recogida y la admisibilidad de pruebas en los casos de terrorismo* », « *sistemas de información conectados constituyen un instrumento crucial para detectar a los combatientes terroristas* », « *prevenir la delincuencia transfronteriza y detectar a los combatientes terroristas extranjeros* ». L'ensemble de ces arguments semble se référer à une surveillance à distance caractérisée par l'échange d'informations et le contrôle des données. Il est d'ailleurs fréquent aujourd'hui que « les gouvernements et leurs agences de renseignement aient recours à un éventail de techniques d'enquête spéciale, telle que la collecte d'informations à grande échelle, qui concernent particulièrement les personnes soupçonnées d'activités criminelles comme le terrorisme » (Rutte, 2009, p. 87). Didier Bigo explique, à ce propos, que :

Le contrôle ne se fait plus que symboliquement aux frontières, il s'exerce avant tout en amont [...]. En terme technologique le filtrage suppose de plus en plus une acceptation des mécanismes de surveillance à distance et une militarisation du rapport au passage des frontières, avec l'usage de satellites de surveillance spécialisés dans la gestion des frontières [...].

[Bigo, 2011, p. 8]

Dans l'extrait 54, la « solidité » de la frontière s'appuie sur un système d'échange d'informations qui permettrait de « détecter » les combattants terroristes étrangers aux

« frontières extérieures ». Il ne s'agit donc pas d'une « solidité » physique et terrestre de ces frontières, mais plutôt d'une sécurisation à distance. Nous avons déjà décrit aux paragraphes 1.1 et suivants l'emploi du terme *détection* en français et en espagnol. Il s'avérait que l'utilisation de ce terme, dans la structure « prévention + détection », était liée à la mention de deux directives concernant le traitement des données personnelles⁶⁷ et donc à des systèmes technologiques. À ce sujet, un calcul des co-occurents dans COCES confirme qu'il est, en effet, rare de trouver le verbe *detectar* ou sa nominalisation *detección* associés à un nom animé, comme nous pouvons le voir dans les figures 41 et 42 :

Candidats de collocation

Page 1 Aller [Suivant >](#)

	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N deficiencias	119	1,054	10.895	9.680	10.817
P N prevenir	60	692	7.733	9.299	10.093
P N irregularidades	41	497	6.392	9.227	9.710
P N errores	26	189	5.093	9.965	9.360
P N corregir	20	117	4.468	10.278	9.064
P N lagunas	24	365	4.888	8.900	9.061
P N investigar	21	208	4.576	9.518	9.031
P N infracciones	26	623	5.082	8.244	8.943
P N problemas	51	2,442	7.094	7.245	8.879
P N irregulares	23	503	4.781	8.376	8.870
P N graves	30	1,057	5.450	7.688	8.827
P N casos	65	3,619	8.000	7.028	8.815
P N perseguir	17	149	4.118	9.695	8.792
P N error	16	224	3.992	9.019	8.621
P N posibles	24	1,255	4.863	7.118	8.379
P N fallos	12	92	3.460	9.888	8.357
P N contenidos	15	450	3.856	7.920	8.302
P N sospechosas	12	152	3.458	9.164	8.286
P N rápidamente	16	693	3.976	7.390	8.186
P N cruces	10	88	3.158	9.689	8.099
P N fraude	18	1,152	4.205	6.827	8.028
P N amenazas	18	1,153	4.205	6.825	8.027

Fig. 41 : fréquence des co-occurents de la forme *detectar* par ordre de calcul *logDice*Source : *Sketch Engine*

⁶⁷ La directive 2016/680 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la décision-cadre 2008/977/JAI du Conseil et la directive 2016/681 relative à l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalités, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en matière de la directive.

detección

Candidats de collocation

Page [Suivant >](#)

	Cooccurrence count	Candidate count	T-score	MI	logDice
P N enjuiciamiento	47	209	6.852	10.961	10.430
P N explosivos	62	629	7.865	9.771	10.369
P N prevención	104	2,186	10.173	8.720	10.105
P N precoz	25	89	4.997	11.282	9.683
P N equipos	46	1,157	6.763	8.461	9.512
P N tecnologías	46	1,432	6.758	8.154	9.331
P N infracciones	26	623	5.085	8.531	9.121
P N investigación	82	4,474	8.999	7.344	8.963
P N delitos	38	1,598	6.135	7.720	8.957
P N irregularidades	19	497	4.346	8.405	8.792
P N falsos	13	83	3.602	10.439	8.749
P N rastros	12	14	3.463	12.892	8.737
P N retirada	15	280	3.864	8.892	8.693
P N QBRN	16	373	3.989	8.571	8.678
P N herramientas	20	696	4.454	7.993	8.675
P N identificación	22	953	4.667	7.677	8.598
P N contenidos	16	450	3.987	8.300	8.593
P N corrección	12	130	3.459	9.677	8.566
P N materiales	16	497	3.985	8.157	8.544
P N automática	11	85	3.313	10.164	8.505
P N rápida	21	1,024	4.557	7.506	8.477
P N amenazas	22	1,153	4.662	7.402	8.451

Fig. 42 : fréquence des co-occurents de la forme *detección* par ordre de calcul *logDice*Source : *Sketch Engine*

Cette observation ouvre une question que, pourtant, nous ne pourrions pas traiter ultérieurement dans cette thèse : quels sont les enjeux d'associer le verbe *detecter*, en français ou son équivalent en espagnol, à un complément d'objet direct désignant une personne ? Selon le dictionnaire espagnol DLE, le verbe *detectar* dérive de l'anglais et il signifie « *descubrir algo que no era patente* ». Il en va de même pour le dictionnaire *Larousse* en français, où, à l'entrée *détecter*, on peut lire : « découvrir l'existence de quelque chose à la suite de recherches ». Il semblerait donc que ce verbe ne se prête pas, dans la langue générale, à l'introduction d'un complément d'objet avec le trait « humain ». Ce constat est intéressant parce qu'on peut y voir l'émergence d'un discours qui s'appuie sur le besoin de consolider la frontière pour faire face aux *combattants terroristes étrangers*, tout en rapprochant la dimension géographique de la dimension immatérielle. C'est justement ce que Hélène Pellerin a observé dans son article *Une nouvelle économie politique de la frontière* en 2004 :

Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, les services de renseignement, les officiers de police et certains politiciens ont eu tendance à faire un rapprochement entre les logiques et les pratiques sécuritaires internes et externes aux États. Ce rapprochement, qui a contribué entre autres à la criminalisation de la migration et à l'octroi de pouvoirs plus amples aux services policiers, a aussi mis au premier plan la frontière comme lieu de régulation. La frontière et sa gestion sont devenues incontournables dans certains débats sur la citoyenneté, les droits de la personne, la démocratie, le développement économique et la coopération transfrontalière.

[Pellerin, 2004, p. 58]

La frontière semble être donc un lieu de « régulation » ou symbolique, une « sorte de mise en scène des contrôles où l'acte de surveillance rassemble les frontières mentales et physiques » (Andreas, 2000, p. 11, cité par Pellerin, 2004, pp. 63-64). Il est bien de rappeler que le concept de frontière est mobilisé au moment où le retour inattendu des combattants représente un danger pour l'Union européenne. En effet, comme dans COCEFR, les formes *regreso* (8 occurrences) et *regresan* (7 occurrences) figurent parmi les premiers co-occurents des termes *combatiente extranjero* y *combatiente terrorista extranjero* et participe de la construction discursive de l'objet, comme nous pouvons le voir dans les extraits 55 et 56 :

Extr. 55

Eurojust desempeña asimismo un papel importante en la lucha contra el terrorismo, en particular en lo referido a la situación actual en Irak y Siria y al **creciente riesgo de regreso de los combatientes terroristas extranjeros**.

[CE, *Communication* 52016DC0732, 16.11.2016]

Extr. 56

La respuesta a las amenazas que representan **el regreso de los combatientes terroristas extranjeros** y la radicalización en línea exige un esfuerzo permanente para identificar, apoyar y supervisar a las personas vulnerables a la radicalización, al tiempo que se trabaja en reducir la propaganda terrorista en línea y ofrecer discursos alternativos creíbles.

[CE, *Rapport* 52017DC0203, 02.03.2017]

À l'heure actuelle, le débat se déplace plutôt sur la régulation des demandes de retour dans les pays d'origine des terroristes qui, comme déclaré par Federica Mogherini (voir paragraphe 2.2.3), revient à la souveraineté des pays membres et ne concerne donc pas la frontière extérieure de l'Union européenne.

Afin de comprendre si le terme *combattant terroriste étranger* se normalise dans les discours institutionnels nationaux et quels sont les débats actuels sur cette question, nous allons poursuivre la recherche dans les corpus nationaux.

2.2.5 LES « DJIHADISTES » DANS LE CORPUS CONAFR

Les résultats de l'analyse qualitative montrent qu'il existe 9 occurrences de la dénomination *combattant étranger* et 5 occurrences de *combattant terroriste étranger*. Néanmoins, il s'avère que la dénomination préférentielle pour désigner le référent dans CONAFR est *djihadiste* (32 occurrences). Nous précisons que la forme *djihadiste* renvoie soit au substantif soit à l'adjectif (par exemple, *individus djihadistes*, *réseaux djihadistes*). Dans certains cas, nous trouvons des formulations qui mettent en relation le ressortissant occidental avec les terroristes des zones de guerre, comme, par exemple, *déplacements européens et internationaux des membres des filières djihadistes* ou *personnes ayant quitté le territoire français pour rejoindre des zones contrôlées par les djihadistes*. D'autres fois, la provenance de ces personnes est explicitée : il existe 4 occurrences de la forme *djihadiste français* et 3 occurrences de *djihadiste européen*. Toutefois, dans la plupart des cas, la dénomination *djihadiste* suffit à indiquer le référent. Parfois, cela sert à souligner la mise à distance de l'énonciateur français, qui refuse de reconnaître le terroriste comme un concitoyen, et qui associe le référent au terroriste ressortissant des zones de conflit. L'extrait 57 illustre ce propos :

Extr. 57

Une solution pourrait être conforme aux idéaux du droit européen et apporter un outil pour juger les **djihadistes** : c'est la création d'un Tribunal Pénal International, composé de membres des pays dont des ressortissants (**car peut-on encore les qualifier de citoyens**) ont participé à des actions terroristes, en Syrie ou en Irak ou en Europe. **La France notamment détient le triste privilège du record du nombre de djihadistes**, sur les terrains d'opération, qui sont des terroristes qui doivent être jugés sur le territoire sur lequel ils ont été impliqués dans ces actions criminelles.

[UC⁶⁸, Proposition de résolution européenne 29, 17.10.2017]

⁶⁸ Abréviation utilisée dorénavant pour désigner le groupe Union centriste dans les documents issus de CONAFR.

Outre cette mise à distance, sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin, ce qui attire l'attention est l'élément religieux, qui caractérise la dénomination française par rapport à celle onusienne et européenne. En effet, la présence du terme *djihadiste*⁶⁹ dans le corpus européen COCEFR est rare (3 occurrences). L'utilisation de la dénomination dans CONAFR est accompagnée par des énoncés qui rappellent les attentats et qui sont caractérisés par une charge émotionnelle.

À cet égard, nous remarquons, dans les extraits suivants, la présence d'adjectifs qui qualifient les attentats et des formulations qui rappellent les valeurs de la République française :

Extr. 58

En l'espace de quelques mois seulement, la France a été **durement frappée** par les terroristes : en janvier, avec l'attentat contre Charlie Hebdo et les tueries qui ont suivi, en juin avec l'**atroce décapitation** à Saint-Quentin-Fallavier, en août avec l'attaque dans le Thalys et le 13 novembre avec un **tragique bilan, le premier d'une telle ampleur** dans notre pays.

Ces trois actes terroristes, ainsi que **plusieurs autres tentatives heureusement déjouées**, mettent en évidence l'importance du **facteur transnational dans les sinistres projets des djihadistes**.

[UMP⁷⁰, Proposition de résolution 179, 19.11.2015]

Extr. 59

Ce sont donc des milliers de bombes à retardement qui seront disséminées dans notre pays, avec comme leitmotiv, **la haine des Juifs, des mécréants, de la France et plus largement de toute nos valeurs démocratiques et humanistes**. Quand ils reviennent, comment **prenons-nous** en charge ces combattants et leurs familles ? Comment **empêchons-nous** ces djihadistes de commettre des attentats ? Dans cinq, dix ou quinze ans, leurs femmes ou leurs enfants ne passeront-ils pas eux-mêmes à l'acte ? Parviendrons-nous à les dé-radicaliser et par quel moyen ?

[UC, Proposition de résolution 101, 21.11.2017]

L'emploi de la dénomination *djihadiste* permet à l'énonciateur de décrire et de construire l'image du terroriste autour de l'élément religieux et d'une non-appartenance symbolique à l'État français : le combattant étranger devient un terroriste islamiste affilié au *djihad* qui

⁶⁹ Selon le dictionnaire Larousse en ligne, par *djihadisme* « on désigne les idées et l'action des fondamentalistes extrémistes qui recourent au terrorisme en se réclamant de la notion islamique de djihad ».

⁷⁰ Union pour un mouvement populaire.

décide de s'éloigner de son pays d'origine. L'emploi du pronom personnel communautaire « nous », dans l'extrait 59, renforce l'appartenance de l'énonciateur à la communauté, qui est invitée à partager des valeurs (Raus, 2017, p. 54). Selon Truc, Le Bart et Née (2018, p. 12), « les subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni, 1980) sont nombreux parmi les dénominations et désignations qualifiantes employées pour décrire les attentats ». Ces stratégies participent de la création d'un discours politique, qui est marqué par l'omniprésence de l'émotion et par un sentiment de commune appartenance :

Il est clair notamment que ces discours précipitent la formation d'une communauté émotionnelle en réaction à l'attaque et activent des sentiments de commune appartenance, à commencer par le sentiment national, sur lequel le discours politico - médiatique dominant met prioritairement l'accent. Tout nous enjoint dans ces circonstances à nous sentir concernés par l'attentat et à compatir au sort de nos concitoyens qui en sont victimes.

[Truc, Le Bart, & Née, 2018, p. 14]

À ce sujet, il est bon de rappeler qu'en France la question de la nationalité des combattants étrangers a gagné une certaine ampleur. Après les attentats de 2015, le président François Hollande avait proposé un projet de déchéance de la nationalité pour les binationaux qui étaient nés français mais qui avaient été accusés d'actes de terrorisme. Bien que le projet ait avorté, l'initiative de Hollande témoigne d'une politique symbolique (Boussaguet & Faucher, 2016, p. 1).

La dénomination participe donc d'un discours qui se construit sur un sentiment de non-appartenance du référent. Un débat récent qui s'est déclenché sur les combattants étrangers dans l'espace public français, nous permet d'affiner ces observations.

Depuis fin mai 2019, la condamnation à la peine de mort de onze personnes de nationalité française en Irak, qui avaient été accusées d'avoir combattu dans les rangs de l'État islamique, a suscité de vives polémiques en France. Le 3 juin 2019, un groupe de 45 avocats a dénoncé sur *Franceinfo.fr* le jugement donné, qu'ils déclarent « contraire à notre ordre public et reviendrait à répondre à la barbarie par une peine que nous prohibons

catégoriquement⁷¹ ». Au-delà du débat moral et juridique que ces condamnations impliquent, l'appel de ces avocats met en évidence le recentrage opéré par l'énonciateur sur la nationalité du référent. Observons les dénominations employées dans le texte de la tribune :

Extr. 60

- [...] l'appel de 45 avocats contre les condamnations à mort de **neuf Français en Irak**
- La justice irakienne a condamné **neuf Français appartenant au groupe État islamique**
- De **jeunes Français** sont menacés d'être pendus

[Franceinfo, 3/6/2019]

La nationalité française caractérise les dénominations qui visent à rappeler d'emblée l'appartenance des condamnés à la communauté politique française et à accompagner un discours qui demande à l'État de juger les accusés en France. De la même manière, les principaux journaux français mettent en évidence, le 2 et le 3 juin, 2019 la nationalité des combattants, qui sont alors désignés comme des *djihadistes français* ou des *Français de l'État islamique* :

PROCES

Irak : la peine de mort pour tous les Français de l'Etat islamique transférés en Syrie

Par LIBERATION, Avec AFP — 2 juin 2019 à 09:14 (mis à jour le 3 juin 2019 à 14:48)

L'Irak condamne à mort neuf djihadistes français en une semaine

Par Le Figaro avec AFP | Mis à jour le 02/06/2019 à 19:38 / Publié le 02/06/2019 à 12:15

⁷¹ Le texte de la tribune est disponible sur le site de Franceinfo.fr via le lien suivant : https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/francais-condamnes-a-mort-en-irak/tribune-ce-serait-un-immense-deshonneur-pour-notre-pays-l-appel-de-44-avocats-contre-les-condamnations-a-mort-de-neuf-francais-en-irak_3469333.html.

Qui sont les onze djihadistes français condamnés à mort en Irak ?

La France se trouve devant un paradoxe : elle ne veut pas juger ses ressortissants, mais est opposée par principe à la peine de mort.

Le Monde avec AFP · Publié le 03 juin 2019 à 20h51 · Mis à jour le 03 juin 2019 à 20h56

Fig. 43 : titres des articles de *Libération.fr*, *Le Figaro.fr* et *LeMonde.fr* le lendemain des condamnations de onze personnes françaises accusées d'avoir participé à des actes de terrorisme dans de zones de conflit
Source : *Libération.fr*, *Le Figaro.fr* et *LeMonde.fr*, 2-3.6.2019

Dans ces extraits, les énonciateurs appuient leur discours sur des dénominations qui réactivent dans l'auditoire le sentiment d'empathie et de commune appartenance envers les accusés. Cela dit, ces observations, qui concernent le discours médiatique, appellent une réflexion plus approfondie, qui pourra être effectuée par ailleurs. Dans le cadre de la présente étude, nous souhaitons seulement démontrer que le débat reste ouvert.

En définitive, si le discours qui émerge du corpus européen COCEFR souligne l'urgence d'entreprendre des actions communes, le discours français de CONAFR semble marqué davantage par la construction sociale et nationale de la figure du terroriste et du discours post-attentats⁷². Comme l'élément religieux, qui sous-entend l'emploi de la dénomination française *djihadiste*, est peu présent dans le discours de l'énonciateur européen, nous pouvons partager l'avis de R. Raus que ce dernier « tend à lisser la surface énonciative (positionnements, interférences...) » (Raus, 2018b, p. 14). Cela n'empêche pas qu'un durcissement du discours s'opère, à partir de 2015, sur le plan français comme sur le plan européen. Enfin, les deux discours tendent à éloigner symboliquement la personne accusée de participation aux actes terroristes. Le discours français, notamment, entremêle l'image du terroriste français et celle du terroriste ressortissant des zones en conflit par le biais de la composante religieuse. Néanmoins, les condamnations des combattants à la peine de mort en Irak, en mai et début juin 2019, montrent un possible changement du paradigme : l'appartenance des condamnés à leur pays d'origine concourt à développer un discours qui vise la demande de rapatriement des auteurs des crimes.

Enfin, sur l'importance du « retour » dans la construction discursive du terme, il peut être utile de constater que la fiche de la base terminologique officielle de la République française,

⁷² Voir le numéro 118/2018 de la revue *Mots, Les langages du politique* dédié aux discours post-attentats.

FranceTerme n'enregistre que le terme *revenant* ou *revenante*, comme nous pouvons le voir à la figure 44 :

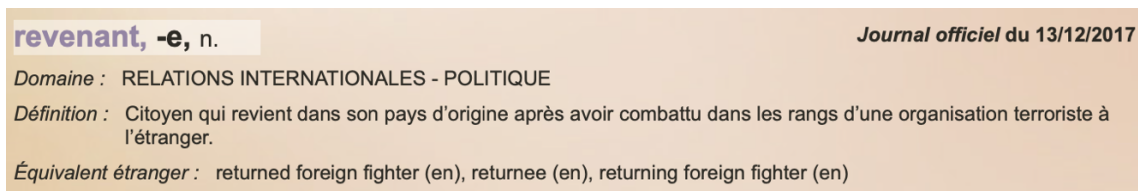


Fig. 44 : entrée du terme *revenant, -e*, dans la banque terminologique *FranceTerme*
Source : *FranceTerme*

Contrairement au normalisateur européen, le normalisateur français, – la Commission d'enrichissement de la langue française –, intervient sur la dénomination et recentre la conceptualisation du terme sur le « retour ». Ce choix pourrait être motivé par la volonté d'élucider la conceptualisation du référent par rapport au régime judiciaire applicable ou par le souhait de recentrer la perception de la menace sur le retour au pays d'origine du combattant. Cela dit, nous constatons que cette dénomination est absente du corpus national CONAFR.

Ces observations nous amènent à compléter l'étude sur le terme *combattant terroriste étranger*, par l'analyse des dénominations et du discours dans le corpus national espagnol CONAES.

2.2.6 LE « COMBATIENTE TERRORISTA EXTRANJERO » DANS LE CORPUS CONAES

Dans CONAES, il existe 5 occurrences de la dénomination *combatiente terrorista extranjero* et 2 occurrences de *combatiente extranjero*. Nous trouvons également 31 occurrences de la forme *yihadista*. Nous précisons que *yihadista* renvoie toujours à l'adjectif et qualifie, dans la presque totalité des cas, le substantif *terrorisme*, comme nous pouvons le voir à la figure 45 :

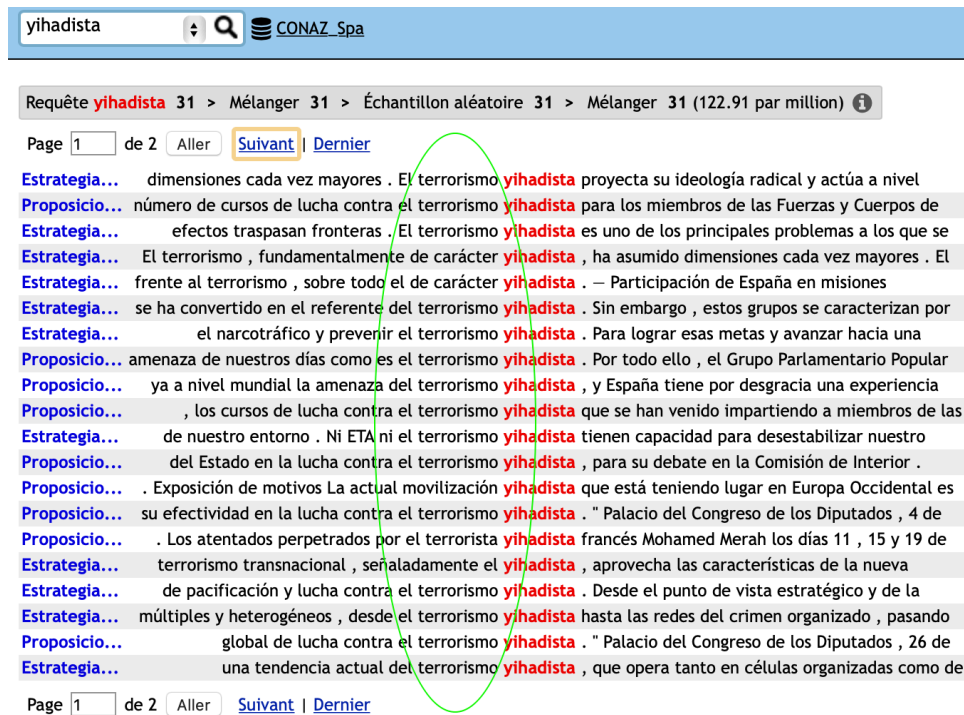


Fig. 45 : extrait avec la fonction « échantillon » de la concordance de *yihadista* dans le corpus CONAES
Source : *Sketch Engine*

Cependant, dans ce corpus, le syntagme *terrorismo yihadista* ne renvoie pas spécifiquement au phénomène des combattants étrangers, mais, plus généralement, au terrorisme perpétré par le groupe État islamique. Lors de l'analyse qualitative, il est possible de retracer la présence d'une relation verticale entre le *terrorismo yihadista* et le terrorisme à dimension transnationale, comme l'illustrent les extraits 61 et 62 :

Extr. 61

El terrorismo amenaza directamente la seguridad de todos los ciudadanos, pretende socavar las instituciones democráticas y puede llegar a causar graves daños en nuestras infraestructuras críticas en un momento determinado. El de ETA ha sido una lacra para España a lo largo de 40 años, pero la madurez y unidad de la sociedad española y la eficacia policial y judicial nos han llevado a un momento en el que el final de ETA está más cerca que nunca. **El terrorismo transnacional, señaladamente el yihadista**, aprovecha las características de la nueva sociedad global para intentar perturbar su normal funcionamiento

[GE, *Estrategia de Seguridad nacional*, 24.06.2011]

Extr. 62

El terrorismo internacional de corte yihadista se caracteriza, precisamente, por haber incorporado esas nuevas formas de agresión, consistentes en nuevos instrumentos de captación,

adiestramiento o adoctrinamiento en el odio, para emplearlos de manera cruel contra todos aquellos que, en su ideario extremista y violento, sean calificados como enemigos.

[GPP, GPS⁷³, *Proposición de Ley orgánica* 122/000189, 18.02.2015]

Le caractère international et transnational est donc mis en évidence et le *terrorismo yihadista* fonctionne en hyponyme du terme *terrorismo* ou *terrorismo transnacional* ou *internacional*. L'extrait 61 suggère que cette dénomination parvient à distinguer ce type de terrorisme de celui de l'ETA, l'organisation terroriste basque qui a agi en Espagne depuis les années 1960 jusqu'à 2018. Nous remarquons que, comme dans CONAFR, c'est la composante religieuse qui permet de désigner le concept et de le différencier les autres termes renvoyant à des actes de terrorisme. En outre, la recherche quantitative permet d'observer qu'il existe un hapax du syntagme *terrorista yihadista francés* dans l'énoncé suivant :

Extr. 63

Los atentados perpetrados por el **terrorista yihadista francés** Mohamed Merah los días 11, 15 y 19 de marzo de 2012 en Montauban y Toulouse (Francia) han vuelto a poner de actualidad la necesidad de la prevención y de la lucha específica contra este tipo de terrorismo.

[GIP⁷⁴, *Proposición no de Ley* 162/000264, 09.04.2012]

La première observation que nous pouvons faire, à partir de cet extrait, est que l'auteur des attentats est ici considéré comme un terroriste islamiste de nationalité française. Autrement dit, ce qui le distingue des terroristes de l'État islamique est sa provenance. La dénomination ne met pas en évidence ses déplacements au Proche-Orient et ne soulève donc pas la question des combattants étrangers.

La deuxième observation révèle la tendance de l'énonciateur, dans CONAES, à mobiliser la forme *yihadista* presque exclusivement en tant qu'adjectif du substantif, *terrorismo*, ce dernier demeurant flou et « insaisissable » (Dubuisson, 2017, p. 45), notamment dans le discours juridique. De plus, l'absence presque totale du substantif *yihadista* montre que,

⁷³ *Grupo parlamentario Popular en el Congreso et Grupo parlamentario del Partido Socialista.*

⁷⁴ *Grupo parlamentario de la Izquierda plural.*

dans CONAES, on « privilégie des catégories floues [...], ce qui permet d'éviter de parler des vrais 'sujets' (Perrot, 2002) » (Raus, 2018b, p. 4).

Finalement, ces deux constats confirment la tendance que nous avons déjà constatée dans le corpus français CONAFR : la différence entre le terroriste des zones de conflits et les terroristes ressortissants de pays occidentaux se rétrécit. Autrement dit, la personne qui commet un attentat est considérée comme un terroriste djihadiste ; sa nationalité et ses déplacements semblent moins importants que son affiliation à un mouvement religieux radical.

Toutefois, si dans CONAFR cette image parvient à construire un discours qui vise à éloigner symboliquement le référent, dans CONAES cette volonté semble moins forte. Cela expliquerait la rareté des dénominations *combatiente extranjero* et *combatiente terrorista extranjero* et d'autres termes renvoyant au ressortissant espagnol qui part et revient d'une zone de conflit. À cet égard, il faut préciser que le phénomène des combattants étrangers a moins touché l'Espagne que la France. Selon les estimations du *Hague Centre for Strategic Studies* (HCSS), jusqu'au décembre 2017, l'Espagne comptait 204 personnes dans ce cas et la France 1 910⁷⁵.

Il est donc possible que l'énonciateur espagnol, qui est moins concerné par le phénomène des combattants étranger, mais qui a été quand même touché par les attentats de Madrid en 2004 et de Barcelone en 2017, focalise son discours sur la protection de l'État face à un type de terrorisme qui vient surtout de l'extérieur plutôt que sur la construction sociale d'un ennemi intérieur. Ce dernier, dans l'imaginaire politique espagnol, semble plutôt dévolu à l'ETA.

2.2.7 RÉSUMÉ ET CONSIDÉRATIONS SUR LE « COMBATTANT TERRORISTE ÉTRANGER »

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de l'analyse entamée. La dénomination *combattant terroriste étranger* se normalise dans le discours de la Commission européenne au détriment des effets d'équivocité qu'elle est susceptible de provoquer, lors de sa circulation, dans un espace institutionnel, juridique et social. La prévalence de la

⁷⁵ Le *Jihadist foreign fighters monitor* du HCSS est disponible via le lien suivant : https://dwh.hcss.nl/apps/ftf_monitor/#section-about.

dénomination *combattant terroriste étranger* par rapport à celle de *combattant étranger*, qui s'observe dès 2015, s'explique par une volonté de souligner le danger que représente le référent, celui-ci évoquant l'image du terrorisme, et de légitimer une législation ressentie comme urgente. Ce durcissement de la dénomination et du discours est observé dès les attentats perpétrés en Europe en 2015, et plus particulièrement à la suite de ceux perpétrés en janvier et en novembre 2015 à Paris. Le cotexte nous montre que le mot *retour* participe à la construction conceptuelle du terme. En effet, il renforce le caractère menaçant du référent, en évoquant un éventuel attentat terroriste dans le pays d'origine du combattant.

Sur le plan national, dans CONAFR et CONAES, les énonciateurs semblent privilégier d'autres dénominations, notamment *djihadiste* en français ou *terrorismo yihadista* en espagnol. Ces termes, qui s'appuient sur l'appartenance du référent à un mouvement religieux radical, participent d'une construction discursive visant à éloigner symboliquement le référent.

La conclusion de ces analyses sur la dénomination *combattant terroriste étranger* amène à se poser une question légitime : quelle dénomination pourrait désigner clairement cette menace dans le discours institutionnel ? La réponse n'est pas donnée. Cependant, il existe des propositions qui invitent à réfléchir sur la complexité du problème. Par exemple, le *Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence* de Montréal a publié en 2018 un dossier, dans lequel il suggère des dénominations qui prennent en compte la diversité de profils des combattants et qui s'efforcent de nuancer la terminologie employée dans les discours politico-médiatiques. L'institut de recherche propose d'employer les termes *départant* :

En lieu et place des notions de « combattant étranger » ou de « voyageur extrémiste », nous proposons d'y substituer celle, plus objective et plus large, de « départant ». Ce qualificatif très général délaisse volontairement l'étiquette de « combattant » afin de tenir compte de la réalité protéiforme des motivations initiales et des implications réelles (combattre ou contribuer autrement à l'effort de guerre) des individus concernés.

Le terme « départant » véhicule l'idée non seulement de la diversité des profils individuels, mais également de l'évolution, dans le temps, des trajectoires suivies et des groupes d'affiliation de l'individu, au rythme des développements du conflit armé auquel il participe.

[Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, 2018, p. 13]

Cet institut de recherche suggère également la dénomination *retournant* qui est subdivisée entre *retournants incorrigibles*, *retournants déradicalisés* et *retournants désengagés*.

Cette terminologie permettrait de « catégoriser, selon un continuum, les différents profils de retournants auxquels seront (et sont déjà) confrontés les différents États d'où proviennent les ressortissants étrangers partis vers la Syrie et l'Irak » (Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, 2018, p. 31). Il s'agirait donc de proposer des possibilités qui puissent clarifier les diverses facettes qui caractérisent les auteurs des infractions concernés.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Les analyses auxquelles nous avons procédé au cours de ce chapitre font apparaître la présence de désalignements fréquents dans les discours des différentes instances énonciatrices. Ces divergences s'expliquent, au vu de nos recherches, surtout par deux facteurs :

- une confusion conceptuelle que nous avons pu attester sur plan européen et qui contribue à brouiller la conceptualisation des termes sur le plan national ;
- des positionnements et points de vue différents des acteurs dus aux spécificités historiques et culturelles du contexte de production.

La première section se focalise sur des termes qui renvoient à des postures stratégiques de type préventif et réactif. Plus précisément, nous avons étudié deux co-occurrences (« prévention + détection » et « prévention + répression ») qui expriment la nécessité de faire face à la menace selon des temporalités distinctes, avant et après la commission d'un acte criminel. Premièrement, les analyses contrastives et les recherches intertextuelles nous ont permis d'observer que les relations séquentielles entre la prévention et ses co-occurents divergent selon l'énonciateur. En l'occurrence, dans la structure « prévention + détection », nous observons que, si le terme *prévention* s'inscrit dans un espace proactif, la *détection* n'est ni clairement définie ni située dans l'une des étapes de la stratégie sécuritaire. Cette

confusion engendre des glissements sémantiques et des reconfigurations conceptuelles qui se manifestent tant dans les corpus européens que dans les corpus nationaux.

Deuxièmement, nous avons vu que la co-occurrence « prévention + répression » semble véhiculer une prosodie sémantique positive et cela en dépit de la connotation négative que le terme revêt dans la banque terminologique *IATE* et dans les débats politiques et historiques des États membres (France et Espagne). En effet, l'expression « prévention et répression » se trouve souvent en relation de coréférence avec d'autres expressions telles que « prévention et lutte ». Enfin, nous avons noté que la position du terme « prévention », à l'intérieur de la structure « NOM + NOM », reste stable en dépit du « flou » qui caractérise sa définition terminologique. Autrement dit, il sert parfois à indiquer des mesures anticipatoires, d'autres fois à rappeler plus généralement les approches sécuritaires contre la menace. Dans ce deuxième cas, il ne renverrait pas à une temporalité précise de l'approche sécuritaire mais plutôt à un concept plus général de « lutte » contre la menace. Il fonctionnerait ainsi comme un terme « passe-partout » de la « langue de coton », capable de s'adapter à plusieurs contextes.

Dans la deuxième section, nous nous sommes penché sur des termes qui expriment l'internationalisation de la menace et qui mobilisent le concept de frontière et d'appartenance à un État : *criminalité transfrontalière* et *combattant terroriste étranger*. Dans les deux cas, les termes sont fréquents dans les corpus européens en dépit du flou conceptuel et de l'ambiguïté des dénominations. Dans le premier cas, nous attestons que le terme *criminalité transfrontalière* reformule à plusieurs reprises le concept de *criminalité transnationale*. Cette confusion se manifeste tant sur le plan discursif que dans la banque terminologique *IATE*. En outre, ce concept semble circuler surtout sur le plan européen. C'est ce qui ressort des analyses sur les corpus nationaux dans lesquels le terme est presque absent. Cela s'expliquerait par la valeur positive qu'a acquis le concept de *transfrontalier* dans l'espace européen depuis la création de l'Espace Schengen.

Enfin, nous avons vu que la dénomination *combattant terroriste étranger* soulève des interrogations en raison de l'ambiguïté qui entoure son usage. Cela dit, la Commission européenne se sert de cette dénomination dans un discours qui se durcit, notamment après les attentats de 2015. Les analyses sur les corpus nationaux montrent que les énonciateurs se positionnent par l'usage de dénominations (*djihadistes*, *terrorismo yihadista*) qui éloignent symboliquement le référent, notamment par la composante religieuse.

CONCLUSION GÉNÉRALE

PERSPECTIVES D'ÉTUDES

Observer les mouvements multiples des termes dans un discours pluriel comme celui de l'Union européenne, aux différents échelons qui la constituent, permet de mieux cerner les intentions différentes des énonciateurs quant aux politiques sécuritaires.

Tel est le principal enseignement que nous avons pu tirer de cette thèse et qui répond à notre questionnement de départ. C'est par une approche interdisciplinaire, qui étudie à la fois le fonctionnement et l'impact linguistique, discursif et politique de la mise en circulation des termes, que nous avons pu poser un regard critique sur la construction de certains débats sécuritaires actuels au sein de l'Union européenne. À cela s'ajoute l'ouverture vers les sciences politiques et les relations internationales, notamment par le biais d'une notion, « la sécuritisation », qui souligne le rôle du langage et du discours dans l'élaboration d'un fait sécuritaire. L'hybridation de la terminologie avec des notions de l'analyse du discours de l'École française (ADF) et des méthodes outillées permet de repérer, dans les discours institutionnels, des décalages conceptuels dont l'analyse révèle qu'ils constituent des symptômes de discordances idéologiques. L'application de cette démarche déductive, comme nous le verrons plus loin, entend ouvrir une réflexion sur la responsabilité des choix terminologiques effectués en amont de la mise en circulation du terme et sur les outils terminographiques d'aide à la traduction.

L'étude que nous avons proposée défend la perspective de s'appuyer sur l'observation de la terminologie multilingue dans le discours institutionnel afin de mettre en lumière des problématiques et des rhétoriques qui risquent d'entraver la compréhension des concepts sécuritaires. C'est ainsi que l'analyse contrastive du discours non contraignant, entre deux niveaux et deux langues, devient un possible lieu d'observation de la complexité qui caractérise les configurations sécuritaires plurielles à l'intérieur d'un espace commun. En effet, les variations intralinguistiques et interlinguistiques révèlent la présence de perspectives diverses liées à des débats nationaux spécifiques. Les concepts sur lesquels s'appuient les politiques sécuritaires, lorsqu'ils circulent d'une langue à l'autre et d'un espace supranational à un espace national, ouvrent des espaces de signification et de conflit qui obligent les énonciateurs à se positionner et à recontextualiser la terminologie qu'ils

utilisent. Dans ce mouvement, l'énonciateur porte la responsabilité de son choix, qui oriente la construction des approches sécuritaires au sein de l'Union européenne et de ses États membres, divergences comprises. À ce sujet, il faut rappeler que nous avons choisi d'analyser un sous-genre du discours institutionnel, le discours non contraignant, qui a la particularité d'être préparatoire à la nouvelle législation. La terminologie qui l'exprime et qui contribue à le construire est donc indicatrice des actions législatives futures.

En cela, les notions de l'analyse du discours de l'École française (ADF) deviennent fondamentales pour comprendre les raisons qui se cachent derrière le choix d'une dénomination. En effet, l'ADF permet de tisser un lien entre la dimension textuelle et discursive d'un mot et son contexte sociohistorique. Par conséquent, le mot peut devenir un indice des enjeux liés à une historicité spécifique.

C'est à partir de ce socle théorique, posé au **chapitre 1**, que nous avons tenté de saisir la manière dont la terminologie se déploie dans les discours sur la sécurité émis par des énonciateurs pluriels.

Dans le **chapitre 2**, nous avons expliqué la méthodologie sur laquelle s'appuie notre travail. Il s'agit d'une analyse contrastive qui suit une démarche de recherche quantitative et qualitative. Nous avons ainsi créé un corpus, nommé COSTENCE, composé de quatre sous-corpus d'étude comparables dans le champ des politiques sécuritaires de 2001 à 2018 : deux émis par la Commission européenne et deux provenant des gouvernements et parlements en France et en Espagne. C'est l'articulation des résultats issus de l'exploration de ces corpus avec une analyse attentive au contexte d'usage du terme qui nous a permis de mettre en lumière les désalignements sur les mêmes concepts.

Le choix de nos sources s'explique par la volonté d'analyser un genre discursif précis, le discours institutionnel, qui tend à lisser la composante polémique en faveur d'une rhétorique consensuelle et, apparemment, dépolitisée. Par ce type de discours, l'énonciateur invite l'auditoire à partager les mesures qu'il se propose d'adopter. Plus précisément, nous nous sommes penchée sur les textes non contraignants, à savoir les documents qui établissent les lignes d'action de la future législation. Ce choix nous a permis de mettre encore plus en exergue nos résultats. En d'autres termes, les divergences qui ressortent s'inscrivent dans un type de discours qui, selon les spécificités qui caractérisent sa production, tendrait à réduire

la manifestation de positionnements idéologiques. Il a donc été possible par notre approche discursive de la terminologie de soulever la présence de controverses dans un type de discours qui se présente comme homogénéisé. Nous démontrons ainsi que la création d'un corpus complexe doublement comparable permet non seulement d'identifier les positionnements différents des énonciateurs mais aussi de fournir des éléments de contestation de la rhétorique du discours institutionnel.

Les termes que nous avons retenus pour nos analyses ont été choisis selon une approche à orientation déductive, en amont de l'exploration du corpus. Ils visent seulement à représenter un échantillon de la démarche proposée. Nous avons justifié, au **chapitre 3**, la sélection des termes par une recherche prenant en compte certaines tensions qui ressortent des études dans le champ des politiques sécuritaires et des relations internationales.

Quel est enfin le bilan des résultats de nos recherches quantitatives et qualitatives menées au **chapitre 4** ?

- les premières analyses sur les termes renvoyant aux stratégies sécuritaires (« prévention/*prevención* », « détection/*detección* » et « répression/*represión* ») ont permis tout d'abord de soulever la question des temporalités qui configurent les actions stratégiques contre la menace. Dans les corpus européens, les co-occurrences « prévention + détection » et « prévention + répression », et ses équivalents en espagnol, renvoient, de prime abord, à des approches sécuritaires dites « holistiques » qui visent à faire face à la menace avant et après la commission d'une infraction. Toutefois nos recherches, selon un parcours intertextuel suggéré par les informations contextuelles et selon les explorations dans les corpus nationaux, nous ont permis de mettre au jour des phénomènes de reformulation ou même de « silencement » (Pulcinelli-Orlandi, 1996, p. 62) des termes « détection/*detección* » et « répression/*represión* ». Il s'avère que les divers énonciateurs n'interprètent pas de la même manière des termes qui expriment l'action commune face au danger. Cela s'explique, d'une part, par la confusion conceptuelle qui entoure la définition et l'interaction entre ces dénominations sur le plan européen et, d'autre part, par la valeur qu'acquièrent les termes dans les langues-cultures des États membres, ce qui déclenche des positionnements différents de la part des énonciateurs. Il est

significatif, par exemple, que le terme *represión* en espagnol ne soit presque pas utilisé sur le plan national dans la co-occurrence analysée, en raison, au vu de nos recherches, de sa connotation liée à la mémoire de la guerre civile et de la dictature franquiste.

Or, il est bon de remarquer que si les termes « détection/*detección* » et « répression/*represión* » sont souvent remaniés, la « prévention/*prevención* » semble être stable, en dépit de sa définition qui demeure ambiguë. Dans notre cas d'étude, le terme « prévention/*prevención* » ne semble pas toujours indiquer des mesures stratégiques précises insérées dans une temporalité limitée ; il sert surtout à rappeler, plus globalement, des stratégies de lutte, judiciaires et policières, contre la menace ;

- la deuxième série d'analyses s'intéresse à deux termes qui décrivent l'ennemi auquel il s'agit de faire face : « criminalité transfrontalière/*delincuencia transfronteriza* » et « combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* ». Dans les deux cas, ces dénominations présentent des ambiguïtés conceptuelles qui se manifestent tant dans les banques terminologiques que dans les discours européens en français et en espagnol. Dans le premier cas, la « criminalité transfrontalière/*delincuencia transfronteriza* » rentre dans un rapport de synonymie avec un autre concept « la criminalité transnationale/*delincuencia transnacional* », tandis que, dans le deuxième cas, nous observons l'usage de la part de la Commission européenne d'une dénomination, « combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* », qui mêle des catégories relevant du droit de la guerre et du droit pénal national. Les corpus nationaux n'affichent presque pas des résultats pour les dénominations utilisées sur le plan européen. En effet l'usage de l'adjectif « transfrontalier/*transfronterizo* » semble dépendre d'une prosodie sémantique positive liée aux projets de coopération des États depuis la création de l'espace Schengen. Quant au « combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* », nous avons vu que les énonciateurs nationaux privilégient des dénominations qui éloignent symboliquement le référent tout en marquant la composante religieuse et l'affiliation du référent à des groupes terroristes (*djihadistes, terrorismo yihadista*).

L'ensemble de ces constats nous permettent de revenir de manière critique sur les hypothèses que nous avons posées au départ de notre étude :

1. Nous confirmons que dans le discours institutionnel les désalignements conceptuels sont la trace d'une pluralité de positionnements et de points de vue qui deviennent repérables surtout lorsque le terme circule en discours. Toutefois, nous avons pu attester au cours de l'analyse que ces divergences et les raisons qui les explicitent restent souvent invisibles, à quelques exceptions près, dans les sources terminographiques (banques de données). Cela donne lieu à une série d'incohérences qui, d'une part, montrent les traces du dissensus des énonciateurs et, d'autre part, restent sous-entendues et ne permettent pas de faire connaître immédiatement les arguments qui les justifient.
2. Dans la lignée des approches textuelles et discursives de la terminologie, nous constatons qu'il n'existe pas, dans le cas qui nous intéresse, de frontières étanches entre le « mot » et le « terme », ce qui devient encore plus évident dans un type de terminologie qui concerne des politiques publiques. En effet, les positionnements et points de vue des énonciateurs découlent d'une interconnexion entre la valeur acquise du mot dans la langue standard et la reclassification de celui-ci dans un contexte donné. Et c'est justement dans le glissement entre « mot » et « terme » que se déclenche et se manifeste la réaction de l'énonciateur. Autrement dit, la perméabilité entre les deux favorise, au moins dans la terminologie institutionnelle, l'interprétation et le remaniement du terme. S'il est vrai que la langue juridique, qui compose la terminologie que nous avons analysée, se prête, de par sa nature, à la théorie de l'interprétation juridique, il faut aussi se demander dans quelles mesures ces ouvertures interprétatives ne favorisent pas des intentions politiques, surtout dans un discours non contraignant. À ce propos, il faut souligner encore une fois que les transitions entre « mot » et « terme » que nous avons constatées restent souvent silencieuses, alors que nous estimons que l'usage de la terminologie par une autorité légitime devrait, au contraire, être manifeste.
3. Nous avons vu que, dans le cas qui nous occupe, les politiques sécuritaires qui se déploient à l'intérieur de l'Union européenne après 2001 tendent à s'appuyer sur des approches « globales » qui prônent la coopération multilatérale des États membres face au danger. Pour introduire nos analyses, nous nous sommes appuyée sur

certaines études, dans le champ des relations internationales (par exemple la notion de « sécuritisation » de Buzan, Wæver, & de Wilde, 1998) ou des sciences du langage (Moirand, 2007, Veniard, 2013), qui ont montré les avantages d'étudier les enjeux sécuritaires selon une optique discursive. Il s'avère que les politiques se construisent non seulement en réponse à un événement en tant que fait, mais aussi dans la configuration de celui-ci dans le discours. Or, ces questions se posent avec encore plus d'acuité lorsqu'on aborde des questions sécuritaires qui dépassent la frontière nationale et demandent un effort collectif. L'Europe plurielle se trouve face à la nécessité d'harmoniser les mesures à prendre contre des menaces communes. Dans ce contexte, nous estimons que la convergence entre la terminologie et l'ADF peut contribuer à saisir les frictions qui marquent la construction européenne. Si ces divergences, lorsqu'elles restent tacites, risquent d'entraver la construction européenne, au moment où elles deviennent claires pour tout le monde, elles concourent à la revalorisation du débat public. En ce sens, la terminologie et l'ADF permettent de mettre en exergue la responsabilité des choix des termes utilisés dans un domaine précis par une autorité légitime.

L'ensemble de ces constats peut également être mobilisé dans certains axes de réflexions scientifiques qui concernent, d'une part, la terminologie et la traduction et, d'autre part et plus largement, les sciences politiques et juridiques.

Premièrement, il faut pointer que les outils proposés par la terminologie sur le plan institutionnel (banques terminologiques, glossaires) ne cessent d'être alimentés. Sur le plan des institutions européennes, les terminographes, mais aussi les traducteurs.ices, les juristes linguistes, les experts ou les universités sont appelés à proposer des recherches terminologiques qui puissent servir de support aux traducteurs.ices se trouvant face au foisonnement de la terminologie spécialisée. Ces termes utilisés par les traducteurs.ices se répandent ensuite non seulement dans les documents publiés, mais aussi dans les mémoires de traduction, avec pour effet de constituer des segments prêts à être réutilisés. Il faut à ce propos souligner le rapport entre la terminologie, la traduction spécialisée et les outils d'aide à la traduction. Comme l'explique L. Bowker (2001 [1998] p. 289) « *the popularity of translation memories means that translators are increasingly turning to translated material as a resource for conducting terminological research* ». À son tour, cette masse

terminologique alimente les logiciels de traduction automatique ou les concordanciers en ligne qui sont disponibles en libre accès en ligne, tel que *Linguee*¹. Nous remarquons donc que, tel que le précise L. Bowker (2001 [1998] p. 290), l'exploitation des ressources informatiques oriente les traducteurs.ices vers une approche sémasiologique de la terminologie attentive aux termes qui ont déjà été utilisés dans des contextes similaires. Cela signifie que le foisonnement de la terminologie est strictement lié aux reprises des segments précédents et plus généralement à l'activité du traducteur. Dans ce mouvement, il semble important de mettre en avant le rôle de ces professionnels et leurs inévitables points de vue dans la propagation des discours. À ce propos R. Raus (2019b, p. 228) observe que « le traducteur doit non seulement prendre conscience de ses responsabilités en tant qu'énonciateur 'second', mais doit également pouvoir exploiter au mieux les ressources terminologiques et terminographiques disponibles ». Cela pourrait s'opérer selon R. Raus (2019b, p. 238) par l'insertion de critères discursifs dans les outils informatiques, tels que la visualisation des situations spécifiques d'énonciation. Prenant appui sur ces observations, nous défendons la nécessité de fournir aux terminologues et aux traducteurs.ices les outils nécessaires pour ne pas survoler les positionnements qui ressortent des variantes dénominatives. Dans le cadre des politiques sécuritaires, il s'agirait surtout de mettre en avant l'ancrage sociopolitique du mot dans les contextes nationaux avant son usage, en tant que terme, dans un contexte spécialisé et supranational. Pour ce faire, il serait utile d'insérer des options dénominatives diverses liées à des contextes et des sources énonciatives polarisées (discours/contre-discours). Cela permettrait non seulement de responsabiliser ouvertement les énonciateurs (premiers ou seconds), mais ce serait aussi une manière d'ouvrir le débat et de créer de nouveaux espaces observables de confrontation. Notre analyse contrastive d'une terminologie en français et en espagnol, selon une perspective linguistique et discursive, montre que le multilinguisme ouvre des espaces interprétatifs qui jouent un rôle fondamental dans la construction des débats publics. L'étude de la terminologie multilingue, de ses conditions de production et de la traduction devient donc une ressource centrale pour les recherches qui entendent examiner les enjeux politiques et juridiques actuels.

¹ Disponible via le lien suivant : <<https://www.linguee.fr>>.

Deuxièmement, nous estimons que nos constats peuvent également être mobilisés dans les champs des analyses politiques et juridiques. En effet, les liens que nous avons tissés entre dispositifs institutionnels, juridiques, et linguistiques permettent de mettre en lumière des tendances dans la construction du discours institutionnel sur la sécurité à l'intérieur de l'Union européenne. Bien que notre étude reste limitée à un type de discours et à des sources énonciatives précises, les résultats de notre démarche affichent la présence de concepts juridiques et politiques ambigus qui entravent la compréhension des phénomènes sécuritaires.

Outre les débats qui ressortent des contextes extralinguistiques, notre démarche démontre également la présence de figements, de patrons syntaxiques et de stratégies discursives qui s'opèrent dans le discours et à travers la dénomination (par exemple le choix d'adopter la dénomination « combattant terroriste étranger » dans un discours qui se durcit sur le terrorisme). Ces mécanismes risquent d'affecter avant tout l'auditoire non expert, à savoir les citoyens qui sont amenés à exprimer un avis sur la base d'opérations de communication et sur des informations inadéquates.

Enfin, ce travail mérite à notre sens de se poursuivre par deux développements qui s'articulent en partie aux observations que nous venons de présenter :

- le premier développement concerne la circulation des termes dans des discours autres qu'institutionnels. Nous avons proposé à plusieurs endroits, au cours de nos analyses, des ouvertures de recherche possibles vers les discours juridiques contraignants nationaux ou le discours médiatique. Il serait donc intéressant de systématiser ces intentions, en comparant nos résultats avec des corpus issus de la presse et de la législation nationale. Nous pensons également aux contre-discours des ONG ou des groupes militants de gauche et de droite. Cela nous permettrait tout d'abord de rendre compte des usages dans des discours qui ressortent de conditions de productions différentes. En outre, la comparaison, par exemple, entre les discours institutionnels de l'UE et les contre-discours permettrait de mettre en rapport des instances énonciatrices avec des pouvoirs communicatifs et politiques très différents et de mesurer la perméabilité ou non-perméabilité de leur discours.

Nous précisons néanmoins que notre visée s'inscrirait toujours dans un esprit comparatif et dans une approche terminologique. Autrement dit, ce qui alimente nos intérêts de recherche en fin de compte, c'est ce que véhicule le terme lorsqu'il est employé dans un domaine spécialisé.

En raison de l'amplitude du projet, nous pourrions constituer plusieurs corpus selon une segmentation temporelle restreinte, par exemple sur un mois et une année, de préférence après le déclenchement d'un événement public (attentats, manifestations, grèves, déclarations de confinement...).

Il serait également envisageable à l'avenir, d'étendre les corpus d'études et de procéder à une analyse contrastive entre plusieurs langues. Cela permettrait d'élargir le champ d'observation et d'examiner la circulation des termes entre plusieurs réalités nationales. À ce stade, seul le *Eurolect Observatory Project* dirigé par Laura Mori² a proposé des analyses interlinguistiques et intralinguistiques contrastives de textes juridiques entre plusieurs langues de l'Union européenne. Ce projet se focalise sur les spécificités linguistiques des directives européennes et de leurs transpositions dans les États-membres, l'objectif étant d'étudier les eurolectes communautaires et l'émergence des variétés du langage juridique au sein de l'UE. Nous remarquons toutefois que les analyses se fondent sur un corpus qui couvre une période limitée allant de 1999 à 2008³, ce qui exclut les tendances actuelles de l'eurolecte, d'autant plus que, comme nous l'avons déjà mentionné, les outils d'aide à la traduction et la traduction automatique accélèrent les changements de la matérialité discursive. Nous souhaiterions donc prolonger notre travail et proposer une étude contrastive élargie qui puisse se focaliser sur l'émergence des débats sécuritaires actuels par la langue et par le discours supranationaux et nationaux. Dans cette lignée, il pourrait être intéressant de comparer des productions discursives qui relèvent de pays dont les langues-cultures sont différentes en termes d'influence et de puissance dans l'espace

² Voir l'ouvrage, dirigé par L. Mori (2018), issu de la première phase de recherche du projet.

³ Nous précisons que la deuxième phase en cours du projet (2017-2020) prévoit une extension diachronique du corpus pour les pays qui ont récemment adhéré à l'Union européenne. Plus d'information via le lien suivant : < <https://www.unint.eu/en/research/research-projects/33-page/490-eurolect-observatory-project.html>>.

européen. Il serait ainsi possible de retracer les spécificités linguistiques des langues-pivots et de mesurer leur influence sur les autres langues officielles.

Enfin, il conviendrait d'étudier, à partir de nos résultats en français et en espagnol, le rôle de l'anglais langue maternelle et de l'anglais véhiculaire dans la formation des néotermes ou des séquences terminologiques dans le domaine de la sécurité. Nous pensons, par exemple, à l'usage du terme « détection/*detección* » sur le plan européen, qui sans doute découle du rapport colingue et de la perméabilité entre l'anglais et les autres langues officielles de l'Union européenne. Ce type d'étude permettrait, entre autres, de distinguer l'impact de l'anglais langue maternelle et de l'anglais des non-anglophones sur la circulation de la terminologie dans le discours institutionnel non contraignant et de mesurer ensuite les répercussions de la présence d'anglicismes, qui proviennent surtout du domaine des sciences et de l'industrie, dans la législation nationale des pays membres en matière de sécurité.

Le deuxième développement insisterait sur l'articulation de nos recherches aux dispositifs informatiques, notamment aux outils de TAL. Les études en terminologie sur les ontologies (Roche, 2007, 2012) ont déjà montré qu'il est possible d'organiser les concepts et les relations entre les concepts selon des réseaux sémantiques qui représentent notre conception du monde. Ainsi, les ontologies sont utilisées dans plusieurs systèmes informatiques (intelligence artificielle, web sémantique) pour structurer les données et fournir à la machine la possibilité de modéliser et reproduire le savoir humain. Toutefois, comme le dit F. Rastier (2004, p. 40), plusieurs éléments échappent aux ontologies, notamment le « rapport entre lexique et syntaxe » et « le rapport entre discours et genre ». Comment alors imbriquer dans des processus automatiques ritualisés la pluralité d'opinions qui anime les espaces publics multilingues et qui s'exprime dans et par le discours ? Tout dispositif informatique est basé sur un type de récit décidé par un humain. C'est alors à partir des critères qui définissent ce récit que nous souhaiterions prolonger nos recherches.

BIBLIOGRAPHIE

La dernière date de consultation de tous les liens est le 20 juin 2020.

1. RÉFÉRENCES DES OUVRAGES

Adam, J.-M. (1992). *Les textes, types et prototypes*. Paris : Nathan.

Adam, J.-M. (1997). Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 75 (3), 665-681.

URL : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1997_num_75_3_4188

Ädel, A. (2010). How to use corpus linguistics in the study of political discourse. In A. O’Keeffe, M. McCarthy (éds.), *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. Londres, 591-604, New York : Routledge.

Aijmer, K., Altenberg, B. (1996). Introduction. In K. Aijmer, B. Altenberg, M. Johansson (éds.), *Languages in Contrast: Papers from a Symposium on Text-based Cross-linguistic Studies in Lund, 4-5 March 1994*, 11-16. Lund (Suède) : Lund University Press.

Aito, E., Igwe, C. (2011). Études onomasiologiques et sémasiologiques des technolectes et des unités terminologiques complexes. *Linguistik Online*, 46 (2), 3-23.

URL : <https://pdfs.semanticscholar.org/bcae/b3f6ad28966798916f8c2d7ec069dd3af602.pdf>

Albert Best, D., Cosmai, D. (2018). ‘Naming Things’ and ‘Changes in Meaning’ on the EU Politico-Legal Landscape: Term Creation as an Inherent Feature of the European Project. In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 153-177. Berne : Peter Lang.

Alix, J. (2017). La lutte contre le terrorisme entre prévention pénale et prévention administrative. In M. Touillier (dir.), *Le Code de la sécurité intérieure, artisan d’un nouvel ordre ou semeur de désordre ?*, 147-158. Paris : Dalloz.

Altmanova, J., Centrella, M., Russo, K. E. (éds.) (2018). *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*. Berne : Peter Lang.

- Altmanova, J., Centrella, M., Russo, K. E. (2018). Introduction. In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 17-24. Berne : Peter Lang.
- Amicelle, A. (2008). La lutte contre le financement du terrorisme. In D. Bigo, L. Bonelli, L. Deltombe (éds.), *Au nom du 11 septembre...*, 131-138. Paris : La Découverte.
- Amilhat-Szary, A.-L., Fourny, M.-C. (2006). *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Amilhat-Szary, A.-L. (2015). *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?* Paris : Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. (2018). La polémique comme gestion du dissensus en démocratie. In C. Gobin, J.-C. Deroubaix (éds.), *Polémique et construction européenne*, 17-20. Louvain-La-Neuve : EME.
- Andreas, P. (2000). *Border Games. Policing the U.S.-Mexico Divide*. Ithaca, Londres : Cornell University Press.
- Angermüller, J. (2013). *Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Arteaga, F. (2001). *Propuesta para la implantación de una Estrategia de Seguridad Nacional en España*. Real Instituto Elcano.
URL : http://www.realinstitutoelcano.org/wps/portal/rielcano_es/contenido?WCM_GLOBAL_CONTEXT=/elcano/elcano_es/zonas_es/dt19-2011
- Aston, G. (1999). Corpus use and learning to translate. *Textus*, 12, 289-314.
URL : <https://www.sslmit.unibo.it/~guy/textus.htm>
- Auroux, S. (1997). La réalité de l'hyperlangue. *Langages*, (117), 110-121.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1997_num_31_127_2128
- Austin, J. L. (1991 [1962]). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
- Authier-Revuz, J. (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain - Vincennes, Parole multiple. Aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique*, (26), 91-151.
URL : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/drlav_0754-9296_1982_num_26_1_978.pdf

- Auzanneau, M., Greco, L. (éds.) (2018). *Dessiner les frontières*. Lyon : ENS Éditions.
- Avilés de Torres, D. (1997). La Transition politique en Espagne. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 13, 93-105.
URL : <https://doi.org/10.4000/ries.3252>
- Bach, M., Wagener, A. (2019). L'apprentissage du français sur objectif spécifique et le rôle de la terminologie à l'épreuve des discours de spécialité du vin. In R. Raus, N. Frøeliger, (éds.), *La terminologie et l'enseignement du français de spécialité, du français langue professionnelle ou sur objectifs spécifiques*, 103-118. Fernelmont : EME, Le langage et l'homme 543.
- Bailleau, F. (2000). Un changement de paradigme ? Sens et usage d'une querelle récurrente : répression versus prévention. *Agora débats/jeunesses*, (21), 19-30.
URL : <https://doi.org/10.3406/agora.2000.1764>
- Bakhtine, M. (1998 [1929]). *La Poétique de Dostoïevski*. Traduit par I. Kolitcheff. Paris : Seuil.
- Bally, C. (1932). *Linguistique générale, linguistique française*. Berne : Francke.
- Balzacq, T. (2003). Qu'est-ce que la sécurité nationale ? *Revue internationale et stratégique*, 52 (4), 33-50.
URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2003-4-page-33.htm>
- Balzacq, T. (2016). *Théories de la sécurité. Les approches critiques*. Paris : SciencesPo Les presses.
- Barber, B. (2003). *L'empire de la peur. Terrorisme, guerre, démocratie*. Traduit par M-F. de Paloméra. Paris : Fayard.
- Battistella, D. (2006). *Retour de l'état de guerre*. Paris : Armand Colin.
- Battistella, D. (2011). *Paix et guerres au XXI^e siècle*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions.
- Battistella, D. (2012) 4^e éd. *Théories des relations internationales*. Paris : SciencesPo Les presses.
- Battistella, D., Cornut, J., Baranets, É. (2019) 6^e éd. *Théories des relations internationales*. Paris : SciencesPo Les presses.

- Beacco, J.-C. (2002). Corpus. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 148-151. Paris : Seuil.
- Beacco, J.-C., Moirand, S. (1995). Autour des discours de transmission des connaissances. *Langages*, (117), 32-53.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1704
- Béjoint, H. (2009). Lexicographie et linguistique : quelques réflexions sur le domaine anglais. In P. Corbin, N. Gasiglia, *Lexique 19 / Changer les dictionnaires ?* 117-158. Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1969). *Le vocabulaire des institutions indo-européennes II. Pouvoir, droit, religion*. Paris : Minuit.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- Bertrand, G. (2015). Les attentats de janvier 2015 dans la longue histoire du terrorisme. In B. Gilles, D. Mathias, *Terrorisme, émotions et relations internationales : mise en perspective des attentats de janvier 2015*. Paris : Éditions Myriapode.
- Biber, D. (1988). *Variation across speech and writing*. New York : Cambridge University Press.
- Bickerton, C. J. (2011). *European Foreign Policy. From Effectiveness to Functionality*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Bigo, D. (2001). La voie militaire de la « guerre au terrorisme » et ses enjeux. *Cultures & Conflits*, (4).
URL : <https://journals.openedition.org/conflits/730#quotation>
- Bigo, D. (2011). Le « nexus » sécurité, frontière, immigration : programme et diagramme. *Cultures & Conflits*, (84), 7-12.
URL : <https://journals.openedition.org/conflits/18222#quotation>
- Bigo, D., Walker, R. B. (2008). Le régime de contre-terrorisme global. In D. Bigo, L. Bonelli, D. Thomas (éds.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, 13-35. Paris : La Découverte.

- Bigo, D., Bonelli, L., Deltombe, T. (2008). Introduction. Les libertés sacrifiées au nom de la sécurité ? In D. Bigo, L. Bonelli, T. Deltombe (éds.), *Au nom du 11 septembre... Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, 5-10. Paris : La Découverte.
- Biscop, S. (2008). La Stratégie européenne de sécurité : mettre en œuvre l'approche holistique. *Les Champs de Mars*, 19 (1), 23-38.
URL : <https://doi.org/10.3917/lcdm1.019.0023>
- Bonadonna, M. F. (2018). Les sources documentaires du vêtement d'extérieur au fil des siècles. In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 299-317. Berne : Peter Lang.
- Bonnafous, S. (2002). Analyse de contenu. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 39-41. Paris : Seuil.
- Boulangier, J.-C. (1995). Présentation : images et parcours. *Méta*, 40 (2), 194-205.
URL : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/1900-v1-n1-meta183/002117ar.pdf>
- Bourdieu, P. (2001 [1991]). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- Bourigault, D., Slodzian, M. (1999). Pour une terminologie textuelle. *Terminologies nouvelles*, (19), 29-32.
URL : http://termisti.ulb.ac.be/archive/rifal/PDF/tn19/tn19_Bourigault%20et%20Slodzian.pdf
- Boussaguet, L., Faucher, F. (2016). Mobiliser des symboles pour répondre au terrorisme. *Sciences Po LIEPP Policy Brief*, (28), 1-8.
URL : <https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/6ndhje5f5f89trljls95p1phgt>
- Boutet, J., Demazière, D. (2011). Méthodes d'analyse des discours : présentation. *Langage et société*, 5-8.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01514210/document>
- Bowker, L., Pearson, J. (2002). *Working with Specialized Language. A practical guide to use corpora*. London, New York : Routledge.
- Bowker, L. (2001 [1998]). Terminology. In M. Baker, G. Saldanha, *Routledge encyclopedia of Translation studies*, 286-290. Londres, New York : Routledge.
- Boyer, H. (2007). *Eléments de sociolinguistique*. Paris : Dunod.

- Branca-Rosoff, S. (dir.) (2001). *L'institution des langues. Autour de Renée Balibar*. Paris : Maison de Sciences de l'Homme.
- Branca-Rosoff, S. (1999). Types, modes et genres : entre langue et discours. *Langage et société*, (87), 5-24.
URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/lsoc_0181-4095_1999_num_87_1_2851.pdf
- Büyükgüzel, S. (2011). Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. *Synergies*, (4), 139-151.
URL : <https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf>
- Buzan, B. (1991 [1983]). *People, states and fear: an agenda for international security studies in the post-cold war era*. Hemel Hempstead : Harvester.
- Buzan, B., Wæver, O., de Wilde, J. (1998). *Security. A New Framework for Analysis*. Boulder, Londres : Lynne Rienner Publishers.
- Cabré, M. T. (1998 [1992]). *La terminologie. Théorie, méthode et applications*. Traduit et adapté par M. C. Cormier et J. Humbley. Ottawa, Paris : Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin.
- Cabré, M. T. (2005). Lexicographie versus terminographie : comment les technologies déplacent leur affrontement. In H. Béjoint, F. Maniez, (éds.), *De la mesure dans les termes. Hommage à Philippe Thoiron*, 189-211. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Cabré, M. T. (2012). Disciplinarisation de la terminologie : contribution de la linguistique. *Dossiers d'HEL-SHESL*, 1 (10).
URL : http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/_media/num5/articles/cabrei_2012.pdf
- Cabré, M. T. (2018). Terminologie et lexicographie : confrontation ou coopération ? In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 27-38. Berne : Peter Lang.
- Calabrese, L. (2013). *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Louvain-la-Neuve : Académia-L'Harmattan, coll. Science du langage.
- Callon, J.-E., Lévy, D., Oudet, B., Padis, M.-O., Trotignon, Y. (2018). *État d'urgence, terrorisme et sécurité intérieure : comment trouver la sortie ?* Paris : Terra Nova.

- Camus, C. (2007). La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : État de droit et exceptionnalisme. *Revue internationale et stratégique*, 66 (2), 9-24.
URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2007-2-page-9.htm>
- Candel, D. (2004). Wüster par lui-même. In C. Cortès (éd.), *Des fondements théoriques de la terminologie*, *Cahiers du CIEL*, 15-31.
URL : <https://www.eila.univ-paris-diderot.fr/recherche/clillac/ciel/cahiers/2004>
- Carbonnier, J. (2013 [2001]). *Flexible droit*. Paris : L.G.D.J.
- Cassin, B. (2014). Entre. In J. Birnbaum (dir.), *Repousser les frontières*, 13-34. Paris : Gallimard.
- Célio Conceição, M. (2005). *Concepts, termes et reformulations*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Celotti, N. (2013). Comment les mots changent de sens et comment les événements changent les noms : observations de la guerre contre le terrorisme. In P. Puccini, F. Regattin (éds.), *Les Mots de la guerre. Imaginaires, langages, représentations*, 107-119. Bologne : Clueb.
- Chaliand, G. (2017). *Terrorisme et politique*. Paris : CNRS Éditions.
- Charaudeau, P. (2001). Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. In M. B. Ballabriga (dir.), *Analyse des discours. Types et genres*, 45-73. Toulouse : Éditions universitaires du Sud.
- Charaudeau, P. (2002). Genre de discours. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 277-281. Paris : Seuil.
- Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus* (8), 37-66.
URL : <https://journals.openedition.org/corpus/1674#quotation>
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chardenet, P. (2006). La mesure et le grain. Sémantique de corpus. *Le français à l'université en ligne*, 19 (4).
URL : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1918#quotation>
- Chopin, O., Oudet, B. (2019 [2016]). *Renseignement et sécurité*. Paris : Armand Colin.

- Ciccarelli, R. (2009). Guerre. In R. Brandimarte, P. Chiantera-Stutte, P. Di Vittorio, O. Marzocca, R. Onofrio, A. Russo, (éds.), *Lexique de biopolitique. Les pouvoirs sur la vie*, 183-188. Traduit par P. Janot. Toulouse : Éditions Érès.
- Cinato, L. (2010). Terminologia italiana e tedesca nei documenti COM. In R. Raus (dir.), *Multilinguismo e terminologia nell'Unione europea: problematiche e prospettive*, 85-114. Milan : Hoepli.
- Collinot, A. (2002). Archéologique (Analyse-). In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 54-60. Paris : Seuil.
- Condamines, A. (2005). Linguistique de corpus et terminologie. *Langages*, 157(1), 36-47.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2005-1-page-36.htm>
- Cosmai, D. (2014 [2007]). *The Languages of Europe. Multilingualism and Translation in the EU Institutions: Practice, Problems and Perspectives*. Traduit et édité par D. A. Best. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Courtine, J.-J. (1991). Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages*, 15 (62), 9-128.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_62_1873
- Crosta, P. L. (2010). *Pratiche, il territorio è "l'uso che se ne fa"*. Milan : FrancoAngeli.
- Culioli, A. (1991). *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Cussó, R., Gobin, C. (2008). Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? *Mots. Les langages du politique*, (88), 5-11.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/14203#quotation>
- Davet, G., Lhomme, F. (2016). *Un président ne devrait pas dire ça...* Paris : Stock.
- De Cesare, F. (2018). The Greek Crisis: Reformulation Strategies in the Spanish National Press. In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 337-349. Berne: Peter Lang.
- De Kerangat, Z. (2018). Antropología forense. In R. Vinyes Ribas (dir.), *Diccionario de la memoria colectiva*, 39-40. Barcelone : Gedisa.

- de Maillard, J. (2010). Chapitre 2 / Les politiques de sécurité. In O. Borraz, V. Guiraudon (éds.), *Politiques publiques 2. Changer la société*, 57-77. Paris : SciencesPo Les presses.
- Debarbieux, B. (2017). Frontières interétatiques et production des identités collectives. In J.-F. Staszak (dir.), *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, 125-146. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Delavigne, V. (2002). Le nucléaire et ses discours : quels outils d'analyse linguistique ? In *Du traitement du discours dans des recherches en communication*, 92-110. Tours : France.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00919525/document>
- Depecker, L. (2002). *Entre signe et concept. Éléments de terminologie générale*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Depecker, L. (2005). Contribution de la terminologie à la linguistique. *Langages, La terminologie : nature et enjeux*, (157), 6-13.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_970
- Depecker, L., Roche, C. (2007). Entre idée et concept : vers l'ontologie. *Langages*, 168 (4), 106-114.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2007-4-page-106.htm>
- Depecker, L. (2016). Entretien avec Loïc Depecker. Fait par F. Bisiani pour l'Unité Coordination de la terminologie du Parlement européen.
URL : <https://termcoord.eu/termania/why-is-terminology-your-passion/entretien-avec-loic-depecker/>
- Deschaux-Dutard, D. (2018). *Introduction à la sécurité internationale*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Devriendt, É., Monte, M. (2015). L'exposé des motifs : un discours d'autorité. Le cas des lois françaises de 2003, 2010 et 2014 sur les retraites. *Mots. Les langages du politique*, (107), 67-84.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/21873?lang=fr#quotation>
- Drouin, P., Francœur, A., Humbley, J., Picton, A. (2017). *Multiple Perspectives on Terminological Variation*. Amsterdam : John Benjamins.

- Dubuisson, F. (2017). La définition du « terrorisme » : débats, enjeux et fonctions dans le discours juridique. *Confluences Méditerranée*, 3 (102), 29-45.
URL : <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2017-3-page-29.htm>
- Dubois, J., Mathée, G., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J-B., Mével J-P. (2012). *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. (1985). *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Dufour, F. (2004). Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement. *Cahiers de praxématique* (43), 145-164.
URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/1839>
- Dufour, F., Rosier, L. (2012). Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française » : perte ou profit ? *Langage et société*, 140 (2), 5-13.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-2-page-5.htm>
- Ebel, M., Fiala, P. (1983). *Sous le consensus, la xénophobie : paroles, arguments, contextes*. Lausanne : Institut de Science politique.
- Faye, J.-P. (1964). *Langages totalitaires*. Paris: Hermann.
- Ferrándiz, F. (2018). Subtierro. In R. Vinyes Ribas (dir.), *Diccionario de la memoria colectiva*, 454-455. Barcelone : Gedisa.
- Firth, J. R. (1962 [1957]). A synopsis of linguistic theory 1930–1955. In J. R Firth et al. (éds), *Studies in linguistic analysis*, 1–32. Oxford : Basil Blackwell.
URL : <http://cs.brown.edu/courses/csci2952d/readings/lecture1-firth.pdf>
- Fontenelle, T. (2016). La traduction au sein des institutions européennes. *Revue française de linguistique appliquée*, 21 (1), 53-66.
URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2016-1-page-53.htm>
- Frassi, P., Lisi, M. (2018). La nutrition à toutes les sauces : les termes de l'alimentation entre discours scientifique et discours culinaire. In J. Altmanova, M. Centrella, K. E. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 279-296. Berne : Peter Lang.
- Foucault, M. (2008 [1969]). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

- Foucault, M. (2012 [1975/76]). *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1975-1976)*. F. Ewald, A. Fontana, M. Bertani, A. Fontana (éds.) Paris : Association pour le Centre Michel Foucault.
- Frath, P. (2015). Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*, 188 (4), 33-46.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2015-4-page-33.htm>
- Freixa Aymerich, J., Fernández Silva, S., Cabré, M. T. (2008). La multiplicité des chemins dénominatifs. *Meta*, 4 (53), 731-747.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2008-v53-n4-meta2550/019644ar.pdf>
- Froeliger, N. (2007). Les enjeux de la divergence en traduction juridique. *Traduire les sciences humaines : méthodes et enjeux, Tribune internationale des langues vivantes* (42), 36-48.
URL : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01222581>
- Gallie, W. B. (2014 [1956]). Les concepts essentiellement contestés. *Philosophie*, 122 (3), 9-33.
URL : <https://www.cairn.info/revue-philosophie-2014-3-page-9.htm?contenu=article>
- Gálvez Biesca, S. (2018). Echar al olvido. In R. Vinyes Ribas (dir.), *Diccionario de la memoria colectiva*. Barcelone : Gedisa.
- Garcin-Marrou, I., Hare, I. (2018). Discours médiatiques post-attentats : une perspective historique (1995-2016). *Mots. Les langages du politique*, (118), 19-35.
URL : <http://journals.openedition.org/mots/23726>
- Gaudin, F. (2003). Présentation de la socioterminologie. In F. Gaudin (dir.), *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, 11-19. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Gaudin, F. (2003). Chapitre 1. Approche critique et historique de la terminologie. In F. Gaudin (dir.), *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*, 21-76. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Gaudin, F. (2005). La socioterminologie. *Langages, La terminologie : nature et enjeux*, 39 (157), 80-92.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_976
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.

- Gobin, C., Deroubaix, J.-C. (éds.). (2018). *Polémique et construction européenne*. Louvain-La-Neuve : EME, Le discours et la langue, Revue de linguistique française et d'analyse du discours 101.
- Godicheau, F. (2001). La represión y la guerra civil española. Memoria y tratamiento histórico. *ProHistoria*, 5 (5), 103-123.
URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01555447/document>
- Goffin, R. (2005). Quels corpus et quelles approches pour une description contrastive de l'eurolecte. *Mots, termes et contextes*. 7èmes Journées scientifiques du réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction, 8-10 septembre 2005. Bruxelles, Belgique.
- González Calleja, E. (2012). La represión estatal como proceso de violencia política. *Hispania Nova: Revista de historia contemporánea* (10), 313-336.
URL : <http://hispanianova.rediris.es/10/HN2012.pdf>
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam : Rodopi.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Guespin, L., Marcellesi, J.-B. (1986). Pour la glottopolitique. *Langages*, 21 (83), 5-34.
- Guibet Lafaye, C. (2017). De l'ennemi global à l'ennemi intérieur, la territorialisation de la menace terroriste par l'État français dans les années 2000. *Réactions des États français et allemands aux menaces perçues comme terroristes dans les années 1970 et aujourd'hui*, 1-14. Leipzig, Allemagne.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01635375/document>
- Guilbert, T. (2014). Introduction : articuler les approches qualitatives et quantitatives dans l'analyse de discours. *Corela* (15), 1-10.
URL : <https://journals.openedition.org/corela/3545#quotation>
- Guilhaumou, J., Maldidier, D., Robin, R. (1994). *Discours et archive*. Liège : Mardaga.
- Guilloud, L. (2010). La réforme de la nomenclature des actes de l'Union européenne : le mirage de la simplification. In F. Rueda, J. Pousson-Petit (éds.), *Qu'en est-il de la simplification du droit ?*, 221-233. Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, LGDJ - Lextenso Editions.

- Habert, B. (1984). Marianne Ebel, Pierre Fiala, Sous le consensus, la xénophobie. *Mots. Numéro spécial. L'Autre, l'Etranger, présence et exclusion dans le discours* (8), 213-216.
URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/mots_0243-6450_1984_num_8_1_1153.pdf
- Halbwachs, M. (1994 [1925]). *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- Halbwachs, M. (1997 [1950]). *La Mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Halliday, M. A. K. (1998). Things and Relations: Re-grammaticizing Experience as Technical Knowledge. In J. Martin, R. Veel (éds), *Reading Science: Critical and Functional Perspectives on Discourses of Science*, 185-235. Londres : Routledge.
- Hegghammer, T. (2011). The Rise of Muslim Foreign Fighters. Islam and the Globalization of Jihad. *International Security*, 35 (3), 53-91.
URL : https://www.mitpressjournals.org/doi/pdf/10.1162/ISEC_a_00023
- Henry, P. (1975). Constructions relatives et articulations discursives. *Langages*, 37, *Analyse du discours, langue et idéologies, sous la direction de Michel Pécheux*, 81-98.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1975_num_9_37_2613
- Holzem, M. (2002). Apport des recherches en terminologie à la communication des sciences. *L'Information Grammaticale*, (93), 55.
URL : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2002_num_93_1_2689
- Hristova, M., Santamaría, S. (2018). Guerra civil española. In R. Vinyes Ribas (dir.), *Diccionario de la memoria*, 200-205. Barcelone : Gedisa.
- Humbley, J. (2001). Quelques enjeux de la dénomination en terminologie. *Cahiers de praxématique*, (36), 93-115.
URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/338#quotation>
- Humbley, J. (2004). La réception de l'oeuvre d'Eugen Wüster dans les pays de langue française. In C. Cortès (dir.), *Des fondements théoriques de la terminologie, Cahiers du CIEL*, 33-51.
URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00276087/document>
- Humbley, J. (2009). Accounting for term formation. *Terminology Science and Research* (20), 1-15.

- Humbley, J. (2011). Vers une méthode de terminologie rétrospective. *Langages*, 183 (3), 51-62.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2011-3-page-51.htm?contenu=resume>
- Humbley, J. (2012). Retour aux origines de la terminologie : l'acte de dénomination. *Langue française*, 174 (2), 111-125.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2012-2-page-111.htm>
- Humbley, J. (2016). Le déballage terminologique pour traduire la nouveauté. In P. Phillips-Batoma, F. Xiangyun Zhang (éds.), *Translation as Innovation: Bridging the Sciences and the Humanities*, 47-63. États-Unis : Dalkey Archive Press.
- Humbley, J. (2018a). *La Néologie terminologique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Humbley, J. (2018b). La terminographie entre langue et discours : réflexions historiques et épistémologiques. In J. Altmanova, M. Centrella, K. Russo (éds.), *Terminology & Discourse / Terminologie et discours*, 69-92. Berne : Peter Lang.
- Huyghe, F.-B. (1987). *La Langue de coton*. Paris : Robert Laffont.
- Kenning, M.-M. (2010). What are parallel and comparable corpora and how can we use them? In A. O'Keefe, M. McCarthy (éds.), *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. Londres, 487-500, New York : Routledge.
- Kilgarriff, A., Tugwell, D. (2002). Sketching words. In M.-H. Corréard (éd.), *Lexicography and natural language processing. A festschrift in honour of B.T.S. Atkins*, 125-137. Göteborg University : EURALEX.
- Krieg-Planque, A. (2000). *Émergence et emplois de la formule « purification ethnique » dans la presse française (1980-1994) : une analyse de discours*. Paris : Thèse de doctorat soutenue à Paris 13 sous la direction de P. Charaudeau.
- Krieg-Planque, A. (2003). « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*. Paris : CNRS Éditions.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque, A. (2010). La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, 134 (4), 5-29.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-4-page-5.htm>

- Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque, A., Oger, C. (2010). Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*, (94), 91-96.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/19870#quotation>
- Kübler, N., Aston G. (2010). In A. O’Keeffe, M.McCarthy (éds.), *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*, 501-515. Londres, New York : Routledge.
- Kübler, N. (2011a). Traduction pragmatique, linguistique de corpus, traducteur : un ménage à trois explosif ? *Tralogy, Tralogy II, Session 3 - Machine and Human Translation: Finding the Fit? / TA et Biotraduction*.
URL : <http://odel.irevues.inist.fr/tralogy/index.php?id=288&format=print>
- Kübler, N. (2011b). Working with different corpora in translation teaching. In A. Frankenberg-Garcia, L. Flowerdew, G. Aston (éds.), *New Trends in Corpora and Language Learning, Continuum*, pp.62-80.
URL : <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01134954/document>
- Kübler, N., Volanschi, A. (2012). Semantic prosody and specialised translation, or how a lexico-grammatical theory of language can help with specialised translation. In A. Boulton, S. Carter-Thomas, E. Rowley-Jolivet (éds.), *Corpus Informed Research and Learning in ESP: Issues and Applications*, 103-133. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
- Lachmann, N. (2012). Partenaire mais distincte ? L’Union européenne et la coopération entre organisations multilatérales pour la gestion des crises internationales. *Études internationales*, 43 (4), 521–537.
URL : <https://www.erudit.org/en/journals/ei/1900-v1-n1-ei0387/1013342ar/>
- Landragin, F. (2012). De la saillance visuelle à la saillance linguistique. In O. Inkova (éd.), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, 67-84. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Lavallée, C., Pouponneau, F. (2016). L’approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne. *Politique européenne*, 51 (1), 8-29.
URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2016-1-page-8.htm>
- Lebart, L., Pincemin, B., Poudat, C. (2019). *Analyse des données textuelles*. Québec : Presses de l’Université du Québec.

- Lecolle, M., Veniard, M., Guérin, O. (2018). Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations. *Langages*, 210 (2), 35-54.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2018-2-page-35.html>
- Leblanc, J.-M. (2017). *Analyses lexicométriques des vœux présidentiels*. Londres : ISTE Éditions.
- Leblanc, J.-M., Fleury, S., Née, É. (2017). Quels outils logiciels et pour quoi faire ? In É. Née (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, 123-161. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- L'Homme, M.-C. (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Leloup, F., Moyart, L. (2006). La région frontalière : vers quels nouveaux modes de développement et de gouvernance ? In A.-L. Amilhat-Szary, M.-C. Fourny (éds.), *Après les frontières, avec la frontière. Nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, 38-54. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Léon, J. (2008). Aux sources de la « Corpus Linguistics » : Firth et la London School. *Langages* 171 (3), 12-33.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2008-3-page-12.htm>
- Léon, J. (2015). *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Lyon : ENS Éditions.
- Lerat, P. (1995). Terme, mot, vocable. *La Banque des mots* (5), 5-9.
- Loock, R. (2016). *La traductologie du corpus*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Louw, B. (1993). Irony in the text or insincerity in the writer? The diagnostic potential of semantic prosodies. In M. Baker, G. Francis, E. Tognini-Bonelli (éds.), *Text and Technology: In Honour of John Sinclair*, 157-175. Philadelphia, Amsterdam : John Benjamins.
- Maguer, A. (2004). *Les frontières intérieures Schengen : dilemmes et stratégies de la coopération policière et douanière franco-allemande*. Freiburg in Breisgau : Édition Iuscrim.
- Maguer, A. (2007). La sécurité en frontière intérieure, tentations européennes et réflexes nationaux. *Politique européenne*, 23 (3), 93-113.
URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2007-3-page-93.htm>

- Maia, B. (1997). Do-it-yourself corpora..... with a little bit of help from your friends! In B. Lewandowska Tomaszczyk, P. J. Melia (éds.), *PALC '97 Practical applications in Language Corpora*, 403-410. Lodz : Lodz University Press.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette Université.
- Maingueneau, D. (1993). Analyse du discours et archive. *Semen*, (8), s.p.
URL : <https://journals.openedition.org/semn/4069#quotation>
- Maingueneau, D. (1997 [1991]). *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (2002). Analyse du discours. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 133-134. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2002). Constituant (discours-). In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 41-45. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2002). Interdiscours. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 324-326. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2002). Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? In G. Rist (éd.), *Les mots du pouvoir : Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, 119-132. Genève : Graduate Institute Publications.
URL : <https://books.openedition.org/iheid/2457?lang=it>
- Maingueneau, D. (2002). Mémoire discursive. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 371-372. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2002). Modalité. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 383-386. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2002). Positionnement. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 453-454. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2009). *Les Termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Maingueneau, D. (2010). Le discours politique et son « environnement. *Mots. Les langages du politique*, (94), 85-90.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/19868#quotation>

- Maingueneau, D. (2012). Un réseau de concepts. Entretien avec Dominique Maingueneau au sujet de l'analyse du discours littéraire. 203-221. In R. Dhondt, D. Martens (éds.), *Interférences littéraires/Littéraire interférenties* 8.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2016). Énonciation et analyse du discours. *Corela*, (19), 1-11.
URL : <https://journals.openedition.org/corela/4446#quotation>
- Maingueneau, D., Cossutta, F. (1995). L'analyse des discours constituants. *Langages*, (117), 112-125.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1709
- Maison, R. (2016). Le nom de l'ennemi. Quand les logiques de guerre transforment le droit commun. *Les Temps Modernes*, 689 (3), 20-35.
URL : <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2016-3-page-20.htm>
- Malidier, D. (éd.) (1990). *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*. Paris : Cendres.
- Malidier, D. (1993). L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux. *Semen*, (8), s.p.
URL : <https://journals.openedition.org/semen/4351#quotation>
- Malet, D. (2013). *Foreign Fighters: Transnational Identity in Civil Conflicts*. New York : Oxford University Press.
- Martinet, A. (1980). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mayaffre, D. (2008). Quand « travail », « famille », « patrie » co-occurrent dans le discours de Nicolas Sarkozy. Étude de cas et réflexion théorique sur la co-occurrence. *JADT 2008 9^e Journées d'Analyse statistique des données textuelles*, 811-822. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00551300/document>
- Mazière, F. (2005). *L'analyse du discours*. Paris : PUF.
- Mazière, F. (2016). *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mazière, F. (2018). *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Mazuyer, E. (2013). Soft law. In N. Postel, R. Sobel (éds.), *Dictionnaire critique de la RSE*, 419-423. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
URL : <https://books.openedition.org/septentrion/6562?lang=it>
- Mégie, A. (2010). La scène terroriste : réflexions théoriques autour de l' « ancien » et du « nouveau » terrorisme. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 43 (4), 983-1003.
URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00757156/document>
- Mégie, A., Mitsilegas, V., Scherrer, A. (2009). La stratégie de l'Union européenne contre la criminalité organisée : entre lacunes et inquiétudes. *Cultures & Conflits*, 74 (2), 91-110.
URL : <https://journals.openedition.org/conflits/17442>
- Meunier, A. (1974). Modalités et communication. *Langue française, Communication et analyse syntaxique*, (21), 8-25.
URL : https://www.persee.fr/docAsPDF/lfr_0023-8368_1974_num_21_1_5662.pdf
- Moirand, S. (2000). Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire. *Cahiers de praxématique*, (33), 145-184.
URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/1978#quotation>
- Moirand, S. (2004). De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots. In A. Cassanas, A. Demange, B. Laurent, A. Lecler (éds.), *Dialogisme et Nomination*, 27-61. Montpellier : Presses Universitaires de Montpellier.
- Moirand, S. (2006). Entre discours et mémoire : le dialogisme à l'épreuve de la presse ordinaire. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, (44), 39-55.
URL : <https://pdfs.semanticscholar.org/01ae/7bb030cd8041339128d1cdc5df72c5e6186a.pdf>
- Moirand, S. (2007). *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Moirand, S. (2010). Retour sur une approche dialogique du discours. *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage, Recherches linguistiques*, (31), 375-378.
URL : <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01503612/document>

- Moirand, S. (2011). Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours. *Les cahiers de praxématique*, (57), 69-100.
URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/1757>
- Mondzain, M. J. (2017). *Confiscation des mots, des images, du temps*. Paris : Les Liens qui Libèrent.
- Mori, L. (éd.) (2018). *Observing Eurolects*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- Mortureux, M.-F. (2008). *La Lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Mounga Ndounkeu, B. (2015). Review : Michèle Monte et Claire Oger (dir.), « Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ? », *Mots. Les langages du politique*, 107, 2015. *Lectures*, (107).
URL : <https://journals.openedition.org/lectures/19141?lang=en#quotation>
- Mucchielli, L. (2010). Répression/prévention : sortir d'un faux antagonisme. *Après-demain*, 16 (4), 35-38.
URL : <https://doi.org/10.3917/apdem.016.0035>
- Née, E. (2009). *Sûreté, sécurité, insécurité. D'une description lexicologique à une étude du discours de presse : la campagne électorale 2001-2002 dans le quotidien Le Monde*. Paris : Thèse de doctorat soutenue à Paris 2 sous la direction de S. Branca-Rosoff.
- Née, E. (2012). *L'insécurité en campagne électorale*. Paris : Honoré Champion.
- Née, É., Fleury, S. (2017). Constituer un corpus en trois scénarios. In É. Née (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*, 63-101. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Née, É., Veniard, M. (2012). Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? *Langage et société*, 140 (2), 15-28.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-2-page-15.htm>
- Née, É., Leblanc, Jean-Marc, Fleury, Serge. (2017). Compter dans les textes, quelles unités ? In E. Née (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*, 103-121. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Nølke, H. (2002). Polyphonie. In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, 444-448. Paris : Seuil.
- Nora, P. (1997). *Les lieux de mémoire, tome I, II, III*. Paris : Gallimard.

- Nouzille, V. (2016). *Les Tueurs de la République : Assassinats et opérations spéciales des services secrets*. Paris : J'ai lu.
- Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*, (81), 63-77.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/675#quotation>
- Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. (2003). Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, (71), 125-145.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/8423#quotation>
- Organisation internationale de normalisation (2009). *ISO 704 Normes internationales. Travail terminologique. Principes et méthodes*. Genève : troisième édition.
- Ouaked, S., Le Bihan, C. (2016). Ruptures et polarisations sociales et politiques dans le monde de l'après-11 septembre 2001. *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, (16).
URL : <https://journals.openedition.org/mimmoc/2435?lang=fr#quotation>
- Paissa, P. (2017). « Développement durable » et « diversité culturelle » : les enjeux d'un foisonnement lexical et discursif. *Communication présentée au 8^e Congrès Mondial Scientifique - Table Ronde Internationale coordonnée par Giovanni Agresti : Diversité Linguistique, Progrès Scientifique et Développement Durable*.
URL : http://dorif.it/ezone/ezone_printarticle.php?dorif_ezone=5e4426881468127b18826c731e2f7204&art_id=415
- Pascual, E. (2004). *La communication écrite en diplomatie*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan.
- Paveau, M.-A. (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Paveau, M.-A. (2013). Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur son passé. *EID&A* (5), 137-161.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00990033/document>
- Pêcheux, M. (1990 [1971]). La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. In D. Malidier (éd.), *L'Inquiétude du discours*, 133-153. Paris : Éditions des Cendres.

- Pêcheux, M. (1975). *Les Vérités de la Palice*. Paris : François Maspero.
- Pecman, M. (2014). Variation as a cognitive device. How scientists construct knowledge through term formation. *Terminology*, 20 (1), 1-24.
- Pecman, M. (2018). *Langue et construction de connaissances. Énergie lexico-discursive et potentiel sémiotique des sciences*. Paris : L'Harmattan.
- Pellerin, H. (2004). Une nouvelle économie politique de la frontière. *A contrario*, 2 (2), 58-82.
URL : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2004-2-page-58.htm>
- Perrin, L. (2004). La notion de polyphonie en linguistique et ans le champ des sciences du langage. *Questions de communication* (6), 265-282.
URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4445#quotation>
- Perrot, M.-D. (2002). Mondialiser le non-sens. *Revue du MAUSS*, 2 (20), 204-221.
URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-2-page-204.htm>
- Petit, G. (2001). L'introuvable identité du terme technique. *Revue française de linguistique appliquée*, 6 (2), 63-79.
URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2001-2-page-63.htm>
- Petit, G., Haillet, P., Salvador, X.-L. (2017). *La dénomination, lexique et discours*. Paris : Honoré Champion.
- Philippe, M. (1994). Usages et formations de sigles, une application dans l'industrie spatiale. *Linx*, (30), 91-108.
URL : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1994_num_30_1_1311
- Poerksen, U. (1995 [1988]). *Plastic words. The tyranny of a modular language*. Traduit par J. Mason and D. Cayley. University Park, Pennsylvania : The Pennsylvania State University Press.
- Poudat, C., Landragin, F. (2017). *Explorer un corpus textuel. Méthodes - pratiques - outils*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Pulcinelli-Orlandi, E. (1996). *Les formes du silence. Dans le mouvement du sens*. Paris : Éditions de cendres.

- Quéré, L. (2006). Entre fait et sens, la dualité de l'événement. *Réseaux*, 139 (5), 183-218.
URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2006-5-page-183.htm>
- Rabatel, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Paris : Delachaux et Niestlé (programme ReLIRE).
- Rabatel, A. (2005). Le point de vue, une catégorie transversale. *Le français aujourd'hui*, 151 (4), 57-68.
URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2005-4-page-57.htm>
- Rabatel, A. (2010). Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue. In M. Colas-Blaise, K. Mohamed, L. Perrin, A. Petitjean (éds.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, 357-373. Metz : Ceted / Université de Metz.
- Raffarin, J.-P. (2017). Préface. In J. Beauchard, *L'Ennemi au cœur du politique*. Paris : L'Harmattan.
- Raffestin, C. (1986). Éléments pour une théorie de la frontière. *Diogène*, 34 (134), 3-21.
URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4348>
- Ramel, F., Holeindre, J.-V. (2010). *La Fin des guerres majeures*. Paris : Economica.
- Rancière, J. (1998). *Aux Bords de la politique*. Paris : Gallimard, Folio essais.
- Rastier, F. (1989). *Sens et textualité*. Paris : Hachette.
- Rastier, F. (1995). Le terme : entre ontologie et linguistique. *La banque des mots*, (7), 35-65.
URL : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Terme.html
- Raus, R. (2013). *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Raus, R. (2014). L'« eurojargon » et sa variante française. *Argotica*, 1 (2), 383-394.
URL : <https://pdfs.semanticscholar.org/9ace/1e1aa1c1bfaf778895519c10a60b360accd.pdf>
- Raus, R. (2017) 2^e éd. *FESP : le français pour les étudiants de sciences politiques*. Naples : deuxième édition, Edizioni giuridiche Simone.

- Raus, R. (2018a). Effets des pratiques colingues et codiscursives sur l'institution du sens et des sujets politiques au parlement européen. In E. Puccinelli Orlandi, D. Massmann, A. Silva Domingues (éds.) *Linguagem, Instituições e Práticas sociais*, 118, 156. Pouso Alegre : UNIVAS.
- Raus, R. (2018b). La représentation du terrorisme dans le discours du Parlement européen (2014-2017). *Corela*, 1 (16), 1-19.
URL : <http://journals.openedition.org/corela/6423>
- Raus, R. (2019a). Introduction. In R. Raus (dir.), *Partage des savoirs et influence culturelle : l'analyse du discours « à la française » hors de France*, 13-27. France : Gerflint, Essais francophones.
- Raus, R. (2019b). L'approche d'« archive » pour accéder aux termes dans la communication multilingue : le cas des concordanciers. In P. Kottelat, M. M. Mattioda, Lorena Novallet, R. Raus (éds.), *Confluences, liens, rencontres: synergies d'expression française*, 225-240. Torino: METI.
- Raus, R. (dir.) (2019c). *Partage des savoirs et influence culturelle: l'analyse du discours « à la française » hors de France*. France : Gerflint Essais francophones.
- Rawoens, G. (2008). Les Corpus bilingues et la linguistique contrastive : une étude de constructions causatives basée sur un corpus parallèle néerlandais-suédois. *JADT 2008 : Actes Des 9^e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelle*, 971–980. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/rawoens.pdf>
- Rigouste, M. (2007). L'ennemi intérieur, de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire. *Cultures & Conflits*, (67), 157-174.
URL : <https://journals.openedition.org/conflits/3128#quotation>
- Roche, C. (2007). Le terme et le concept : fondements d'une ontoterminologie. In *TOTh 2007 : Terminologie et Ontologie : Théories et Applications*, 1-22. Annecy.
URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00202645/document>
- Rodopoulos, I. (2010). *Contribution à l'étude de la notion de crime organisé en Europe L'exemple de la France et de la Grèce*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne sous la direction de C. Lazerges.
- Rondeau, G. (1980). Terminologie et documentation. *Meta*, 25 (1), 152-170.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1980-v25-n1-meta287/003983ar.pdf>

- Rondeau, G. (1984). *Introduction à la terminologie*. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin éditeur.
- Rousseau, L.-J. (2005). Terminologie et aménagement des langues. *Langages, La terminologie : nature et enjeux, sous la direction de Loïc Depecker*, 157 (39), 93-102.
URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_977
- Rousseau, L.-J. (2013). Terminologie et médiation linguistique : un mariage de raison. In J. Quirion, L. Depecker, L.-J. Rousseau (éds.), *Dans tous les sens du terme*, 45-60. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Rutte, M. L. (2009). Sécurité et traitement des données personnelles. *Cultures & Conflits*, 87-100.
URL : <https://journals.openedition.org/conflits/17793#quotation>
- Santaolalla López, F. (1991). Exposición de motivos de las leyes: motivos para su eliminación. *Revista española de derecho constitucional*, 11 (33), 47-64.
URL : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=79442>
- Sarfati, G.-E. (2019). *Éléments d'analyse du discours*. Malakoff : Armand Colin.
- Savatovsky, D., Candel, D. (2007). Présentation. *Langages*, 168 (45), 3-10.
URL : <https://www.cairn.info/revue-langages-2007-4-page-3.htm#no1>
- Serrano, Y. (2012). *Nommer le conflit armé et ses acteurs en Colombie. Communication ou information médiatique ?* Paris : L'Harmattan.
- Siblot, P. (2001). De la dénomination à la nomination. *Cahiers de praxématique* (36), 189-214.
URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/368>
- Sinclair, J. (1996a). Preliminary recommendations on corpus typology. *EAGLES*.
URL : <http://www.ilc.cnr.it/EAGLES/corpusyp/corpusyp.html>
- Sinclair, J. (1996b). The search for units of meaning. *Textus: English Studies in Italy*, 9 (1), 75-106.
- Sinclair, J. (2004). *Trust the text. Language, corpus and discourse*. Londres, New York : Routledge.

- Sitri, F., Barats, C. (2017). Introduction. In É. Née (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*, 9-16. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Slodzian, M. (2000). L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens. In H. Béjoint, P. Thoiron (dir.), *Le Sens en terminologie*, 61-85. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Smith, S. (2005). The Contested Concept of Security. In K. Booth (éd.), *Critical Security Studies and World Politics*, 27-62. Boulder, Colo: Lynne Rienner Publishers.
- Spiezia, F. (2012). In C. Mauro, F. Ruggeri (éds.), *Droit pénal, langue et Union européenne. Réflexions autour du procès pénal*, 179-196. Bruxelles : Bruylant.
- Steneir, B. (2002). De la langue de bois à la langue de coton : les mots du pouvoir. In G. Rist (éd.), *Les mots du pouvoir : Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, 193-208. Genève : Graduate Institute Publications.
URL : <https://books.openedition.org/iheid/2470>, consulté le 29/01/2020
- Suchomel, V., Pomikálek, J. (2012). Efficient Web Crawling for Large Text Corpora. In *Proceedings of the Seventh Web as Corpus Workshop (WAC7)*, 39-43. Lyon, France.
- Tao, T., Zhai, C. (2005). Mining Comparable Bilingual Text Corpora for Cross-language Information Integration. In *Proceedings of the Eleventh ACM SIGKDD International Conference on Knowledge Discovery in Data Mining*, 691-696. Chicago : SIGKDD.
URL : <https://dl.acm.org/doi/10.1145/1081870.1081958>
- Tauveron, M. (2012). De la cooccurrence généralisée à la variation du sens lexical. *Corpus*, 11.
URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2236>
- Temmerman, R. (2000). Training terminographers: the sociocognitive approach. In U. Heid, S. Evert, E. Lehmann, C. Rohrer (éds.). EURALEX. *Proceedings of the ninth EURALEX International Congress, (1)*. Stuttgart : Université de Stuttgart.
URL : https://www.euralex.org/elx_proceedings/Euralex2000/053_Rita%20TEMMERMANN_Training%20Terminographers_the%20Sociocognitive%20Approach.pdf
- Thoiron, P., Béjoint, H. (2010). La terminologie, une question de termes ? *Meta*, 55 (1), 105-118.
URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n1-meta3696/039605ar/>
- Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.

- Tognini Bonelli, E. (2010). Theoretical overview of the evolution of corpus linguistics. In A. O’Keeffe, M. McCarthy (éds.), *The Routledge Handbook of Corpus Linguistics*. Londres, 14-27. New York : Routledge.
- Tournier, M. (2002). Cooccurrence (en lexicométrie). In P. Charaudeau, D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d’analyse du discours*, 144-147. Paris : Seuil.
- Traverso, E. (2018). Memorias de la guerra. In Vinyes Ribas (dir.), *Diccionario de la memoria colectiva*, 287-290. Barcelone : Gedisa.
- Trémintin, J. (2006). Prévention ou répression : quelle priorité ? *Journal du droit des jeunes*, 256 (6), 18-20.
URL : <https://doi.org/10.3917/jdj.256.0018>
- Trimithiotis, D. (2013). *La Production des discours électoraux comme configuration des mythes politiques européens : une analyse comparative des programmes électoraux européens, français et chypriotes pour les élections du Parlement européen de 2009*. Thèse de doctorat soutenue à Aix-Marseille Université et CNRS - Laboratoire LAMES sous la direction de Nicole Ramognino.
- Truc, G., Le Bart, C., Née, É. (2018). L’attentat comme objet de discours : problématique et enjeux. *Mots. Les langages du politique*, 3 (118), 9-18.
URL : <https://www.cairn.info/revue-mots-2018-3-page-9.htm>
- Tsoukala, A. (2008). 22. La presse écrite britannique et française face au terrorisme. In D. Bigo, L. Bonelli, T. Deltombe (éds.), *Au Nom du 11 septembre... Les démocraties à l’épreuve de l’antiterrorisme*, 11-35. Paris : La Découverte.
- Veniard, M. (2013). *La Nomination des événements dans la presse. Essai de sémantique discursive*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Veniard, M. (2018). La presse devant les attentats terroristes : usages journalistiques du mot guerre (Paris, 2015). *Mots. Les langages du politique*, (116), 91-109.
URL : <https://journals.openedition.org/mots/23077#quotation>
- Veniard, M., Sitri, F. (2017). Problématiques d’analyse du discours et méthodes. In É. Née (dir.), *Méthodes et outils informatiques pour l’analyse des discours*, 163-202. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Villar, C. (2005). Pour une théorie du discours diplomatique. *AFRI*, 6, 45-61. Bruxelles : Édition Bruylant.
URL : <https://www.afri-ct.org/article/pour-une-theorie-du-discours/>

- Villar, C. (2006). *Le discours diplomatique*. Paris : L'Harmattan.
 URL : http://classiques.uqac.ca/contemporains/villar_constanze/discours_diplomatique/discours_diplomatique.html
- Wæver, O. (1995). Securitization and Desecuritization. In R. D. Lipschutz (éd.), *On Security*, 46-86. Chichester, New York : Columbia University Press.
- Walt, S. M. (2005). La guerre préventive : une stratégie illogique. *AFRI*, 6, 138-152.
 URL : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/10_138-152.pdf
- Werly, N. (2002). Paix : l'insaisissable définition. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 128 (4), 481-495.
 URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2002-4-page-481.htm?contenu=article>
- Williams, I.A. (1996). A Translator's Reference Needs: Dictionaries or Parallel Texts? *Target*, 1 (8), 275-299.
- Wüster, E. (1976). La théorie générale de la terminologie - un domaine interdisciplinaire impliquant la linguistique, la logique, l'ontologie, l'informatique et les sciences des objets. *Essai de définition de la terminologie. Actes du colloque international de terminologie. Québec, Manoir du Lac Delage du 5 au 8 octobre 1975*, 49-57. Québec: L'Éditeur officiel du Québec.
- Zaiotti, R. (2007). La propagation de la sécurité : l'Europe et la schengenisation de la politique de voisinage. *Cultures & Conflits*, (66), 61-76.
 URL : <https://journals.openedition.org/conflits/2471>
- Zanettin, F. (1998). Bilingual Comparable Corpora and the Training of Translators. *Meta*, 43 (4), 616-630.
 URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/1998-v43-n4-meta169/004638ar/>
- Zanola, M. T. (2018). *Che cos'è la terminologia*. Rome : Carocci.
- Zimina, M. (2007). *Typologies de textes pour le traitement automatique des documents électroniques : problèmes et enjeux*. Paris : Laboratoire d'informatique de l'Université Paris-Nord.

2. DOCUMENTS LÉGISLATIFS CONSULTÉS (HORS CORPUS)

Assemblée Nationale française (1.8.2002). *Compte rendu intégral, 1^{ère} séance relative au projet de loi d'orientation et de programmation, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence.*

Commission nationale consultative des droits de l'homme (18.5.2017). *Avis sur la prévention de la radicalisation.* Paris : CNCDH.

Gouvernement d'Espagne (14.12.2018). *Proyecto de Ley Orgánica n° 121/000006, sobre la utilización de los datos del Registro de Nombres de Pasajeros para la prevención, detección, investigación y enjuiciamiento de delitos de terrorismo y delitos graves,* déposé au Congreso de los diputados.

Gouvernement de la République française (22.6.2017). *Projet de loi n°587 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme,* déposé au Sénat.

Nations Unies (15.11.2000). *Convention contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant.* New York.

Nations Unies, Conseil de sécurité, (24.9.2014). *Résolution 2178/2014.* New York.

République française (10.1.2008). *Décret 2008-33 portant publication du traité entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume d'Espagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la République d'Autriche relatif à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration illégale, fait à Prüm le 27 mai 2005,* JORF n°0010.

République française (31.10.2017). *Loi 2017-1510 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme,* JORF n°0255.

République française (21.6.2018). *Loi 2018-493 relative à la protection des données personnelles,* JORF n°0141.

Sénat français, Commission des lois (6.9.2006). *Rapport n° 476 relatif au projet de loi relatif à la prévention de la délinquance,* présenté par Jean-René Lecerf.

Sénat français, Commission des lois (12.7.2017). *Rapport n°269 relatif au projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme,* présenté par Michel Mercier.

- Sénat français, Commission des lois (14.3.2018). *Rapport n° 350 relatif au projet de loi relatif à la protection des données personnelles*, présenté par Sophie Joissains.
- Union européenne, (6.8.2004). *Décision du Conseil 2004/579/CE du 29 avril 2004 relative à la conclusion, au nom de la Communauté européenne, de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée*, JO L 261.
- Union européenne (6.8.2008). *Décision 2008/615/JAI du Conseil du 23 juin 2008 relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière*, JO L 210.
- Union européenne (11.11.2008). *Décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée*, JO L 300.
- Union européenne (27.7.2010). *Accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme*, JO L 195.
- Union européenne (2.2.2011). *Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'utilisation des données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière*, déposé au Congreso de los diputados.
- Union européenne (6.11.2013). *Règlement 1052/2013 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013 portant création du système européen de surveillance des frontières (Eurosur)*, JO L 295.
- Union européenne (4.5.2016). *Directive 2016/680 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la décision-cadre 2008/977/JAI du Conseil 119/8927/4/2016*, JO L 119.
- Union européenne (4.5.2016). *Directive 2016/681 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relative à l'utilisation des données des dossiers passagers (PNR) pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière*, JO L 119.

Union européenne (14.11.2019). *Règlement 2019/1896 du Parlement européen et du Conseil du 13 novembre 2019 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624*, JO L 295.

3. DICTIONNAIRES ET BASES DE DONNÉES CONSULTÉS

ATILF – CNRS, Université de Lorraine, *Le Trésor de la langue française informatisé*.

URL : <http://atilf.atilf.fr>

Dubois, J., Mitterrand H., Dauzat, A. (2014). *Dictionnaire étymologique Larousse*. Paris : Larousse.

Larousse (2010). *Dictionnaire Larousse Maxipoche 2010*. Paris : Larousse.

Larousse. *Dictionnaire Larousse en ligne*.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

Ministère de la Culture français, Commission d'enrichissement de la langue française. *Site FranceTerme*.

URL : <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Qui-sommes-nous>

Morelle, F. (dir.). *Le Dico du commerce international*.

URL : <https://www.glossaire-international.com/pages/a-propos-du-dico-du-commerce-international/>

Real Academia Española. *Corpus del Español del Siglo XXI*, version 0,92 en ligne.

URL : <https://www.rae.es/recursos/banco-de-datos/corpes-xxi>

Real Academia Española. *Corpus de Referencia del Español Actual*, version 3,2 en ligne

URL : <https://www.rae.es/recursos/banco-de-datos/crea>

Real Academia Española. *Diccionario de la lengua española DLE*, version 23.3 en ligne.

URL : <https://dle.rae.es>

Real Academia Española. *Diccionario jurídico de la lengua española DEJ*, version 2020 en ligne.

URL : <https://www.rae.es/info/aviso-legal>

Rey, A. (dir.) (2019). *Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française 2019*. Paris : Le Robert.

Union européenne. *IATE, Interactive Terminology for Europe*.

URL : <https://iate.europa.eu/home>

Union européenne. *Site officiel de l'Union européenne*.

URL : https://europa.eu/european-union/index_fr

4. ARTICLES DE PRESSE

Berizzi, P. (19.3.2020). Brescia, un morto su 7 è qui. L'11 settembre della nostra città. *La Repubblica* (version papier).

Bruni F. (20.3.20). États-Unis. Covid-19 : un traumatisme pire que le 11-Septembre. *Courrier International*. Traduit par Courrier International.

URL : <https://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-covid-19-un-traumatisme-pire-que-le-11-septembre>

FranceInfo (3.6.2019). « Ce serait un immense déshonneur pour notre pays » : l'appel de 45 avocats contre les condamnations à mort de neuf Français en Irak, *FranceInfo*.

URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/francais-condamnes-a-mort-en-irak/tribune-ce-serait-un-immense-deshonneur-pour-notre-pays-l-appel-de-44-avocats-contre-les-condamnations-a-mort-de-neuf-francais-en-irak_3469333.html

Wladimir G-B. (26.3.2020). Transport aérien : le coronavirus sera pire que le «11 septembre 2001 ou que la crise de 2008». *Le Figaro*.

URL : <https://www.lefigaro.fr/societes/transport-aerien-le-coronavirus-sera-pire-que-le-11-septembre-2001-ou-que-la-crise-de-2008-20200326>

Gattolin, A. (24.3.2019). Pour le respect des libertés et des droits fondamentaux en Catalogne, *Mediapart*.

URL : <https://blogs.mediapart.fr/gattolin-andre/blog/240319/pour-le-respect-des-libertes-et-des-droits-fondamentaux-en-catalogne>

Le Blog de Boyer (27.3.2019). Pour le respect des droits et des libertés de tous les citoyens d'Espagne, *Mediapart*.

URL : <https://blogs.mediapart.fr/boyer/blog/270319/pour-le-respect-des-droits-et-des-libertes-de-tous-les-citoyens-despagne>

Le Figaro, Agence France Presse (2.6.2019). L'Irak condamne à mort neuf djihadistes français en une semaine. *Le Figaro* en ligne.

URL : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/djihadistes-francais-condamnes-a-mort-en-irak-la-france-intervient-au-plus-haut-niveau-20190602>

Le Monde, Agence France Presse (3.6.2019). Qui sont les onze djihadistes français condamnés à mort en Irak ? *Le Monde* en ligne.

URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/03/qui-sont-les-onze-djihadistes-francais-condamnes-a-mort-en-irak_5471006_3210.html

Libération, Agence France Presse (2.6.2019). Irak : la peine de mort pour tous les Français de l'État islamique transférés en Syrie. *Libération* en ligne.

URL : https://www.liberation.fr/planete/2019/06/02/irak-la-peine-de-mort-pour-tous-les-francais-de-l-etat-islamique-transferes-en-syrie_1731130

Moreau, Sylvain (23.03.2016). Manuel Valls et la rhétorique de la 'guerre' contre le terrorisme. *Libération* en ligne.

URL : https://www.liberation.fr/video/2016/03/23/manuel-valls-et-la-rhetorique-de-la-guerre-contre-le-terrorisme_1441509

Pérez, L., Terrasa, R., Garcés, C., Sánchez J.C. (1.10.17). El referéndum de Cataluña, en vivo: Junqueras anuncia un 90% de 'síes' entre las 2.262.424 papeletas contadas, *El Mundo* en ligne.

URL : <https://www.elmundo.es/cataluna/2017/10/01/59d0502d268e3e802e8b461a.html>

5. AUTRES SITES CONSULTÉS

Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (2018). *Retournants. Défis, enjeux et réponses pour le Canada et le Québec*.

URL : https://info-radical.org/wp-content/uploads/2019/02/RETOURNANTS_défis-enjeux-réponses.pdf

Congreso de los diputados. *Site officiel du Congreso de los Diputados*.

URL : <http://www.congreso.es/portal/page/portal/Congreso/Congreso>

Conseil européen, Conseil de l'Union européenne. *Site du Consilium*.

URL : <https://www.consilium.europa.eu/fr/>

Bibliothèque nationale de France. *Site institutionnel de la BnF.*

URL : <https://www.bnf.fr/fr>

DeepL GmbH. *Linguee*

URL : <https://www.linguee.com>

Direction de l'information légale et administrative française. *Site d'information sur les politiques publiques.*

URL : <https://www.vie-publique.fr/vie-publique-propos>

Electronic System for Travel Authorization. *Site du système électronique d'autorisation de voyage.*

URL : <https://www.esta-formulaire.fr>

Gouvernement du Canada. *Site de la banque de données terminologiques et linguistiques Termium Plus.*

URL : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra>

Gobierno de España. *Site du Departamento de Seguridad nacional.*

URL : <https://www.dsn.gob.es>

Ministère de la Culture français. *Site du Ministère de la Culture.*

URL : <https://www.culture.gouv.fr>

Ministerio del Interior del Gobierno de España. *Consulta pública previa.*

URL : <http://www.interior.gob.es/web/servicios-al-ciudadano/participacion-ciudadana/participacion-publica-en-proyectos-normativos/consulta-publica-previa>

Office québécois de la langue française. *Site officiel de l'Office québécois de la langue française.*

URL : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/membres.html>

Radio France Internationale. *Site de RFI.*

URL : <http://www.rfi.fr/fr/europe/20190218-rapatriement-jihadistes-syrie-europeens-temporisent>

République française. *Site de la législation française Legifrance.*

URL : <https://www.legifrance.gouv.fr>

Sénat français. *Site officiel du Sénat français.*

URL : <http://www.senat.fr>

The Hague Centre for Strategic Studies. *Jihadist Foreign Fighters Monitor*.

URL : https://dwh.hcss.nl/apps/ftf_monitor/#section-about

Union européenne, Fonds européen du développement régional. *Site d'Interreg*.

URL : http://www.interreg-gr.eu/fr/homepage_fr/

Union européenne. *Site de la législation européenne EUR-Lex*.

URL : <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>

Università degli Studi Internazionali di Roma. *Eurolect Observatory Project*.

URL : <https://www.unint.eu/en/research/research-projects/33-page/490-eurolect-observatory-project.html>

6. LOGICIEL D'ANALYSE

Lexical Computing. *Site du logiciel Sketch Engine*.

URL : <https://www.sketchengine.eu>

7. SOURCES AUDIOVISUELLES CONSULTÉES

Debarbieux, B. (2017). Frontières étatiques et identités collectives. In J.-F. Staszak (dir.), *Frontières en tous genres* (Vidéo n°1). Genève : Cours en ligne de l'Université de Genève.

Foucault, M. (1969). Michel Foucault, invité des Matinées de France Culture.

URL : <https://www.franceculture.fr/michel-foucault-larchive-cette-masse-complexe-de-choses-qui-ont-ete-dites-dans-une-culture>

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : absence du format HTML pour le document 52004DC0409 du sous-corpus européen espagnol (COCES) _____	89
Fig. 2 : architecture du corpus d'étude COSTENCE _____	94
Fig. 3 : détails de la compilation des corpus européens COCEFR et COCES [Source : <i>EUR-Lex</i>] _____	95
Fig. 4 : comptages de documents de COCEFR à gauche et de COCES à droite [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	96
Fig. 5 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document des corpus européens [Source : COCES] _____	97
Fig. 6 : exemple qui affiche l'absence de la métadonnée sur le « département responsable » de la publication [Source : COCEFR] _____	97
Fig. 7 : comptages de documents de CONAFR à gauche et de CONAES à droite [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	100
Fig. 8 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document de CONAFR [Source : CONAFR] _____	100
Fig. 9 : exemple de métadonnées en-tête de chaque document de CONAES [Source : CONAES] _____	101
Fig. 10 : aperçu des résultats sur <i>Word Sketch</i> avec une recherche par lemme « prévention » dans COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	103
Fig. 11 : co-occurents du lemme <i>combattant</i> dans COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	104
Fig. 12 : concordance, cotexte à droite, de la co-occurrence « prévention et répression » dans COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	106
Fig. 13 : occurrences par années du terme <i>combattants terroristes étrangers</i> dans COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	107
Fig. 14 : relations syntaxiques de la forme « prévention » dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	151
Fig. 15 : extrait de la concordance de prévention en tant que mot pivot avec son co-occurent détection dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	153
Fig. 16 : fréquence par année de la co-occurrence « prévention + détection » dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	153
Fig. 17 : extrait de la concordance de <i>prevención</i> avec le concurrent <i>detección</i> avec un tri à droite dans le corpus COCES [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	162
Fig. 18 : extrait de la concordance de <i>detección</i> avec le concurrent <i>investigación</i> dans le corpus COCES [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	163
Fig. 19 : fréquence par année de <i>prevención</i> avec son co-occurent <i>detección</i> de 2001 à 2018 dans le corpus CONAES [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	167
Fig. 20 : fréquence par type de document de <i>prevención</i> avec son co-occurent <i>detección</i> de 2001 à 2018 dans le corpus COCES [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	169
Fig. 21 : concordance de <i>prevención</i> avec son co-occurent <i>detección</i> de 2001 à 2018 dans la <i>Estrategia de Ciberseguridad nacional</i> de 2013 [Source : <i>Sketch Engine</i>] _____	170

Fig. 22 : fréquence des co-occurents de la forme <i>répression</i> [Source : <i>Sketch Engine</i>]	176
Fig. 23 : recherche aléatoire avec la fonction « échantillon » du cotexte à droite de la co-occurrence « prévention + répression » [Source : <i>Sketch Engine</i>]	177
Fig. 24 : fréquence de la co-occurrence « prévention et répression » dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>]	178
Fig. 25 : recherche aléatoire avec la fonction « échantillon » de la forme <i>reprección</i> en tant que co-occurent de <i>prevención</i> [Source : <i>Sketch Engine</i>]	186
Fig. 26 : fréquence de la co-occurrence « prévention + répression » dans CONAFR [Source : <i>Sketch Engine</i>]	191
Fig. 27 : fréquence de l'expression « prévention et répression » dans CONAFR selon une recherche par type de document [Source : <i>Sketch Engine</i>]	195
Fig. 28 : co-occurents de la forme <i>prevención</i> dans CONAES selon la relation syntaxique « <i>prevención</i> +ET/OU » [Source : <i>Sketch Engine</i>]	203
Fig. 29 : entrée n°147891 en français. Fiche du terme <i>criminalité transfrontalière</i> [Source : <i>IATE</i>]	209
Fig. 30 : fréquence des co-occurents de la forme <i>criminalité</i> par ordre de calcul <i>logDice</i> [Source : <i>Sketch Engine</i>]	211
Fig. 31 : récurrence de la Convention de Palerme dans le cotexte du terme <i>criminalité transnationale</i> dans COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>]	214
Fig. 32 : entrée n°147891 en espagnol	217
Fig. 33 : définitions de <i>delincuencia transfronteriza</i> et de <i>delincuencia organizada transnacional</i> [Source : DEJ en ligne (s.d)]	217
Fig. 34 : présence de l'adjectif <i>transfronterizo</i> dans la liste des mots-clés du corpus [Source : <i>Sketch Engine</i>]	218
Fig. 35 : entrée <i>IATE</i> n° 3563749. Fiche du terme <i>combattant terroriste étranger</i> [Source : <i>IATE</i>]	228
Fig. 36 : co-occurents de la forme <i>combattant</i> dans COCEFR par ordre de fréquence [Source : <i>Sketch Engine</i>]	229
Fig. 37 : fréquence par année de la forme <i>combattant étranger</i> de 2001 à 2018 dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>]	230
Fig. 38 : fréquence par année de la forme <i>combattant terroriste étranger</i> de 2001 à 2018 dans le corpus COCEFR [Source : <i>Sketch Engine</i>]	230
Fig. 39 : co-occurents de la forme <i>combatiente</i> dans COCES par ordre de fréquence. [Source : <i>Sketch Engine</i>]	237
Fig. 40 : entrée <i>IATE</i> n° 3563749. Fiche du terme <i>combatiente terrorista extranjero</i> [Source : <i>IATE</i>]	238
Fig. 41 : fréquence des co-occurents de la forme <i>detectar</i> par ordre de calcul <i>logDice</i> [Source : <i>Sketch Engine</i>]	240
Fig. 42 : fréquence des co-occurents de la forme <i>detección</i> par ordre de calcul <i>logDice</i> [Source : <i>Sketch Engine</i>]	241

- Fig. 43** : titres des articles de *Libération.fr*, *Le Figaro.fr* et *LeMonde.fr* le lendemain des condamnations de onze personnes françaises accusées d’avoir participé à des actes de terrorisme dans de zones de conflit
[Source : *Libération.fr*, *Le Figaro.fr* et *LeMonde.fr*, 2-3.6.2019] _____ 247
- Fig. 44** : entrée du terme *revenant, -e*, dans la banque terminologique *FranceTerme*
[Source : *FranceTerme*] _____ 248
- Fig. 45** : extrait avec la fonction « échantillon » de la concordance de *yihadista* dans le corpus CONAES
[Source : *Sketch Engine*] _____ 249

LISTE DES TABLEAUX

Tab. 1 : typologie d'actes dans les corpus nationaux CONAFR et CONAES _____	117
Tab. 2 : Exemple d'autres équivalents linguistiques du terme <i>détection</i> à l'intérieur de la co-occurrence « prévention + détection ». _____	160
Tab. 3 : comparatif des finalités prévues pour les fichiers PNR [Source : Sénat français, <i>Rapport n°269</i> , 12.7.2017] _____	164
Tab. 4 : équivalents en espagnol des expressions « prévention et répression de la criminalité » et « prévention et répression des formes graves de criminalité » [Source : COCEFR] _____	187

1. RIASSUNTO IN ITALIANO

Il presente lavoro indaga i posizionamenti enunciativi che si manifestano nella terminologia relativa alle politiche pubbliche sulla sicurezza tramite un'analisi deduttiva e contrastiva condotta su un corpus bilingue francese e spagnolo. La ricerca si basa su un confronto fra una selezione di testi giuridici non vincolanti emessi, tra il 2001 e il 2018, dalla Commissione europea e da due Stati membri, la Francia e la Spagna.

Il corpus bilingue COSTENCE¹ è composto in totale da 1.559 documenti e 15.485.330 parole raggruppati in quattro sottocorpora. I sottocorpora europei, COCEFR² e COCES³, sono formati da atti non vincolanti della Commissione europea. Più precisamente si tratta di comunicazioni, rapporti, libri bianchi e libri verdi. I sottocorpora nazionali, CONAFR⁴ e CONAES⁵, contengono la motivazione, a carattere non vincolante, che precede il disegno o la proposta di legge a cui abbiamo aggiunto i libri bianchi e le strategie nazionali sulla sicurezza. Tutti i documenti dei sottocorpora sono stati raccolti sui siti ufficiali della legislazione europea e nazionale, seguendo la stessa procedura di selezione per parola chiave – *terrorisme/terrorismo* – dal 2001 al 2018.

La scelta di analizzare degli atti emessi dalle autorità europee e nazionali dipende da alcune specificità che caratterizzano la produzione del discorso istituzionale. Gli studi recenti in questo campo hanno dimostrato che il genere discorsivo istituzionale tende a privilegiare una retorica volta a smorzare il dibattito politico e a rafforzare il consenso del pubblico. Si tratta però di strategie discorsive che denotano la presenza di scelte politiche precise. L'osservazione della circolazione dei termini in un contesto plurale come quello europeo

¹ Corpus sulla sicurezza di testi non vincolanti europei.

² Sottocorpus della Commissione europea in francese.

³ Sottocorpus della Commissione europea in spagnolo.

⁴ Sottocorpus nazionale in francese.

⁵ Sottocorpus nazionale in spagnolo.

permette di rilevare delle discordanze sulle costruzioni terminologiche e discorsive che riguardano la sicurezza comune.

A tal fine abbiamo adottato un approccio teorico che integra lo studio terminologico con alcune nozioni dell'analisi del discorso di Scuola francese (ADF). La terminologia pone al centro della sua riflessione il termine, ovvero l'unità lessicale usata in un settore specifico della conoscenza. Ci interessiamo quindi al valore che acquisisce il lessico nel momento in cui s'inserisce in un discorso emesso da un'autorità legittima, l'istituzione, nell'ambito specifico delle politiche sulla sicurezza. Le ricerche in campo terminologico hanno dimostrato progressivamente che i termini, come le unità lessicali, sono subordinate al contesto d'uso e alle condizioni di produzione del discorso in cui appaiono. Le varianti denominative che emergono dai corpora dipendono quindi dal contesto linguistico ed extralinguistico che circonda l'uso del termine. Partendo da queste basi ci siamo chiesti se le varianti potessero essere il sintomo di posizionamenti ideologici discordanti. In tal senso l'ADF, che tradizionalmente si è interessata alle ideologie soggiacenti alla lingua, ci ha fornito gli strumenti adatti per ricercare le ragioni che potessero spiegare la riformulazione di un termine. A questo proposito, è da notare che il discorso giuridico analizzato, pur non essendo vincolante, è preparatorio alla futura legislazione. Gli enunciatori usano quindi una terminologia che ci permette di osservare l'orientamento delle future politiche pubbliche.

Il nostro approccio metodologico, quantitativo e qualitativo, ci ha consentito di affiancare un'analisi lessicometrica dei corpora all'osservazione dettagliata del termine nel contesto, nelle riprese intertestuali e nelle fonti terminografiche. I risultati sono quindi presentati dopo un percorso d'analisi che parte dalla scelta di alcuni termini: *“prévention”*, *“détection”*, *“répression”*, *“combattant terroriste étranger”* e *“criminalité transfrontalière”*. Quest'ultimi sono stati selezionati sulla base una ricerca effettuata a monte nella letteratura delle analisi politiche e delle relazioni internazionali e sono rappresentativi di alcune tensioni che alimentano il dibattito accademico, politico e giuridico. Si tratta, da un lato, di osservare dei termini che riguardano le azioni strategiche (*“prévention/prevenición”*, *“détection/detección”*, *“répression/represión”*) in materia di sicurezza, dall'altro di riflettere sulla concettualizzazione della minaccia e del nemico (*“combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero”* e *“criminalité transfrontalière/delincuencia transfronteriza”*). Nel primo caso ci soffermiamo in particolare sulle diverse temporalità che

caratterizzano le strategie di dissuasione e di punizione di un'infrazione; nel secondo caso osserviamo due denominazioni che presentano delle ambiguità sul piano terminologico e discorsivo, e che evocano il concetto di “confine” e di appartenenza allo Stato.

Sono quindi le riformulazioni, i non detti e i cambiamenti sintattici che si osservano scandagliando i corpora a permetterci di riflettere sui posizionamenti e i punti di vista diversi degli enunciatori. Se il discorso non vincolante serve a orientare le future scelte legislative, lo studio delle varianti denominative ci consente di osservare la costruzione terminologica e discorsiva su cui si basano le intenzioni politiche degli enunciatori.

In conclusione, il nostro lavoro si propone di osservare gli slittamenti e le aperture interpretative che si creano nel momento in cui i termini circolano e vengono usati per legittimare delle pratiche discorsive. La tesi dimostra che il discorso istituzionale sulla sicurezza, attraverso consce o inconscie scelte terminologiche, finisce per offuscare dei dibattiti che sono invece presenti e che dovrebbero quindi inserirsi esplicitamente nello spazio pubblico.

La tesi si compone di quattro capitoli e di quattro appendici

- Il **primo capitolo** tratta l'insieme delle questioni teoriche. Nella prima parte illustriamo brevemente un panorama dei principali approcci terminologici. Ci soffermeremo in particolare sugli assi di riflessione (metodo onomasiologico e semasiologico) che hanno determinato l'evoluzione della terminologia. Questo primo percorso ci permetterà di presentare l'approccio discorsivo della terminologia su cui si basa il nostro lavoro.

La seconda parte del capitolo è dedicata alle nozioni dell'ADF che abbiamo integrato nelle analisi quantitative e qualitative presentate al capitolo 4.

- Il **secondo capitolo** illustra la metodologia d'analisi e di costituzione del corpus bilingue COSTENCE. La prima parte spiega l'approccio deduttivo basato sui metodi della lessicometria. La seconda sezione è dedicata alla descrizione dei sottocorpora e agli strumenti di ricerca qualitativa. Infine, la terza parte presenta le specificità del genere discorsivo istituzionale e degli atti legislativi non vincolanti.

- Il **terzo capitolo** serve da passaggio fra i capitoli teorici e le analisi qualitative e quantitative. Presenteremo alcune nozioni che rientrano nel campo delle scienze politiche delle relazioni internazionali e che insistono sull'articolazione fra le questioni securitarie e

il discorso politico. La presentazione di questo retroterra ci permetterà d'introdurre la scelta dei termini.

- Il **quarto capitolo** è dedicato alle analisi quantitative e qualitative dei termini nei quattro sottocorpora. Per ogni termine seguiamo lo stesso percorso d'analisi: esaminiamo il termine nei sottocorpora europei e ne osserviamo in seguito la circolazione nei sottocorpora nazionali. Il capitolo è diviso in due sezioni intitolate "Le strategie sulla sicurezza" e "La figura del nemico". Nella prima, procediamo all'analisi del termine "*prévention/prevenición*" e a due suoi co-occorrenti "*détection/detección*", mentre la seconda è dedicata ai termini ("*combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero*" e "*criminalité transfrontalière/delincuencia transfronteriza*").

- Nelle **appendici** si trovano i riferimenti bibliografici dei 1.559 documenti che formano il corpus di studio COSTENCE.

Parole-chiave: terminologia – analisi del discorso – discorso istituzionale – traduzione – multilinguismo – lessicometria – politiche sulla sicurezza – terrorismo

2. RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Le présent travail se propose d'examiner, par une analyse déductive et contrastive, les positionnements énonciatifs qui ressortent d'une terminologie relative aux politiques publiques sécuritaires. Cette recherche s'appuie sur une sélection de textes juridiques non contraignants, en français et en espagnol, publiés entre 2001 et 2018 par la Commission européenne et deux États membres de l'Union européenne (UE) : la France et l'Espagne.

Le corpus bilingue (COSTENCE⁶) est composé au total de 1 559 documents et de 15 485 330 mots. Les sous-corpus européens (COCEFR⁷ et COCES⁸) sont constitués d'actes non contraignants de la Commission européenne. Plus précisément, il s'agit de communications, de rapports, de livres blancs et de livres verts. Les sous-corpus nationaux (CONAFR⁹ et CONAES¹⁰) contiennent les exposés de motif, à valeur non contraignante, des projets ou des propositions de loi, auxquels nous avons ajouté les livres blancs et les stratégies de sécurité nationale. Tous les documents des sous-corpus ont été rassemblés sur les sites officiels de la législation européenne et nationale, selon la même procédure de sélection par mot-clé – « terrorisme/*terrorismo* » - de 2001 à 2018.

Le choix d'analyser les actes émis par les autorités européennes et nationales découle de certaines spécificités qui caractérisent la production du discours institutionnel. Les études récentes dans ce champ de recherche ont démontré que celles-ci tendent à favoriser une rhétorique consensuelle qui soit à même de désamorcer le débat politique. Or, ces stratégies discursives comportent en elles-mêmes la trace de positionnements et de points de vue idéologiques précis. L'observation de la circulation des termes, dans un contexte pluriel comme celui de l'Union européenne, permet alors de détecter les discordances qui caractérisent les productions discursives plurielles concernant la sécurité commune.

Pour ce faire, nous avons adopté une approche théorique qui articule l'étude de la terminologie à certaines notions de l'analyse du discours de l'École française (ADF). La terminologie place le terme, à savoir l'unité lexicale utilisée dans un domaine spécialisé de

⁶ Corpus sur la sécurité de textes non contraignants européens.

⁷ Sous-corpus de la Commission européenne en français.

⁸ Sous-corpus de la Commission européenne en espagnol.

⁹ Sous-corpus national en français.

¹⁰ Sous-corpus national en espagnol.

la connaissance, au centre de sa réflexion. Nous focalisons donc notre étude sur la valeur que le lexique acquiert lorsqu'il est prononcé par une autorité légitime – l'institution – dans le secteur spécifique des politiques sécuritaires. La recherche terminologique a progressivement montré que les termes, comme les unités lexicales, sont liés au contexte d'utilisation et aux conditions de production du discours dans lequel ils s'insèrent. Les variantes dénominatives, qui émergent des sous-corpus, dépendent donc du contexte linguistique et extralinguistique qui entoure l'utilisation du terme. À partir de cet arrière-plan, nous nous sommes demandée si les variantes pouvaient être le symptôme de positions idéologiques discordantes. En ce sens, l'ADF, qui s'intéresse traditionnellement aux idéologies sous-jacentes au langage, nous a fourni les notions nécessaires pour comprendre les raisons pouvant expliquer la variation d'un terme. À cet égard, il convient de noter que le discours juridique analysé, bien qu'il soit non contraignant, est préparatoire à la future législation. Les énonciateurs utilisent donc une terminologie qui permet d'observer l'orientation des futures politiques publiques.

L'approche méthodologique, à la fois quantitative et qualitative, nous a permis de combiner une analyse lexicométrique des sous-corpus à une observation détaillée du terme dans son contexte, dans les reprises intertextuelles et dans les sources terminographiques. Nos résultats sont présentés après un parcours d'analyse qui commence, selon une méthode déductive, par le choix de certains termes : « prévention/*prevención* », « détection/*detección* », « répression/*represión* », « combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* » et « criminalité transfrontalière/*delincuencia transfronteriza* ». Ces derniers ont été sélectionnés sur la base de recherches menées en amont dans la littérature de l'analyse politique et des relations internationales et sont représentatifs de certaines tensions qui alimentent le débat académique, politique et juridique. Il s'agit, d'une part, d'observer les termes concernant les actions stratégiques (« prévention/*prevención* », « détection/*detección* », « répression/*represión* ») dans le domaine de la sécurité et, d'autre part, de réfléchir à la conceptualisation de la menace et de l'ennemi (« combattant terroriste étranger/*combatiente terrorista extranjero* » et « criminalité transfrontalière/*delincuencia transfronteriza* »). Dans le premier cas, nous nous attardons notamment sur les différentes temporalités qui caractérisent les stratégies de dissuasion et de condamnation d'une infraction ; dans le second cas, nous observons deux dénominations qui présentent des ambiguïtés sur le plan

terminologique et discursif et qui évoquent le concept de « frontière » et d'appartenance à un État.

Ce sont donc les variantes dénominatives, les non-dits et les différentes relations syntaxiques qui nous permettent d'examiner les sous-corpus et de réfléchir aux différents positionnements et points de vue des énonciateurs. Si le discours non contraignant sert à orienter les futurs choix législatifs, l'étude des désalignements permet d'observer la construction terminologique et discursive sur laquelle s'appuient les intentions politiques des énonciateurs.

En conclusion, notre travail vise à observer les décalages et les ouvertures interprétatives qui se créent lorsque des termes circulent et sont utilisés pour légitimer des pratiques discursives. La thèse montre que le discours institutionnel sur la sécurité finit par occulter les débats qui pourtant sont bien présents et qui devraient donc être explicitement inclus dans l'espace public.

Mots-clés : terminologie – analyse du discours – discours institutionnel – traduction – multilinguisme – lexicométrie – politiques sécuritaires – terrorisme

3. ABSTRACT IN ENGLISH

In reliance upon contrastive analysis, our study examines the standpoints which become manifest through the use of terminology as it relates to public policy in security matters. Our research rests upon a selection of non-binding instruments in French and in Spanish, published between 2001 and 2018 by the European Commission and by two Member States, namely France and Spain.

Behind our decision to analyse documents issued by both European and domestic authorities, lie peculiarities in the way institutional discourse is produced. Recent studies in the area have shown that such discourse fosters a rhetoric of consensus, and tends to drown political debate. As it happens, these communication strategies themselves reflect clear-cut ideological standpoints. By examining how such terms circulate in an environment as diverse as the EU, one uncovers discrepancies that prove to be typical of the varied utterances produced in collective security matters.

For our purpose here, we have adopted a theoretical approach that weaves the study of terminology into certain notions of French discourse analysis (ADF). Terminology places the term itself, i.e. the lexical unit used in a specialised field of knowledge, at its very core. Our own study will therefore focus on the value which the lexicon acquires when uttered by a legitimate authority – the institution – in the specific area of security policy. Terminological research has gradually shown that like lexical units, terms are bound both to the context in which they are used and to the circumstances in which their surrounding discourse is produced. Variants in the expressions used, as these emerge from each sub-corpus, will thus depend on the linguistic and extra-linguistic environment surrounding use of the term. Against that background, we have set out to ascertain whether the variants might be symptomatic of discrepant ideological standpoints. In that sense, ADF, which has traditionally dealt with the ideologies underpinning language, lends us the notions one requires to grasp the reasons that may lie behind shifts in a given term.

The methodological approach has allowed us to combine lexicometric analysis of the corpus with detailed, in-context observation of a term's inter-textual recurrences and terminographical sources. We set out our results further to a course of analysis which in

reliance on deductive method, begins with selecting certain terms: “*prévention/prevenición*”, “*détection/detección*”, “*répression/repression*”, “*combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero*” et “*criminalité transfrontalière/delincuencia transfronteriza*”. The terms have been selected based upon upstream research into the literature of international relations, and typify the tensions that feed into academic, political and legal debate. In the first section, we examine the terms which pertain to strategic action (“*prévention/prevenición*”, “*détection/detección*”, “*répression/repression*”), and in the second, we reflect on how the notions of a threat and the enemy have been conceptualised (“*combattant terroriste étranger/combatiente terrorista extranjero*” and “*criminalité transfrontalière/delincuencia transfronteriza*”). Accordingly, we shall first scrutinise the stages proper to deterrence, prosecution and sentencing, before examining two expressions that are ambiguous from both a terminological and a rhetorical standpoint. These refer to the notion of border (“*frontière*”) and to belonging to a State.

In conclusion, our work has been designed to examine the mismatches and interpretative loopholes that are generated, as terms circulate and are put to the purpose of legitimising rhetorical practices. Our thesis will demonstrate that at the end of the day, institutional discourse in security matters has obscured a debate which is nonetheless very much alive, and a worthwhile topic of concern to a far wider public.

Keywords : terminology – discourse analysis – institutional discourse – translation studies – multilingualism – lexicometry – security policies – terrorism

ANNEXE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU CORPUS COSTENCE

Toutes les références des documents des sous-corpus sont triées par date de publication.

1. SOUS-CORPUS COCEFR

Date	Année	N°CELEX	Titre	Forme	Auteur
07/02/01	2001	52001DC0071	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Relations entre l'UE et la République islamique d'Iran	Communication	CE
20/03/01	2001	52001DC0154	Communication de la Commission au Conseil - Vers un renforcement de la relation transatlantique axe sur la dimension stratégique et l'obtention de résultats	Communication	CE
11/04/01	2001	52001DC0211	Communication de la Commission sur la Prévention des conflits	Communication	CE
15/05/01	2001	52001DC0265	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen Stratégie de l'UE vis-à-vis de la Chine: mise en oeuvre de la communication de 1998 et mesures à prendre pour renforcer la politique communautaire	Communication	CE
06/06/01	2001	52001DC0300	Rapport de la Commission au Conseil concernant les travaux du groupe de contact à haut niveau UE-Albanie, en vue de la préparation de la négociation d'un accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie	Rapport	CE
04/09/01	2001	52001DC0469	Communication de la Commission - Un cadre stratégique pour renforcer les relations de partenariat Europe-Asie	Communication	CE
28/09/01	2001	52001DC0536	Livre vert - Indemnisation des victimes de la criminalité	Livre vert	CE
10/10/01	2001	52001DC0574	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Conséquences pour l'industrie du transport aérien après les attentats aux États-Unis	Communication	CE
17/10/01	2001	52001DC0611	Rapport de la Commission - Description générale de l'action de l'UE à la suite des événements du 11 septembre et évaluation de leur impact économique probable	Rapport	CE
30/10/01	2001	52001DC0628	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise à jour semestrielle du tableau de bord pour l'examen des progrès réalisés en vue de la création d'un espace "de liberté, de sécurité et de justice" dans l'Union européenne (second semestre 2001)	Communication	CE
13/11/01	2001	52001DC0668	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et Social et au comité des régions - Suites du Conseil européen du 21 septembre : situation du secteur du tourisme européen.	Rapport	CE
13/11/01	2001	52001DC0700	Réussir l'élargissement - Document de stratégie et Rapport de la Commission européenne sur les progrès réalisés par chacun des pays candidats sur la voie de l'adhésion	Rapport	CE
13/11/01	2001	52001DC0665	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social et au Comité des régions - Une approche coopérative pour l'avenir du tourisme européen	Communication	CE
15/11/01	2001	52001DC0672	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant une politique commune en matière d'immigration clandestine	Communication	CE
28/11/01	2001	52001DC0710	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la politique commune d'asile, introduisant une méthode ouverte de coordination - Premier Rapport de la Commission sur la mise en oeuvre de la Communication COM(2000)755 final du 22 novembre 2000	Communication	CE
29/11/01	2001	52001DC0707	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Protection civile - État d'alerte préventive contre les urgences éventuelles	Communication	CE
29/11/01	2001	52001DC0647	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Financement des opérations de gestion civile des crises	Communication	CE
30/11/01	2001	52001DC0712	Rapport de la Commission - Cinquième Rapport intermédiaire sur la mise en oeuvre du plan d'action pour les services financiers - Un marché financier européen intégré - L'UE doit y arriver à temps	Rapport	CE
04/12/01	2001	52001DC0714	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité Économique et Social et au comité des régions - Plan d'action - Science et Société	Communication	CE
05/12/01	2001	52001DC0620	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité Économique et Social et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour 2002	Communication	CE
07/12/01	2001	52001DC0718	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - "Vers une politique européenne de l'espace"	Communication	CE
18/12/01	2001	52001DC0720	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Le développement du Système d'Information Schengen II	Communication	CE
28/12/01	2001	52001DC0806	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport annuel du programme Meda 2000	Rapport	CE
15/01/02	2002	52002DC0014	Communication de la Commission au Conseil européen de printemps, Barcelone - La stratégie de Lisbonne - Réussir le changement	Communication	CE
13/02/02	2002	52002SC0159	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen en vue de préparer la réunion des ministres euro-méditerranéens des affaires étrangères à Valence les 22 et 23 avril 2002	Communication	CE
13/02/02	2002	52002DC0082	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité Économique et Social et au Comité des Régions - Vers un partenariat mondial pour un développement durable	Communication	CE
13/02/02	2002	52002DC0081	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social et au Comité des régions - Les réponses aux défis de la mondialisation: étude sur le système monétaire et financier international et sur le financement du développement	Communication	CE
21/02/02	2002	52002DC0082R	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social et au Comité des régions - Vers un partenariat mondial pour un développement durable	Communication	CE
26/02/02	2002	52002DC0095	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Exercice d'un contrôle démocratique sur Europol	Communication	CE
10/04/02	2002	52002DC0175	Livre vert relatif à une politique communautaire en matière de retour des personnes en séjour irrégulier	Livre vert	CE
29/04/02	2002	52002SC0462	Rapport de la Commission - XXXIe Rapport sur la politique de concurrence (2001)	Rapport	CE
30/04/02	2002	52002DC0205	Cinquième Rapport de la Commission au Conseil sur la situation de la construction navale dans le monde	Rapport	CE
07/05/02	2002	52002DC0233	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Vers une gestion intégrée des frontières extérieures des états membres de l'Union européenne	Communication	CE
22/05/02	2002	52002DC0247	Communication de la Commission - Un projet pour l'Union européenne	Communication	CE
30/05/02	2002	52002DC0261	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise à jour semestrielle du tableau de bord pour l'examen des progrès réalisés en vue de la création d'un espace "de liberté, de sécurité et de justice" dans l'Union européenne (premier semestre 2002)	Communication	CE
05/06/02	2002	52002DC0276	Communication de la Commission sur l'analyse d'impact	Communication	CE
11/06/02	2002	52002DC0302	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Protection civile - Progrès dans la mise en oeuvre du programme de préparation aux urgences éventuelles	Communication	CE

19/06/02	2002	52002DC0332	Communication de la Commission - La zone euro dans l'économie mondiale - Bilan des trois premières années	Communication	CE
25/06/02	2002	52002DC0328	Rapport de la Commission au Conseil sur les contrôles des mouvements transfrontaliers d'argent liquide	Rapport	CE
02/07/02	2002	52002DC0348	Rapport de la Commission - Protection des intérêts financiers des Communautés et lutte contre la fraude - Rapport annuel 2001-	Rapport	CE
02/07/02	2002	52002DC0347	Communication de la Commission concernant la responsabilité sociale des entreprises: Une contribution des entreprises au développement durable	Communication	CE
17/07/02	2002	52002DC0408	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - La coopération énergétique avec les pays en développement	Communication	CE
24/07/02	2002	52002DC0426	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Synthèse des rapports d'activité annuels et des déclarations des directeurs généraux et des chefs de service	Communication	CE
31/07/02	2002	52002DC0444	Communication de la Commission - Réponse coordonnée des États membres au document an 11/1.3.16-02/23 de l'OACI relatif aux nouvelles normes de protection pour les portes des postes de pilotage.	Communication	CE
05/08/02	2002	52002DC0450	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Quatrième Rapport annuel de la Commission européenne sur la Région administrative spéciale de Hong Kong - 2001	Rapport	CE
06/08/02	2002	52002DC0348R	Rapport de la Commission - Protection des intérêts financiers des Communautés et lutte contre la fraude - Rapport annuel 2001-	Rapport	CE
28/08/02	2002	52002DC0427	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Évaluation du suivi de la stratégie politique annuelle pour 2003	Communication	CE
12/09/02	2002	52002DC0490	Rapport Annuel 2001 de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la politique du développement de la CE et la mise en œuvre de l'aide extérieure	Rapport	CE
24/09/02	2002	52002DC0518	Communication de la Commission au Parlement et au Conseil - État d'avancement du programme GALILEO	Communication	CE
09/10/02	2002	52002DC0700	Vers L'union élargie - Document de stratégie et Rapport de la Commission européenne sur les progrès réalisés par chacun des pays candidats sur la voie de l'adhésion	Rapport	CE
17/10/02	2002	52002DC0566	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Fonctionnement de l'Office du Contrôle de Sécurité d'Euratom en 2001	Rapport	CE
30/10/02	2002	52002DC0590	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social et au Comité des régions - Programme législatif et de travail de la Commission pour 2003	Communication	CE
06/11/02	2002	52002DC0605	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - La sûreté nucléaire dans le cadre de l'Union européenne	Communication	CE
13/11/02	2002	52002DC0622	Sixième Rapport de la Commission au Conseil sur la situation de la construction navale dans le monde	Rapport	CE
13/11/02	2002	52002DC0624	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Feuilles de route pour la Bulgarie et la Roumanie	Communication	CE
03/12/02	2002	52002DC0703	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - L'intégration de la politique des migrations dans les relations de l'Union européenne avec les Pays tiers - I. migrations et développement - II. rapport sur l'efficacité des ressources financières disponibles au niveau communautaire pour le rapatriement des immigrants et des demandeurs d'asile non admis, pour la gestion des frontières extérieures et pour les projets concernant l'asile et les migrations dans les pays tiers	Communication	CE
04/12/02	2002	52002DC0728	Pour l'Union européenne : paix, liberté, solidarité - Communication de la Commission sur l'architecture institutionnelle	Communication	CE
16/12/02	2002	52002DC0738	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise à jour semestrielle du tableau de bord pour l'examen des progrès réalisés en vue de la création d'un espace "de liberté, de sécurité et de justice" Dans L'Union européenne (deuxième semestre 2002)	Communication	CE
02/02/03	2003	52003DC0745R	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Examen de la politique de l'environnement 2003 - Consolidation du pilier « environnement » du développement durable	Communication	CE
19/02/03	2003	52003DC0075	Livre vert de la Commission - Garanties procédurales accordées aux suspects et aux personnes mises en cause dans des procédures pénales dans l'Union européenne	Livre vert	CE
05/03/03	2003	52003DC0096	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au comité économique et social européen - Sciences du vivant et biotechnologie: une stratégie pour l'europe - Rapport d'avancement et orientations pour l'avenir	Communication	CE
11/03/03	2003	52003DC0104	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - L'Europe élargie - Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud	Communication	CE
26/03/03	2003	52003DC0164	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur les conséquences de la guerre en Irak pour l'énergie et les transports	Communication	CE
27/03/03	2003	52003DC0064R	La situation de l'agriculture dans l'Union européenne - Rapport 2001 publié en relation avec le Rapport général sur l'activité de l'Union européenne - 2001 - Bruxelles-Luxembourg, 2002	Rapport	CE
25/04/03	2003	52003SC0467	Rapport de la Commission - Première partie - XXXIIe Rapport sur la politique de concurrence 2002	Rapport	CE
02/05/03	2003	52003DC0229	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à l'amélioration de la sûreté des transports maritimes	Communication	CE
13/05/03	2003	52003DC0266	Communication de la Commission concernant les relations UE-Canada	Communication	CE
14/05/03	2003	52003DC0259	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et à la banque Centrale européenne - L'application aux services financiers des articles 3.4 à 3.6 de la directive sur le commerce électronique	Communication	CE
15/05/03	2003	52003DC0265	Rapport de la Commission - Premier Rapport sur la mise en oeuvre de la directive relative à la protection des données (95/46/CE)	Rapport	CE
21/05/03	2003	52003DC0294	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Donner une nouvelle impulsion aux actions menées par l'UE dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratisation, en coopération avec les partenaires méditerranéens - Orientations stratégiques	Communication	CE
21/05/03	2003	52003DC0284	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Modernisation du droit des sociétés et renforcement du gouvernement d'entreprise dans l'Union européenne - Un plan pour avancer	Communication	CE
22/05/03	2003	52003DC0291	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise à jour semestrielle du tableau de bord pour l'examen des progrès réalisés en vue de la création d'un espace "de liberté, de sécurité et de justice" dans L'Union européenne (Premier semestre 2003)	Communication	CE

02/06/03	2003	52003DC0320	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative à la coopération dans l'union européenne concernant la préparation et la réaction aux attaques par des agents biologiques et chimiques (Sécurité sanitaire)	Communication	CE
03/06/03	2003	52003DC0323	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil en vue du Conseil européen de Thessalonique sur le développement d'une politique commune en matière d'immigration clandestine, de trafic illicite et de traite des êtres humains, de frontières extérieures et de retour des personnes en séjour irrégulier	Communication	CE
24/06/03	2003	52003DC0376	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le développement d'un réseau euro-méditerranéen de transport	Communication	CE
01/07/03	2003	52003DC0393	Communication de la Commission - Jeter les bases d'un nouvel instrument de voisinage	Communication	CE
09/07/03	2003	52003DC0399	Communication de la Commission - Un nouveau partenariat avec l'Asie du Sud-Est	Communication	CE
09/07/03	2003	52003DC0391	Communication de la Commission - Synthèse des rapports d'activité annuels 2002 des DG et des services	Communication	CE
23/07/03	2003	52003DC0445	Rapport de la Commission - Protection des intérêts financiers des Communautés et lutte contre la fraude - Rapport annuel 2002	Rapport	CE
24/07/03	2003	52003DC0452	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité Économique et Social européen sur le rôle de la douane dans la gestion intégrée des frontières extérieures	Communication	CE
05/08/03	2003	52003DC0483	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité Économique et Social européen et au Comité des Régions sur les activités de l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes accompagné de propositions de refonte du règlement (CE) n° 1035/97 du Conseil	Communication	CE
03/09/03	2003	52003DC0527	Rapport annuel 2003 de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la politique de développement de la CE et la mise en œuvre de l'aide extérieure en 2002	Rapport	CE
10/09/03	2003	52003DC0533	Document d'orientation de la Commission à transmettre au Conseil et au Parlement européen - Intérêts communs et défis de la relation UE-Chine - vers un partenariat mature (mise à jour des communications de la Commission européenne de 1998 et 2001 consacrées aux relations UE-Chine)	Communication	CE
10/09/03	2003	52003DC0526	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Union européenne et Nations unies: le choix du multilatéralisme	Communication	CE
15/09/03	2003	52003DC0544	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport annuel de la Commission européenne sur la Région administrative spéciale de Hong Kong	Rapport	CE
17/09/03	2003	52003DC0548	Communication de la Commission - Une constitution pour l'Union - Avis de la Commission, au titre de l'article 48 du traité sur l'Union européenne, sur la réunion d'une Conférence des représentants des gouvernements des Etats membres en vue de réviser les traités	Communication	CE
13/10/03	2003	52003DC0600	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Un cadre cohérent pour l'aérospatiale - Réaction au Rapport STAR 21	Communication	CE
15/10/03	2003	52003DC0610	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Préparation de la VIème réunion des ministres des affaires étrangères (BarceloneVI) qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2003 à Naples	Communication	CE
20/10/03	2003	52003DC0615	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité Économique et Social européen - Gouvernance et développement	Communication	CE
29/10/03	2003	52003DC0645	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Programme législatif et de travail de la commission pour 2004	Communication	CE
05/11/03	2003	52003SC1204	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Lituanie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1208	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Slovénie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1202	Rapport global de suivi des préparatifs menés par Chypre en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1211	Rapport régulier 2003 sur les progrès réalisés par la Roumanie sur la voie de l'adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1210	Rapport régulier 2003 sur les progrès réalisés par la Bulgarie sur la voie de l'adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1207	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Pologne en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1212	Rapport régulier 2003 sur les progrès réalisés par La Turquie sur la voie de l'adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1201	Rapport global de suivi des préparatifs menés par L'Estonie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1206	Rapport global de suivi des préparatifs menés par Malte en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1209	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Slovaquie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1205	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Hongrie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1200	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la République Tchèque en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003SC1203	Rapport global de suivi des préparatifs menés par la Lettonie en vue de son adhésion	Rapport	CE
05/11/03	2003	52003DC0675	Rapport global de suivi de la Commission européenne sur le degré de préparation à l'adhésion à l'UE de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie	Rapport	CE
12/11/03	2003	52003DC0681	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la coordination en matière de drogue dans l'Union européenne	Communication	CE
18/11/03	2003	52003DC0692	Rapport de la Commission au Conseil sur l'état d'avancement de la Bosnie-Herzégovine à négocier un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne	Rapport	CE
21/11/03	2003	52003DC0716	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité Économique et Social européen et au Comité des Régions - Orientations de base pour la durabilité du tourisme européen	Communication	CE
26/11/03	2003	52003DC0729	Communication de la Commission - L'économie de l'UE: Bilan 2003 - Synthèse et conclusions principales	Communication	CE
02/12/03	2003	52003DC0718	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant un nouveau cadre juridique pour les paiements dans le marché intérieur (Document de consultation)	Communication	CE
03/12/03	2003	52003DC0745	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Examen de la politique de l'environnement 2003 - Consolidation du pilier « environnement » du développement durable	Communication	CE
04/12/03	2003	52003DC0445R	Rapport de la Commission - Protection des intérêts financiers des communautés et lutte contre la fraude - Rapport annuel 2002	Rapport	CE
11/12/03	2003	52003DC0771	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Le développement du système d'information Schengen II et les synergies possibles avec un futur système d'information sur les visas (VIS)	Communication	CE
16/12/03	2003	52003DC0826	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement - Transfert des données des dossiers passagers (Passenger Name Record - PNR): Une démarche globale de l'Union européenne	Communication	CE

30/12/03	2003	52003DC0812	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise à jour semestrielle du tableau de bord pour l'examen des progrès réalisés en vue de la création d'un espace "de liberté, de sécurité et de justice" dans l'Union européenne (deuxième semestre 2003)	Communication	CE
07/01/04	2003	52003DC0830	Communication de la Commission sur les orientations visant à aider les États membres à mettre en oeuvre les critères qui figurent à l'annexe III de la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil, et les conditions dans lesquelles il y a force majeure	Communication	CE
03/02/04	2004	52004DC0065	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES): mise en place d'une capacité GMES d'ici 2008 - (plan d'action 2004-2008)	Communication	CE
03/02/04	2004	52004DC0072	Communication de la Commission concernant la mise en oeuvre de l'action préparatoire pour le renforcement du potentiel de l'industrie européenne en matière de recherche sur la sécurité Vers un programme de promotion de la sécurité européenne par la recherche et la technologie	Communication	CE
09/02/04	2004	52004DC0074	Communication de la Commission - Une politique aérienne de la Communauté envers ses voisins	Communication	CE
10/02/04	2004	52004DC0101	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Construire notre avenir commun - Défis politiques et moyens budgétaires de l'Union élargie - 2007-2013	Communication	CE
10/02/04	2004	52004DC0106	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant les relations avec la Russie	Communication	CE
25/02/04	2004	52004DC0133	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Stratégie politique annuelle pour 2005	Communication	CE
03/03/04	2004	52004DC0054	Rapport de la Commission fondé sur l'article 18 de la décision cadre du Conseil du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales	Rapport	CE
05/03/04	2004	52004DC0150	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Traduire le consensus de Monterrey dans la pratique : la contribution de l'Union européenne	Communication	CE
25/03/04	2004	52004DC0200	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des Régions - Renforcement des capacités de l'Union européenne en matière de protection civile (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)	Communication	CE
29/03/04	2004	52004DC0221	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative à certaines actions à entreprendre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et d'autres formes graves de criminalité, notamment en vue d'améliorer les échanges d'information	Communication	CE
30/03/04	2004	52004DC0220	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les objectifs poursuivis par la Commission dans le cadre des relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine en vue du troisième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, d'Amérique latine et des Caraïbes qui se tiendra à Guadalajara (Mexique) le 28 mai 2004	Communication	CE
30/03/04	2004	52004DC0202	Rapport de la Commission - Le processus de stabilisation et d'association en faveur de l'Europe du Sud-Est - Troisième rapport annuel	Rapport	CE
05/04/04	2004	52004DC0230	Rapport de la Commission sur la base de l'article 6 de la décision-cadre du Conseil du 26 juin 2001 concernant le blanchiment d'argent, l'identification, le dépistage, le gel ou la saisie et la confiscation des instruments et des produits du crime	Rapport	CE
16/04/04	2004	52004DC0262	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la prévention et la lutte contre la criminalité organisée dans le secteur financier	Communication	CE
28/04/04	2004	52004SC0487	Rapport de la Commission Royaume-Uni - Rapport établi conformément à l'article 104, paragraphe 3, du traité	Rapport	CE
30/04/04	2004	52004DC0334	Livre vert sur le rapprochement, la reconnaissance mutuelle et l'exécution des sanctions pénales dans l'Union européenne	Livre vert	CE
12/05/04	2004	52004DC0374	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Livre blanc sur les services d'intérêt général	Communication	CE
12/05/04	2004	52004DC0373	Communication de la Commission - Politique européenne de voisinage - Document d'orientation	Communication	CE
18/05/04	2004	52004DC0376	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Renforcer la coopération policière et douanière dans l'Union européenne - I. Rapport sur les mesures prises et les actions entreprises depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam - II. Propositions d'améliorations	Communication	CE
18/05/04	2004	52004DC0383	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - La dimension sociale de la mondialisation - comment la politique de l'UE contribue à en étendre les avantages à tous	Communication	CE
02/06/04	2004	52004DC0401	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Espace de Liberté, de Sécurité et de Justice : bilan du programme de Tampere et futures orientations	Communication	CE
02/06/04	2004	52004DC0054R	Rapport de la Commission fondé sur l'article 18 de la décision cadre du Conseil du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales	Rapport	CE
08/06/04	2004	52004DC0409	Rapport de la Commission fondé sur l'article 11 de la décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme	Rapport	CE
09/06/04	2004	52004DC0417	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - L'Union européenne et l'Iraq - Un cadre pour l'engagement	Communication	CE
16/06/04	2004	52004DC0430	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen - Un partenariat stratégique UE-Inde	Communication	CE
16/06/04	2004	52004DC0429	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Vers un renforcement de l'accès à l'information par des autorités responsables pour le maintien de l'ordre public et pour le respect de la loi (Politique de l'information de l'UE)	Communication	CE
16/06/04	2004	52004DC0353	Communication de la Commission - La science et la technologie, clés de l'avenir de l'Europe - Orientations pour la politique de soutien à la recherche de l'Union	Communication	CE
06/07/04	2004	52004DC0457	Rapport de la Commission sur la transposition juridique de la décision du Conseil, du 28 février 2002, instituant Eurojust afin de renforcer la lutte contre les formes graves de criminalité	Rapport	CE
16/07/04	2004	52004DC0506	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Région administrative spéciale de Macao: Rapport annuel 2003	Rapport	CE

30/07/04	2004	52004DC0534	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'examen à mi parcours du programme législatif et de travail de la Commission pour 2004	Communication	CE
06/08/04	2004	52004DC0542	Communication de la Commission - Retrait des propositions de la Commission qui ne revêtent plus un caractère d'actualité	Communication	CE
07/09/04	2004	52004DC0590	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Recherche sur la sécurité - Les prochaines étapes	Communication	CE
27/09/04	2004	52004DC0611	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Prévenir et combattre les malversations financières et pratiques irrégulières des sociétés	Communication	CE
29/09/04	2004	52004DC0626	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative aux instruments consacrés à l'aide extérieure dans le cadre des futures perspectives financières 2007-2013	Communication	CE
06/10/04	2004	52004DC0656	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Recommandation de la Commission européenne concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion	Communication	CE
06/10/04	2004	52004DC0636	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Le passage aux phases de déploiement et d'exploitation du programme européen de radionavigation par satellite	Communication	CE
18/10/04	2004	52004DC0674	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur le rôle de la normalisation européenne dans le cadre des politiques et de la législation européennes	Communication	CE
20/10/04	2004	52004DC0701	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Lutte contre le terrorisme : préparation et gestion des conséquences	Communication	CE
20/10/04	2004	52004DC0698	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Attaques terroristes: prévention, préparation et réponse	Communication	CE
20/10/04	2004	52004DC0702	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Protection des infrastructures critiques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme	Communication	CE
20/10/04	2004	52004DC0679	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen, à la Banque centrale européenne et à Europol - Un nouveau Plan d'action de l'UE (2004-2007) pour la prévention de la fraude sur les moyens de paiement autres que les espèces	Communication	CE
21/10/04	2004	52004DC0700	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Prévenir et combattre le financement du terrorisme par des mesures visant à améliorer l'échange d'informations, la transparence et la traçabilité des transactions financières	Communication	CE
07/01/05	2004	52004DC0858	Rapport de la Commission sur la transposition juridique de la décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative aux équipes communes d'enquête	Rapport	CE
25/01/05	2005	52005DC0010	Livre blanc relatif à l'échange d'informations sur les condamnations pénales et à l'effet de celles-ci dans l'Union européenne	Livre blanc	CE
26/01/05	2005	52005DC0012	Objectifs stratégiques 2005 - 2009 - Europe 2010: un partenariat pour le renouveau européen Prospérité, solidarité et sécurité Communication du président, en accord avec la vice-présidente Wallström	Communication	CE
26/01/05	2005	52005DC0015	Programme de travail de la Commission pour 2005 Communication du Président en accord avec Mme Wallström, Vice-présidente	Communication	CE
09/02/05	2005	52005DC0037	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Examen de la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable pour 2005 : premier bilan et orientations futures	Communication	CE
14/02/05	2005	52005DC0045	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur un Plan d'action drogue de l'UE (2005-2008)	Communication	CE
16/02/05	2005	52005DC0046	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Renforcer les droits des passagers au sein de l'Union européenne	Communication	CE
02/03/05	2005	52005DC0072	Communication de la Commission au Conseil - Politique européenne de voisinage - Recommandations pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, et pour l'Égypte et le Liban	Communication	CE
02/03/05	2005	52005DC0073	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Stratégie politique annuelle pour 2006	Communication	CE
14/03/05	2005	52005DC0077	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Un cadre pour le développement des relations avec la Fédération de Russie dans le domaine du transport aérien	Communication	CE
06/04/05	2005	52005DC0123	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen établissant un programme cadre de solidarité et de gestion des flux migratoires pour la période 2007-2013	Communication	CE
06/04/05	2005	52005DC0124	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen établissant un programme-cadre «Sécurité et protection des libertés» pour la période 2007-2013	Communication	CE
06/04/05	2005	52005DC0122	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen établissant pour 2007-2013 un programme cadre «Droits fondamentaux et justice»	Communication	CE
12/04/05	2005	52005DC0139	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Dixième anniversaire du partenariat euro-méditerranéen: un programme de travail pour relever les défis des cinq prochaines années	Communication	CE
12/04/05	2005	52005DC0134	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen ET Comité économique et social européen - Cohérence des politiques au service du développement - Accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	Communication	CE
12/04/05	2005	52005DC0141	Lignes directrices intégrées pour la Croissance et l'Emploi (2005-2008) - Communication du président, en accord avec le vice-président Verheugen et les commissaires Almunia et Spidla	Communication	CE
20/04/05	2005	52005DC0137	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Perfectionner le mécanisme communautaire de protection civile	Communication	CE
10/05/05	2005	52005DC0184	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Le programme de La Haye: Dix priorités pour les cinq prochaines années Un partenariat pour le renouveau européen dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice	Communication	CE
18/05/05	2005	52005DC0196	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Un partenariat UE/États-Unis renforcé et un marché plus ouvert pour le 21e siècle	Communication	CE
26/05/05	2005	52005XC0526	Stratégie visant à assurer le respect des droits de propriété intellectuelle dans les pays tiers	Communication	CE
02/06/05	2005	52005DC0232	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - «Elaboration d'un concept stratégique portant sur la lutte contre la criminalité organisée»	Communication	CE
15/06/05	2005	52005DC0259	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Sommet 2005 des Nations unies - Relever les défis mondiaux et assurer la réussite des réformes des Nations unies	Communication	CE
17/06/05	2005	52005SC0805	Rapport de la Commission - Rapport sur la politique de concurrence 2004	Rapport	CE

13/07/05	2005	52005DC0311	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Proposition de déclaration conjointe du Conseil, du Parlement européen et de la Commission - La Politique de Développement de l'Union européenne - « Le Consensus européen »	Communication	CE
18/07/05	2005	52005DC0329	Communication de la Commission relative à des mesures visant à assurer une plus grande sécurité en matière d'explosifs, de détonateurs, de matériel servant à fabriquer des bombes et d'armes à feu	Communication	CE
01/09/05	2005	52005DC0390	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Migration et développement : des orientations concrètes	Communication	CE
21/09/05	2005	52005DC0313	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant le recrutement des groupes terroristes - Combattre les facteurs qui contribuent à la radicalisation violente	Communication	CE
22/09/05	2005	52005DC0428	Rapport de la Commission - Premier rapport concernant la mise en œuvre du règlement (CE) n° 2320/2002 relatif à la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
05/10/05	2005	52005DC0458	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - La coopération UE-Palestine au-delà du désengagement – vers une solution biétatique	Communication	CE
11/10/05	2005	52005DC0479	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen sur la réaction des douanes face aux tendances les plus récentes de la contrefaçon et du piratage	Communication	CE
12/10/05	2005	52005DC0489	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - La stratégie de l'UE pour l'Afrique - Vers un pacte euro-africain pour accélérer le développement de l'Afrique	Communication	CE
13/10/05	2005	52005DC0494	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà - Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat	Communication	CE
18/10/05	2005	52005DC0514	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Lutter contre la traite des êtres humains : approche intégrée et propositions en vue d'un plan d'action	Communication	CE
24/10/05	2005	52005DC0511	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Projets du programme de santé publique engagés en 2003-2004	Rapport	CE
25/10/05	2005	52005DC0534	Communication de la Commission - Rapport global de suivi sur le degré de préparation à l'adhésion de l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie	Communication	CE
25/10/05	2005	52005DC0531	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen, et au Comité des régions - Libérer tout le potentiel de l'Europe - Programme législatif et de travail de la Commission pour 2006	Communication	CE
28/10/05	2005	52005DC0546	Communication de la Commission au Conseil relative à l'ouverture de consultations avec la Mauritanie en application de l'article 96 de l'accord de Cotonou	Communication	CE
09/11/05	2005	52005DC0561	Communication de la Commission - Document de stratégie pour l'élargissement - 2005	Communication	CE
17/11/05	2005	52005DC0576	Livre Vert sur un programme européen de protection des infrastructures critiques	Livre vert	CE
24/11/05	2005	52005DC0597	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le renforcement de l'efficacité et de l'interopérabilité des bases de données européennes dans le domaine de la justice et des affaires intérieures et sur la création de synergies entre ces bases	Communication	CE
28/11/05	2005	52005DC0607	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions sur la planification de la préparation et de l'intervention de la Communauté européenne en cas de grippe pandémique	Communication	CE
28/11/05	2005	52005DC0605	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions sur le renforcement de la coordination de la planification générale de la préparation aux urgences sanitaires à l'échelon de l'Union européenne	Communication	CE
29/11/05	2005	52005DC0620	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Prévenir et combattre le financement du terrorisme par une meilleure coordination au niveau national et une plus grande transparence des organismes à but non lucratif	Communication	CE
01/12/05	2005	52005DC0629	Livre Blanc - Politique des services financiers 2005-2010	Livre blanc	CE
07/12/05	2005	52005DC0645	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport intermédiaire sur le suivi de la réunion informelle des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à Hampton Court	Communication	CE
13/12/05	2005	52005DC0658	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'examen de la stratégie en faveur du développement durable - Une plate-forme d'action	Communication	CE
23/12/05	2005	52005DC0662	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Dispositions de la Commission relatives au système général d'alerte rapide «ARGUS»	Communication	CE
10/01/06	2006	52006DC0003	Rapport de la Commission au Conseil concernant la réciprocité à l'égard de certains pays tiers en matière d'exemption de visa conformément à l'article 2 du règlement (CE) n° 851/2005 du Conseil du 2 juin 2005 modifiant le règlement (CE) n° 539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation en ce qui concerne le mécanisme de réciprocité	Rapport	CE
24/01/06	2006	52006DC0008	Rapport de la Commission fondé sur l'article 34 de la décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres (version révisée)	Rapport	CE
25/01/06	2006	52006DC0025	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Programme thématique de coopération avec les pays industrialisés et les autres pays à revenu élevé dans le cadre des futures perspectives financières (2007-2013)	Communication	CE
25/01/06	2006	52006DC0023	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Programme thématique de promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde dans le cadre des futures perspectives financières (2007-2013)	Communication	CE
21/02/06	2006	52006DC0072	Rapport de la Commission - Deuxième Rapport de la Commission sur la base de l'article 6 de la décision-cadre du Conseil du 26 juin 2001 concernant le blanchiment d'argent, l'identification, le dépistage, le gel ou la saisie et la confiscation des instruments et des produits du crime	Rapport	CE
27/02/06	2006	52006DC0079	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions sur le renforcement de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement	Communication	CE

02/03/06	2006	52006DC0088	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Renforcer l'impact européen : un cadre commun pour l'élaboration des documents de stratégie par pays et la programmation pluriannuelle commune	Communication	CE
02/03/06	2006	52006DC0086	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Partenariat UE-Caraïbes pour la croissance, la stabilité et le développement	Communication	CE
08/03/06	2006	52006DC0105	Livre Vert - Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable	Livre vert	CE
14/03/06	2006	52006DC0124	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Réalisations politiques en 2005	Communication	CE
14/03/06	2006	52006DC0122	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie politique annuelle pour 2007 - Renforcer la confiance par l'action	Communication	CE
22/03/06	2006	52006SC0350	Rapport de la Commission - Rapport annuel 2005 sur les relations avec les parlements nationaux	Rapport	CE
21/04/06	2006	52006DC0167	Rapport de la Commission sur l'application de la position commune 2005/69/JAI du Conseil	Rapport	CE
25/04/06	2006	52006DC0173	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action i2010 pour l'e-gouvernement - Accélérer l'instauration de l'administration en ligne en Europe dans l'intérêt de tous	Communication	CE
26/04/06	2006	52006DC0174	Livre Vert sur la présomption d'innocence	Livre vert	CE
10/05/06	2006	52006DC0212	Communication de la Commission au Conseil européen - Période de réflexion et Plan D	Communication	CE
10/05/06	2006	52006DC0211	Communication de la Commission au Conseil européen - Un projet pour les citoyens - Produire des résultats pour l'Europe	Communication	CE
24/05/06	2006	52006DC0253	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Réflexion sur l'appui apporté par la Communauté européenne à la réforme du secteur de la sécurité	Communication	CE
29/05/06	2006	52006DC0248	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen - Relations de l'UE avec les îles du Pacifique - Stratégie pour un partenariat renforcé	Communication	CE
07/06/06	2006	52006DC0283	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Recommandations en faveur d'un engagement renouvelé de l'Union européenne auprès de l'Iraq	Communication	CE
07/06/06	2006	52006DC0275	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Vers une politique maritime de l'Union: une vision européenne des océans et des mers	Communication	CE
08/06/06	2006	52006DC0278	Communication de la Commission au Conseil européen de juin 2006 - L'Europe dans le monde — Propositions concrètes visant à renforcer la cohérence, l'efficacité et la visibilité	Communication	CE
15/06/06	2006	52006SC0761	Rapport de la Commission - Rapport sur la politique de concurrence 2005	Rapport	CE
16/06/06	2006	52006DC0335	Communication de la Commission au Conseil - Dénonciation de l'accord entre la Communauté européenne et les Etats-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données PNR par des transporteurs aériens au bureau des douanes et de la protection des frontières du ministère américain de la sécurité intérieure	Communication	CE
22/06/06	2006	52006DC0326	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport annuel 2006 sur la politique de développement de la Communauté européenne et la mise en œuvre de l'aide extérieure en 2005	Communication	CE
22/06/06	2006	52006DC0314	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Pour une Europe en mouvement - Mobilité durable pour notre continent - Examen à mi-parcours du livre blanc sur les transports publié en 2001 par la Commission européenne	Communication	CE
28/06/06	2006	52006DC0347	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Vers l'établissement d'un partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud	Communication	CE
28/06/06	2006	52006DC0333	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport sur la mise en œuvre du programme de La Haye pour l'année 2005	Communication	CE
28/06/06	2006	52006DC0332	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Évaluer les politiques de l'Union européenne en matière de liberté, de sécurité et de justice	Communication	CE
28/06/06	2006	52006DC0331	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Mise en œuvre du programme de La Haye : la voie à suivre	Communication	CE
28/06/06	2006	52006DC0348	Communication de la Commission au Conseil et aux représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil concernant les orientations données à la Commission pour la révision de l'accord sur le commerce, le développement et la coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République d'Afrique du Sud, d'autre part	Communication	CE
01/08/06	2006	52006DC0431	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant la sûreté des transports et son financement	Rapport	CE
07/08/06	2006	52006DC0437	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et Comité économique et social européen - Élaboration d'une stratégie globale et cohérente de l'UE en vue de l'établissement de statistiques sur la criminalité et la justice pénale : Plan d'action de l'UE 2006 – 2010	Communication	CE
30/08/06	2006	52006DC0421	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen et au Comité des régions - La gouvernance dans le consensus européen pour le développement - Vers une approche harmonisée au sein de l'Union européenne	Communication	CE
30/08/06	2006	52006SC1021	Document de travail des services de la Commission - Évaluation de l'impact de la communication « La gouvernance dans le consensus européen pour le développement : vers une approche harmonisée au sein de l'Union européenne »	Communication	CE
01/09/06	2006	52006DC0474	Livre vert sur les technologies de détection dans le travail des services répressifs, des douanes et d'autres services de sécurité	Communication	CE
06/09/06	2006	52006DC0480	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Région administrative de Macao: rapport annuel 2005	Rapport	CE
26/09/06	2006	52006DC0549	Communication de la Commission - Rapport de suivi sur le degré de préparation à l'adhésion à l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie	Communication	CE
20/10/06	2006	52006DC0601	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Stratégie pour l'Afrique: Un partenariat politique régional de l'UE pour la paix, la sécurité et le développement dans la Corne de l'Afrique	Communication	CE

24/10/06	2006	52006DC0631	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - UE – Chine: Rapprochement des partenaires, accroissement des responsabilités	Communication	CE
24/10/06	2006	52006DC0629	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme législatif et de travail de la Commission pour 2007	Communication	CE
08/11/06	2006	52006DC0649	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Stratégie d'élargissement et principaux défis 2006 - 2007 Y compris Rapport spécial joint en annexe sur la capacité de l'UE à intégrer de nouveaux membres	Communication	CE
23/11/06	2006	52006DC0711	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Mise en œuvre du programme de santé publique en 2005	Rapport	CE
30/11/06	2006	52006DC0741	Communication de la Commission au Conseil conformément à l'article 19, paragraphe 1, de la directive 2003/96/CE du Conseil (transports publics locaux de passagers, forces armées, administration publique, ambulances)	Communication	CE
04/12/06	2006	52006DC0726	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative au renforcement de la politique européenne de voisinage }	Communication	CE
04/12/06	2006	52006DC0724	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant l'approche générale visant à permettre aux pays partenaires PEV de participer aux travaux des agences communautaires et aux programmes communautaires	Communication	CE
12/12/06	2006	52006DC0786	Communication de la Commission sur un programme européen de protection des infrastructures critiques	Communication	CE
19/12/06	2006	52006DC0828	Communication de la Commission relative à la révision du régime communautaire de contrôles des exportations de biens et technologies à double usage	Communication	CE
10/01/07	2006	52006DC0844	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Programme indicatif nucléaire présenté pour avis Comité économique et social, sur la base de l'article 40 du traité Euratom	Communication	CE
10/02/07	2007	52007XC0210	Livre vert — La protection diplomatique et consulaire du citoyen de l'Union dans les pays tiers (Présenté par la Commission)	Livre vert	CE
21/02/07	2007	52007DC0065	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions Stratégie politique annuelle pour 2008	Communication	CE
28/02/07	2007	52007DC0067	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Réalisations politiques en 2006	Communication	CE
07/03/07	2007	52007DC0087	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Suivi du Programme de travail pour une meilleure mise en application de la directive sur la protection des données	Communication	CE
02/05/07	2007	52007DC0228	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Promouvoir la protection des données par les technologies renforçant la protection de la vie privée	Communication	CE
22/05/07	2007	52007DC0267	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité des régions - Vers une politique générale en matière de lutte contre la cybercriminalité	Communication	CE
27/06/07	2007	52007DC0357	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Du Caire à Lisbonne – Le partenariat stratégique UE-Afrique	Communication	CE
03/07/07	2007	52007DC0373	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport sur la mise en œuvre du programme de La Haye en 2006	Communication	CE
10/07/07	2007	52007DC0412	Communication de la Commission au Conseil - Réformer l'Europe pour le 21e siècle	Communication	CE
11/07/07	2007	52007DC0399	Livre vert sur la préparation à la menace biologique	Rapport	CE
14/08/07	2007	52007DC0471	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Région administrative spéciale de Macao : Rapport annuel 2006	Rapport	CE
11/09/07	2007	52007DC0511	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur le dialogue public-privé dans la recherche et l'innovation en matière de sécurité	Communication	CE
12/09/07	2007	52007SC1188	Communication de la Commission - Réformer le budget, changer l'Europe - Document de consultation publique en vue du réexamen du budget 2008/2009	Communication	CE
20/09/07	2007	52007DC0542	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Second Rapport concernant la mise en œuvre du règlement (ce) n° 2320/2002 relatif à la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
25/09/07	2007	52007DC0551	Livre vert - Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine	Livre vert	CE
04/10/07	2007	52007DC0565	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Programme indicatif nucléaire	Communication	CE
17/10/07	2007	52007DC0598	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur la préparation de la conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères de Lisbonne (5 et 6 novembre 2007) - Le partenariat euro méditerranéen : faire progresser la coopération régionale pour soutenir la paix, le progrès et le dialogue interculturel	Communication	CE
18/10/07	2007	52007DC0616	Communication de la Commission - Communication sur une politique portuaire européenne	Communication	CE
18/10/07	2007	52007DC0607	Communication de la Commission - Plan d'action pour la logistique du transport de marchandises	Communication	CE
23/10/07	2007	52007DC0644	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le rôle d'Eurojust et du Réseau Judiciaire européen dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme dans l'Union européenne	Communication	CE
23/10/07	2007	52007DC0640	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme législatif et de travail de la Commission pour 2008	Communication	CE
24/10/07	2007	52007DC0641	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et la République du Cap Vert	Communication	CE
06/11/07	2007	52007DC0649	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Intensification de la lutte contre le terrorisme	Communication	CE
06/11/07	2007	52007DC0651	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à l'amélioration de la sécurité des explosifs	Communication	CE
06/11/07	2007	52007DC0663	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Document de stratégie pour l'élargissement et principaux défis pour 2007-2008	Communication	CE
06/11/07	2007	52007DC0681	Rapport de la Commission fondé sur l'article 11 de la décision-cadre du Conseil du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme	Rapport	CE
05/12/07	2007	52007DC0764	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie pour une industrie européenne de la défense plus forte et plus compétitive	Communication	CE

05/12/07	2007	52007DC0774	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Une politique européenne de voisinage forte	Communication	CE
10/12/07	2007	52007DC0781	Communication de la Commission relative au Rapport 2007 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action drogue de l'UE (2005-2008)	Communication	CE
17/12/07	2007	52007DC0805	Rapport de la Commission sur la base de l'article 6 de la décision-cadre du Conseil du 24 février 2005 concernant la confiscation des produits, des instruments et des biens en Rapport avec le crime (2005/212/JAI)	Rapport	CE
20/12/07	2007	52007DC0827	Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la décision du Conseil du 17 octobre 2000 relative aux modalités de coopération entre les cellules de renseignement financier des États membres en ce qui concerne l'échange d'informations (2000/642/JAI)	Rapport	CE
04/02/08	2008	52008DC0038	Communication de la Commission relative à la création d'un forum de discussion sur les politiques et les pratiques de l'UE en matière de justice	Communication	CE
04/02/08	2008	52008DC0063	Rapport intérimaire de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les progrès réalisés par la Bulgarie au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
04/02/08	2008	52008DC0062	Rapport intérimaire de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les progrès réalisés par la Roumanie au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
04/02/08	2008	52008DC0063R	Corrigendum: Rapport intérimaire de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les progrès réalisés par la Bulgarie au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
04/02/08	2008	52008DC0062R	Corrigendum: Rapport intérimaire de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les progrès réalisés par la Roumanie au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
13/02/08	2008	52008DC0069	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Préparer les prochaines évolutions de la gestion des frontières dans l'Union européenne	Communication	CE
13/02/08	2008	52008DC0068	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Examen de la création d'un système européen de surveillance des frontières (EUROSUR)	Communication	CE
13/02/08	2008	52008DC0072	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie politique annuelle pour 2009	Communication	CE
05/03/08	2008	52008DC0127	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Balkans occidentaux: renforcer la perspective européenne	Communication	CE
01/04/08	2008	52008DC0169	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Une stratégie pour l'avenir de l'union douanière	Communication	CE
02/04/08	2008	52008DC0167	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Région administrative spéciale de Macao: rapport annuel 2007	Rapport	CE
03/04/08	2008	52008DC0164	Communication de la Commission au Parlement et au Conseil - Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en 2007	Communication	CE
03/04/08	2008	52008DC0164R	Communication de la Commission au Parlement et au Conseil - Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en 2007	Communication	CE
11/04/08	2008	52008DC0181	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen Rapport annuel de la Commission européenne concernant l'instrument de stabilité en 2007	Rapport	CE
24/04/08	2008	52008DC0216	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport sur le fonctionnement du règlement (CE) n° 785/2004 relatif aux exigences en matière d'assurance applicables aux exploitants d'aéronefs dans l'UE	Rapport	CE
06/05/08	2008	52008DC0237	Rapport de la Commission - Rapport annuel 2007 sur les relations entre la Commission Européenne et les parlements nationaux	Rapport	CE
22/05/08	2008	52008DC0312	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Relever le défi international de la sûreté et de la sécurité nucléaires	Communication	CE
28/05/08	2008	52008DC0330	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Rapport sur la mise en œuvre de la directive relative à la publicité en faveur du tabac (2003/33/CE)	Rapport	CE
25/06/08	2008	52008DC0383	Livre vert - L'avenir des relations entre l'UE et les pays et territoires d'outre-mer	Livre vert	CE
02/07/08	2008	52008DC0373	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport sur la mise en œuvre du programme de La Haye en 2007	Rapport	CE
15/07/08	2008	52008DC0447	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Cheminement vers un partenariat stratégique UE Mexique	Communication	CE
23/07/08	2008	52008DC0486	Quatrième rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le maintien de l'obligation de visa par certains pays tiers en violation du principe de réciprocité présenté conformément à l'article 1er, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 539/2001 du Conseil fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation, tel que modifié par le règlement (CE) n° 851/2005 en ce qui concerne le mécanisme de réciprocité	Rapport	CE
23/07/08	2008	52008DC0486R	Quatrième rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le maintien de l'obligation de visa par certains pays tiers en violation du principe de réciprocité présenté conformément à l'article 1er, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 539/2001 du Conseil fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation, tel que modifié par le règlement (CE) n° 851/2005 en ce qui concerne le mécanisme de réciprocité	Rapport	CE
01/08/08	2008	52008DC0502	Rapport de la Commission au Conseil - Deuxième Rapport de suivi et d'évaluation sur l'application de la position commune 2005/69/JAI du Conseil	Rapport	CE
15/09/08	2008	52008DC0552	Rapport de la Commission au Conseil conformément à l'article 18 de la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts	Rapport	CE
26/09/08	2008	52008DC0586	Rapport de la Commission sur la subsidiarité et la proportionnalité (15e Rapport «Mieux légiférer», 2007)	Rapport	CE
29/09/08	2008	52008DC0582	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Troisième rapport concernant la mise en œuvre du Règlement (CE) n° 2320/2002 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE

07/10/08	2008	52008DC0612	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Évaluation finale du programme Douane 2007 conformément à l'article 19 de la décision n° 253/2003/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 février 2003 portant adoption d'un programme d'action pour la douane dans la Communauté (Douane 2007)	Rapport	CE
17/10/08	2008	52008DC0617	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Un an après Lisbonne: Le partenariat Afrique-UE en action	Communication	CE
05/11/08	2008	52008DC0740	Communication de la Commission au Conseil - Réexamen des relations entre l'Union européenne et la Russie	Communication	CE
05/11/08	2008	52008DC0674	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Stratégie d'élargissement et principaux défis 2008-2009	Communication	CE
05/11/08	2008	52008DC0712	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme législatif et de travail de la Commission pour 2009 : Agir dès maintenant pour une Europe meilleure - Volume 1	Communication	CE
10/11/08	2008	52008DC0714	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le développement du système d'information sur les visas (VIS) en 2007 (présenté conformément à l'obligation prévue à l'article 6 de la décision 2004/512/CE du Conseil du 8 juin 2004)	Rapport	CE
13/11/08	2008	52008DC0776	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et Comité économique et social européen - Mise à jour du programme indicatif nucléaire dans le cadre de la deuxième analyse stratégique de la politique énergétique	Communication	CE
20/11/08	2008	52008DC0766	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Produits du crime organisé : garantir que «le crime ne paie pas»	Communication	CE
03/12/08	2008	52008DC0823	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Partenariat oriental	Communication	CE
15/12/08	2008	52008DC0844	Rapport de la Commission sur les travaux des comités en 2007	Rapport	CE
23/12/08	2008	52008DC0879	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Développement et consolidation du service extérieur : mise en œuvre des mesures prévues pour 2008	Communication	CE
20/01/09	2009	52009DC0002	Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la directive relative à l'amélioration de la sûreté des ports	Rapport	CE
21/01/09	2009	52009DC0008	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Objectifs stratégiques et recommandations concernant la politique du transport maritime de l'UE jusqu'en 2018	Communication	CE
02/02/09	2009	52009DC0030	Rapport de la Commission sur le financement de la sûreté aérienne	Rapport	CE
18/02/09	2009	52009DC0073	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie politique annuelle pour 2010	Communication	CE
23/02/09	2009	52009DC0082R	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine	Communication	CE
04/03/09	2009	52009DC0114	Communication au conseil européen de printemps - L'Europe, moteur de la relance - Volume 1	Communication	CE
24/03/09	2009	52009DC0138	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le fonctionnement du règlement (CE) n° 358/2003 de la Commission concernant l'application de l'article 81, paragraphe 3 du traité à certaines catégories d'accords, de décisions et de pratiques concertées dans le secteur des assurances	Rapport	CE
26/03/09	2009	52009DC0143	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Communication relative à la non-prolifération nucléaire	Communication	CE
30/03/09	2009	52009DC0149	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions relative à la protection des infrastructures d'information critiques - «Protéger l'Europe des cyberattaques et des perturbations de grande envergure: améliorer l'état de préparation, la sécurité et la résilience»	Communication	CE
20/04/09	2009	52009DC0166	Rapport de la Commission fondé sur l'article 18 de la décision-cadre du Conseil du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales (2001/220/JAI)	Rapport	CE
23/04/09	2009	52009DC0188	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en 2008	Communication	CE
23/04/09	2009	52009DC0193	Rapport de la Commission - Fonds de solidarité de l'Union européenne - Rapport annuel pour 2008 et rapport sur l'expérience acquise au cours des six années d'application du nouvel instrument	Rapport	CE
28/04/09	2009	52009DC0201	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et Comité économique et social européen - Encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal	Communication	CE
29/04/09	2009	52009DC0205	Rapport sur le fonctionnement concret de la méthodologie pour un contrôle systématique et rigoureux du respect de la Charte des droits fondamentaux	Rapport	CE
10/06/09	2009	52009DC0262	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens	Communication	CE
10/06/09	2009	52009DC0263	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Justice, liberté et sécurité en Europe depuis 2005 : évaluation du programme et du plan d'action de La Haye	Communication	CE
24/06/09	2009	52009DC0301	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Partenariat Union européenne-Afrique - Connecter l'Afrique et l'Europe : vers un renforcement de la coopération en matière de transport	Communication	CE
24/06/09	2009	52009DC0273	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur le renforcement de la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire dans l'Union européenne - un plan d'action de l'UE dans le domaine CBRN	Communication	CE
26/06/09	2009	52009DC0309	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Septième Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions sur l'application de la directive 89/552/CEE «Télévision sans frontières»	Rapport	CE
07/07/09	2009	52009DC0343	Rapport de la Commission - Rapport annuel 2008 sur les relations entre la Commission Européenne et les parlements nationaux	Rapport	CE

08/07/09	2009	52009DC0286	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport annuel 2008 sur la mise en œuvre de l'aide communautaire conformément au règlement (CE) n° 389/2006 du Conseil du 27 février 2006 portant création d'un instrument de soutien financier visant à encourager le développement économique de la communauté chypriote turque	Rapport	CE
09/07/09	2009	52009DC0341	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport annuel de la Commission européenne concernant l'instrument de stabilité en 2008	Rapport	CE
15/07/09	2009	52009DC0372	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Protection des intérêts financiers des Communautés : lutte contre la fraude - Rapport annuel 2008	Rapport	CE
15/09/09	2009	52009DC0473	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le développement du Système d'Information sur les Visas (VIS) en 2008 (présenté conformément à l'obligation prévue à l'article 6 de la décision 2004/512/CE du Conseil)	Rapport	CE
25/09/09	2009	52009DC0504	Rapport de la Commission sur la subsidiarité et la proportionnalité (16e Rapport «Mieux légiférer», 2008)	Rapport	CE
08/10/09	2009	52009DC0518	Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Quatrième rapport concernant la mise en œuvre du Règlement (CE) n° 2320/2002 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
14/10/09	2009	52009DC0533	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Stratégie d'élargissement et principaux défis 2009-2010	Communication	CE
14/10/09	2009	52009DC0550	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen - Extension du service extérieur. ouverture d'une délégation en Islande et d'un bureau en Libye	Communication	CE
15/10/09	2009	52009DC0538	Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Sur la voie de l'intégration de la surveillance maritime: Un environnement commun de partage de l'information pour le domaine maritime de l'UE	Communication	CE
19/10/09	2009	52009DC0560	Cinquième rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le maintien de l'obligation de visa par certains pays tiers en violation du principe de réciprocité présenté conformément à l'article 1er, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 539/2001 du Conseil fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation, tel que modifié par le règlement (CE) n° 851/2005 en ce qui concerne le mécanisme de réciprocité	Rapport	CE
29/10/09	2009	52009DC0594	Communication de la Commission - «Electra» - Pour une industrie de la construction électrique compétitive et durable dans l'Union européenne	Communication	CE
21/12/09	2009	52009DC0691	Communication de la Commission - «Agenda européen de la recherche et de l'innovation en matière de sécurité - Position initiale de la Commission sur les principales constatations et recommandations du forum ESRIF»	Communication	CE
24/03/10	2010	52010DC0100	Communication de la Commission concernant l'application de l'article 101, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à certaines catégories d'accords, de décisions et de pratiques concertées dans le secteur des assurances	Communication	CE
31/03/10	2010	52010DC0135	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions Programme de travail de la Commission pour 2010 Le moment d'agir	Communication	CE
20/04/10	2010	52010DC0171	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions - Mettre en place un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens européens - Plan d'action mettant en œuvre le programme de Stockholm	Communication	CE
21/04/10	2010	52010DC0163	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et Comité économique et social européen - Fiscalité et développement Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal	Communication	CE
15/06/10	2010	52010DC0311	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à l'utilisation de scanners de sûreté dans les aéroports de l'UE	Communication	CE
16/06/10	2010	52010DC0314	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'application de la Directive 2004/83/CE du 29 avril 2004 concernant les normes minimales relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir prétendre au statut de réfugié ou les personnes qui, pour d'autres raisons, ont besoin d'une protection internationale, et relatives au contenu de ces statuts	Rapport	CE
20/07/10	2010	52010DC0386	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil La politique antiterroriste de l'UE: principales réalisations et défis à venir	Communication	CE
20/07/10	2010	52010DC0385	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Présentation générale de la gestion de l'information dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice	Communication	CE
02/08/10	2010	52010DC0415	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel au Parlement européen et au Conseil sur les activités de l'unité centrale d'EURODAC en 2009	Rapport	CE
12/08/10	2010	52010DC0429	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - concernant l'application du règlement (CE) n° 1889/2005 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2005 relatif aux contrôles de l'argent liquide entrant ou sortant de la Communauté, présenté au titre de l'article 10 de ce règlement	Rapport	CE
08/09/10	2010	52010DC0465	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Sur l'application de la directive 2005/85/ce du conseil du 1er décembre 2005 relative à des normes minimales concernant la procédure d'octroi et de retrait du statut de réfugié dans les états membres	Rapport	CE
21/09/10	2010	52010DC0492	Communication de la Commission relative à la démarche globale en matière de transfert des données des dossiers passagers (PNR) aux pays tiers	Communication	CE
28/09/10	2010	52010DC0512	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Rapport annuel de 2009 de la Commission européenne concernant l'instrument de stabilité	Rapport	CE
08/10/10	2010	52010DC0547	RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA SUBSIDIARITÉ ET LA PROPORTIONNALITÉ (17e rapport «Mieux légiférer», 2009)	Rapport	CE
19/10/10	2010	52010DC0700	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et aux Parlements nationaux - Le réexamen du budget de l'UE	Communication	CE

20/10/10	2010	52010DC0584	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative à un projet de feuille de route sur la mise en place de l'environnement commun de partage de l'information aux fins de la surveillance du domaine maritime de l'UE	Rapport	CE
26/10/10	2010	52010DC0600	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Vers une capacité de réaction renforcée de l'UE en cas de catastrophe: le rôle de la protection civile et de l'aide humanitaire (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)	Communication	CE
27/10/10	2010	52010DC0623	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour 2011	Communication	CE
04/11/10	2010	52010DC0609	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions «Une approche globale de la protection des données à caractère personnel dans l'Union européenne»	Communication	CE
09/11/10	2010	52010DC0660	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Stratégie d'élargissement et principaux défis 2010-2011	Communication	CE
10/11/10	2010	52010DC0629	Avis à l'attention du Babbar Khalsa, du Gama'a al-Islamiyya (alias Al-Gama'a al-Islamiyya) (Groupe islamique durable) Accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne	Rapport	CE
10/11/10	2010	52010DC0634	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la consolidation des relations entre l'UE et l'Afrique 1,5 milliard d'habitants, 80 pays, deux continents, un avenir	Rapport	CE
20/11/10	2010	52010XG1120	Avis à l'attention du Babbar Khalsa, du Gama'a al-Islamiyya (alias Al-Gama'a al-Islamiyya) (Groupe islamique — IG), du Hamas (y compris Hamas-Izz al-Din al-Qassem), du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) (alias KADEK; alias KONGRA-GEL), des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET) et de la Jihad islamique palestinienne, inclus dans la liste visée à l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme [cf. annexe du règlement d'exécution (UE) n° 610/2010 du Conseil]	Communication	CE
22/11/10	2010	52010DC0673	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil La stratégie de sécurité intérieure de l'UE en action: cinq étapes vers une Europe plus sûre	Communication	CE
17/12/10	2010	52010DC0776	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les modalités de contrôle des activités d'Europol par le Parlement européen en association avec les parlements nationaux	Communication	CE
21/12/10	2010	52010DC0796	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Vers une surveillance renforcée du marché relatif au système européen d'échange de quotas d'émission	Communication	CE
18/01/11	2011	52011DC0005	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Examen à mi-parcours des programmes européens de radionavigation par satellite	Rapport	CE
02/02/11	2011	52011XG0202	Avis à l'attention des personnes, groupes et entités qui ont été inclus dans la liste visée à l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme [cf. annexe du règlement (UE) n° 83/2011 du Conseil]	Communication	CE
10/03/11	2011	52011DC0114	Rapport de la Commission au Conseil européen Rapport 2011 sur les obstacles au commerce et à l'investissement Faire participer nos partenaires économiques stratégiques à l'amélioration de l'accès au marché: Priorités d'action pour la levée des barrières commerciales	Rapport	CE
24/03/11	2011	52011DC0128	Livre vert sur les jeux d'argent et de hasard en ligne dans le marché intérieur	Livre vert	CE
28/03/11	2011	52011DC0144R	Livre blanc Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Vers un système de transport compétitif et économe en ressources	Livre blanc	CE
30/03/11	2011	52011DC0160	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Rapport 2010 sur l'application de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Rapport	CE
18/04/11	2011	52011DC0225	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport d'évaluation concernant la directive sur la conservation des données (directive 2006/24/CE)	Communication	CE
18/05/11	2011	52011SC0581	Document de travail des services de la commission - Résumé de l'analyse d'impact Accompagnant le document Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Renforcer les droits des victimes dans l'Union européenne	Communication	CE
18/05/11	2011	52011DC0274	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Renforcer les droits des victimes dans l'Union européenne Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Renforcer les droits des victimes dans l'Union européenne	Communication	CE
06/06/11	2011	52011DC0308	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen La lutte contre la corruption dans l'Union européenne	Communication	CE
16/06/11	2011	52011DC0318	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'évaluation à mi-parcours du programme-cadre «Sécurité et protection des libertés» (2007-2013)	Communication	CE
29/06/11	2011	52011DC0500	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Un budget pour la stratégie Europe 2020	Communication	CE
13/07/11	2011	52011DC0429	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Conseil économique et social européen et au Comité des régions- Options envisageables pour la création d'un système européen de surveillance du financement du terrorisme	Communication	CE
26/07/11	2011	52011XC0726	Mise en œuvre par les États membres des articles 35, 36, 43, 55 et 64 du règlement (UE) n° 1031/2010 de la Commission relatif au calendrier, à la gestion et aux autres aspects de la mise aux enchères des quotas d'émission de gaz à effet de serre («le règlement relatif aux enchères») et importance de ces articles pour la désignation des plates-formes d'enchères conformément à l'article 26 dudit règlement	Communication	CE
16/08/11	2011	52011DC0494	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Rapport annuel de la Commission européenne concernant l'instrument de stabilité en 2010	Rapport	CE
16/09/11	2011	52011DC0561	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Gouvernance de Schengen - Renforcer l'espace sans contrôle aux frontières intérieures	Communication	CE

20/09/11	2011	52011DC0573	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Vers une politique de l'UE en matière pénale: assurer une mise en œuvre efficace des politiques de l'UE au moyen du droit pénal	Communication	CE
26/09/11	2011	52011DC0564	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - sur la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures dans le cadre du partenariat oriental	Communication	CE
06/10/11	2011	52011DC0613	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - L'avenir du Fonds de solidarité de l'Union européenne	Communication	CE
12/10/11	2011	52011DC0666	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Stratégie d'élargissement et principaux défis 2011-2012	Communication	CE
25/10/11	2011	52011DC0680	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Frontières intelligentes: options et pistes envisageables	Communication	CE
10/11/11	2011	52011DC0696	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du mécanisme de protection civile et de l'instrument financier pour la protection civile pour les années 2007 à 2009	Rapport	CE
15/11/11	2011	52011DC0749	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Construire une Europe ouverte et sûre: le budget «affaires intérieures» pour 2014-2020	Communication	CE
15/11/11	2011	52011DC0777	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour l'année 2012 Réaliser le renouveau européen	Communication	CE
24/11/11	2011	52011DC0784	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative au rapport intermédiaire sur les évaluations complètes du risque et de la sûreté des centrales nucléaires en service dans l'Union européenne	Communication	CE
25/11/11	2011	52011DC0790	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne	Communication	CE
05/12/11	2011	52011DC0777R	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour l'année 2012 Réaliser le renouveau européen	Communication	CE
20/12/11	2011	52011DC0922	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport sur les progrès réalisés concernant la stratégie pour l'avenir de l'union douanière	Rapport	CE
11/01/12	2011	52011DC0942R	Communication de la Commission Un cadre cohérent pour renforcer la confiance dans le marché unique numérique du commerce électronique et des services en ligne	Communication	CE
02/03/12	2012	52012DC0065	Rapport de la Commission au Conseil présenté conformément à l'article 18 de la directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts	Rapport	CE
11/04/12	2012	52012DC0168	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - concernant l'application de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme	Rapport	CE
24/04/12	2012	52012DC0186	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Rapport de suivi sur les préparatifs d'adhésion de la Croatie	Communication	CE
15/05/12	2012	52012SC0123	Document de travail conjoint des services- Mise en oeuvre de la Politique Européenne de Voisinage en Tunisie Progrès réalisés en 2011 et actions à mettre en oeuvre accompagnant le document : Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Concrétiser les engagements de la nouvelle Politique Européenne de Voisinage	Rapport	CE
22/05/12	2012	52012DC0222	Report from the Commission to the European Parliament and the Council on Montenegro's progress in the implementation of reforms	Rapport	CE
30/05/12	2012	52012DC0250	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport annuel sur l'immigration et l'asile (2011)	Rapport	CE
06/06/12	2012	52012DC0281	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Cour des Comptes - Synthèse des réalisations de la Commission en matière de gestion pour l'année 2011	Communication	CE
19/06/12	2012	52012DC0286	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions; La stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains pour la période 2012-2016	Communication	CE
22/06/12	2012	52012DC0348	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre par la République de Moldavie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
27/06/12	2012	52012DC0351	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les moyens concrets de renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, y compris en ce qui concerne les pays tiers	Communication	CE
24/07/12	2012	52012DC0405	Rapport au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport annuel 2011 concernant l'instrument de stabilité	Rapport	CE
26/07/12	2012	52012DC0417	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen - Politique industrielle en matière de sécurité - Plan d'action en faveur d'un secteur de la sécurité innovant et compétitif	Communication	CE
06/08/12	2012	52012DC0444	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport annuel 2012 sur les politiques de l'Union européenne en matière de développement et d'aide extérieure et leur mise en oeuvre en 2011	Rapport	CE
28/08/12	2012	52012DC0472	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport de suivi de la libéralisation du régime des visas concernant les pays des Balkans occidentaux conformément à la déclaration de la Commission du 8 novembre 2010	Rapport	CE
06/09/12	2012	52012DC0489	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel sur les politiques de l'Union en matière d'aide humanitaire et de protection civile et sur leur mise en œuvre en 2011	Rapport	CE
21/09/12	2012	52012DC0533	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel au Parlement européen et au Conseil sur les activités de l'unité centrale d'EURODAC en 2011	Rapport	CE

04/10/12	2012	52012DC0571	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur les évaluations globales des risques et de la sûreté («tests de résistance») des centrales nucléaires dans l'Union européenne et les activités y afférentes	Communication	CE
10/10/12	2012	52012DC0600	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Stratégie d'élargissement et principaux défis 2012-2013	Communication	CE
10/10/12	2012	52012DC0601	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative aux principales conclusions du rapport global de suivi sur le degré de préparation de la Croatie en vue de son adhésion à l'UE	Communication	CE
10/10/12	2012	52012DC0602	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur une étude de faisabilité concernant un accord de stabilisation et d'association entre l'Union européenne et le Kosovo	Communication	CE
23/10/12	2012	52012DC0596	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen - Vers un cadre européen global pour les jeux de hasard en ligne	Communication	CE
23/10/12	2012	52012DC0629	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour l'année 2013	Communication	CE
21/11/12	2012	52012DC0675	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'évaluation des finances de l'Union fondé sur les résultats obtenus	Rapport	CE
26/11/12	2012	52012DC0681	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Septième rapport sur le maintien de l'obligation de visa par certains pays tiers en violation du principe de réciprocité	Rapport	CE
30/11/12	2012	52012DC0717	Rapport de la Commission au Conseil - Rapport d'évaluation sur le réseau de prévention de la criminalité de l'Union européenne	Rapport	CE
06/12/12	2012	52012SC0404	Document de travail des services de la commission résumé de l'analyse d'impact accompagnant la Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Un plan d'action pour renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales la recommandation de la Commission relative à des mesures visant à encourager les pays tiers à appliquer des normes minimales de bonne gouvernance dans le domaine fiscal la recommandation de la Commission relative à la planification fiscale agressive	Communication	CE
07/12/12	2012	52012DC0732	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre de la décision 2008/615/JAI du Conseil du 23 juin 2008 relative à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière (ci-après également dénommée «décision Prüm»)	Rapport	CE
07/12/12	2012	52012DC0735	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Renforcer la coopération dans le domaine de la répression au sein de l'UE: le modèle européen d'échange d'informations (EIXM)	Communication	CE
21/12/12	2012	52012DC0791	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen sur l'état de l'union douanière	Communication	CE
08/01/13	2012	52012DC0793	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen relative à la gestion des risques en matière douanière et à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement	Communication	CE
08/02/13	2013	52013DC0066	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - concernant les progrès accomplis par le Kosovo* pour satisfaire aux exigences de la feuille de route sur l'assouplissement du régime des visas	Rapport	CE
11/02/13	2013	52013DC0064	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Application de la directive 2007/44/CE modifiant la directive 92/49/CEE du Conseil et les directives 2002/83/CE, 2004/39/CE, 2005/68/CE et 2006/48/CE en ce qui concerne les règles de procédure et les critères d'évaluation applicables à l'évaluation prudentielle des acquisitions et des augmentations de participation dans des entités du secteur financier	Rapport	CE
26/02/13	2013	52013DC0098	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Deuxième tableau de bord de la simplification pour le CFP 2014-2020	Communication	CE
27/02/13	2013	52013DC0092	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une vie décente pour tous : éradiquer la pauvreté et offrir au monde un avenir durable	Communication	CE
28/02/13	2013	52013DC0108	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - La politique industrielle spatiale de l'ue libérer le potentiel de croissance économique dans le secteur spatial	Communication	CE
26/03/13	2013	52013DC0171	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Rapport de suivi sur les préparatifs d'adhésion de la Croatie	Communication	CE
27/03/13	2013	52013DC0172	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Création d'un programme européen de formation des services répressifs	Communication	CE
10/04/13	2013	52013DC0179	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Deuxième rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'Union européenne	Communication	CE
31/05/13	2013	52013DC0326	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er novembre 2012 - 30 avril 2013	Rapport	CE
05/06/13	2013	52013DC0334	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil et à la Cour des comptes - Synthèse des réalisations de la Commission en matière de gestion pour l'année 2012	Communication	CE
17/06/13	2013	52013DC0422	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Quatrième rapport annuel sur l'immigration et l'asile (2012)	Communication	CE
21/06/13	2013	52013DC0459	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Quatrième rapport sur la mise en œuvre par la République de Moldavie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
26/07/13	2013	52013DC0563	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport annuel 2012 concernant l'instrument de stabilité	Rapport	CE
21/08/13	2013	52013DC0594	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel 2013 sur les politiques de l'Union européenne en matière de développement et d'aide extérieure et leur mise en œuvre en 2012	Rapport	CE
12/09/13	2013	52013DC0625	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen - Rapport annuel 2012 sur l'aide financière à l'élargissement (IAP, PHARE, CARDS, instrument de préadhésion pour la Turquie, facilité transitoire)	Rapport	CE

16/10/13	2013	52013DC0700	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Stratégie d'élargissement et principaux défis 2013-2014	Communication	CE
16/10/13	2013	52013DC0710	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 428/2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage	Rapport	CE
21/10/13	2013	52013DC0716	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen Les armes à feu et la sécurité intérieure dans l'Union européenne: protéger les citoyens et déjouer les trafics illicites	Communication	CE
22/10/13	2013	52013DC0739	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour l'année 2014	Communication	CE
15/11/13	2013	52013DC0809	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport sur la mise en œuvre par l'Ukraine du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
15/11/13	2013	52013DC0808	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Premier rapport d'étape sur la mise en œuvre par la Géorgie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
18/11/13	2013	52013DC0792	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Deuxième rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la directive relative à l'amélioration de la sûreté des ports	Rapport	CE
27/11/13	2013	52013DC0846	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Rétablir la confiance dans les flux de données entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique	Communication	CE
27/11/13	2013	52013DC0843	Communication de la Commission relative au rapport conjoint de la Commission et du département du Trésor des États-Unis concernant la valeur des données fournies dans le cadre du programme de surveillance du financement du terrorisme (TFTP) conformément à l'article 6, paragraphe 6, de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis d'Amérique aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme	Communication	CE
27/11/13	2013	52013DC0844	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Sur l'examen conjoint de la mise en œuvre de l'Accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur l'utilisation des données des dossiers passagers (données PNR) et leur transfert au ministère américain de la sécurité intérieure	Rapport	CE
27/11/13	2013	52013DC0842	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Un système européen de surveillance du financement du terrorisme (SSFT de l'UE)	Communication	CE
28/11/13	2013	52013DC0836	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Quatrième rapport de suivi de la libéralisation du régime des visas concernant les pays des Balkans occidentaux conformément à la déclaration de la Commission du 8 novembre 2010	Rapport	CE
28/11/13	2013	52013DC0832	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Quatrième rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er mai - 31 octobre 2013	Rapport	CE
04/12/13	2013	52013DC0869	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur les travaux de la task-force pour la Méditerranée	Communication	CE
18/12/13	2013	52013DC0923	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Premier rapport d'étape sur la mise en œuvre par la Russie des mesures communes en vue d'un régime d'exemption de visa pour les séjours de courte durée en faveur des citoyens de la Fédération de Russie et de l'UE dans le cadre du dialogue UE-Russie sur les visas	Rapport	CE
20/12/13	2013	52013DC0927	Communication de la Commission Communication du vice-président Rehn en accord avec le Président	Communication	CE
15/01/14	2013	52013DC0941	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent: renforcer l'action de l'UE	Communication	CE
07/02/14	2014	52014DC0064	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'approche adoptée par l'UE en matière de lutte contre le trafic d'espèces sauvages	Communication	CE
11/03/14	2014	52014DC0154	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Faire de l'Europe ouverte et sûre une réalité	Communication	CE
03/04/14	2014	52014DC0210	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen concernant les lignes directrices pour l'application de la directive 2003/86/CE relative au droit au regroupement familial	Communication	CE
14/04/14	2014	52014DC0224	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport 2013 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Rapport	CE
24/04/14	2014	52014DC0244	Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen Réexamen de la politique de contrôle des exportations: garantir la sécurité et la compétitivité dans un monde en mutation	Communication	CE
05/05/14	2014	52014DC0247	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - sur une nouvelle approche de l'UE en matière de détection et d'atténuation des risques CBRN-E	Communication	CE
26/05/14	2014	52014DC0292	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Cinquième rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er novembre 2013 - 30 avril 2014	Rapport	CE
04/06/14	2014	52014DC0331	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen sur les progrès réalisés par l'Albanie dans les domaines de la lutte contre la corruption et la criminalité organisée et de la réforme judiciaire	Rapport	CE
20/06/14	2014	52014DC0365	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Rapport final sur la mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure de l'UE (2010-2014)	Communication	CE
24/06/14	2014	52014DC0387	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une nouvelle donne pour la défense européenne Feuille de route pour la mise en œuvre de la communication COM(2013) 542 - «Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace»	Rapport	CE
26/06/14	2014	52014DC0383	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'évaluation des finances de l'Union fondée sur les résultats obtenus	Rapport	CE
08/07/14	2014	52014DC0451	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Meilleure connaissance de la situation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de surveillance maritime: prochaine évolution de l'environnement commun de partage de l'information pour le domaine maritime de l'Union européenne	Communication	CE

10/07/14	2014	52014DC0458	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'examen conjoint de la mise en oeuvre de l'accord entre l'Union européenne et l'Australie sur le traitement et le transfert de données des dossiers passagers (données PNR) par les transporteurs aériens au service australien des douanes et de la protection des frontières	Rapport	CE
24/07/14	2014	52014DC0488	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Deuxième rapport concernant les progrès accomplis par le Kosovo* pour satisfaire aux exigences de la feuille de route sur l'assouplissement du régime des visas	Rapport	CE
11/08/14	2014	52014PC0513	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le réexamen conjoint de la mise en oeuvre de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme	Rapport	CE
05/09/14	2014	52014DC0554	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en oeuvre de la décision-cadre 2008/919/JAI du Conseil du 28 novembre 2008 modifiant la décision-cadre 2002/475/JAI relative à la lutte contre le terrorisme	Rapport	CE
08/10/14	2014	52014DC0700	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie d'élargissement et principaux défis 2014-2015	Communication	CE
20/10/14	2014	52014DC0646	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur les progrès accomplis par la Turquie dans la mise en oeuvre des exigences de la feuille de route sur la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
29/10/14	2014	52014DC0681	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Deuxième rapport d'étape sur la mise en oeuvre par la Géorgie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
27/11/14	2014	52014DC0711	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Sixième rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er mai - 31 octobre 2014	Rapport	CE
16/12/14	2014	52014DC0910	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour l'année 2015 Un nouvel élan	Communication	CE
28/01/15	2015	52015DC0035	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur les progrès réalisés par la Roumanie, établi au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
18/03/15	2015	52015DC0136	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la transparence fiscale pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales	Communication	CE
16/04/15	2015	52015DC0158	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen - Expérience acquise dans la mise en oeuvre de la directive 2003/122/Euratom relative au contrôle des sources radioactives scellées de haute activité et des sources orphelines	Rapport	CE
27/04/15	2015	52015DC0188	Communication de la Commission au Parlement européen conformément à l'article 294, paragraphe 6, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne concernant la position du Conseil sur l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme	Communication	CE
28/04/15	2015	52015DC0185	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Le programme européen en matière de sécurité	Communication	CE
06/05/15	2015	52015DC0192	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Stratégie pour un marché unique numérique en Europe	Communication	CE
08/05/15	2015	52015DC0199	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport d'étape sur la mise en oeuvre par la Géorgie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
08/05/15	2015	52015DC0200	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Cinquième rapport d'étape sur la mise en oeuvre par l'Ukraine du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
08/05/15	2015	52015DC0191	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport 2014 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Rapport	CE
19/05/15	2015	52015DC0215	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats – Un enjeu prioritaire pour l'UE	Communication	CE
27/05/15	2015	52015DC0285	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action de l'UE contre le trafic de migrants (2015 - 2020)	Communication	CE
29/05/15	2015	52015DC0236	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Septième rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er novembre 2014 - 30 avril 2015	Rapport	CE
11/06/15	2015	52015DC0290	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en oeuvre de l'assistance macrofinancière aux pays tiers en 2014	Rapport	CE
23/07/15	2015	52015DC0360	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel 2014 concernant la mise en oeuvre du règlement (ce) n° 300/2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
21/08/15	2015	52015DC0406	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel sur les politiques de l'Union européenne en matière d'aide humanitaire et de protection civile et leur mise en oeuvre 2014	Rapport	CE
02/09/15	2015	52015DC0419	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Préparatifs en vue du Sommet humanitaire mondial: un partenariat mondial pour une action humanitaire fondée sur des principes et efficace	Communication	CE
15/09/15	2015	52015DC0429	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Projet de rapport conjoint 2015 du Conseil et de la Commission sur la mise en oeuvre du cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse (2010-2018)	Communication	CE
23/09/15	2015	52015DC0490	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Gestion de la crise des réfugiés: mesures opérationnelles, budgétaires et juridiques immédiates au titre de l'agenda européen en matière de migration	Communication	CE
01/10/15	2015	52015DC0480	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à l'application du règlement (CE) n° 1005/2008 du Conseil établissant un système communautaire destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée	Communication	CE

14/10/15	2015	52015DC0510	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Gestion de la crise des réfugiés: état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires prévues par l'agenda européen en matière de migration	Communication	CE
27/10/15	2015	52015DC0610	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour 2016 L'heure n'est plus à une gestion conventionnelle	Communication	CE
10/11/15	2015	52015DC0611	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - La stratégie d'élargissement de l'UE	Communication	CE
18/11/15	2015	52015DC0751	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Évaluation REFIT de la directive 91/477/CE du Conseil du 18 juin 1991 relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes, telle que modifiée par la directive 2008/51/CE du 21 mai 2008	Rapport	CE
30/11/15	2015	52015DC0591	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport sur le fonctionnement et les effets du règlement (UE) n° 1029/2012 introduisant des préférences commerciales autonomes d'urgence pour le Pakistan	Rapport	CE
02/12/15	2015	52015DC0624	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à la mise en œuvre du programme européen en matière de sécurité – Plan d'action de l'UE contre le trafic et l'utilisation illicite d'armes à feu et d'explosifs	Communication	CE
07/12/15	2015	52015DC0598	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une stratégie de l'aviation pour l'Europe	Communication	CE
10/12/15	2015	52015DC0630	Livre vert sur les services financiers de détail De meilleurs produits, un plus large choix et davantage d'opportunités pour les consommateurs et les entreprises	Livre vert	CE
15/12/15	2015	52015DC0673	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et une gestion efficace des frontières extérieures de l'Europe	Communication	CE
15/12/15	2015	52015DC0675	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil 8e rapport semestriel sur le fonctionnement de l'espace Schengen 1er mai – 10 décembre 2015	Rapport	CE
16/12/15	2015	52015DC0647	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Le traitement international des organismes publics chargés de gérer la dette publique ou intervenant dans sa gestion ainsi que des banques centrales dans les pays tiers, en application du règlement (UE) n° 596/2014 relatif aux abus de marché	Rapport	CE
18/12/15	2015	52015DC0684	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Quatrième rapport d'étape sur la mise en œuvre par la Géorgie du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
18/12/15	2015	52015DC0906	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport concernant les progrès accomplis par le Kosovo* pour satisfaire aux exigences de la feuille de route sur l'assouplissement du régime des visas	Rapport	CE
18/12/15	2015	52015DC0905	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Sixième rapport d'étape sur la mise en œuvre par l'Ukraine du plan d'action concernant la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
19/01/16	2016	52016DC0006	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre de la décision-cadre 2009/315/JAI du Conseil du 26 février 2009 concernant l'organisation et le contenu des échanges d'informations extraites du casier judiciaire entre les États membres	Rapport	CE
27/01/16	2016	52016DC0041	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur les progrès réalisés par la Roumanie au titre du mécanisme de coopération et de vérification	Rapport	CE
28/01/16	2016	52016DC0024	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur une stratégie extérieure pour une imposition effective	Communication	CE
02/02/16	2016	52016DC0050	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil relative à un plan d'action destiné à renforcer la lutte contre le financement du terrorisme	Communication	CE
10/02/16	2016	52016DC0085	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires prévues par l'agenda européen en matière de migration	Communication	CE
26/02/16	2016	52016DC0087	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic d'espèces sauvages	Communication	CE
29/02/16	2016	52016DC0117	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Flux de données transatlantiques: rétablir la confiance grâce à des garanties solides	Communication	CE
29/02/16	2016	52016DC0093	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - La disponibilité et le degré de maturité de la technologie permettant d'identifier une personne sur la base des empreintes digitales contenues dans le système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II)	Rapport	CE
04/03/16	2016	52016DC0120	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Revenir à l'esprit de Schengen – Feuille de route	Communication	CE
04/03/16	2016	52016DC0140	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Deuxième rapport sur les progrès accomplis par la Turquie dans la mise en œuvre des exigences de la feuille de route sur la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
16/03/16	2016	52016DC0166	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Prochaines étapes opérationnelles de la coopération UE-Turquie dans le domaine de la migration	Communication	CE
17/03/16	2016	52016DC0153	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le fonctionnement du règlement (UE) n° 267/2010 de la Commission concernant l'application de l'article 101, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à certaines catégories d'accords, de décisions et de pratiques concertées dans le secteur des assurances	Rapport	CE
06/04/16	2016	52016DC0205	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Des systèmes d'information plus robustes et plus intelligents au service des frontières et de la sécurité	Communication	CE
12/04/16	2016	52016DC0221	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil État des lieux de la situation de non-réciprocité avec certains pays tiers dans le domaine de la politique des visas et éventuelles voies à suivre à cet égard	Communication	CE
20/04/16	2016	52016DC0230	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Mise en œuvre du programme européen en matière de sécurité pour lutter contre le terrorisme et ouvrir la voie à une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
20/04/16	2016	52016DC0231	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Premier rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Communication	CE

04/05/16	2016	52016DC0278	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport sur les progrès accomplis par la Turquie dans la mise en œuvre des exigences de la feuille de route sur la libéralisation du régime des visas	Rapport	CE
04/05/16	2016	52016DC0276	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Quatrième rapport concernant les progrès accomplis par le Kosovo* pour satisfaire aux exigences de la feuille de route sur l'assouplissement du régime des visas	Rapport	CE
18/05/16	2016	52016DC0291	Rapport de la Commission - Belgique Rapport établi conformément à l'article 126 paragraphe 3 du traité	Rapport	CE
19/05/16	2016	52016DC0265	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport 2015 sur l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Rapport	CE
25/05/16	2016	52016DC0288	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Les plateformes en ligne et le marché unique numérique – Perspectives et défis pour l'Europe	Communication	CE
07/06/16	2016	52016DC0385	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil et à la Banque européenne d'investissement - relative à la mise en place d'un nouveau cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'Agenda européen en matière de migration	Communication	CE
10/06/16	2016	52016DC0376	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre de l'assistance macrofinancière aux pays tiers en 2015	Rapport	CE
14/06/16	2016	52016DC0379	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Soutien à la prévention de la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent	Communication	CE
15/06/16	2016	52016DC0349	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Deuxième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Communication	CE
20/06/16	2016	52016DC0406	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen sur les obstacles au commerce et à l'investissement et les tendances protectionnistes 1er juillet 2014 - 31 décembre 2015	Rapport	CE
05/07/16	2016	52016DC0446	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Cour des Comptes européenne - Rapport annuel 2015 sur la gestion et la performance du budget de l'UE	Rapport	CE
05/07/16	2016	52016DC0410	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Renforcer le système européen de cyber-résilience et promouvoir la compétitivité et l'innovation dans le secteur européen de la cybersécurité	Communication	CE
05/07/16	2016	52016DC0451	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Communication sur d'autres mesures visant à renforcer la transparence et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales	Communication	CE
07/07/16	2016	52016DC0448	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - fondé sur l'article 10 de la décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil du 24 octobre 2008 relative à la lutte contre la criminalité organisée	Rapport	CE
08/07/16	2016	52016DC0454	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel 2015 concernant la mise en œuvre du règlement (ce) n° 300/2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
13/07/16	2016	52016DC0481	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil État des lieux de la situation de non-réciprocité avec certains pays tiers dans le domaine de la politique des visas et éventuelles voies à suivre à cet égard (Suivi de la communication du 12 avril)	Communication	CE
19/07/16	2016	52016DC0476	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport d'étape relatif à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de l'UE sur la gestion des risques en matière douanière	Rapport	CE
25/08/16	2016	52016DC0087R	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action de l'Union européenne contre le trafic d'espèces sauvages	Communication	CE
02/09/16	2016	52016DC0522	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel sur les activités de l'Union européenne en matière de recherche et de développement technologique en 2015	Rapport	CE
14/09/16	2016	52016DC0602	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Accroître la sécurité dans un monde de mobilité : améliorer l'échange d'informations dans la lutte contre le terrorisme et renforcer les frontières extérieures	Communication	CE
14/09/16	2016	52016DC0603	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Réexamen/révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2014-2020 Un budget de l'UE axé sur les résultats	Communication	CE
28/09/16	2016	52016DC0634	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Troisième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Communication	CE
12/10/16	2016	52016DC0670	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Premier rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
14/10/16	2016	52016DC0655	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 767/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant le système d'information sur les visas (VIS), l'utilisation des empreintes digitales aux frontières extérieures et l'utilisation de la biométrie dans la procédure de demande de visa/évaluation REFIT	Rapport	CE
25/10/16	2016	52016DC0710	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour 2017 Répondre aux attentes - Pour une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend	Communication	CE
09/11/16	2016	52016DC0715	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Communication de 2016 sur la politique d'élargissement de l'UE	Communication	CE
16/11/16	2016	52016DC0732	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Deuxième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
29/11/16	2016	52016DC0744	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'application de la directive 2015/413/UE facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière	Rapport	CE
02/12/16	2016	52016DC0719	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - évaluant l'incidence sur la prévention de la traite des êtres humains des législations nationales en vigueur qui érigent en infraction pénale le fait de recourir aux services faisant l'objet de l'exploitation liée à la traite des êtres humains, conformément à l'article 23, paragraphe 2, de la directive 2011/36/UE	Rapport	CE

08/12/16	2016	52016DC0790	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Plan d'action visant à renforcer la réponse de l'UE aux fraudes liées aux documents de voyage	Communication	CE
08/12/16	2016	52016DC0792	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Quatrième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Communication	CE
14/12/16	2016	52016DC0960	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Deuxième rapport d'avancement: premiers résultats en ce qui concerne le cadre de partenariat avec les pays tiers au titre de l'agenda européen en matière de migration	Communication	CE
16/12/16	2016	52016DC0805	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - sur la mise en œuvre des stratégies macrorégionales de l'Union	Rapport	CE
21/12/16	2016	52016DC0831	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Troisième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
21/12/16	2016	52016DC0880	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'évaluation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II), conformément à l'article 24, paragraphe 5, à l'article 43, paragraphe 3, et à l'article 50, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1987/2006, ainsi qu'à l'article 59, paragraphe 3, et à l'article 66, paragraphe 5, de la décision 2007/533/JAI	Rapport	CE
21/12/16	2016	52016DC0813	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen Développer l'union douanière de l'UE et sa gouvernance	Communication	CE
10/01/17	2017	52017DC0007	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Échange et protection de données à caractère personnel à l'ère de la mondialisation	Communication	CE
19/01/17	2017	52017DC0031	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le réexamen conjoint de la mise en œuvre de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière de l'Union européenne aux États-Unis aux fins du programme de surveillance du financement du terrorisme	Rapport	CE
24/01/17	2017	52017DC0030	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Renforcer les droits des citoyens dans une Union du changement démocratique Rapport 2017 sur la citoyenneté de l'Union	Rapport	CE
25/01/17	2017	52017DC0041	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Quatrième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
01/02/17	2017	52017DC0053	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement Deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie	Communication	CE
06/02/17	2017	52017DC0055	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport d'évaluation ex post du programme Daphné (2007-2013)	Rapport	CE
06/02/17	2017	52017DC0053R	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement Deuxième rapport sur l'état de l'union de l'énergie	Communication	CE
13/02/17	2017	52017DC0059	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport d'évaluation ex post relatif au programme «Justice civile» (2007-2013)	Rapport	CE
13/02/17	2017	52017DC0069	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Évaluation ex post du programme Droits fondamentaux et citoyenneté (2007-2013)	Rapport	CE
17/02/17	2017	52017DC0078	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - concernant les progrès réalisés et les déficits subsistant dans la capacité européenne de réaction d'urgence	Rapport	CE
28/02/17	2017	52017DC0103	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'application du règlement (UE) n° 98/2013 du Parlement européen et du Conseil sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs, et sur la délégation de pouvoir qu'il prévoit	Rapport	CE
01/03/17	2017	52017DC2025	Livre blanc sur l'avenir de l'Europe - Réflexions et scénarios pour l'UE-27 à l'horizon 2025	Livre blanc	CE
02/03/17	2017	52017DC0203	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Cinquième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Rapport	CE
02/03/17	2017	52017DC0204	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Cinquième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Rapport	CE
07/03/17	2017	52017DC0115	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport d'évaluation ex post du programme «Justice pénale» (2007-2013)	Rapport	CE
10/03/17	2017	52017DC0205R	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Troisième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration	Rapport	CE
15/03/17	2017	52017DC0195	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Évaluation de la mise en œuvre de la stratégie antidrogue de l'UE 2013-2020 et du plan d'action antidrogue de l'UE 2013-2016: un plan d'action antidrogue de l'UE 2017-2020 est encore nécessaire	Communication	CE
23/03/17	2017	52017DC0139	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Plan d'action relatif aux services financiers pour les consommateurs: de meilleurs produits, un plus grand choix	Communication	CE
05/04/17	2017	52017DC0160	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Troisième rapport annuel sur l'application de la partie IV de l'accord établissant une association entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part	Rapport	CE
10/04/17	2017	52017DC0167	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Le tableau de bord 2017 de la justice dans l'Union européenne	Communication	CE
12/04/17	2017	52017DC0213	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Sixième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Rapport	CE
10/05/17	2017	52017DC0228	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie pour le marché unique numérique Un marché unique numérique connecté pour tous	Communication	CE

12/05/17	2017	52017DC0235	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la communication de la Commission «Renforcer la lutte contre la contrebande de cigarettes et les autres formes de commerce illicite de produits du tabac – Une stratégie globale de l'UE»	Rapport	CE
16/05/17	2017	52017DC0261	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Septième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Rapport	CE
18/05/17	2017	52017DC0239	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Rapport 2016 sur l'application de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Rapport	CE
22/05/17	2017	52017DC0531	Rapport de la Commission - Belgique Rapport établi conformément à l'article 126, paragraphe 3 du traité	Rapport	CE
13/06/17	2017	52017DC0351	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil et à la Cour de comptes - Rapport annuel 2016 sur la gestion et la performance du budget de l'UE	Rapport	CE
13/06/17	2017	52017DC0323	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Sixième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Rapport	CE
13/06/17	2017	52017DC0350	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Quatrième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration	Rapport	CE
26/06/17	2017	52017DC0340	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pesant sur le marché intérieur et liés aux activités transfrontières	Rapport	CE
29/06/17	2017	52017DC0354	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Huitième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
29/06/17	2017	52017DC0346	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur le fonctionnement de l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	Rapport	CE
30/06/17	2017	52017DC0601	Rapport de la Commission - Rapport annuel 2016 sur les relations entre la Commission européenne et les Parlements nationaux	Rapport	CE
06/07/17	2017	52017DC0370	Rapport de la Commission Le contrôle de l'application du droit de l'Union européenne Rapport annuel 2016	Rapport	CE
26/07/17	2017	52017DC0407	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Neuvième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
25/08/17	2017	52017DC0453	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail annuel de l'Union en matière de normalisation européenne pour 2018	Communication	CE
30/08/17	2017	52017DC0460	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur l'évaluation intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union pour la période 2014-2016	Rapport	CE
06/09/17	2017	52017DC0470	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Septième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie	Rapport	CE
06/09/17	2017	52017DC0471	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Cinquième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration	Rapport	CE
07/09/17	2017	52017DC0466	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Dixième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
27/09/17	2017	52017DC0570	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Préserver et renforcer Schengen	Communication	CE
28/09/17	2017	52017DC0555	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Lutter contre le contenu illicite en ligne Pour une responsabilité accrue des plateformes en ligne	Communication	CE
02/10/17	2017	52017DC0589	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Évaluation de l'application du règlement (UE, Euratom) n° 883/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 septembre 2013 relatif aux enquêtes effectuées par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) et abrogeant le règlement (CE) n° 1073/1999 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (Euratom) n° 1074/1999 du Conseil	Rapport	CE
04/10/17	2017	52017DC0566	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen Sur le suivi du plan d'action sur la TVA Vers un espace TVA unique dans l'Union – Le moment d'agir	Communication	CE
18/10/17	2017	52017DC0608	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Onzième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
18/10/17	2017	52017DC0612	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action visant à améliorer la protection des espaces publics	Communication	CE
18/10/17	2017	52017DC0610	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Plan d'action visant à améliorer la préparation aux risques en matière de sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire	Communication	CE
18/10/17	2017	52017DC0611	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - <FMT:Bold>sur le premier examen annuel du fonctionnement du bouclier de protection des données UE-États-Unis</FMT>	Rapport	CE
24/10/17	2017	52017DC0650	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Programme de travail de la Commission pour 2018 Un programme pour une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique An agenda for a more united, stronger and more democratic Europe	Communication	CE
24/10/17	2017	52017DC0651	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Mener à son terme le programme pour une meilleure réglementation: de meilleures solutions pour de meilleurs résultats	Communication	CE
15/11/17	2017	52017DC0669	Rapport de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Rapport d'avancement relatif à l'agenda européen en matière de migration	Rapport	CE
21/11/17	2017	52017DC0679	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre du règlement (CE) n° 428/2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage	Rapport	CE

23/11/17	2017	52017DC0693	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport sur le fonctionnement du marché européen du carbone	Rapport	CE
04/12/17	2017	52017DC0728	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil Rapport sur le suivi donné à la stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains et définition et nouvelles actions concrètes	Communication	CE
12/12/17	2017	52017DC0779	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Douzième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
12/12/17	2017	52017DC0737	Rapport de la Commission au Conseil européen et au Parlement européen conformément à l'article 21, paragraphe 3, du Règlement (UE) n ° 258/2012 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2012 portant application de l'article 10 du protocole des Nations unies contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (protocole relatif aux armes à feu) et instaurant des autorisations d'exportation, ainsi que des mesures concernant l'importation et le transit d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions	Rapport	CE
15/12/17	2017	52017DC0720	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport d'examen à mi-parcours des instruments de financement extérieur	Rapport	CE
15/12/17	2017	52017DC0768	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel 2016 concernant la mise en œuvre du règlement (ce) n° 300/2008 relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile	Rapport	CE
19/12/17	2017	52017DC0788	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil et au Comité économique et social européen sur le fonctionnement de la directive (UE) 2015/1535 de 2014 à 2015	Rapport	CE
20/12/17	2017	52017DC0815	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Premier rapport dans le cadre du mécanisme de suspension de l'exemption de visa	Rapport	CE
20/12/17	2017	52017DC0813	Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil État des lieux de la situation de non-réciprocité avec certains pays tiers dans le domaine de la politique des visas et éventuelles voies à suivre à cet égard et évaluation de l'efficacité du mécanisme de réciprocité prévu à l'article 1er, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 539/2001 du Conseil	Communication	CE
24/01/18	2018	52018DC0046	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil Treizième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective	Communication	CE
25/01/18	2018	52018DC0041	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - sur la mise en œuvre et l'incidence de la directive 2009/110/CE, notamment en ce qui concerne l'application des exigences prudentielles aux établissements de monnaie électronique	Rapport	CE
06/02/18	2018	52018DC0065	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions - Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux	Communication	CE
14/02/18	2018	52018DC0098	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Un cadre financier pluriannuel nouveau et moderne pour une Union européenne qui met en œuvre ses priorités avec efficacité au-delà de 2020 La contribution de la Commission européenne à la réunion informelle des dirigeants du 23 février 2018	Communication	CE
08/03/18	2018	52018DC0109	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen et au Comité des régions Plan d'action pour les technologies financières: Pour un secteur financier européen plus compétitif et plus innovant	Communication	CE
12/03/18	2018	52018DC0123	Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil - Rapport annuel sur la mise en œuvre, en 2016, des instruments de l'Union européenne pour le financement de l'action extérieure	Rapport	CE
14/03/18	2018	52018DC0250	Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil - Rapport d'avancement sur la mise en œuvre de l'agenda européen en matière de migration	Communication	CE

2. SOUS-CORPUS COCES

Date	Année	N°CELEX	Titre	Forme	Auteur
07/02/01	2001	52001DC0071	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - De la UE con la República Islámica de Irán	Comunicación	CE
20/03/01	2001	52001DC0154	Comunicación de la Comisión al Consejo - Hacia un refuerzo de la relación transatlántica orientado hacia la dimensión estratégica y la obtención de resultados	Comunicación	CE
11/04/01	2001	52001DC0211	Comunicación de la Comisión relativa a la prevención de conflictos	Comunicación	CE
15/05/01	2001	52001DC0265	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo Estrategia de la Unión Europea respecto de China: Puesta en práctica de la Comunicación de 1998 y nuevas medidas para reforzar la eficacia de la política de la UE	Comunicación	CE
06/06/01	2001	52001DC0300	Informe de la Comisión al Consejo relativo a los trabajos del grupo de dirección de alto nivel UE-Albania para preparar la negociación de un acuerdo de estabilización y asociación con Albania	Informe	CE
04/09/01	2001	52001DC0469	Comunicación de la Comisión - Un marco estratégico para consolidar las asociaciones entre Europa y Asia	Comunicación	CE
28/09/01	2001	52001DC0536	Libro verde - Indemnización a las víctimas de delitos	Libro Verde	CE
10/10/01	2001	52001DC0574	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Consecuencias de los atentados sufridos por los Estados Unidos para la industria del transporte aéreo	Comunicación	CE
17/10/01	2001	52001DC0611	Informe de la Comisión - Síntesis de la actuación de la UE en respuesta a los acontecimientos del 11 de septiembre y evaluación del posible impacto económico	Informe	CE
30/10/01	2001	52001DC0628	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Actualización semestral del marcador para supervisar el progreso en la creación de un espacio de "libertad, seguridad y justicia" en la Unión Europea (ii semestre 2001)	Comunicación	CE
13/11/01	2001	52001DC0668	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Curso dado al Consejo europeo del 21 de Septiembre: situación del sector turístico europeo	Informe	CE
13/11/01	2001	52001DC0700	Conseguir que la ampliación sea un éxito - Documento de estrategia e Informe de la Comisión Europea sobre los progresos de cada uno de los países candidatos en la vía de la adhesión	Informe	CE
13/11/01	2001	52001DC0665	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Un marco de cooperación para el futuro del turismo europeo	Comunicación	CE
15/11/01	2001	52001DC0672	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a una política común de inmigración ilegal	Comunicación	CE
19/11/01	2001	52001DC0696	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de seguimiento sobre la Resolución del PE sobre aprobación de la gestión presupuestaria de la Comisión en 1999 [Resolución del PE (A5-0113/2001) sobre aprobación de la gestión presupuestaria 1999/Presupuesto General]	Informe	CE
28/11/01	2001	52001DC0710	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre la política común de asilo, por la que se introduce un método abierto de coordinación - Primer Informe de la Comisión sobre la aplicación de la Comunicación COM(2000)755 final de 22 de noviembre de 2000	Comunicación	CE
29/11/01	2001	52001DC0707	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Protección civil: Estado de alerta preventiva frente a posibles emergencias	Comunicación	CE
29/11/01	2001	52001DC0647	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Financiación de operaciones de gestión civil de crisis	Comunicación	CE
30/11/01	2001	52001DC0712	Informe de la Comisión - Quinto informe provisional sobre el Plan de acción en materia de servicios financieros - Un mercado financiero Europeo integrado - Europa tiene que estar al día	Informe	CE
04/12/01	2001	52001DC0714	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Plan de acción - Ciencia y Sociedad	Comunicación	CE
05/12/01	2001	52001DC0620	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, el Comité Económico y Social y el Comité de las Regiones - Programa de Trabajo de la Comisión Para 2002	Comunicación	CE
07/12/01	2001	52001DC0718	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - "Hacia una política espacial Europea"	Comunicación	CE
18/12/01	2001	52001DC0720	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Desarrollo del Sistema de Información Schengen II	Comunicación	CE
28/12/01	2001	52001DC0806	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe anual del programa Meda 2000	Informe	CE
15/01/02	2002	52002DC0014	Comunicación de la Comisión al Consejo Europeo de primavera en Barcelona - La estrategia de Lisboa - Hacer realidad el cambio	Comunicación	CE
13/02/02	2002	52002SC0159	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo de preparación de la reunión de ministros euromediterráneos de asuntos exteriores, Valencia, 22-23 de abril de 2002	Comunicación	CE
13/02/02	2002	52002DC0082	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Hacia una asociación global en favor del desarrollo sostenible	Comunicación	CE
13/02/02	2002	52002DC0081	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Respuestas a los desafíos de la mundialización: Estudio sobre el sistema financiero y monetario internacional y la financiación del desarrollo	Comunicación	CE
26/02/02	2002	52002DC0095	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Control democrático de Europol	Comunicación	CE
10/04/02	2002	52002DC0175	Libro verde relativo a una política comunitaria de retorno de los residentes ilegales	Libro Verde	CE
29/04/02	2002	52002SC0462	Informe de la Comisión - XXXI Informe sobre la política de competencia 2001	Informe	CE
30/04/02	2002	52002DC0205	Quinto Informe de la Comisión al Consejo sobre la situación de la construcción naval en el mundo	Informe	CE
07/05/02	2002	52002DC0233	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Hacia una gestión integrada de las fronteras exteriores de los Estados miembros de la Unión Europea	Comunicación	CE
22/05/02	2002	52002DC0247	Comunicación de la Comisión - Un proyecto para la Unión Europea	Comunicación	CE
30/05/02	2002	52002DC0261	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Actualización semestral del marcador para supervisar el progreso en la creación de un espacio de "libertad, seguridad y justicia" en la Unión Europea (primer semestre 2002)	Comunicación	CE
05/06/02	2002	52002DC0276	Comunicación de la Comisión sobre la evaluación del impacto	Comunicación	CE

11/06/02	2002	52002DC0302	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Protección civil - Progresos realizados en la aplicación del programa de prevención frente a posibles emergencias	Comunicación	CE
19/6/02	2002	52002DC0332	Comunicación de la Comisión - La zona del euro en la economía mundial -balance de los tres primeros años	Comunicación	CE
25/6/02	2002	52002DC0328	Informe de la Comisión al Consejo sobre los controles de los movimientos transfronterizos de dinero efectivo	Informe	CE
02/07/02	2002	52002DC0348	Informe de la Comisión - Protección de los intereses financieros de las Comunidades y lucha contra el fraude - informe anual 2001	Informe	CE
02/07/02	2002	52002DC0347	Comunicación de la Comisión relativa a la responsabilidad social de las empresas: una contribución empresarial al desarrollo sostenible	Comunicación	CE
17/07/02	2002	52002DC0408	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - La cooperación en materia de energía con los países en vías de desarrollo	Comunicación	CE
24/07/02	2002	52002DC0426	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Síntesis de los informes anuales de actividad y de las declaraciones de los Directores Generales y Jefes de Servicio	Comunicación	CE
31/07/02	2002	52002DC0444	Comunicación de la Comisión - Respuesta concertada de los Estados miembros al documento de la OACI nº 11/1.3.16-02/23 sobre las nuevas normas de protección para las puertas de la cabina de mando de los aviones	Comunicación	CE
05/08/02	2002	52002DC0450	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Región administrativa especial de Hong Kong: cuarto informe anual - 2001	Informe	CE
28/08/02	2002	52002DC0427	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Balance del seguimiento de la estrategia política anual para 2003	Comunicación	CE
12/09/02	2002	52002DC0490	Informe anual 2001 de la Comisión al Consejo y el Parlamento Europeo sobre la política de desarrollo de la CE y la ejecución de la ayuda exterior	Informe	CE
24/09/02	2002	52002DC0518	Comunicación de la Comisión al Parlamento y al Consejo - Situación del Programa GALILEO	Comunicación	CE
09/10/02	2002	52002DC0700	Hacia una Unión Europea ampliada - Documento de estrategia e informe de la Comisión Europea sobre los progresos de cada uno de los países candidatos en la vía de la adhesión	Informe	CE
17/10/02	2002	52002DC0566	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Funcionamiento de la Oficina de Control de Seguridad de Euratom en 2001	Informe	CE
30/10/02	2002	52002DC0590	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo , al Consejo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Programa legislativo y de trabajo de la Comisión para 2003	Comunicación	CE
06/11/02	2002	52002DC0605	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - La seguridad nuclear en el marco de la Unión Europea	Comunicación	CE
13/11/02	2002	52002DC0624	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Planes de trabajo para Bulgaria y Rumania	Comunicación	CE
13/11/02	2002	52002DC0622	Sexto Informe de la Comisión al Consejo sobre la situación de la construcción naval en el mundo	Informe	CE
03/12/02	2002	52002DC0703	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo integración de las cuestiones de migración en las relaciones de la Unión Europea con países terceros I. migración y desarrollo II. informe sobre la eficacia de los recursos financieros disponibles a escala comunitaria para la repatriación de inmigrantes y de solicitantes de asilo rechazados, para la gestión de las fronteras exteriores y para proyectos de asilo y migración en terceros países	Comunicación	CE
04/12/02	2002	52002DC0728	Para la Unión Europea : paz, libertad, solidaridad - Comunicación de la Comisión sobre la arquitectura institucional	Comunicación	CE
16/12/02	2002	52002DC0738	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Actualización semestral del marcador para supervisar el progreso en la creación de un espacio de "libertad, seguridad y justicia" en la Unión Europea (II semestre de 2002)	Comunicación	CE
12/02/03	2003	52003DC0064	La situación de la agricultura en la Unión Europea informe 2001 - Publicado en relación con el Informe general sobre la actividad de la Unión Europea - 2001 - Bruselas-Luxemburgo, 2002	Informe	CE
19/02/03	2003	52003DC0075	Libro Verde de la Comisión - Garantías procesales para sospechosos e inculpados en procesos penales en la Unión Europea	Libro Verde	CE
05/03/03	2003	52003DC0096	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo , al Consejo y al Comité Económico y Social Europeo - Ciencias de la vida y biotecnología - Una estrategia para Europa - Informe de situación y orientaciones futuras	Comunicación	CE
11/03/03	2003	52003DC0104	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo - Una Europa más amplia - Relaciones con los países vecinos: un nuevo marco para las relaciones con nuestros vecinos del Este y del Sur de Europa	Comunicación	CE
26/03/03	2003	52003DC0164	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre las repercusiones de la guerra en Irak en los sectores de la energía y los transportes	Comunicación	CE
16/04/03	2003	52003DC0189	Informe de la Comisión - Informe Anual del CCI	Informe	CE
25/04/03	2003	52003SC0467	Informe de la Comisión - Primera parte - XXXII Informe sobre la política de competencia 2002	Informe	CE
02/05/03	2003	52003DC0229	Comunicación de la Comisión al Consejo, el Parlamento Europeo, el Comité Económico y Social Europeo y el Comité de las Regiones Mejora de la protección del transporte marítimo	Comunicación	CE
13/05/03	2003	52003DC0266	Comunicación de la Comisión sobre las relaciones entre la UE y Canadá	Comunicación	CE
15/05/03	2003	52003DC0265	Informe de la Comisión - Primer informe sobre la aplicación de la Directiva sobre protección de datos (95/46 CE)	Informe	CE
21/05/03	2003	52003DC0294	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Un nuevo impulso a las iniciativas de la UE en el ámbito de los derechos humanos y la democratización, en colaboración con los socios mediterráneos - Orientaciones estratégicas	Comunicación	CE
21/05/03	2003	52003DC0284	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Modernización del Derecho de sociedades y mejora de la gobernanza empresarial en la Unión Europea - Un plan para avanzar	Comunicación	CE

22/05/03	2003	52003DC0291	Comunicación de la Comisión Europea al Consejo y al Parlamento Europeo - Actualización semestral del marcador para supervisar el progreso en la creación de un espacio de "libertad, seguridad y justicia" en la Unión Europea (Primer semestre 2003)	Comunicación	CE
02/06/03	2003	52003DC0320	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la cooperación en la Unión Europea en materia de preparación y respuesta ante atentados con agentes biológicos y químicos (seguridad sanitaria)	Comunicación	CE
03/06/03	2003	52003DC0323	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo con vistas al Consejo Europeo de Tesalónica relativa al desarrollo de una política común en materia de inmigración ilegal, trata de seres humanos, fronteras exteriores y retorno de residentes ilegales	Comunicación	CE
24/06/03	2003	52003DC0376	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre el desarrollo de una red euromediterránea de transporte	Comunicación	CE
01/07/03	2003	52003DC0393	Comunicación de la Comisión - Sentar las bases de un nuevo instrumento de vecindad	Comunicación	CE
09/07/03	2003	52003DC0399	Comunicación de la Comisión - Una nueva asociación con Asia Sudoriental	Comunicación	CE
09/07/03	2003	52003DC0391	Comunicación de la Comisión - Síntesis de los informes anuales de actividad 2002 de las DG y los servicios	Comunicación	CE
24/07/03	2003	52003DC0452	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento europeo y al Comité Económico y Social Europeo relativa al papel de la aduana en la gestión integrada de las fronteras exteriores	Comunicación	CE
05/08/03	2003	52003DC0483	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Informe de situación sobre las actividades del Observatorio Europeo del Racismo y la Xenofobia, acompañado de propuestas de refundición del Reglamento (CE) n° 1035/97	Comunicación	CE
03/09/03	2003	52003DC0527	Informe anual 2003 de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre la política de desarrollo de la CE y la ejecución de la ayuda exterior en 2002	Informe	CE
10/09/03	2003	52003DC0533	Documento orientativo de la Comisión para transmisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Hacia una asociación madura - Intereses comunes y desafíos en las relaciones UE-China (Actualización de las Comunicaciones de la Comisión Europea sobre las relaciones UE-China de 1998 y 2001)	Comunicación	CE
10/09/03	2003	52003DC0526	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - La Unión Europea y las Naciones Unidas: la opción del multilateralismo	Comunicación	CE
15/09/03	2003	52003DC0544	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe anual de la Comisión Europea sobre la Región Administrativa Especial de Hong Kong	Informe	CE
13/10/03	2003	52003DC0600	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Un marco coherente para el sector aeroespacial: respuesta al informe STAR 21	Comunicación	CE
15/10/03	2003	52003DC0610	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Destinada a la preparación de la VI Reunión Euromediterránea de Ministros de Asuntos Exteriores, Nápoles, 2 y 3 de diciembre de 2003 (Barcelona VI)	Comunicación	CE
20/10/03	2003	52003DC0615	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Gobernanza y desarrollo	Comunicación	CE
29/10/03	2003	52003DC0636	Marcador de ayudas estatales - Actualización otoño 2003	Informe	CE
29/10/03	2003	52003DC0645	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Programa legislativo y de trabajo de la Comisión para 2004	Comunicación	CE
05/11/03	2003	52003DC0675	Informe de seguimiento exhaustivo de la Comisión Europea sobre la preparación para la incorporación a la UE de la República Checa, Estonia, Chipre, Letonia, Lituania, Hungría, Malta, Polonia, Eslovenia y Eslovaquia 1200-1209}	Informe	CE
12/11/03	2003	52003DC0681	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo y al Consejo relativa a la coordinación en materia de droga en la Unión Europea	Comunicación	CE
18/11/03	2003	52003DC0692	Informe de la Comisión al Consejo sobre el estado de preparación de Bosnia y Hercegovina para negociar un Acuerdo de estabilización y asociación con la Unión Europea	Informe	CE
26/11/03	2003	52003DC0729	Comunicación de la Comisión - La economía de la UE: Informe 2003 - Resumen y conclusiones -	Comunicación	CE
02/12/03	2003	52003DC0718	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a nuevo marco jurídico para los pagos en el mercado interior (Documento de consulta)	Comunicación	CE
03/12/03	2003	52003DC0745	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo - Revisión de la política medioambiental 2003 - Consolidar el pilar medioambiental del desarrollo sostenible	Comunicación	CE
04/12/03	2003	52003DC0445R	Informe de la Comisión - Protección de los intereses financieros de las comunidades y lucha contra el fraude - Informe anual 2002	Informe	CE
11/12/03	2003	52003DC0771	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Desarrollo del Sistema de Información de Schengen II y posibles sinergias con un futuro Sistema de Información de Visados (VIS)	Comunicación	CE
16/12/03	2003	52003DC0826	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Transferencia de datos de los registros de nombres de los pasajeros (PNR): un enfoque global de la Unión Europea	Comunicación	CE
30/12/03	2003	52003DC0812	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Actualización semestral del marcador para supervisar el progreso en la creación de un espacio de "libertad, seguridad y justicia" en la Unión Europea (Segundo semestre 2003)	Comunicación	CE
07/01/04	2003	52003DC0830	Comunicación de la Comisión Orientaciones para los Estados miembros sobre la aplicación de los criterios del anexo III de la Directiva 2003/87/CE por la que se establece un régimen para el comercio de derechos de emisión de gases de efecto invernadero en la Comunidad y por la que se modifica la Directiva 96/61/CE del Consejo, y circunstancias en las que queda demostrada la situación de fuerza mayor	Comunicación	CE
22/01/04	2004	52004XC0122	Autorización de las ayudas estatales en el marco de las disposiciones de los artículos 87 y 88 del Tratado CE — Casos con respecto a los cuales la Comisión no presenta objeciones (Texto pertinente a efectos del EEE)	Comunicación	CE
03/02/04	2004	52004DC0065	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Vigilancia Mundial del Medio Ambiente y la Seguridad (GMES): creación de una capacidad GMES para 2008 - (Plan de acción (2004-2008))	Comunicación	CE

03/02/04	2004	52004DC0072	Comunicación de la Comisión sobre la ejecución de una acción preparatoria sobre el incremento del potencial industrial europeo en el ámbito de la investigación sobre seguridad, con vistas a un programa para fomentar la seguridad europea a través de la investigación y la tecnología	Comunicación	CE
10/02/04	2004	52004DC0101	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Construir nuestro futuro común - Retos políticos y medios presupuestarios de la Unión ampliada (2007-2013)	Comunicación	CE
10/02/04	2004	52004DC0106	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a las relaciones con Rusia	Comunicación	CE
25/02/04	2004	52004DC0133	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia política anual para 2005	Comunicación	CE
03/03/04	2004	52004DC0054	Informe de la Comisión basado en el artículo 18 de la Decisión-marco del Consejo, de 15 de marzo de 2001, relativa al estatuto de la víctima en el proceso penal	Informe	CE
05/03/04	2004	52004DC0150	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Puesta en práctica del Consenso de Monterrey: contribución de la Unión Europea	Comunicación	CE
25/03/04	2004	52004DC0200	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones sobre el refuerzo de la capacidad de protección civil de la Unión Europea (Texto pertinente a los fines del EEE)	Comunicación	CE
25/03/04	2004	C2004/076/03	No oposición a una concentración notificada (Asunto COMP/M.3393 — Metro/Adler) (Texto pertinente a efectos del EEE)	Comunicación	CE
29/03/04	2004	52004DC0221	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo relativa a determinadas acciones que deben emprenderse en el ámbito de la lucha contra el terrorismo y otras formas graves de delincuencia, en particular, con el fin de mejorar los intercambios de información	Comunicación	CE
30/03/04	2004	52004DC0202	Informe de la Comisión - El proceso de estabilización y asociación para la Europa del Sudeste - Tercer informe anual	Informe	CE
30/03/04	2004	52004DC0220	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre los objetivos de la Comisión, en el contexto de las relaciones entre la Unión Europea y América Latina, en lo que respecta a la Tercera Cumbre de Jefes de Estado y de Gobierno de la Unión Europea y América Latina y el Caribe, que se celebrará en Guadalajara (México) el 28 de mayo de 2004	Comunicación	CE
05/04/04	2004	52004DC0230	Informe de la Comisión basado en el artículo 6 de la Decisión marco del Consejo, de 26 de junio de 2001, relativa al blanqueo de capitales, la identificación, seguimiento, embargo, incautación y decomiso de los instrumentos y productos del delito	Informe	CE
16/04/04	2004	52004DC0262	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la prevención y la lucha contra la delincuencia organizada en el sector financiero	Comunicación	CE
21/04/04	2004	52004DC0256	Informe - Marcador de ayudas estatales - Actualización primavera 2004	Informe	CE
30/04/04	2004	52004DC0334	Libro Verde sobre la aproximación, el reconocimiento mutuo y la ejecución de penas en la Unión Europea	Libro Verde	CE
12/05/04	2004	52004DC0374	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Libro Blanco sobre los servicios de interés general	Comunicación	CE
12/05/04	2004	52004DC0373	Comunicación de la Comisión - Política europea de vecindad - Documento de estrategia	Comunicación	CE
18/05/04	2004	52004DC0376	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo y al Consejo - Reforzar la cooperación policial y aduanera en la unión europea - I. informe sobre las realizaciones desde la entrada en vigor del Tratado de Amsterdam - II. Propuestas de mejoras	Comunicación	CE
18/05/04	2004	52004DC0383	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - La dimensión social de la globalización: la contribución de la política comunitaria para que los beneficios se extiendan a todos	Comunicación	CE
02/06/04	2004	52004DC0401	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Espacio de Libertad, Seguridad y Justicia: balance del programa de Tampere y futuras orientaciones	Comunicación	CE
08/06/04	2004	52004DC0409	Informe de la Comisión basado en el artículo 11 de la Decisión marco del Consejo de 13 de junio de 2002 sobre la lucha contra el terrorismo	Informe	CE
09/06/04	2004	52004DC0417	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo - La Unión Europea e Iraq - Un marco para la acción	Comunicación	CE
16/06/04	2004	52004DC0430	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Cooperación estratégica entre la UE y la India	Comunicación	CE
16/06/04	2004	52004DC0429	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Sobre la mejora del acceso a la información por parte de las autoridades encargadas de garantizar el cumplimiento de la ley (Política de información de la UE)	Comunicación	CE
16/06/04	2004	52004DC0353	Comunicación de la Comisión - La ciencia y la tecnología, claves del futuro de Europa - Orientaciones para la política de apoyo a la investigación de la Unión	Comunicación	CE
06/07/04	2004	52004DC0457	Informe de la Comisión sobre la transposición a los ordenamientos jurídicos nacionales de la Decisión del Consejo, de 28 de febrero de 2002, por la que se crea Eurojust para reforzar la lucha contra las formas graves de delincuencia	Informe	CE
14/07/04	2004	52004DC0487	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Perspectivas financieras 2007 - 2013	Comunicación	CE
30/07/04	2004	52004DC0534	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Revisión intermedia del programa legislativo y de trabajo de la Comisión para 2004	Comunicación	CE
07/09/04	2004	52004DC0590	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones: Investigación sobre seguridad: los próximos pasos	Comunicación	CE
27/09/04	2004	52004DC0611	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre la prevención y la lucha contra las prácticas irregulares empresariales y financieras	Comunicación	CE
29/09/04	2004	52004DC0626	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a los instrumentos de ayuda exterior en el marco de las futuras Perspectivas Financieras 2007-2013	Comunicación	CE
06/10/04	2004	52004DC0656	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Recomendación de la Comisión Europea sobre el avance de Turquía hacia la adhesión	Comunicación	CE
06/10/04	2004	52004DC0636	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Paso a las fases de despliegue y explotación del programa europeo de radionavegación por satélite	Comunicación	CE

20/10/04	2004	52004DC0701	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo -Lucha contra el terrorismo : preparación y gestión de las consecuencias	Comunicación	CE
20/10/04	2004	52004DC0698	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Prevención, preparación y respuesta a los ataques terroristas	Comunicación	CE
20/10/04	2004	52004DC0702	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Protección de las infraestructuras críticas en la lucha contra el terrorismo	Comunicación	CE
20/10/04	2004	52004DC0679	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité económico y social europeo, al Banco central Europeo y a EUROPOL - Nuevo plan de acción de la UE(2004-2007) para la prevención del fraude en los medios de pago distintos del efectivo	Comunicación	CE
21/10/04	2004	52004DC0700	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre la prevención y la lucha contra la financiación del terrorismo a través de medidas para mejorar el intercambio de información, aumentar la transparencia y mejorar la trazabilidad de las transacciones financieras	Comunicación	CE
10/12/04	2004	52004DC0795	Comunicación de la Comisión al Consejo sobre las propuestas de la Comisión de planes de acción con arreglo a la política europea de vecindad (PEV)	Comunicación	CE
07/01/05	2004	52004DC0858	Informe de la Comisión Sobre la transposición legal de la Decisión marco del Consejo de 13 de junio de 2002 sobre equipos conjuntos de investigación	Informe	CE
25/01/05	2005	52005DC0010	Libro blanco relativo al intercambio de información sobre condenas penales y al efecto de éstas en la Unión Europea	Libro Blanco	CE
26/01/05	2005	52005DC0012	Objetivos estratégicos 2005-2009 - Europa 2010: Una Asociación para la Renovación Prosperidad, Solidaridad y Seguridad - Comunicación del Presidente de común acuerdo con la Vicepresidenta, Sra. Wallström	Comunicación	CE
26/01/05	2005	52005DC0015	Programa de trabajo de la Comisión para 2005 - Comunicación del Presidente de común acuerdo con la Vicepresidenta, Sra. Wallström	Comunicación	CE
09/02/05	2005	52005DC0037	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Revisión en 2005 de la Estrategia de la Unión Europea para un desarrollo sostenible: Primer balance y orientaciones futuras	Comunicación	CE
14/02/05	2005	52005DC0045	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre un Plan de Acción de la UE de materia de lucha contra la Droga (2005-2008)	Comunicación	CE
16/02/05	2005	52005DC0046	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Ampliación de los derechos de los pasajeros en la Unión Europea	Comunicación	CE
02/03/05	2005	52005DC0073	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Estrategia política anual para 2006	Comunicación	CE
14/03/05	2005	52005DC0077	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Marco para el desarrollo de las relaciones con la Federación Rusa en el ámbito del transporte aéreo	Comunicación	CE
17/03/05	2005	C2005/065E/01	Informe de la Comisión sobre los trabajos de los comités durante el año 2003	Comunicación	CE
06/04/05	2005	52005DC0124	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo por la que se establece un Programa marco de seguridad y defensa de las libertades para el periodo 2007-2013	Comunicación	CE
06/04/05	2005	52005DC0123	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo por la que se establece un Programa marco de solidaridad y gestión de los flujos migratorios para el periodo 2007-2013	Comunicación	CE
06/04/05	2005	52005DC0122	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo por la que se establece para el periodo 2007-2013 un Programa marco de derechos fundamentales y justicia	Comunicación	CE
12/04/05	2005	52005DC0139	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo - décimo aniversario de la asociación euromediterránea: Programa de trabajo para afrontar los retos de los cinco próximos años	Comunicación	CE
12/04/05	2005	52005DC0134	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Coherencia de las Políticas en favor del Desarrollo - Acelerar el avance para cumplir los Objetivos de Desarrollo del Milenio	Comunicación	CE
12/04/05	2005	52005DC0141	Directrices integradas para el crecimiento y el empleo (2005-2008)	Comunicación	CE
20/04/05	2005	52005DC0137	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Mejora del mecanismo comunitario de protección civil	Comunicación	CE
10/05/05	2005	52005DC0184	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Programa de La Haya: Diez prioridades para los próximos cinco años Una asociación para la renovación europea en el ámbito de la libertad, la seguridad y la justicia	Comunicación	CE
18/05/05	2005	52005DC0196	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo y al Comité económico y social Europeo Fortalecimiento de la Asociación UE-EE.UU. y mayor apertura del mercado en el siglo XXI	Comunicación	CE
26/05/05	2005	52005XC0526	Estrategia para garantizar el respeto de los derechos de propiedad intelectual en terceros países	Comunicación	CE
02/06/05	2005	52005DC0232	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - "Desarrollo de un concepto estratégico para hacer frente a la delincuencia organizada"	Comunicación	CE
15/06/05	2005	52005DC0259	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Cumbre de las Naciones Unidas de 2005 - Abordar los desafíos mundiales y garantizar el éxito de las reformas emprendidas en las Naciones Unidas	Comunicación	CE
17/06/05	2005	52005SC0805	Informe de la Comisión - Informe sobre la política de competencia 2004	Informe	CE
13/07/05	2005	52005DC0311	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité económico y social y al Comité de las regiones - Propuesta de declaración conjunta del Consejo, del Parlamento Europeo y de la Comisión La política de desarrollo de la Unión Europea «El consenso europeo»	Comunicación	CE
18/07/05	2005	52005DC0329	Comunicación de la Comisión relativa a las medidas para garantizar una mayor seguridad en el control de los explosivos, detonadores, material para la fabricación de bombas y armas de fuego	Comunicación	CE
21/09/05	2005	52005DC0313	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre la captación de terroristas - Afrontar los factores que contribuyen a la radicalización violenta	Comunicación	CE
22/09/05	2005	52005DC0428	Informe de la Comisión: primer informe sobre la aplicación del reglamento (ce) nº 2320/2002 relativo a la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
23/09/05	2005	52005DC0456	Informe de la Comisión - Primer informe anual sobre los progresos realizados en materia de Derecho contractual europeo y revisión del acervo	Informe	CE

05/10/05	2005	52005DC0458	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - La cooperación UE-Palestina después de la retirada israelí - hacia una solución biestatal	Comunicación	CE
11/10/05	2005	52005DC0479	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social EUROPEO relativa a una respuesta aduanera a las últimas tendencias en la falsificación y la piratería	Comunicación	CE
12/10/05	2005	52005DC0491	Comunicación de la Comisión - Hacia una estrategia sobre la dimensión exterior del espacio de libertad, seguridad y justicia	Comunicación	CE
12/10/05	2005	52005DC0489	Comunicación de la Comisión al Consejo, el Parlamento Europeo y el Comité Económico Social Europeo - Estrategia de la UE para África - Hacia un pacto euroafricano para acelerar el desarrollo en África	Comunicación	CE
13/10/05	2005	52005DC0494	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Contribución de la Comisión al periodo de reflexión y más allá: Plan D de democracia, diálogo y debate	Comunicación	CE
24/10/05	2005	52005DC0511	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Proyectos del programa de salud pública comprometidos en 2003-2004	Informe	CE
25/10/05	2005	52005DC0534	Comunicación de la Comisión - Informe de seguimiento exhaustivo sobre la preparación para la adhesión a la UE de Bulgaria y Rumanía	Comunicación	CE
25/10/05	2005	52005DC0531	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Liberar todo el potencial de Europa - Programa legislativo y de trabajo de la Comisión para 2006	Comunicación	CE
28/10/05	2005	52005DC0546	Comunicación de la Comisión al Consejo relativa al inicio de consultas con Mauritania en aplicación del artículo 96 del Acuerdo de Cotonú	Comunicación	CE
09/11/05	2005	52005DC0561	Comunicación de la Comisión - Documento de estrategia para la ampliación, 2005	Comunicación	CE
17/11/05	2005	52005DC0576	Libro verde sobre un programa europeo para la protección de infraestructuras críticas	Libro Verde	CE
24/11/05	2005	52005DC0597	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre una mayor eficacia, interoperabilidad y sinergia entre las bases de datos europeas en el ámbito de la Justicia y los Asuntos de Interior	Comunicación	CE
28/11/05	2005	52005DC0607	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones sobre la planificación de la preparación y la respuesta en la Comunidad Europea ante una pandemia de gripe	Comunicación	CE
28/11/05	2005	52005DC0605	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones relativa al refuerzo de la coordinación en el ámbito de la planificación genérica de la preparación frente a emergencias de salud pública a escala de la UE	Comunicación	CE
29/11/05	2005	52005DC0620	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Prevención y lucha contra la financiación terrorista a través de una mayor coordinación a nivel nacional y una mayor transparencia del sector sin ánimo de lucro	Comunicación	CE
01/12/05	2005	52005DC0629	Libro blanco Política de los servicios financieros 2005-2010	Libro Blanco	CE
07/12/05	2005	52005DC0645	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe provisional sobre el seguimiento de la reunión informal de Jefes de Estado y de Gobierno celebrada en Hampton Court	Comunicación	CE
13/12/05	2005	52005DC0658	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la revisión de la Estrategia para un desarrollo sostenible - Plataforma de acción	Comunicación	CE
23/12/05	2005	52005DC0662	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Disposiciones de la Comisión sobre el sistema de alerta rápida general "ARGUS"	Comunicación	CE
10/01/06	2006	52006DC0003	Informe de la Comisión al Consejo sobre la reciprocidad de la exención de visado con determinados países terceros de conformidad con el artículo 2 del Reglamento (CE) n° 851 /2005 del Consejo, de 2 de junio de 2005, que modifica el Reglamento (CE) n° 539 /2001 por el que se establece la lista de terceros países cuyos nacionales están sometidos a la obligación de visado para cruzar las fronteras exteriores y la lista de terceros países cuyos nacionales están exentos de esa obligación en lo que respecta al mecanismo de reciprocidad	Informe	CE
24/01/06	2006	52006DC0008	Informe de la Comisión basado en el artículo 34 de la Decisión Marco del Consejo, de 13 de junio de 2002, relativa a la orden de detención europea y a los procedimientos de entrega entre Estados miembros (versión revisada) {SEC(2006)79}	Informe	CE
25/01/06	2006	52006DC0025	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Programa temático de cooperación con los países industrializados y otros países de renta alta en el marco de las futuras perspectivas financieras (2007-2013)	Comunicación	CE
25/01/06	2006	52006DC0023	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Programa temático para la promoción de la democracia y los derechos humanos a escala mundial en el marco de las futuras perspectivas financieras (2007-2013)	Comunicación	CE
21/02/06	2006	52006DC0072	Informe de la Comisión - Segundo Informe de la Comisión sobre la base del artículo 6 de la Decisión Marco del Consejo, de 26 de junio de 2001, relativa al blanqueo de capitales, la identificación, seguimiento, embargo, incautación y decomiso de los instrumentos y productos del delito	Informe	CE
27/02/06	2006	52006DC0079	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones relativa a la mejora de la seguridad de la cadena de suministro	Comunicación	CE
02/03/06	2006	52006DC0086	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Una asociación UE-Caribe para el crecimiento, la estabilidad y el desarrollo	Comunicación	CE
08/03/06	2006	52006DC0105	Libro Verde - Estrategia europea para una energía sostenible, competitiva y segura	Libro Verde	CE
14/03/06	2006	52006DC0124	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Resultados de las políticas en 2005	Comunicación	CE
14/03/06	2006	52006DC0122	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social y al Comité de las Regiones - Estrategia Política Anual para 2007 - Generar confianza a través de la acción	Comunicación	CE
21/04/06	2006	52006DC0167	Informe de la Comisión sobre la aplicación de la Posición común del Consejo 2005/69/JAI	Informe	CE

25/04/06	2006	52006DC0173	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Plan de acción sobre administración electrónica i2010 - Acelerar la administración electrónica en Europa en beneficio de todos	Comunicación	CE
26/04/06	2006	52006DC0174	Libro Verde - La presunción de inocencia	Libro Verde	CE
10/05/06	2006	52006DC0212	Comunicación de la Comisión al Consejo Europeo - El período de reflexión y el Plan D	Comunicación	CE
10/05/06	2006	52006DC0211	Comunicación de la Comisión al Consejo Europeo - Una agenda de los ciudadanos - Logrando resultados para Europa	Comunicación	CE
24/05/06	2006	52006DC0253	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Reflexión sobre el apoyo de la Comunidad Europea a la reforma del sector de la seguridad	Comunicación	CE
29/05/06	2006	52006DC0248	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Relaciones de la UE con las Islas del Pacífico- Estrategia para una asociación reforzada	Comunicación	CE
07/06/06	2006	52006DC0283	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Recomendaciones para un compromiso renovado de la Unión Europea con Irak	Comunicación	CE
07/06/06	2006	52006DC0275(0	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Hacia una política marítima de la Unión Europea: Perspectiva europea de los océanos y los mares	Comunicación	CE
07/06/06	2006	52006DC0275	Libro Verde - Hacia una futura política marítima de la Unión : perspectiva europea de los océanos y los mares "How inappropriate to call this planet Earth when it is quite clearly Ocean" («Cuán inadecuado es llamar Tierra a este planeta, cuando es evidente que debería llamarse Océano») frase atribuida a Arthur C. Clarke	Libro Verde	CE
08/06/06	2006	52006DC0278	Comunicación de la Comisión al Consejo Europeo de junio de 2006 - Europa en el mundo — Propuestas concretas para reforzar la coherencia, la eficacia y la visibilidad	Comunicación	CE
15/06/06	2006	52006SC0761	Informe de la Comisión - Informe sobre la política de competencia 2005	Informe	CE
16/06/06	2006	52006DC0335	Comunicación de la Comisión al Consejo - Denuncia del Acuerdo entre la Comunidad Europea y los Estados Unidos de América sobre el tratamiento y la transferencia de datos PNR por las compañías aéreas a los servicios de aduana y protección de fronteras del Ministerio americano de Seguridad interior	Comunicación	CE
22/06/06	2006	52006DC0326	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe anual 2006 sobre la política de desarrollo de la Comunidad Europea y la ejecución de la ayuda exterior en 2005	Comunicación	CE
22/06/06	2006	52006DC0314	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Por una Europa en movimiento - Movilidad sostenible para nuestro continente - Revisión intermedia del Libro blanco del transporte de la Comisión Europea de 2001	Comunicación	CE
28/06/06	2006	52006DC0347	Comunicación de la Comisión al Consejo, y al Parlamento Europeo - Hacia una Asociación estratégica UE-Sudáfrica	Comunicación	CE
28/06/06	2006	52006DC0333	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe sobre la ejecución del Programa de La Haya en el año 2005	Comunicación	CE
28/06/06	2006	52006DC0332	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Evaluación de las políticas de la UE en materia de libertad, seguridad y justicia	Comunicación	CE
28/06/06	2006	52006DC0331	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Ejecución del Programa de La Haya : el camino a seguir	Comunicación	CE
28/06/06	2006	52006DC0348	Comunicación de la Comisión al Consejo y a los representantes de los gobiernos de los Estados Miembros reunidos en su seno A fin de facilitar a la Comisión orientaciones con vistas a la revisión del Acuerdo en materia de comercio, desarrollo y cooperación entre la Comunidad Europea y sus Estados miembros	Comunicación	CE
01/08/06	2006	52006DC0431	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre protección del transporte y su financiación	Informe	CE
07/08/06	2006	52006DC0437	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité Económico y Social Europeo - Desarrollo de una estrategia global y coherente de la UE para evaluar la delincuencia y la justicia penal: Plan de acción de la UE 2006 - 2010	Comunicación	CE
07/08/06	2006	52006DC0444	Informe de la Comisión - Fondo de Solidaridad de la Unión Europea Informe anual 2005	Informe	CE
30/08/06	2006	52006DC0421	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - La gobernanza en el consenso europeo sobre la política de desarrollo Hacia un enfoque armonizado en la Unión Europea	Comunicación	CE
01/09/06	2006	52006DC0474	Libro Verde sobre las tecnologías de detección en la labor de los servicios represivos, aduaneros y otros servicios públicos de seguridad	Comunicación	CE
06/09/06	2006	52006DC0480	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo - Región Especial Administrativa de Macao: Informe anual 2005	Informe	CE
26/09/06	2006	52006DC0549	Comunicación de la Comisión - Informe de seguimiento sobre el nivel de preparación de Bulgaria y Rumanía con vistas a su adhesión a la UE	Comunicación	CE
20/10/06	2006	52006DC0601	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Estrategia para África: Una asociación política regional de la UE para la paz, la seguridad y el desarrollo en el Cuerno de África	Comunicación	CE
24/10/06	2006	52006DC0631	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - UE - China: una asociación más fuerte con mayores responsabilidades	Comunicación	CE
24/10/06	2006	52006DC0629	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Programa legislativo y de trabajo de la Comisión para 2007	Comunicación	CE
25/10/06	2006	52006DC0620	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la preparación de la Conferencia Euromediterránea de Ministros de Asuntos Exteriores de Tampere (27 y 28 de noviembre de 2006) - La Asociación euromediterránea: Pasar a la acción	Comunicación	CE
08/11/06	2006	52006DC0649	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia de ampliación y principales retos 2006 - 2007 Incluido en anexo el informe especial sobre la capacidad de la UE para integrar a nuevos miembros	Comunicación	CE
28/11/06	2006	52006DC0712	Libro verde - La protección diplomática y consular del ciudadano de la Unión en los terceros países	Libro Verde	CE

30/11/06	2006	52006DC0741	Comunicación de la Comisión al Consejo de conformidad con el artículo 19, apartado 1, de la Directiva 2003/96/CE del Consejo (transporte público local de pasajeros, fuerzas armadas, administración pública, ambulancias)	Comunicación	CE
04/12/06	2006	52006DC0726	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la consolidación de la política europea de vecindad	Comunicación	CE
12/12/06	2006	52006DC0786	Comunicación de la Comisión sobre un Programa Europeo para la Protección de Infraestructuras Críticas	Comunicación	CE
19/12/06	2006	52006DC0828	Comunicación de la Comisión - Comunicación de la Comisión relativa a la revisión del régimen comunitario de control de las exportaciones de productos y tecnología de doble uso	Comunicación	CE
10/01/07	2006	52006DC0844	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Programa Indicativo Nuclear presentado en virtud del artículo 40 del Tratado Euratom para dictamen del Comité Económico y Social	Comunicación	CE
10/02/07	2007	52007XC0210	Libro verde — La protección diplomática y consular del ciudadano de la Unión en los terceros países (presentado por la Comisión)	Libro Verde	CE
21/02/07	2007	52007DC0065	Comunicación de la Comisión al Consejo Europeo, al Parlamento Europeo, al Comité económico y social y al Comité de las Regiones - Estrategia política anual para 2008	Comunicación	CE
28/02/07	2007	52007DC0067	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social y al Comité de las Regiones - Resultados de las políticas en 2006	Comunicación	CE
07/03/07	2007	52007DC0087	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el seguimiento del programa de trabajo para una mejor aplicación de la Directiva sobre protección de datos	Comunicación	CE
02/05/07	2007	52007DC0228	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el fomento de la protección de datos mediante las tecnologías de protección del derecho a la intimidad (PET)	Comunicación	CE
22/05/07	2007	52007DC0267	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité de las Regiones - Hacia una política general de lucha contra la ciberdelincuencia	Comunicación	CE
27/06/07	2007	52007DC0357	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - De El Cairo a Lisboa – la Asociación estratégica UE-África	Comunicación	CE
03/07/07	2007	52007DC0373	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe sobre la ejecución del Programa de La Haya en 2006	Comunicación	CE
10/07/07	2007	52007DC0412	Comunicación de la Comisión al Consejo - La reforma de Europa para el siglo XXI	Comunicación	CE
11/07/07	2007	52007DC0399	Libro Verde sobre la preparación frente a amenazas biológicas	Informe	CE
14/08/07	2007	52007DC0471	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Región Administrativa Especial de Macao: Informe anual de 2006	Informe	CE
11/09/07	2007	52007DC0511	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el diálogo entre los sectores público y privado en el ámbito de la investigación y la innovación en materia de seguridad	Comunicación	CE
20/09/07	2007	52007DC0542	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Segundo informe sobre la aplicación del reglamento (CE) N° 2320/2002 relativo a la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
25/09/07	2007	52007DC0551	Libro Verde - Hacia una nueva cultura de la movilidad urbana	Libro Verde	CE
04/10/07	2007	52007DC0565	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Programa Indicativo Nuclear	Comunicación	CE
17/10/07	2007	52007DC0598	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo relativa a la preparación de la Conferencia Euromediterránea de Asuntos Exteriores de Lisboa (5 y 6 de noviembre de 2007) - La Asociación Euromediterránea: Avanzar en la cooperación regional para apoyar la paz, el progreso y el diálogo intercultural	Comunicación	CE
18/10/07	2007	52007DC0616	Comunicación de la Comisión - Comunicación sobre una política portuaria europea	Comunicación	CE
18/10/07	2007	52007DC0607	Comunicación de la Comisión - Plan de acción para la logística del transporte de mercancías	Comunicación	CE
23/10/07	2007	52007DC0640	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones	Comunicación	CE
23/10/07	2007	52007DC0644	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre el papel de Eurojust y la Red Judicial Europea en el marco de la lucha contra la delincuencia organizada y contra el terrorismo en la Unión Europea	Comunicación	CE
24/10/07	2007	52007DC0641	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre el futuro de las relaciones entre la Unión Europea y la República de Cabo Verde	Comunicación	CE
06/11/07	2007	52007DC0663	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia y desafíos principales de la ampliación (2007-2008)	Comunicación	CE
06/11/07	2007	52007DC0649	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Intensificación de la lucha contra el terrorismo	Comunicación	CE
06/11/07	2007	52007DC0651	Comunicación de la Comisión - Mejorar la seguridad de los explosivos	Comunicación	CE
06/11/07	2007	52007DC0681	Informe de la Comisión basado en el artículo 11 de la Decisión marco del Consejo, de 13 de junio de 2002, sobre la lucha contra el terrorismo	Informe	CE
05/12/07	2007	52007DC0767	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Protección consular eficaz en los terceros países: la contribución de la Unión Europea - Plan de acción 2007 -2009	Comunicación	CE
05/12/07	2007	52007DC0764	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Estrategia para una industria europea de la defensa más sólida y competitiva	Comunicación	CE
05/12/07	2007	52007DC0774	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Una sólida política europea de vecindad	Comunicación	CE
10/12/07	2007	52007DC0781	Comunicación de la Comisión relativa al informe 2007 sobre el estado actual de aplicación del plan de acción de la UE en materia de lucha contra la droga (2005-2008)	Comunicación	CE
17/12/07	2007	52007DC0805	Informe de la Comisión con arreglo al artículo 6 de la decisión marco del Consejo, de 24 de febrero de 2005, relativa al decomiso de los productos, instrumentos y bienes relacionados con el delito (2005/212/JAI)	Informe	CE

20/12/07	2007	52007DC0827	Informe de la Comisión sobre la aplicación de la decisión del Consejo, de 17 de octubre de 2000, relativa a las disposiciones de cooperación entre las unidades de información financiera de los Estados miembros para el intercambio de información (2000/642/ JAI)	Informe	CE
04/02/08	2008	52008DC0038	Comunicación de la Comisión relativa a la creación de un Foro de reflexión sobre las medidas y prácticas de la UE en el ámbito de la justicia	Comunicación	CE
04/02/08	2008	52008DC0062	Informe provisional de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Sobre los avances de Rumanía en el marco del mecanismo de cooperación y verificación	Informe	CE
13/02/08	2008	52008DC0069	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Preparación de los próximos pasos en la gestión de fronteras en la Unión Europea	Comunicación	CE
13/02/08	2008	52008DC0068	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Examen de la creación de un sistema europeo de vigilancia de fronteras (EUROSUR)	Comunicación	CE
13/02/08	2008	52008DC0072	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social y al Comité de las Regiones - Estrategia política anual para 2009	Comunicación	CE
05/03/08	2008	52008DC0127	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo -Balcanes occidentales: potenciar la perspectiva europea	Comunicación	CE
01/04/08	2008	52008DC0169	Comunicación de la Comisión al Consejo, el Parlamento Europeo y el Comité económico y social - Estrategia para la evolución de la Unión Aduanera	Comunicación	CE
02/04/08	2008	52008DC0167	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Región administrativa especial de Macao: informe anual de 2007	Informe	CE
02/04/08	2008	52008DC0158	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - «Europa a debate»: construir a partir de la experiencia del Plan D de democracia, diálogo y debate	Comunicación	CE
03/04/08	2008	52008DC0164	Comunicación de la Comisión al Parlamento y al Consejo - Implementación de la Política Europea de Vecindad en 2007	Comunicación	CE
03/04/08	2008	52008DC0164R	Comunicación de la Comisión al Parlamento y al Consejo - Implementación de la Política Europea de Vecindad en 2007	Comunicación	CE
11/04/08	2008	52008DC0181	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe anual de la Comisión Europea sobre el instrumento de estabilidad en 2007 - Documento de síntesis	Informe	CE
24/04/08	2008	52008DC0216	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Requisitos de seguro para los operadores aéreos en la UE – Informe sobre la aplicación del Reglamento (CE) n° 785/2004	Informe	CE
06/05/08	2008	52008DC0237	Informe de la Comisión - Informe anual 2007 sobre las relaciones entre la Comisión Europea y los parlamentos nacionales	Informe	CE
22/05/08	2008	52008DC0312	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Cómo hacer frente al reto internacional de la seguridad y la protección nucleares	Comunicación	CE
28/05/08	2008	52008DC0330	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Informe relativo a la aplicación de la Directiva sobre la publicidad del tabaco (2003/33/CE)	Informe	CE
25/06/08	2008	52008DC0383	Libro verde - Relaciones futuras entre la UE y los países y territorios de ultramar	Libro Verde	CE
02/07/08	2008	52008DC0373	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe sobre la ejecución del programa de La Haya en 2007	Informe	CE
15/07/08	2008	52008DC0447	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Hacia una Asociación Estratégica UE-México	Comunicación	CE
23/07/08	2008	52008DC0486	Cuarto informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el mantenimiento por determinados terceros países de la obligación de visado infringiendo el principio de reciprocidad de conformidad con el artículo 1.5 del Reglamento (CE) n° 539/2001 del Consejo por el que se establece la lista de terceros países cuyos nacionales están sometidos a la obligación de visado para cruzar las fronteras exteriores y la lista de terceros países cuyos nacionales están exentos de esta obligación, modificado por el Reglamento (CE) n° 851/2005 en lo que respecta al mecanismo de reciprocidad	Informe	CE
01/08/08	2008	52008DC0502	Informe de la Comisión al Consejo - Segundo Informe de Seguimiento y Evaluación sobre la aplicación de la Posición común del Consejo 2005/69/JAI	Informe	CE
15/09/08	2008	52008DC0552	Informe de la Comisión al Consejo de conformidad con lo dispuesto en el artículo 18 de la directiva 2003/48/CE del Consejo en materia de fiscalidad de los rendimientos del ahorro en forma de pago de intereses	Informe	CE
26/09/08	2008	52008DC0586	Informe de la Comisión sobre subsidiariedad y proporcionalidad (XV Informe «Legislar mejor» 2007)	Informe	CE
29/09/08	2008	52008DC0582	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, AL Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Tercer informe sobre la aplicación del Reglamento (CE) n° 2320/2002 por el que se establecen normas comunes para la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
07/10/08	2008	52008DC0612	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Evaluación final del programa Aduana 2007 de conformidad con el artículo 19 de la Decisión 253/2003/CE del Parlamento Europeo y del Consejo, de 6 de febrero de 2003, por la que se adopta un programa de acción para la aduana en la Comunidad (Aduana 2007)	Informe	CE
17/10/08	2008	52008DC0617	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Un año después de Lisboa: la Asociación África-UE en marcha	Comunicación	CE
05/11/08	2008	52008DC0674	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Estrategia y retos principales de la ampliación (2008-2009)	Comunicación	CE
05/11/08	2008	52008DC0740	Comunicación de la Comisión al Consejo - Examen de las relaciones UE-Rusia	Comunicación	CE
05/11/08	2008	52008DC0712	Comunicación de la Comisión, al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Programa Legislativo y de Trabajo de la Comisión para 2009: Actuar ahora por una Europa mejor - Volumen 1	Comunicación	CE

10/11/08	2008	52008DC0714	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre el desarrollo del sistema de información de visados (VIS) EN 2007 (presentado en cumplimiento de la obligación contemplada en el artículo 6 de la Decisión nº 2004/512/CE del Consejo, de 8 de junio de 2004)	Informe	CE
13/11/08	2008	52008DC0776	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité Económico y Social - Actualización del programa indicativo nuclear en el contexto de la segunda revisión estratégica del sector de la energía	Comunicación	CE
20/11/08	2008	52008DC0766	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Productos de la delincuencia organizada : garantizar que «el delito no resulte provechoso»	Comunicación	CE
03/12/08	2008	52008DC0823	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Asociación Oriental	Comunicación	CE
15/12/08	2008	52008DC0844	Informe de la Comisión sobre los trabajos de los comités en 2007	Informe	CE
23/12/08	2008	52008DC0879	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Desarrollo y consolidación del servicio exterior: aplicación de las medidas previstas para 2008	Comunicación	CE
20/01/09	2009	52009DC0002	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe de evaluación sobre la aplicación de la Directiva sobre mejora de la protección portuaria	Informe	CE
21/01/09	2009	52009DC0008	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Objetivos estratégicos y recomendaciones para la política de transporte marítimo de la UE hasta 2018	Comunicación	CE
02/02/09	2009	52009DC0030	Informe de la Comisión sobre la financiación de la seguridad de la aviación	Informe	CE
18/02/09	2009	52009DC0073	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Estrategia Política Anual para 2010	Comunicación	CE
23/02/09	2009	52009DC0082	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Un enfoque comunitario para la prevención de catástrofes naturales y de origen humano	Comunicación	CE
04/03/09	2009	52009DC0114	Comunicación para el Consejo Europeo de primavera - Gestionar la recuperación europea - Volumen 1	Comunicación	CE
24/03/09	2009	52009DC0138	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo referente al funcionamiento del Reglamento (CE) nº 358/2003 de la Comisión relativo a la aplicación del apartado 3 del artículo 81 del Tratado a determinadas categorías de acuerdos, decisiones y prácticas concertadas en el sector de los seguros	Informe	CE
26/03/09	2009	52009DC0143	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Comunicación sobre la no proliferación nuclear	Comunicación	CE
30/03/09	2009	52009DC0149	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones sobre protección de infraestructuras críticas de información - «Proteger Europa de ciberataques e interrupciones a gran escala: aumentar la preparación, seguridad y resistencia»	Comunicación	CE
20/04/09	2009	52009DC0166	Informe de la Comisión de conformidad con el artículo 18 de la Decisión marco del Consejo, de 15 de marzo de 2001, relativa al estatuto de la víctima en el proceso penal (2001/220/JAI)	Informe	CE
23/04/09	2009	52009DC0188	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Ejecución de la política europea de vecindad en 2008	Comunicación	CE
23/04/09	2009	52009DC0193	Informe de la Comisión - Fondo de Solidaridad de la Unión Europea - Informe anual de 2008 e Informe sobre la experiencia adquirida tras seis años de aplicación del nuevo instrumento	Informe	CE
28/04/09	2009	52009DC0201	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo y al Comité Económico y Social Europeo - Fomento de la Buena Gobernanza en el Ámbito Fiscal	Comunicación	CE
29/04/09	2009	52009DC0205	Informe sobre el funcionamiento práctico de la metodología para un control sistemático y riguroso del respeto de la Carta de los derechos fundamentales	Informe	CE
30/04/09	2009	52009PC0207R	Propuesta de Directiva del Parlamento Europeo y del Consejo relativa a los gestores de fondos de inversión alternativos y por la que se modifican las Directivas 2004/39/CE y 2009/.../CE	Comunicación	CE
10/06/09	2009	52009DC0262	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Un espacio de libertad, seguridad y justicia al servicio de los ciudadanos	Comunicación	CE
10/06/09	2009	52009DC0263	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Justicia, libertad y seguridad en Europa desde 2005: una evaluación del programa de la haya y del plan de acción	Comunicación	CE
24/06/09	2009	52009DC0273	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre el refuerzo de la seguridad química, biológica, radiológica y nuclear en la Unión Europea – un Plan de Acción QBRN comunitario(Texto pertinente a efectos del EEE)	Comunicación	CE
24/06/09	2009	52009DC0292	Comunicación de la Comisión - Paquete legislativo por el que se crea una Agencia para la gestión operativa de sistemas informáticos a gran escala en el ámbito de la libertad, la seguridad y la justicia	Comunicación	CE
24/06/09	2009	52009DC0301	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Asociación Unión Europea-África - Conectar África y Europa : hacia un refuerzo de la cooperación en materia de transporte	Comunicación	CE
26/06/09	2009	52009DC0309	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Séptimo Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones sobre la aplicación de la Directiva 89/552/CEE «Televisión sin fronteras»	Informe	CE
07/07/09	2009	52009DC0343	Informe de la Comisión - Informe anual 2008 sobre las relaciones entre la Comisión Europea y los parlamentos nacionales	Informe	CE
08/07/09	2009	52009DC0286	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe anual 2008 sobre la ejecución de la ayuda comunitaria contemplada en el Reglamento (CE) nº 389/2006 del Consejo, de 27 de febrero de 2006, por el que se crea un instrumento de ayuda económica para impulsar el desarrollo económico de la comunidad turcochipriota	Informe	CE
09/07/09	2009	52009DC0341	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Informe anual de la Comisión Europea sobre el Instrumento de Estabilidad en 2008	Informe	CE
15/07/09	2009	52009DC0372	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Protección de los intereses financieros de las Comunidades - Lucha contra el fraude - Informe anual 2008	Informe	CE

15/09/09	2009	52009DC0473	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el desarrollo del Sistema de Información de Visados (VIS) en 2008 (presentado en cumplimiento de la obligación contemplada en el artículo 6 de la decisión del Consejo 2004/512/CE)	Informe	CE
25/09/09	2009	52009DC0504	Informe de la Comisión sobre subsidiariedad y proporcionalidad (XVI Informe «Legislar mejor» 2008)	Informe	CE
08/10/09	2009	52009DC0518	Informe de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Cuarto informe sobre la aplicación del Reglamento (CE) n° 2320/2002 por el que se establecen normas comunes para la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
14/10/09	2009	52009DC0533	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia y retos principales de la ampliación (2009-2010)	Comunicación	CE
14/10/09	2009	52009DC0550	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Ampliación del servicio exterior: apertura de una delegación en Islandia y de una oficina en Libia	Comunicación	CE
15/10/09	2009	52009DC0538	Comunicación de la Comisión al Consejo, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Hacia la integración de la vigilancia marítima: Entorno común de intercambio de información sobre cuestiones marítimas de la UE	Comunicación	CE
19/10/09	2009	52009DC0560	Quinto informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo sobre el mantenimiento por parte de determinados terceros países de requisitos de visado en infracción del principio de reciprocidad de conformidad con el artículo 1, apartado 5, del Reglamento (CE) n° 539/2001 del Consejo, por el que se establecen la lista de terceros países cuyos nacionales están sometidos a la obligación de visado para cruzar las fronteras exteriores y la lista de terceros países cuyos nacionales están exentos de esa obligación, tal como fue modificado por el Reglamento (CE) n° 851/2005 del Consejo en lo que respecta al mecanismo de reciprocidad	Informe	CE
29/10/09	2009	52009DC0594	Comunicación de la Comisión - «Electra» - Por una industria de la ingeniería eléctrica competitiva y sostenible en la Unión Europea	Comunicación	CE
21/12/09	2009	52009DC0691	Comunicación de la Comisión - «Agenda europea de investigación e innovación en materia de seguridad – Posición inicial de la Comisión sobre los principales resultados y recomendaciones del ESRIF»	Comunicación	CE
24/03/10	2010	52010DC0100	Comunicación de la Comisión relativa a la aplicación del artículo 101, apartado 3, del Tratado de Funcionamiento de la Unión Europea a determinadas categorías de acuerdos, decisiones y prácticas concertadas en el sector de los seguros	Comunicación	CE
30/03/10	2010	52010XC0330	Comunicación de la Comisión relativa a la aplicación del artículo 101, apartado 3, del Tratado de Funcionamiento de la Unión Europea a determinadas categorías de acuerdos, decisiones y prácticas concertadas en el sector de los seguros (Texto pertinente a efectos del EEE)	Comunicación	CE
31/03/10	2010	52010DC0135	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Programa de Trabajo de la Comisión para 2010 - El momento de actuar	Comunicación	CE
20/04/10	2010	52010DC0171	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité Económico y Social Europeo y al Comité de las Regiones - Garantizar el espacio de libertad, seguridad y justicia para los ciudadanos europeos Plan de acción por el que se aplica el programa de Estocolmo	Comunicación	CE
21/04/10	2010	52010DC0163	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité Económico y Social Europeo Fiscalidad y desarrollo Cooperación con países en desarrollo para promover la buena gobernanza en asuntos fiscales SEC(2010)426	Comunicación	CE
15/06/10	2010	52010DC0311	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el uso de escáneres de protección en los aeropuertos de la UE	Comunicación	CE
16/06/10	2010	52010DC0314	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre la aplicación de la Directiva 2004/83/CE, de 29 de abril de 2004, por la que se establecen normas mínimas relativas a los requisitos para el reconocimiento y el estatus de nacionales de terceros países o apátridas como refugiados o personas que necesitan otro tipo de protección internacional y al contenido de la protección concedida	Informe	CE
20/07/10	2010	52010DC0385	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -Panorama general de la gestión de la información en el espacio de libertad, seguridad y justicia	Comunicación	CE
20/07/10	2010	52010DC0386	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -La política antiterrorista de la UE: logros principales y retos futuros	Comunicación	CE
02/08/10	2010	52010DC0415	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual al Parlamento Europeo y al Consejo sobre las actividades de la Unidad Central EURODAC en 2009	Informe	CE
12/08/10	2010	52010DC0465	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la directiva 2005/85/ce, de 1 de diciembre de 2005, sobre normas mínimas para los procedimientos que deben aplicar los estados miembros para conceder o retirar la condición de refugiado	Informe	CE
08/09/10	2010	52010DC0492	Comunicación de la Comisión sobre el enfoque global de las transferencias de datos de los registros de nombres de los pasajeros (PNR) a los terceros países	Comunicación	CE
21/09/10	2010	52010DC0512	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Informe Anual 2009 de la Comisión Europea relativo al Instrumento de Estabilidad	Informe	CE
28/09/10	2010	52010DC0547	Informe de la Comisión sobre subsidiariedad y proporcionalidad (XVII Informe «Legislar mejor» correspondiente al año 2009)	Informe	CE
08/10/10	2010	52010DC0700	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, el Consejo, el Comité económico y social, el Comité de las regiones y los Parlamentos nacionales - Revisión del presupuesto de la UE	Comunicación	CE
19/10/10	2010	52010DC0584	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -relativa a un proyecto de hoja de ruta para la creación del entorno común de intercambio de información con fines de vigilancia del ámbito marítimo de la UE	Informe	CE
20/10/10	2010	52010DC0600	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Una mejor reacción europea en caso de catástrofe: el papel de la protección civil y de la ayuda humanitaria (Texto pertinente a efectos del EEE)	Comunicación	CE
26/10/10	2010	52010DC0623	ANEXOSa la Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de Trabajo de la Comisión para 2011	Comunicación	CE

27/10/10	2010	52010DC0609	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Un enfoque global de la protección de los datos personales en la Unión Europea	Comunicación	CE
04/11/10	2010	52010DC0660	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Estrategia de ampliación y principales retos 2010-2011	Comunicación	CE
09/11/10	2010	52010DC0629	Libro verde Política de desarrollo de la UE en apoyo del crecimiento integrador y el desarrollo sostenible Mejorar el impacto de la política de desarrollo de la UE	Informe	CE
10/11/10	2010	52010DC0634	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre la consolidación de las relaciones entre la UE y África 1 500 millones de habitantes, 80 países, dos continentes, un futuro	Informe	CE
10/11/10	2010	52010XG1120	Notificación a la atención de Babbar Khalsa, Gama'a al-Islamiyya (alias Al-Gama'a al-Islamiyya) (Grupo Islámico — GI), Hamas (incluido Hamas-Izz al-Din-al-Qassem), Partido de los Trabajadores del Kurdistan (PKK) (alias KADEK; alias KONGRA-GEL), Tigres para la Liberación de la Patria Tamil (LTTE) y Yihad Islámica Palestina, incluidos en la lista contemplada en el artículo 2, apartado 3, del Reglamento (CE) n ° 2580/2001 del Consejo sobre medidas restrictivas específicas dirigidas a determinadas personas y entidades con el fin de luchar contra el terrorismo [véase el anexo del Reglamento (UE) n ° 610/2010 del Consejo]	Comunicación	CE
20/11/10	2010	52010DC0673	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - La Estrategia de Seguridad Interior de la UE en acción: cinco medidas para una Europa más segura	Comunicación	CE
22/11/10	2010	52010DC0687	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social europeo - informe anual de 2009 sobre la aplicación del instrumento de ayuda preadhesión	Informe	CE
25/11/10	2010	52010DC0776	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los procedimientos de control de las actividades de Europol por el Parlamento Europeo, control en el que participarán los Parlamentos nacionales	Comunicación	CE
17/12/10	2010	52010DC0796	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Régimen de Comercio de Derechos de Emisión de la UE: Hacia un marco de supervisión del mercado más sólido	Comunicación	CE
21/12/10	2011	52011DC0005	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Revisión intermedia de los programas europeos de radionavegación por satélite	Informe	CE
18/01/11	2011	52011XG0202	Aviso a aquellas personas, grupos o entidades que han sido incluidos en la lista contemplada en el artículo 2, apartado 3, del Reglamento (CE) n ° 2580/2001 del Consejo sobre medidas restrictivas específicas dirigidas a determinadas personas y entidades con el fin de luchar contra el terrorismo [véase el anexo del Reglamento (UE) n ° 83/2011]	Comunicación	CE
02/02/11	2011	52011DC0114	Informe de la Comisión al Consejo Europeo - Informe de 2011 sobre los obstáculos al comercio y la inversión Comprometer a nuestros socios económicos estratégicos en la mejora del acceso a los mercados: Prioridades de actuación para eliminar los obstáculos al comercio	Informe	CE
10/03/11	2011	52011DC0149	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Protección consular para los ciudadanos de la UE en terceros países: Situación actual y perspectiva futura	Comunicación	CE
23/03/11	2011	52011DC0128	Libro verde Sobre el juego en línea en el mercado interior	Libro Verde	CE
24/03/11	2011	52011DC0144	Libro blanco Hoja de ruta hacia un espacio único europeo de transporte: por una política de transportes competitiva y sostenible	Libro Blanco	CE
28/03/11	2011	52011DC0144R	Libro blanco Hoja de ruta hacia un espacio único europeo de transporte: por una política de transportes competitiva y sostenible	Libro Blanco	CE
28/03/11	2011	52011DC0160	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo y al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe de 2010 sobre la Aplicación de la Carta de los Derechos Fundamentales de la UE	Informe	CE
30/03/11	2011	52011DC0225	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de evaluación sobre la Directiva de conservación de datos (Directiva 2006/24/CE)	Comunicación	CE
18/04/11	2011	52011DC0274	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Refuerzo de los derechos de las víctimas en la UE Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Refuerzo de los derechos de las víctimas en la UE	Comunicación	CE
18/05/11	2011	52011DC0308	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo y al Comité económico y social Europeo - Lucha contra la corrupción en la UE	Comunicación	CE
18/05/11	2011	52011DC0318	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación intermedia del Programa Marco «Seguridad y defensa de las libertades» (2007-2013)	Comunicación	CE
06/06/11	2011	52011DC0500	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Un presupuesto para Europa 2020	Comunicación	CE
16/06/11	2011	52011DC0429	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Sistema europeo de seguimiento de la financiación del terrorismo: posibles opciones	Comunicación	CE
29/06/11	2011	52011XC0726	Aplicación de los artículos 35, 36, 43, 55 y 64 del Reglamento (UE) n ° 1031/2010 de la Comisión sobre el calendario, la gestión y otros aspectos de las subastas de los derechos de emisión de gases de efecto invernadero (Reglamento sobre las subastas) por los Estados miembros y su pertinencia para la designación de plataformas de subastas en virtud del artículo 26 de dicho Reglamento	Comunicación	CE
13/07/11	2011	52011DC0494	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe Anual 2010 de la Comisión Europea sobre el Instrumento de Estabilidad	Informe	CE
26/07/11	2011	52011DC0561	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Gobernanza de Schengen - Refuerzo del espacio sin controles fronterizos en las fronteras interiores	Comunicación	CE
16/08/11	2011	52011DC0573	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Hacia una política de Derecho penal de la UE: garantizar la aplicación efectiva de las políticas de la UE mediante el Derecho penal	Comunicación	CE

16/09/11	2011	52011DC0564	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones sobre la cooperación en materia de Justicia y Asuntos de Interior con la Asociación Oriental	Comunicación	CE
20/09/11	2011	52011DC0613	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones El futuro del Fondo de Solidaridad de la Unión Europea	Comunicación	CE
26/09/11	2011	52011DC0666	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia de ampliación y principales retos 2011-2012	Comunicación	CE
06/10/11	2011	52011DC0680	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Fronteras inteligentes: opciones y camino a seguir	Comunicación	CE
12/10/11	2011	52011DC0696	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe sobre la evaluación de la aplicación del Mecanismo de Protección Civil y del Instrumento de Financiación de la Protección Civil para los años 2007-2009	Informe	CE
25/10/11	2011	52011DC0749	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Construir una Europa abierta y segura: el presupuesto de asuntos de interior para 2014-2020	Comunicación	CE
10/11/11	2011	52011DC0777	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de Trabajo de la Comisión para 2012 Materializar la renovación de Europa	Comunicación	CE
15/11/11	2011	52011DC0784	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -Informe provisional sobre las evaluaciones globales de riesgos y seguridad tecnológica (pruebas de resistencia) de las centrales nucleares de la Unión Europea{SEC(2011)1395}	Comunicación	CE
15/11/11	2011	52011DC0790	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Primer Informe anual sobre la aplicación de la Estrategia de Seguridad Interior de la UE	Comunicación	CE
24/11/11	2011	52011DC0777R	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de Trabajo de la Comisión para 2012 Materializar la renovación de Europa	Comunicación	CE
25/11/11	2011	52011DC0922	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe sobre los progresos realizados en relación con la Estrategia para la evolución de la Unión Aduanera	Informe	CE
05/12/11	2011	52011DC0942	Comunicación de la Comisión - Un marco coherente para aumentar la confianza en el mercado único digital del comercio electrónico y los servicios en línea	Comunicación	CE
20/12/11	2012	52012DC0065	Informe de la Comisión al Consejo de conformidad con el artículo 18 de la Directiva 2003/48/CE del Consejo en materia de fiscalidad de los rendimientos del ahorro en forma de pago de intereses	Informe	CE
11/01/12	2012	52012DC0168	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la Directiva 2005/60/CE, relativa a la prevención de la utilización del sistema financiero para el blanqueo de capitales y para la financiación del terrorismo	Informe	CE
02/03/12	2012	52012DC0186	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de supervisión de los preparativos para la adhesión de Croacia	Comunicación	CE
11/04/12	2012	52012DC0222	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los avances de Montenegro en la ejecución de las reformas	Informe	CE
24/04/12	2012	52012DC0250	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - III Informe Anual sobre Inmigración y Asilo (2011)	Informe	CE
22/05/12	2012	52012DC0281	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, y al Tribunal de cuentas - Síntesis de los resultados de la gestión de la Comisión en 2011	Comunicación	CE
30/05/12	2012	52012DC0286	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Estrategia de la UE para la erradicación de la trata de seres humanos (2012 – 2016)	Comunicación	CE
06/06/12	2012	52012DC0348	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación por la República de Moldavia del Plan de Acción para la Liberalización de Visados	Informe	CE
19/06/12	2012	52012DC0351	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre formas concretas de reforzar la lucha contra el fraude fiscal y la evasión fiscal, también en relación con terceros países	Comunicación	CE
22/06/12	2012	52012DC0405	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe Anual de 2011 sobre el Instrumento de Estabilidad	Informe	CE
27/06/12	2012	52012DC0417	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo - Política industrial en materia de seguridad Plan de acción para una industria de la seguridad innovadora y competitiva	Comunicación	CE
24/07/12	2012	52012DC0444	Informe de la Comisión al Consejo y al Parlamento Europeo - Informe anual de 2012 sobre las políticas de la Unión Europea en materia de desarrollo y ayuda exterior y su aplicación en 2011	Informe	CE
26/07/12	2012	52012DC0472	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe sobre la supervisión posterior a la liberalización de visados en los países de los Balcanes Occidentales, de conformidad con la Declaración de la Comisión de 8 de noviembre de 2010	Informe	CE
06/08/12	2012	52012DC0489	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual de la Unión Europea sobre la ayuda humanitaria y las políticas de protección civil y su aplicación en 2011	Informe	CE
28/08/12	2012	52012DC0533	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual al Parlamento Europeo y al Consejo sobre las actividades de la Unidad Central EURODAC en 2011	Informe	CE
06/09/12	2012	52012DC0571	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -sobre las evaluaciones completas del riesgo y de la seguridad («pruebas de resistencia») de las centrales nucleares de la Unión Europea y actividades relacionadas	Comunicación	CE
21/09/12	2012	52012DC0600	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia de ampliación y retos principales 2012-2013	Comunicación	CE
04/10/12	2012	52012DC0601	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre las principales conclusiones del informe exhaustivo de seguimiento sobre el grado de preparación de Croacia para la adhesión a la UE	Comunicación	CE

10/10/12	2012	52012DC0602	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - relativa al estudio de viabilidad de un Acuerdo de Estabilización y Asociación entre la Unión Europea y Kosovo(Comunicación	CE
10/10/12	2012	52012DC0596	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Hacia un marco europeo global para los juegos de azar en línea	Comunicación	CE
10/10/12	2012	52012DC0629	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de Trabajo de la Comisión para 2013	Comunicación	CE
23/10/12	2012	52012DC0675	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación de las finanzas de la Unión basada en los resultados obtenidos	Informe	CE
23/10/12	2012	52012DC0681	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Séptimo Informe sobre el mantenimiento por parte de determinados terceros países de requisitos de visado en infracción del principio de reciprocidad	Informe	CE
21/11/12	2012	52012DC0717	Informe de la Comisión al Consejo Informe de evaluación sobre la Red Europea de Prevención de la Delincuencia	Informe	CE
26/11/12	2012	52012SC0404	Documento de trabajo de los servicios de la comisión resumen de la evaluación de impacto que acompaña a la Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo titulada «Plan de acción para reforzar la lucha contra el fraude fiscal y la evasión fiscal», a la Recomendación de la Comisión relativa a las medidas encaminadas a fomentar la aplicación, por parte de terceros países, de normas mínimas de buena gobernanza en el ámbito fiscal y a la Recomendación de la Comisión sobre la planificación fiscal agresiva	Comunicación	CE
30/11/12	2012	52012DC0732	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - relativo a la aplicación de la Decisión 2008/615/JAI del Consejo, de 23 de junio de 2008, sobre la profundización de la cooperación transfronteriza, en particular en materia de lucha contra el terrorismo y la delincuencia transfronteriza («Decisión Prüm»)	Informe	CE
06/12/12	2012	52012DC0735	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Refuerzo de la cooperación en materia de aplicación de la ley en la UE: el Modelo Europeo para el Intercambio de Información (EIXM)	Comunicación	CE
07/12/12	2012	52012DC0791	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo Sobre el estado de la unión aduanera	Comunicación	CE
07/12/12	2012	52012DC0793	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo sobre la gestión de los riesgos aduaneros y la seguridad de la cadena de suministro	Comunicación	CE
21/12/12	2013	52013DC0066	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre el avance de Kosovo* en el cumplimiento de los requisitos de la hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE
08/01/13	2013	52013DC0064	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Aplicación de la Directiva 2007/44/CE, por la que se modifica la Directiva 92/49/CEE del Consejo y las Directivas 2002/83/CE, 2004/39/CE, 2005/68/CE y 2006/48/CE en lo que atañe a las normas procedimentales y los criterios de evaluación aplicables en relación con la evaluación cautelar de las adquisiciones y de los incrementos de participaciones en el sector financiero	Informe	CE
08/02/13	2013	52013DC0098	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Segundo cuadro de indicadores de la simplificación para el MFP 2014-2020	Comunicación	CE
11/02/13	2013	52013DC0092	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones una vida digna para todos: Acabar con la pobreza y dar al mundo un futuro sostenible	Comunicación	CE
26/02/13	2013	52013DC0108	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones política de la ue sobre industria espacial aprovechar el potencial de crecimiento económico en el sector espacial	Comunicación	CE
27/02/13	2013	52013DC0171	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de supervisión de los preparativos para la adhesión de Croacia	Comunicación	CE
28/02/13	2013	52013DC0172	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Establecer un programa europeo de formación de los servicios con funciones coercitivas	Comunicación	CE
26/03/13	2013	52013DC0179	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Segundo informe sobre la aplicación de la Estrategia de Seguridad Interior de la UE	Comunicación	CE
27/03/13	2013	52013DC0326	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe semestral de funcionamiento del espacio Schengen 1 de noviembre de 2012 - 30 de abril de 2013	Informe	CE
10/04/13	2013	52013DC0334	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo y al Tribunal de cuentas - Síntesis de los logros de la gestión de la Comisión en 2012	Comunicación	CE
31/05/13	2013	52013DC0422	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - 4º Informe Anual sobre Inmigración y Asilo (2012)	Comunicación	CE
05/06/13	2013	52013DC0459	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Cuarto informe sobre la aplicación por la República de Moldavia del Plan de Acción para la Liberalización de Visados	Informe	CE
17/06/13	2013	52013DC0523	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual de 2012 sobre la aplicación del reglamento (ce) nº 300/2008, sobre normas comunes para la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
21/06/13	2013	52013DC0563	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe Anual de 2012 del Instrumento de Estabilidad	Informe	CE
09/07/13	2013	52013DC0594	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual de 2013 sobre las políticas de la Unión Europea en materia de desarrollo y ayuda exterior y su aplicación en 2012	Informe	CE
26/07/13	2013	52013DC0625	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo - Informe anual de 2012 sobre la ayuda financiera para la ampliación (IPA, PHARE, CARDS, Instrumento de Preadhesión de Turquía, Mecanismo de Transición)	Informe	CE
21/08/13	2013	52013DC0700	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia de ampliación y principales retos para 2013-2014	Comunicación	CE
12/09/13	2013	52013DC0710	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación del Reglamento (CE) nº 428/2009, por el que se establece un régimen comunitario de control de las exportaciones, la transferencia, el corelaje y el tránsito de productos de doble uso	Informe	CE

02/10/13	2013	52013DC0700R	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia de ampliación y principales retos para 2013-2014	Comunicación	CE
16/10/13	2013	52013DC0716	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -Las armas de fuego y la seguridad interna de la UE: proteger a los ciudadanos e impedir el tráfico ilícito	Comunicación	CE
16/10/13	2013	52013DC0739	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Programa de Trabajo de la Comisión 2014	Comunicación	CE
16/10/13	2013	52013DC0809	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe sobre la aplicación por Ucrania del Plan de Acción para la Liberalización de Visados	Informe	CE
21/10/13	2013	52013DC0808	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Primer informe de situación sobre la aplicación del Plan de acción para la liberalización de visados por parte de Georgia	Informe	CE
22/10/13	2013	52013DC0792	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Segundo informe de evaluación sobre la aplicación de la Directiva sobre mejora de la protección portuaria	Informe	CE
15/11/13	2013	52013DC0846	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Restablecer la confianza en los flujos de datos entre la UE y EE.UU.	Comunicación	CE
15/11/13	2013	52013DC0844	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la revisión conjunta de la ejecución del Acuerdo entre la Unión Europea y los Estados Unidos de América sobre el tratamiento y la transferencia de datos del registro de nombres de los pasajeros al Departamento de Seguridad del Territorio Nacional de los Estados Unidos	Informe	CE
15/11/13	2013	52013DC0842	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre un sistema europeo de seguimiento de la financiación del terrorismo (TFTS de la UE)	Comunicación	CE
18/11/13	2013	52013DC0843	Comunicación de la Comisión sobre el Informe común de la Comisión y el Departamento del Tesoro de los EE.UU. sobre el valor de los datos facilitados en el ámbito del TFTP con arreglo al artículo 6, apartado 6, del Acuerdo entre la Unión Europea y los Estados Unidos de América relativo al tratamiento y la transferencia de datos de mensajería financiera de la Unión Europea a los Estados Unidos a efectos del Programa de seguimiento de la financiación del terrorismo	Comunicación	CE
27/11/13	2013	52013DC0836	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Cuarto informe sobre la supervisión posterior a la liberalización de visados en los países de los Balcanes Occidentales, de conformidad con la Declaración de la Comisión de 8 de noviembre de 2010	Informe	CE
27/11/13	2013	52013DC0832	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Cuarto informe semestral de funcionamiento del espacio Schengen 1 de mayo de 2013 - 31 de octubre de 2013	Informe	CE
27/11/13	2013	52013DC0869	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la labor del Grupo Especial para el Mediterráneo	Comunicación	CE
27/11/13	2013	52013DC0923	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Primer Informe de Situación de la aplicación por parte de Rusia de las Medidas Comunes para el establecimiento de la exención de visados para los viajes de corta duración de los ciudadanos de Rusia y de la UE con arreglo al Diálogo sobre Visados UE-Rusia	Informe	CE
28/11/13	2013	52013DC0927	Comunicación de la Comisión - Comunicación del Vicepresidente Rehn de acuerdo con el Presidente	Comunicación	CE
28/11/13	2013	52013DC0941	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Prevenir la radicalización hacia el terrorismo y el extremismo violento: una respuesta más firme de la UE	Comunicación	CE
04/12/13	2014	52014DC0064	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -sobre la estrategia de la UE contra el tráfico de especies silvestres	Comunicación	CE
18/12/13	2014	52014DC0154	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Una Europa abierta y segura: ha llegado la hora de hacerla realidad	Comunicación	CE
20/12/13	2014	52014DC0210	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -Directrices de aplicación de la Directiva 2003/86/CE, sobre el derecho a la reagrupación familiar	Comunicación	CE
15/01/14	2014	52014DC0224	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe sobre la aplicación de la Carta de los Derechos Fundamentales de la UE en 2013	Informe	CE
07/02/14	2014	52014DC0244	Comunicación de la Comisión al Consejo y al Parlamento europeo -Revisión de la política de control de las exportaciones: garantizar la seguridad y la competitividad en un mundo cambiante	Comunicación	CE
11/03/14	2014	52014DC0247	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones sobre un nuevo enfoque de la UE en materia de detección y reducción de los riesgos QBRN-E	Comunicación	CE
03/04/14	2014	52014DC0292	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Quinto informe semestral sobre el funcionamiento del espacio Schengen 1 de noviembre de 2013 - 30 de abril de 2014	Informe	CE
14/04/14	2014	52014DC0331	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los progresos de Albania en la lucha contra la corrupción y la delincuencia organizada y en la reforma judicial	Informe	CE
24/04/14	2014	52014DC0365	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe final sobre la aplicación de la Estrategia de Seguridad Interior de la UE 2010-2014	Comunicación	CE
05/05/14	2014	52014DC0387	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Un nuevo acuerdo para la defensa europea Hoja de ruta para la aplicación de la Comunicación COM (2013) 542 Hacia un sector de seguridad y defensa más competitivo y eficiente	Informe	CE
26/05/14	2014	52014DC0383	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación de las finanzas de la Unión basada en los resultados obtenidos	Informe	CE
04/06/14	2014	52014DC0451	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Mejor conocimiento de la situación a través de una mayor cooperación entre las autoridades de vigilancia marítima: próximos pasos dentro del entorno común de intercambio de información sobre cuestiones marítimas de la UE	Comunicación	CE
20/06/14	2014	52014DC0458	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - relativo a la revisión conjunta sobre la aplicación del Acuerdo entre la Unión Europea y Australia sobre el tratamiento y la transferencia de datos del registro de nombres de los pasajeros (PNR) por los transportistas aéreos al Servicio de Aduanas y de Protección de las Fronteras de Australia	Informe	CE

24/06/14	2014	52014DC0488	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Segundo informe sobre el avance de Kosovo* en el cumplimiento de los requisitos de la hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE
26/06/14	2014	52014PC0513	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la firma del Acuerdo entre la Unión Europea y los Estados Unidos de América relativo al tratamiento y la transferencia de datos de mensajería financiera de la Unión Europea a Estados Unidos a efectos del Programa de Seguimiento de la Financiación del Terrorismo	Informe	CE
01/07/14	2014	52014DC0554	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la Decisión Marco 2008/919/JAI del Consejo, de 28 de noviembre de 2008, por la que se modifica la Decisión Marco 2002/475/JAI sobre la lucha contra el terrorismo	Informe	CE
08/07/14	2014	52014DC0700	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Estrategia de ampliación y principales retos para 2014-15	Comunicación	CE
10/07/14	2014	52014DC0646	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los progresos realizados por Turquía en el cumplimiento de los requisitos de la hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE
24/07/14	2014	52014DC0681	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Segundo informe de seguimiento sobre el plan de acción sobre la liberalización de visados por Georgia	Informe	CE
11/08/14	2014	52014DC0711	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Sexto informe semestral sobre el funcionamiento del espacio Schengen 1 de mayo - 31 de octubre de 2014	Informe	CE
05/09/14	2014	52014DC0910	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de trabajo de la Comisión para 2015 Un nuevo comienzo	Comunicación	CE
08/10/14	2015	52015DC0035	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los avances de Rumanía en el marco del Mecanismo de Cooperación y Verificación	Informe	CE
20/10/14	2015	52015DC0136	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la transparencia fiscal para luchar contra la evasión y la elusión fiscales	Comunicación	CE
29/10/14	2015	52015DC0158	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo - Experiencia adquirida en la aplicación de la Directiva 2003/122/Euratom sobre el control de las fuentes radiactivas selladas de actividad elevada y de las fuentes huérfanas	Informe	CE
27/11/14	2015	52015DC0188	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo con arreglo al artículo 294, apartado 6, del Tratado de Funcionamiento de la Unión Europea sobre la posición del Consejo relativa a la adopción de una Directiva del Parlamento Europeo y del Consejo relativa a la prevención de la utilización del sistema financiero para el blanqueo de capitales y para la financiación del terrorismo	Comunicación	CE
16/12/14	2015	52015DC0185	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Agenda Europea de Seguridad	Comunicación	CE
28/01/15	2015	52015DC0192	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Una Estrategia para el Mercado Único Digital de Europa	Comunicación	CE
18/03/15	2015	52015DC0199	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Consejo - Tercer informe de situación sobre la aplicación por Georgia del Plan de Acción para la Liberalización de Visados	Informe	CE
16/04/15	2015	52015DC0200	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Quinto informe de situación sobre la aplicación por Ucrania del Plan de Acción para la Liberalización de Visados	Informe	CE
27/04/15	2015	52015DC0191	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe de 2014 sobre la aplicación de la Carta de los Derechos Fundamentales de la Unión Europea	Informe	CE
28/04/15	2015	52015DC0215	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Legislar mejor para obtener mejores resultados - Un programa de la UE	Comunicación	CE
06/05/15	2015	52015DC0285	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Plan de Acción de la UE contra el tráfico ilícito de migrantes (2015 - 2020)	Comunicación	CE
08/05/15	2015	52015DC0236	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Séptimo informe bianual sobre el funcionamiento del espacio Schengen 1 de noviembre de 2014 - 30 de abril de 2015	Informe	CE
08/05/15	2015	52015DC0290	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la ayuda macrofinanciera a terceros países en 2014	Informe	CE
08/05/15	2015	52015DC0313	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - de evaluación de las finanzas de la Unión basado en los resultados obtenidos	Informe	CE
19/05/15	2015	52015DC0406	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual sobre las políticas de ayuda humanitaria y de protección civil de la Unión Europea y su aplicación en 2014	Informe	CE
27/05/15	2015	52015DC0419	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Hacia la Cumbre Humanitaria Mundial: Cooperación mundial en favor de una acción humanitaria eficaz y basada en principios	Comunicación	CE
29/05/15	2015	52015DC0429	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Proyecto de informe conjunto de 2015 del Consejo y de la Comisión sobre la aplicación del marco renovado para la cooperación europea en el ámbito de la juventud (2010-2018)	Comunicación	CE
11/06/15	2015	52015DC0490	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Gestión de la crisis de los refugiados: medidas operativas, presupuestarias y jurídicas inmediatas en el marco de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
26/06/15	2015	52015DC0480	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación del Reglamento (CE) nº 1005/2008 del Consejo por el que se establece un sistema comunitario para prevenir, desalentar y eliminar la pesca ilegal, no declarada y no reglamentada	Comunicación	CE
23/07/15	2015	52015DC0510	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Gestión de la crisis de los refugiados: estado de ejecución de las acciones prioritarias con arreglo a la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
21/08/15	2015	52015DC0610	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de trabajo de 2016 No es momento de dejar las cosas como están	Comunicación	CE

02/09/15	2015	52015DC0611	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Estrategia de ampliación de la UE	Comunicación	CE
15/09/15	2015	52015DC0751	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Evaluación REFIT de la Directiva 91/477/CE del Consejo, de 18 de junio de 1991, modificada por la Directiva 2008/51/CE, de 21 de mayo de 2008, sobre el control de la adquisición y tenencia de armas	Informe	CE
23/09/15	2015	52015DC0578	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe Anual de 2015 sobre las políticas de la Unión Europea en materia de desarrollo y ayuda exterior y su aplicación en 2014	Informe	CE
01/10/15	2015	52015DC0591	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe sobre la aplicación y los efectos del Reglamento (UE) n° 1029/2012, por el que se introducen preferencias comerciales autónomas de carácter urgente para Pakistán	Informe	CE
14/10/15	2015	52015DC0624	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Aplicación de la Agenda Europea de Seguridad: Plan de Acción de la UE contra el tráfico ilícito y el uso de armas de fuego y explosivos	Comunicación	CE
27/10/15	2015	52015DC0598	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Una estrategia de aviación para Europa	Comunicación	CE
10/11/15	2015	52015DC0630	Libro verde sobre los servicios financieros al por menor Mejores productos, más posibilidades de elección y mayores oportunidades para consumidores y empresas	Libro Verde	CE
18/11/15	2015	52015DC0673	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - La Guardia Europea de Fronteras y Costas y una gestión eficaz de las fronteras exteriores de Europa	Comunicación	CE
24/11/15	2015	52015DC0675	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Octavo informe bianual sobre el funcionamiento del espacio Schengen Del 1 de mayo al 10 de diciembre de 2015	Informe	CE
30/11/15	2015	52015DC0647	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - El tratamiento internacional de los organismos públicos encargados de la gestión de la deuda o que intervienen en dicha gestión y de los bancos centrales en terceros países, de conformidad con el Reglamento (UE) n° 596/2014 sobre el abuso de mercado	Informe	CE
02/12/15	2015	52015DC0684	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Cuarto informe de situación sobre el cumplimiento por parte de Georgia del plan de acción sobre liberalización de visados	Informe	CE
07/12/15	2015	52015DC0906	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer Informe sobre el progreso realizado por Kosovo* para cumplir los requisitos de la hoja de ruta de liberalización de visados	Informe	CE
10/12/15	2015	52015DC0905	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Sexto informe de situación sobre la aplicación por parte de Ucrania del plan de acción sobre liberalización de visados	Informe	CE
15/12/15	2016	52016DC0006	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la Decisión Marco 2009/315/JAI del Consejo, de 26 de febrero de 2009, relativa a la organización y al contenido del intercambio de información de los registros de antecedentes penales entre los Estados miembros	Informe	CE
15/12/15	2016	52016DC0041	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre los progresos realizados por Rumanía en el ámbito del Mecanismo de Cooperación y Verificación	Informe	CE
16/12/15	2016	52016DC0024	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estrategia exterior para una imposición efectiva	Comunicación	CE
18/12/15	2016	52016DC0050	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Plan de acción para intensificar la lucha contra la financiación del terrorismo	Comunicación	CE
18/12/15	2016	52016DC0085	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre el estado de ejecución de las medidas prioritarias en el marco de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
18/12/15	2016	52016DC0087	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Plan de acción de la UE contra el tráfico de especies silvestres	Comunicación	CE
19/01/16	2016	52016DC0117	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Los flujos transatlánticos de datos: recuperar la confianza instaurando estrictas salvaguardias	Comunicación	CE
27/01/16	2016	52016DC0093	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Disponibilidad y preparación de la tecnología para identificar a una persona sobre la base de las impresiones dactilares registradas en el Sistema de Información de Schengen de segunda generación (SIS II)	Informe	CE
28/01/16	2016	52016DC0120	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Restablecer Schengen - Hoja de ruta	Comunicación	CE
02/02/16	2016	52016DC0140	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Segundo informe sobre los progresos realizados por Turquía en el cumplimiento de los requisitos de la hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE
10/02/16	2016	52016DC0166	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Nuevas medidas operativas de la cooperación UE-Turquía en el ámbito de la migración	Comunicación	CE
26/02/16	2016	52016DC0153	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo sobre el funcionamiento del Reglamento (UE) n.º 267/2010 de la Comisión, relativo a la aplicación del artículo 101, apartado 3, del Tratado de Funcionamiento de la Unión Europea a determinadas categorías de acuerdos, decisiones y prácticas concertadas en el sector de los seguros	Informe	CE
29/02/16	2016	52016DC0205	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Sistemas de información más sólidos e inteligentes para la gestión de las fronteras y la seguridad	Comunicación	CE
29/02/16	2016	52016DC0221	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estado de la cuestión y posibles maneras de avanzar por lo que se refiere a la situación de no reciprocidad con algunos terceros países en el ámbito de la política de visados	Comunicación	CE
04/03/16	2016	52016DC0230	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -aplicación de la Agenda Europea de Seguridad para luchar contra el terrorismo y allanar el camino hacia una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
04/03/16	2016	52016DC0231	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Primer informe sobre los avances registrados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Comunicación	CE
16/03/16	2016	52016DC0278	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe sobre los progresos de Turquía en el cumplimiento de los requisitos de su hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE

17/03/16	2016	52016DC0276	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Cuarto informe sobre el avance de Kosovo* en el cumplimiento de los requisitos de la hoja de ruta para la liberalización del régimen de visados	Informe	CE
06/04/16	2016	52016DC0265	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Informe de 2015 sobre la aplicación de la Carta de los Derechos Fundamentales de la UE	Informe	CE
12/04/16	2016	52016DC0288	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Las plataformas en línea y el mercado único digital Retos y oportunidades para Europa	Comunicación	CE
20/04/16	2016	52016DC0385	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo y al Banco Europeo de inversiones sobre la creación de un nuevo Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
20/04/16	2016	52016DC0376	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación de la ayuda macrofinanciera a terceros países en 2015	Informe	CE
04/05/16	2016	52016DC0379	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Apoyo a la prevención de la radicalización que conduce al extremismo violento	Comunicación	CE
04/05/16	2016	52016DC0349	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Segundo informe sobre los progresos registrados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Comunicación	CE
19/05/16	2016	52016DC0451	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Comunicación relativa a las medidas adicionales encaminadas al refuerzo de la transparencia y a la lucha contra la evasión y la elusión fiscales	Comunicación	CE
25/05/16	2016	52016DC0446	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Tribunal de cuentas - Informe de gestión anual y rendimiento del presupuesto de la UE para 2015	Informe	CE
07/06/16	2016	52016DC0410	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Reforzar el sistema de ciberresiliencia de Europa y promover una industria de la ciberseguridad competitiva e innovadora	Comunicación	CE
10/06/16	2016	52016DC0448	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - basado en el artículo 10 de la Decisión Marco 2008/841/JAI del Consejo, de 24 de octubre de 2008, relativa a la lucha contra la delincuencia organizada	Informe	CE
14/06/16	2016	52016DC0454	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual de 2015 relativo a la aplicación del reglamento (CE) n.º 300/2008 sobre normas comunes para la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
15/06/16	2016	52016DC0481	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estado de la cuestión y posibles maneras de avanzar por lo que se refiere a la situación de no reciprocidad con algunos terceros países en el ámbito de la política de visados (Seguimiento de la Comunicación de 12 de abril)	Comunicación	CE
05/07/16	2016	52016DC0476	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de situación sobre la aplicación de la estrategia y el plan de acción de la UE para la gestión de los riesgos aduaneros	Informe	CE
05/07/16	2016	52016DC0522	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual sobre las actividades de investigación y desarrollo tecnológico de la Unión Europea en 2015	Informe	CE
05/07/16	2016	52016DC0602	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Aumentar la seguridad en un mundo definido por la movilidad: mejora del intercambio de información para luchar contra el terrorismo y refuerzo de las fronteras exteriores	Comunicación	CE
07/07/16	2016	52016DC0634	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Tercer informe sobre los avances registrados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Comunicación	CE
08/07/16	2016	52016DC0670	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Primer informe de situación relativo a una Unión de Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
13/07/16	2016	52016DC0655	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación del Reglamento (CE) n.º 767/2008 del Parlamento Europeo y del Consejo sobre el Sistema de Información de Visados (VIS), la utilización de las impresiones dactilares en las fronteras exteriores y la utilización de datos biométricos en el procedimiento de solicitud de visado/evaluación REFIT	Informe	CE
19/07/16	2016	52016DC0700	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Primer informe de situación sobre el Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
02/09/16	2016	52016DC0710	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de Trabajo de la Comisión para 2017 Realizar una Europa que proteja, capacite y vele por la seguridad	Comunicación	CE
14/09/16	2016	52016DC0715	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Comunicación sobre la política de ampliación de la UE en 2016	Comunicación	CE
28/09/16	2016	52016DC0732	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Segundo informe de situación relativo a una Unión de Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
12/10/16	2016	52016DC0744	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - relativo a la aplicación de la Directiva 2015/413/UE por la que se facilita el intercambio transfronterizo de información sobre infracciones de tráfico en materia de seguridad vial	Informe	CE
14/10/16	2016	52016DC0719	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - que evalúa la incidencia de la legislación nacional vigente que tipifica penalmente el uso de servicios que son objeto de explotación relacionada con la trata de seres humanos, en la prevención de la trata de seres humanos, de conformidad con el artículo 23, apartado 2, de la Directiva 2011/36/UE	Informe	CE
18/10/16	2016	52016DC0790	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Plan de acción para reforzar la respuesta europea contra la falsificación de los documentos de viaje	Comunicación	CE
25/10/16	2016	52016DC0792	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al ConsejoCuarto informe sobre los avances registrados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Comunicación	CE

09/11/16	2016	52016DC0960	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Segundo informe de situación: primeros resultados del Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE
16/11/16	2016	52016DC0805	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - sobre la aplicación de las estrategias macrorregionales de la UE	Informe	CE
29/11/16	2016	52016DC0813	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo - Desarrollo de la unión aduanera de la UE y de su gobernanza	Comunicación	CE
02/12/16	2016	52016DC0831	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Tercer informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
08/12/16	2016	52016DC0880	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación del Sistema de Información de Schengen de segunda generación (SIS II) de conformidad con el artículo 24, apartado 5, el artículo 43, apartado 3 y el artículo 50, apartado 5, del Reglamento (CE) n.º 1987/2006 y el artículo 59, apartado 3, y el artículo 66, apartado 5, de la Decisión n.º 2007/533/JAI	Informe	CE
08/12/16	2017	52017DC0007	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Intercambio y protección de los datos personales en un mundo globalizado	Comunicación	CE
14/12/16	2017	52017DC0031	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Sobre la revisión conjunta de la aplicación del Acuerdo entre la Unión Europea y los Estados Unidos de América relativo al tratamiento y la transferencia de datos de mensajería financiera de la Unión Europea a los Estados Unidos a efectos del Programa de Seguimiento de la Financiación del Terrorismo	Informe	CE
16/12/16	2017	52017DC0030	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Fortaleciendo los derechos de los ciudadanos en una Unión de cambio democrático Informe sobre la ciudadanía de la UE 2017	Informe	CE
21/12/16	2017	52017DC0041	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Cuarto informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
21/12/16	2017	52017DC0030R	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones - Fortaleciendo los derechos de los ciudadanos en una Unión de cambio democrático Informe sobre la ciudadanía de la UE 2017	Informe	CE
21/12/16	2017	52017DC0055	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de evaluación a posteriori del programa Daphne (2007-2013)	Informe	CE
10/01/17	2017	52017DC0053R	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo, al Banco central Europeo, al Comité económico y social Europeo y al Comité Europeo de las Regiones - Segundo Informe sobre el estado de la Unión de la Energía	Comunicación	CE
19/01/17	2017	52017DC0059	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de evaluación a posteriori del programa Justicia civil (2007-2013)	Informe	CE
24/01/17	2017	52017DC0069	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de evaluación a posteriori del programa Derechos fundamentales y ciudadanía (2007-2013)	Informe	CE
25/01/17	2017	52017DC0007R	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Intercambio y protección de los datos personales en un mundo globalizado	Comunicación	CE
31/01/17	2017	52017DC0078	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Sobre los avances y carencias en la Capacidad Europea de Respuesta a Emergencias	Informe	CE
06/02/17	2017	52017DC0103	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación del Reglamento (UE) n.º 98/2013 del Parlamento Europeo y del Consejo sobre la comercialización y la utilización de precursores de explosivos, y sobre la delegación de poderes en virtud del mismo	Informe	CE
06/02/17	2017	52017DC2025	Libro blanco sobre el futuro de Europa Reflexiones y escenarios para la Europa de los Veintisiete en 2025	Libro Blanco	CE
13/02/17	2017	52017DC0203	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Quinto informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Informe	CE
13/02/17	2017	52017DC0204	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Quinto informe sobre los progresos realizados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Informe	CE
15/02/17	2017	52017DC0115	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Informe de evaluación a posteriori del programa Justicia penal (2007-2013)	Informe	CE
17/02/17	2017	52017DC0205R	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Tercer informe de situación sobre el Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Informe	CE
28/02/17	2017	52017DC0195	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Evaluación de la aplicación de la Estrategia de la UE en materia de lucha contra la droga 2013-2020 y del Plan de acción de la UE en materia de lucha contra la droga 2013-2016: persistencia de la necesidad de un Plan de acción de la UE en materia de lucha contra la droga para el periodo 2017-2020	Comunicación	CE
01/03/17	2017	52017DC0205R	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Tercer informe de situación sobre el Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Informe	CE
02/03/17	2017	52017DC0139	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo, al Banco central Europeo, al Comité económico y social Europeo y al Comité Europeo de las Regiones - Plan de acción de servicios financieros destinados a los consumidores: mejores productos y una oferta más variada	Comunicación	CE
02/03/17	2016	52016DC0288R	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Las plataformas en línea y el mercado único digital Retos y oportunidades para Europa	Comunicación	CE
07/03/17	2017	52017DC0160	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Tercer informe anual sobre la aplicación de la parte IV del Acuerdo por el que se establece una Asociación entre la Unión Europea y sus Estados miembros, por un lado, y Centroamérica, por otro	Informe	CE
10/03/17	2017	52017DC0167	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo, al Banco central Europeo, al Comité económico y social Europeo y al Comité Europeo de las Regiones - Cuadro de indicadores de la Justicia en la UE para 2017	Comunicación	CE

15/03/17	2017	52017DC0213	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Sexto informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Informe	CE
15/03/17	2017	52017DC0228	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones relativa a la revisión intermedia de la aplicación de la Estrategia para el Mercado Único Digital Un mercado único digital conectado para todos	Comunicación	CE
23/03/17	2017	52017DC0235	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo Informe sobre la aplicación de la Comunicación de la Comisión «Estrategia general de la UE para intensificar la lucha contra el contrabando de cigarrillos y otras formas de tráfico ilícito de productos del tabaco»	Informe	CE
31/03/17	2017	52017DC0261	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Séptimo informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Informe	CE
05/04/17	2017	52017DC0239	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Informe de 2016 sobre la aplicación de la Carta de los Derechos Fundamentales de la Unión Europea	Informe	CE
10/04/17	2017	52017DC0290	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Consecuencias sobre el presupuesto de la Unión Europea para los ejercicios 2018 y siguientes en caso de no adopción de la revisión intermedia del Marco Financiero Plurianual 2014-2020	Comunicación	CE
12/04/17	2017	52017DC0351	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Tribunal de cuentas - Informe anual de gestión y rendimiento del presupuesto de la UE para 2016	Informe	CE
10/05/17	2017	52017DC0323	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Sexto informe sobre los progresos realizados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Informe	CE
12/05/17	2017	52017DC0350	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Cuarto informe de situación sobre el Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Informe	CE
16/05/17	2017	52017DC0340	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación de los riesgos de blanqueo de capitales y financiación del terrorismo que afectan al mercado interior y están relacionados con actividades transfronterizas	Informe	CE
18/05/17	2017	52017DC0346	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre el funcionamiento de la Agencia Europea para la Gestión Operativa de Sistemas Informáticos de Gran Magnitud en el Espacio de Libertad, Seguridad y Justicia («eu-LISA»)	Informe	CE
30/05/17	2017	52017DC0354	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Octavo informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
13/06/17	2017	52017DC0601	Informe de la Comisión informe anual 2016 sobre las relaciones entre la Comisión Europea y los Parlamentos nacionales	Informe	CE
13/06/17	2017	52017DC0370	Informe de la Comisión - Control de la aplicación del Derecho de la Unión Europea Informe Anual de 2016	Informe	CE
13/06/17	2017	52017DC0407	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, el Consejo Europeo y el Consejo - Noveno informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
16/06/17	2017	52017DC0453	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de trabajo anual de la Unión sobre normalización europea para 2018	Comunicación	CE
16/06/17	2017	52017DC0460	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la evaluación intermedia del Mecanismo de Protección Civil de la Unión para el período 2014-2016	Informe	CE
26/06/17	2017	52017DC0471	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Quinto informe de situación sobre el Marco de Asociación con terceros países en el contexto de la Agenda Europea de Migración	Informe	CE
26/06/17	2017	52017DC0470	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo Séptimo informe sobre los progresos realizados en la aplicación de la Declaración UE-Turquía	Informe	CE
29/06/17	2017	52017DC0466	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Décimo informe de evolución hacia una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
29/06/17	2017	52017DC0570	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la protección y el refuerzo de Schengen	Comunicación	CE
30/06/17	2017	52017DC0555	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Lucha contra el contenido ilícito en línea Hacia una mayor responsabilización de las plataformas en línea	Comunicación	CE
06/07/17	2017	52017XC0928	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Tribunal de Cuentas — Cuentas anuales consolidadas de la Unión Europea 2016	Comunicación	CE
26/07/17	2017	52017DC0589	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Evaluación de la aplicación del Reglamento (UE, EURATOM) n.º 883/2013 del Parlamento Europeo y del Consejo, de 11 de septiembre de 2013, relativo a las investigaciones efectuadas por la Oficina Europea de Lucha contra el Fraude (OLAF) y por el que se deroga el Reglamento (CE) n.º 1073/1999 del Parlamento Europeo y del Consejo y el Reglamento (Euratom) n.º 1074/1999 del Consejo	Informe	CE
25/08/17	2017	52017DC0566	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo - Relativa al seguimiento del Plan de Acción sobre el IVA Hacia un territorio único de aplicación del IVA en la UE Es hora de decidir	Comunicación	CE
30/08/17	2017	52017DC0610	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Plan de acción para mejorar la preparación ante los riesgos de seguridad químicos, biológicos, radiológicos y nucleares	Comunicación	CE
06/09/17	2017	52017DC0612	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Plan de acción para contribuir a la protección de los espacios públicos	Comunicación	CE
06/09/17	2017	52017DC0608	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Undécimo informe de evolución hacia una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE

07/09/17	2017	52017DC0611	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - <FMT:Bold>sobre la primera revisión anual del funcionamiento del Escudo de la privacidad UE-EE.UU	Informe	CE
27/09/17	2017	52017DC0650	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Programa de trabajo de la Comisión para 2018 Un Programa para una Europa más unida, más fuerte y más democrática An agenda for a more united, stronger and more democratic Europe	Comunicación	CE
28/09/17	2017	52017DC0651	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Conclusión del programa de mejora de la legislación: mejores soluciones y mejores resultados	Comunicación	CE
28/09/17	2017	52017DC0669	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo - Informe sobre los progresos realizados en la Agenda Europea de Migración	Informe	CE
02/10/17	2017	52017DC0679	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación del Reglamento (CE) n.º 428/2009, por el que se establece un régimen comunitario de control de las exportaciones, la transferencia, el corretaje y el tránsito de productos de doble uso	Informe	CE
04/10/17	2017	52017DC0773	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité de las regiones - Reforzar la gestión de catástrofes de la UE: rescEU Solidaridad con Responsabilidad Solidarity with Responsibility	Comunicación	CE
18/10/17	2017	52017DC0693	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe sobre el funcionamiento del mercado europeo del carbono	Informe	CE
18/10/17	2017	52017DC0728	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de seguimiento de la estrategia de la UE para la erradicación de la trata de seres humanos y determinación de nuevas acciones concretas	Comunicación	CE
18/10/17	2017	52017DC0779	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Duodécimo informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
18/10/17	2017	52017DC0737	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo de conformidad con el artículo 21, apartado 3, del Reglamento (UE) n.º 258/2012 del Parlamento Europeo y del Consejo, de 14 de marzo de 2012, por el que se aplica el artículo 10 del Protocolo de las Naciones Unidas contra la falsificación y el tráfico de armas de fuego, sus piezas y componentes y municiones, que complementa la Convención de las Naciones Unidas contra la delincuencia transnacional organizada (Protocolo sobre las armas de fuego), y por el que se establecen autorizaciones de exportación y medidas de importación y tránsito para las armas de fuego, sus piezas y componentes y municiones	Informe	CE
24/10/17	2017	52017DC0720	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe de revisión intermedio sobre los Instrumentos de Financiación Exterior	Informe	CE
24/10/17	2017	52017DC0768	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual 2016 relativo a la aplicación del reglamento (ce) n.º 300/2008 sobre normas comunes para la seguridad de la aviación civil	Informe	CE
24/10/17	2017	52017DC0788	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo y al Comité económico y social Europeo sobre el funcionamiento de la directiva (ue) 2015/1535 de 2014 a 2015	Informe	CE
15/11/17	2017	52017DC0813	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Estado de la cuestión y posibles maneras de avanzar por lo que se refiere a la situación de no reciprocidad con algunos terceros países en el ámbito de la política de visados y evaluación de la efectividad del mecanismo de reciprocidad establecido en el artículo 1, apartado 4, del Reglamento (CE) n.º 539/2001 del Consejo	Comunicación	CE
21/11/17	2017	52017DC0815	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Primer informe en el marco del mecanismo de suspensión de visados	Informe	CE
23/11/17	2017	52017DC0737R	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo de conformidad con el artículo 21, apartado 3, del Reglamento (UE) n.º 258/2012 del Parlamento Europeo y del Consejo, de 14 de marzo de 2012, por el que se aplica el artículo 10 del Protocolo de las Naciones Unidas contra la fabricación y el tráfico de armas de fuego, sus piezas y componentes y municiones, que complementa la Convención de las Naciones Unidas contra la delincuencia transnacional organizada (Protocolo sobre las armas de fuego), y por el que se establecen autorizaciones de exportación y medidas de importación y tránsito para las armas de fuego, sus piezas y componentes y municiones	Informe	CE
24/01/18	2018	52018DC0046	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Decimotercer informe de situación relativo a una Unión de la Seguridad genuina y efectiva	Comunicación	CE
25/01/18	2018	52018DC0041	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - sobre la aplicación y el impacto de la Directiva 2009/110/CE, en particular en relación con la aplicación de los requisitos prudenciales para las entidades de dinero electrónico	Informe	CE
06/02/18	2018	52018DC0065	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo, al Comité económico y social Europeo y al Comité de las regiones Una perspectiva creíble de ampliación y un mayor compromiso de la UE con los Balcanes Occidentales	Comunicación	CE
14/02/18	2018	52018DC0098	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo y al Consejo Europeo - Un marco financiero plurianual nuevo y moderno para una Unión Europea que cumpla de manera eficiente con sus prioridades posteriores a 2020 Contribución de la Comisión a la reunión informal de dirigentes de 23 de febrero de 2018	Comunicación	CE
08/03/18	2018	52018DC0109	Comunicación de la Comisión al Parlamento europeo, al Consejo, al Banco central Europeo, al Comité económico y social Europeo y al Comité Europeo de las Regiones - Plan de acción en materia de tecnología financiera: por un sector financiero europeo más competitivo e innovador	Comunicación	CE
12/03/18	2018	52018DC0123	Informe de la Comisión al Parlamento Europeo y al Consejo - Informe anual sobre la aplicación de los instrumentos de la Unión Europea para la financiación de la acción exterior en 2016	Informe	CE
14/03/18	2018	52018DC0250	Comunicación de la Comisión al Parlamento Europeo, al Consejo Europeo y al Consejo -Informe sobre la aplicación de la Agenda Europea de Migración	Comunicación	CE

3. SOUS-CORPUS CONAFR

Date	Année	Numéro	Titre	Forme	Auteur	Promulgation
07/11/01	2001	64	Proposition de résolution sur les deux propositions de décisions-cadres relatives au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres (E 1829) et à la lutte contre le terrorisme (E 1828)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
28/11/01	2001	101	Proposition de loi aménageant la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
17/12/01	2001	148	Proposition de loi tendant à renforcer l'interdiction d'attribuer la nationalité française aux auteurs de crimes ou délits	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
05/04/02	2002	288	Proposition de résolution sur le livre vert sur la protection pénale des intérêts financiers communautaires et la création d'un Procureur européen	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
03/07/02	2002	19	Projet de loi portant amnistie	Projet de loi	Gouvernement	oui
17/07/02	2002	362	Projet de loi d'orientation et de programmation pour la justice	Projet de loi	Gouvernement	oui
11/09/02	2002	187	Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008	Projet de loi	Gouvernement	oui
01/04/03	2003	230	Proposition de résolution présentée sur les projets d'accords entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique en matière d'extradition et d'entraide judiciaire (E 2210)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
09/04/03	2003	784	Projet de loi portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité	Projet de loi	Gouvernement	oui
30/04/03	2003	823	Projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers en France	Projet de loi	Gouvernement	oui
28/01/04	2004	180	Proposition de résolutionsur la proposition de règlement portant création d'une Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures (n° E 2447)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
25/02/04	2004	227	Projet de loi de modernisation de la sécurité civile	Projet de loi	Gouvernement	oui
02/06/04	2004	331	Proposition de loi visant à accorder la nationalité française aux pupilles de la nation	Proposition de loi	Groupe socialiste	caduque
08/06/04	2004	1654	Proposition de loi relative aux conditions permettant l'expulsion des personnes visées à l'article 26 de l'ordonnance no 45-2658 du 2 novembre 1945	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	oui
21/06/04	2004	364	Proposition de loi relative à la lutte contre la toxicomanie, à la prévention et à la répression de l'usage illicite de plantes ou de produits classés comme stupéfiants	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
21/06/04	2004	365	Proposition de loi relative à la lutte contre le terrorisme	Proposition de loi	Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe	caduque
01/07/04	2004	399	proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les atteintes aux libertés résultant de l'accord donné par l'Union européenne à la transmission aux Etats-Unis des données personnelles relatives aux passagers des lignes aériennes.	Proposition de résolution	Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe	caduque
21/07/04	2004	1741	Projet de loi relatif au statut général des militaires	Projet de loi	Gouvernement	oui
13/10/04	2004	23	Proposition de loi relative à l'accès aux documents classés secret défense et modifiant la loi n° 98-567 du 8 juillet 1998 instituant la Commission consultative du secret de la défense nationale	Proposition de loi	Groupe socialiste et républicain	caduque
02/12/04	2004	94	Proposition de résolution sur la proposition de règlement du Conseil établissant le code communautaire relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes (E 2617)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
16/12/04	2004	128	Proposition de résolution sur le projet de décision-cadre sur la rétention de données traitées et stockées en rapport avec la fourniture de services de communications électroniques accessibles au public ou de données transmises via des réseaux de communications publiques, aux fins de la prévention, la recherche, la détection, la poursuite des délits et d'infractions pénales, y compris du terrorisme (E 2616)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
10/03/05	2005	241	Proposition de résolution sur le Livre blanc relatif à l'échange d'informations sur les condamnations pénales et à l'effet de celles-ci dans l'Union européenne (E 2821)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
17/03/05	2005	2165	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2004-1374 du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code de la défense	Projet de loi	Gouvernement	oui
12/05/05	2005	341	Proposition de résolution sur le projet de décision-cadre relative à certains droits procéduraux accordés aux suspects dans le cadre des procédures pénales dans l'Union européenne (E 2589)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
26/10/05	2005	2615	Projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et portant dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers	Projet de loi	Gouvernement	oui
14/12/05	2005	132	Proposition de résolution sur la proposition de décision du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) (E 2897), la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'établissement, le fonctionnement et l'utilisation du système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) (E 2898) et la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur l'accès des services des Etats membres chargés de l'immatriculation des véhicules au système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) (E 2899)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
07/03/06	2006	/	Livre blanc du Gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme	Livre blanc	Gouvernement	oui
29/03/06	2006	2999	Proposition de loi relative à la prévention des violences lors des manifestations sportives	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui
18/04/06	2006	318	Proposition de loi tendant à renforcer les droits de la défense	Proposition de loi	Groupe communiste républicain citoyen et écologiste	caduque
28/06/06	2006	433	Projet de loi relatif à la prévention de la délinquance	Projet de loi	Gouvernement	oui
20/10/06	2006	32	Proposition de loi visant à porter la durée de la période de sûreté à trente ans dans les cas de condamnations pour les crimes les plus odieux	Proposition de loi	Groupe les républicains	caduque
24/01/07	2007	180	Proposition de résolution sur la proposition de décision du Conseil portant création de l'Office européen de police (EUROPOL) (E 3383)	Proposition de résolution	Délégation pour l'UE	oui
22/02/07	2007	333	Projet de loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs	Projet de loi	Gouvernement	oui
22/07/07	2007	326	Projet de loi portant création d'une délégation parlementaire pour le renseignement	Projet de loi	Gouvernement	oui
04/12/07	2017	/	Revue stratégique de défense et de sécurité nationale	Revue stratégique	Gouvernement	oui
10/01/08	2008	575	Proposition de loi créant de nouveaux droits pour les victimes et améliorant l'exécution des peines	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui

15/05/08	2008	339	Proposition de loi visant à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes de prises d'otages	Proposition de loi	Groupe socialiste	caduque
27/05/08	2008	356	Proposition de loi visant à assurer l'indemnisation des dommages subis à l'étranger	Proposition de loi	Groupe socialiste	caduque
31/07/08	2008	/	Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale	Livre blanc	Gouvernement	oui
16/10/08	2008	39	Proposition de loi visant à prolonger l'application des articles 3, 6 et 9 de la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et portant dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	oui
29/10/08	2008	1216	Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2009 à 2014	Projet de loi	Gouvernement	oui
12/11/08	2008	1255	Proposition de loi visant à faciliter la saisie et la confiscation en matière pénale	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui
05/03/09	2009	252	Proposition de résolution européenne sur la proposition de décision-cadre relative à l'utilisation de données des dossiers passagers (Passenger Name Record - PNR) à des fins répressives (E 3697)	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
06/05/09	2009	1652	Projet de loi relatif à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs	Projet de loi	Gouvernement	oui
27/05/09	2009	1697	Projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure	Projet de loi	Gouvernement	oui
03/09/09	2009	607	Projet de loi relatif à la lutte contre la piraterie et à l'exercice des pouvoirs de police de l'État en mer	Projet de loi	Gouvernement	oui
29/10/09	2009	72	Proposition de résolution européenne sur le projet d'accord entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique portant sur le traitement et le transfert de données de messagerie financière afin de combattre le terrorisme	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
13/01/10	2010	201	Proposition de loi portant réforme de la garde à vue	Proposition de loi	Groupe socialiste	en attente
19/01/10	2010	208	Proposition de loi tendant à assurer l'assistance immédiate d'un avocat aux personnes placées en garde à vue	Proposition de loi	Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe	en attente
12/02/10	2010	286	Proposition de loi tendant à encadrer la garde à vue	Proposition de loi	Groupe communiste républicain citoyen et écologiste	caduque
12/02/10	2010	286	Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et incompressibles les peines et en matière de terrorisme	Proposition de loi	Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe	rejet
03/03/10	2010	344	Projet de loi relatif à la répartition des contentieux et à l'allègement de certaines procédures juridictionnelles	Projet de loi	Gouvernement	oui
17/03/10	2010	2383	Projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées	Projet de loi	Gouvernement	oui
27/10/10	2010	70	Projet de loi relatif au contrôle des importations et des exportations de matériels de guerre et de matériels assimilés, à la simplification des transferts des produits liés à la défense dans l'Union européenne et aux marchés de défense et de sécurité	Projet de loi	Gouvernement	oui
30/11/10	2010	142	Proposition de loi portant réforme de la garde à vue	Proposition de loi	Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe	caduque
21/12/10	2010	194	Proposition de loi tendant à faciliter l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise majeure	Proposition de loi	Groupe socialiste et républicain	oui
11/02/11	2011	/	Défense et sécurité des systèmes d'information - Stratégie de la France	Stratégie nationale	Gouvernement	oui
11/02/11	2011	303	Proposition de loi relative à l'aménagement des compétences juridictionnelles en matière militaire et à la simplification de plusieurs dispositions du code de justice militaire,	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	en attente
13/04/11	2011	438	Projet de loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs	Projet de loi	Gouvernement	oui
13/04/11	2011	427	Proposition de résolution européenne sur la proposition de directive relative à l'utilisation de données des dossiers passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en matière pénale (E 6014)	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
24/05/11	2011	546	Proposition de résolution européenne sur le contrôle parlementaire d'Europol	Proposition de résolution	Commission des affaires européennes	oui
17/09/11	2011	117	Proposition de résolution européenne sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 562/2006 afin d'établir des règles communes relatives à la réintroduction temporaire du contrôle aux frontières intérieures dans des circonstances exceptionnelles (E 6612)	Proposition de résolution	Commission des affaires européennes	oui
17/11/11	2011	117	Proposition de résolution européenne sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 562/2006 afin d'établir des règles communes relatives à la réintroduction temporaire du contrôle aux frontières intérieures dans des circonstances exceptionnelles (E 6612)	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
08/12/11	2011	178	Proposition de résolution européenne sur l'accord PNR avec les États-Unis	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
23/12/11	2011	231	Proposition de résolution européenne sur le droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et le droit de communiquer après l'arrestation (E 6330)	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
11/01/12	2012	250	Projet de loi portant diverses dispositions en matière pénale et de procédure pénale en application des engagements internationaux de la France	Projet de loi	Gouvernement	en attente
04/05/12	2012	520	Projet de loi renforçant la prévention et la répression du terrorisme	Projet de loi	Gouvernement	en attente
06/07/12	2012	639	Proposition de résolution relative à la politique de la France en matière de sécurité	Proposition de résolution	Groupe communiste républicain citoyen et écologiste	caduque
18/07/12	2012	678	Proposition de résolution européenne sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relative à la modification du système « EURODAC » pour les demandes de comparaison avec les données d'« EURODAC » présentées par les services répressifs des États membres et Europol (E 7388), dont la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale s'est saisie	Proposition de résolution européenne	Groupe socialiste et républicain	oui
18/07/12	2012	767	Proposition de loi visant à renforcer la protection pénale des forces de sécurité et l'usage des armes à feu	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	rejet
03/10/12	2012	6	Projet de loi relatif à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme	Projet de loi	Gouvernement	oui
04/11/12	2012	749	Proposition de loi visant à accorder la nationalité française aux pupilles de la Nation	Proposition de loi	Groupe socialiste	en attente

28/01/13	2013	294	Proposition de loi tendant à autoriser les associations anticorruption à ester en justice	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
28/01/13	2013	295	Proposition de loi tendant à limiter les cas de double nationalité	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
20/02/13	2013	736	Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France	Projet de loi	Gouvernement	oui
27/03/13	2013	458	Proposition de résolution européenne sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union (E8076), dont cette commission s'est saisie, et sur la stratégie européenne de cybersécurité « Un cyberspace ouvert, sûr et sécurisé »	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
29/04/13	2013	/	Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale	Livre blanc	Gouvernement	oui
12/06/13	2013	657	Proposition de loi visant à l'indemnisation des personnes victimes de prise d'otages	Proposition de loi	Groupe socialiste	en attente
02/08/13	2013	822	Projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale	Projet de loi	Gouvernement	oui
18/09/13	2013	1365	Proposition de loi visant à renforcer les conditions d'accès aux installations nucléaires de base (INB)	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui
10/10/13	2013	1437	Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel	Proposition de loi	Groupes divers	oui
28/10/13	2013	295	Proposition de loi tendant à autoriser les élus membres du conseil d'une collectivité territoriale à ester en matière pénale au nom de celle-ci	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	caduque
04/06/14	2014	578	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe	Proposition de résolution	Groupe union centriste	oui
09/07/14	2014	2110	Projet de loi renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme	Projet de loi	Gouvernement	oui
10/02/15	2015	281	Proposition de résolution européenne sur la proposition de directive relative à la création d'un PNR européen	Proposition de résolution européenne	Groupe socialiste et républicain	oui
16/02/15	2015	/	Stratégie nationale pour la sécurité du numérique	Stratégie nationale	Gouvernement	oui
18/03/15	2015	350	Proposition de résolution européenne relative à la lutte contre le terrorisme et tendant à l'adoption d'un Acte pour la sécurité intérieure de l'Union européenne	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
19/03/15	2015	2669	Projet de loi relatif au renseignement	Projet de loi	Gouvernement	oui
31/03/15	2015	379	Proposition de loi visant à abroger le délit de blasphème toujours en vigueur en Alsace-Moselle	Proposition de loi	Groupe socialiste	caduque
13/05/15	2015	449	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-124 du 5 février 2015 relative aux conditions d'application outre-mer de l'interdiction administrative du territoire et de l'assignation à résidence des étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement	Projet de loi	Gouvernement	en attente
20/05/15	2015	2779	Projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense	Projet de loi	Gouvernement	oui
01/07/15	2015	2931	Proposition de loi portant réforme de la prescription en matière pénale	Proposition de loi	Groupes divers	oui
31/07/15	2015	661	Projet de loi portant application des mesures relatives à la justice du XXIème siècle	Projet de loi	Gouvernement	oui
03/09/15	2015	671	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la mise en place de moyens de contrôles dans les gares françaises	Proposition de résolution	Groupe les indépendants	caduque
09/09/15	2015	674	Proposition de résolution tendant à modifier la carte des zones de défense et de sécurité et visant à créer une nouvelle circonscription Sud-Pyrénées	Proposition de résolution	Groupe les républicains	caduque
07/10/15	2015	3109	Proposition de loi relative à la prévention et à la lutte contre les atteintes graves à la sécurité publique, contre le terrorisme et contre la fraude dans les transports publics de voyageurs	Proposition de loi	Groupe socialiste	oui
18/11/15	2015	3225	Projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et renforçant l'efficacité de ses dispositions	Projet de loi	Gouvernement	oui
19/11/15	2015	179	Proposition de résolution relative à la création d'une commission d'enquête sur la coopération internationale entre services de renseignement et en matière d'enquêtes judiciaires dans la lutte contre le terrorisme	Proposition de résolution	Groupe les républicains	caduque
25/11/15	2015	3261	Projet de loi relatif à l'information de l'administration par l'institution judiciaire et à la protection des mineurs	Projet de loi	Gouvernement	oui
27/11/15	2015	203	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de culte,	Proposition de résolution	Groupe union centriste	caduque
27/11/15	2015	204	Proposition de loi tendant à la remise d'un drapeau tricolore bleu, blanc, rouge à l'occasion de la journée défense et citoyenneté	Proposition de loi	Groupe les républicains	en attente
17/12/15	2015	280	Proposition de loi tendant à renforcer l'efficacité de la lutte antiterroriste	Proposition de loi	Groupe les républicains	en attente
23/12/15	2015	3381	Projet de loi constitutionnelle de protection de la Nation	Projet de loi	Gouvernement	en attente
03/02/16	2016	356	Projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	Projet de loi	Gouvernement	oui
03/02/16	2016	3473	Projet de loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale	Projet de loi	Gouvernement	oui
10/02/16	2016	4295	Projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	Projet de loi	Gouvernement	oui
04/03/16	2016	443	Proposition de résolution européenne sur l'Union européenne et la lutte contre le terrorisme	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
24/03/16	2016	500	Proposition de résolution européenne sur la réforme de l'espace Schengen et la crise des réfugiés	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
04/05/16	2016	574	Projet de loi prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	Projet de loi	Gouvernement	oui
09/05/16	2016	/	Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme	Plan d'action	Gouvernement	oui
23/05/16	2016	619	Proposition de résolution européenne sur les perspectives de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
24/05/16	2016	624	Proposition de loi tendant à garantir le droit de manifester paisiblement et à prévenir les troubles à l'ordre public	Proposition de loi	Groupes divers	caduque
17/06/16	2016	699	Proposition de loi relative à la reconnaissance faciale dans les enquêtes terroristes	Proposition de loi	Groupe les républicains	caduque
13/07/16	2016	787	Proposition de loi tendant à favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires	Proposition de loi	Groupes divers	en attente

19/07/16	2016	3968	Projet de loi prorogant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	Projet de loi	Gouvernement	oui
20/07/16	2016	806	Proposition de résolution visant à améliorer la coopération transfrontalière franco-suisse en matière de police	Proposition de résolution	Groupe les républicains	/
21/07/16	2016	812	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le traitement de la violence dans les médias audiovisuels et sur Internet,	Proposition de résolution	Groupe les républicains	caduque
03/10/16	2016	2	Proposition de loi visant à permettre aux maires de connaître l'identité des personnes « fichées S » résidant dans leur commune	Proposition de loi	Groupes divers	en attente
28/10/16	2016	86	Proposition de loi relative à la composition de la cour d'assises de l'article 698-6 du code de procédure pénale	Proposition de loi	Groupes divers	en attente
02/11/16	2016	96	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les frontières européennes, le contrôle des flux des personnes et des marchandises en Europe et l'avenir de l'espace Schengen	Proposition de résolution	Groupe les républicains	oui
04/11/16	2016	105	Proposition de loi tendant à l'expulsion définitive des délinquants étrangers ayant été condamnés à une peine d'un an de prison ou plus	Proposition de loi	Groupe union pour un mouvement populaire	en attente
14/11/16	2016	125	Proposition de résolution invitant le Gouvernement à utiliser toutes les voies de droit pour reconnaître les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre perpétrés contre les minorités ethniques et religieuses et les populations civiles en Syrie et en Irak	Proposition de résolution	Groupe les républicains	oui
15/11/16	2016	126	Proposition de loi tendant à renforcer l'efficacité de la justice pénale	Proposition de loi	Groupe les républicains	en attente
26/11/16	2016	151	Proposition de loi portant création d'un Ombudsman compétent pour qualifier le contenu sur l'internet de licite ou illicite	Proposition de loi	Groupe union centriste	en attente
02/12/16	2016	178	Proposition de résolution européenne sur la réforme d'Europol et la coopération policière européenne	Proposition de résolution européenne	Commission des affaires européennes	oui
02/12/16	2016	177	Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la lutte contre la radicalisation	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui
21/12/16	2016	263	Projet de loi relatif à la sécurité publique	Projet de loi	Gouvernement	oui
08/02/17	2017	383	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-1636 du 1er décembre 2016 relative à la décision d'enquête européenne en matière pénale	Projet de loi	Gouvernement	en attente
22/03/17	2017	472	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-1635 du 1er décembre 2016 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	Projet de loi	Gouvernement	en attente
22/06/17	2017	585	Projet de loi prorogant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence	Projet de loi	Gouvernement	oui
22/06/17	2017	587	Projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme	Projet de loi	Gouvernement	oui
31/07/17	2017	695	Proposition de loi visant à renforcer le contrôle sur le commerce des armes et relative à la violation des embargos	Proposition de loi	Groupe communiste républicain citoyen et écologiste	en attente
11/09/17	2017	715	Proposition de loi visant à réhabiliter la police de proximité	Proposition de loi	Groupe communiste républicain citoyen et écologiste	en attente
14/09/17	2017	719	Proposition de loi tendant à rendre imprescriptibles les crimes et délits sexuels sur mineurs	Proposition de loi	Groupe les républicains	en attente
17/10/17	2017	29	Proposition de résolution européenne tendant à la création d'un Tribunal pénal international chargé de juger les djihadistes européens ayant servi avec Daesh	Proposition de résolution européenne	Groupe union centriste	rejet
21/11/17	2017	101	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la prise en charge des djihadistes français et de leurs familles de retour d'Irak et de Syrie	Proposition de résolution	Groupe union centriste	irrecevable
22/11/17	2017	2	Projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité	Projet de loi	Gouvernement	oui
04/12/17	2017	125	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure,	Proposition de résolution	Groupe les républicains	oui
13/12/17	2017	490	Projet de loi relatif à la protection des données personnelles	Projet de loi	Gouvernement	oui
11/01/18	2018	210	Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation et les moyens des services de l'État pour faire face à l'évolution de la menace terroriste après la chute de l'État Islamique	Proposition de résolution	Groupe union centriste	oui
21/02/18	2018	714	Projet de loi pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif	Projet de loi	Gouvernement	oui
02/03/18	2018	337	Proposition de loi relative à l'harmonisation de l'utilisation des caméras mobiles par les autorités de sécurité publique	Proposition de loi	Groupe les républicains	oui

4. SOUS-CORPUS CONAES

Date	Année	Numéro	Titre	Forme	Auteur	Promulgation
01/02/01	2001	162/000205	Proposición no de Ley relativa a la concesión de la Gran Cruz de la Real Orden de Reconocimiento Civil a Melitón Manzanas	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
11/05/01	2001	122/000124	Proposición de Ley por la que se modifica la Ley 32/1999, de 8 de octubre, de solidaridad con las víctimas del terrorismo	Proposición de Ley	Grupo parlamentario vasco	rechazado
18/09/01	2001	122/000111	Proposición de Ley de modificación de la ley 32/1999, de 8 de octubre, de solidaridad con las víctimas del terrorismo	Proposición de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	rechazado
18/09/01	2001	122/000115	Proposición de Ley de modificación de la Ley 32/1999, de 8 de octubre, de solidaridad con las víctimas del terrorismo	Proposición de Ley	Grupo parlamentario socialista	aprobado con modificaciones
24/10/01	2001	162/000363	Proposición no de Ley sobre la respuesta militar de los Estados Unidos de Norteamérica a los atentados terroristas del pasado 11 de septiembre	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
24/10/01	2001	162/000362	Proposición no de Ley sobre medidas para prevenir las posibles consecuencias del bioterrorismo	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	
30/10/01	2001	162/000367	Proposición no de Ley sobre seguridad y nuevo orden internacional	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	aprobado con modificaciones
10/12/01	2001	62/000384	Proposición no de Ley sobre depuración de posibles responsabilidades penales internacionales como consecuencia de la matanza de prisioneros talibanes en Mazar-i-Sharif	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
10/12/01	2001	162/000380	Proposición no de Ley sobre política del Gobierno de protección de derechos humanos en relación a las legislaciones de excepción que se están aprobando en Occidente tras los ataques terroristas del 11 de septiembre de 2001 en los Estados Unidos de América	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
08/03/02	2002	162/000446	Proposición no de Ley relativa al respaldo por parte de los Grupos Parlamentarios del Congreso de los Diputados a los acuerdos de colaboración política y lucha contra el terrorismo alcanzados por todos los partidos políticos democráticos vascos el día 22 de febrero de 2002 en el Palacio de Ajuria Enea	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
12/03/02	2002	162/000423	Proposición no de Ley sobre paz y seguridad en el nuevo orden internacional	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado sin modificaciones
18/03/02	2002	121/000072	Proyecto de Ley de prevención y bloqueo de la financiación del terrorismo	Proyecto de Ley	Gobierno	aprobado con modificaciones
18/03/02	2002	121/000073	Proyecto de Ley orgánica complementaria de la Ley de prevención y bloqueo de la financiación del terrorismo por la que se modifican la Ley orgánica 6/1985, de 1 de julio, del poder judicial, y la ley 29/1998, de 13 de julio, reguladora de la jurisdicción	Proyecto de Ley	Gobierno	aprobado sin modificaciones
10/05/02	2002	162/000500	Proposición no de Ley sobre indemnización a las víctimas del terrorismo	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
10/05/02	2002	162/000504	Proposición no de Ley sobre reconocimiento moral, social y económico de las víctimas del terrorismo	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
14/05/02	2002	121/000094	Proyecto de Ley reguladora de los equipos conjuntos de investigación penal en el ámbito de la Unión Europea	Proyecto de Ley	Gobierno	aprobado con modificaciones
10/12/02	2002	161/001675	Proposición no de Ley, relativa a la colaboración de las emisiones de TVE con la lucha antiterrorista, para su debate en la Comisión de Control Parlamentario de RTVE	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado sin modificaciones
11/02/03	2003	121/000129	Proyecto de Ley orgánica de medidas de reforma para el cumplimiento íntegro y efectivo de las penas	Proyecto de Ley orgánica	Gobierno	aprobado con modificaciones
10/09/03	2003	162/000804	Proposición no de Ley sobre medidas urgentes en relación con la extradición solicitada por los tribunales de cuarenta personas en Argentina, como consecuencia de estar procesadas por delitos de genocidio, terrorismo y torturas	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
23/09/03	2003	162/000811	Proposición no de Ley sobre medidas a adoptar tras la negativa del Consejo de Ministros a tramitar la solicitud de extradición por los tribunales españoles de 39 ex militares y un civil argentinos acusados de cometer delitos de genocidio, terrorismo y torturas	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
26/04/04	2004	162/000025	Proposición no de Ley, sobre el esclarecimiento de los hechos, así como el reconocimiento de las víctimas y afectados de los sucesos del 3 de marzo de 1976 en Vitoria-Gasteiz para su debate en Pleno.	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
22/06/04	2004	161/000130	Proposición no de Ley sobre aplicación de la ley antiterrorista a ciudadanos de Girona, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
13/09/04	2004	161/000199	Proposición no de ley sobre las recomendaciones de la Comisión de la Verdad y Reconciliación de Perú, para su debate en Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	retirado
04/10/04	2004	162/000156	Proposición no de Ley relativa al traslado a las cárceles de Catalunya de los presos catalanes acusados de presuntos delitos de terrorismo	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana	caducado
30/12/04	2004	1	Directiva de defensa nacional	Directiva de defensa	Gobierno	sí
22/02/05	2005	122/000138	Proposición de Ley por la que se solicita la supresión de los artículos 509, 520 bis y 527 de la Ley de Enjuiciamiento Criminal (Orgánica)	Proposición de Ley	Grupo parlamentario mixto	rechazado
25/04/05	2005	161/000841	Proposición no de Ley, para que se conceda a todas las víctimas mortales de atentados terroristas en España la Medalla de Oro del Mérito al Trabajo, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado con modificaciones
25/04/05	2005	161/000831	Proposición no de Ley, sobre el perjuicio ocasionado a la lucha antiterrorista por la utilización ilegal de los fondos reservados y por la creación de los Grupos Antiterroristas de Liberación (GAL), para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
21/06/05	2005	162/000343	Proposición no de Ley por la que el Congreso de los Diputados reafirma la plena vigencia política del punto quinto del acuerdo por la paz y la tolerancia, firmado en Pamplona el 7 de octubre de 1988	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
23/09/05	2005	162/000384	Proposición no de Ley referida a la reforma del Código Penal y de responsabilidad penal de los menores en relación con delitos de terrorismo para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario vasco	caducado

04/10/05	2005	162/000386	Proposición no de Ley por la que se insta a revisar la configuración legal del delito de colaboración con banda armada, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario vasco	rechazado
25/10/05	2005	121/000058	Proyecto de Ley por el que se modifica el texto refundido del estatuto legal del consorcio de compensación de seguros, aprobado por el Real decreto legislativo 7/2004, de 29 de octubre	Proyecto de Ley	Gobierno	aprobado con modificaciones
23/12/05	2005	162/000417	Proposición no de Ley, sobre la manifiesta inhabilitación para seguir ostentando el cargo del actual Alto Comisionado de apoyo a las víctimas del terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
10/02/06	2006	162/000429	Proposición no de Ley sobre creación de una Comisión interministerial para que informe al Congreso y al Parlamento Europeo sobre los vuelos de la CIA	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
10/02/06	2006	162/000430	Proposición no de Ley sobre reforma de la Ley 32/1999, de 8 de octubre, de solidaridad con las víctimas del terrorismo y concesión de un nuevo plazo extraordinario para solicitar indemnizaciones, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
20/06/06	2006	161/001769	Proposición no de Ley, relativa a la situación en Oriente Medio, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
23/06/06	2006	162/000490	Proposición no de Ley sobre vuelos de la CIA, para su debate en el Pleno de la Cámara	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
28/11/06	2006	162/000531	Proposición no de Ley relativa a la objetividad de las órdenes ministeriales por las que se establecen las bases reguladoras y se convoca la concesión de subvenciones a entidades cuyo objeto sea la atención a las víctimas del terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
02/02/07	2007	162/000549	Proposición no de Ley, relativa a la apertura del juicio oral contra los miembros de Egunkaria, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
02/02/07	2007	162/000550	Proposición no de Ley, relativa a la notificación al Tribunal Europeo de Derechos Humanos que las circunstancias respecto a la ilegalización de Batasuna no han cambiado, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
02/02/07	2007	162/000547	Proposición no de Ley, relativa a la revocación de la resolución de 17 de mayo de 2005, sobre el apoyo a un proceso de diálogo con la organización terrorista ETA, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	rechazado
09/02/07	2007	162/000553	Proposición no de Ley sobre el respeto a la independencia del Poder Judicial, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
20/02/07	2007	162/000546	Proposición no de Ley, relativa a la ilegalización del Partido Comunista de las Tierras Vascas (PCTV-EHAK), de conformidad con lo establecido en los artículos 9 y 11 de la Ley Orgánica 6/2002, de 27 de junio, de Partidos Políticos, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	rechazado
02/03/07	2007	162/000567	Proposición no de Ley, para el cumplimiento íntegro de la sentencia impuesta al etarra José Ignacio de Juana Chaos, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	rechazado
16/03/07	2007	162/000574	Proposición no de Ley, relativa al reconocimiento de la condición de víctima del terrorismo a Ambrosio Fernández Recio, fallecido el 3 de marzo de 2007 a consecuencia de un acto de terrorismo callejero provocado por ETA en Mondragón (Guipúzcoa), para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
20/03/07	2007	162/000548	Proposición no de Ley, relativa a la persecución de las actividades de la ilegalizada Batasuna, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	rechazado
20/04/07	2007	162/000581	Proposición no de Ley sobre el Cumplimiento de las Recomendaciones de la Comisión parlamentaria de Investigación del 11 de Marzo de 2004, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
27/11/07	2007	162/000632	Proposición no de Ley, relativa a la revocación de la Resolución aprobada en el Pleno de 17 de mayo de 2005, sobre el apoyo a un proceso de diálogo con la organización terrorista ETA, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	rechazado
11/12/07	2007	162/000626	Proposición no de Ley, sobre la no prescripción de los delitos de terrorismo, para su debate en Pleno.	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	rechazado
18/12/07	2007	162/000635	Proposición no de Ley relativa a la retirada de los símbolos que rindan honor a los miembros de la organización terrorista ETA	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	rechazado
13/05/08	2008	162/000034	Proposición no de Ley relativa a la aplicación del artículo 61 de la Ley 7/1985, de 2 de abril, de Bases del Régimen Local, para su debate en Pleno para que el Gobierno disuelva las corporaciones locales gobernadas por Acción Nacionalista Vasca	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
30/05/08	2008	122/000091	Proposición de Ley de reforma del Código Penal para declarar imprescriptibles los delitos graves del terrorismo (Orgánica)	Proposición de Ley	Grupo parlamentario mixto	retirado
06/06/08	2008	162/000072	Proposición no de Ley sobre la inclusión de los delitos de terrorismo en el ámbito de la competencia de la corte penal internacional para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
13/06/08	2008	162/000093	Proposición no de Ley, sobre la mejora de la seguridad en las infraestructuras de las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado destinadas en el País Vasco y Navarra, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
16/06/08	2008	161/000177	Proposición no de Ley, para su debate en la Comisión de Defensa (sin título)	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
20/06/08	2008	162/000103	Proposición no de Ley sobre solicitud de informe del Gobierno sobre los vuelos de la CIA, para su debate en el Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado

02/09/08	2008	162/000177	Proposición no de Ley relativa a la modificación del Código Penal o la Ley de Víctimas del Terrorismo para la mejor protección de las víctimas del terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
05/09/08	2008		Proposición no de Ley relativa a la unidad en la lucha contra el terrorismo, para su debate en el Pleno de la Cámara	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado
10/11/08	2008	161/000496	Proposición no de Ley sobre acciones para la mejora del sistema de prevención del blanqueo de capitales y la financiación del terrorismo en España para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	rechazado
17/11/08	2008	122/000113	Proposición de Ley de modificación de la Ley 32/1999, de 8 de octubre, de Solidaridad con las Víctimas del Terrorismo	Proposición de Ley	Varios grupos	submido en otra iniciativa
12/12/08	2008	162/000266	Proposición no de Ley, para su debate en el Pleno (sin título)	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	retirado
30/12/08	2008	1	Directiva de defensa nacional	Directiva de defensa	Gobierno	sí
02/02/09	2009	162/000295	Proposición no de Ley sobre Actuaciones del Gobierno en orden a la aplicación efectiva de la Ley 12/2003, de 21 de mayo, de Prevención y Bloqueo de la Financiación del Terrorismo, singularmente con respecto al terrorismo nacionalista vasco, y a la transposición de las Directivas 2005/60/CE del Parlamento Europeo y el Consejo y 2006/70/CE de la Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
06/02/09	2009	162/000302	Proposición no de Ley sobre medidas legales para prohibir las concentraciones de apología del terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
17/02/09	2009	162/000325	Proposición no de Ley de apoyo a la "Y" Vasca, para su debate en el Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	retirado
13/03/09	2009	162/000349	Proposición no de Ley sobre Reforma del Código Penal para la tipificación del delito de financiación del terrorismo para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
24/11/09	2009	121/000052	Proyecto de Ley orgánica por la que se modifica la Ley orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código penal	Proposición de Ley orgánica	Gobierno	aprobado con modificaciones
04/12/09	2009	121/000053	Proyecto de Ley de prevención del blanqueo de capitales y de la financiación del terrorismo	Proyecto de Ley	Gobierno	aprobado con modificaciones
18/12/09	2009	162/000542	Proposición no de Ley, relativa a la inclusión del terrorismo entre los crímenes competencia de la Corte Penal Internacional, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
22/03/10	2010	162/000618	Proposición no de Ley sobre refuerzo de la acción exterior del Gobierno en la lucha contra el terrorismo, en especial en el caso de Venezuela, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
19/07/10	2010	122/000239	Proposición de Ley de reconocimiento y protección integral a las víctimas del terrorismo	Proposición de Ley	Varios grupos	aprobado con modificaciones
14/09/10	2010	161/001831	Proposición no de Ley sobre las gestiones para la localización y seguridad jurídica de los ciudadanos europeos desaparecidos forzados y en particular del ciudadano español Mustafá Setmarim, para su debate en la Comisión Mixta de la Unión Europea	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	aprobado con modificaciones
21/09/10	2010	161/001902	Proposición no de Ley relativa a la situación de los presos políticos mapuche en Chile, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
25/10/10	2010	161/001950	Proposición no de Ley relativa a las actividades de ETA en Venezuela, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
16/05/11	2011	161/002251	Proposición no de Ley, relativa a las casas de acogida en Afganistán, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
24/06/11	2011	/	Estrategia de seguridad nacional	Estrategia nacional	Gobierno	sí
01/07/11	2011	162/000892	Proposición no de Ley, con el fin de promover la adopción de medidas urgentes para mantener las medidas de seguridad y protección de los concejales vascos y navarros amenazados por ETA, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
04/07/11	2011	161/002300	Proposición no de Ley para instar al Gobierno a que denuncie de manera inmediata el convenio entre la Agencia Estatal de la Administración Tributaria y la Diputación Foral de Guipúzcoa, que permite a Bildu acceder a los datos fiscales de todos los españoles, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado
13/07/11	2011	162/000895	Proposición no de Ley con el fin de promover las iniciativas legales necesarias para iniciar expediente de ilegalización de la coalición Bildu e impedir, mediante fraude de ley, la continuidad en ella de los partidos ilegalizados Herri Batasuna, Euskal Herriarrok y Batasuna, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	caducado

21/12/11	2011	162/00019	Proposición no de Ley con el fin de promover las iniciativas legales necesarias para iniciar expediente de ilegalización de la coaliciones "Amairu" y "Bildu" e impedir, mediante fraude de ley, la continuidad en ellas de los partidos ilegalizados Herri Batasuna, Euskal Herriarrok y Batasuna, para su debate en Pleno	Proposición de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
21/12/11	2011	162/00021	Proposición no de ley sobre análisis, valoración, acciones políticas y medidas que va a adoptar el Gobierno para la consecución de la Paz, para su debate en el Pleno de la Cámara	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario vasco	caducado
11/01/12	2012	161/00028	Proposición no de Ley sobre análisis, valoración, acciones políticas y medidas que va a adoptar el Gobierno para la consecución de la paz, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario vasco	caducado
17/02/12	2012	162/000172	Proposición no de Ley sobre el cumplimiento del Estatuto de Gemika en materia de Seguridad, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario vasco	rechazado
09/04/12	2012	162/000264	Proposición no de Ley sobre cumplimiento de las recomendaciones de la Comisión parlamentaria de investigación del 11 de marzo de 2004, a la luz de los atentados yihadistas de Mohamed Merah en Francia, para su debate en el Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de la izquierda plural	caducado
03/07/12	2012	122/000066	Proposición de Ley Orgánica relativa a la reforma de la Ley Orgánica 6/2002, de 27 de junio, de Partidos Políticos	Proposición de Ley orgánica	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	rechazado
31/07/12	2012	1	Directiva de defensa nacional	Directiva de defensa	Gobierno	sí
07/09/12	2012	162/000410	Proposición no de Ley sobre la inclusión de los delitos de terrorismo en el ámbito de la competencia de la Corte Penal Internacional, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
22/03/13	2013	162/000584	Proposición no de Ley por la que se insta al Gobierno a impulsar las actuaciones necesarias con el fin de esclarecer los crímenes cometidos por ETA sobre los que no ha recaído sentencia judicial, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
05/04/13	2013	162/000588	Proposición no de Ley sobre actuaciones en relación con la prestación de servicios para las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado de un condenado por el secuestro y asesinato de Yolanda González, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Varios grupos	caducado
26/04/13	2013	162/000621	Proposición no de Ley sobre las actuaciones del Gobierno para ayudar a resolver más de 300 crímenes de ETA que siguen, a día de hoy, sin estar resueltos, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
31/05/13	2013	/	Estrategia de seguridad nacional	Estrategia nacional	Gobierno	sí
10/09/13	2013	162/000716	Proposición no de Ley para instar al Gobierno a la aprobación del Estatuto de la Víctima del Delito, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
15/11/13	2013	162/000761	Proposición no de Ley para instar al Gobierno a liderar el proceso que pueda culminar en la adopción de un Estatuto Internacional para las Víctimas del Terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
22/11/13	2013	162/000771	Proposición no de Ley para evitar el uso perverso de la LOREG por la formación política Bildu, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
22/11/13	2013	162/000766	Proposición no de Ley para garantizar el voto de los electores desplazados por la presión y la violencia de la banda terrorista ETA, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
22/11/13	2018	162/000770	Proposición no de Ley sobre la incorporación de las recomendaciones de la Defensora del Pueblo al Estatuto de Víctima del Terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
26/11/13	2013	162/000789	Proposición no de Ley para evitar la percepción del subsidio de desempleo por excarcelación y otras prestaciones de carácter público por parte de terroristas que no han mostrado arrepentimiento ni colaborado con la Justicia para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
05/12/13	2013	/	Estrategia de ciberseguridad nacional	Estrategia nacional	Gobierno	sí
13/12/13	2012	161/002308	Proposición no de Ley relativa al cumplimiento riguroso de los requisitos establecidos en la Ley como condición imprescindible para la obtención de beneficios penitenciarios por parte de presos condenados por actos terroristas, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
17/12/13	2013	161/002235	Proposición no de Ley de rechazo y condena de todo tipo de actos de terrorismo y entre ellos los llevados a cabo por la organización terrorista Resistencia Gallega, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado sin modificaciones
18/12/13	2013	161/002271	Proposición no de Ley de reconocimiento a Manuel José García Caparrós como víctima del terrorismo, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de la izquierda plural	caducado
30/12/13	2013	162/000825	Proposición no de Ley relativa al cumplimiento riguroso de los requisitos establecidos en la Ley como condición imprescindible para la obtención de beneficios penitenciarios por parte de presos condenados por actos terroristas, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	caducado
13/02/14	2014	162/000877	Proposición no de Ley en relación al Centro Memorial dedicado a las Víctimas del Terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
13/10/14	2014	161/003080	Proposición no de Ley sobre la coalición internacional contra los yihadistas del Estado Islámico, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado

13/10/14	2014	161/003072	Proposición no de Ley sobre la supresión de las listas de organizaciones terroristas de la Unión Europea de las Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia-Ejército del Pueblo (FARC-EP) y del Ejército de Liberación Nacional (ELN), para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario federal de izquierda unida	caducado
02/12/14	2014	161/003216	Proposición no de Ley en relación con la correcta aplicación de la Ley de Reconocimiento y Protección Integral a las Víctimas del Terrorismo, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
30/01/15	2015	/	Plan estratégico nacional de lucha contra la radicalización violenta	Plan nacional	Gobierno	sí
18/02/15	2015	122/000189	Proposición de Ley Orgánica por la que se modifica la Ley Orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código Penal, en materia de delitos de terrorismo	Proposición de Ley orgánica	Grupo parlamentario popular en el congreso, Grupo parlamentario socialista	aprobado con modificaciones
02/03/15	2015	161/003473	Proposición no de Ley, sobre Junta de reconstrucción de Kobane, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de la izquierda plural	caducado
09/03/15	2015	161/003504	Proposición no de Ley para prevenir, detectar y tratar el síndrome del quemado o «burnout» en los miembros de nuestras Fuerzas Armadas, para su debate en la Comisión de Defensa	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de unión progreso y democracia	rechazado
19/05/15	2015	161/003690	Proposición no de Ley sobre el apoyo a la solución política del conflicto en Libia, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
01/06/15	2015	161/003728	Proposición no de Ley sobre el reconocimiento de los miembros de las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado que han prestado servicio en el País Vasco y Navarra, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
09/06/15	2015	162/001249	Proposición no de Ley en relación con "las políticas de inclusión y las ciudades interculturales", para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
18/09/15	2015	161/003874	Proposición no de Ley sobre información a la Comisión de Defensa sobre la evolución de la campaña contra el Estado Islámico, para su debate en la Comisión de Defensa	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
12/04/16	2016	161/000331	Proposición no de Ley en favor de la libertad y frente al terrorismo de ETA, para su debate en Comisión	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	aprobado con modificaciones
06/09/16	2016	122/000016	Proposición de Ley Orgánica de modificación de la Ley Orgánica 6/1985, de 1 de julio, del Poder Judicial, relativa a la mejora de la justicia universal	Proposición de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana	caducado
07/10/16	2016	162/000165	Proposición no de Ley para consolidar el cumplimiento del Pacto de Estado anti-yihadista, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
21/10/16	2016	162/000189	Proposición no de Ley relativa a continuar impulsando el proceso de adopción de un Estatuto Internacional para las Víctimas del Terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
15/11/16	2016	161/000810	Proposición no de Ley para la derogación de la Ley Orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código Penal, en materia de delitos de terrorismo, para su debate en la Comisión de Justicia	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana	rechazado
24/11/16	2016	161/000641	Proposición no de Ley sobre la necesidad de implementar la Directiva 2008/51/EC y establecer orientaciones comunes sobre normas y técnicas de inutilización efectiva de armamento ligero que pudieran ser utilizados con fines terroristas, para su debate en la Comisión de Defensa	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado con modificaciones
20/12/16	2016	161/001006	Proposición no de Ley relativa a la Presidencia española del Consejo de Seguridad de las Naciones Unidas, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
07/03/17	2017	161/001460	Proposición no de Ley relativa al apoyo a las iniciativas de la sociedad civil respecto a los crímenes sin resolver cometidos por ETA, para su debate en Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
07/03/17	2017	161/001473	Proposición no de Ley relativa al bienio 2015-2016 de España como miembro no permanente del Consejo de Seguridad de las Naciones Unidas, para su debate en la Comisión de Asuntos Exteriores	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	caducado
14/03/17	2017	161/001516	Proposición no de Ley sobre reforma de la 25/2007, de 18 de octubre, de conservación de datos de comunicaciones electrónicas con fines de investigación penal, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario socialista	caducado
11/04/17	2017	161/001719	Proposición no de Ley sobre la defensa del derecho fundamental de libertad de expresión, para su debate en la Comisión de Justicia	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario confederal de unidos podemos-en como podem-en marea	retirado
02/06/17	2017	162/000421	Proposición no de Ley relativa al impulso de la actual Estrategia de Ciberseguridad Nacional, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
06/06/17	2017	663/000035	Proposición no de Ley presentada por el Grupo Parlamentario Mixto, sobre la política de defensa orientada a la prevención de ataques bioterroristas con virus de la viruela	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario mixto	aprobado con modificaciones
14/07/17	2017	161/001459	Proposición no de Ley relativa al apoyo y solidaridad con la familia del Teniente Coronel Rotaache, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
22/09/17	2017	161/002269	Proposición no de Ley sobre el refuerzo en la formación de las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado en la lucha contra el terrorismo yihadista, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario ciudadanos	aprobado con modificaciones
31/10/17	2017	161/002400	Proposición no de Ley relativa a la ejecución de las medidas judiciales impuestas a menores, para su debate en la Comisión de Justicia	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	caducado
16/11/17	2017	162/000637	Proposición no de Ley sobre el esclarecimiento de la verdad de los atentados del 11-M, la defensa del Estado de Derecho y la aplicación de las recomendaciones de la Comisión parlamentaria de Investigación	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario de izquierda republicana-izquierda unida-iniciativa per catalunya verds	caducado

01/12/17	2017	/	Estrategia de seguridad nacional	Estrategia nacional	Gobierno	sí
05/12/17	2017	61/002616	Proposición no de Ley sobre las condecoraciones para las Fuerzas y Cuerpos de Seguridad del Estado víctimas del terrorismo, para su debate en la Comisión de Interior	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario ciudadanos	caducado
15/12/17	2017	162/000541	Proposición no de Ley, sobre el impulso en la agenda internacional de la relevancia y la memoria de las víctimas del terrorismo, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario en el congreso	aprobado con modificaciones
30/01/18	2018	162/000574	Proposición no de Ley sobre la voluntad de investigar los atentados perpetrados en Barcelona y Cambrils en agosto 2017.	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario ciudadanos	rechazado
02/02/18	2018	162/000568	Proposición no de Ley para instar a la transposición de la Directiva (UE) 2015/849 del Parlamento Europeo y del Consejo, de 20 de mayo de 2015, relativa a la prevención de la utilización del sistema financiero para el blanqueo de capitales o la financiación del terrorismo, y por la que se modifica el Reglamento (UE) n.º 648/2012, del Parlamento Europeo y del Consejo, y se derogan la Directiva 2005/60/CE, del Parlamento Europeo y del Consejo, y la Directiva 2006/70/CE, de la Comisión, para su debate en Pleno	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario confederal de unidos podemos-en como podem-en marea	caducado
06/02/18	2018	161/002793	Proposición no de Ley para instar a la transposición de la Directiva (UE) 2015/849, del Parlamento Europeo y del Consejo, de 20 de mayo de 2015, relativa a la prevención de la utilización del sistema financiero para el blanqueo de capitales o la financiación del terrorismo, y por la que se modifica el Reglamento (UE) n.º 648/2012, del Parlamento Europeo y del Consejo, y se derogan la Directiva 2005/60/CE, del Parlamento Europeo y del Consejo, y la Directiva 2006/70/CE, de la Comisión, para su debate en la Comisión de Hacienda y Función Pública	Proposición no de Ley	Grupo parlamentario confederal de unidos podemos-en como podem-en marea	retirado
02/03/18	2018	122/000182	Proposición de Ley orgánica para la modificación del artículo 384 bis de la Ley de enjuiciamiento criminal	Proposición de Ley orgánica	Grupo parlamentario mixto	caducado
13/03/18	2018	122/000200	Proposición de Ley orgánica por la que se modifica la Ley orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código penal, para transponer directivas de la Unión europea en los ámbitos financiero y de terrorismo, y abordar cuestiones de índole internacional	Proposición de Ley orgánica	Grupo parlamentario popular en el congreso	aprobado con modificaciones
15/03/18	2018	122/000204	Proposición de Ley de modificación de la Ley 29/2011, de 22 de septiembre, de reconocimiento y protección integral a las víctimas del terrorismo	Proposición de Ley	Grupo parlamentario ciudadanos	caducado